
MICHIGAN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
3 1293 01396 9971


LIBRARY
Michigan State
University

C. PITON



MARLY-LE-ROI

SON HISTOIRE

(697-1904)



A. JOANIN & C[ie], ÉDITEURS
24, RUE DE CONDÉ, 24
PARIS

MARLY-LE-ROI

697-1904



Le Roy, ayant donné la paix à l'Urope, s'occupe, en se délassant, à l'embellissement des bocages et jardins de Marly. (Ne 3o, réserve f°. BN.)

DESSIN ORIGINAL ANONYME

C. PITON

MARLY-LE-ROI

SON HISTOIRE



PARIS
A. JOANIN et Cie, ÉDITEURS
24, RUE DE CONDÉ, 24

MDCCCCIV

A MONSIEUR

VICTORIEN SARDOU

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Nos Mairilacis juvat impallescere chartis ;

Accipe, Victor, opus quod scis esse tuum.

Marly-le-Roy, janvier 1904.

C. P.

Hercle ! ita volo.

Vict. Sardou

AD. 697. CONTRAT D'ÉCHANGE (K[3] n° 12[3] AN.) Voir page 13.

LECTURE

Quociens de conmutandis ribus licit orta est condicio, eas sci[licet] litterarum pagina debent [confi[rmare]. Cum inter inlustri viro Adalrico nec non et venerabili viro Vualdromaro abbate, boni pacis placuit adeo conv[enire] ut inter se et [partes] eorum conmutare debirint, quod ita et ficirunt.

[De]dit predictus vir Vualdromarus abba Adalrico terra plus minus bunuaria..... in loco noncopant Mairilaco quod est in pago Penesciacinsi [quod sunt] adfinis ab uno latere et fronte Bertino, ab alio latere Ansberto, a quarto viro terra ipsius abbatis. Simili modo e contra dedit supradictus vir Adalricus Vualdromaro abbati in reiconpensacione bunuario nono in ipso loco noncopante Mairilaco quod sunt adfi[nis] de totas partis ipsius abbatis. Et conmutaturus quisque quod [ac]cipit, teniat, possediat, vindat, donit, conmutit, vel quicquid exinde facire voluerit liberum in omnibus pociantur arbitrium. Si quis viro, quod fieri minimi credimus, si aliquis de nos aut de heridibus vel socessoribus [nostris], contra hanc epistola conmutacionis ambolare voluerit..... alia..... sed inferre pari pares ut una cum socio fisco..... lib... genta dubiat esse multandus cum stipolacione interposita.

Actum Beudechisilovalle (1), sub diœ quod ficit minsis abrilis dies viginti et quinque, anno tercio rignum domni nostri Childeberti gloriosi regis.

VUALDROMARUS, hacsi peccator abba, hanc conmutacionem supscripsi.

BALDOALDUS, ac si indignus abba, supscripsi. — SERENUS religi et subsc ✝ In Dei nomene URSINUS, hac si indignus diaconus, subs. — ✝ CHRAMLENUS, ac si peccator presbiter, rogitus subsc.— Sign. ✝ LEODONIS — ADRIRULFUS subs.— BETTOLINUS subsc. — Sign. ✝ FRUMOALDO. — Sign. ✝ AUDROMARO. — Sign. ✝ MARTINO. — Ego SICHARIUS lictor rogitus scripsi et suscripsi

(1) *Baudechisilus*, signifie : otage de bataille. (Aug. Thierry?)

TRADUCTION

Toutes les fois qu'il s'agit d'échange, alors même qu'il y a eu entente, cet échange doit être confirmé par un écrit. Entre illustre personne Adalric et vénérable personne, l'abbé Vaudremer (Waldromar), pour éviter toute contestation, il a paru bon de convenir qu'ils devaient faire un échange entre eux et leurs ayants cause, ce qu'ils ont fait ainsi.

La susdite personne, l'abbé Vaudremer, a donné à Adalric environ .... bonniers de terre, au lieu appelé Marly, en Pincerais, bornés d'un côté et en façade par Bertin, d'un autre côté par Ansbert, du quatrième côté par les terrains dudit abbé. De la même façon, par contre, la susdite personne Adalric a donné à l'abbé Vaudremer, en échange, neuf bonniers de terre dans le même endroit appelé Marly, enclavés de tous côtés dans les terres dudit abbé.

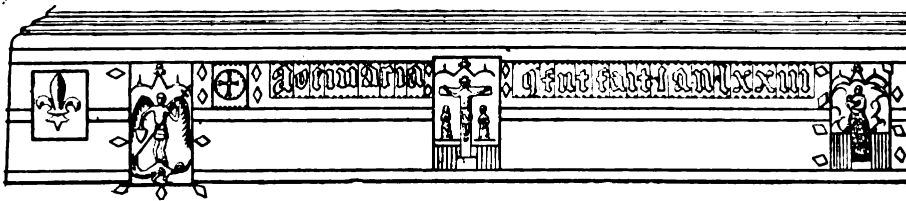
Chaque partie contractante aura le libre pouvoir de disposer de toutes manières de ce qu'elle reçoit, de le tenir, posséder, vendre, donner ou échanger.

Mais si quelqu'un, ce que nous ne croyons pas probable, l'un de nous ou de nos héritiers ou successeurs, voulait enfreindre ce contrat d'échange, il aurait à payer d'abord une somme égale au préjudice causé et ensuite une autre somme, à la perception de laquelle le fisc serait associé, le tout sur la garantie de la stipulation.

Fait à Bougival, le vingt-cinquième jour du mois d'avril, la troisième année du règne de notre seigneur Childebert, notre roi glorieux.

Moi VAUDREMER, abbé quoique pécheur, j'ai souscrit ce contrat d'échange. — BALDOALD, abbé quoiqu'indigne, j'ai souscrit. — Moi, SERENUS, j'ai relu et souscrit. — † Au nom de Dieu, moi, URSINUS, diacre bien qu'indigne, j'ai souscrit.— † Moi, CHRAMLENUS, prêtre quoique pécheur, requis par les parties, j'ai souscrit. — Seing † de LEODON. — Moi, ADRIRULFUS, j'ai souscrit. — Moi, BETTOLINUS, j'ai souscrit. — Seing † de FRUMOALDUS. — Seing † d'AUDROMARUS. — Seing † de MARTIN.

Moi, SICHARIUS, lecteur requis par les parties, j'ai écrit et souscrit.



Décor de la cloche trouvée dans la propriété du Chenil, provenant de l'église Saint-Etienne de Marly-le-Bourg, et conservée dans l'église paroissiale de Marly-le-Roi.

PRÉFACE

Marly-le-Roi est certainement une des communes de France les plus curieuses à étudier à tous les points de vue, si ce n'est la plus curieuse.

Au point de vue de l'ancienneté, beaucoup de communes sont aussi vieilles, mais combien peuvent présenter une charte originale aussi vénérable que celle des Archives Nationales, remontant à l'année 697? Au point de vue historique, est-ce que la maison de Montmorency, qui posséda la baronnie de Marly pendant sept siècles, n'est pas la plus noble du monde entier? Quelle histoire que celle de la maison des comtes de Champagne, qui la tenait à fief pendant deux cents ans!

Au point de vue de la splendeur, quelle commune aurait la prétention d'avoir jamais possédé un château comparable à celui de Louis XIV, des jardins pouvant rivaliser avec ceux de Marly, des effets d'eau approchant de ceux que l'on pouvait admirer dans les bosquets de Louveciennes ou de Marly, enfin des œuvres d'art réunies avec plus de goût et plus de profusion?

Après des périodes tranquilles, Marly a traversé des phases terribles; Marly a tout vu: des guerres sans merci, la guerre de Cent Ans, la plus désastreuse de toutes celles qu'il a subies; les temps calamiteux de la Fronde et les dures années des règnes de Louis XV et de Louis XVI; mais il a vu aussi le règne du plus grand monarque que la terre ait porté. Louis XIV, dont le règne dure soixante-dix ans, a été, durant de longues années, le maître incontesté de l'Europe, et Marly, alors dans sa splendeur,

voyait des fêtes incomparables : bals, feux d'artifice, comédies, etc. Tout ce que le génie de l'homme peut créer, Marly l'a vu pendant près d'un siècle. Enfin, ce qu'il a encore pu contempler avec stupéfaction, c'est la disparition soudaine de toute cette féerie, dont il ne reste plus que le souvenir, et que nous essayons de faire revivre dans ces pages.

Si Marly n'a aucune ruine à montrer, il a mieux que cela : il a des archives assez complètes et qui ont été jusqu'ici dédaignées des érudits. Personne ne les a fouillées, à l'exception de deux ou trois curieux, qui ont eu le courage de les dépouiller et y ont rencontré des documents offrant un intérêt de premier ordre.

Que de personnages historiques, que de familles dont les noms sont inscrits dans ces vénérables registres ! Que de noms célèbres, mais aussi que de noms oubliés ! On y rencontre les signatures des personnes les plus titrées, des rois, des princes et princesses du sang, etc., à côté de celle du plus modeste laboureur.

En tournant les feuillets de ces précieux volumes conservés à la Mairie, on ne peut se défendre d'une certaine émotion, surtout lorsque, comme nous, on est né dans le pays et qu'on y a longtemps vécu. Ces feuillets vous parlent ; vous revivez avec eux les années écoulées, et vous songez que d'autres viendront un jour accomplir une besogne semblable à la vôtre et qu'ils éprouveront les mêmes sensations.....

Notre tâche est finie : nous avons rassemblé ici tout ce que nous avons pu trouver, laissant à de plus habiles le soin de parachever l'œuvre commencée.

L'histoire *complète* de Marly reste à faire et à refaire (1), et nous n'apportons qu'une pierre à l'édifice ; mais nous n'avons aucune prétention, nous savons qu'on n'a jamais dit le dernier mot. Nous réclamons l'indulgence des lecteurs, qui, s'ils ne nous connaissent pas personnellement, connaissent du moins notre nom, familier depuis plus de soixante-dix ans à tous les habitants. Nous leur présentons notre travail comme un souvenir de plus, nous estimant trop heureux si nous pouvons faire naître chez quelques-uns les émotions que nous avons nous-même ressenties en poursuivant nos recherches.

Marly-le-Roi, 1904.

(1) Nous avons négligé l'*histoire des Seigneurs de Marly* et l'*histoire du château de Louis XIV*, qui demanderait à être faite jour par jour, tant les changements s'y succèdent avec rapidité. En 1902, M. Narjoux exposait au Salon des Champs-Élysées une restauration du château de Marly, qui lui valait une médaille de 3e classe ; mais il aurait dû indiquer la date exacte de sa reconstitution, car les plans des logements s'y transformaient aussi vite que les bassins et les bosquets, sous la main capricieuse du maître.

HISTOIRE DE MARLY

PREMIÈRE PARTIE

MARLY AVANT LOUIS XIV

Nous habitions Marly, le plus gai des villages, plein de grands souvenirs et de frais paysages.....

ANDRÉ THEURIET.

(*Revue des Deux Mondes*, décembre 1859).

MARLY PRÉHISTORIQUE

Nous n'avons pas la prétention de faire l'étude géologique du sol de Marly, qu'on peut trouver dans les ouvrages d'Élie de Beaumont, de Belgrand et de M. de Lapparent. Nous dirons seulement que le bas Marly repose sur une couche d'argile servant de fond à une nappe d'eau.

Aux époques *pliocène* et *quaternaire* un violent courant d'eau, respectant sur sa droite le coteau de Belleville et la butte Montmartre, se frayait une large trouée, bornée à gauche par la ligne des hauteurs de Châtillon à Marly, sans laisser debout en avant autre chose que le tertre du Mont Valérien.

Plus tard, après l'abaissement des eaux, la Seine fit naître les trois boucles de Gennevilliers, de Chatou et d'Achères. Les collines de Saint-Cloud, Luciennes, Marly, Saint-Germain, Poissy, nous montrent la direction suivie par l'énorme masse d'eau.

A l'âge de pierre, la Seine couvrait la plaine du Vésinet, de Chatou, de Croissy et s'appuyait sur le coteau convexe de Bougival. Plus récemment, un rû, indiqué sur les cartes, descendait du vallon de Marly et venait se jeter dans la Seine à l'endroit qui devint le Port de Marly.

Ce rû dut même avoir une certaine importance, puisque nous le voyons faire tourner la roue d'un moulin à eau, près de Saint-Fiacre, quelque temps avant que Louis XIV achète les terrains de Marly. Il devait donc être plus volumineux au huitième siècle et avant, bien que le régime des eaux ne paraisse pas avoir sensiblement changé depuis plus de douze cents ans.

Le lieu dit *les Grandes Terres*, plateau admirablement situé, dominant le cours de la Seine, qui, aux temps préhistoriques, avait en cet endroit plus de 6 kilomètres de largeur, renferme des vestiges importants de ces temps reculés (1). A notre avis, les *Grandes Terres* n'ont jamais dû être couvertes d'une végétation luxuriante par la raison que, dans la plus grande partie du plateau, la couche d'humus est peu épaisse. Il est vrai que, sur le penchant du vallon de l'Étang, le parc de Grand-Champ offre quelques beaux bosquets, mais encore sont-ils bien exposés et plus abrités que sur le plateau. Néanmoins, nous doutons qu'il y ait jamais eu dans les *Grandes Terres*, alors même qu'elles faisaient partie de la forêt d'Yveline, des chênes comparables aux beaux arbres de la forêt actuelle.

Les pierres taillées et polies qu'on a pu trouver en grand nombre dans ces parages sont conservées au Musée de Saint-Germain, qui nous offre également des spécimens de haches et d'ébauches de haches recueillis à Marly (salle II, vitrine 9, P.).

Déjà, vers 1715, au port de Marly, à mi-côte, près de la maison de feu M. Alexandre (?), on trouvait des cercueils de pierre qui contenaient de grands corps (Lebeuf).

Vers la fin de 1847, un paysan, voulant arracher une pierre qui depuis longtemps le gênait dans ses travaux agricoles, découvrit un monument mégalithique, une *allée couverte*, renfermant des ossements, dans un champ appelé le *Mississipi*, non loin du lieu dit la *Tour aux Païens*, dans les *Grandes Terres*. Une commission fut envoyée de Versailles par les soins du préfet de Seine-et-Oise, M. Aubernon, prévenu par le maire de Marly.

M. Boisselier, son président, fit un rapport, qui est inséré dans le tome III des *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, 1853, et dont l'original est toujours enfoui dans les dépôts du *Comité des monuments historiques*.....

Au commencement de 1848, une excursion géologique remontait la route du Port-Marly, sous la conduite de M. Élie de Beaumont, qui avait entendu parler des récentes découvertes. Comme nous regardions, mon

(1) Belgrand. P. Guégan. *Etude sur l'habitat de l'homme le long des rives de la Seine et de l'Oise*. Versailles, 1891, in-8, pièce.

père et moi, passer ces voyageurs, M. Élie de Beaumont s'avançant vers nous, nous pria de le conduire à l'endroit où avaient été faites ces fouilles dont on causait un peu à Paris. On escalada le coteau et, deux minutes après, on examinait avec étonnement les énormes morceaux de grès mis à découvert. Malheureusement pour la science, ce qui se passait alors à Paris était autrement intéressant qu'un monument, même préhistorique, et le Musée de Saint-Germain n'existait pas. De plus, il y a cinquante ans, des ossements n'avaient encore qu'un rapport éloigné avec la *géologie*, et le monument fut plutôt un objet de curiosité que d'étude. Le propriétaire du champ, après avoir attendu quelque temps, combla les fouilles, nivela son terrain, le rendit à la culture ordinaire, et il ne fut plus question ni de *dolmen*, ni *d'allée couverte*. Voir les *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, tome X, année 1874. PAUL GUÉGAN DE LISLE. *Recherches préhistoriques*, p. 386.

Depuis, en 1878, on découvrit au lieu dit le *Cher-Arpent*, au nord de l'Étang-la-Ville, un autre monument mégalithique, composé de trois chambres de 18 mètres de long, renfermant plus de cinquante squelettes. On avait fait encore, à différentes époques, des trouvailles : au lieu dit les *Lampes*, deux cercueils en pierre ; aux lieux dits les *Graviers*, les *Villebenestes*, la *Tour aux Païens*, le *Champ des oiseaux*, des pierres taillées.

C'est donc aujourd'hui un fait acquis, que Marly peut être considéré comme une station préhistorique, dont les fouilles n'ont pas été faites avec assez de méthode pour amener des résultats importants.

M. P. Guégan affirme avoir trouvé des vestiges de forteresse romaine à Marly et à Mareil-Marly.

LOCALITÉS PORTANT LE NOM DE MARLY EN FRANCE

Le nom de Marly est assez fréquent en France. Nous relevons, en effet, dans le *Dictionnaire des Postes*, de 1902, les noms suivants :

Marly (Aisne), arrondissement de Vervins . .	867	habitants.
— (Charente).	5	—
— (Dordogne)	2	—
— (Eure-et-Loir).	25	—
— (Nord), arrondissement de Valenciennes.	2.424	—
Marly-la-Ville (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise.	845	—
Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), arr. de Versailles.	1.491	—
Marlys (les) (Haute-Savoie)	19	—
Marly-sous-Issy (Saône-et-Loire), arr. d'Autun.	509	—
Marly-sur-Arroux (S.-et-L.), arr. de Charolles.	591	—

En somme, il existe dix villes, villages, hameaux ou bourgs, variant comme population de 2 à 2.424 habitants, portant le nom de Marly. Marly-le-Roi n'est que le second comme importance, venant avec mille habitants de moins que Marly, du département du Nord.

NOMS LATINS DES LIEUX SITUÉS A L'ENTOUR DE MARLY A DIFFÉRENTES ÉPOQUES

Marly-le-Roi. — Mairilacus (697), Marleium (1087), Marletum, Marliacum (1202) Malliacum, Malletum, Meliiacum.

L'Etang-la-Ville. — Stagnum (1150), Stannovilla (1626), Stagnum juxta les Neffliers, Stagnum Villæ.

Louveciennes. — Novitianæ (neuvième siècle), Lupicenæ (treizième siècle), Mons Lupicinus (862), Lupicernæ (1).

Fourqueux. — In Filcusas (neuvième siècle), Fulcosium (douzième siècle), Fulcosa (treizième siècle), Fourqueusa.

Bougival. — Beudechisilovalle (697), Buchivallis (1240), Bougivallis (quatorzième siècle), Bachivalle (1458), Burgivallis.

Rocquencourt. — Roccon curtis (691), Rocconis curtis (862), Roquencuria (2).

Rennemoulin. — Ranæ molendinum (1208).

Saint-Nom-la-Bretesche. — Breteschia (treizième siècle), Ecclesia sancti Nummi de Bretis sive de Berthecia (quinzième siècle), Bretesca, Breteschia, S. Nonnius, S. Nunnius.

Saint-Germain-en-Laye. — Lida (1020) (3) Ledia (onzième siècle), S. Germanus (1124), S. Germanus in Laya ou de Leja (1124).

Versailles. — Versaliæ (1095), Versailliæ.

Cruie ou Crouye (Forêt de). — Creua (neuvième siècle), Crocidis (onzième

(1) Je crois, dit M. Longnon, que Louveciennes est le lieu désigné dans un fort ancien document (*Gesta abbatum Fontenellensium*, de 840 environ), sous le nom de Novitianæ, qui a dû faire en français Nouveciennes, puis Louveciennes, par dissimulation de l'*n* ; comme Luternay, commune de Louvancourt (Marne), au dixième siècle, s'appelait Nocturniacum, d'où Nuternay, puis, par dissimulation, Luternay.

(2) Rocco était patrice de Thierry III (677, diplôme). Rocquencourt, cité dans une charte de 691 (K. 14 AN.), est situé dans le territoire de Paris avec Francourt et Tussonval.

(3) Cette date prouve que Marly est plus ancien que Saint-Germain et que le vieux château de Marly remontait au moins aussi haut que le vieux château de Saint-Germain. Germain, le vingtième évêque de Paris, en 555, meurt en 576 ; et après sa béatification, son nom aurait été donné à un endroit de la forêt de Léda (Laye) alors que Marly existait déjà.

L'église de Saint-Vincent et de Saint-Germain-en-Laye fut fondée, en 996, par Robert. Vers 1020, Henri Ier concède à l'église de Paris une *abbatiola* à Saint-Germain-en-Laye, dédiée à Notre-Dame et lui fait don de Feuillancourt et de deux autels situés dans le territoire de Poissy; à Orgeval, de l'autel de Trécy, territoire du Vexin ; de l'autel de Borrant, territoire du Beauvaisis, et de l'église de Sainte-Marine, à Paris, dans l'Ile de la Cité. Il donne en outre au *præsul* 4 arpents de vigne. Il est vraisemblable que l'église de Marly existait à cette époque. (LEBEUF, *Saint-Germain-en-Laye*. — *Gall. Christ.* t. VII, Instrum. 32.

siècle), Croa, Creia (douzième siècle), Cruia (1220), Cruye (1226). Devient sous Louis XIV, la forêt de Marly.

(H. Cocheris, *Dictionnaire des anciens noms des communes de Seine-et-Oise*, Paris, 1874, in-8.)

DIFFÉRENTS NOMS DE MARLY-LE-ROI

697 (25 avril) Mairilacus (fundus).
Douzième siècle : Marly-le-Châtel ; Marly-le Bourg.
1681 (27 mars), Marly (réunion des deux paroisses).
1695 (27 janvier), Marly-le-Roy.
1794 (9 septembre, 9 vendémiaire, an III) Marly-la-Machine.
1814 (17 avril), Marly-le-Roi.

Mairilacus fut le premier nom de Marly conservé sous les Mérovingiens, les Carolingiens, les Capétiens, jusqu'au moment où, Hervé de Marly ayant permis de construire l'église du Haut-Marly ou de Marly-le-Chastel, celle-ci fut érigée en paroisse, c'est-à-dire au douzième siècle. Il y eut alors deux paroisses à Marly, qui fut divisé en Haut-Marly ou Marly-le-Chastel, et en Bas-Marly ou Marly-le-Bourg.

Cet état de chose dura jusqu'à Louis XIV, qui réunit les deux paroisses, en 1681 (27 mars). Marly reprit alors son nom tout court de Marly, ou Marli, jusqu'au mois de janvier 1695, où nous rencontrons le nouveau nom de Marly-le-Roy dans cet acte de décès (1) : « Décédé au chasteau de *Marly-le-Roy* y estant après avoir reçu l'extrême-onction, le sieur Michel Roger, chef du gobelet du Roy (48 ans), transporté de l'église de Marly en celle de Saint-Germain-en-Laye, en présence de son beau-frère, Laurent Gourlade, écuyer de la bouche du Roy. »

Le nom de Marly-le-Roy subsiste dans les actes jusqu'au 9 septembre 1794 (9 vendémiaire an III), où les registres de l'état civil de la mairie nous montrent pour la première fois le nom nouveau de la commune : Marly-la-Machine.

Ce dernier nom persiste jusqu'au 17 avril 1814, ainsi qu'en témoigne la délibération suivante du Conseil municipal : « Aujourd'hui, dimanche 17 avril 1814, les membres de cette assemblée, véritablement émus du bonheur dont va jouir la France sous une constitution dictée par le génie et garantie par un prince connu pour ses hautes qualités, se permettent

(1) Registres de l'église, paroisse de *Marly-le-Roy* (Mairie). On pourrait peut-être ponctuer la phrase de cette façon : Décédé au chasteau de Marly, le roi y estant, après avoir été. Mais nous préférons rapporter *y estant* au sieur Michel Roger parce que le nom de Marly-le-Roy commence à être inscrit dans les actes à cette date.

de former un second vœu, particulier aux habitants de cette commune, pour qu'il soit permis à cette commune de reprendre son véritable nom de Marly-le-Roi au lieu de Marly-la-Machine. » (Registres des délibérations du Conseil municipal. — Mairie de Marly-le-Roi (1).

LES SEIGNEURS DE MARLY

Une histoire des seigneurs de Marly a été publiée par A. Maquet. Elle ne concerne que les seigneurs de Marly-le-Châtel.

Nous avons laissé de côté toute cette partie de l'histoire de Marly, travail à refaire en entier, que nous pouvions complètement négliger et qui demanderait, à lui seul, un volume important.

L'histoire des seigneurs de Marly est indissolublement liée à celle des seigneurs de Montmorency, et il nous aurait fallu ajouter un second volume à Duchesne.

Néanmoins, nous ne pouvions passer sous silence des personnages qui ont joué un rôle aussi important dans l'histoire de la petite commune. La baronnie de Marly subsiste depuis 997 jusqu'à 1669, c'est-à-dire pendant 700 ans, *dans la même famille*, ce qui n'est pas commun.

Le dernier des Montmorency, Mathieu, mourait à Paris, en 1826, emportant avec lui un nom illustre pendant *mille ans !*

N'y a-t-il pas là de quoi justifier nos recherches ? Beaucoup des questions abordées paraissent insolubles, mais ce n'était pas une raison pour ne pas essayer de les résoudre, du moins en partie. Telle est celle des fiefs relevant des seigneurs de Marly.

FIEFS RELEVANT DES SEIGNEURS DE MARLY

Il est très difficile, sinon impossible, d'énumérer exactement tous les fiefs qui relevèrent des Montmorency, seigneurs de Marly, aux différentes époques, parce que nous les voyons constamment acheter, vendre ou échanger des terres, faire des dons et des fondations en faveur de

(1) Le 11 mars 1815, nouvelle prestation de serment par les membres du Conseil municipal et les officiers de la garde nationale.

25 août 1816. — Inauguration du buste du roi, reçu à l'entrée de l'Eglise par le clergé, et de là porté en face, à la Mairie. « Ce beau jour d'éternelle mémoire pour la commune a été terminé par une illumination générale et une danse publique dont la commune a fait les frais. »

6 août 1822. — Bénédiction d'une croix au hameau de Demonval réuni à Marly. Cette croix existe encore.

telle ou telle abbaye, ou même de particuliers. Ils devaient être considérables, à en juger par les noms de ceux que nous connaissons. Au quinzième siècle, en 1449, dans un aveu de Philippe de Lévis aux seigneurs de Montmorency, nous apprenons que 24 fiefs ressortissaient alors de Marly-le-Chastel (Z^2 1310-11, AN.).

Voici les noms des fiefs que nous avons pu relever.

Attichy (Aisne, canton de Laon);
Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise, canton de Poissy);
Ecouen (Seine-et-Oise, canton de Pontoise);
Épinay (Seine, canton de Saint-Denis);
Franconville (Seine-et-Oise, canton de Montmorency);
Groslay (Seine-et-Oise, canton de Pontoise);
Hérouville (Seine-et-Oise, canton de l'Ile-Adam);
Valmondois (Seine-et-Oise, canton de l'Ile-Adam);
Maffliers (Seine-et-Oise, canton de Pontoise);
Magny-l'Essart (Seine-et-Oise, canton de Chevreuse);
Mondreville (Seine-et-Oise, canton d'Houdan);
Montreuil-le-Bonin (Haute-Vienne, canton de Vouillé);
Picauville (Manche, canton de Mère-Église);
Saint-Martin (Tarn, commune de Marsac);
Saissac (Aude, canton de Carcassonne);
Meudon, fief de Cottigny; fief de Colombier, 1564; fief de Champagnolle, 1383.
Chaillot, 1492 (Seine, Paris).
Choisy-aux-Bœufs, vers 1460 (Seine-et-Oise, commune de Vémars);
Orgeval, vers 1460 (Seine-et-Oise, canton de Versailles);
Charonne, 1455-1698 (Seine, Paris);
Croissy (quatorzième siècle, P. 2241 AN.) (Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles);
Fresne (?) 1571.
Chaignay, 1214 (Côte-d'Or, arrondissement de Dijon ?)
Moulin de Noisy, 1214 (Seine-et-Oise, canton de Marly-le-Roi);
Prunay 1218 (Seine-et-Oise, commune de Louveciennes);
Louveciennes, en partie (Seine-et-Oise, canton de Marly-le-Roi);
Bois-Bérenger (Seine-et-Oise, Rueil, canton de Marly-le-Roi);
Ile-la-Loge (Seine-et-Oise, Port-Marly, canton de Marly-le-Roi);
Bray-sur-Seine, vers 987 (Seine-et-Marne, arrondissement de Provins);
Deuil, vers 1060 (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise);
Montmagny, 1110 (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise);
Ermenonville (Oise, arrondissement de Senlis);
Neuvy-en-Beauce, 1098 (Eure-et-Loir, arrondissement de Chartres);
Yenville-en-Beauce (1098).
Gonesse (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise);
Taverny (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise);

Saint-Brice (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise) ;

Le Plessis-Bouchard (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise) ;

Gallardon (Eure-et-Loir, arrondissement de Chartres) ;

La Forêt-de-Laye (1225) (1) (Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles);

Charmentray, 1230 (Meaux [censive de] Seine-et-Oise, arrondissement de Meaux).

Maubuisson, en partie (près Louveciennes) (Seine-et-Oise, commune de Louveciennes) ;

Aulnay (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise) ;

Germainville (Eure-et-Loir, arrondissement de Dreux) ;

Meulan (mai 1226) (Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles) ;

Jouy (censive de) (Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles) ou (Eure-et-Loir, arrondissement de Chartres) ;

Vauboyen (terroir de) juin 1247 (Seine-et-Oise, commune de Bièvres) ;

Vertault (Côte-d'Or, arrondissement de Châtillon-sur-Seine).

La Seine, avant le treizième siècle, puisque à ce moment les seigneurs de Marly-le-Chastel n'avaient plus aucun droit sur la Seine, comme le prouve l'acte suivant : 1234, juin. Pierre de Marly, fils de Bouchard, reconnaît, devant Louis IX, n'avoir aucun droit sur la rivière de Seine, mais que ce droit appartient à l'église de Saint-Denis, depuis la léproserie de Charlevanne jusqu'au ruisseau de Chambourcy (Chambercio), sous Saint-Germain-en-Laye, ainsi que le droit du four à Louveciennes, propriété de l'église de Saint-Denis (2).

Enfin, nous citerons Montmorency, intimement lié à Marly depuis l'origine.

En 958, dans un diplôme de Lothaire, nous lisons : *Villa quæ dicitur Monsmorencius*. C'est la première mention que nous rencontrions de Montmorency.

En 978, les Normands (Saxons [?] et Danois) font le siège de Montmorency, forteresse située près la fontaine Saint-Valery, que le roi Robert donne à Bouchard II, en 997 (3).

Cette forteresse était, selon toute vraisemblance, en bois (comme celle de l'île Basset, sur la Seine), parce que les constructions en pierre sont très rares à cette date, comme nous l'expliquons plus loin. Telle est l'origine la plus probable de la maison de Montmorency.

Nous ferons remarquer que notre document sur Marly (697) remonte plus haut que le diplôme de Lothaire de près de trois siècles !

Aux environs de Marly, Charlevanne, qui remonte avant 846, appartenait au prieuré de Saint-Germain-en-Laye, en 1122, et dépendait de

(1) C'est le territoire de Saint-Germain, partagé avec le seigneur de Poissy, Guillaume et avec le roi, qui a toujours possédé le *castrum* depuis l'origine (1020).

(2) Le ruisseau de Chambourcy est le rû de Buzot.

(3) Dom Bouquet. *Hist. de France.*

l'abbaye de Coulombs; le prieuré de Chevaudos, dans la forêt de Marly, appartenait à Saint-Germain-des-Prés, en 1218; Louveciennes, Maubuisson étaient en partie à l'abbaye de Saint-Denis, qui y avait un four, en partie au seigneur de Marly. Le château de Saint-Germain-en-Laye était au roi, en 1020.

L'Étang-la-Ville avait des seigneurs particuliers et ne releva jamais des seigneurs de Marly à aucune époque.

En somme, nous trouvons près de cinquante fiefs, relevant de la seigneurie de Marly.

MARLY SOUS LES COMTES DE CHAMPAGNE (1172-1252)

Dans l'histoire de Marly, une des particularités, et non des moindres, est la suivante, qui n'avait jamais, jusqu'ici, été mentionnée.

De 1172 à 1252, le fief de Marly relevait des comtes de Champagne, ainsi que nous l'apprennent les *Feoda Campaniæ* (*Fiefs de la Champagne*, publiés par M. A. LONGNON, en 1902 (1).

Nous lisons dans ces curieux documents :

1172. Bochardus de Monte Moranci. Feodum est apud Marli et Ferrières. (De Meldis [Meaux].)

1200-1201. Dominus de Malli tenet ipsum a Domino Campaniæ et Ferrerias juxta Latiniacum super Maternam et ex hoc totus ligius.

1222-1243. Matheus de Marli fecit homagium ligium post ligeitatem regis et domini de Marli.

1222-1243. Boichetus de Montmorenci fecit homagium ligium salva ligeitate regis. Feodum est castrum de Marleio et tota castellaria et plura alia que idem Boichetus debet nominare.

(Boichetus est ici pour Petit Bouchard.)

1249-1252. Dominus Matheus de Marliaco tenet castrum de Marliaco.

Par quelles circonstances le fief de Marly relevait-il des comtes de Champagne? En voici, croyons-nous, l'explication, telle que nous la trouvons dans les *Obituaires*, t. I, que vient de publier M. Auguste Molinier, sous la direction de M. Auguste Longnon, Paris 1903. (Diocèse de Sens et de Paris.)

Nous lisons, pages XXII et XXIII de la préface de ce volume, à propos

(1) A. LONGNON. *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, t. I, nos 1040, 2463. 3894, 4150, 5312 et 5740; *Rôles des fiefs du comté de Champagne sous Thibaud le chansonnier*, n° 548.

de Eudes II, comte de Blois et de Champagne, mort dans un combat, le 15 novembre 1037 :

« Les mentions du comte Eudes, dans les *Obituaires* de la cathédrale d'Amiens et de la collégiale de Saint-Cloud, sont particulièrement intéressantes. Elles témoignent, en effet, non seulement des relations du fameux comte de Blois avec ces deux églises dont il fut le bienfaiteur, mais elles viennent ajouter de précieuses notions à ce que l'on savait déjà de la richesse territoriale de l'adversaire de Conrad le Salique. Le don qu'Eudes de Blois fit à l'église cathédrale d'Amiens des villages de Croissy et de Gouy-les-Groseliers, à la limite des diocèses d'Amiens et de Beauvais, est une preuve que le domaine des comtes de Blois du onzième siècle s'étendait alors dans le pays situé au nord de Beauvais, où les comtes de Champagne, leurs successeurs, avaient encore, au douzième siècle, quelques vassaux, et les libéralités d'Eudes envers l'église collégiale de Saint-Cloud permettent de supposer que ce comte possédait la terre de Marly [le-Roi] qui, au douzième et au treizième siècles, figure parmi les fiefs mouvants du comté de Champagne. »

Comment ce fief, qui aurait été donné par Robert, en 997, à Bouchard II de Montmorency (?), a-t-il pu passer, sous Louis VII, dans la maison des comtes de Champagne ?

Bouchard de Montmorency, seigneur de Brai-sur-Seine, tige de la maison de Montmorency, avait épousé Hildegarde (?), fille de Ledgarde de Vermandois (✠ après 978) et de son second mari, Thibaut Ier le Vieux et le Tricheur, comte de Blois, de Chartres et de Tours (✠ vers 978).

Ses successeurs directs furent : son fils, Eudes Ier (✠ 995) et Eudes II (comme comte de Blois), mais Eudes Ier comme comte de Champagne (✠ 1037). C'est de ce dernier qu'il s'agit plus haut, mais ce curieux problème historique sera-t-il jamais définitivement résolu ?

ERREURS HISTORIQUES SUR MARLY

La plupart des anciens auteurs ont traduit le mot *Marlacus* par Marly. C'est une erreur. Le nom de *Marlacus* est cité, en 678, dans une charte de Thierry III, dans laquelle il est question d'un traité de paix entre Thierry et Dagobert; on y lit ces mots : *Dum et episcopos... ad nostro palatio Marlaco villa jussemus advenire... Datum, medio mense septemb. annum V regni nostri, Marlaco.* (C'est la cinquième année après la mort de son frère Childéric.)

L. Dufour de Longuerue écrit à ce sujet :

« Itaque Marlacum situm fuit in agro Parisiensi, et, ut opinor, aliud

nion est a palatio Marliaco, quod Ludovicus Magnus, paucis abhinc annis instauravit, novas ibidem ædes construendo. »

Mabillon, de son côté, dans son *De Re diplomatica*, p. 229, s'exprime ainsi :

« Marlaco affine est Marliaci (Marly) nomen qui locus est modo notissimus in pago Parisiensi inter Versalias et Sanctum Germanum in Ledia positus, Ludovici Magni regiis ædibus et frequenti secessu celebratus, nec non stupendi operis machina quæ ex vicino Sequanæ alveo in proximum montem et in altissimum, ut veteres vocabant, castellum aquæ sublatæ, inde Versalias per tubos ferreos derivantur. » (*De Re diplomatica*, p. 299.)

Marlacus est-il Maslay-le-Roi, comme le prétend Lebeuf (1)? Est-ce Morlai, aux confins de la Bourgogne et de la Champagne, comme le soutiennent Pardessus et Mabillon dans un autre ouvrage? Dans tous les cas, ce n'est assurément pas Marly-le-Roi.

Cf. Mabillon, *De Re diplomatica*, lib. VI, pièce X, et *Histor. de France*, t. III, p. 693, col. 1, C. Cette erreur est prouvée par les études qu'on a faites sur la formation et la transformation des mots, sans qu'il soit nécessaire d'entrer dans des détails, qu'on trouve dans les ouvrages de MM. Longnon et d'Arbois de Jubainville.

MARLY EN 697

En 697, Marly était un petit endroit perdu dans la forêt d'Yveline, qui s'étendait sur une vaste portion de territoire, dont nous connaissons approximativement les limites. Cette immense forêt fut donnée, presqu'en totalité, par Pépin, en 768, à l'abbaye de Saint-Denis (D. Bouquet, *Historiens de France*, t. V, pp. 707, 708) (2). Marly s'est donc trouvé, à cette date, compris dans une possession de l'abbaye de Saint-Denis.

La forêt d'Yveline, nommée dans la donation de Pépin *Æqualina silva*, puis *Equilina Foreste*, *Aquilina sylva* (huitième siècle), était originairement limitée, au nord-ouest, par la ligne de hauteurs qui part de Septeuil (Seine-et-Oise, arrondissement de Mantes) et de la rivière de Vau-

(1) Malay-le-Roi se dit Massolacus (A. Longnon), Marly sur Arroux se dit Marliacus, comme Marlieux (Ain).

(2) Cf. Grég. de Tours. *Hist. de France*, t. II, p. 387, note K. Nous disons *presqu'en totalité*, parce qu'il y avait des *réserves* que le roi avait données à des églises comme Notre-Dame-d'Argenteuil, ou à des monastères comme Saint-Maur-des-Fossés et à d'autres (Lebeuf). La Celle-Saint-Cloud avait été donnée par Vaudremer à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, vers 700 (A. Longnon). Et notre contrat prouve que l'abbaye de Saint-Vincent et Sainte-Croix (plus tard Saint-Germain-des-Prés) était propriétaire dans le pays plus de soixante-dix ans avant l'abbaye de Saint-Denis.

couleur, suivant une direction nord-ouest-sud-est; sa limite septentrionale dépassait Neauphle-le-Château, en sorte qu'elle ne devait faire qu'un avec la forêt de Laye et englober conséquemment la forêt de Cruie, ou de Marly. Elle s'avançait certainement jusqu'à la voie romaine de Lutèce à Genabum (Orléans) et renfermait la forêt qui reçut plus tard le nom de Palaiseau, de l'habitation royale qu'avaient en ce lieu les Mérovingiens. Enfin, elle s'avançait jusqu'au voisinage d'Étampes.

Cette forêt fut scindée en plusieurs parties différentes, dès le douzième siècle et même avant, comme cela devait forcément arriver, grâce au développement de la population et surtout à l'activité de l'Église. En effet, les défrichements furent dûs, pour une bonne part, aux moines de l'abbaye des Vaux de Cernay, fondée en 1118, dans le val de Bric-Essart. Dès cette époque, le territoire sur lequel s'éleva Cernay-la-Ville, présentait un vaste essart, *Essartum Roberti*, devenu par corruption Saint-Robert. Telle partie de la forêt d'Yveline ainsi séparée contenait, en 1511, 200 arpents. Une autre, voisine de l'abbaye des Vaux de Cernay, la forêt de Vaindrin, en contenait, à la même époque, 300, etc.

Aujourd'hui, il ne reste plus que des morceaux fragmentaires de cette marche forestière, tels que la forêt de Rambouillet, celle qui a conservé le nom de forêt d'Yveline et toutes les autres forêts de la même région. A une époque plus reculée, la forêt d'Yveline avait certainement rejoint la forêt de Bière, ou de Fontainebleau. Du reste, la Gaule du Nord n'était qu'une vaste forêt au moment de l'arrivée de César.

Il est impossible de dire à quelles époques eurent lieu ces fragmentations de la forêt, ni quand l'abbaye de Saint-Denis se vit forcée d'aliéner toutes ces différentes portions de son immense territoire. Le fait est que cette abbaye, à un moment donné, au huitième siècle, se trouvait être un des plus grands propriétaires fonciers des environs de Paris, et qu'elle possédait tout le territoire de Marly (1).

Dans la suite, nous verrons des fragments de ce territoire passer à d'autres maisons religieuses, et la célèbre abbaye de Saint-Denis se trouvera peu à peu dépouillée de toutes ses possessions dans cet endroit (2).

Marly, à son origine, c'est-à-dire au septième siècle, se trouve donc entouré complètement de bois, que les habitants commencent à défricher petit à petit, dans la partie nord, c'est-à-dire du côté qui descend vers la rivière, sans qu'on ait jamais eu besoin de remonter vers le sud plus haut

(1) Sauf les possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et des autres monastères antérieures à l'acte de Pépin.

(2) A. Maury. *Les Forêts de la Gaule*. Paris, 1869.

que la forêt actuelle (1). Et il en fut de même pour toutes les localités des environs.

Le sol fertile de la France et l'emplacement même de la plupart de nos villes et de nos villages ont été conquis presqu'en entier sur les forêts.

Un chroniqueur du onzième siècle déclare que deux éléments sont indispensables pour un monastère, l'eau et la forêt. Il en était de même depuis longtemps, depuis toujours, pour les endroits habités. Aussi, que d'avantages retirait le paysan du voisinage de la forêt et de la proximité de l'eau ! Toute l'histoire de Marly est contenue dans ces deux facteurs. La forêt protégeait le paysan contre le froid, le vent, l'ennemi ; elle lui livrait un sol rapidement fertilisable par l'écobuage, la combustion des taillis et des souches. L'abondance des sources et la fraîcheur des futaies faisaient naître des prairies naturelles excellentes. Le bois de charpente, nécessaire à la construction des maisons, était fourni par le défrichement ; le bois de chauffage et la feuillée, le miel, le fruit sauvage et le gibier, enfin la glandée pour les porcs (ressource fondamentale du paysan) par la forêt restée debout. (Flach, *op. cit.*, pp. 144-145.)

Marly date de plus de douze cents ans.

Le plus ancien document authentique dans lequel soit mentionné le nom de Marly, est un contrat d'échange conservé aux Archives nationales sous la cote K³, n° 12³, daté de Bougival, le 25 avril 697. Nous avons offert aux communes de Bougival et de Marly-le-Roi un fac-simile de cet acte sur parchemin, avec lecture en latin et traduction en français. Faut-il faire ressortir la valeur et l'importance de ce document remontant à l'époque dite mérovingienne (2) ?

Les actes des rois mérovingiens sont au nombre de 37 originaux seuseulement, dont 36 aux Archives nationales et 1 à la Bibliothèque nationale. (Havet.) On possède, en France, des papyrus depuis Clotaire II, en 625, jusqu'à Clovis III, en 692. Le plus ancien document sur parchemin remonte à l'année 671, c'est-à-dire à vingt-six ans seulement avant celui où il est question de Marly (3).

(1) Il est probable qu'après la donation de Pépin, en 768, les habitants dépendirent de l'abbaye à un titre quelconque, mais nous savons, par le contrat d'échange, qu'en 697 il y avait, à Marly, des hommes *libres*.

(2) Cet acte, publié par A. Teulet dans la *Biblioth. de l'Ecole des Chartes* (t. II, p. 568), avait été retrouvé par lui dans la reliure d'un vieux registre de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, conservé à la Bibliothèque Nationale ; mais il avait déjà été publié auparavant par D. Bouquet et il était connu de Dom Bouillard, qui a traduit Mairilacus par Maurillac, dans son *Histoire de Saint-Germain-des-Prés*.

(3) Sur l'époque dont il s'agit, sur le septième siècle, les documents sont excessivement rares. A part Grégoire de Tours et Fortunat, la chronique de Frédégaire, tous antérieurs d'un siècle au moins, nous ne trouvons plus rien jusqu'à Charlemagne, cent ans plus tard. Il y a là une lacune que rien ne peut combler : c'est même ce qui donne à notre document une valeur inestimable.

Marly(-le-Roi) n'a jamais eu de palais royal sous les Mérovingiens, ou du moins on n'en trouve aucune description ni aucune mention dans les quelques documents du septième siècle, ni dans les documents postérieurs.

Nous ne trouvons pas non plus trace de *concile* à Marly, comme on l'a avancé sans preuve. Au reste, nous chercherions vainement où aurait pu être situé ce *palatiolum* royal à Marly, où nous ne connaissons aucun emplacement capable de contenir des constructions quelconques ayant pu recevoir un roi et sa suite, ni même les membres d'un concile, si modeste qu'il fût.

En effet, il ne faut pas songer à chercher cet emplacement d'un palais, en bois, non en pierre, du côté du Parc ou de l'abreuvoir qui ne formaient alors qu'un vaste marais.

Tout le haut Marly était couvert de bois et les pentes en étaient plus escarpées qu'elles ne le sont aujourd'hui, une des conséquences de l'habitation de ces pentes ayant été leur adoucissement. On peut s'en rendre compte en étudiant les jardins que borde la route de Saint-Cyr. On y rencontre des différences de niveau de plus de 6 mètres. Ce sont de véritables gradins énormes comme ceux de la propriété Gramont, qu'on aperçoit de la rue de Saint-Cyr. Le château ou *castrum* se dressait au haut d'une pente abrupte de trois côtés. Est-ce que le nom de rue *Crève-Cœur*, rue que nous avons escaladée dans notre jeunesse, n'est pas déjà un indice significatif? (1848). Il en existe encore un tronçon dans la rue de Saint-Cyr, qu'on doit faire disparaître avant peu. Cette rue débouchait derrière l'église : on peut ainsi se rendre compte de la pente. Il ne reste plus à considérer que le côté de la plaine des Grandes Terres, mais si on a retrouvé en cet endroit des restes de monuments mégalithiques, on n'y a jamais rencontré la trace de substructions pas plus que de sépultures mérovingiennes.

Le seul cimetière de Marly était alors, et depuis les temps les plus reculés, situé près de l'église, sur la place du Chenil actuelle. De plus, ce que nous nommons, plus loin, le « berceau de Marly » était déjà forcément habité. Nous sommes donc convaincu que jamais la royauté mérovingienne n'a songé à Marly pour y établir un *palatiolum*.

Si les rois des premières races sont venus à Marly, ils y ont été amenés par les hasards de la chasse, comme Louis XIII, qui, suivant le *Journal* d'Héroard, son médecin, ayant été surpris à la chasse à Marly par une légère indisposition, s'y serait reposé quelques instants dans la chambre d'un homme du pays, sans qu'on sache lequel. Le roi retournait ensuite coucher à Saint-Germain.

Nous ne parlons pas ici des rendez-vous de chasse, des *loges*, qui pouvaient se trouver dans la forêt.

Marly existait donc à la fin du septième siècle et, peut-être, depuis assez longtemps; il avait un nom et ce nom nous est parvenu ; mais rien ne nous autorise à avancer qu'il y ait jamais eu, à Marly, ni palais, ni concile.

APRÈS LA CONQUÊTE

Après avoir été désigné sous le nom de la peuplade qui l'occupait (Parisii), le territoire avait été partagé en parcelles qui portaient le nom de leurs nouveaux propriétaires.

Quand et comment eut lieu ce partage ? Nous l'ignorons, mais nous connaissons d'une façon certaine le nom du propriétaire gallo-romain : Mairilus, ou Marilus qui avait là un *fundus*.

On trouve les surnoms Maryllus, Marillus, dans Sénèque le rhéteur ; on connaît aussi les dérivés Marillina et Marilio.

Le *fundus* et la *villa* sont deux termes corrélatifs. *Fundus* est la portion du sol qui forme une exploitation agricole appartenant à un propriétaire déterminé. *Villa* est le groupe de bâtiments où le propriétaire du *fundus* se loge et qui servent à l'exploitation.

Il n'y a pas de *fundus* sans *villa*, ni de *villa* sans *fundus*. Sans la *villa*, le *fundus* se nomme *ager*, ou *locus*. Sans le *fundus* la *villa* est désignée sous le nom d'*ædificium*.

L'introduction du *fundus* et de la *villa* en Gaule date de la conquête romaine. Avant César, il existait des *oppida* (César dit *urbes*), des *vici*, mais pas de *fundi*.

La division du sol de la Gaule en *fundi* date probablement de l'introduction du cens sous Auguste, en l'an 27 de notre ère. Les noms de lieux en *acus* provenant de *gentilices*, quand un *i* les précède, sont ceux du premier propriétaire. Les noms en *villa*, *cortis*, *vallis*, *mons*, comme Irminonis villa (Ermenonville), Rocconis cortis (Roquencourt), Beudichisilovallis (Bougival) etc., appartiennent à la conquête germanique et sont *postérieurs* ; alors plus de *census*, plus de *fundi* (1).

A la fin du régime romain en Gaule, vers le quatrième siècle, les populations augmentent et prospèrent, et le christianisme fait son apparition dans les campagnes. C'est à ce moment que se forment les paroisses et il est probable que le bourg de Marly fut une des premières paroisses des environs de Paris (2).

(1) D'Arbois de Jubainville. *Le fundus et la villa en Gaule*, Paris, 1886-87. *Dérivés en* acus *de surnoms romains. Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, par d'Arbois de Jubainville et Dottin. Paris, 1890.

(2) Cf. Imbart de la Tour, *Revue historique*, 1898. (*Les paroisses rurales*.)

Mairilacus (Marly), domaine ou *fundus* de Mairilus (1), est une petite agglomération de demeures plus ou moins rustiques, huttes ou cabanes. Elle est située dans un vallon, sur le flanc d'un coteau, et enclavée dans la forêt d'Yveline.

Notre document nous fournit les noms de trois propriétaires à Marly : un personnage important, Adalric (2), puis Bertin et Ansbert, propriétaires dans le pays, probablement cultivateurs ou colons, d'origine saxonne ou germanique, sans compter l'abbaye de Saint-Vincent et de Sainte-Croix, représentée par son dixième abbé, Vaudremer. Il nous prouve ensuite que l'abbaye, comme Adalric, illustre personne, avait le droit de « tenir, posséder, vendre, donner et échanger » la vaste pièce de terre, d'environ 24 arpents (?), qu'ils échangeaient mutuellement, et, en outre, que l'abbaye était déjà propriétaire important dans le pays puisqu'elle possédait tous les champs riverains de la pièce échangée (3).

Adalric savait-il écrire ? Dans tous les cas, il n'a pas signé avec les membres du clergé et les autres témoins. Vaudremer est *abbé*, par conséquent à la tête d'une abbaye qui est celle de Saint-Vincent et Sainte-Croix. Baldoald est également abbé sans que nous ayons pu trouver de quelle abbaye. Notre-Dame-de-Coulombs ne possède pas les noms des abbés avant 930. (L. Merlet, *Cart. de l'abbaye de Coulombs.*) En 697, l'abbé de Saint-Denis, le sixième, se nommait Chaînon. Il y avait bien d'autres abbayes : Tussonval, dont l'abbé, en 697, se nomme Magnoald; Saint-Corneille de Compiègne, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Martin de Pontoise, Châlis, Chelles, Saint-Père de Chartres, dont on ne connaît le nom d'aucun abbé avant 940, du Val, près de Pontoise, de Saint-Pierre-de-Vierzon, etc., mais nous ignorons à laquelle il faut attribuer l'abbé Baldoald (4).

Rien ne s'oppose à ce que Léodon, Adrirulfus, Bettolinus, Frumoaldus, Audromardus et Martin ne soient les noms de témoins *laïques* de Marly ou de Bougival, mais ce n'est pas probable parce qu'ils savent écrire leurs noms. Néanmoins, par les croix des signataires, religieux ou clercs, nous avons la preuve que Marly était chrétien.

(1) Le suffixe *acus* signifie propriété de... domaine de...

(2) Adalricus *comes* est cité dans un diplôme du 28 février 693 parmi les neuf autres comtes attachés à Clovis III, et, en 699, 14 mars, parmi les trois comtes attachés à Childebert III. Il y a donc de grandes probabilités pour que ce soit l'illustre personnage cité dans notre document.

(3) Ce contrat a lieu avant la donation de Pépin à l'abbaye de Saint-Denis. La forêt d'Yveline n'était donc pas encore concédée par le roi, puisque Bertin, Ansbert et Adalric semblent bien les maîtres du sol (?). Peut-être ce territoire, dont une partie devait appartenir à l'abbaye de Saint-Vincent et de Sainte-Croix (Saint-Germain-des-Prés) forma-t-il une *réserve* dans la donation. Les documents sont muets à cet égard. Il dut y avoir, dans la suite, de nombreux démembrements.

(4) Félibien. *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis.*

L'acte en question nous prouve encore que le territoire était divisé entre différents propriétaires ; qu'il y avait, outre les établissements religieux importants, des particuliers possédant des champs qu'ils cultivaient pour eux-mêmes. L'homme libre était bien propriétaire du sol comme il l'est encore actuellement, avec cette seule différence que les impôts se nommaient le *cens*.

« Au moyen âge, dit M. Henri Sée (*Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, 1898), les populations rurales étaient très étroitement fixées et comme rivées au sol. Le plus souvent, ce sont les mêmes familles, qui, pendant des siècles, se perpétuent sur le domaine seigneurial ; de père en fils, on cultive la même parcelle de terre, la tenure des ancêtres, qui est devenue comme le patrimoine du paysan. Tel est le phénomène général, l'un des traits les plus saillants de la société au moyen âge. »

Il est plus que probable que les paysans du temps de Childebert III ressemblaient, en beaucoup de points, à ceux du commencement du dix-neuvième siècle, tout paradoxal que cela puisse paraître. Ils naissaient, vivaient, travaillaient, se reproduisaient et mouraient, à Marly, à moins qu'une cause accidentelle, une guerre, une invasion, une épidémie ne les forçât à quitter leur foyer. Nous en acquérons la preuve en étudiant les sept derniers siècles, pendant lesquels nous voyons, à Marly, des familles apparaître, se développer, puis disparaître. Pour n'en citer que quelques exemples, nous nommerons les Scourjon, les Chappelain (du treizième au dix-septième siècle), dont il ne reste plus aucun descendant à Marly et dont les noms remplissent les registres pendant 400 ans et plus.

Le plus ancien Guitel, souche certaine de tous les Guitel actuellement à Marly ou dans les environs, était jardinier à Saint-Germain-en-Laye sous Henri IV ; au quinzième siècle, il y a à Marly des Catutelle, et ces familles existent encore à Marly et dans les environs.

Pour donner une idée de leur amour du foyer, de leur attachement au lieu de leur naissance où étaient situées leurs terres, nous ajouterons que nous avons connu, dans notre enfance, vers 1845, des habitants qui n'avaient jamais quitté Marly, pas même pour aller à Paris. Vers la même année, sur 1.200 habitants, Marly comptait près de 20 vieillards, âgés de soixante-dix-neuf ans au moins, hommes ou femmes.

Pourquoi n'en aurait-il pas été de même, toute proportion gardée, en 697 ? Cette vie végétative a été, croyons-nous, de tous les temps et de tous les climats tempérés.

La population de Marly était composée d'habitants du *pagus*, de *pagani*, paysans, et il est certain que l'endroit avait été choisi, comme nous l'avons dit plus haut, à cause de la proximité des bois et de la pré-

sence de l'eau bonne à boire, ainsi, du reste, que tous les emplacements des villes, de Paris en particulier, situé, forcément, au confluent de la Seine et de la Marne. On pourrait même conclure de là que les premiers lieux habités furent situés, non seulement à proximité de l'eau et des bois, mais sur le bord des fleuves et aussi au creux des vallées ou des vallons.

Marly, Louveciennes, Bougival, Roquencourt lui-même sont parmi les plus vieilles localités des environs ouest de Paris, antérieures à Montmorency, à Saint-Germain, à Versailles et à bien d'autres.

Ceci dit, sans préjudice de la désignation onomastique des lieux, qui prouve, comme nous l'avons vu plus haut, la plus grande ancienneté de Marly.

A Marly, à côté du village, dans le vallon nommé 1000 ans plus tard, le fonds de la Rogerie, se trouvait un vaste marécage. Ce marais était formé par les sources descendant des collines boisées environnantes et existant encore. Il y avait, en outre, à proximité, des mares abondamment pourvues d'eau provenant des mêmes collines. Une des sources existe toujours et alimente un lavoir, dit de Saint-Thibaud (treizième siècle). Une mare située beaucoup plus haut, à côté de l'église actuelle, et nommée mare du Verderon, a été comblée à l'époque où l'on a percé la route de Saint-Cyr (1849). C'était vraisemblablement un ancien reste des eaux qui remplissaient les fossés du château-fort. Nous savons que déjà au quatorzième siècle elle était privée de poisson. Mais y avait-il donc du poisson dans ces marais et dans ces mares ? Ce n'est pas impossible. Dans la suite, au dix-septième siècle et après, les maisons importantes, celle de Blouin, entre autres, à Marly, possédaient un *vivier*, mode que la rapidité des transports du poisson de mer et d'eau douce a fait abandonner.

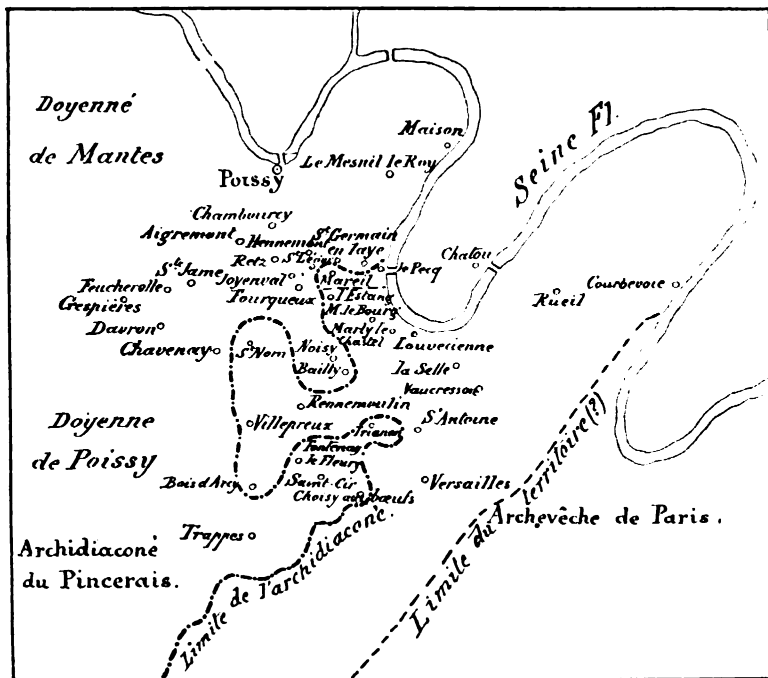
La mare du Verderon occupait l'emplacement de la grille d'entrée de la propriété de M. Sardou et n'était séparée du mur du cimetière que par une petite bande de terre assez étroite, qui avait appartenu, sous Louis XIV, au curé-prieur de Marly, Cottin.

En 697, Marly faisait-il partie de ce qu'on a désigné sous le nom de *domaine royal ?* Évidemment non, si ce nom n'apparaît, comme on le prétend, qu'après Hugues Capet ; mais il était compris, néanmoins, dans le domaine échu à Childebert III (roi depuis mars 695 jusqu'à sa mort, 14 avril 711), ainsi qu'en témoignerait au besoin le contrat d'échange cité plus haut.

Marly était situé dans le territoire du Pincerais, autrement dit, dans un district dont le chef-lieu était Poissy. Nous ferons remarquer en passant que le nom de Poissy (Pisciacum) désigne un endroit où était établie une *pêcherie*. C'est le même nom, du reste, en français, que *Fécamp* (1).

(1) Fiscannum. Fish, poisson.

Marly n'était donc pas dans le territoire de Paris. Le document de 697 nous apprend qu'il y avait alors un *fisc*, dont le siège était vraisemblablement à Poissy. Les monnaies du fisc, à cette époque, portent ces mots : *ratio fisci*, administration du fisc. Malheureusement, si nous connaissons l'existence d'une monnaie du fisc à Limoges, nous n'avons pas encore trouvé de pièces de monnaie de l'administration du fisc à Poissy. Le fisc, connu depuis Auguste, et d'importation gallo-romaine, devait



Partie N. O. du Pincerais.

exister en Gaule avant l'introduction du christianisme. Il y avait alors deux administrations, une administration du domaine appartenant au roi, et une administration du domaine ecclésiastique (1). C'est cette dernière qui va nous aider à rétablir la délimitation du Pincerais.

Nous trouvons, en effet, dans le carton K 53, pièce 12, aux Archives nationales, une liste des paroisses de l'archidiaconé du Pincerais, au 1er mai 1382.

Cette liste comprend environ 163 noms de localités, qui ont en général conservé leur importance relative, à l'exception de quelques-unes, telles que Maisons-sur-Seine, Saint-Cyr, Anet, etc., dont le développement s'explique facilement. Jaillot a publié, en 169(?), une carte de cet archidia-

(1) Maurice PROU. *Catal. des monnaies mérovingiennes.* Paris, 1892, in-4.

coné, mais les limites ne coïncident pas exactement avec celles de ce qu'on appelle Pincerais, dès 690, année où ce nom se trouve mentionné. En effet, l'archidiaconé ne comprend pas Marly, Roquencourt, la Celle, Rueil, Lévis ni même Courbevoie, détachés du territoire du Pincerais pour être réunis aux diocèses de Chartres ou de Paris. On trouvera une description complète du Pincerais dans le *Polyptique d'Irminon*, édité par GUÉRARD, t. I, pp. 78-80. Sur l'archidiaconé, voir *Pièces inédites du règne de Charles VI*, t. I, pp. 24, 25, 26. DOUET D'ARCQ. Mareil a toujours appartenu au Pagus Parisiacus.

Le Pincerais s'étendait de Sorel, à l'ouest, à Courbevoie, à l'est, et de Moissons et Monceau les boues, au nord, jusqu'à Mitainville, au sud.

Les lieux les plus importants du Pincerais étaient, suivant la taxe payée en 1382 *pour le fait de guerre* :

Mantes, ville et faubourg......	1.020 fr. 1/2.	Aujourd'hui :	7.032	habitants.
Poissy......................	120 francs.	—	6.432	—
Maule-sur-Mauldre...........	120 —	—	1.267	—
Gueneville (Guerville).........	105 —	—	733	—
Neauphle-le-Vieux...........	100 —	—	486	—
Rony (Route de Rosny).......	102 fr. 1/2	—	37	—
Epone......................	95 francs.	—	972	—
Trappes....................	92 —	—	965	—
Montfort....................	84 —	—	1.516	—
Mézières....................	77 —	—	921	— etc.

Et les plus rapprochés de Marly :

Bailly......................	13 francs.	Aujourd'hui :	384	habitants.
Noisy......................	5 —	—	653	—
Trianon....................	13 —	—	néant.	

L'explication des différences entre la taille et le chiffre de la population est très facile. Ainsi :

Saint-Cyr qui paie alors........	14 francs,	a aujourd'hui :	3.641	habitants.
Maisons-sur-Seine..............	36 —	—	6.432	—
Anet........................	48 fr. 1/2	—	1.431	—

Mais on voit que Noisy, par exemple, était très peu habité. Ces comparaisons ne manquent pas d'intérêt.

SITUATION ADMINISTRATIVE DE MARLY

Le territoire parisien, ou *civitas Parisiorum*, avait été divisé entre les trois frères de Caribert, en 567, en trois *pagi*, bornés par les limites naturelles formées par la Marne et la Seine. Ces trois pagi furent dans la suite des divisions ecclésiastiques et formèrent : 1° l'archidiaconé de Paris, entre la Marne et la Seine, rive droite; 2° l'archidiaconé de Brie, entre les deux cours d'eau, la Marne (rive gauche) et la Seine (rive droite), et enfin 3° l'archidiaconé de Josas, sur la rive gauche de la Seine.

Dans la suite, ces trois pagi devinrent deux comtés :

Pagus Parisiacus : 1° le Parisis, grand archidiaconé de Paris;

Pagus Castrencis : 2° le Châtrais, ainsi nommé de Châtres, aujourd'hui Arpajon, qui comprenait les archidiaconés de Josas et de Brie.

L'archidiaconé de Josas renfermait deux doyennés, celui de Montlhéry et celui de Châteaufort.

Marly dépendait du doyenné de Châteaufort, dans l'archidiaconé de Josas, et cet état de choses exista jusqu'à la Révolution. (A. LONGNON, *La Gaule au sixième siècle*) (1).

EMPLACEMENT DE MARLY EN 697

Suivant nous, la partie habitée du *Mairilacus fundus*, ou Marly, était située à Marly-le-Roi, sur l'emplacement limité par la rue Bazin, la place de la Vierge (le carrefour), le rue Rachel et la rue du Chenil. C'est certainement ce pâté de maisons, qui en compte actuellement dix-huit, qui constitue le *berceau de Marly*.

Il n'y avait alors ni chevaux, ni bestiaux, à l'exception des porcs, par conséquent ni écuries, ni remises, ni étables, qui occupent une certaine surface. Le cheval était rare et fort apprécié puisqu'il se payait plus cher qu'un esclave, et les bestiaux étaient fort cher (2). Les maisons étaient des huttes, des cabanes, des granges, des toits à porcs.

C'est là le seul emplacement très approximatif mais possible de Marly. Les chemins menaient dans la forêt, à la rivière et, dans la suite, à Lou-

(1) Marly était dans les seize prieurés du doyenné de Châteaufort qui étaient tenus de fournir les herbes odoriférantes, *pigmentum*, destinées à joncher le sol de la cathédrale, du XIIIe au XVe siècle. (Lebeuf, supplément de F. Bournon, p. 4.)

(2) Cf. d'AVENEL. *Hist. econom.*, Paris 1898, t. IV. En 840, un bœuf coûte 86 s. 6 d. (34 fr. 43; en 852, un mouton 4 d. (1 fr. 34); en 854, un porc, 1 et 2 s. (6 fr. 08). En 1202, le vin coûte 6 fr. 08 l'hectolitre; etc. Ces sommes sont relativement élevées et sont applicables aux environs de Paris.

veciennes et à l'Étang. Marly-le-Châtel n'existait pas et Saint-Germain non plus.

Combien y avait-il d'habitants? Nous l'ignorons, mais, en nous aidant du Polyptique d'Irminon, qui date de Charlemagne, un siècle plus tard, nous pouvons supposer qu'il devait y avoir de 50 à 60 habitants au grand maximum, en comptant 20 feux de 3 personnes, chiffre peut-être exagéré, à cause des serfs qui n'avaient pas d'enfants (?)

LA PREMIÈRE ÉGLISE DE MARLY

Du cinquième au sixième siècle, l'Église était devenue toute-puissante, et les monastères s'étaient développés rapidement. En 697, il y avait dix-huit ans que saint Léger, l'évêque d'Autun, canonisé, était mort dans les supplices (678), victime de son rival Ébroïn, et ait dû laisser des souvenirs dans le pays, si tant est que ce fût lui qui ait donné son nom au lieu dit *fonds de Saint-Léger*, près de Saint-Germain-en-Laye. A notre avis, cette légende ne s'appuie sur aucune base sérieuse, et dom Pitra, l'historien de saint Léger, n'en dit pas un mot. La première église était située à côté du village, c'est-à-dire dans le potager de la propriété du Chenil, le long de la rue du même nom, et le cimetière était, suivant l'habitude, placé à côté de l'église. Ce cimetière occupait la place du Chenil et fut acheté, en 1702, par Louis XIV.

L'église se trouva, dans la suite, englobée dans le monastère, ou prieuré, et c'est encore dans le voisinage que se trouvait l'*Hôtel-Dieu* de Marly. Les anciennes églises des environs remontent, d'après le Pouillé de 1767, de Denis géographe, aux époques suivantes :

NOMS	PATRONS	ERECTION	NOMBRE de communiants	COLLATEURS
Nanterre (Namptodurum)	Saint-Maurice.	VIe siècle	1.240	Abbé de Ste-Geneviève.
Rueil (Rotolium).	St-Pierre, St-Paul.	VIIe —	1.500	L'Archevêque de Paris.
Louveciennes (Lupicenæ).	St-Martin, St-Blaise.	X^e —	130	—
Bougival (Burgivallis).	La Vierge, St-Avertin.	XIIe —	300	—
L'Etang-la-Ville (Stagnum villæ).	Notre-Dame.	XIIIe —	200	—
Marly-le-Roy (Marliacum regium).	St-Vigor, St-Thibaud.	XIIIe —	500	Le Roy.

Ces lieux sont par ordre d'importance de communiants, par conséquent de population : Rueil, Nanterre, Marly, Bougival, l'Étang et

Louveciennes ; et par ordre d'ancienneté d'église : Nanterre, Rueil, Louveciennes, Bougival, l'Étang et Marly. Mais il ne faut pas oublier que l'église de Saint-Étienne et de Notre-Dame de Marly avait disparu à cette date (1767) et qu'elle devait remonter presque aussi haut que les plus anciennes. Quant à Saint-Vigor, nous connaissons la date exacte de sa fondation par Hervé.

L'église de Marly-le-Bourg, certainement la plus vieille des deux églises de Marly, était de date fort ancienne. S'il y avait eu une paroisse à Marly, à l'époque du contrat d'échange, il est probable que le nom du curé (presbyter) y eût été mentionné, à moins que le nommé Chramlenus, cité dans l'acte, n'ait été le représentant du clergé dans cet endroit ; mais à quel titre ?

Sous Hugues Capet (987), Marly était dans le *duché entre Seine et Loire*, nom que les historiens modernes ont traduit par un autre qui ne se trouve pas dans les anciens monuments : *le duché de France*. Ce n'est qu'après l'avènement de Hugues Capet à la couronne qu'il s'appela le *domaine royal* (?) (1).

Mais le territoire de Marly appartenait déjà aux Montmorency puisque Bouchard II, selon les historiens (997), prend le titre de Bouchard de Marly.

La terre de Marly était une baronnie, comme celle de Montmorency, et les Montmorency conservèrent cette baronnie jusqu'en 1669 (29 octobre), où elle fut saisie, *faute de devoirs non faits* sur M. le Prince (P 2242. AN) (2).

« Sous la décadence carolingienne, les châteaux des grands fonctionnaires furent désormais les refuges des populations environnantes en même temps que les centres administratifs, judiciaires, militaires des cantons où ils se trouvaient. La châtellenie fut la cellule fondamentale de l'organisation politique française. Les châtelains prirent le nom de *nobles* et de *barons*, et ceux qui possédaient plusieurs châteaux, soit dans leur domaine propre, soit dans leur mouvance, se trouvèrent par là même au premier rang. (Guilhermoz, *Origine de la noblesse française au moyen âge*. Paris, 1902, in-8.)

Cet extrait du livre de M. Guilhermoz appelle quelques explications. Les châteaux (?) des grands fonctionnaires carolingiens étaient *très peu* nombreux, et de plus, ils étaient, la plupart du temps, construits en bois.

(1) A. Rambaud. *Histoire de la civilisation française*. Paris, 1885, in-8.

(2) A. Maquet (*Histoire des Seigneurs de Marly*) ne s'occupe que des seigneurs de *Marly-le-Chastel*, et encore ignore-t-il que les Montmorency ont possédé Marly aussi longtemps.

Nous ne parlons pas des palais d'Aix-la-Chapelle, de Nimègue, etc., (1), œuvres des Gallo-romains.

Mais nous savons pertinemment que ces châteaux ne présentaient pas de défense sérieuse, à en juger par la facilité avec laquelle les Normands pouvaient s'en emparer. Ils occupèrent le palais de Nimègue, où ils se retranchèrent quelque temps, et le quittèrent en y mettant le feu. Si ces grands châteaux avaient été en pierre, on ne pourrait s'expliquer comment les Normands les incendiaient aussi facilement, ainsi que toutes les villes qu'ils ravageaient. Aussi, les voyons-nous brûler les églises, les monastères, les villes même, après les avoir pillées. Au dixième siècle, les villes franques n'étaient pas fortifiées, puisque nous ne voyons commencer les ouvrages sérieux de défense que lorsque les Normands ont déjà commis leurs ravages, et encore, la plupart du temps, ces ouvrages consistaient-ils en palissades de pieux enfoncés les uns à côté des autres. D'une façon générale, on peut avancer, sans crainte d'erreur, que les châteaux-forts n'existaient pas au milieu du dixième siècle, parce que nous n'en trouvons aucune mention dans les incursions des Normands. Jamais on ne leur voit faire le siège d'un château particulier. Les constructions en pierre étaient elles-mêmes très rares : la preuve en est que la plupart des ponts que nous connaissons étaient en bois (2) et que, quand ils étaient défendus, ils l'étaient par des tours en bois, comme nous le montre le siège de Paris. Il est vrai que la tour dont il s'agit avait un soubassement en pierre. Mais que de difficultés éprouve Charles le Chauve pour construire des ponts en pierre ! Il lui faut faire des réquisitions d'hommes spéciaux, de maçons (latomi), de terrassiers amenés quelquefois de fort loin, et encore, malgré toute sa bonne volonté et tous les ordres donnés, n'arrive-t-il pas, la plupart du temps, à achever l'œuvre entreprise. Il est à peine question, à cette triste époque, de construction de châteaux-forts, et il est excessivement difficile de se faire une idée de ce que pouvait être, à cette date, une ville comme Paris, par exemple, renfermée dans l'île de la Cité, avec quelques rares bâtisses élevées sur la rive droite. Sur la rive gauche, se trouvaient les ruines

(1) C'est en bois que furent bâtis la plupart des châteaux jusque vers la fin du dixième siècle (Flach, *op. cit.*, p. 83, t. II). Il est bien entendu qu'il ne nous reste aucun vestige de travaux de cette époque, quoi qu'on dise. En 862, devant les incursions normandes, Charles le Chauve ordonnait à ses comtes de fortifier leurs châteaux (ce qui prouve qu'ils ne l'étaient pas), mais en 864, nous le voyons ordonner de démolir ces travaux de défense. Et les Normands étaient toujours là. Comment ! Ne voit-on pas Charles le Gros les autoriser à ravager la Bourgogne, chose qui dépasse notre imagination ! Comment juger de semblables agissements avec nos idées modernes ?

(2) A l'exception de ceux qu'avaient construits les Romains et qui, la plupart du temps tombaient en ruines, personne n'étant capable de les relever.

des Thermes et des abbayes, dont les églises étaient loin d'avoir l'importance qu'elles eurent dans la suite. Il n'y a jamais eu de Palais des Thermes. Le Palais était dans la Cité et les Thermes tombaient en ruines à l'époqne des invasions normandes.

Les Normands emportaient en Danemark des poutres brûlées de la toiture de Saint-Germain-des-Prés et une barre de bois fermant une porte de Paris. On comprend qu'ils pouvaient brûler les toitures et les portes, mais encore, ne passaient-ils pas leur temps à renverser des murailles très rares alors. C'est ce qui explique comment, après une absence de quelques années, ils trouvaient, au retour, tous les dégâts commis par eux auparavant, complètement effacés, les pays relevés et leur permettant de recommencer à enlever les provisions de bouche et les trésors des églises. Car nous voyons bien qu'ils s'en vont chargés de dépouilles, mais ces dépouilles ne pouvaient consister qu'en blé, en farine, en vin, en bestiaux, en fourrage, etc.. en objets sacrés et même en livres de piété, puisqu'un Nantais parvint à sauver une Bible en s'échappant de leurs mains, et que cette Bible fut longtemps conservée dans la cathédrale de Nantes.

En général, la population, à cette époque, à Marly, en particulier, vivait du produit de ses récoltes dans une confiance et une tranquillité relatives, sans songer à se défendre, puisque les Normands arrivent toujours comme un ouragan imprévu, procédant par surprise et massacrant tous les êtres vivants qui du reste n'opposent, dans les commencements, qu'une très faible résistance et se laissent égorger comme des moutons. Elle n'avait aucun chef pour la défendre, et les troupes, levées par les grands, étaient plutôt des bandes mal aguerries et mal armées, sans tactique, que dans les commencements, les Normands mettaient facilement en déroute.

Il ressort donc que nous ne connaissons que fort peu de châteaux seigneuriaux avant la fin du dixième siècle. Bouchard de Marly avait peut-être une demeure à Marly, mais il n'avait pas de château, et c'est assurément un seigneur de la famille des Montmorency, un cadet, qui construisit, vers le commencement du onzième siècle, à Marly, sur le sommet du coteau, le castrum ou château-fort, dans lequel nous trouvons installé, en 1060, un Hervé de Marly, qui avait reçu en apanage le fief et par conséquent la baronnie de Marly (1). Ce seigneur héritait donc de l'église Notre-Dame, qui existait déjà dans le bourg de Marly et qu'il

(1) Nous ne savons sur quoi se fonde M. Bonnet pour avancer que le partage en deux branches de la maison de Montmorency et de Marly n'aurait eu lieu qu'à la mort de Bouchard, en 1226. *Croissy-sur-Seine*. Paris, 1895.

donna aux moines de l'abbaye de Coulombs, en même temps qu'il accordait 2 arpents de terre, *contigus au fossé de son château*, pour construire une nouvelle église, ce qui prouve la préexistence de celle du Bas-Marly, ou de Marly-le-Bourg, et ce qui prouve encore que cette église n'appartenait auparavant à aucune abbaye, mais bien au seigneur, puisqu'il peut en disposer comme il le fait (1087) (1).

Voici, du reste, la donation d'Hervé :

1087. — Quoniam, sicut ait Salomon, generatio vadit, et generatio prælerit; Ego, Herveus de Marleio, et uxor mea, Agnes, Burcardus quoque filius meus, regni cœlestis adipiscendi gratiâ, do Sanctissimæ Dei genitrici Mariæ et monachis sibi Christoque Columbis famulantibus, de hereditate meâ Ecclesiam de Marleio cum rebus omnibus ad eandem Ecclesiam pertinentibus jure perpetuo possidendam, duobus canonicis obeuntibus qui inibi Deo servire videntur, etc. Do etiam duos terræ arpennos, vallo castri mei *contiguos*, ad alteram construendam Ecclesiam. Si quis vero meorum hominum, servus aut liber, burgensis aut miles, quod ad feuum meum pertineat loco sancto ædificando contulerit aliquid, et hoc quoque libentissime annuo, Agnes quoque uxor mea filiusque meus Burchardus. Actum apud Sanctum Dyonisium anno ab Incarnatione Domini MLXXXVII, indictione V. Testes adfuerunt ipse Herveus de Marleio, Agnes uxor ejus, Burchardus filius, Raredus de Lusarchiis. (Duchesne, *Hist. de Montmorency. — Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Coulombs.*)

L'église d'Hervé fut bâtie sur un terrain *contigu au fossé* du château. Ce terrain était-il extérieur ou intérieur? Il était *intérieur*, si l'on accepte la théorie, exposée plus loin, de M. Flach. Le cimetière aurait, dans ce cas, été compris dans l'enceinte du château, ainsi que le *marché d'en haut*.

Hervé donne 2 arpents de terre. Un arpent, en admettant la mesure de l'arpent carolingien, suivant Dureau de la Malle et Guérard, de 12 ares 69 centiares, ou 1.269 mètres carrés, c'est donc, environ : 2.538 mètres carrés qu'Hervé donne à ses vassaux (2). L'église actuelle mesure 750 mètres de superficie, tandis que l'ancienne, modifiée et agrandie, ne mesurait que

(1) Ainsi, en 1122, Louis le Gros résolut de construire un *castrum* à Charlevanne (Karolivana, Carolivenna, *la Chaussée de Bougival*). Comme ce lieu appartenait au prieuré de Saint-Germain-en-Laye, dépendant de l'abbaye de Coulombs, Louis le Gros abandonna son projet et donna au prieuré les dîmes et revenus qu'il avait à Charlevanne. (Merlet. *Hist. de l'abbaye de Coulombs*). Sainte-Marie, de Bougival ne fut fondée qu'en 1186. Nous relevons, dans l'acte de Louis VI, parmi les témoins, du côté des moines, un Giraume de Marly (Luchaire, *Actes de Louis VI.*)

(2) Nous ne pensons pas que l'arpent fût aussi important que l'indiquent les deux auteurs nommés ; quelle nécessité, en effet, de donner une aussi vaste étendue de terrain ? Peut-être le cimetière était-il compris dans la donation ?

370 mètres carrés environ. L'église moderne est donc deux fois plus grande que l'ancienne.

L'autorisation de construire une église sur les terrains offerts par Hervé prouve qu'il n'y avait pas de chapelle particulière dans le *castrum*.

L'église fut donc construite *dans* l'enceinte. Cet Hervé de Montmorency, en même temps qu'il *aumônait* à l'abbaye de Coulombs l'église du bourg de Marly et donnait deux arpents de terre pour en construire une seconde, demandait à tous ses hommes, serfs ou libres, bourgeois ou chevaliers, de donner à l'abbaye telle portion de leurs biens qu'ils jugeraient à propos pour subvenir à cette construction.

Il y avait donc alors, à Marly, ou plutôt sur les terres du seigneur de Marly, des chevaliers, des bourgeois, des hommes libres et des serfs.

« Le château qui succède à la villa, écrit M. Jacques Flach, était-il bâti sur une hauteur, le donjon et les fossés le protègent sur les côtés accessibles. L'enceinte extérieure s'étend en contre-bas. On l'appelle la *basse-cour*. C'est là que les habitants amènent leurs animaux, leur mobilier et se réfugient eux-mêmes en cas de guerre.

« Le château, forteresse élevée pour résister aux invasions, pour exercer le brigandage, ou pour soutenir les guerres féodales, eut *son église* qui devint le centre d'une paroisse : la population circonvoisine s'y rattache. L'intérêt du châtelain et de ses hommes d'avoir les denrées en abondance et à bon compte fait instituer *dans le château* un marché hebdomadaire.

« Mais les bourgs se multiplient dans le rayon de défense du château-fort. Souvent ce sont des corps religieux qui, en vertu d'une concession du châtelain et de concert avec lui, font l'entreprise de ces créations et deviennent seigneurs du bourg créé. Bien plus, des couvents, des prieurés surtout, sont fondés dans le voisinage de châteaux et font naître ainsi des bourgs francs ecclésiastiques contigus au bourg seigneurial. » (*Les Origines de l'ancienne France*, dixième et onzième siècles. Paris, 1893, t. II, p. 84, 85, 301, 302, 305.)

N'est-ce pas là l'histoire de Marly avec Marly-le-Chastel et son église consacrée à Saint-Vigor, et de plus son marché, dit le *marché d'en haut*, primitivement installé *dans* le château et restant sur une place du village, auprès de l'église, après la démolition du vieux château, jusqu'au dix-huitième siècle ? Ne voit-on pas la séparation des deux Marly, dont l'un devient effectivement un bourg ecclésiastique : Marly-le-Bourg, et l'autre un bourg seigneurial : Marly-le-Chastel ? Marly-le-Chastel, dont l'église de Saint-Vigor relève seule de l'abbaye de Coulombs, et Marly-le-Bourg avec son prieuré de Saint-Étienne, relevant tous deux de l'abbaye de Coulombs ?

Avant 1087, l'église de Marly-le-Bourg était desservie par deux chanoines et appartenait au seigneur de Marly, Hervé de Montmorency, qui la donnait à l'abbaye de Coulombs, après la mort des deux chanoines (1).

En 1096, Bouchard IV, premier fils d'Hervé, confirmait la donation de son père.

Galon, évêque de Paris, de 1104 à 1116, confirme, la seconde année de son épiscopat, c'est-à-dire en 1106, vingt-neuf ans après, la donation d'Hervé.

En 1137, Louis VI confirme le don d'Hervé, mais l'acte porte des *deux églises*, ainsi que de la terre et du bourg en franchise (LUCHAIRE, *Actes de Louis VI*). L'église de Marly-le-Châtel était donc alors terminée.

En 1147-50, Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly, sur la demande de Roger, dixième abbé de Coulombs, confirme encore les donations faites à l'abbaye par Hervé, son père. L'église de Marly-le-Bourg est à ce moment consacrée à la Sainte-Trinité et à la Sainte mère de Dieu, c'est-à-dire à Notre-Dame. Cette donation comprenait les deux églises de Marly-le-Châtel et de Marly-le-Bourg, et enfin le bourg lui-même.

Dans cet acte, Mathieu reconnaît que les moines ont mis à sa disposition une somme de quarante livres, prise sur leurs revenus de Marly, pour l'aider *à relever les murs de son château*, et, de plus, qu'il ne peut percevoir, dans le bourg, aucune coutume séculière, ni prétendue exaction. Cette dernière clause prouve que Marly-le-Châtel, seul, sans l'église, relevait du seigneur, qui y jouissait de tous ses droits (MARRE, *les Seigneurs de Nogent-le-Roi et les abbés de Coulombs*, p. 27).

En 1148, Hervé de Montmorency, doyen de Notre-Dame de Paris et fils puîné de Mathieu Ier, fait don au prieuré et église Notre-Dame de Marly, de la terre et paroisse de Marly-le-Bourg.

Ce dernier document doit être une *confirmation*, puisque nous voyons plus haut, dans la confirmation de Louis VI, en 1137, qu'Hervé avait donné les *deux églises* et le bourg à l'abbaye et que le prieuré et l'église de Notre-Dame de Marly appartenaient à l'abbaye de Coulombs.

(1) La donation porte bien deux CHANOINES, et non deux MOINES. Cette distinction est importante : les moines auraient dépendu d'une abbaye, qui, jalouse de son autorité, n'aurait consenti la cession de Marly-le-Bourg que contre argent ou échange quelconque ; et Hervé n'aurait pas pu en disposer. Nous avons vu plus haut ce qui était arrivé à Louis le Gros à Charlevanne. Les chanoines relevaient de l'évêque de Paris, et nous voyons que l'évêque confirme, dix-sept ans après, la donation faite sous un de ses prédécesseurs, Gaudefroi de Boulogne, évêque de 1061 à 1095, qui y avait donné son assentiment ainsi que son archidiacre, Goslin.

Si Hervé était seigneur de Marly depuis 1042, il y avait donc quarante-cinq ans qu'il possédait cette église du bas Marly.

En 1184, Philippe-Auguste confirme la charte de Louis VI, de 1137, confirmant aux moines de Coulombs le don fait par Hervé des églises de Marly (ecclesias quoque duas de Marleio) (Lebeuf).

Il y a positivement, comme dans l'acte de 1137, les *deux églises*, ce qui prouve qu'Hervé avait bien donné les *deux*, et celle de Marly-le-Bourg et celle de Marly-le-Chastel, cette dernière indiquée, dès 1289, comme *de donatione*, à la collation de l'abbaye de Coulombs.

L'abondance de documents relatifs à cette confirmation prouverait jusqu'à un certain point l'intérêt majeur qu'y attachaient les deux partis, mais surtout les moines de Coulombs.

Dès l'origine, l'église de Marly-le-Bourg est dédiée à la Trinité et à Notre-Dame, et, peu de temps après, le prieuré est dédié à Saint-Étienne. L'église perd alors le titre de la Trinité pour prendre le nom de Notre-Dame et de Saint-Étienne. Il y avait dans l'église deux autels, un consacré à la Trinité, celui de l'église, l'autre consacré à saint Étienne, celui du prieuré.

Lebeuf dit que le titre de Saint-Étienne apparaît dès 1476, 12 juillet (nous croyons qu'il existait longtemps avant) ; et il ajoute que les habitants choisirent saint Étienne pour avoir un patron *distingué !* (1)

Ces dédicaces nous feraient supposer que cette église remonterait aussi loin dans le passé que Notre-Dame-de-Paris, consacrée d'abord, elle aussi, à saint Étienne, sans qu'on puisse préciser la date exacte, mais avant 829. Notre-Dame-de-Paris avait, comme Notre-Dame de Marly-le-Bourg, deux autels, l'un pour Notre-Dame, l'autre pour Saint-Étienne. Faut-il voir là l'explication des *deux* chanoines ?

Actuellement, l'église de Marly-le-Roi est consacrée à saint Vigor et à saint Étienne, depuis la réunion des deux paroisses.

En 1148, cette église, consacrée à la Sainte Trinité et à Notre Dame, était située *dans* le cloître des moines, ou monastère de Marly.

Un nommé Nivelon, de Thorotte, prend l'habit de moine à Marly-le-Bourg, en 1148, en présence de l'abbé de Coulombs, Roger. Il donne, à cette occasion, à l'abbaye de Saint-Germain-en-Laye, un muid de blé à prendre sur des terres qu'il possède aux environs de l'Étang-la-Ville, avec le consentement de sa femme, Béatrice. (DUCHESNE, p. 47.)

En 1206, Thibaut de Marly, par son testament, donnait 20 sous à l'église de Marly et 50 sous au prieuré, ce qui tendrait à prouver que le prieuré était plus important que l'église. Il s'agit, certainement, ici du prieuré de Marly-le-Bourg et très probablement de l'église de Marly-le-Chastel (Saint-Vigor).

(1) « ... parce que les habitants furent bien aises d'avoir un patron distingué. » LEBEUF, t. III, p. 118. Ed. Féchoz. Pourquoi saint Etienne était-il distingué ?

Le Pouillé de 1767 cite les deux patrons [ou mieux les deux autels] saint Vigor, évêque de Bayeux, et saint Thibaut, abbé, et donne le treizième siècle comme date de l'érection (1). Il ajoute, pour cette année, 1767, 620 communiants et comme collateur : le roi et non l'archevêque de Paris.

En 1317 (mars) Marly possède toujours un monastère, dont le prieur a perpétuellement toute justice, haute, basse et moyenne, en toute la terre du bourg de Marly, excepté dans l'exécution de certaines sentences du scel de la châtellenie de Marly, que le dit seigneur de Marly retient pour lui. Resang de Mansido, abbé de Coulombs (2) signe, comme témoin (Z^2, 1311, A. N.).

En 1347, le prieur de Marly-le-Bourg, procureur de l'abbaye de Coulombs, a toujours les droits de justice à Marly-le-Bourg, droits qui passèrent dans la suite (1618) aux seigneurs de Marly-le-Bourg, bien que Bossuet prétende avoir le titre de *haut* justicier à Marly-le-Bourg, Louveciennes, Ville-d'Avray et autres lieux, en novembre 1658 (Z^n, 1311, A. N.) (3).

C'est alors que vont s'abattre sur Marly les malheurs de la guerre de Cent Ans.

L'ÉGLISE DE MARLY-LE-CHASTEL

L'église de Marly-le-Chastel fut bâtie par les habitants après 1087, et existait certainement en 1137. (Voir plus haut.)

Nous avons le plan de l'église ancienne à la Bibliothèque Nationale, et il est certain que, si l'église primitive fut restaurée et rebâtie, elle resta toujours au même endroit et garda la même disposition.

Au reste, en examinant le plan avec attention, on voit qu'il dut subir des modifications, qui prouvent que l'église fut agrandie plusieurs fois, à différentes époques.

Cette église se trouvait placée presque perpendiculairement derrière l'église construite par Louis XIV, et consacrée en 1689. Elle était orientée de l'ouest à l'est.

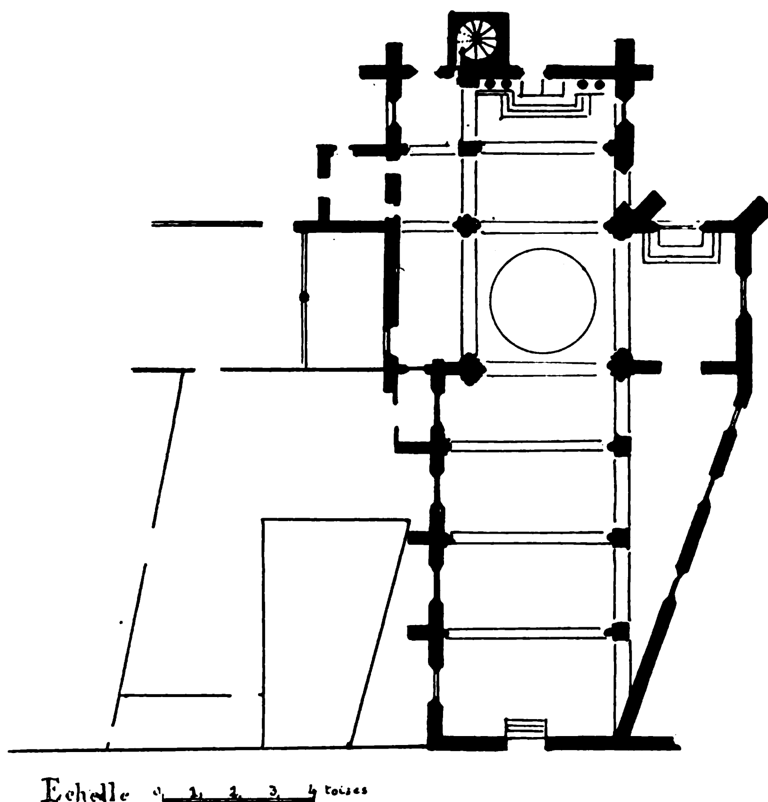
Dans le jardin du presbytère actuel se trouve un vieux mur qui pour-

(1) Nous voyons plus haut qu'on peut remonter au douzième siècle, à 1137, puisque Louis VI cite les *deux* églises.

(2) Resang de Mansido (ou de Mézidon (Calvados), Mansio Odonis) a été oublié par Merlet dans sa liste des abbés de Coulombs (1317).

(3) Voir plus loin les Seigneurs de Marly-le-Bourg. Thévin (1618). L'église Saint-Etienne fut abattue en 1679, et, en 1702, l'archevêque de Paris autorisait le transport des ossements des personnages inhumés *dans l'église*, dans le nouveau cimetière, la nuit, en présence d'un ecclésiastique de la paroisse (6 mars). *Archives du presbytère de Marly-le-Roi.*

rait bien avoir appartenu à l'ancienne église (?). Il était un des deux murs que suivait la rue Crèvecœur, prolongement de la rue des Bernouis, avant 1849, c'est-à-dire avant que la rue de Saint-Cyr fût percée. L'autre mur n'a pas changé et sert de mur de soutènement à la propriété Gramont. On sait que les églises étaient généralement *dégagées* pour per-



Église de Marly-le-Chastel (Plan. B N.)

mettre aux processions d'en faire le tour (1). On pouvait donc passer entre ces deux murs, dans la rue Crèvecœur, en 1848.

NOMINATION AUX CURES DE SAINT-GERMAIN ET DE MARLY

Le droit de nommer aux cures de Saint-Germain et de Marly avait été donné à l'abbaye de Coulombs par Robert (✠ 1031), roi de France, lorsqu'il avait construit le prieuré de Saint-Germain-en-Laye; mais les

(1) Le tour d'échelle.

revenus de ce bénéfice étaient devenus insuffisants, à la fin du dix-septième siècle, pour permettre de faire figure convenable à celui qui le possédait; aussi les titulaires ne cessaient-ils de réclamer l'union du prieuré et de la cure.

Le 3 février 1708, une transaction entre l'abbé de Coulombs et le roi cédait au domaine royal le patronage des cures de Saint-Germain et de Marly, en compensation de l'union du prieuré de Notre-Dame d'Essonnes aux menses de l'abbaye de Coulombs. Louis XIV confirmait le contrat, à Marly, en avril 1708. (J. 1042, n° 14, A. N.) (L. Merlet, *Histoire de l'abbaye de Coulombs.*)

LE VIEUX CHATEAU DE MARLY

Castrum.

Le *Castrum* existait dès 1060, si l'on en croit une légende suivant laquelle, à cette date, un chevalier formidable, Ervaud ou Hervé, demeurant au *château* de Marly, aurait entrepris de ravir la terre d'Aupec (le Pecq), appartenant au monastère de Saint-Wandrille. L'apparition du saint aurait suffi pour lui faire abandonner son entreprise (Lebeuf) (1).

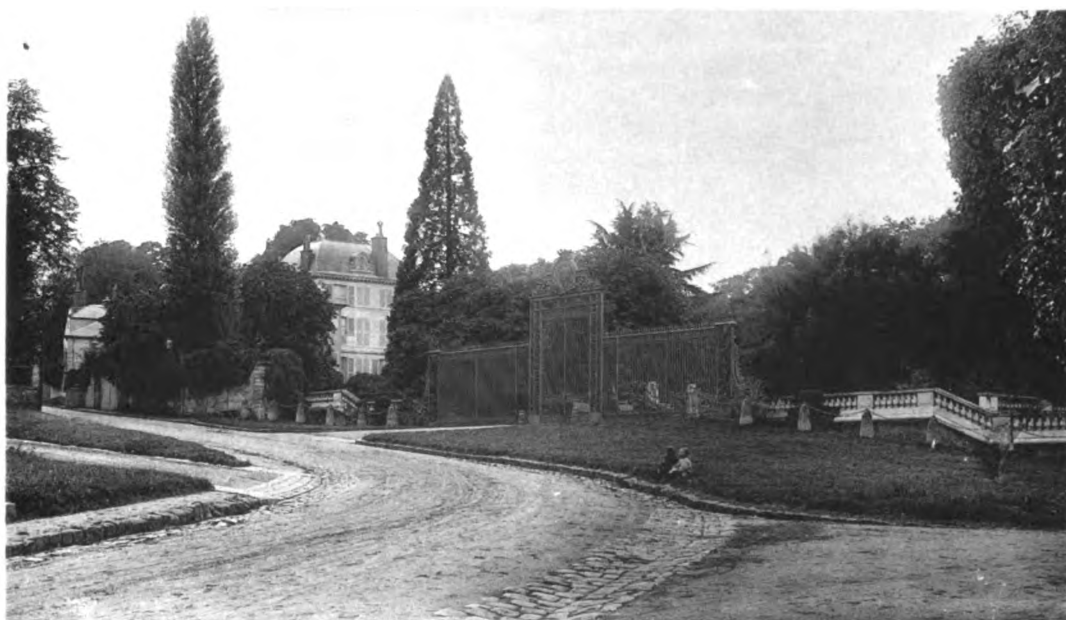
Dans tous les cas, il était bâti en 1087 et habité par Hervé Ier, deuxième fils de Bouchard III et petit-fils de Bouchard le Barbu.

L'enceinte.

La vieille église de Marly-le-Châtel, dont nous donnons le plan, était orientée de l'ouest à l'est et bâtie sur un terrain contigu *intérieurement* au fossé du château; elle s'élevait derrière l'église actuelle. Nous pouvons affirmer, avec les documents à l'appui, que les murs de l'enceinte descendaient de la vieille église vers la rue Pellerin, qu'ils longeaient, du côté en contrebas, pour remonter la grande rue et venir aboutir à la porte principale, située sur le carrefour, c'est-à-dire au côté sud de la place de l'Église qui fait face à l'église actuelle.

Entre la rue Pellerin et la porte principale, et intérieurement, se trouvaient la basse-cour et les communs, la geôle, les écuries, etc. La basse-

(1) En 1169, 20 avril au 4 avril 1170, Paris, Louis VII confirmait la transaction passée entre Thibaud de Marli et l'abbaye de Saint-Wandrille au sujet du manoir du Pecq don Thibaud s'était emparé (Luchaire, n° 572, p. 280). C'est probablement là l'origine de la légende.



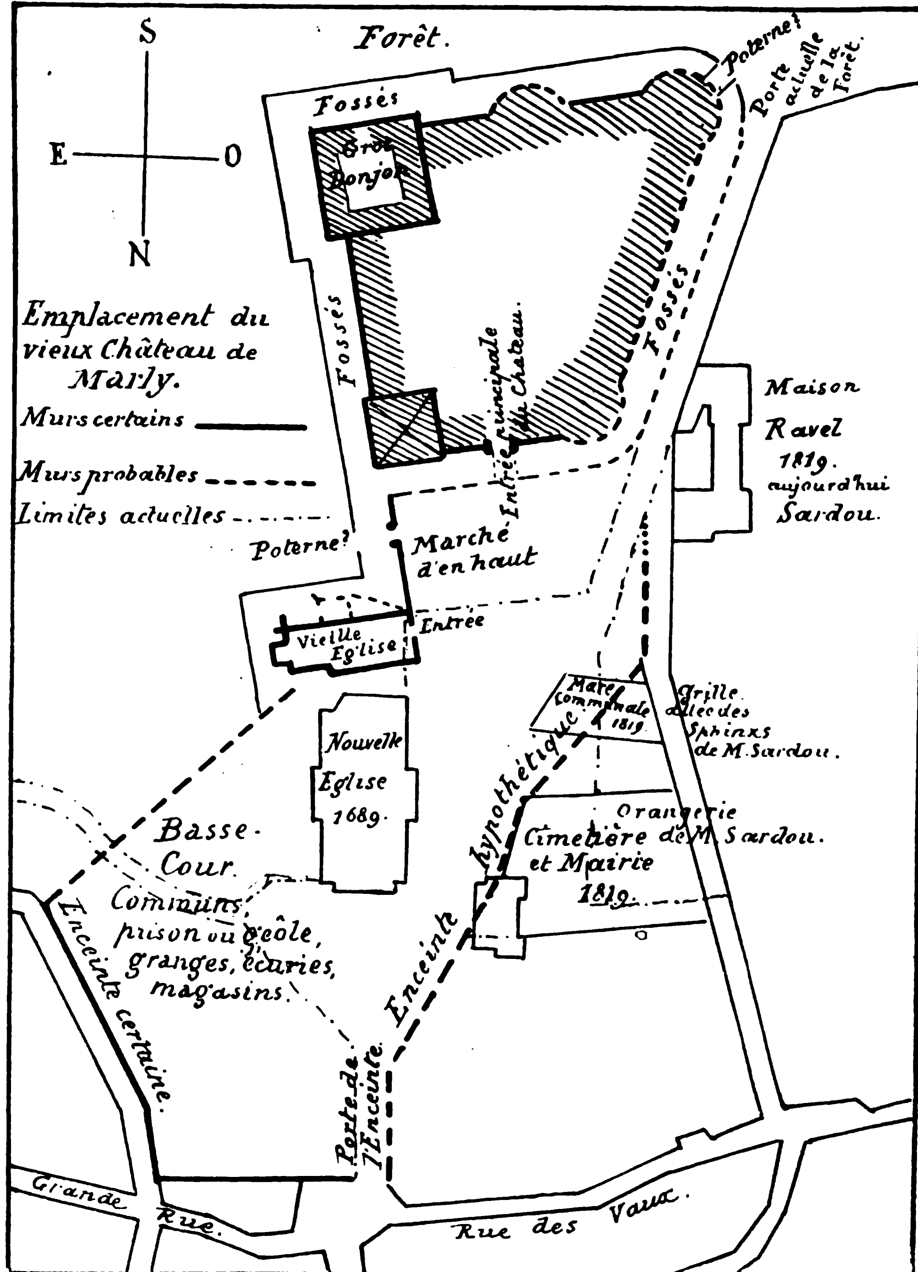
MARLY-LE-ROI. Propriété V. Sardou



MARLY-LE-ROI. Ruines du Pavillon des Offices dont Bontemps habitait le 1er étage.

Cl. Ch. Rogault.

cour se trouvait, comme l'indique son nom, en contre-bas, et c'est là que les habitants se réfugiaient en cas d'alarme avec leurs bestiaux. Exté-



Plan du vieux château.

rieurement, c'est-à-dire le long de la grande rue, les maisons des paysans finirent par s'appuyer contre les murailles de la basse-cour.

A partir de la porte principale nous perdons la trace de l'enceinte (1) pour ne la retrouver qu'autour du marché d'en haut, établi dès l'origine dans l'enceinte, et dont l'emplacement, entrée actuelle de la maison Gramont, touchait à la vieille église, comme le dit Antoine. Nous avons donc ainsi un aperçu approximatif de l'ensemble du mur d'enceinte, *à l'exception* des côtés ouest et sud en partie.

Son emplacement.

Le vieux château de Marly comprenait certainement le donjon. Or, nous connaissons l'emplacement de ce dernier par plusieurs documents qui se confirment l'un l'autre.

Le premier, le tableau de la mairie, donne la vue du donjon et de la vieille église avant la construction de la nouvelle, c'est-à-dire avant 1685-89 ; les ruines dominent de beaucoup la vieille église et sont situées sur sa gauche, à la place de la maison Gramont.

Voici maintenant la *butte du château.*

Dans le terrier de 1683 à 1698 (O^1, 3938-9, A. N.), nous lisons : « 1688. le prieur-curé Cottin possède...

2° Un quartier de terre, clos de murs et de haies vives, sis au Verderon, tenant d'un côté à la mare du Verderon, d'autre au cimetière, d'un bout à la rue du cimetière, d'autre à la *butte de l'ancien château.* »

La butte s'étendait donc alors jusque vers la mare, ce qui n'a pas lieu de nous surprendre, puisque nous savons qu'on a considérablement diminué cette butte sur la place du Verderon. C'est d'abord Louis XIV, qui commence à rabaisser le niveau du sol pour ne pas mettre l'église actuelle trop en contre-bas, et on peut voir qu'elle est encore au-dessous du sol vers le chevet; c'est ensuite Louis XV, quand il fait refaire la route, sur une longueur de près de 200 mètres, devant la maison de Mme de Vassé, c'est-à-dire devant M. Sardou. Enfin, c'est M. Sardou lui-même qui a dû faire baisser la route de plus d'un mètre, puisque autrefois on descendait trois marches pour entrer dans sa cour et qu'aujourd'hui on en monte deux.

Toute la partie occupée par sa maison est dominée par l'ancienne butte, et nous avons la preuve qu'il n'y avait aucune vieille construction

(1) Les eaux de la mare du Verderon provenaient des eaux alimentant les fossés, qui seraient descendues plus bas, si c'est elle qui est désignée comme un « étang d'environ trois quartiers, lequel est tournez en non valoir », dans l'aveu de Philippe de Lévis de 1382, alors que le vieux château tombait en ruine. Les fossés auraient donc été remplis d'eau et ces eaux auraient ainsi donné naissance à cet étang, puis à cette mare. Autrement, nous ne voyons pas où aurait pu être situé cet étang *dans* le « manoir » de Philippe de Lévis.

sur l'emplacement dont il s'agit puisque, dans les fouilles exécutées par ses ordres pour les conduites d'eau, les citernes, les sauts de loup, on n'a jamais rien trouvé que de la caillasse et du sable.

Il n'y aurait même rien d'impossible à ce que la route de la forêt suivît les murs du château, pour aboutir à une poterne, conduisant dans la forêt et que la maison de l'Épine, nom de la première maison élevée en cet endroit, eût été construite sur la limite et en dehors du mur d'enceinte.

Quant au corps du château, s'il faut en croire un jardinier qui avait eu l'occasion de remuer et de fouiller le terrain qui s'étend de la grille de la propriété Gramont à la maison, il existerait là des traces de murs, des caveaux, des substructions, que recouvrirait le gazon de l'entrée. Le château était donc probablement situé là. La porte d'entrée donnait sur le marché d'en haut, et le pied d'une tour servirait encore actuellement de terrasse, du côté sud-est, dans le jardin.

Malheureusement, nous n'avons pu nous rendre compte par nous-même de ces constatations si intéressantes pour l'histoire de Marly.

Enfin, Antoine écrit : Cet ancien château était bâty sur *le haut de la montagne*, *proche de l'ancienne église*, qui a été depuis transférée au lieu où elle est à présent, en manière d'un *fort gros donjon entouré de larges fossés*, ainsi qu'on a pu le remarquer par les anciens vestiges qui en ont été entièrement ôtés depuis quarante ans. »

Antoine avait pu voir des vestiges encore debout, en 1643, quand il venait faire baptiser son fils dans la vieille église.

L'entrée réelle du château se trouvait donc un peu plus haut que la grille de la propriété Gramont. On parvenait à cette entrée par un chemin montant qui partait de la porte de l'enceinte, sise au carrefour (place de l'Église), et qui n'était que la continuation de la grande rue vers le sommet du coteau.

A l'est, au nord, à l'ouest, des pentes rapides protégeaient l'accès du château. A l'est, la route venue de Louveciennes aboutissait vraisemblablement à une poterne, débouchant au-dessus du marché d'en haut et se confondant avec l'extrémité de la rue appelée plus tard des Bernouys, qui descendait jusqu'à la grande rue. Au nord, la basse-cour longeait la muraille, le long de la rue Pellerin et de la Grande Rue ; à l'ouest, on descendait vers les Vaux, ou dans le ravin qui se trouve à l'ouest de la propriété de M. Sardou. Le château était ainsi de plain-pied du côté de la forêt ou du côté sud.

Antoine nous parle de larges fossés ; or ces fossés devaient contenir de l'eau, et cette même eau alimenta plus tard la mare appelée Verderon, située en contre-bas.

En 1571, Jacqueline, dame de Verrigny et de Fazay, veuve de Charles de Luz, chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme de sa chambre, rendait hommage au seigneur de Marly-le-Chastel de la seigneurie de Fresne. Elle se transportait pour cela à Marly-le-Chastel *devant la grande porte* du dit chastel (Fr. 26363. B. N.). En 1575, le *concierge du château*, Jacques Pillot, sergent de la baronnie, recevait, le 23 juillet, d'Albert de Gondy une place de 4 toises sur 2 pour y bâtir une maison (carrefour de Marly). Dans un terrier de 1588, la porte du château est encore mentionnée ; elle se trouvait au *carrefour d'en haut*, ainsi que les murs de la geôle (P. 2246e A. N.). Enfin, le *portail* du château existait encore, le 12 avril 1613. (*Arch. du Presbytère*).

Pour aller dans la forêt, les habitants devaient suivre extérieurement les murailles, ce qui explique les nombreux chemins (1) qui partaient de la rue des Vaux pour aller dans les ventes du Haut-Bourdon, ou encore la rue Mondétour, qui n'était pas barrée et qui débouchait dans les bois du côté sud pour aboutir dans la *Vallée aux danses* ou la *Salle de danse*.

Dans le village, on suivait la rue des Juifs (rue Pellerin), et on se rendait dans la forêt par des chemins aujourd'hui disparus depuis longtemps, ou bien on descendait la grande rue pour pénétrer du côté de la porte du Parc. Les boucles formées par les rues Pellerin, des Jardins, Béthizy n'ont pas toujours été fermées, la preuve en est dans cette ruelle privée, bordée de murs, qui part de la rue Béthizy pour aboutir à la route neuve, dite rue de Saint-Cyr (2).

Le seigneur de Marly avait-il des voisins redoutables ? Le château le plus proche était celui du roi à Saint-Germain, et il n'y en avait ni à Louveciennes, ni à Charlevanne, ni à Rueil, ni du côté de Versailles, qui comptait au plus alors quelques habitants, hommes et femmes. Versailles n'avait que vingt-quatre paroissiens en 1461 (3).

Dans la forêt, il y avait des rendez-vous de chasse, des postes d'observation, des abbayes (Sainte-Gemme, Joyenval), ou des chapelles (Saint-Michel de Chevaudos), mais la tour de la Montjoie (4), le petit village de

(1) Nous connaissons la ruelle Bazin, la ruelle Mondétour, la ruelle qui conduit au Vaubodot, etc. Ces ruelles ont été bouchées successivement avant et depuis Louis XIV, quand les propriétés de la rue des Vaux prirent un plus grand développement.

(2) On peut voir encore une ruelle analogue à côté ; elle part de la rue de Saint-Cyr et aboutit rue Bontemps.

(3) Alliot, *Livre des visites archidiaconales*, 1902, Paris.

(4 Le P. Denifle (*La désolation des églises, etc. en France pendant la guerre de Cent ans.* Paris, 1899) parle de *la tour de l'église* de la Montjoie. Il n'y avait pas d'église à la Montjoie et la tour n'était pas un clocher. Sous Louis XIV, il y avait encore des ruines sur l'emplacement de la Montjoie. Nous lisons dans les *Comptes des bâtiments* :

« 1690, 3-17 décembre. A Jacques Loiseleur, pour le mur de clôture de la mazure de la Montjoie, pour empescher les cerfs d'y entrer lorsqu'ils sont chassez, 186 l. 15 s. 6 d.

Raye (1), etc. ne pouvaient offrir de résistance sérieuse que dans des combats où peu d'hommes étaient engagés.

La Bretesche a seule gardé, dans son nom, un souvenir un peu belliqueux : c'était une tour en bois.

Les montjoies étaient des monticules naturels ou factices qui servaient de frontières entre deux territoires et par suite d'objectifs militaires, de rendez-vous pour le *ban*. L'on y dressait des *bannières* et des étendards. Ces lieux forts étaient aussi, comme l'étymologie l'indique, des lieux saints (*mons Jovis*, mont de Jupiter, mont divin).

Le mot montjoie par lui-même n'avait pas un sens national déterminé comme cri de guerre : il fallait l'adjonction d'un nom propre qui le spécifiait :

Montjoie Saint-Denis, pour les ducs et, plus tard, rois de France ; Montjoie Saint-André pour les ducs de Bourgogne ; Montjoie Notre-Dame et aussi Bourbon pour les ducs de Bourbon ; Montjoie Saint-Georges et Notre-Dame pour les rois d'Angleterre (*Grande Encyclopédie*, GOURDON DE GENOUILHAC).

On a pu chercher et trouver dans la forêt des traces de fossés, mais ces fossés, si l'on peut suivre l'emplacement qu'ils entourent, ne sont jamais d'une bien grande longueur et ne pourraient pas, dans tous les cas, soutenir la comparaison avec l'enceinte que nous connaissons du *castrum*. Nous sommes dans la plus profonde ignorance de ce qui se passe dans la forêt avant le quatorzième siècle. En somme, le plateau de Marly a eu cruellement à souffrir pendant la guerre de Cent Ans, mais il ne put y avoir de bien longue résistance de la part de ces petits postes isolés contre les Anglais, qui disposaient de soldats nombreux, aguerris, bien nourris et surtout victorieux. Le gros de leurs forces, au quinzième siècle, était à Chartres, d'où ils partaient « à l'aventure » par petits groupes détachés de quelques « lances », et une lance compte de trois à six hommes.

On pourrait croire que la Montjoie aurait eu une certaine importance et que les habitants des pays environnants y auraient résisté assez au vainqueur, pour que, pendant l'occupation anglaise, Jean Hanford prît le titre de capitaine de Saint-Germain et *de Montjoie*, mais il y avait aussi une montjoie dans la forêt de Saint-Germain.

Dès 1382 (2), le pauvre château tombe en ruines depuis longtemps, et

« A Roland Martin, pour avoir aplani les terres au pourtour de la Montjoie, pour empescher les cerfs de passer par-dessus. »

(1) 1777, 28 mai. — Anéantissement du village de Retz et de l'église par le roi (O[1] 1497, AN.)

(2) 1382, 28 septembre. — Aveu. Philippe de Levis, escuier, sire de Florensac et de Marly-le-Chastel, reconnait tenir à fief de dame Péronelle de Villiers, femme de feu mon-

la veuve de Charles de Montmorency (1) ne le désigne plus même sous le nom de château, mais elle dit « hôtel et manoir séant à Marly-le-Chastel ». Il ne restait debout que le « gros donjon ruiné », vu par Antoine dans sa jeunesse, environ deux cent cinquante ans plus tard. Avait-il été l'objet des attaques des Anglais ? C'est possible et probable, mais nous n'en avons comme preuve que la ruine du pays.

HOTEL-DIEU DE MARLY

Nous ignorons la date précise de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Marly (2). Dans tous les cas, elle remonte au moins au douzième siècle, puisqu'en 1200, Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly, lui donnait un septier de sel à prendre sur les moines du bois de Vincennes.

En 1226 (mai), Bouchard de Marly lui faisait un don de 20 sous de rente et accordait en même temps à la léproserie de Charlevanne 10 sous.

— — — Noisy	10 —	
— — — Versailles	5 —	
à la maison de Chevaudos	10 —	(3)

Ce qui tendrait à démontrer que l'Hôtel-Dieu de Marly était beaucoup plus important que les autres maisons citées dans l'acte, et que Versailles n'avait que très peu d'importance, toutes choses probables (*Arch. de l'Hôtel-Dieu*, de 1157-1300. — Léon Brièle et Em. Coyecque, 1894, Impr. Nationale p. 94). Robert Fadet était administrateur le 1er mars 1491.

En 1265, un don de 20 sous à l'Hôtel-Dieu de Marly est inscrit dans le testament d'Alphonse de Poitiers, frère de Saint Louis (Boutaric, *Alphonse de Poitiers*, p. 463).

seigneur Charles de Montmorency, nostre hotel ou manoir séant à Marly-le-Chastel, « lequel lonc temps a et escheu en ruynes et tournez à non valoir », comprenant *deux arpents* de terre où il n'y a que *espines*, un étang d'environ 3/4 (trois quartiers) lequel est tournez en non valoir ; la moitié du four banier de nulle value, le marché de Marly, le tabellionnage, le pressoir à vin, au Chastel, la garenne à connins sans connins (lapins).

Redevances : au curé de Marly-le-Chastel, 20 sous : au prieur de Marly-le-Bourg, un muis de vin (P. 2244 AN.). Ce précieux document nous donne, jusqu'à un certain point l'explication de la maison *de l'Espine*, emplacement de la propriété de M. Sardou, et nous prouve que les dépendances du manoir ne comprenaient que le jardin de deux arpents. L'étang d'une superficie de trois quartiers ou de trois quarts d'arpent devint probablement la mare du Verderon. Il n'y avait donc plus, en 1382, qu'un bâtiment sans valeur et les bois de la Seigneurie dont nous ignorons l'étendue.

(1) Dans l'aveu de Charles de Montmorency du 2 mai 1368, quatorze ans auparavant, on lit : A Mally-le-Chastel, un arrière-fief que tiennent les Seigneurs de ladite ville et vault son prix. » (P. 129 AN.).

(2) Comme l'Hôtel-Dieu de Paris, cette maison est appelée *Hospitale Beatæ Mariæ, hospicium Dei, hospitale pauperum* et enfin *Domus Dei.*

(3) Leprosarie Charlevanensi X s.

L'Hôtel-Dieu put se relever après les ravages des Anglais, puisque les pauvres y étaient encore assistés au seizième siècle (X[1a] 597 f° 265, 1561, 7 juin A. N). Il ne fut abandonné que dans la première moitié du dix-septième siècle, comme nous le verrons plus bas, dans le passage qui concerne saint Vincent de Paul.

Nous n'avons pu déterminer exactement l'emplacement de l'Hôtel-Dieu, mais il devait se trouver non loin du prieuré, dans le Bas-Marly, près de la rue du Chenil, dans la propriété dite du Chenil.

Un arrêt du 10 janvier 1587 était prononcé pour l'Hôtel-Dieu de Paris contre les administrateurs des maladreries de Villepreux, de Louvre en Parisis, des Hôtels-Dieu du Pont de Charenton, de Trappes, de Fontenay sur le bois, de Vincennes, de *Marly* etc., à l'effet d'obtenir la mainlevée de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine de Bondy, dont le chapelain, grand vicaire de l'église de Paris, se nommait maître Germain Ganneron, prêtre. (X[1a] 1711, fol. 370 2° A. N.).

Ce document prouve qu'à la fin du seizième siècle l'Hôtel-Dieu de Marly existait encore. Il dut être supprimé vers 1636, comme on peut en juger d'après la plainte portée cette année-là par René Chapelin et Pierre de l'Isle, marguilliers de l'église de Marly-le-Châtel, devant la Chambre des requêtes du Palais, contre François Thévin, soi-disant seigneur de Marly-le-Bourg, et messire J.-F. Gondi, seigneur de Marly-le-Châtel, à cause de plusieurs héritages appartenant à l'Hôtel-Dieu de Marly.

Les terres furent saisies par ordre de Thévin, le 18 juillet 1635, malgré les protestations de l'archevêque de Paris, J.-F. Gondi, qui prétendait que les terres étaient enclavées dans la seigneurie de Marly-le-Châtel.

En voici une rapide énumération, qui pourra donner une idée des propriétés de cette maison hospitalière :

7 quartiers de terre au lieu dit l'Hôtel-Dieu, tenant d'un côté à Claude Champflour, de l'autre à Guillaume Genty, et d'un bout à la rue de l'Hôtel-Dieu (1);

2 arpents, au lieu dit le Val-de-Cruye, comprenant une châtaigneraie tenant d'un côté à F. Thévin;

1/2 arpent de châtaigneraie au lieu dit Pervanchère;

30 perches au lieu dit le Petit Hôtel-Dieu, tenant d'un côté à Simon Bourdon, de l'autre à la rue des Bernouyst;

Leprosarie de Noisiaco X s.
— de Verseles X s.
Domui de Chevaldos X s.
Ecclesie Sancti Vigoris X s.
Domui Dei Marliaci XX s. (*Cart. des Vaux de Cernay*).

(1) Un quartier est le quart d'un arpent.

1/2 arpent, sis au lieu dit le Pré de la Coque, tenant d'un côté au chemin allant de Marly-le-Bourg à Louveciennes;

3 arpents, sis à la fontaine Saint-Étienne;

6 arpents de bois taillis, sis au lieu dit les Brosses, tenant d'un côté au sieur Thévin, de l'autre au seigneur de Marly-le-Châtel;

7 quartiers de terre sis aux Vaux-Bourdon, tenant d'un côté au seigneur de Marly-le-Châtel, de l'autre aux communs.

Actuellement, la commune de Marly-le-Roi possède deux lits à l'hôpital de Saint-Germain en Laye :

Le premier, fondé par M. Édard, curé de Marly;

Le second, fondé par Mme Huvet, femme du notaire et maire de Marly le-Roi, qui donnait la somme de 17.000 francs, à laquelle la commune ajoutait environ 12.000 francs, dont 5.000 provenant du don de Carnot, pour parfaire la rente de 780 francs, prix d'un lit à cet hôpital.

LE PRIEURÉ DE MARLY. — SON EMPLACEMENT

Si l'église de Marly-le-Bourg est citée en 1087, le prieuré est mentionné dès 1148, c'est-à-dire soixante et un ans après. (Voir plus haut, page 28, donation d'Hervé).

Lebeuf avance que le prieuré de Marly-le-Bourg fut détruit par les Anglais, en 1351; nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette assertion.

En 1384, on litdans le *Cartulaire de Notre-Dame :*

Prior de Melliaco castro : 10 liv. 10 s. (revenu);

Debet, 5 fr. cum dimidio; solvit 5 fr. (Guérard).

Le prieuré n'était pas à Marly-le-Châtel, mais à Marly-le-Bourg. Le prieuré existait donc encore à la fin du quatorzième siècle. Il subsista tant bien que mal, jusqu'en 1618.

En 1618, 30 octobre, Le Temple, étudiant, demeurant rue de Seyne, paroisse de Saint-Germain-des-Prés, au nom de feu Pierre Simon, prieur de Marly, vendait au seigneur de Marly-le-Bourg le prieuré « dont les chapelles, maisons et héritages sont demeurés presque du tout en ruyne à cause des guerres passées et du mauvais ménage des précédents prieurs et de Nicolas Thierry qui l'a possédé jusqu'en 1616. Il ne reste aucun papier depuis 1576. Le revenu n'est que de 120 livres, sur lesquelles on prélève 15 livres pour les bailli, procureur fiscal et officiers » (P. 2245[bis] AN).

Nous savons que l'église de Marly-le-Bourg était dans les bâtiments

du prieuré. Ces bâtiments étaient situés en bordure le long de la rue du Chenil, en face la rue Bazin.

Ils existaient encore en 1701, puisque le roi, à la date du 1er décembre, ordonnait d'acheter de M. le curé les petits bâtiments du prieuré pour les démolir, afin que Sa Majesté pût voir le chenil, sans que rien l'embarrassât, de la terrasse du bas du jardin de Marly, 2 000 livres.

La terrasse du bas du jardin est le dessus de l'éperon de l'abreuvoir dite *terrasse verte*.

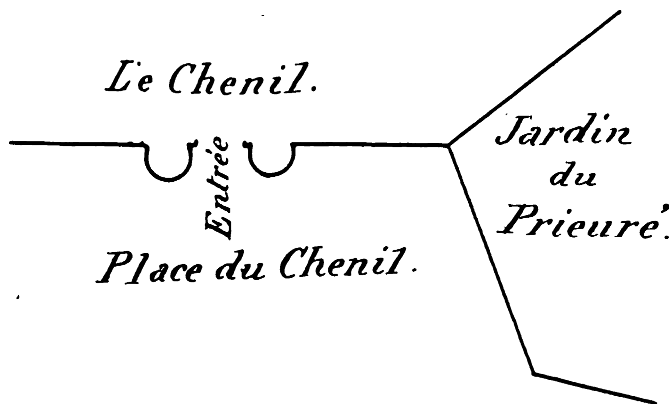
Le roi faisait ensuite paver le chemin, depuis le chenil jusqu'à l'abreuvoir, et la rue qui va du chenil à la grande rue du village (la rue Mansart), et ordonnait d'acquérir le cimetière situé en face l'entrée du chenil, pour en faire une place commode (O[1] 1474, A. N.).

La rue du Prieuré était la rue du Chenil actuelle et la rue de Champflour avant qu'elle portât ce nom.

En 1788, le jardin du prieuré était loué à Langlais, fils ; on y construisit un reposoir pour les processions de la Fête-Dieu, sur la place du Chenil.

LE JARDIN DU PRIEURÉ

Les plans de Marly conservés à la Bibliothèque Nationale nous montrent l'emplacement du jardin du prieuré.



On voit que ce jardin partait de l'angle formé par le mur d'entrée de la propriété du chenil, pour suivre le mur qui borde la place et la rue du Chenil. L'église Saint-Étienne se trouvait dans les communs, où l'on a retrouvé des bases de colonne et des murs de soubassement.

La vente des biens du prieuré (12 janvier 1791) produisit 21.975 f.

LES CIMETIÈRES DE MARLY

Le plus ancien cimetière était celui de Marly-le-Bourg qui fut détruit par Louis XIV, en 1702.

Le 9 juillet 1702, neuf journées de tombereaux, à trois chevaux, ne suffisaient pas à Jean Colson pour transporter les ossements de ce très ancien cimetière dans celui qui était situé place du Verderon, puisqu'on en a retrouvé d'autres depuis. Ce cimetière avait 213 toises (1) de superficie.

Le cimetière de la place du Verderon datait de la construction de l'église de Marly-le-Châtel, c'est-à-dire du douzième siècle, et il resta en cet endroit jusqu'en 1843, date à laquelle il fut transféré à l'endroit qu'il occupe actuellement. Ce fut M. Édard, le curé, qui fut enterré le premier dans le cimetière actuel.

Lors de la construction de son orangerie, vers 1865, M. V. Sardou retrouvait encore des ossements en faisant des fouilles et en faisait transporter dans le nouveau cimetière plusieurs tombereaux.

Nous n'avons pas parlé, bien entendu, des sépultures trouvées dans les grandes terres, qui remontent aux époques préhistoriques ; mais il est absolument certain que le cimetière de Marly-le-Bourg ou de la place du Chenil renfermait des *Mérovingiens* puisqu'il n'avait jamais changé de place depuis le temps les plus reculés, du moins à notre connaissance.

GARDE DU CHATEAU DE MARLY

En 1324, Jeannot de Puisieux (de Puiseux) doit la garde au château de Marly-le-Chastel toutefois qu'il sera requis (2).

Puiseux est dans le canton de Pontoise. Dans l'église d'Hérivaux près de Luzarches (doyenné de Montmorency) on trouve, au milieu du chœur, la tombe de Jean de Puiseux, chevalier, mort en 1399.

Sous les marches du sanctuaire, J. de Puiseux, chevalier, mort en 1330; dans le chœur à droite, Thibaut de Puiseux, chevalier, mort en 1343.

(1) Si la toise carrée égale 4 mètres carrés, ce cimetière avait donc 852 mètres carrés. c'est, en effet, approximativement la superficie d'une partie de la place du chenil actuelle.

(2) Jehannot de Puiseux, escuier obligé envers Loys de Marly, pour « fère garde et résidence au chastel de Marly toutes fois qu'il sera requis pour cause d'un fief qu'il tient en vigne, terre jardin » 1324 jeudi après Saint-Jean-Baptiste (Original, P. 2244. AN). Nous ignorons quel était ce fief.

Sa femme, Agnès de Trye, est gouvernante, jusqu'à l'âge de sept ans, du roi Charles VI (morte 1374).

A gauche du chœur. Pierre de Puiseux, chevalier, mort en 1332. Dans le souterrain, l'abbé Arnoulf de Puiseux, mort en 1400.

Cette famille de Puiseux était donc une famille importante au quatorzième siècle.

A la même date, une note du lundi après la fête du Saint-Sacrement, nous apprend que Jean de Claincourt, prêtre, demeurant à Challevenne (Charlevanne, la chaussée de Bougival) doit la garde du château de Marly une fois sa vie durant (P. 2243, AN.).

L'OCCUPATION ANGLAISE

Quelques semaines avant Crécy, après avoir ravagé la Normandie et dévasté Barfleur, Cherbourg, Valognes, Carentan, Saint-Lô, le roi d'Angleterre, Édouard, s'arrêta à Poissy, où il occupa l'abbaye.

Son fils, le prince de Galles, poussait jusqu'à Saint-Germain, s'installait dans le château et, en s'en allant, brûlait la ville et le monastère.

De là, ses coureurs partaient pour piller et incendier Rueil, Bourg-la-Reine, Saint-Cloud, Boulogne, Sainte-James, Fourqueux, Montaigu, Hennemont, la Montjoie.

Il est probable que c'est à cette triste époque que les villages de Louveciennes, de Marly et, peut-être, de l'Étang, trop peu importants pour attirer l'attention des historiens, furent saccagés et leurs habitants volés, dépouillés et même massacrés. Nous disons *peut-être* pour l'Etang, parce que ce modeste village, caché au fond de son vallon, échappa à l'occupation prussienne en 1870 ; mais rien ne prouve qu'il fut aussi heureux au quatorzième siècle. Pour Marly, nous savons qu'en 1351, c'est-à-dire six ans après Crécy, les cultures étaient abandonnées, les champs en friche et que l'endroit était *désert!* Tout avait donc été brûlé et les habitants chassés ou massacrés !

Nous devons ajouter que les années 1348 et 1349 sont les années de la *peste noire*, qui enleva une grande partie de la population. C'est à peine si quelques rares habitants gardaient les ruines.

Et cet état de misère dura plus de cent ans, puisque nous revoyons encore, en 1431, les Anglais dévaster la Montjoie et l'abbaye de Joyenval !

Mais au moment où nous parlons plus haut, l'armée anglaise ne pouvait s'attarder bien longtemps à Saint-Germain. En effet, arrivé à Poissy le 14 août, Édouard trouvait le pont rompu et franchissait la Seine, sur le pont refait à la hâte, le mercredi 16 août. Son armée pouvait arriver ainsi à Crécy le 26 août.

Quatre-vingts ans plus tard, les Anglais, maîtres d'une grande partie de la France, dépossédaient de leurs fiefs les seigneurs attachés au vrai roi de France, pour leur substituer leurs partisans.

C'est ainsi qu'en 1423, le 16 juin, Henri VI, roi de France et d'Angleterre (âgé à peine d'un an), donnait à Jacques, seigneur de Montberon, pour le dédommager de la perte de sa seigneurie de Montberon (1) occupée par les ennemis (les Français), les terres et seigneuries de Lévis, de Marly, de Magny l'Essart, confisquées sur Philippe de Lévis, avec la terre et la seigneurie d'Amblainvilliers, en la paroisse de Verrières.

La donation de la terre de Lévis à Jacques de Montberon n'eut pas un effet de longue durée, puisque, dès 1426, Guillaume Sanguin (2) rend hommage de l'hôtel des Carneaux, fief dépendant de Meudon dont il tenait la seigneurie d'un sieur Regnaud de Saint-Lotin et des héritiers d'un Lombard, Augustin Ysbarre, à Jean de Haufride qualifié seigneur de Marly. (P. 2241-2242 AN). Le véritable nom de cet officier anglais est Jehan Hanford. Il était alors « capitaine de Saint-Germain-en-Laye et Montjoie », comme le prouve la pièce suivante :

1423, 28 septembre. — Quittance donnée par Jehan Hanneforde. Sachent tuit que nous, Jehan Hanneforde, chevalier, capitaine de Saint-Germain-en-Laye et Montjoie, confessons avoir receu de Pierre Surreau, receveur général des finances en Normandie, la somme de six cens quatre vins livres, quatorze sols,

(1) Jacques de Montberon était le second fils du maréchal Jacques de Montberon, destitué en 1421 et mort en 1422. Le seigneur de Montberon avait embrassé le parti du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre.

En 1418, décembre, Barbazan reprenait aux Bourguignons, Montberon, dont le siège durait depuis septembre. Les Bourguignons durent le reprendre, car, en 1420, Bernard d'Armagnac faisait de nouveau le siège de cette place et s'en emparait. C'est sans doute à la suite de cette reprise que le roi d'Angleterre fit le don mentionné plus haut.

Par la suite, les Montberon se trouvèrent alliés aux Lévis par un frère de François de Clermont, seigneur de Dampierre, mignon de Charles VII, vers 1445, qui appartenait à une maison du Dauphiné, récemment alliée aux d'Amboise et aux Lévis. En effet, son frère aîné, Antoine, chambellan du roi, se mariait, le 23 mars 1446, à une des demoiselles de la reine, Jeanne de Montberon, et ils étaient tous les deux l'objet des libéralités du roi. Marie d'Anjou donna aux nouveaux époux un présent de 1.000 écus (De Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. IV, pp. 178, 179).

(2) Sur les Sanguin, consulter *Paris et ses historiens* p. 340 et suiv. Cet ouvrage remonte à Guillaume Sanguin, changeur et bourgeois de Paris sous Charles V. Un autre Guillaume Sanguin (1429), changeur, devenait prévôt des marchands et possédait, rue des Bourdonnais, un somptueux hôtel (Tuetey, *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 239). C'est celui dont il s'agit ici.

Nous voyons plus tard les Lévis rentrer en possession de leur seigneurie de Marly, après le départ des Anglais. En 1442, le 29 mai, Jean Sanguin rend hommage de la terre de Meudon et du château des Carneaux à Philippe de Lévis, archevêque d'Auch et seigneur de Marly-le-Chastel.

En 1449, l'aveu et déclaration de la terre, baronnie et seigneurie de Marly-le-Chastel est fait par Philippot de Levy (*sic*), archevêque d'Auch (Z^2 1311 AN.).

Le 27 août 1466, Antoine Sanguin, sorti de tutelle, rend le même hommage que son tuteur à Gui de Lévis, seigneur de Marly. Son fils, Jean, offrait, le 17 novembre 1500, de

sept deniers tournois, en prest et paiement des gaiges et regars de nous, IIII hommes d'armes à cheval, III hommes d'armes à pié et XXIIII archiers de nostre compagnie, pour ung quartier d'an commençant le X[e] jour d'octobre mil IIII[c] XXIII (1423), dairnier passé ; lequel prest et paiement nous a esté fait par ledit receveur général par vertu des lettres de garrand de monseigneur le régent le royaume de France, duc de Bedford, donné le XVIII[e] jour de septembre CCCC XXIII, expédié par monsieur le trésorier et gouverneur desdites finances en Normandie, le XXII[e] jour de décembre CCCC XXIII, dernier passé De laquelle somme de VI[c] IIII[xx] *L.* XIV *S.* VII *den.* dessus dite nous nous tenons pour contens et bien paiés et en quictons le Roi, nostre sire et mondit sieur le Régent, ledit receveur général et tous autres. En tesmoing de ce, nous avons scellé ceste présente quictance de nostre scel, le VIII[e] jour de janvier l'an mil CCCC vint et trois.

JOHANES HANFORDE (1).

JEAN HANFORD (1426-1437, seigneur de Marly).

Nous avons eu la curiosité de rechercher les détails de la vie de ce capitaine anglais sur lequel les documents abondent. Dès 1420, nous trouvons la mention suivante :

Répit d'un mois à Jean Hofforde, escuyer du manoir de [la] Rivière, Bourdes et dépendances, qui furent à dame Marie, qui fut femme de Guillaume de Donqueure, chevalier, absent ; dont hommage fait le 19 mai, l'an 7 du règne, mandé aux baillis de Rouen et Caux, laisser jouir. (Ch. VAUTIER, *Extrait du registre des dons, confiscations, etc., faits par Henri V.* Paris, 1828, in-12).

En 1423, 1[er] octobre, capitaine de Saint-Germain-en-Laye et de Montjoie, il passe une montre au bailliage de Mantes et Meulan, sous le bailli Edward Mac William.

En 1424, il prend les montres de Pont-de-l'Arche envoyées au siège de Gaillon, et en 1426, il reçoit en don les terres et seigneuries de Levis,

rendre hommage au seigneur de Marly, et, en 1551, un Antoine Sanguin était toujours seigneur de Meudon. Cet Antoine Sanguin, cardinal, était donc le seigneur de Meudon quand Rabelais entrait en possession de la cure de cette paroisse, le 18 janvier 1551.

Nous voyons encore rendre cet hommage jusqu'au 4 janvier 1552, quand le cardinal de Lorraine rend foi et hommage de la terre de Meudon au duc de Montmorency comme mouvante en PLEIN-FIEF de Marly-le-Chastel et en ARRIÈRE-FIEF du duché de Montmorency.

La famille Sanguin comptait encore des représentants au dix-septième siècle. Le nom de J. Philippe Sanguin, chevalier seigneur de Rocquancourt, Chevreloup, Volluseaux, Lardenay, se lit sur la cloche de l'église Saint-Germain-du-Chesnay. Cf. *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise.* — A. MAQUET, *Notices historiques sur Noisy, Bailly, etc.* — A. LONGNON, *Paris sous la domination anglaise.* — LEBEUF, *Meudon.*

(1) *Cabinet historique*, t. III, 1857, p. 267.

de Marly etc., et le 5 février 1427, il s'intitule seigneur de *Marly-le-Chastel* et de Maigny-l'Essart, capitaine du château de Vincennes.

1427, 24 mai, Jean Hanford, seigneur de Marly-le-Chastel, cappitaine du Bois de Vincennes, rend foi et hommage pour un an et demi à Hugues Bonsoulas, à cause d'un fief que Bonsoulas tient à Marly (P. 2244, original A N). 1429, 18 décembre; 1430-1431. Il est bailli et capitaine de Mantes jusqu'en 1432, où il conserve sa place de bailli avec R. Guethrin comme capitaine de Mantes (K. 63, nos 10 à 10 origin.).

En 1434, 26 may, il est lieutenant et garde du pont de Seine à Rouen sous Bedford, et est nommé, en 1435, janvier, lieutenant de la ville, des 4 portes et murs de Rouen, tantôt sous Bedford ou sous Dorset, d'Harcourt et Talbot.

En 1440, toujours seigneur de la Rivière et bailli d'Evreux (24 mai et 7 juillet), il devient capitaine des gens d'armes et de trait en garnison à

Signatures de J. Hanford et de son fils Richard.

Rouen sous Talbot. Il passe ensuite avec York et se rend, en juillet 1441, au siège de Pontoise et revient à Rouen, en 1442, où nous le retrouvons, le 19 mai, lieutenant de la ville, portes et murs de Rouen, toujours sous York.

En 1444, il est fait prisonnier à Meulan, le 24 octobre, et nous possédons la quittance de sa rançon du 5 janvier 1445.

En 1445, 25 mars, il a le gouvernement des gens de la garnison de la ville de Rouen.

En 1448, 23 avril, il est envoyé comme ambassadeur par Jean Somerset, avec Jean Lenfant, et arrive à Razilly le 1er mai.

Le 28 juin 1449, toujours ambassadeur du roi d'Angleterre, il est envoyé, le 18 octobre, avec Jean Dawson à Port-Saint-Ouen.

Ici s'arrêtent nos recherches ; nous ignorons la date de sa mort (série des K. 63, 64, 67, orig. A N).

Jean Hanford a un fils, Richard, écuyer, qui, le 28 juin 1441, est « chef conduiseur de certaines gens d'armes et de trait » de la garnison de Rouen, sous Talbot. Il les mène à Honfleur et reçoit de Pierre Baille 136 livres 19 sols 7 deniers tournois. Sa troupe se compose de 5 lances à cheval, lui compris, 5 hommes d'armes à pied et 30 archers. Son sceau est appendu à cette pièce (Clairambault, p. 5045).

Le 27 juillet, même année, il escortait un convoi de ravitaillement de Pont-de-l'Arche à Mantes où tenaient encore les Anglais.

Des fac-simile des sceaux des Hanford, père et fils, sont exposés à la mairie de Marly-le-Roi (1).

RANÇON DE JEAN HANFORD

1444 (24 août). — Jehan Honneforde reçoit de Remon Monfault, receveur général de Normandie, la somme de 1.400 livres tournois « pour la parpaie de 1.500 liv. t. que le roi..... m'a données pour consideracion de ce que en alant et faisant ung voyage ordonné par le roi, nous avons été pris et par longtemps détenu prisonnier à Meulan, à présent tenu et occupé par les adversaires du roi et illec rançonné à grande et excessive finance pour paiement de laquelle rançon nous avons baillé et mis en otage notre propre fils et autres qui encore y sont à grans frais et dépens. Et aussi pour aucunement nous aider à nous acquitter et supporter nos charges en cette partie. Et ne nous a été fait paiement par ledit receveur général que desdites 1.400 liv. t. pource que par Pierre Baille, naguère receveur général de Normandie, nous a été paié 100 liv. t. sur certain don que le Roi nous avait fait pour les causes dessus dites. »

Signé de son seing manuel et scellé.

1445 (5 janvier). — Recu de 1.500 liv. t. de Jehan Hanneford, chevalier.

Signé de son fils, R. Hanford.

(Clairamb, r. 165. B N.), p. 5047.

(1) *Letters and papers. Wars of the English in France. Henri VI*, ed. Rev. Jos. Stevenson, London, 1864. — *Cabinet historique*, t. III, 1857, p. 267. — Dufresne de Beaucourt, *Hist. de Charles VI*, Paris, 1884-93, 6 vol. — Ffr. 25567, BN. — P. O. n° 33, 425. BN. — K. 63, n°s 10 à 10[37] AN. K. 64, n° 23 AN. — K. 67, AN. — PO,1490, n° 33744, BN. — Rob. Blondel. *Reductio Normanniæ*, ed. Jos. Stevenson, London, 1863.

OCCUPATION ANGLAISE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Voici quelques notes curieuses sur un compagnon de Jean Hanford, le capitaine Louis Despoy ou d'Espoy.

Le 9 février 1431 (n. s.) Louis Despoy, chevalier gascon, est capitaine du château de Saint-Germain. Il est passé en revue avec 5 hommes d'armes à cheval, 5 à pied et 31 archers, par Jean Hanford, chevalier, bailli et capitaine de Mantes et Guillaume Herman, contrôleur.

Le 29 juin, Louis d'Espoy, avec 3 lances à cheval, 2 à pied et 22 archers, tous soldats gascons, est passé en revue par Jean Harpelay, écuyer, lieutenant de Pontoise.

PRISES DES ANGLAIS

Nous trouvons la manière de procéder au pillage par les Anglais ou leurs alliés dans le document suivant :

Tiers et gaings de guerre à Saint Germain en laye par Louis Despoy, chevalier, capitaine dudit lieu et de Poissy, du 29 décembre 1433 au 29 mars 1434.

2 archers partent de Saint Germain pour aller « à leur aventure » le 18 février et ramènent 2 petits chevaux qu'ils vendent « en butin » — 8 liv. tour.

2 lances à pied partent le lendemain et s'emparent sur la rivière de Seine de deux fousses (foucet, grand bateau) et d'une flecte (ou flette, petit bateau) qu'ils vendent 65 liv. tour. (f. fr. 25771. f. 80 BN).

Le 24 octobre 1434, Talbot lui-même lui succède afin de protéger la marche de Bedford sur Paris pendant qu'il va « tenir les champs » sous Arundel. Ses montres sont prises à Mantes, c'est-à-dire qu'il est passé en revue dans cet endroit.

Le 9 mai 1437, Saint-Germain était repris par Charles VII, quand François Surienne, dit l'Aragonnais, le vendait au roi de France pour 12.000 réaux d'or ; mais, grâce à la trahison d'un religieux de Sainte-Geneviève, il était livré aux Anglais, en janvier 1440, jusqu'à ce que Richmond le reprît définitivement en décembre 1440 (Clairambault. — K. 63, nos 10 et 13 AN). E. Hardy, *La Guerre de Cent ans*, Paris, 1879, in-8.

En 1437, le 30 novembre, Louis d'Espoy est dans l'armée de Willoughby, avec des hommes qu'il a amenés d'Angleterre, et en 1438, 13 septembre, on le retrouve, jusqu'au 11 août 1439, capitaine du châtel et de la ville de Carentan.

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE DE CENT ANS A MARLY

Voici d'abord le document que nous consulterons pour connaître exactement le triste état de Marly au milieu du quatorzième siècle :

Domus Dei de Milliaco Castro.

[Fol. 34] Die lune post nativitatem Beate Marie anno M° CCC° LI° (12 septembre 1351) presentibus dominis, Roberto Vicini, curato ejusdem, Guillelmo Campion, cappellano serviente, fratre Joahnne Coulliardi, monaco prioratus dicti loci, Symone Balliehoe et Petro Textoris et aliis testibus, etc.

Ibi fui, inveni locum desertum, neminem ibi morantem, utpote per Anglicos devastatum, et dixerunt predicti et alii quod omnes hereditates sunt in frichio, nullum fratrem aut sororem ; tamen juxta ipsam domum inueni Agnetam uxorem Johannis de Molendino, magistri dicte domus, ut ipsa dicebat. Plenius alias inquiretur ; moratur ipse Parisius propre Angelum, versus claustrum Sancti Germani Autissiodorensis Parisiensis ut dicebatur ibidem.

Domus Dei de Marliaco castro.

[Fol 191 v°] Die prima Martii 1491, commissa fuit administratio dictæ Domus Dei, magistro Roberto Fadet.

(L. Le Grand. — *Les Maisons-Dieu et les léproseries du diocèse de Paris au milieu du quatorzième siècle* (*Mém. de la Société de l'histoire de Paris et de l'île deFrance*. T. XXIV, p. 126). — Henri Denifle (le P.). *La désolation des églises en France pendant la Guerre de Cent ans*. Paris, 1899, p. 351).

En 1347, les Anglais avaient recommencé leurs ravages en France, et Marly ne fut pas épargné.

Voici, d'après les *registres des visites d'inspection* faites par les ordres de l'évêque de Paris, des documents qui nous donnent une idée des souffrances des habitants pendant la guerre de Cent ans.

Le 12 septembre 1351, le visiteur trouvait à Marly-le-Chastel le curé Robert Voisin, son desservant (capellanus serviens) Guillaume Campion, et à Marly-le-Bourg, le frère Coulliard, moine du prieuré, avec Symon Baillehoue, Pierre Tisserand et quelques rares habitants qui lui montrèrent un endroit désert, ravagé par les Anglais. Tous les champs étaient en friche et il n'y avait plus dans le prieuré ni frère, ni sœur (ce qui prouve qu'il y en avait eu auparavant).

A côté du bâtiment du prieuré, il ne trouva qu'une femme, Agnès,

qui lui dit que le propriétaire du bâtiment était son mari, Jean de Moulin, demeurant à Paris, auprès de la Maison de l'Ange, en face le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois.

En 1458, au mois de mai, c'est-à-dire plus de cent ans plus tard, le visiteur, Jean Mouchard, receveur de l'église Saint-Erbland (Eurblanc), de Bagneux, inspectait le prieuré de Marly-le-Bourg, sous la conduite de frère Guillaume Rigault, de l'ordre de Saint-Benoît. Ce dernier était alors l'unique résident, le prieuré étant trop pauvre pour subvenir à l'entretien des moines. Il était même forcé, par suite des malheurs de la guerre, les bénéfices de son prieuré ne suffisant pas à couvrir ses dépenses, de desservir l'église de Louveciennes, outre les messes des dimanches et fêtes qu'il disait à l'autel de Notre-Dame dans l'église dudit prieuré. Il avait, à cet égard, une dispense de l'évêque de Paris (1).

Le visiteur se rend ensuite à l'autel de saint Étienne dans l'église du prieuré et trouve les fonts baptismaux tout à fait malpropres, à cause du manque de curé.

Les marguilliers Richard Chappelain et Jean Ferri lui rapportent qu'il n'y a plus de curé depuis vingt ans (1438) et que c'est le prieur qui dit la messe.

Le nombre des paroissiens était de DIX (!). Le visiteur leur enjoint d'avoir à payer une somme de huit francs dus à la fabrique de l'église et provenant de la vente d'une cloche, avant la fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste.

Après quelques remontrances adressées aux pauvres paroissiens que le visiteur condamne à payer cent sous tournois, légués par maître Jean Quatregraines, chanoine de Chartres, pour réparer l'église, disait le prieur, et non attribués à la fabrique, comme le soutenaient les marguilliers, les habitants de Marly recevaient l'ordre de convoquer les femmes de la paroisse à l'effet de choisir une sage-femme.

Le même jour avait lieu la visite de l'église de Saint-Vigor à Marly-le-Chastel, desservie par le prieur de Marly-le-Bourg, en l'absence de Pierre Jean, curé du lieu. Les marguilliers étaient Jean le Berchier ou le Berricher et Jean Chappelain. Le visiteur ordonne également de procéder à la nomination d'une sage-femme.

(1) En 1289-1304, nous trouvons *ad donationem episcopi* les églises de Bougival, de Louveciennes, de l'Etang, les chapelles de l'église de Bougival, des lépreux de Charlevanne et de Villepreux, et *de donatione* de l'abbé de Coulombs, l'église de Saint-Vigor et l'église de Notre-Dame (Sanctæ-Mariæ) de Marly. A la fin du treizième siècle on ne trouve pas encore le nom de Saint-Etienne, et c'est l'abbaye de Coulombs qui nomme à Marly, aux deux églises. (GUÉRARD, *Cartul. de Notre-Dame.*)

Il y avait, en 1458, deux autels dans l'église de Marly-le-Bourg, un consacré à Notre-Dame, l'autre fondé en l'honneur de saint Étienne, protomartyr.

SITUATION DES DEUX EGLISES DE MARLY DE 1458 A 1470

(*Visites archidiaconales de Josas.* — J.-M. ALLIOT, Paris, 1902)

POPULATION PAROISSIENS M.-le-B.	M.-le-C.	Total	ANNÉES	MARLY-LE-BOURG	MARLY-LE-CHASTEL
10	?	?	1458 mai	Prieur : frère Guillaume RIGAULT. Marguilliers : { Jean FERRI. / Richard CHAPPELAIN. Paroissiens : 10.	Curé : Pierre JEAN ou JOUANNE. Jean LE BERCHIER l'aîné. Mathieu CHAPPELAIN.
			1459	Les mêmes.	Les mêmes.
			1460	Même prieur. Marguilliers : { Jean FERRI. / Pierre HOULEMARE.	Prêtre chapelain : Jean SYMART. Mêmes marguilliers. Le visiteur recommande de débarrasser l'église du foin, de consolider la voûte et d'entretenir les lieux saints.
			1461	Manque.	Manque.
			1462	Même prieur. Nouv. marguillier : Pierre BOURDON au lieu de HOULEMARE.	Les mêmes.
»	7	»	1463	Les mêmes.	Les mêmes. Paroissiens : 7.
			1464	Marguilliers : { Pierre BOURDON. / Nicolas CHAPELAIN.	Les mêmes.
			1465 1466	Manquent.	Manquent.
10	15	25	1467	Curé : Jean BIDAULT. Marguilliers : { Richard CHAPPELAIN. / Jean BAILLI. Paroissiens : 10.	Curé mort (?) Chapelain desservant : Pierre TRAVERS. Marguilliers : { Jean LE BERCHIER. / Jean VAUGUION. Paroissiens : 15.
12	12	24	1468	Même curé, demeurant à Paris. Chapelain : Pierre HOUGAR, délégué par Pierre JOUANNE, curé. Marguilliers : { Colin BARBE. / Jean CHAPPELAIN. Excommunié : Ferrand CHAPPELAIN. Pas de fornicateur, Paroissiens : 12.	Curé : Pierre JEAN ou JOUANNE. Pierre HOUGAR, desservant. Mêmes marguilliers. Paroissiens : 12.
9	12	21	1469	Ni curé, ni chapelain. Service fait par Pierre JEAN ou JOUANNE tous les quinze jours. Pas de sage-femme. Paroissiens : 9.	Curé : maître Pierre JOUANNE. Paroissiens : 12.
12	15	27	1470 juin	Même situation. L'église est dite de Saint-Etienne. Le prieuré de N.-D. et de la Sainte-Trinité Paroissiens : 12.	Même situation. Paroissiens : 15.

A Marly-le-Chastel, de 1458 à 1470, le curé paraît être toujours Pierre JEAN ou JOUANNE, bien qu'il soit porté mort, par erreur, en 1467.

A Marly-le-Bourg, nous trouvons, en 1458, le prieur Guillaume RIGAULT et, en 1467, le curé Jean BIDAULT.

En 1460, le visiteur enjoint aux marguilliers de faire réparer la voûte de l'église qui tombait en ruines, il condamne à l'amende un marguillier qui avait déposé du foin dans l'église sans permission et la sage-femme, Michelette Losserte, ayant exercé sans autorisation, est condamnée à douze deniers parisis d'amende.

Le bénéfice du prieuré n'atteignait pas alors dix francs et le prieur n'avait pas de livres saints ; un livre de Leçons (Legendarium) et un Graduel étaient déposés à Paris, chez Pierre Thiberne. Le prieur n'avait ni ornements sacerdotaux, ni ornements d'église.

En 1467, il y avait environ quinze paroissiens à Marly-le-Chastel, église de Saint-Vigor, et dix à Marly-le-Bourg, église de Saint-Étienne.

Tout le monde communiait à Pâques et il n'y avait aucun excommunié dans la paroisse.

En 1468, on compte douze paroissiens à Marly-le-Chastel et douze à Marly-le-Bourg. Il y a un excommunié, Ferrand Chappelain.

En 1469, douze paroissiens à Marly-le-Chastel et neuf à Marly-le-Bourg.

En 1470, quinze paroissiens à Marly-le-Chastel et douze à Marly-le-Bourg.

La sage-femme, qui manquait depuis 1463, est Jeanne la Marelle ou Guillemette la Morelle. (ALLIOT, *Visites archidiaconales de Josas*. Paris, 1902.)

UN LOMBARD A MARLY (1)

Les Lombards, ces riches financiers italiens, qui ont joué un rôle capital dans l'histoire de France à la fin du treizième siècle et plus tard encore, et dont on retrouve les noms sur de nombreuses pierres tombales dans les environs de Paris, où ils possédaient des maisons de campagne, ont eu au moins un des leurs à Marly.

N'est-ce pas une coïncidence excessivement curieuse de voir le plus riche financier italien de la fin du treizième siècle, en France, à Paris, le Lombard Gandouffle d'Arcelles, avoir une maison de campagne précisément à Ferrière-en-Brie, comme Rothschild!

Lancelot de Parme (Lancelotto da Parma) fut enterré dans le cimetière de Marly-le-Bourg, le 7 décembre 1453, alors qu'il était consul des Lombards en France. Cette dernière qualification, particulière aux financiers d'outre-monts, le nom même de Lancelotto, le nom de sa ville

(1) Cf. PITON, *les Lombards en France et à Paris* (Paris, 1894).

natale, Parme, ses armes, qui sont italiennes, ne laissent aucun doute sur l'origine et la qualité du personnage.

De plus, ce Lombard demeurait à la *Lombardie*, qu'on appelle aujourd'hui par corruption *l'Auberderie*. Les cartes anciennes portent le mot *Lombardie*, comme le prouve celle que nous publions.

Sa dalle funéraire, provenant du cimetière ou plutôt de l'église Saint-Étienne de Marly-le-Bourg, et retrouvée par hasard dans des fouilles, est actuellement scellée dans le mur des écuries de la propriété du Chenil. Elle est en marbre blanc. *V. page 61.*

Les tombes en marbre ne se rencontrent presque jamais avant le seizième siècle, à cause de la rareté du marbre et surtout de la cherté des transports; encore la plupart du temps sont-elles de marbre noir. Nous ne parlons pas, bien entendu, des *statues* citées dans Gaignières, mais des pierres tombales. Notre plaque de marbre blanc a donc été importée d'Italie, spécialement pour Lancelotto, et probablement aussi gravée en Italie, car nous n'avons en France aucune forme de caractères analogue à celle des lettres de cette inscription. Généralement chez nous on se servait alors des caractères dits gothiques.

Sur 130 tombes prises dans la collection des *Inscriptions* de Guilhermy, une dizaine à peine sont en marbre noir et, sous forme de dalles, recouvrent les restes de hauts personnages. Nous ne trouvons de marbre blanc que dans deux tombeaux et encore à l'état de petites bandes.

Par sa situation officielle, ce Lombard devait être en relation avec ses compatriotes en France à cette époque, tels qu'Augustin Ysbarre (1422), propriétaire à Meudon, Guillaume Cenasme (1452), Barthélemy Spifame (1434), Jacques Rapondi, frère du fameux Dino Rapondi et fils de Guido Rapondi (1432), Jacques Bernardini de Lucques (1432) qui, tous, habitèrent Paris pendant quelque temps. Il devait également être au courant des affaires de ce Gênois, Louis Giribault (Giribaldi) qui, le 13 novembre 1450, fournissait au roi de France, à Tours, un chariot d'artillerie pour 225 livres tournois ainsi que les fournitures faites par Balsazin de Trez, armurier de Milan, dont la facture s'élevait à 2736 l. 5 s. t. (Mathieu d'Escouchy).

A Marly-le-Bourg le prieur se nommait Guillaume Rigault, en 1457, et c'est probablement lui qui célébra l'office des morts dans sa pauvre église délabrée à la suite de la guerre de Cent ans.

Peut-être connaissait-il Regnault de la Fonteine et Jeanne, sa femme, qui, en 1457, laissaient par testament une fondation à l'église Saint-Martin de Louveciennes.

Voici commment nous lisons cette inscription :

✠ *Jesus hominum soter.*

Millesimo, quadracentesimo quinquagesimo tertio, die septimo decenbris, tempore consulatus : domini.

Lancelotto de Parma ✠

Ces armes se lisent ainsi : *Écu en bannière chargé d'une croix.*

Ecu rond, échancré à dextre, parti au 1, *de trois branches* (?) [M. Maquet a lu ici des *broyes* ou *morailles* (tenailles de maréchaux), nous croyons que c'est une erreur], *au* 2, *de* 3 *fasces dont* 2 *brétessées et contre-brétessées ; celle en pointe crénelée seulement, est surmontée au flanc senestre d'une branche d'olivier.*

Le marbre mesure 0,64 de hauteur sur 0,91, et la gravure est en creux.

Ces armes sont italiennes, à notre avis, bien qu'il nous ait été jusqu'ici impossible de les identifier avec certitude, les documents nous font défaut.

LA LOMBARDIE, AUJOURD'HUI L'AUBERDERIE

Avant 1453, Lancelot de Parme donne à ce lieu le nom de *Lombardie*.

En 1643, demeurait à l'Auberderie Estienne de la Poustoire, avocat au Parlement de Paris (minutes de l'Étang-la-Ville, chez le notaire de Marly).

En 1698, le 22 may, l'Auberderie était occupée par M. de Montifault, [probablement le chevalier Gilbert de la Platière, sieur de Montifault].

En 1786, nous y trouvons un conseiller-maître à la chambre des comptes, qui demeure à Paris, rue Chantereinne, nommé Valleteau de la Roque.

En 1788, la maison était passée aux mains de Mme la duchesse de Fronsac, puis de Richelieu, qui signe ses lettres *Galliffet, duchesse de Richelieu.*

L'Auberderie, rebâtie récemment, est actuellement la propriété de M. de la Bonninière de Beaumont, petit-fils de la baronne Dupuytren.

La carte offerte à Louis XIV par ces Messieurs de l'Académie des sciences en 1714, et représentant les environs de Paris, porte LOMBARDIE.

Le plan de 1668-1674, de Jouvin de Rochefort, porte *Lauberderie*. Nous somme convaincu que le vrai nom est la *Lombardie*. Nous avons relevé en France plus de 150 lieux-dits, dont le nom est tiré du mot *Lombard !*

MARLY A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

Nous présentons deux scènes assez typiques qui se passent à Marly à la fin du seizième siècle. Nous les choisissons parmi beaucoup d'autres qui sont conservées aux Archives Nationales (Z^2 1311).

En 1591, Nicolas Grajon, assis sur la croix du carrefour de Marly-le-Bourg (aujourd'hui place de la Vierge), voyait passer, vers trois ou quatre heures du soir, Pierre Cogrou, chirurgien de Marly-le-Bourg et s'écriait: « N'est-ce pas là les fagots qui te viennent? »

Ces mots sont injurieux et signifient que Cogrou mériterait d'être brûlé vif.

Le chirurgien, ainsi interpellé, répondait: « Tu es un larron, un voleur, un guetteur de chemin ; la gorge te démange : tu sens la corde ; tu seras pendu ! » Aussitôt Grajon, s'adressant aux témoins accourus sur le lieu de la scène : « Je vous appelle en témoignages des injures et scandales qu'il me fait ! »

Malheureusement le dialogue s'arrête-là et nous ignorons la fin de l'affaire, mais nous en avons assez pour juger les rapports de ces braves habitants de Marly entre eux à cette date.

Autre histoire, plus corsée cette fois :

Le dimanche 3 octobre 1604, à 7 heures du soir, une dispute s'élève sous l'orme du carrefour de Marly-le-Bourg, entre Jean Bidard et sa femme, d'un côté, et François Chappelain et Louise Chappelain, sa fille, de l'autre.

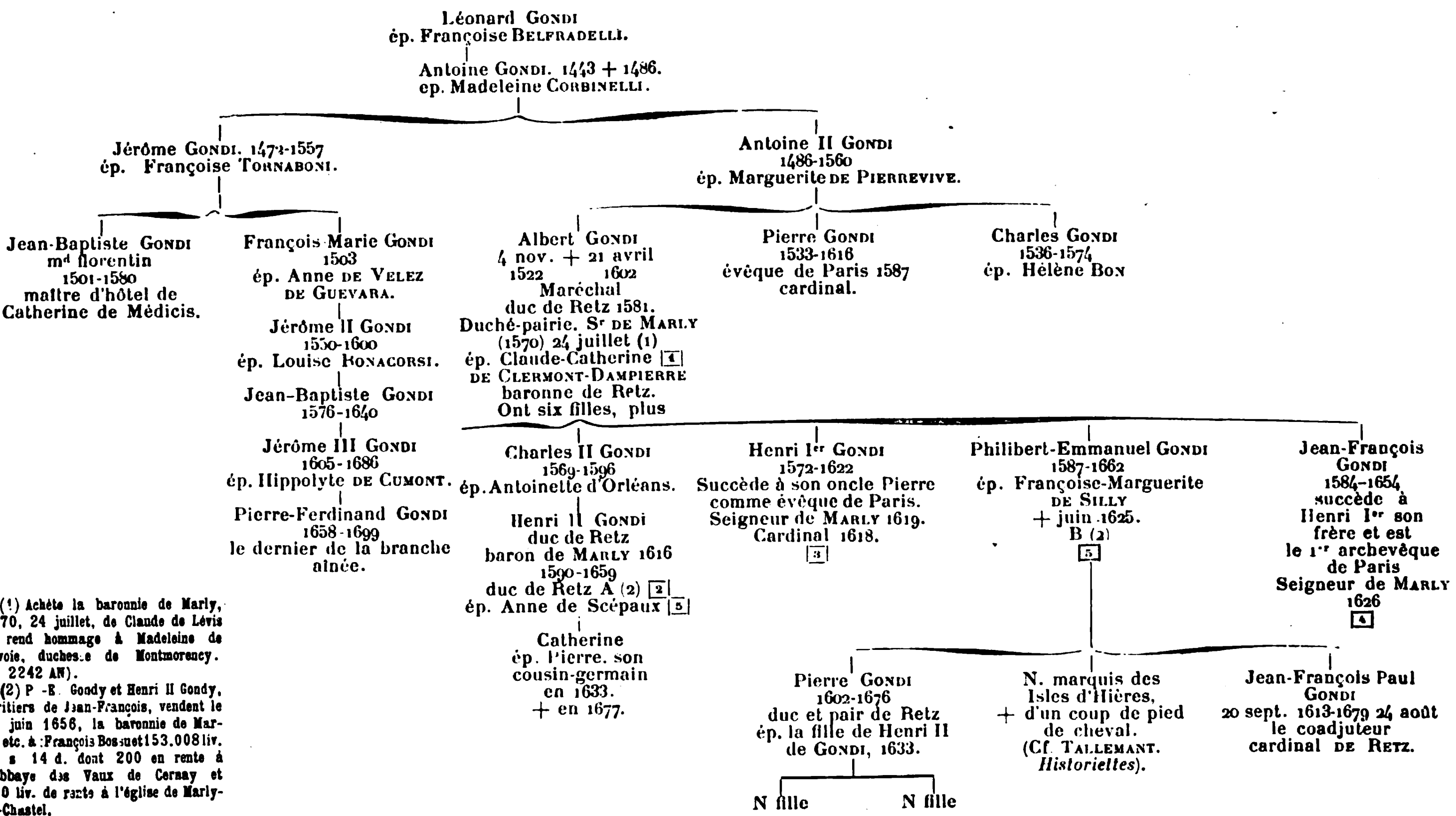
Un témoin qui demeure rue du Four à *Marly-le-Bourg* (1), dépose qu'il a entendu François Chappelain apostropher ainsi la femme Bidard : « Te voilà, vilaine p....., prestresse ! Va-t-en au Lauriot faire la villenie et que l'on ne te voye point dedans les rues. Le prestre est couché sous ton lit et si on y allait voir, on le y trouverait. »

Puis, se tournant vers Bidard, il lui dit qu'il était un larron et qu'il avait dérobé une vache à demoiselle Deschevert...

Le carrefour, ainsi que nous le disons plus haut, était la place de la Vierge où se trouvaient un orme, une croix avec un banc au pied. Le Lauriot est l'ancienne rue du Loriot, aujourd'hui la rue Rachel (Z^2 1311 AN).

(1) Ceci prouve que la rue du Four servait de limite aux deux Marly. Un côté appartenait à M. le Chastel et l'autre à M. le Bourg.

LES GONDI A MARLY.



(1) Achète la baronnie de Marly, 1570, 24 juillet, de Claude de Lévis et rend hommage à Madeleine de Savoie, duchesse de Montmorency. (P. 2242 AN).

(2) P.-E. Gondy et Henri II Gondy, héritiers de Jean-François, vendent le 28 juin 1656, la baronnie de Marly, etc. à François Bossuet 153.008 liv. 23 s. 14 d. dont 200 en rente à l'abbaye des Vaux de Cernay et 100 liv. de rente à l'église de Marly-le-Chastel.

LES GONDI A MARLY

Ce tableau généalogique nous montre l'ordre des membres de cette famille qui furent seigneurs de Marly *en même temps* que le sieur Martin Fumée (1588-1594) qui avait également un fief à Marly que lui abandonnait le connétable de Montmorency, son maître.

Voici les noms des Gondi, seigneurs de Marly :

1° Albert Gondi, seigneur de Marly, 1570 (24 juillet) ;
2° Henri II Gondi, son petit-fils, 1616 ;
3° Henri I Gondi, son deuxième fils, 1619 ;
4° Jean-François Gondi, son quatrième fils, 1626 ;
5° Henri II Gondi, son petit-fils, et Philibert-Emmanuel, son troisième fils, vendent en 1656 (28 juin), la baronnie à F. Bossuet.

A proprement parler, Martin Fumée (1588-1594) neuvième fils de Martin Fumée, seigneur des Roches et de Saint-Quentin (mort en 1562), n'est pas seigneur de Marly en tout, mais en partie, employé comme son père, au service du maréchal de Montmorency, auquel il dédie son livre sur les *Indes occidentales*. Au reste, il date la préface : « De *votre maison* de Marly-le-Chastel, le 7 septembre 1568. »

Il ne put, comme le dit Maquet, faire hommage de cette terre *au roi*, vu que cette terre ne relevait pas directement du roi, mais des Montmorency, qui eux, relevaient du roi. Et en 1588, la baronnie était tenue alors par les Gondi, qui rendaient hommage *aux Montmorency* et les Montmorency au roi. Comme nous l'avons vu plus haut, Marly était bien alors pour ses seigneurs un *arrière-fief*.

IMPORTANCE RELATIVE DE MARLY AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

En 1614, voici les taxes payées par les paroisses suivantes :

Marly-le-Chastel	450 l. t.
Marly-le-Bourg	110
Louveciennes	400 (1)

(1) En 1559, 4 avril, Louveciennes comptait 196 paroissiens, en général des laboureurs Dans cette liste nous relevons les noms suivants : Germain Choppin, pratissien (médecin), Loys de Saint-Yvon, procureur au Chatelet ; Jehan Gohel, bourgeois de Paris, propriétaire de l'hôtel Beauvoyr, et son frère, curé de Louveciennes, Jehan Gohel, prêtre, demeurant aux

Bougival.	400
Nanterre.	1.340
Rueil	1.900
Saint-Germain	600
Le Port-au-Pec	néant (J. 734-741 AN.)

Ces sommes donnent une idée de l'importance relative de ces villages au commencement du dix-septième siècle.

LES SEIGNEURS DE MARLY-LE-BOURG A PARTIR DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Avant le dix-septième siècle, il n'y avait pas de seigneur de Marly-le-Bourg; le territoire appartenait en partie au prieur nommé par l'abbaye de Coulombs.

En 1616, le premier seigneur de Marly-le-Bourg se nommait François Thévin, seigneur de la Durbelière (suivant le P. Anselme), mestre des requestes de l'hôtel du Roy et conseiller d'Etat.

En 1618, François Thévin achetait pour 2.575 livres, de Pierre Simon-prieur du prieuré Notre-Dame-de-Marly, les cens, rentes, droits de justice avec les autres biens dudit prieuré, qui, par leur entière dégradation causée par la négligence des prieurs précédents et les malheurs des guerres privées, sont estimés à 1.525 livres (1).

Le seigneur de Marly-le-Bourg était alors en contestation continuelle au sujet des droits de justice avec le seigneur de Marly-le-Chastel, Henri de Gondi, duc de Retz, à tel point que, dans la nuit du 21 au 22 octobre 1616, des gens armés entrèrent par la violence dans l'église Saint-Etienne de Marly-le-Bourg, dont Thévin était un des bienfaiteurs, et, attaquant la voûte de ladite église, en cassèrent les vitres sur lesquelles étaient peintes les armes des Thévin.

Parmi les auteurs de cette violence était M. Henry de Gondi, évêque

Gres (les Gressets ?), enfin, noble homme Jean de Bezombes, écuyer, habitant rue de Maubuisson, dans une maison touchant à la rue du Pont, à la ruelle des Puits et tenant à l'hôtel de la Tour (L. 1181, Terrier AN). Il y avait, à Louveciennes, un fief de la Tour au seizième siècle.

(1) 1618, 30 oct. Contrat d'acquisition par devant notaires, par François Thévin, vicomte de Maureuvaux, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, et Jean le Temple, écolier étudiant à Paris, au nom et comme procureur de frère Pierre Simon, prieur du prieuré Notre-Dame-de-Marly au terme duquel ledit Le Temple a cédé à Thévin les droits de fief, de haute, moyenne et basse justice, etc., et autres à Marly-le-Bourg (P. 2242 AN). V. plus haut.

Il faut croire que le prieur était dans son droit puisque l'abbaye de Coulombs ne fit aucune réclamation.

de Paris; mais, le 13 mars 1617, il fut mis hors de cause, sans dépens ni intérêts, par un jugement des requêtes du Palais (1623, Z^2 1131 AN).

Les difficultés entre les deux seigneurs n'en continuèrent pas moins, et en avril 1627, le seigneur de Marly-le-Châtel, François de Gondi, était chargé de donner ordre à François Thévin, seigneur de Marly-le-Bourg, prenant cause pour Pierre du Regnier, curé de Marly-le-Bourg, David Moussac, Denis Gobin, Laurent Anthoine, Curentel, et Roger Chappelain, prévôt, procureur fiscal, greffier et gens de la justice [sergents] de Marly-le-Bourg et maître François Scourjon, procureur de Marly-le-Bourg, defendans et leurs procureurs, de fournir les témoins ouïs à l'enquête faite à la requête du suppliant (Z^2 1311 AN).

En 1639, François Thévin était conseiller du roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, comte de Sorges, vicomte de Montreveau, baron de Bohardy, seigneur châtelain d'Ussé, Isdré, Clisson, Marly, Chamgirault, la Dublière, et autres lieux (P. 2243 AN.).

Thévin mourut en 1648, laissant à sa veuve, Marie le Franc, 23.500 livres (P. 2242 AN.). Il fut inhumé à Saint-Germain-des Prés.

Des deux filles de François Thévin et de Marie le Franc, l'une, Renée Thévin, épousait, le 27 septembre 1633, Charles de la Rochefoucaud de Fonsèques, marquis de Montendre; l'autre, l'aînée, Jeanne Thévin (appelée Denise par le P. Anselme), avait épousé un fils de Jean de Montluc, mort en 1603, fils naturel de Jean Lasseran de Massencomme, dit de Montluc, évêque de Valence et d'Anne Martin. Il se nommait Alphonse-Henri de Montluc, marquis de Balagny, comte d'Orbec et mourut par accident, en 1628. François Lescuyer était chargé de la tutelle de ses enfants.

A la mort de Thévin, ses héritiers furent les fils de Alphonse de Montluc, ses petits-fils, Alphonse, Henri et Jacques (appelé Gabriel par le P. Anselme) qui vendirent, le 30 mai 1648, la seigneurie de Marly-le-Bourg, pour la somme de 50,000 livres, à François Guitard, conseiller du roi, trésorier de France (P. 2242 AN).

Le nouveau seigneur eut encore des démêlés avec le seigneur de Marly-le-Châtel, dont les gens de justice venaient exercer à Marly-le-Bourg. Onze pièces des Archives Nationales renferment ces réclamations (Z^2 1311 AN).

Après avoir fait ses aveux le 28 avril 1674, François Guitard agrandit ses domaines; voici quelques-unes de ses acquisitions:

Terrain à Charles Moyer, lieutenant en la maîtrise particulière de Saint-Germain-en-Laye 7.000 livres.

Terrain à Guill. Brisset, marchand boucher à Paris, 1.248 livres, etc.

En outre, il faisait des échanges de terres avec Charles Catutel, pro-

cureur fiscal à Marly-le-Bourg et Geneviève Cagneux, son épouse ; avec François le Loureux, sieur des Essarts et Françoise de Scourjon, son épouse ; avec Michel Crosnier et Charlotte Rateau, son épouse, etc.

François Guitard avait épousé Magdeleine de Mouchy. En 1680, il céda sa seigneurie, à son fils, Jean, moyennant une rente annuelle de 1.000 livres. Messire Jean Guitard, conseiller du roi, trésorier de France et receveur général des finances en la généralité de Bourges, qui avait reçu, en 1689, sommation de faire les foi et hommage au roi, vendit la seigneurie de Marly-le-Bourg, clos, jardins, colombier, etc., dont le revenu était de 1.800 livres pour la somme de 36.000 livres — avec les droits honorifiques de l'église de Marly-le-Chastel, pain béni, encens, eau bénite et banc seigneurial que son père et lui avaient conservés, s'élevant à

Signature de F. Guitard.

407 l. 14 s. — de rente — à Louis Phélippeaux, comte de Pontchartrain, chevalier du Roy, secrétaire d'Etat et contrôleur des finances.

Le 27 mars 1681, on avait obtenu du roi la permission de démolir le prieuré de Saint-Etienne, en indiquant l'emplacement par une croix. L'église avait été abattue en 1679.

C'est Phélippeaux de Pontchartrain qui, le 14 avril 1693, accepta du roi Louis XIV, en échange des terres et seigneurie de Marly-le-Bourg, les ville et chatellenie de Neaufle-le-Chastel (P. 2241, AN).

Ce qui n'empêcha pas le roi de payer, le 26 avril de la même année, « au sieur Guyttard, trésorier de France au bureau des finances de Bourges, 6.380 l. 19 s. pour les lots et ventes et droits d'indemnité qui lui sont dûs, à cause de la somme de 22.521 livres à quoi se sont montées les terres que Sa Majesté a acquises à Marly, lesquelles étaient dans la censive de Marly-le-Bourg, appartenant audit sieur Guyttard, à raison du douzième denier pour les lots et ventes et du cinquième denier pour les droits d'indemnité. » (Guiffrey, *Comptes des bâtiments.*)

Lebeuf connaissait le contrat d'échange mentionné dans un édit de décembre 1693, comme ayant été fait le 20 mai et enregistré le 18 juin 1693. Nous voyons que ce contrat remonte au 13 avril. Il est vrai que le 6 mai 1693, un arrêt du conseil portait commission pour passer contrat

d'échange avec L. Phélipeaux, comte de Pontchartrain, de la seigneurie de Marly-le-Bourg et terres enclavées dans le parc de Versailles avec la ville, domaine et châtellenie de Neauphle-le-Chastel. Fait au conseil, le 6 mai 1693. (*Ordon. de Louis XIV*, 33° vol. 5555, f° 425.)



Pierre tombale de Lancelotto da Parma, lombard enterré à Marly-le-Bourg.



Chasse à Marly avant le commencement des travaux du château : Tableau de Martin, le jeune, à M. Sardou, reproduit par nous dans un des panneaux de la mairie. On y voit le fonds de la Rogerie, le Grand-Pré, la Sablonnière et le haut de la côte de la Justice, ou les Fourches. — Ruines du vieux château et vieille église. — La grande maison n'a jamais existé ou du moins on n'en trouve aucune trace sur les plans que nous connaissons.

DEUXIÈME PARTIE

MARLY SOUS LOUIS XIV

MARLY SOUS LOUIS XIV

M. de Nolhac, dans son article sur la *Création de Marly* (*Revue Bleue*, 11 mai 1901), s'exprime ainsi :

« Sans les *Comptes des Bâtiments*, les origines du Marly royal resteraient assez obscures. Nous n'avons pas, que je sache, de renseignement tout à fait contemporain et autorisé sur les intentions du Roi, lorsqu'il choisit cet emplacement pour y bâtir. »

S'il est vrai que nous n'ayons pas de renseignement certain sur les intentions du roi, nous avons, cependant, en dehors des *Comptes des Bâtiments*, des documents de premier ordre sur la *Création de Marly* ; ce sont : 1° le Manuscrit d'Antoine de Bois, conservé à la Bibliothèque Nationale, et 2° les Registres de la mairie de Marly.

Nous ne croyons pas qu'à part les registres de Versailles et des églises d'Avon, de Fontainebleau, de Compiègne, de Saint-Germain et autres résidences royales, il existe une énumération de noms illustres de princes et de princesses du sang et en même temps de familiers des maisons royales (valets, serviteurs de tout grade) comparable à celle qui se trouve dans les registres de Marly, parmi lesquels il ne manque que quelques années, de 1729 à 1736. Nous avons essayé d'en tirer le meilleur parti possible.

ACHAT DE MARLY PAR LOUIS XIV

Vingt-huit ans après l'avènement de Louis XIV au trône de France, le territoire de Marly était divisé en deux seigneuries : 1° celle de Marly-le-Chastel, appartenant à Bossuet, parent du grand orateur, et 2° celle de Marly-le-Bourg, appartenant à Guitard, qui avait succédé à Thévin.

A l'époque où le roi achetait la seigneurie de Marly-le-Chastel (1676), il n'était pas encore question de faire une construction quelconque en cet endroit, puisque les travaux ne commencèrent qu'en 1679.

Et ce n'est que longtemps — environ quatorze ans — après que le château fût bâti que le roi résolut d'acheter la seigneurie de Marly-le-Bourg, pour agrandir son domaine de Marly, et particulièrement pour y installer un chenil, puisque c'est par là qu'il débute. (Voir le *contrat de vente*, partie IV.)

Pontchartrain (Phélypeaux de) avait acquis de Guitard la terre de Marly-le-Bourg, dont le revenu était de 1.800 livres,et l'avait payée 36.000 livres au denier vingt. Louis XIV fit un échange avec Pontchartrain, à qui il donna la seigneurie de Neauphle-le-Château, pour laquelle il reçut en échange celle de Marly-le-Bourg. Le contrat du 20 mai 1693 était enregistré le 18 juin 1693 (camp de Geimblours), et l'édit parut en décembre 1693.

La maison seigneuriale de Marly-le-Bourg, située sur l'emplacement du Château du Chenil, comprenait « un corps de logis avec deux grands pavillons et deux petits, couverts d'ardoise. Un petit bâtiment au-dessus de la porte et principale entrée entre deux tourelles couvertes d'ardoises. Une basse-cour, avec logement de jardinier, deux écuries, étables, grange, grenier et autres lieux. Jardins clos de murs, et dans le potager un colombier à pied (1). Le tout d'une contenance de 18 arpents 24 perches. »

Il y avait, en outre, plusieurs pièces de terre détachées, situées sur le territoire, qui appartenaient audit seigneur et qui furent également achetées par le roi.

En 1694, le roi Louis XIV possédait donc presque tout le territoire de Marly, car il avait également acheté beaucoup de pièces de terre à

(1) Un colombier à pied est une tour ronde, ou carrée dans l'intérieur de laquelle se trouvent des *boulins*, ou pots destinés à loger des pigeons, à partir du rez-de-chaussée. C'était communément une marque de seigneurie. On distinguait le colombier à pied des *fuies*, ou *volets*, ou volières, dont les boulins ne régnaient pas du sommet jusqu'au sol.

des particuliers, entre autres au curé de Marly, situées soit à Marly, à Bailly, à Roquencourt, à Louveciennes, etc.

Le terrain choisi par le Roi pour l'emplacement de son ermitage était situé à la *limite* et en *dehors* du domaine royal, c'est-à-dire de la terre et baronnie de Marly-le-Châtel qu'il avait fait acheter à la mort du dernier seigneur, Bossuet le Riche (1675). Par sentence de décret et adjudication faite à son profit aux requêtes du Palais, le 20 mai 1676, Louis XIV acquérait la terre et baronnie de Marly-le-Châtel, les seigneuries de Bailly et de Noisy et les réunissait à son domaine de Versailles (1). (P. 2242 AN.) Mais rien alors ne pouvait faire supposer son intention d'aller un jour s'installer à Marly : il ne songeait qu'à agrandir son territoire de chasse.

En dehors de la terre et seigneurie de Marly-le-Châtel, qui ne comprenait pas tout le territoire, bien que les particuliers dussent certains droits de censive au seigneur, se trouvaient un grand nombre de pièces de terre, de bois, de prés, de vignes ou même de marais, que le roi fut obligé d'acheter séparément, une à une. En voici un détail approximatif d'après les *Comptes des Bâtiments.*

La première mention certaine des achats faits par le roi Louis XIV, à Marly, se trouve dans un paiement effectué par Gédéon du Metz (2), garde du Trésor royal, le 26 décembre 1679, « pour remboursement à plusieurs particuliers dénommez en l'estat de ce jourd'huy, de leurs terres et héritages compris dans le dessein du vallon de Marly » qui s'élève à la somme de 23.235 livres 18 sous 9 deniers.

Telles sont apparemment les premières dépenses nécessitées par Marly.

Cette somme représente la valeur des terrains du fonds de la Rogerie et des Grands-Prés, sur lesquels s'élevèrent les premières constructions, c'est-à-dire huit petits pavillons et le pavillon central.

Ces terrains, achetés à des particuliers, presque sûrement à la fin ou dans le courant du mois de mai, furent estimés par des experts du roi.

Le Roi paye à six ou sept mois. Il n'est pas probable que l'achat ait eu lieu au mois de juin, puisque les travaux commencent dès les premiers jours du mois. On creuse immédiatement des rigoles et on défonce les terres pour y asseoir les fondations. Malgré la toute-puissance du roi, il avait bien fallu prévenir les propriétaires intéressés, les entrepreneurs

(1) Eudore Soulié donne, comme date de l'arrêt du Conseil, le 9 novembre 1677, pour la remise des titres à Bontemps, et le 27 avril 1678, comme date de la remise effective par le greffier des requêtes, dépositaire des titres. Ces différentes dates n'ont pas lieu de surprendre ceux qui connaissent les formalités administratives de tous les temps.

(2) Cf. son portrait, magnifique gravure d'Edelinck (Estampes, BN.).

et les fournisseurs, et tous ces préparatifs avaient demandé plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Il existe des contrats d'achat du Roi, représenté soit par Colbert, soit par Mansart : ce ne sont pas des *ordres*.

De plus, les études du plan général et des plans particuliers avaient nécessité un certain temps. Qu'il fût l'œuvre de Mansart, ce qui est probable, ou d'un autre (le Roi?), ce plan avait dû recevoir l'approbation de Colbert et du Roi, être soumis ensuite aux entrepreneurs pour établir des devis. Bref, les différents travaux préliminaires furent poussés avec une activité inconcevable, mais encore demandèrent-ils un certain temps matériellement indispensable.

Nous nous sommes laissé entraîner à raisonner avec nos idées modernes sur les achats de terrain, sur les travaux préparatoires adoptés pour nos constructions publiques, etc. Peut-être la chose s'est-elle faite beaucoup plus simplement. Ainsi, dernière hypothèse, la plus vraisemblable à nos yeux, faut-il admettre que, le roi s'étant décidé à s'installer dans le vallon de Marly, le jour de la Petite Fête-Dieu, 1679, le jeudi 8 juin, les travaux eussent commencé dès le lendemain, sans souci des propriétaires ni des propriétés. Alors les plans auraient été composés avec une rapidité surprenante, et les entrepreneurs, pris au dépourvu, auraient fait ce tour de force de réunir immédiatement des ouvriers et de commencer les fouilles.

Ceci bouleverserait toutes nos idées sur les formalités administratives, mais, au fond, avec le pouvoir absolu du roi, est-ce donc aussi impossible que cela paraît?

Notre avis est qu'il y avait encore, à ce moment, des travaux en cours d'exécution et que des ouvriers étaient occupés à creuser, dans le vallon, *des rigoles* pour l'aménagement des eaux; ces ouvriers auraient été alors employés par Francini. Mansart devait le savoir et avait dû combiner son plan d'avance, mais ceci n'est qu'une opinion personnelle.

Tous les contemporains s'accordent à attribuer la conception du plan général, des jardins, du parc, etc., à Mansart. Tout fut exécuté par lui ou sous sa direction. On peut s'en assurer en consultant le registre des *Ordres du Roi* à son architecte, conservé aux Archives nationales.

Si Le Brun peint la décoration des pavillons, c'est Mansart qui les a construits; c'est Mansart, ou son employé Lassurance, qui dessine les plans des bâtiments ; c'est Mansart, ou son employé de Rusé, qui fournit les dessins des jardins et parterres, le tracé des allées du parc et de la forêt, les aménagements des bosquets, les emplacements des bassins et des pièces d'eau, etc., sous la haute direction du Roi. Car, ne l'oublions pas, à Marly rien ne se fait sans lui : tout passe sous l'œil du maître.

Pour les prix d'achat, nous croyons que ces prix, offerts et acceptés, *bon gré mal gré*, étaient raisonnables. Nous nous en rendons compte en comparant les prix de vente de l'époque dans les mêmes endroits que nous connaissons par les titres de propriété qui ont été conservés. D'une façon générale, le Roi payait plutôt largement ; il satisfaisait un caprice : il fallait aboutir vite et bien. Tous ces travaux, achats, contrats, etc., du début, se firent avec une promptitude extraordinaire : c'est Colbert qui donnait les ordres.

Ces premiers terrains étaient, comme nous le disons plus haut, en dehors de la limite du domaine royal, car si le Roi avait fait construire sur les terrains de la seigneurie, il n'aurait pas eu besoin d'acheter toutes ces propriétés dès le commencement des travaux. En effet, tandis que le pavillon central s'élevait sur des terrains achetés à des particuliers, les bois taillis, que nous voyons encore se dérouler en amphithéâtre, derrière le Château, comme un fond de décor, faisaient partie, pour la plupart, des bois seigneuriaux achetés par le Roi.

Il n'y avait aucune délimitation de barrière ou de treillage entre la forêt seigneuriale et les biens des particuliers ; nous le voyons par les contrats de vente des terrains de ces particuliers dont la plupart touchent d'un bout aux bois du Seigneur.

Outre les terrains sur lesquels furent plantées les constructions, le roi fut obligé d'acheter à des particuliers les terres qui formèrent les bosquets de Marly et de Louveciennes, l'avenue de l'Abreuvoir (Fitz-James), les terrains compris entre la rue de Madame et cette avenue, la côte du Cœur-Volant et les terrains voisins de la porte du parc actuelle, en bas de l'allée de Saint-Denis, qui menait en haut de la côte de la Justice.

Le Roi ne posséda jamais en entier la propriété de la place du Verderon (Gramont d'Aster) pour plusieurs raisons. La première est que la rue des Bernouys, partie du bas de la grande rue, débouchait sur la place du *Marché d'en haut*, derrière l'église, plus haut que la maison actuelle du jardinier ; la seconde est que le bas du mur de clôture du parc est indiqué sur les cartes à la place qu'il occupe actuellement et que, par conséquent, tout ce terrain eut été inutile au roi. Enfin, il y avait des propriétaires, habitant la partie haute de la rue des Bernouys, comme Lefébure, par exemple, banquier à Paris, dans des maisons dont les jardins s'appuyaient par derrière soit au parc, soit aux murs du parc.

Il existait, néanmoins, sous Louis XIV une certaine zone de terrains qui, n'étant pas englobés dans le parc, formaient comme une enceinte de sûreté autour du domaine du roi. On ne pouvait pas facilement escalader les murs du parc du côté du village sans franchir d'abord cette enceinte,

gardée et protégée par les Suisses. Nous voyons également une bande de terrain réservée entre la route de Versailles à Marly et le mur du parc et de la forêt. Des patrouilles, des rondes se faisaient jour et nuit dans les bosquets, les jardins, le parc et même dans l'intérieur du château; et plusieurs fois, le Roi dut intervenir personnellement pour défendre ses gardiens, qui avaient surpris les escapades de jeunes seigneurs. Sur ce chapitre, le Roi se montra intraitable : il tenait à sa sûreté. Nous en avons les preuves dans le *Journal* de Dangeau.

Le 23 mars 1680, les *Comptes des Bâtiments* mentionnent un second paiement moins élevé, effectué par Estienne Jehannot de Bartillat, commis au Trésor, « pour remboursement des sommes payées aux particuliers cy après dénommez, pour les terres et héritages compris dans le dessein du château de Marly ». Ci : 7.884 liv.8 s. 8 d.

Les sieur et dame Dupont, demoiselle Tarnier, sieur et dame du Chaunoy, Louis Lefebvre et consorts, Convoy, veuve Thomas, vendent pour ce prix environ 19 arpents 287 perches et 5 quartiers de terre. Un quartier est un quart d'arpent.

En 1681, 6 janvier, un sieur de la Rablière vend 6 arpents 81 perches pour 2.750 livres.

Mais c'est en 1682 que les achats deviennent considérables.

Environ 108 arpents et 1.298 perches sont payés 51.146 liv. 13 sous à des particuliers, presque tous de Marly, dont nous connaissons les noms. Ce sont Coulon, du Chaunoy (de Louveciennes), Scellier, notaire à Marly ; Guillois, officier du roi; Antoine Meusnier, boulanger du roi; de Vienne, officier de bouche ; Bioche, greffier à Marly, Bierry, contrôleur des rentes ; Toqueville, valet de garde-robe ; d'Alluy, Ch. et Jean Gaudet, Michel Garreau, Guitard, seigneur de Marly-le-Bourg, Révérend, conseiller du roi, Milon et dame Tronson, de Sopite, seigneur de Louveciennes, les héritiers de de Quoix et de Pierre Blondel, bourgeois de Paris.

En 1683, la dépense s'élève à 500 liv. 12 s. pour 1 arpent 44 perches à la veuve Louis de Comminges et Claude Brisset, le chirurgien ; en 1684 à 3.014 liv. 5 s. payés au curé François Cottin ; et enfin, en 1687, on consacre 147.407 liv. 7 s. 6 d. à l'achat de terrains tant à Marly qu'à Louveciennes, à la Machine et aux environs. C'est donc au moins une somme de 235.939 liv. 5 s. payée en 7 ans pour les achats de terrains, principalement à Marly, car nous n'avons relevé complètement ni Louveciennes, ni Noisy, ni Bailly, ni L'Etang, ni Mareil, ni Fourqueux, etc.

L'aspect des terrains achetés par le roi, en 1679, a considérablement changé. Pour en juger, il faut se reporter d'abord au tableau de la mairie et ensuite se rappeler que le *Vallon de Marly* s'étendait du bas du Tapis

vert jusqu'à l'abreuvoir. Au bas du Tapis vert on avait creusé une *Sablonnière*, dont on trouve la mention dans la vente Guitard, et qui figure sur le tableau de la mairie. Le vallon s'appuyait, à droite, en regardant du côté de la Seine, sur le coteau de Louveciennes, que la route du Cœur-Volant n'avait pas encore entamé; à gauche sur le village de Marly-le-Bourg, qui venait mourir au bord du marais, sans qu'il fût question de l'avenue Fitz-James, ni même de la rue de Madame, nommée quelquefois des Bernouys, mais qui n'avait pas de nom, et qui ne reçut que plus tard celui de la belle-sœur du Roi. La rue de Madame était vraisemblablement la limite du bourg, vers 1679; elle n'était réellement habitée que d'un côté, celui qui touche le village, et l'autre côté était composé de masures dans des jardins ou de pièces de terre que le Roi fit acheter pour y installer les magasins, la pépinière et le jardin fleuriste. Sur la place de la Vierge, qui portait alors le nom de *Carrefour d'en bas*, à l'angle de la rue de Madame et de la rue Rachel, il y avait des maisons, et c'est dans l'une d'elles que demeurera le boulanger du roi, Antoine Meusnier, qui cédera sa place aux pourvoyeurs.

Dans l'angle formé par la rue Rachel se logera la blanchisserie royale, installée dans la maison du serrurier du roi, Forderin. C'est même cette blanchisserie qui coupera la rue du Loriot, qui aboutissait primitivement un peu au-dessous de la fausse porte du parc, et qui fut cause de l'angle actuellement formé par la rue Rachel, de 1685 à 1714; mais l'avenue Fitz-James, comme la côte du Cœur-Volant, restera très longtemps vide de maisons sur le côté opposé au mur du parc.

Le vallon de Marly descendait donc jusqu'à l'endroit où se trouve l'abreuvoir, mais là il était brusquement bouché par une colline de terre glaise, que le roi fit enlever par les soldats d'un de ses régiments, en 1698. Il y eut même des accidents, des hommes écrasés par des éboulis, comme le prouvent les registres conservés à la mairie. Cette colline de glaise partait du lieu dit *les Glaises* et barrait la route du Port. Cette glaise servit à enduire les bassins. Nous savons que la glaise enlevée, laissant une tache sur la colline, le Roi, dont la vue était choquée par cette tache, la fit recouvrir de terre et planter de gazon.

Les maisons des particuliers situées sur l'emplacement de l'abreuvoir et achetées par le Roi 4.603 livres, furent rebâties en face la porte du Parc qui conduit à Louveciennes, c'est-à-dire la porte du Cœur-Volant (1699, 27 juillet).

Louis Regnouf, ou Renouf, l'entrepreneur qui avait pavé l'abreuvoir, en 1698, pour 13.300 livres, recevait également du roi, le 10 juillet 1703, une place de 10 toises de façade sur 30 de profondeur, au Cœur-Volant (O[1] 1054 AN.)

En 1699, au mois de juillet, la côte du Cœur-Volant n'était pas terminée, puisque c'est le 1er juillet que le roi ordonnait de continuer l'avenue « jusques à la rencontre de la grande avenue qui vient de Versailles à Marly ». Ces travaux du haut de la côte nécessitèrent des terrassements encore visibles, qui adoucirent la pente, toujours très rapide en cet endroit, et s'élevèrent à la somme de 4.626 livres. Si l'on fait abstraction de la route. on peut aisément reconstituer le relief du sol avant les travaux.

Il devait exister, avant Louis XIV, deux chemins partant de Marly pour se rendre, l'un, le premier, à Louveciennes, en continuant la grande rue et en suivant, à peu de chose près, la route qui traverse les ruines du château pour aboutir au sommet de la côte de la grille royale.

On arrivait à Louveciennes par la côte qui se trouve près de la grille royale.

Le second chemin partait du bas de Marly-le-Bourg et, montant le coteau, se dirigeait vers Voisins, en bifurquant à travers des champs et des bois et aboutissait soit au chemin qui passe sous l'aqueduc, soit à la route qui descend directement à Voisins en passant devant la propriété de M. Beer.

Les constructions du château détournèrent un peu le tracé de ces deux routes, et sous Louis XIV les habitants de Marly qui se rendaient à Versailles pouvaient traverser le parc en entrant par la porte actuelle, en passant devant les bâtiments de la surintendance, en traversant les communs et en remontant dans les bois entre les deux murs de soutènement qui existent encore. Nous savons, par une lettre de l'administrateur de la commune, que Louis XIV et Louis XV avaient accordé cette permission aux habitants, qui la firent valoir plus tard, à l'époque de l'aliénation du domaine. Autrement, ils devaient remonter tout le village et passer par la porte de la forêt, qui donne sur la place du Verderon, et encore il n'est pas bien certain qu'elle fût ouverte quand le roi chassait, — ou bien descendre jusqu'à l'abreuvoir et remonter toute la côte du Cœur-Volant. Avant Louis XIV, le chemin de Marly à Versailles passait par la plaine du Trou-d'Enfer pour aboutir près de Clagny (1).

Quant à l'éperon qui domine l'abreuvoir, il est entièrement composé

(1) En 1679, existait, à l'extrémité de l'étang de Clagny, une chaussée qui formait le chemin de Saint-Germain (et par conséquent de Marly); c'est là que Louis XIV, allant à Marly, dans les premiers temps, avant la construction de la route de Roquencourt, rencontrait un charretier qui refusa de faire quitter le pavé à son tombereau. — Vous ne voyez donc pas que c'est le roi? lui crie un garde. — Eh! qu'il s'embourbe s'il veut; il est mieux attelé que moi!

Le roi, au lieu de se fâcher, donna ordre de prendre la terre et y resta. (Le Roi, *Hist. de Versailles*, t. I, p. 78). Voir la carte de la page 83.

de terres rapportées. Ce travail ne laisse pas de représenter des sommes énormes, surtout lorsque l'on songe que les terrassements se faisaient avec des brouettes à bras, ou à dos de cheval, dans des paniers ! N'est-ce pas une chose absolument extraordinaire que de voir les entreprises les plus colossales comme construction, exécutées alors que les hommes ne possédaient encore que des moyens imparfaits, et non seulement chez nous, mais dans tous les pays et chez tous les peuples !

Néanmoins il ne faudrait pas exagérer les choses, comme Dussieux, par exemple, quand il écrit :

« Il est à peine besoin de dire que ces paysans (embauchés par le roi) étaient de pauvres corvéables qui *travaillaient pour rien* et que l'on employait toutes et quantes fois qu'on avait besoin d'eux (1). »

Il n'est pas permis à un professeur d'histoire, moins qu'à tout autre, de s'exprimer ainsi. Il faut n'avoir point lu la *Correspondance de Colbert*, n'avoir point jeté un coup d'œil sur les *Comptes des Bâtiments*, pour oser lancer de pareilles calomnies. On peut reprocher beaucoup de choses au siècle de Louis XIV, quand on veut le juger après deux cents ans, mais il faut bien se garder d'avancer des accusations sans fondement. *A Marly tout a été payé*, et quand nous l'affirmons, nous sommes certain que personne ne nous contredira. Aucune pièce d'archive, aucun document ne nous prouve le contraire. Les *Comptes des Bâtiments*, seuls, nous donneraient un démenti formel. Nous le répétons : *tout a été payé*, et nous connaissons les prix, jusque dans les moindres détails. A cet égard, les comptes de la Machine, conservés aux Archives nationales, nous attestent la minutie d'une administration à laquelle rien n'échappe. Le moindre boulon égaré y fait l'objet d'un rapport circonstancié. Si le directeur envoie gracieusement quelquefois des saumons pris dans les eaux de la Machine à M. d'Angiviller, ce dernier, tout en remerciant le directeur, ne lui adresse pas moins de sévères admonestations quand l'occasion s'en présente et ne plaisante pas avec le service du roi. L'Europe a pu nous envier pendant longtemps et à bon droit notre administration. La France est le seul pays qui ait produit un Colbert.

Voici, du reste, comment le roi recrutait ses ouvriers et ses chevaux. La paroisse de Nesles n'était pas alors très peuplée, et le roy *réquisitionnait* six hommes et six chevaux, avec un homme pour deux chevaux, ce qui fait neuf hommes et six chevaux. Ces hommes étaient engagés pour travailler « à la journée du Roy », c'est-à-dire à des conditions spéciales,

(1) Le roi ordonne bien de faire casser la glace de la machine par les habitants de Louveciennes, de Bougival et de Croissy, sous peine d'amende ou de prison, mais rien ne prouve qu'ils ne fussent pas payés pour cette besogne. Ils travaillaient à « la journée du Roi » comme le portent les *Comptes des bâtiments*.

que nous estimons environ trois sous par jour, somme acceptable à cette époque (1). Acceptaient-ils avec enthousiasme ces engagements ? Rien ne le prouve, mais aussi rien ne prouve le contraire. Les menaces d'amende et de prison étaient faites selon une formule en usage, et personne ne songeait à protester. Néanmoins nous renvoyons le lecteur au chapitre des Grèves, pour montrer les moyens expéditifs employés pour les réprimer.

COMMENT LOUIS XIV SE PROCURAIT DES CHEVAUX

De par le Roy, à M. le président, Lieutenant général de Pontoise.

En exécution des ordres express de Sa Majesté. Il est ordonné aux habittans de la parroisse de Nesles et Verville (2) de fournir dans lundy prochain, cinquième du courant dix heures du matin, à la porte de nostre hostel scis en ladite ville de Pontoise, six chevaux de somme avec leurs bas et des panniers propres à porter la terre pour le service de Sa Majesté en son chasteau royal de Marly où ils se transporteront ledit jour de lundy prochain, et suffira d'une personne pour la conduite de deux chevaux *à la charge de leurs salaires raisonnables*, enjoint au syndicq ou marguillier de ladite parroisse de tenir la main à l'exécution de nostre présente ordonnance à peine tant contre ledit syndicq ou marguillier que contre ceux qui reffuseront de fournir leurs chevaux, de cent livres d'amande payables par corps et sans deport et de prison pour un mois. Et ce conformément aux ordres de Sa Majesté à nous addressants. Donné à Pontoise le samedy troisième octobre MVI[c] quatre vingt dix neuf.

DE MONTHIERS.
(Original, *Coll. Sardou.*)

COMMENT LOUIS XIV SE PROCURAIT DES TRAVAILLEURS

De par le Roy, à M. le Lieutenant général de Pontoise.

En exécution des ordres expresses de Sa Majesté, il est ordonné aux habitans de la paroisse de Nesles de fournir six hommes avec des outils propres à

(1) M. le vicomte d'Avenel donne comme moyenne de salaire, pour les manœuvres, de 1679 à 1715, 8 sous ; à notre avis, c'est trop. Dupré de Saint-Maur donne plus justement 3 à 4 sous, en 1712, près Paris. M. d'Avenel transforme la monnaie du temps et nous dit que Boisguillebert, en 1700, donne au travailleur rural 55 centimes ; Vauban, 93 centimes, et lui, 80 centimes, de 1676 à 1700. Nous croyons que c'est mal compter, et que le terrassier ne gagnait pas 55 centimes, par exemple, mais 2 sous, ce qui n'est pas du tout la même chose ; mais le statisticien était bien obligé de réduire toutes les sommes à une commune mesure pour soutenir sa thèse.

(2) Nesles-la-Vallée, arrondissement de Pontoise, canton de l'Isle-Adam (S.-et-O.), 750 hab.

Verville, commune de Nesles-la-Vallée (S.-et-O.), 150 hab. (*Diction. des Postes*, 1902).

remuer la terre, qui se trouveront à la porte de nostre hostel, dimanche prochain, onzième du courant, neuf heures du matin, pour de là se transporter au chasteau royal de Marly et y travailler suivant les ordres de M. le surintendant des bastimens de Sa Majesté, à peine contre le scindic ou marguillier de ladite paroisse de cent livres d'amande et de prison pour un mois. Donné à Pontoise le 9 octobre 1699.

DE MONTHIERS.

Les nommez Louis Dorlot, Alexis de Lavoir, Nicolas Pigache, Estienne du Four, Georges de Camp et le fils aisné de la veuve Hugues Picard, nommez par nous d'office pour aller en exécution de l'ordre cy-dessus travailler au chasteau de Marly avec des outils propres à remuer la terre et s'y rendre demain matin et à faute de ce faire l'amande de cent livres et la prison pour un mois déclarée encourue enjoint au premier huissier ou serjent sur ce requis d'emprisoner les refusants. A Pontoise ce 12 octobre 1699.

DE MONTHIERS.

Le nommé Antoine de la Roche viendra demain recevoir les ordres de Sa Majesté et à cet effet se rendra auprès de nous, sur les neuf heures du matin, à peine de prison et de pareille amande que dessus les jour et an que dessus.

DE MONTHIERS.
(Original, *Coll. Sardou.*)

DATE EXACTE DU COMMENCEMENT DES TRAVAUX

A quelle date les travaux ont-ils commencé exactement?

Le duc de Luynes, dans ses *Mémoires*, sur le dire de Robert de Cotte, écrit : « On commença à bâtir Marly en 1677, au mois de septembre. » C'est une erreur. Pierre Clément, éditeur de la *Correspondance de Colbert*, avance que les *Comptes des Bâtiments* constatent qu'en 1674, on dépensait 471.000 livres pour Marly, « triste et dernier caprice d'une volonté trop absolue, dont quelques ruines à l'horizon nous rappellent seules l'existence. » C'est un malentendu, et nous verrons que des travaux exécutés à Marly, de 1669 à 1671, sous la direction de Francini, avaient coûté 200.000 livres, mais qu'il s'agissait alors de la construction d'un aqueduc pour amener les eaux à Saint-Germain et nullement du château. Aug. Guillaumot, mal informé, donne la date invraisemblable de 1676.

Pour M. Guiffrey, forcément mieux renseigné, les travaux n'ont probablement commencé qu'au mois de juillet 1679; mais M. P. de Nolhac,

dans son article de la *Revue Bleue* (11 mai 1901), dit que les travaux ne peuvent être antérieurs au mois de juin 1679; M. de Nolhac a raison.

En effet, les plus anciens paiements, pour Marly, sont du 3 juillet de cette année et destinés « aux ouvriers qui ont abattu les bois et tiré les alignements dans le vallon de Marly ». M. de Nolhac ajoute aux ouvriers *de la contrée*. C'est là, à notre avis, une légère erreur. Voici pourquoi.

Au 3 juillet 1679, il est payé à ces terrassiers une somme de 460 liv. 14 s.8d. En'admettant le chiffre probable de 3 sous par jour donné aux hommes pour un mois de travail, cela représentait 90 sous en moyenne par mois, et par conséquent une équipe d'une centaine de travailleurs. Or, à cette époque, la population de Marly ne pouvait fournir ce nombre d'hommes et surtout de *spécialistes*, si nous osons nous servir de ce mot (1). Marly comprenait une poignée de cultivateurs et de vignerons, qu'on ne pouvait détourner de leurs champs sans inconvénients, et de plus, ils n'auraient pas été aptes à de pareils travaux. La vérité est qu'on eut recours à des ouvriers amenés principalement du Limousin et de la Basse-Normandie et de quelques autres provinces plus ou moins éloignées.

De plus, en y réfléchissant un peu, on se rend compte que de pareilles masses de terre remuées ne pouvaient manquer d'amener des fièvres et des maladies mortelles.

Est-ce que Louis XIV ne contractait pas des fièvres intermittentes, provenant vraisemblablement des terres remuées à Versailles et à Marly pour l'agencement des jardins qu'il surveillait lui-même?

Consultons donc les registres déposés à la mairie de Marly, renfermant les naissances, les mariages et les décès. Ces registres sont très bien conservés.

Or, voici ce que nous lisons à la date du 2 juin 1679 :

« Mort de Jean de Boze, paroisse du Mesnil-la-Reine, proche Falaise, qui travaillait *aux rigolles* et qui demeurait chez le nommé Pierre Guyon. »

Ce Pierre Guyon était un voiturier, comme nous l'apprennent les registres.

Voici donc, pour la première fois, le nom d'un étranger à la localité, terrassier, qui meurt en creusant des *rigolles* et qui meurt probablement des fièvres contractées au bout de quelques journées de travail, peut-être du jour au lendemain. Quand l'homme meurt par suite d'un accident, les registres le mentionnent.

(1) Les registres de la mairie portent pour l'année 1679: 22 baptêmes, 9 mariages et 86 décès, ce qui représenterait environ 7 à 800 habitants, ou 160 feux. Les 86 décès proviennent des ouvriers étrangers morts pendant les travaux.

Le 13 juin 1679, mort de Jacques Geury, de la paroisse de Luy, diocèse de Sez (Séez), qui travaillait *aux rigolles.*

Très vraisemblablement, ces deux ouvriers normands sont les premières victimes des travaux nécessités par la construction du château et succombant après quelques journées de travail dans un terrain humide et malsain. Leur mort fixe donc la date certaine du commencement des travaux aux premiers jours de juin 1679. Le premier travaillait même *avant la visite* de Louis XIV, signalée par Antoine.

Dans la suite, le nombre des victimes augmente, et après Mathurin Regnault, Lymousin, trouvé mort dans une fosse des bastiments du vallon dudit Marly, le 9 septembre 1679, voici Cyprien Vallot, de Villers-en-Arthies (Seine-et-Oise), mort en tirant de la pierre des carrières ouvertes pour les constructions (1). Puis Denis Peigneau, poittevin (23 sept. 1679); Jean Rondeau, lymousin, tué aux Pavillons (1er octobre 1679); François Buffo, lymousin; Michel Elinday, âgé de 70 ans, de La Souterraine en Limousin (Creuse); Hay dit Vaulx, de Saint-Martin-aux-Buneaux; Louis Cousin, de Saint-Eliph (Eure-et-Loir); Jean Verity, Antoine Pleize, François Gost, limousins, morts en octobre 1679; Nicolas Mestayer, de Nointel (Oise); Jean de la Rivière, maçon, d'Alençon; François Roussel d'Hénonville, Jacques Bordeaux, maçon; Louis Julien, terrassier, morts en novembre, etc., etc. (2).

Les rigolles sont les tranchées faites pour conduire les eaux, dessécher et drainer le sol sur lequel on commence les constructions. A la date du 2 juillet 1679, premier paiement des maçons (entrepreneurs) Dorbay, Anglard et Girardot, qui creusent des puits, des tranchées, des rigoles et construisent des aqueducs pour conduire les eaux à Marly, travaux pour lesquels ils touchent, jusqu'au 3 décembre, c'est-à-dire pour cinq mois, la somme de 32.700 livres. Mais ces travaux étaient commencés avant le mois de juillet. Au 30 décembre la maçonnerie des bâtiments seule coûte 100.000 livres pour cinq mois. Et on commence les travaux de jardinage (3 juillet), de charpente (10 juillet), de menuiserie (24 juillet), de serrurerie (24 juillet), de vitrerie, plomberie et pavage (12 octobre), de sculpture, peinture, dorure (26 novembre) (3).

Pendant ce temps le roi fait acheter des terrains, enclavant tout ce

(1) La plaine du Trou-d'Enfer renferme encore des quantités de pierres meulières.

(2) Les registres mentionnent 22 morts survenues parmi les ouvriers travaillant aux bâtiments du château, de juin 1679 à fin décembre de cette année, et environ une douzaine les années suivantes; mais nous ne trouvons qu'exceptionnellement parmi les victimes le nom d'un ancien habitant de Marly. Remarque très importante : on n'enregistre pas de mort d'ouvrier avant celle de Jean de Boze, du 2 juin 1679.

(3) Nous ne croyons pas qu'il existe un autre exemple comparable d'activité aussi intense dans des entreprises analogues, en aucun temps, ni en aucun lieu.

qui touche au domaine qu'il a acheté en 1676, entre autres « l'hostellerie du Dauphin », à Roquencourt, payée 4.800 livres.

Le modèle général du Bastiment avait été exécuté par le sculpteur Le Hongre et était terminé en septembre 1679, pendant que les entrepreneurs Bailly et l'Espée construisaient les pavillons de l'aile gauche (déc. 1679, 133.900 livres) et Rocher ceux de l'aile droite (3 déc. 1679, 87.000 livres acompte).

En 1679, Marly coûte, au 30 décembre 402.500 livres.

Mais nous avons un autre document facile à consulter, c'est le manuscrit d'Antoine de Bois, l'aîné.

Et d'abord quel était cet Antoine? *L'Etat de la France de* 1678 nous l'indique sous la rubrique : *Saint-Germain.* Concierge et garde-meuble de l'hôtel de la Chancellerie : Le sieur Jean Antoine, porte-arquebuse du Roy, et son fils à survivance, 1.000 livres, payées par les thrésoriers des sceaux, sur l'émolument du sceau établi en 1631. Il est pourvu par le Roy et a ordinaire et logement dans cet hôtel.

Lorsque le Roy va à la chasse, il a auprès de lui le porte-arquebuse qui luy prépare les armes toutes chargées (p. 339).

En 1708, c'est le sieur Frémin qui est de service pour le semestre de janvier, et Antoine pour le semestre de juillet. Ils ont alors 1.100 livres et pour la fourniture de poudre et de plomb, 300 livres de récompense. Les vieilles armes de chasse du Roy leur appartiennent, comme fusils, pistolets, etc. Ils montent à cheval dans le Louvre et y entrent aussi à cheval à la suite du Roy, mais présentement cet honneur est devenu trop commun.

Le père d'Antoine, garçon de chambre de Louis XIII, était mort à Saint-Germain le 20 mai 1677 ; son fils, né en 1625, lui succéda et mourut à Saint-Germain le 16 décembre 1716, âgé par conséquent de 91 ans (1).

Voici le passage sur Marly :

« Ce lieu de Marly avoit toujours été très considérable dans les anciens tems ainsy qu'il a été remarqué cy devant. Mais comme il a passé depuis dans plusieurs autres maisons que celle de Montmorency qui n'étoient pas si con-

(1) La Bibliothèque nationale possède, croyons-nous, l'original des trois manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Saint-Germain. On trouve dans les nouvelles acquisitions (Fr. 5.012 B.N.) un manuscrit, écrit en 1643, par Jacques Antoine père, sur ce qui s'est passé à la mort de Louis XIII. Ce manuscrit est continué jusqu'en 1715 par son fils, Jean Antoine.

Enfin, un troisième Antoine, Jean Antoine, escuyer, porte-arquebuse du roi, inspecteur général de la capitainerie et maîtrise des eaux et forests de Saint-Germain-en-Laye, poursuit le travail de ses parents jusqu'en 1728.

Nous signalons de plus, à la date du 29 juin 1700, Versailles, une retenue de porte-

sidérables, c'est ce qui a causé en partie la ruine et detruction (*sic*) totalle de ce château, et le lieu devenu comme un simple vilage pendant une espace de tems, même les Seigneurs ne prenoient seulement que la qualité de Baron de Marly. Cet ancien château étoit bâty sur le haut de la montagne proche de l'ancienne Église qui a été depuis transférée au lieu ou elle est à présent en manière d'un fort gros dongeon entouré de larges fossés. Les batimens étoient très considérables ainsy qu'on l'a pû remarquer par les anciennes vestiges qui en ont été entièrement ostés depuis quarente années [c'est-à-dire vers 1675, le manuscrit ayant été écrit en 1715] n'en restant à présent que la seule place dont l'on a peine même de reconnoitre le véritable endroit ou ce château étoit construit, qui étoit la demeure la plus ordinaire de ses grands Seigneurs de Marly. Ce lieu étant demeuré ainsy jusqu'en l'année 1679, le Roy étant à Saint-Germain-en-Laye ayant pris le dessein de bâtir un petit château en un lieu où il put jouir quelques fois d'un repos, et être en son particulier avec quelques personnes de sa cour les plus favorisés qui ne fut pas fort éloigné de ses châteaux de Saint-Germain et de Versailles ou il put y avoir des bois, des eaux et de la veüe. Sa Majesté voulant aller elle-même en choisir le lieu, parti de Saint-Germain le jour de la petite feste de Dieu [8 juin] après avoir entendu le salut en ladite année 1679 : fut visiter tous les environs de Saint-Germain ayant commencé par la maison de Fillancourt qui est dans la vallée proche la chapelle de Sainte-Radegonde. De la fut en la maison nommée Grand-Champ qui en est aussy proche. N'aiant pas trouvé ces maisons selon son intention, Sa Majesté fut dans le vilage de Marly après avoir visité plusieurs lieux autour d'iceluy [il s'agit ici de Louveciennes] et s'étant trouvé fortuitement dans une espèce de marais ou la situation se trouva assés convenable a son dessein, y ayant trouvé quelques sources d'eau ramassées dans un acqueduc qui avoit été construite vers l'an 1653 par le sieur Franchine pour les faire conduire à Saint-Germain, y aiant aussy trouvé une belle échapée de veue du côté de la rivière, le lieu entouré de plusieurs beaux bois taillis, tout cet aspect fit déterminer Sa Majesté sur le champ à choisir et prendre ce terrain pour y bâtir tous les bâtimens et jardins qui si voient à présent lesquels furent contruits en peu de tems sous les ordres de M. Colbert, lors ministre et surintendant des bastimens de France, sur les desseins de M. Mansart premier architecte de Sa Majesté. »

Examinons ce récit :

Antoine prétend que c'est parce que Marly a passé dans des maisons

arquebuse du Roy pour François Antoine, garçon de la chambre de Sa Majesté, par la mort de Louis le Moine de la Grand'maison (O¹ 44, p. 280 AN). Enfin un cinquième Antoine vivait encore en 1775 dans la même charge (O¹ 149, 6 AN).

Jacques Antoine, *né en* ? mort le 20 mai 1677.

Jean Antoine, né en 1625, mort le 16 décembre 1716.

Jean Antoine, né en 1643, mort le ? Marc-Antoine, son fils, en survivance, 1692.

François Antoine *né en* ?, vivait encore en 1775.

(J.-C. DE BEAUREPAIRE, *Saint-Germain et ses environs, depuis* 1020 *jusqu'à nos jours*. Paris, 1829, in-8. — ABEL GOUJON, *Hist. de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye*, 1829, — DESFORGES, *Hist. de Saint-Germain-en-Laye*. Saint-Germain, 1883).

moins considérables que la maison de Montmorency qu'il a été ruiné. Antoine se trompe puisque Marly est resté dans la maison de Montmorency jusqu'en 1669 (29 octobre). (P. 2242 AN.)

Antoine de Bois avait pu encore voir le vieux donjon, car nous savons, par les registres de la mairie de Marly, qu'il avait fait baptiser son fils à Marly-le-Chastel, dans l'église de Saint-Vigor, en 1643, c'est-à-dire environ 40 ans avant la construction du nouveau château. Le roi Louis XIII lui avait même fait l'honneur d'être son parrain.

Antoine dit : « Et le lieu devenu comme un simple vilage pendant une espace de tems, même les seigneurs *ne prenoient seulement que la qualité de baron* de Marly. »

Cette naïveté démontre bien l'ignorance du bon porte-arquebuse : sous Louis XIII, le titre de *baron* était d'une médiocre importance aux yeux des valets.

La dernière partie du récit prouve que le Roy est descendu des bois de Louveciennes dans le fonds de la Rogerie, c'est-à-dire des hauteurs de la grille royale actuelle dans le vallon. (Voir le tableau de la Mairie.)

Nous connaissons l'aqueduc construit par Franchine ou Francini, de 1669 à 1671, et ce que dit Antoine est assez exact, bien que la date de 1653 nous semble un peu reculée. Nous ne chicanerons pas l'auteur du manuscrit sur l'exactitude de ses dates, mais nous croyons que les travaux étaient en train quand le roi fit sa promenade du 8 juin 1679, qui devait être concertée d'avance par Mansart; le Roi ne fit qu'approuver l'exécution d'un projet qui lui avait été soumis et qu'il connaissait. Il dut trouver les travailleurs sur le terrain, en train de « creuser les rigolles » depuis une semaine. Les travaux ont donc dû commencer dans les premiers jours de juin 1679. Un travailleur meurt le 2 juin !

Quand Antoine écrit son livre, « les jardins ne sont pas encore achevés, Sa Majesté y faisant travailler journellement tant aux bâtiments qu'à la perfection des beaux jardins que l'on peut dire être les plus beaux et singuliers du Royaume, etc. ».

Nous savons que Louis XIV fit travailler à ses jardins de Marly jusqu'à sa dernière heure.

LA FORÊT DE MARLY. — ORIGINE DE SON NOM. — PAR QUI NOMMÉE

Le manuscrit renferme encore le passage suivant, qui nous prouve que le nom de forêt de Marly fut donné par Louis XIV à la forêt de Cruie:

« Le grand parc y ayant aussi une grande esplanade unie sur la hau-

teur appelée le Champ de Mars où Sa Majesté fait la revue des troupes de sa maison et une petite plaine à côté pour chasser au même gibier. »

Ce champ de Mars était borné d'un côté par les fossés du Parc et s'étendait du côté de la plaine du Trou d'Enfer.

On comprend que le Champ de Mars, du temps de Louis XIV, ne renfermait pas le bois de sapin que l'on trouve actuellement dans la forêt devant la propriété Gramont, et que nous avons vu planter par M. Récopé, le père, garde général à Marly, successeur de M. Leduc, vers 1850.

Continuons : « Ce parc n'est séparé de celuy de Versailles que par un mur d'un costé et de l'autre il tient à la forest de Marly *ainsy nommée par Sa Majesté*, qui contenait cy-devant environ 1.178 arpents 60 perches, mais par les acquisitions que Sa Majesté en a faites depuis, elle contient à présent environ 2.000 à 3.000 arpens partie bois taillis et futayes de plusieurs sortes de bois, où l'on a fait plusieurs belles routes ainsy que dans le petit parc, 4.000 arpens enclos par Sa Majesté, qui ont été distraits de la maitrise des eaux et forêts de Saint-Germain dont les officiers d'icelle ont été dédommagés en l'an 1714 qui est présentement du gouvernement de Versailles, ayant été détachés de la capitainerie de Saint-Germain vers l'année 1679 que Sa Majesté a commencé d'y bâtir. »

C'est donc Louis XIV qui a changé le nom de forêt de Cruye contre celui de forêt de Marly.

LES TERRES DE LA ROGERIE

Voici le document qui nous autorise à affirmer que le château de Louis XIV a été bâti dans le fonds ou sur les terres de la Rogerie :

1573, 5 mai. Transaction dans laquelle Vincent le Maire et sa femme délaissent à Albert de Gondy une partie des bois des Essarts, qui appartenaient à Louis de Herbelay, enfant mineur, petit-fils de Nicolas Herberay, grenetier de Paris (1505, 1er juillet, P. 2243) (1).

Ce terrain comprend 5 arpents 14 perches de bois touchant les bois taillis dudit Marly au lieu dit la côte de la Justice, anciennement appelé le bois des Essarts; la pointe desdits bois tournée vers les terres du côté de Villermets (2), tenant d'une part la totalité de ladite pièce de 5 arpents aux terres de la Rogerie, d'autre part par haut aux terres de la seigneurie dudit Marly, labourables du côté de la Justice dudit Marly,

(1) Les actes portent indifféremment Herbelay ou Herberay.

(2) Probablement Villevert. — Il y avait au Trou-d'Enfer une croix de Villevert.

aboutissant d'un bout en pointe vers le Trou-d'Enfer au chemin qui conduit de Marly à Villermet. (P. 2242 AN.)

Le Trou-d'Enfer était un des essarts de Marly et le bois des Essarts était compris dans les terres de la ferme. La côte de la Justice était sûrement un chemin qui conduisait à l'endroit où se dressait la potence où le Seigneur de Marly-le-Châtel, haut, moyen et bas justicier de la baronnie, faisait pendre haut et court les villains du pays. Elle était située dans les environs de l'allée de Saint-Denis ; elle a pu disparaître lors des transformations apportées par Louis XIV dans cette partie des bois de Marly. Nous apprenons en outre qu'il y avait des terres labourables du côté de la *Justice*, ce qui prouve qu'elle ne devait pas être éloignée de Marly (P. 2242 AN.) (1).

L'EAU A MARLY

Le duc de Luynes s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* : « Le Roi chargea M. Mansart de lui chercher un endroit aux environs de Versailles où il trouvât de la vue, de l'eau et des bois. »

Or, le Roi avait à Saint-Germain-en-Laye, son lieu de naissance, la plus belle *vue* qu'il pût désirer et des bois. A Versailles, qui n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui, il rencontrait tous les bois qu'il pouvait souhaiter. Ce qui manquait à ces deux résidences, et ce qui leur manquera toujours, c'est l'eau naturelle. Voilà la raison qui lui fit arrêter son choix sur Marly.

Rappelons-nous la fortune de Fontaine Belle eau (Fontainebleau), dont la forêt, à part quelques mares desséchées en été, ne renferme pas une goutte d'eau potable.

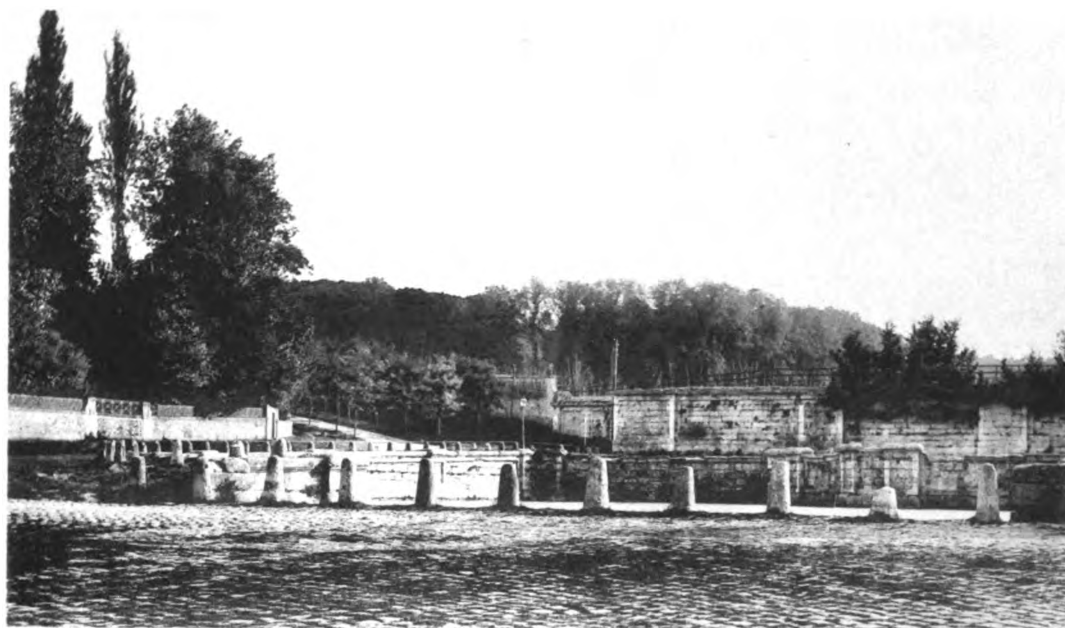
On sait que « le roi n'a jamais bu de vin pur en aucun temps, ni usé de nulle sorte de liqueur, non pas même de thé, café, chocolat ».

On s'explique ainsi l'importance qu'il attachait à la « bonne eau à boire ».

Un auteur nommé Le Roi, bibliothécaire de la ville de Versailles, a fait cette remarque fort juste : « Les noms des Mansart, des Le Nostre, des Le Brun sont dans toutes les bouches, et l'on ignore celui de l'homme habile à qui l'on doit ces superbes effets d'eau, Pierre de Francine. »

M. Le Roi aurait pu dire les *Francini*, car ils étaient très nombreux

(1) Voir plus loin une pièce très intéressante pour Marly, qui nous confirme dans notre opinion. La vente a lieu en novembre 1679, bien des années avant l'acquisition, faite par Pontchartrain au même Guitard, de la seigneurie de Marly-le-Bourg.



MARLY-LE-ROI. L'Abreuvoir et Côte du Cœur Volant.



MARLY-LE-ROI. Porte d'entrée du Parc (intérieur).

les membres de cette famille italienne d'ingénieurs hydrauliciens, et M. Couard, l'archiviste de Seine-et-Oise, leur a consacré une étude très intéressante il y a quelques années.

Nous avons donné la preuve qu'un Francini s'était livré, par ordre, à des recherches de sources à Marly, pour amener l'eau à Saint-Germain, bien longtemps avant qu'il fût question d'y construire un « ermitage ». Mais si le manuscrit d'Antoine porte « dès 1653 », M. Le Roi dit « à partir de 1664 ». Nous croyons qu'il faut lire 1669, et on va en voir les raisons.

L'AQUEDUC DE MARLY A SAINT-GERMAIN

C'est à la suite de ces recherches qu'on construisit un aqueduc destiné à « assembler les eaux de Marly à Saint-Germain ». Personne, jusqu'ici, n'a songé à relever ces détails.

Près de dix ans avant la construction du château, la baronnie de Marly était *saisie* le 29 octobre 1669 et revenait *probablement* à la couronne. Nous ignorons à qui Bossuet rendait hommage. Mais peu importe, car ce n'est pas, croyons-nous, sur les terres du domaine seigneurial acquis par le roi que Francini fit ses recherches; en tous cas, à l'époque où il les commençait, le roi n'avait pas encore acheté le domaine de Marly.

Dès 1669, 18 novembre, 1670, 12 janvier, un maçon, Pierre Hanicle, dont le nom paraît fréquemment dans les *Comptes des Bâtiments*, reçoit un acompte de 6.300 livres sur ces travaux, ce qui prouve qu'ils avaient dû commencer vers le mois de septembre. Les gages des ouvriers maçons étant d'environ 3 sous 6 deniers par jour, on peut calculer d'une façon suffisamment approximative le nombre d'hommes employés, environ 400 maçons et goujats.

Un piqueur, Pierre Portier, paie les terrassiers qui fouillent les rigoles pour « amasser des eaux *aux environs de Marly* pour les conduire à Saint-Germain-en-Laye » le 25 octobre et le 18 novembre 1669.

Le conducteur des travaux, Robelin, touche 500 livres par mois, à partir d'octobre 1669. Du 6 février 1670 au 15 janvier 1671, Pierre Hanicle dépense 34.500 livres.

Du 6 décembre 1670 au 4 janvier 1671, Viart et Maron, terrassiers, reçoivent 1.450 livres pour les fouilles de l'aqueduc.

Enfin, en 1671, à la fin de l'année, « l'aqueduc de Marly et conduites des eaux jusqu'au château de Saint-Germain » sont terminés et ne coûtent pas moins de 200.000 livres. (Soit un million de francs, en prenant la valeur relative de l'argent calculée par Clément dans la *Correspondance de Colbert*.)

Si l'on voulait d'autres preuves de l'existence de cet aqueduc, on les trouverait dans les détails des *Comptes* : à Boucher, pour avoir osté le sable que les sources poussent dans l'aqueduc de Marly pendant trois mois eschus le 16 octobre 1671, 30 livres.

A Robelin, pour ce qu'il a payé à Boucher pour le travail fait sur la voûlte de l'aqueduc de Marly et pour le sable qu'il a tiré du dit aqueduc, 45 livres.

A Viart et Maron, pour les terres transportées sur l'aqueduc de Marly, total de 1.866 liv. 17 s. 60 d., etc., etc. (mêmes dates à peu près).

L'existence d'un aqueduc destiné à conduire les eaux de Marly au château de Saint-Germain, en 1671, nous paraît donc indiscutable. Du reste, nous savons que cette idée avait déjà été examinée dès le temps de Charles V.

« Charles V fit reconnaître des sources qui existaient dans la forêt de Marly et établir une conduite qui en prenait les eaux par trois branches, dont la principale traversait le territoire de l'abbaye de Joyenval et les amenait, ainsi que les deux autres, par un seul aqueduc, à un regard, situé à Montaigu, d'où elles arrivaient à Saint-Germain par des tuyaux. » (ABEL GOUJON, *Histoire de Saint-Germain-en-Laye*, p. 43.)

Il ne reste rien des travaux de Charles V, et nous ne connaissons pas les sources qu'il put utiliser dans cette partie de la forêt, à moins qu'il ne s'agisse du rû de Buzot.

Mais où passait l'aqueduc de Francini ? Où furent faites les fouilles ?

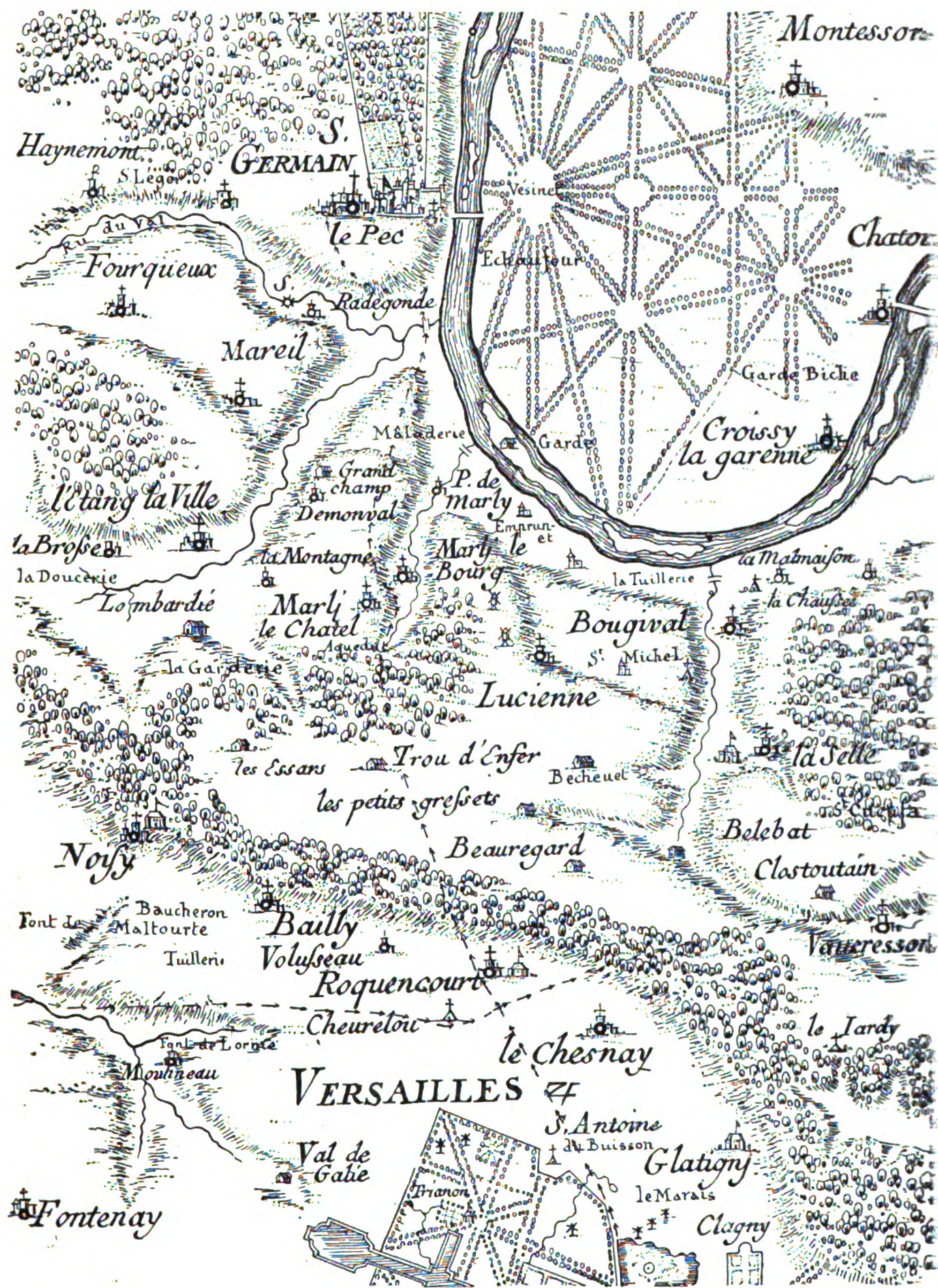
Les ventes faites par le curé-prieur Cottin, en 1683, au roi, représenté par Colbert, nous fournissent toutes les explications désirables (1). Voir plus loin.

Les fouilles furent exécutées par Francini, dans le fonds de la Rogerie, au point marqué *aqueduc* sur la carte de 1674-78, non loin de l'endroit où devait plus tard s'élever le château, par la raison que c'était le seul endroit qui servît de déversoir aux eaux de la forêt seigneuriale (et non royale) : Louis XIV n'achetait la seigneurie de Marly-le-Chastel à Bossuet que le 20 mai 1676.

De plus, on ne pouvait pas capter les sources sur la hauteur, il fallait de toute nécessité les recueillir dans le bas-fond, où elles se réunissaient en plus grand nombre.

L'aqueduc de Francini passait dans les terrains situés au-dessus de l'abreuvoir actuel, près du lieu dit les *Grands-Prés* ou le *Grand-Pré*, sur

(1) En 1683, un sieur Franchine possédait une pièce de terre à Marly, au lieu dit *les Ormes* (O^1 3938 f° 2 verso AN). Est-ce que Francini aurait acheté des terrains à Marly ? A cela rien d'impossible, s'il fouillait dans des terrains appartenant à des particuliers.



Marché le Ieudy — Chasteau — Chapelle
Bourg — Hameau — Moulin a eau
Paroisse — Ferme — Moulin a vent
Moulin a vent [Jouvin] — Route ou Chemin { de Versailles à S. Germ... — de Paris par S. Cloud [Jouvin]

Carte particulière des environs de Paris (1674-1678), par Messieurs de l'Académie royale des Sciences, en l'année 1674, gravée par F. de la Pointe en 1678.

equel furent élevés les pavillons. En 1677, une François Pavillon vendait à Antoine Meusnier, de Marly, 6 arpents de terre, sis au lieu dit le rand-Pré, deux ans avant que Mansart, ou le roi, eût choisi l'emplacement définitif du futur château. (P. 2242 AN.)

Le fonds de la Rogerie répondait de tout point à la description qu'en donnée Saint-Simon et les autres auteurs qui ont parlé de Marly. La figuration de cet endroit ne ressemblait en aucune façon à ce que s avons aujourd'hui sous les yeux. L'éperon de l'abreuvoir n'existait

et horizon, qui « par l'échappée de la gorge forme une des plus belles qu'on puisse imaginer, et qui découvre le château de Saint-Germain environs », n'était comparable ni à celui qu'on a de Saint-Germain, lui qu'on a de Louveciennes (endroit refusé par le roi), ni à celui en haut du coteau de Marly, dans la propriété de M. Sardou, par e, ou à côté, sur l'emplacement de l'ancien château, tous beaucoup plus vastes.

Saint-Simon a raison : « Le vallon était étroit, profond, à bords escarpés (côté de la grille royale, tapis vert ou allée de la Rivière, allée du Belvédère ou de la Bête à sept têtes, comme on dit encore aujourd'hui), enfermé de collines de toutes parts, *sans aucune vue...* » Et il ajoute : « Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. » Cette réflexion est vraie rigoureusement, dans le principe, mais le roi se lassa vite de cette vue bouchée. « Ni moyen d'en avoir » est donc de trop, car nous avons déjà dit plus haut que, en 1698, le roi, dans l'intention d'avoir une vue moins étroite du côté de la Seine, eut recours à un moyen que seul il pouvait se permettre. Un régiment entier fut employé à enlever la colline de glaise qui barrait justement la route de Marly au Port et masquait la vue en partie. Comme le dit fort bien Saint-Simon, « celle (la colline) du bout fut largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite ».

L'abreuvoir fut alors construit en contre-bas de l'éperon, et l'avenue située dans l'axe du plan général se terminait un peu plus bas par un grand bassin, servant de déversoir à toutes ces masses d'eau, appelé la *Pièce ronde*. De cette pièce ronde l'eau était dirigée vers la Seine et devait probablement circuler dans le fameux aqueduc de Francini, destiné à amener les eaux de Marly au château de Saint-Germain, dont il *reste encore une partie en état parfait de conservation*, à gauche de la route qui va de l'abreuvoir à Saint-Fiacre. A partir de là, les pierres en ont été arrachées et utilisées, mais au Port-Marly on le retrouve. Après avoir passé à côté de l'hôtel du *Lion-d'Or* et sous les voies du tramway, il se déverse dans la Seine.

Une simple question se pose néanmoins devant ce superbe travail : Comment Francini se proposait-il de faire monter l'eau à Saint-Germain? C'est là le problème qu'il était réservé à Arnold de Ville de résoudre avec des machines, d'abord au Val, à Palfour et enfin à Bougival.

De 1669 à 1684, la construction des différents aqueducs nécessite des dépenses s'élevant à 275.000 livres, plus de 17.000 livres par an, en moyenne.

Si on réfléchit à cette retenue d'eau formée par la colline rasée par le régiment du roi et composée d'une masse de glaise, on comprend encore mieux la vérité du récit de Saint-Simon. Le marécage situé dans le fonds de la Rogerie servait de dépotoir aux habitants de Marly et de Louveciennes depuis fort longtemps, car, comme nous le disait un ingénieur éminent, le régime des eaux n'a pas changé sensiblement depuis plus de mille ans à Marly.

Les changements et transformations apportés par le roi dans ce petit coin sont inimaginables. Il fallut d'abord drainer le terrain pour y asseoir les fondations des bâtiments ; il fallut ensuite y amener des terres pour le combler, et le volume des terres transportées ne serait pas une des moindres surprises des curieux (1) ; enfin il fallut amener de tous les bois, plus ou moins éloignés, les arbres qui poussent aujourd'hui sur l'emplacement de la résidence royale.

Tous les arbres du parc de Marly, sans exception, ont été plantés par les ordres de Louis XIV : il n'y en a donc pas un *seul*, un *seul* qui ait plus de DEUX CENT TRENTE ANS. Nous parlons, bien entendu, des vieux arbres du parc. Ces arbres, qui composent aujourd'hui cette véritable architecture agreste d'un aspect si mélancolique et d'un effet si imposant, formant comme un cadre dont le tableau aurait été enlevé, ont été importés soit des provinces voisines, de Fontainebleau, de Compiègne, de Rouen, par exemple, soit de pays étrangers, des Flandres, de Hollande et même des Indes. C'est un sieur Waldor, résident de l'Electeur de Cologne, demeurant à Rueil, qui fournit à Louis XIV les premiers marronniers d'Inde pour Marly. On transporta des charmilles de la forêt de Lyons, de Montfort, de Saint-Léger, de Versailles ; des fleurs furent prises à Trianon.

Nous lisons dans le *Mercure galant* que le jardinier du prince de Nassau, qui avait un secret pour transplanter les plus grands arbres, vint faire des essais à Versailles, en octobre 1679, devant le roi. Ces tentatives réussirent, et le roi fit, dans la suite, « planter tous les arbres en

(1) Pour le château de Marly, dit M. Guiffrey, une remarque s'impose : la somme énorme appliquée aux terrassements, aux routes, aux jardinages et aux plantations.

mottes ainsi que les charmilles, et dépeuplait les campagnes, à 20 lieues à la ronde, de marronniers et de tilleuls. Tel arbre était planté nouvellement qui avait de 4 à 5 pieds de tour », c'est-à-dire près de deux mètres de circonférence, ou mieux de 50 à 60 centimètres de diamètre. Alphand n'a pas fait mieux, et les arbres que la Ville de Paris transporte à grands frais ne sont pas plus gros.

Sous Louis XIV, tous les arbres n'avaient pas atteint les proportions indiquées sur les gravures de Rigaud, qu'ils ne commencèrent à acquérir que sous Louis XV.

A la vue des travaux entrepris par François Francini, le roi avait compris quel parti il pouvait tirer de cet emplacement. Si à Versailles, à Saint-Germain, il ne pouvait pas boire d'eau potable, au moins à Marly il trouvait ce qu'il cherchait ; la source de la « bonne eau à boire », destinée à alimenter la table royale, passa précisément sous le pavillon central, dans le beau milieu du grand salon. Nous en avons la preuve dans ce registre admirablement calligraphié, qui renferme les rapports de Mansart soumis au roi, et se trouve aux Archives nationales. Le roi s'étant plaint, en 1699, que la « conduite de la bonne eau à boire qui passe sous le plancher du grand salon » fût engorgée, et lisant sur le rapport : « la conduite est réparée », il écrit aussitôt en marge, de sa plume royale : « J'en suis très aise », et, deux pages plus loin, il appose la majestueuse signature que nous reproduisons.

Mais voici encore une autre preuve de l'intérêt que prenait le roi aux recherches faites pour trouver de l'eau. Un homme fort habile dans la recherche des eaux bonnes à boire, et dont le nom est resté aussi ignoré que celui des Francini, bien qu'un regard ait conservé son nom, le

fontainier Le Jongleur, était chargé, dès 1675, de faire des fouilles aux environs de Versailles pour trouver la bonne eau. En 1676, il touchait plus de 40.000 livres; en 1677, il était à Roquencourt et signalait au roi des sources situées aux bords de la forêt de Marly. L'abbé Picard fait aussitôt des nivellements et on construit un aqueduc de 3.400 mètres de long (de Roquencourt à Versailles), qui coûte 578.741 livres.

En 1680 Le Jongleur était à Marly.

Ce souci de l'eau chez Louis XIV, depuis 1664, époque du commencement de ces travaux spéciaux, lui fit dépenser des sommes énormes pour amener à Versailles d'abord, à Marly ensuite, le précieux liquide.

En 1678, on visitait les Gressets et Jardy ou le Clos-Toutin, et l'on creusait des réservoirs dans ces endroits.

En 1679, on amenait à Versailles les eaux de Trappes et de Bois-d'Arcy. Puis, en 1680, ce furent celles de l'étang de Clagny, de Bièvre, des Gressets, du Clos-Toutin, du Bel-Air, du Chesnay, de Chèvreloup au nord ; de Trappes, du Bois-d'Arcy, de Choisy au sud ; en 1682, celles de Saclay, de Villiers, d'Orsigny et du Trou-Salé.

En 1682, année pendant laquelle Louis XIV vint habiter Versailles, et en fit son séjour habituel jusqu'à la fin de sa vie, l'Académie des Sciences, sur un ordre de Colbert, faisait analyser les eaux des diverses sources de Versailles et des environs. Le 11 août, on examina les eaux de Saint-Cyr, de Maltourte, du Chesnay, de Roquencourt, des Crapaux près de Trianon, de Saint-Pierre, de Saint-Antoine, de la porte de Bailly, de Trianon, de Ville d'Avray. Le jugement de l'Académie fut que les eaux de Versailles *égalaient en bonté celles que l'on estime les meilleures*, mais on se servit surtout de celles de la fontaine de Ville-d'Avray et des Crapaux.

En 1683, après la mort de Colbert (6 septembre), Louvois continue les travaux, et en 1685, on ne compte pas moins de 20.000 hommes employés aux travaux de l'adduction des eaux. Vauban construit alors l'aqueduc de Buc, et Louvois fait construire celui de Maintenon, pour amener à Versailles les eaux de l'Eure.

En 1688, plus de 15 millions de livres étaient dépensés; mais la guerre était déclarée, les troupes furent dirigées sur l'Allemagne, les travaux furent suspendus, et l'entreprise resta inachevée. Nous ne ferons que mentionner l'effrayante mortalité qui frappa les travailleurs.

Versailles avait alors trois eaux différentes : 1° l'eau des Etangs ; 2° l'eau des sources ; 3° l'eau de la Seine (machine de Marly).

Ce serait une erreur de croire que la *Machine* de Marly et son complément, le fameux *aqueduc*, aient été élevés, dans le principe, pour amener à Marly ou à Versailles des eaux *potables*. Leur vraie raison d'être

fut l'alimentation des bassins, des fontaines, des jets d'eau, etc., accompagnement obligé de toute demeure un peu luxueuse construite à cette époque. Qui ne se rappelle les merveilles hydrauliques du château de Vaux, sans mentionner les eaux de Fontainebleau, de Saint-Cloud, de Chantilly, de Sceaux, de Liancourt, etc., et de tant d'autres résidences princières ? Le goût ne s'en répandit-il pas jusqu'en Allemagne et en Angleterre ? Ne s'est-il même pas conservé parmi nous, et le moindre bourgeois, plus ou moins gentilhomme, c'est-à-dire propriétaire, n'a-t-il pas devant sa maison son bassin et son jet d'eau ?

L'eau se distribuait alors dans les jardins sous mille formes différentes : jets, gerbes, nappes, champignons, buffets, berceaux, arbres, cascades et théâtres d'eau, etc. (Cf. BÉLIDOR.)

A Marly, l'eau « bonne à boire », comme nous l'avons vu plus haut, provenait pour la table royale d'une source qui passait dans un aqueduc sous le grand salon du pavillon central (1). Un aqueduc spécial, derrière le château, amenait les eaux destinées à alimenter les offices (1692).

Ces eaux, qui traversent des terrains glaiseux, sont plus *crues* que celles provenant de la source des Vauillons, filtrées par des couches de sable. Néanmoins, sous Louis XIV, on ne se servait que des eaux du parc, bien qu'une tradition prétende que le roi ne buvait que de l'eau des Vauillons. Cette tradition est erronée pour Louis XIV.

La machine et le grand aqueduc élevaient cette énorme quantité d'eau de Seine qui emplissait les bassins. A Marly on en compte environ une trentaine pourvus de jeux d'eau plus ou moins pittoresques. Les bassins étaient généralement peu profonds, différents en cela des réservoirs dont les eaux pouvaient supporter des embarcations de plaisance et qui mesuraient, en profondeur, jusqu'à 12 pieds d'eau (4 mètres).

L'Italie, dont l'influence artistique, pour ne citer que celle-là, est parmi nous incontestable au seizième siècle, continuait, au dix-septième, à nous imposer ses goûts, et malheureusement, il faut bien l'avouer, ses habitudes. A Marly, nous ne parlerons pas du genre particulier de la construction avec les toits aplatis, dissimulés derrière des balustrades, ni des peintures exposées au grand air, comme celles que Jacques Rousseau, ce protestant expulsé lors de la révocation de l'édit de Nantes et remplacé par son élève Meunier, avait exécutées pour la *Perspective*. Elles durèrent à peine une vingtaine d'années (1706) comme les fresques qui décoraient les murs des douze pavillons. Mais nous apporterons une

(1) Le roi donnait des ordres à Mansart pour faire nettoyer les immondices qui tombaient de la terrasse dans l'aqueduc qui lui amenait son eau (18 août 1701) ; cet aqueduc existe toujours, et la petite source qui le traverse ne tarit que rarement.

preuve indéniable de l'influence italienne, d'abord dans cet abus des pièces d'eau, ensuite dans leurs créateurs, les Francini, enfin et surtout dans cette marine spéciale, composée de gondoliers appelés de Venise pour ajouter à l'éclat des fêtes et des divertissements.

A Versailles, en 1670, la flotte se compose d'un brigantin, d'une felouque napolitaine violette, d'une chaloupe biscaïenne rouge, d'une chaloupe verte, d'une jaune, d'une rouge, d'une verte et blanche, d'une chaloupe plus petite rouge et d'une berge. Le roi avait sa galiotte. En 1675, on fait venir deux gondoles de Venise, et en 1676 on comptait 6 chaloupes de couleurs différentes, rouge, verte, blanche, jaune, bleue, aurore. Magnifiquement décorées d'étoffes rouges frangées d'or, ces embarcations prenaient part à de vraies régates, qui avaient lieu soit sur le canal de Versailles, soit sur les réservoirs de Marly, sous les yeux du roi.

Au Trou-d'Enfer les bassins des réservoirs étaient sillonnés par deux coquettes chaloupes richement dorées et peintes par G. Desoziers, doreur (1686).

Les équipages, qui comptaient une quinzaine d'Italiens en 1683, s'élevaient, en 1687, à plus de 40 hommes logés à Versailles. Le seul souvenir qui reste aujourd'hui de ces spectacles s'est conservé dans un nom : l'allée et la gare des Matelots, à Versailles.

Il va sans dire qu'au point de vue hygiénique la conséquence de ces énormes masses d'eau, répandues sur le sol, était une fièvre générale. Comme l'a si bien dit M. Sardou : « Ce que Marly a dévoré de quinquina dépasse la consommation actuelle de la Pologne. »

Pour avoir une idée des soins apportés à l'entretien des pièces d'eau, nous rappellerons que le peintre Blain de Fontenay (J.-B.) mort le 12 février 1715, était spécialement chargé de peindre et de décorer la partie des revêtements en feuilles de plomb qui n'était pas submergée ; de plus les documents conservés aux Archives nationales nous donnent la liste *nominative* des belles carpes, généralement des cadeaux offerts au roi par des seigneurs, qui peuplaient les bassins spéciaux réservés pour elles.

Est-ce que la perte d'une de ses belles carpes, à Marly, ne rendait pas le roi de fort mauvaise humeur pendant plus d'une journée ?

1709. — A Marly survint un courrier
Qu'il importait d'expédier ;
Mais l'huissier qui gardait la porte :
Où vas-tu, dis-moi, mon ami ?
La carpe favorite est morte,
On n'ouvre à personne aujourd'hui.

Le roi, ne voyant point paraître dans une pièce d'eau de Marly une carpe qu'il aimait, fit mettre le bassin à sec, et. la trouvant morte, il ne voulut parler à personne ce jour-là, pas même à un courrier de M. de Torcy, qui allait en Angleterre pour des affaires de conséquence. (Note de Brunet. *Le nouveau siècle de Louis XIV. Recueil de chansons.* Paris, 1857, in-12. Ed. Brunet.)

Sur les carpes de Marly, voir les *Lettres nouvelles et inédites de la Palatine*, p. 243.

On a dit à tort que les bassins de Marly avaient été pillés en 1793. L'administration trouva dans les bassins 85 perches évaluées 100 livres et 1.982 carpes évaluées 1.567 livres.

A ce propos, Champfort raconte dans ses *Caractères et anecdotes*, le mot suivant, que nous citons, tout en ne le croyant pas du tout authentique : « Mme de Maintenon et Mme de Caylus se promenaient autour de la pièce d'eau de Marly. L'eau était très transparente, et on y voyait les carpes, dont les mouvements étaient lents, et qui paraissaient aussi tristes qu'elles étaient maigres. Mme de Caylus le fit remarquer à Mme de Maintenon, qui répondit : « Elles sont comme moi, elles regrettent leur bourbe. » Cf. *Arch. histor. artist. et litt.*, Paris, 1889-90, t. I, p. 164 (O^1 603 AN.)

Le 5 avril 1703, M. le Premier donnait au roi 50 carpes magnifiques, et le 10 mai le roi recevait 35 carpes nouvelles de Chantilly.

On a également beaucoup critiqué, après Saint-Simon, le choix fait par Louis XIV de l'emplacement de Marly. Ce reproche est injuste, car, suivant le duc de Luynes, ce serait Mansart et non Louis XIV qui aurait décidé l'emplacement du futur château. Voici, en effet, comment le duc de Luynes s'exprime dans ses *Mémoires* : « On commença à bâtir Marly en 1677, au mois de septembre (1). Le lieu où est situé le château parut favorable, et M. Mansart en rendit compte au roi. Tout était bois ; on prit un nombre prodigieux de paysans pour couper ces bois (2) ; on bâtit d'abord les douze pavillons (3) tels qu'ils sont aujourd'hui (novembre 1738) au moins pour le dehors ; on éleva ensuite le pavillon du château, mais ce ne fut d'abord qu'une masse plus haute même qu'il n'est présentement, pour en voir l'effet. Marly fut continué les années suivantes. M. de Cotte, qui est contrôleur des bâtiments de Fontainebleau depuis quarante ans et qui l'est encore aujourd'hui, était alors à Marly avec son frère (4) et

(1) Erreur : C'est en 1679 que les travaux commençaient. V. plus haut.

(2) Ces paysans étaient des *professionnels* et non des gens du pays.

(3) Luynes se trompe : on ne construisit dans le principe que huit pavillons ; les quatre autres furent construits ensuite et achevés vers 1684.

(4) Louis de Cotte, architecte, mort en 1742, et Robert de Cotte, architecte du roi, mort en 1735, neveux de Mansart.

fut même pendant plusieurs années chargé des bâtiments ; c'est de lui que je sais ce détail (1). »

Louis XIV voulait un *ermitage* où il put se reposer à l'abri des importuns (2). Les importuns étaient, entre autres, les ambassadeurs étrangers, tel que l'ambassadeur de Hollande qui se présentait à la grille d'honneur, en 1686, et s'en voyait refuser l'entrée par les brigadiers des gardes. Il eut beau insister auprès du duc de Mouchy, que l'on avait été chercher. Peine inutile ! Le roi, averti, ne consentit pas à le recevoir : il lui fallut revenir à Paris (3).

Pour qui connaît Feuillancourt, Grandchamp, l'Etang, Demonval, etc., vallons étroits et sans horizon, le choix du roi s'explique naturellement. Le roi désirait se trouver à proximité et de Versailles et de Saint-Germain. Bien plus, nous avons apporté la preuve que la postérité a ratifié le bon goût du grand roi en énumérant dans le petit livre : *Marly-le-Roi* (1894) la liste des hôtes d'élite qui ont habité Marly depuis Louis XIV, alors cependant que rien ne les y attire plus apparemment. Le château n'offre plus que des ruines sans nom, et le pays est encore d'un accès

(1) Nous rappellerons que Louis XIII connaissait Marly. Le samedi, 3 août 1624, parti de Versailles pour aller détourner un cerf, il arrivait tout mouillé à Marly. Là il se jetait sur un méchant lit sans dormir et après dîner il recommençait à courir son cerf que, du reste, il ne prenait pas et s'en allait coucher à Saint-Germain.

Le mardi, 25 août 1627, il part de Versailles, à 1 heure et demie, pour chasser le renard dans le parc de Roquencourt, et va jusqu'à la montagne de Marly, où il se met dans sa chaise. Il se fait porter jusqu'au bas de la côte, où il monte en carrosse, et arrive à Saint-Germain vers 4 heures (*Journal d'Héroard*, Paris, 1868, 2 vol. in-8).

Enfin, il devait y servir de parrain au fils d'Antoine de Bois ; mais il se fit représenter au baptême, en 1643.

(2) Louis XIV était tellement résolu à ne recevoir que les gens qu'il daignait inviter qu'en août 1685, les ducs de Villeroy et de Roquelaure, le marquis d'Antin et le contrôleur Desormes ayant trouvé les grilles fermées firent prévenir le roi, qui répondit sèchement : « Eh bien ! qu'ils s'en retournent ! » Un de ses officiers, le comte de Roucy, revenu du Béarn, où il commandait un régiment, n'était pas au courant de la nouvelle règle et demanda à faire sa révérence au Roi, à Marly, « Qu'il vienne me la faire et qu'il s'en aille ! » dit le Roi.

(3) Un fait analogue se produisit quarante-cinq ans plus tard, mais, cette fois, il ne s'agissait plus d'un ambassadeur étranger, mais bien des membres du Parlement de Paris. Voici comment Barbier conte la chose dans son *Journal* :

Le roi, par des lettres de cachet avait défendu au Parlement de délibérer sur certains arrêts du 7 septembre 1731. Le jeudi, 30 novembre, un membre proposa d'aller trouver le roi à Marly.

« Tout le monde cria : « A Marly ! à Marly ! » Il était onze heures. On se sépara pour aller boire un coup et prendre des carrosses, et on se donna rendez-vous à la grand' chambre à midi et demi. » Cinquante membres dans quatorze carrosses à quatre et six chevaux se rendirent à Marly. La compagnie mit pied à terre à la porte du jardin ; elle entra dans le vestibule du pavillon du roi, et M. le duc de Noailles la fit placer dans la salle du grand maître. Le roi revenait de la chasse. Aussitôt prévenu, il refusa net de recevoir les délégués du Parlement, qui, après avoir vainement tenté un nouvel effort pour parvenir jusqu'au roi, se décidèrent à revenir à Paris, où ils arrivèrent à 8 heures et demie du soir.

difficile et dispendieux, malgré l'établissement des chemins de fer et d'un tramway.

LES JARDINS DE MARLY

M. de Boislisle, le savant éditeur des *Mémoires de Saint-Simon*, écrit dans une note de la page 191, tome VII, à propos de Le Nostre :

« Ses principales créations furent, outre Versailles et les Tuileries, Trianon, Marly, Saint-Cloud, Clagny, Meudon, Sceaux, Chantilly, la terrasse de Saint-Germain, le parterre du Tibre, à Fontainebleau, etc. »

On nous permettra de faire remarquer que jamais Le Nostre n'a travaillé à Marly.

Moréri rapporte bien que c'est dans les jardins de Marly que le roi se promena en chaise couverte traînée par des Suisses, avec Le Nostre dans une autre chaise à peu près semblable à côté de la sienne. Mais nous savons que le roi avait invité Le Nostre à visiter son jardin de Marly « dont il voulait lui faire les honneurs ». Il ne se serait pas exprimé ainsi si Le Nostre en avait été le créateur (1). C'est pendant cette promenade que Le Nostre, apercevant Mansart à pied (Mansart qu'il avait produit lui-même à la cour) : « Sire, dit-il, les larmes aux yeux, en vérité mon bonhomme de père ouvrirait de grands yeux s'il me voyait dans un char auprès du plus grand roi de la terre. Il faut avouer que Votre Majesté traite bien son maçon et son jardinier » (l'abbé LAMBERT). Mais Moréri ne dit pas que Le Nostre ait travaillé à Marly.

Dans son éloge de son oncle, Desgots, neveu de Le Nostre, écrit :

« En 1672, Le Nostre avait recommandé, au lieu de Antoine Le Pautre, dont le roi était mécontent, Hardouin Mansart, neveu de François Mansart. Le Nostre fut la cause de la brillante fortune qu'il fit dans la suite. Mansart commença la maison de Clagny dont Le Nostre fit les délicieux jardins. »

Nous sommes enfin complètement renseigné par un homme compétent, Gabriel père, l'architecte, qui dans le *Dictionnaire* de La Martinière, publié en 1741, s'exprime ainsi dans son article sur Marly : « On ajou-

(1) Le Nostre (mars 1613-sept. 1700), qui avait pris sa retraite, était âgé alors de plus de quatre-vingts ans et dit au roi « qu'il venait admirer le plus grand jardinier du monde et que l'on était dans une surprise extrême de trouver, au printemps, de superbes jardins, des bois et des bosquets où l'on n'avait laissé en automne que des prairies et des terres labourables ; que Sa Majesté faisait en six mois ce que les autres faisaient en trente années ». Le Nostre était ami intime de Bontemps, plus âgé que lui de quatorze ans. L'abbé Lambert dans son *Hist. litt. du règne de Louis XIV* (Paris, 1751, in-4) ne dit pas que Le Nostre ait fait les jardins de Marly ; il ne parle même pas de Marly, à l'article Mansart.

tera que tout ce qui compose les dispositions de tous ces bâtiments, *jardins et fontaines* ont été faites (*sic*) sur les desseins et par les soins de M. Mansart, premier architecte du roi, qui a mérité par ses talents d'être honoré de la charge de surintendant des bâtiments. » C'est donc à Mansart que doit revenir l'honneur de tout ce qui a été fait à Marly, bâtiments, jardins et fontaines. « Ainsi, ce château est d'autant plus considérable que la situation en est peu commune et la disposition nouvelle, ce qui le rend unique en son espèce et ce qui fait voir le merveilleux génie de M. Mansart, qui en est l'architecte. » (*Mercure galant*, t. II, nov. 1686, p. 250.)

MANSART

Nous avons vu que Mansart était entré au service du roi en 1672. De 1677 jusqu'en 1679, il touchait 6.000 livres de traitement, plus les gratifications et les jetons de présence à l'Académie.

En 1681, le roi lui donnait, ainsi qu'à Le Brun, une somme de 20.000 livres pour se bâtir une maison à Versailles, sur un emplacement offert par le roi. En 1682, il recevait 15.000 livres de gratification ; en 1683, 12.000 ; en 1684, il avait 10.000 livres de gages. Nous lisons en outre dans le *Mercure galant*, numéro de décembre 1684 : « Le roi gratifie Mansart de 50.000 livres, et Sa Majesté a témoigné qu'elle souhaiterait qu'il achetast une charge d'intendant général des bastiments. »

En 1685, le roi lui en donne encore 25.000 « pour luy faciliter le payement de la charge d'intendant général des bastiments qu'il a acheté 100.000 livres. Il remplace Gobert, qui s'est démis volontairement en faveur de Mansart. »

Mansart était intendant et ordonnateur alternatif des bastiments, jardins, tapisseries et manufactures à 10.000 livres de gages.

En 1697, il était inspecteur général.

A partir de 1699, son nom ne figure plus sur les livres de comptes, mais on voit, en 1705, un sieur de Beaulieu recevoir 300 livres pour plusieurs voyages de Paris à Sagonne pour porter les ordres du roi.

Mansart était comte de Sagonne, et Beaulieu était un employé aux plans et dessins.

Voici les titres de Mansart, d'après un aveu de 1706 :

« Messire Jules-Hardouin Mansard, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller du Roy en ses conseils, surintendant et ordonnateur général des bastimens, jardins, arts et manufactures de Sa Majesté,

comte de Sagonne, baron de Jouy, seigneur de Neuilly, Augy-sur-Bois, du Veurdre, Château-sur-Allier, La Villeneuve-aux-Gênetais, la Forest, Bougel-sur-Allier, demeurant en la ville de Paris, en son hôtel, rue des Tournelles, paroisse Saint-Paul. » (P. 116. AN. Sagonne, Aveu 1706.)

Mansart avait été anobli en septembre 1682. (X^{1a} 8676, f° 447 v° AN.)

En 1699, Mansart recevait, comme don du roi, deux places à bâtir, rue Neuve-des-Petits-Champs, plus de 700 toises. (O^1 143, f° 24.600 AN.)

En 1700, il recevait 100.000 livres, plus un assortiment de livres à l'imprimerie royale (O^1 143, f°587, A.N.).

Il avait marié son fils à une fille de Samuel Bernard et sa fille à M. de Montargis, qui payait une charge de trésorier 100.000 livres.

Au moment de sa mort, Mansart touchait :

Comme surintendant des bâtiments. . . .	50.000 livres.
Comme premier architecte.	18.000 —
Comme intendant et ordonnateur.	6.000 —
Comme inspecteur général.	10.000 —
Soit, en tout. . .	84.000 livres.

(De Boislisle, *Saint-Simon*, t. XV.)

Il nous reste, de Mansart, des portraits peints superbes, des bustes et des portraits gravés, entre autres par Edelinck. Ce dernier est exposé dans la mairie de Marly.

Le Mansart du musée de Versailles, dû à Préault, est indigne de ce musée. Préault a mis à son Mansart des moustaches !

Le Louvre possède un buste qui est un chef-d'œuvre.

1696. — Billet de Louis XIV à Mansart, daté de Fontainebleau, à Uersailles. Le 10me juin à ii heures du soir.

Je ueux uous uoir a Marly mecredy, deuant que Lon face rien a Lescarpoulette. mandés a des Jardins ou lui dittes s'il est à paris que que Lon ne travaille a rien Jusques a nouuel ordre.

Louis.

(*Bulletin monumental*, année 1883, p. 200.)

Mansart

LES AMBULANCES SOUS LOUIS XIV

Lorsque furent commencés les travaux de Marly, on remarqua rapidement le nombre des ouvriers qui tombaient malades, et on installa sur les chantiers des ambulances.

Un nommé Jean Ozanne, jardinier à Saint-Germain, en 1673, arrivait à Louveciennes le 3 septembre 1679, et, le 19 novembre, il fournissait 24 lits garnis pour servir aux ouvriers malades qui travaillaient aux bâtiments, pour 1.032 livres.

Le 24 décembre, on payait à un boucher qui avait fourni la viande aux malades des ateliers, 192 livres.

Puis, le 22 janvier 1680, on soldait la note des frais du boulanger, du chirurgien, du boucher.

Le 4 février, une somme de 217 livres était affectée aux frais de nourriture et aux remèdes pour les femmes tombées malades en travaillant aux bâtiments de Marly.

Les veuves Dariot et Artois, en considération de ce que leurs maris ont été tués en travaillant aux bâtiments de Marly, touchent 80 livres, le 31 mars 1680.

Et ce fut ainsi pendant tout le temps des travaux de Marly, car nous relevons, le 17 janvier 1700 : au sieur Tripier, chirurgien à Marly, pansements des ouvriers blessés dans les travaux de Sa Majesté pendant les six derniers mois de 1699, 200 livres.

Encore un détail entre mille :

31 mai 1699 : à Pierre Lucas, compagnon plombier, tombé du haut d'une des lanternes du château de Marly sur la terrasse, 100 livres.

LA QUESTION DÉLICATE

On s'est énormément diverti de la malpropreté de la cour au dix-septième siècle, et la Palatine a contribué pour une large part à ces joyeuses critiques. Il aurait d'abord fallu savoir si, dans son pays d'origine, on était plus convenable à cet égard. Malheureusement, aujourd'hui, pour toutes les personnes qui ont voyagé, le fait est là, incontestable, indiscutable ; en Allemagne, en Angleterre, on est plus propre qu'en France.

Mais néanmoins, il ne faudrait pas croire que la cour du grand roi fut toujours empestée par cette odeur, bien que le service n'y fût pas irréprochable.

Si la Palatine nous raconte qu'à Fontainebleau elle était obligée

d'aller dans la forêt, à Marly il n'en était pas tout à fait de même puisque, un an après la première fête donnée à Marly (1684), nous voyons la note suivante :

1685, 27 mai, à Bonvalet, pour avoir nettoyé les douze fosses des douze pavillons, 60 livres.

Ce chiffre nous montre que ces pavillons avaient été fort peu fréquentés pendant cette année-là.

En 1686, 11 août, le même Pierre Bonvalet, de Saint-Germain, vidange les lieux communs démolis derrière le pavillon de la salle des Gardes, 40 livres.

Plus tard les dépenses sont plus grandes à cause de la société de plus en plus nombreuse qui se réunit à Marly.

Ainsi, le 20 octobre et le 3 novembre 1697, Jean Laurens, vidangeur, vide les fosses des dépendances du château de Marly et reçoit 332 livres 10 sous.

En 1699, 23 août et 4 octobre, François Gautier, qui accomplit le même office, touche 1.039 liv. 18 s. 10 d.

En 1703, cette somme s'élève jusqu'à 1.768 livres, et en 1714 à 1.062 liv. 16 s. 8 d.

A la vérité, il n'y avait, en 1696, au rez-de-chaussée du pavillon central que deux cabinets d'aisance et douze au premier étage.

Des deux cabinets du rez-de-chaussée, un se trouvait dans l'appartement du roi, mais il devait se servir de *chaises d'affaires*, ce qui était plus pratique, surtout les jours où Fagon purgeait son royal client.

N'oublions pas que le roi ne pouvait souffrir alors les odeurs, pour les avoir trop aimées. « Il en est aujourd'hui (1695) si fort incommodé que personne, à la cour, n'ose se parfumer. » (*Mercure galant.*)

LA MACHINE DE MARLY

Une tradition attribue l'invention et la construction de la machine à Rennequin (Renkin) Swalem.

Les *Comptes des Bâtiments*, publiés par M. J. Guiffrey, feront cesser les fables ridicules répétées à ce sujet.

Cette légende a, du reste, été victorieusement réfutée par l'abbé Caron, dans les *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise.*

La vérité est que Colbert eut recours, pour les travaux hydrauliques, à un ingénieur étranger, appelé Arnold de Ville, gentilhomme liégeois, déjà connu en Flandre par des travaux analogues. Ses premières expé-

riences, tentées au château du Val, près de Saint-Germain, au milieu de 1679, furent si satisfaisantes qu'on lui donna bientôt les ordres nécessaires pour exécuter la machine de Marly, avec un traitement de 6.000 livres par an, à partir de 1679. Au mois de juillet 1686, le roi lui accorda une gratification qui s'éleva à 100.833 liv. 6 s. 8 d. avec les taxes et une pension de 2.000 livres, outre celle qu'il avait déjà depuis longtemps.

Arnold de Ville inspecta le cours de la Seine pour choisir l'endroit le plus convenable à l'installation de sa machine, c'est-à-dire l'endroit où il avait le plus de chance de trouver une chute d'eau assez forte pour mettre ses pompes en mouvement. Après de longues recherches, il trouva, au-dessous de Bougival, l'emplacement désiré.

La Seine, depuis Argenteuil jusqu'au Pecq, avait toujours été parsemée de nombreuses îles, dont voici les noms vers 1234 :

Grande île de la Vieille-Loge (1), îles de l'Espinasse (Spinosa), de la Croix, en face Croissy, de Villeri, de la Traverse, du prieur de Croissy, de Riche-Lieu, la Longue-Ile, île aux Saux, île Philippe-de-la-Loge, île de Ruteri, île Thomas-de-Laistre, île de Guillaume-le-Roi, île Adam, île Josset.

Sous Louis XIV, plusieurs de ces îles avaient été réunies et il ne restait plus que les îles suivantes :

Iles Gauthier, de la Chaussée, de Chatou, de Croissy, de la Loge. Les îles situées au-dessus du moulin Allard (près du pont de Chatou) furent démolies pour les travaux de la machine (1683-1687. *Comptes des Bâtiments*).

Toutes ces îles furent soudées par Arnold de Ville, et on peut voir encore dans l'île, près de la Grenouillère, des travaux exécutés dans ce but. Cette réunion de toutes les îles, tout en régularisant le cours du fleuve, devait grossir le courant du bras gauche et fournir une plus grande masse d'eau pour la chute qu'on voulait utiliser.

En 1681, de Ville achevait la pompe du moulin de Palfour, situé un peu au-dessous du Pecq, sous Carrières, avant Maisons. Aussitôt après, il attaqua les « ouvrages des îles de Croissy », dont nous parlons plus haut, et de 1681 (24 août) à 1682 (24 janvier), il « remplit la digue après

(1) C'est la *magna insula de veteri Logia* du temps de saint Louis, aujourd'hui l'île de la Chaussée et l'île de la Loge. Cette île, donnée aux moines de Saint-Denis par Pierre de Marly, en 1230, mesurait, du temps de Lebeuf, près de 1.500 toises de longueur, c'est-à-dire plus d'une lieue. On y voyait encore des traces de fossés et des travaux de défense: elle aurait été autrefois défendue par une forteresse ou *loge*, d'où son nom.

Lebeuf avait identifié cette île avec l'île d'*Oscellus*, occupée par les Normands en 838. M. Lair a démontré que l'île d'*Oscellus* était située en face de Jeufosse. (*Mémoires de la Société historique du Vexin*, t. XX, 1898, pp. 9-39.) M. Taranne, l'éditeur du poème d'Abbon, avait émis la même opinion que M. Lair, en 1832.

avoir renforcé le bras de la rivière de Seyne ». (22 juin-7 décembre 1681.)

Les *manivelles*, fournies par Georges de Spa, arrivent en octobre et janvier, et coûtent environ 30.000 livres.

Activement poussés en 1683, les travaux continuent en 1684 et les années suivantes; mais c'est en 1684 qu'on fait les premiers essais, et De Cotte dirige, en 1685, les travaux de la tour de l'aqueduc, qu'il a dessinée, et dont Mansart est l'architecte (1). Les entrepreneurs sont Jean Bailly et Louis Rocher, pour les réservoirs de Louveciennes; Jean Fay, pour les murs de clôture, et Jean de la Rue pour les magasins, les forges et les fonderies.

Le grand aqueduc de « Luciennes », construit par Bailly, Rocher et de l'Épée, coûte, de 1679 à 1695 : 1.468.460 liv. 14 s. 3 d.

En somme, de 1681 à 1715, la machine de Marly coûte, en trente-quatre ans, 4.611.919 liv. 4 s. 10 d.

Arnold de Ville avait amené avec lui plusieurs membres de la famille Swalem, tous charpentiers : Jean, Paul, Renard et Renkin. Ce dernier mot est une contraction, en flamand, du mot *Petit René* ou *Renard*. A partir de 1679, Paul et Renkin, charpentiers liégeois, touchent 1.800 livres par an.

Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale possède une gravure de proportion gigantesque (2 m. 73 sur 1 m. 89) avec cette inscription, dans un cartouche du meilleur style Louis XIV : « Veue de la « machine de Marly qui élève l'eau de la rivière de Seine et de plusieurs « sources 535 pieds de haut, par des mouvemens continuez dans 530 toi- « ses de longueur pendant 700 toises de chemin. Elle a été construite par « ordre du roy sur les projets et par la direction de M. le baron de Ville. « Cette machine a été invantée et exécutée par M. le baron de Ville, des- « sinée par Liévin Creuil (2) en 1688, gravée en 1708 et finie en 1716 par « Pierre Giffart, graveur du roy. Elle se vend à Paris chez ledit Giffart, « rue Saint-Jacques, à l'image Sainte-Thérèse, avec privilège du roi. »

(1) Nous devons avouer que nous ne nous sommes jamais expliqué la nécessité de la construction de l'aqueduc de Marly, dont le sommet de la petite tour ne présente pas une différence de niveau de plus de 1 m. 47 avec le dessus des réservoirs, et, de tout temps, l'eau se rendait directement de l'aqueduc dans ces réservoirs. Aujourd'hui, il est inutile : l'eau ne monte plus sur les tours. L'aqueduc aurait-il donc été élevé dans un but purement décoratif ? Tout le prouverait : son emplacement, sa silhouette et la masse imposante de l'ensemble que l'on voyait beaucoup mieux au moment de sa construction, alors que les cimes des arbres ne le masquaient pas comme elles le font aujourd'hui.

M. Vallès juge « l'intermédiaire de l'aqueduc tout à fait hors de propos au point de vue hydraulique. Les arcades, ajoute-t-il, devront être conservées comme un monument historique très digne d'intérêt. » (Annales des Ponts et Chaussées, 1864, 1er semestre. *Etudes sur les eaux de Marly et de Versailles*).

(2) Liévin Cruyl, prêtre, peintre et graveur, né à Gand en 1640.

DIRECTEURS ET CONTROLEURS DE LA MACHINE DE MARLY

1681-1722, 22 février : Arnold de Ville, directeur. — 1683, 5 décembre : Cochu, contrôleur à 3.600 livres par an. Il reçoit, en 1704, une gratification de 1.000 livres. — 1706-août 1745 : De Lespine, ancien contrôleur à Monceaux (15.000 liv.). — 1749 : De Lespine, fils du précédent, sous-contrôleur. — 1752, 23 août : Tarlé, contrôleur, puis directeur (avait été marbrier, lui ou son père). Cf. *Comptes des Bâtiments*. — 1768, juillet : Lucas, directeur, (3.000 liv.). — 1789, 15 juillet : Gondouin des Luais, neveu de Lucas (3.000 liv.). Démissionnaire le 18 floréal an II. Emploi supprimé.— 1807, 7 mai : Bralle, ingénieur, directeur. — 1812, avril : Cécile, architecte, directeur.

DIRECTEURS DU SERVICE DES EAUX

Mars 1848 à décembre 1864 : Séguy. — Janvier 1865 à juin 1879 : Dufrayer. — Septembre 1879 à juin 1883 : Grille, ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en mission temporaire.— Septembre 1883 à décembre 1884 : Rozat de Mandres, ancien inspecteur général des Ponts et Chaussées, en mission temporaire. — 1er janvier 1885 au 31 janvier 1886 : Pignot. — 1er février 1886 au 31 décembre 1890 : Fouraignan. — 1er janvier 1891 au 1er septembre 1899 : Berthet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. — 1er octobre 1899 à 1903 : M. Moron, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.— 1er décembre 1903 : M. Pihier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

INSPECTEURS

Lallier, 1748, 6 août. — Léger, ✠, 27 février 1763. — 1752 : Lambot, ✠, 6 juin 1670, conducteur des ouvrages. — 1759 : Monnot, inspecteur et garde-magasin, renvoyé par Tarlé, le 28 mars 1759. — 1760 : Brouard, — 1763 : Rennequin fils et Lambot, un de ses neveux, font un rapport sur la machine. — 1774 : Vervin, inspecteur. — An VII, 20 prairial : Laguaisse, inspecteur sous Gondouin alors à Versailles. — 1837 : X. Dufrayer, chargé par Cécile de la surveillance et de l'entretien. — 1880 : J. Trochu. — 1903 : M. Vazou. (O^1 1498-1499 AN. et *Comptes des Bâtiments*.)

MACHINE DE MARLY (*Suite*)

Arnold de Ville, né le 15 mai 1653, commença les travaux de la machine en 1681, et les premiers essais eurent lieu en 1684. Arnold de Ville fut le directeur, jusqu'à sa mort, arrivée le 22 février 1722. Sa maison, située dans la propriété où Mme du Barry devait élever son fameux pa-

villon, fut donnée, deux jours après sa mort, c'est-à-dire le 24 février 1722, par le roi à damoiselle de Tourbe d'Estrées, sa vie durant (O^1 1054, f° 216 AN.) (1).

Le premier contrôleur de la machine fut un ingénieur des fortifications de Maubeuge, appelé par de Ville, et nommé Cochu, qui figure dans les *Comptes des Bâtiments*, à la date du 5 décembre 1683. Il touchait 3.600 livres par an.

Gondouin s'est donc trompé quand il cite comme premiers contrôleurs Lambert et Petit-Lambert était inspecteur des conduites de fer et Petit contrôleur à Saint-Germain. (LE ROY, *Curiosités historiques*.)

Le second contrôleur fut de l'Espine, auparavant contrôleur à Monceaux, qui succéda à Cochu, en 1706, et dont le fils prit sa succession, en 1745.

A de l'Espine fils succéda Tarlé (et non Tarbé), de 1752, 23 août, à juillet 1768. Il fut remplacé par Lucas, qui occupa cette place jusqu'au 15 juillet 1789. Son successeur, Gondouin, était son neveu ; il démissionnait le 18 floréal an II et son emploi était supprimé.

Le 7 mai 1807, Bralle, ingénieur hydraulique, était nommé directeur et remplit cet emploi jusqu'au mois d'avril 1812, époque à laquelle un architecte, nommé Cécile, fut nommé directeur. C'est lui qui construisit le bâtiment qui reçut la machine à vapeur, dite pompe à feu, inaugurée en 1817. Une médaille fut frappée à cette occasion ; nous en donnons une reproduction ci-contre.

En 1739, la machine occupait 60 ouvriers sous le contrôle de de l'Espine.

Les réservoirs de Marly mesuraient 18.700 toises carrées sur 15 pieds de profondeur.

Les réservoirs de Louveciennes mesuraient 24.500 toises carrées sur 15 pieds de profondeur ; ils n'ont pas changé.

Lorsque les eaux étaient hautes, la machine montait en vingt-quatre heures 779 toises cubes ou 292 pouces d'eau. Ordinairement elle en débitait la moitié.

L'eau employée, sous Louis XIV, à alimenter les bassins de Marly et de Versailles revenait en moyenne à 10 centimes le mètre cube.

(1) Après la mort de Mme Du Barry, la propriété renfermant le pavillon des eaux, ou d'Arnold de Ville, et le pavillon du Barry, fut vendue, en 1795, à un nommé Corbeau qui la céda au fameux munitionnaire Ouvrard ; c'est ce qu'il appelle dans ses *Mémoires* sa maison de Marly, car il n'a jamais demeuré à Marly, croyons-nous. Ce dernier ruiné, elle échut à un nommé Lemoyne. Passée aux mains d'un frère de Jacques Laffitte, Pierre Laffitte, elle était divisée en deux parties. Le pavillon de de Ville était successivement habité par Guyet-Desfontaines, puis par un Allemand, un Anglais nommé Bowes et enfin M. Goldschmidt. Le pavillon du Barry appartenait successivement à Héloin, à Dierick, au vicomte de Janzé et enfin à Mme Tahl de Lancey. (ERIC BESNARD, *De Paris à Saint-Germain-en-Laye*, 1894.)

Aujourd'hui le mètre cube est payé 27 centimes et demi par les consommateurs.

En 1684, 9 janvier, un ordre du roi enjoignait aux habitants de Luciennes, de Bougival et de Croissy d'aller casser la glace à la Machine, sous peine d'amende ou de prison (O^1 28 AN.).

La Machine, qui dépendait, à l'origine, de la surintendance des bâtiments, passa, sous la Restauration, à la Liste civile. En 1848, elle fut quelque temps rattachée au ministère des Travaux publics, puis à la



Médaille commémorative de la construction de la Pompe à feu.

maison de l'Empereur (bâtiments de la Couronne), et dépend aujourd'hui du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

L'annexion du service des eaux du parc de Saint-Cloud au service des eaux de Versailles et de Marly eut lieu en 1858.

Les eaux fournies actuellement proviennent d'une nappe souterraine en contre-bas de la Seine, exploitée au moyen de puits forés à Croissy, à la tête du pont de Bougival. La Seine n'agit plus que comme force motrice.

Lorsque l'on éleva la machine de Marly, les eaux de la Seine envoyées à Versailles n'étaient destinées qu'à fournir les bassins du parc. Mais la machine n'ayant jamais pu en amener une assez grande quantité pour le service des eaux jaillissantes, on substitua, dans les réservoirs de Montbauron, l'eau des étangs, pour Trianon, à l'eau de Seine. Celle-ci fut dirigée complètement sur les jardins de Marly et l'aqueduc de Montreuil fut abattu.

Jusqu'en 1740, Versailles n'avait dans ses fontaines publiques et particulières que de l'eau des sources des environs.

C'est le duc d'Antin qui fit établir une conduite depuis le réservoir des Deux-Portes jusqu'à la butte de Picardie. (Le Roy, *Hist. de Versailles.*)

1764, janvier. — La destination de l'eau de la machine est pour les jardins de Marly et pour l'eau bonne à boire de Versailles ; elle ne sert plus à la décoration des jardins de Versailles, ni de la Ménagerie, ni de Trianon ; ce sont les étangs de Trappes et de Saclay qui y fournissent. Présentement il se consomme de l'eau de la machine à Versailles 1.300 muids par jour.

L'entretien de la machine coûte annuellement 60 à 70.000 livres. (O^1 1495 AN.)

1762, janvier. — Il est accordé 25 à 30 tuyaux cassés provenant de la machine aux habitants de Saint-Michel pour réparer leur fontaine dont l'eau est formée par une source qui traverse leurs jardins. (O^1 1495 AN.)

Les débris des tuyaux brisés font l'objet d'un trafic assez considérable, et on en voyait des amas dans différents coins de la machine. Aussi les particuliers font-ils souvent des demandes pour obtenir des tuyaux de rebut de la machine, qu'ils peuvent encore utiliser pour conduire leurs eaux. Ainsi la princesse de Conti demande et obtient des bouts de tuyaux ; on en accorde également au château du Val, à Saint-Germain-en-Laye, et à d'autres. Mais généralement ils sont revendus à des marchands au poids de la fonte.

Citons, en terminant, une curieuse plaquette, publiée à l'occasion de l'adjudication des travaux de réfection de la machine, en 1806 ; en voici le titre :

Le Passé d'une très respectable dame, âgée de 123 *ans, filleule d'un très magnifique prince et fille d'un homme de génie, arrivée en l'an du monde* 5804, *par un des apôtres de la vérité.* Paris, an. 1806. (LK^7/19982. 8 p. BN.)

La chute d'eau créée par de Ville avait une moyenne de 2 m. 50 et était capable de produire une puissance de 1.000 à 1.200 chevaux. A l'origine, les 14 roues (1) élevaient 250 pouces dits de fontainier, ou 5.210 mètres cubes environ ; en 1789, le rendement n'était plus que de 32 pouces ou 625 mètres cubes, et en 1803 on n'élevait plus que de 12 à 15 pouces seulement, soit 250 à 300 mètres cubes par jour.

En 1805, Napoléon nomma une commission, chargée d'élaborer un projet ayant pour but de monter l'eau d'un seul jet jusque sur le sommet de la tour. M. Brunet, entrepreneur, réussit à atteindre ce but avec une

(1) Ces 14 roues étaient une étrange flatterie à l'adresse de Louis XIV.

des deux roues qui restaient seules de l'ancienne machine, le 24 septembre 1804. C'est alors que MM. Périer proposèrent l'emploi de la machine à vapeur. Leur projet, commencé en 1807, fut abandonné quelques années plus tard.

MM. Cécile, architecte, et E. Martin, mécanicien, construisirent la pompe à feu, ou machine à vapeur, qui avait une force de 70 à 80 chevaux, et qui fut inaugurée le 25 août 1817 et terminée en 1826. On ne conserva que les deux anciennes roues, et on améliora encore la chute d'eau au moyen d'un barrage mobile à Bezons, vers 1838. La retenue de Bezons à Marly a 8 kilomètres de longueur.

A cette date, l'entretien annuel de la machine dépassait la somme énorme de cent mille francs pour élever de 2.000 à 2.400 mètres cubes d'eau par jour, et elle ne marchait pas toute l'année. En 1852, Marly et Louveciennes consommaient 82 mètres par jour.

C'est à M. Xavier Dufrayer qu'on doit d'avoir vu cesser l'emploi de ce moteur à vapeur puissant, à côté d'une force hydraulique 12 à 15 fois plus considérable et qui n'était qu'à peine utilisée.

Grâce à son énergie, à sa persévérance, à son activité et à sa profonde connaissance du problème, il parvint à le résoudre. Les travaux, recommandés chaudement par Regnault, le physicien, qui demeurait à Marly, commencèrent en 1854; en 1863, deux roues marchaient, et depuis 1866 les roues fonctionnent avec une parfaite régularité, et la machine, qui fournit un volume d'eau dix fois plus considérable, n'exige que cinq à six hommes quand, auparavant, il en fallait de 12 à 15.

La quantité d'eau élevée à 156 mètres est, au minimum, de 24.000 mètres cubes en vingt-quatre heures.

L'aqueduc ne sert plus depuis 1866.

La machine actuelle, terminée en 1859, comprend 6 roues parallèles et 24 pompes : elle a coûté environ 2 millions.

Le tuyau qui conduit l'eau au sommet de la colline mesure 60 centimètres de diamètre et a remplacé deux anciennes conduites de 19 centimètres seulement.

On trouvera tous les détails sur la machine dans une brochure publiée en 1880, par Armengaud aîné, intitulée : *Service des eaux de Versailles, Marly, Meudon et Saint-Cloud*, qui renferme également une *Biographie de M. Xavier Dufrayer*, dans laquelle on rend hommage au talent de cet excellent ingénieur, à qui l'on doit non seulement l'installation et la construction de la nouvelle machine, mais encore l'organisation actuelle du service des eaux, qui permet d'alimenter un grand nombre de communes qui ont pris, depuis la création de la ligne du chemin de fer de l'Ouest, une importance de plus en plus considérable, Marnes, Vau-

cresson, Garches, et d'autres localités, telles que Ville-d'Avray, Sèvres, Saint-Cloud, etc.

L'aqueduc a une longueur de 603 mètres et comprend 36 arcades. La plus haute tour a 22 m. 96 de hauteur, et la plus petite 13 m. 31. La différence de niveau du sommet des tours n'est que de 9 centimètres, ce qui donne donc une pente d'environ 0 m.0015 ou 1 millimètre et demi par mètre.

La différence de niveau entre le sommet de la petite tour et le niveau de l'eau du réservoir des deux portes, d'une capacité de 35.000 mètres cubes, est exactement de 1 m. 47 lorsque l'eau atteint le niveau des bords du réservoir.

La pompe à feu fut construite de 1811 à 1826 et fonctionna une trentaine d'années, de 1826 à 1855.

Nous devons ajouter qu'à l'origine l'entretien de la machine coûtait excessivement cher. Jusqu'à la fin, nous trouvons dans les pièces provenant de l'administration des notes fort élevées pour la chandelle, les peaux de bœuf destinées à faire des rondelles pour l'ajustage des tuyaux, la filasse, bref pour tous les détails de l'entreprise, et ensuite des contrats se montant à de fortes sommes pour les bois de charpente, les fers, les tuyaux de fonte, et enfin pour les fouilles et les terrassements pratiqués dans le fleuve ou sur ses bords par de nombreuses équipes d'ouvriers.

Un concours, ouvert en 1785 par l'Académie des sciences, pour l'amélioration du système, n'aboutit à aucun résultat sérieux, malgré les 45 projets et mémoires déposés et les changements introduits par Bockstael, machiniste du roi de Pologne, en 1756.

DÉTAILS INÉDITS SUR ARNOLD DE VILLE

On conserve, à la Bibliothèque nationale, des quittances de Arnold de Ville, libre baron du Saint-Empire, gouverneur de la machine de Marly, à la date du 3 janvier et du 11 juin 1701. (P. O. 3004, cote 6694, n° 27.)

Voici l'acte de baptême d'une de ses filles :

7 avril 1709. — Baptême à Saint-Sulpice de Barbe-Charlotte, née d'hier, de Arnold de Ville, baron libre du Saint-Empire, des deux Moldaves, du ban de Selles, Urmoigne, seigneur de Biéménée, et de damoiselle Anne-Barbe de Courcelle, son épouse, demeurant rue Saint-Dominique.

Parrain : Charles-Joseph de Courcelle, écuyer, conseiller secrétaire du roi, seigneur de Montigny-lez-Metz ;



1





2





3





4



1, Jeton. Machine de Marly. — 2, Jeton. Globes de Marly. — 3, Jeton avec les globes (?).
4, Jeton des Bâtiments (1695) (?).

Marraine : Barbe Besser, son épouse, grand-père et grand mère de l'enfant *(loc. cit.*, p. 58).

Sa sœur, Anne-Marie-Barbe de Ville, née en 1712, épousa Anne-Léon de Montmorency et mourut à 19 ans, le 13 août 1731, après avoir donné le jour à un fils, Anne-Léon de Montmorency, né le 11 août 1731.

L'EAU SOUS LOUIS XV ET SOUS LOUIS XVI

Sous Louis XV, on continua à distribuer l'eau dans les bassins de Marly et dans les jardins, mais nous n'avons pas de preuve que cette eau fût utilisée pour les besoins du village.

En 1756 (5 février), une lettre de Lambot nous apprend qu'il existait une ancienne conduite d'une fontaine située le long du mur du bosquet de Marly, du côté du village, avec environ 60 toises de tuyaux, qui ne sont plus d'usage depuis trente ans (c'est-à-dire depuis 1726).

Une autre lettre (du 18 février 1756), de Billaudel, nous prouve que cette conduite de 6 pouces, enterrée de 3 ou 4 pieds, passait dans les magasins du roi.

Or, nous savons que les magasins du roi étaient situés à l'angle de la Grande-Rue et de l'avenue de l'Abreuvoir, aujourd'hui Fitz-James. (O^1 1494 AN.)

En 1782, la machine ne produisait pas la quantité d'eau nécessaire pour alimenter les bassins de Versailles, aussi la reine elle-même se voyait-elle refuser l'eau claire pour Trianon. Les 20 pouces fournis chaque jour pour l'alimentation des habitants de Versailles étaient insuffisants. Il n'est pas fait mention de Marly dans le rapport où sont relatés ces détails. (O^1 1497 AN.)

LE PONT DE MARLY

Les livres de *Comptes* nous apprennent qu'il y avait, en 1678, un pont à Marly, puisque nous voyons porter, à la date du 6 juillet, une somme de 40.000 livres pour le grand chemin de Saint-Germain à Versailles, depuis la chaussée près le *pont* de Marly jusqu'au haut de celle qui est à la sortie du bas Marly.

Le 25 mai 1698, on paie à Gabriel Morin, voiturier par eau, pour la voiture (transport) de Rouen à la Machine de 81.349 livres de plomb à 6 liv. 10 s. le millier, y compris les frais de décharge dudit plomb du bateau sur le pont de Marly, 528 liv. 9 s.

Enfin, le 6 décembre 1679, nous trouvons un déchargement de pierres entre le pont du Pecq et celui de Marly.

Serait-ce, par hasard, une mauvaise lecture et faut-il remplacer le mot pont par port, ce qui serait possible.

Nous avons vainement cherché où pouvait être l'emplacement de ce pont sans arriver à le déterminer, parce qu'il ne faut pas oublier que partout le pont aurait dû franchir les deux bras de la Seine. S'agissait-il d'un pont établi à la machine et aboutissant dans l'île? Mais alors pourquoi décharger le plomb sur le pont? En lisant le *port*, tout s'explique naturellement.

LES GRÈVES A MARLY

1679, 1er septembre. — Fontainebleau.

Sa Majesté estant informée que les tailleurs de pierre, manœuvres et autres ouvriers qui travaillent à ses bastiments de Saint-Germain-en-Laye, de Marly et Versailles, ont fait et font tous les jours diverses séditions et ont même abandonné lesdits bastimens, ordonne au capitaine prévôt, exempt des gardes de la prévôté de son hostel et grande prévôté de France, de se rendre es dits châteaux de Saint-Germain, Marly et Versailles pour entendre les plaintes des entrepreneurs... et mettre en prison les auteurs desdites violences et séditions.

(Depping, *Corresp. adm. sous Louis XIV*, t. II, p. 589.)

1700, 31 octobre. — « Hier, près de 800 ouvriers, fabricants de bas au métier, vinrent à Versailles. Quatre d'entre eux me donnèrent le placet que je vous envoie ; je les renvoyai à Paris et je leur fis une réprimande sur une assemblée si nombreuse. Ils suivirent le roi sur son chemin de Marly et le grand prévôt les dissipa... »

(Lettre de d'Argenson, lieutenant-général de police à Paris, au contrôleur général.) (De Boislisle, *Corresp. des contrôl. généraux*.)

Ces deux documents se passent de commentaires.

LA VIE A MARLY SOUS LOUIS XIV

Marly fut créé en juin 1679, au moment de la paix de Nimègue, époque de l'apogée du règne de Louis XIV. Mais à la fin d'août les ouvriers se mettaient en grève ; cette grève fut vite étouffée.

On construisit d'abord huit petits pavillons ; le pavillon central était erminé en 1683, mais les douze pavillons étaient prêts en 1684.

Dans les premiers mois de 1683, Louis XIV, âgé de 46 ans, avait épousé Mme de Maintenon, âgée de 49 ans. Bontemps avait servi de témoin. On n'a pas encore actuellement, il est vrai, les preuves incontestables de cette union.

Le 15 avril 1684, Louis XIV se rendait à Marly pour la première fois, et il partait ensuite faire un voyage dans les Flandres.

1684, 13 juin. — Monseigneur et le roi allèrent à Marly, qu'ils trouvèrent fort avancé. S. M. nous apprit tout ce qu'il voulait faire à Marly.

1684, 7 septembre.— Le roi alla à Marly, où l'on trouva beaucoup de bâtiments nouveaux. Visite à la *Machine*.

1684, 10 septembre. — Fête à Marly, la première, croyons-nous. Elle commença à 6 heures. Toute la musique du roi chanta des morceaux d'opéra, puis il y eut un grand bal dans le salon, et ensuite quatre soupers dans les quatre appartements.

Le roi, Monseigneur, Mme la Dauphine et Madame tenaient chacun une table. Il y avait 41 femmes qui avaient été priées par Mme la Dauphine.

L'impulsion une fois donnée, Marly devint à la mode : ce fut à qui ferait partie des « Marlis », bien qu'il fût plus difficile cent fois d'aller à Marly qu'autrefois à Corinthe.

1684, 15 décembre. — Le roi alla à Marly.

1685, 16 février. — Le roi fit un tour à Marly.

7 avril. — Sur les 4 heures, le roi vint à Marly.

17 avril. — Le roi vint à Marly, où Mme la Dauphine l'attendait avec les dames de sa suite.

27 avril. — Le roi, Monseigneur et Mme la Dauphine allèrent dîner à Marly, avec Monsieur, Madame, Mme la princesse de Conti, Mlle de Nantes, Mmes de Maintenon, d'Arpajon, de Rochefort, de Ventadour, de Durasfort. Après dîner les filles, les autres dames de la cour et les courtisans vinrent ; on joua, il y eut bal, on se promena. Il y eut deux tables pour la collation, magnifiques : une tenue par Mme la Dauphine, l'autre par Madame. — Beaucoup d'augmentation, à Marly. Le roi décide de faire une cascade, qui achèvera de rendre la maison charmante.

1685, 9 mai. — Le roi va dîner à Marly avec Monseigneur et Madame la Dauphine. Les courtisans y vinrent vers les 4 heures. Monsieur et Madame y vinrent aussi de Saint-Cloud. Musique, bal, collation et souper ; quatre tables de 15 couverts chacune pour les dames, et il y en eut pour les courtisans où nous étions au moins trente (Dangeau). Ce qui forme un total de près de 90 personnes.

1685, 22 mai. — Le roi vient à Marly avec Mme la Dauphine. Grand souper où figurent :

Le Roi,
Monseigneur,
Mme la Dauphine,
Mme la Duchesse,
Mlle de Bourbon,
Mme la Princesse de Conti,
Mlle de Nantes,
Mme de Maintenon,
Mme d'Arpajon,
Mme de Rochefort,
Mme de Thianges,
Mme de Nevers,
Mme la Princesse d'Harcourt,
Mme de Bury.

1685, 24 juin. — Le roi va à Marly avec la princesse de Conti, Mmes de Maintenon, de Grammont, de Montespan, de Thianges, Mlle de Nantes. On soupe à Marly.

1685, 24 juillet. — Fête splendide à l'occasion de la célébration du mariage de M. le duc de Bourbon-Condé avec Mlle de Nantes.

On établit dans le salon de Marly quatre boutiques remplies de ce que l'industrie des ouvriers de Paris avait produit de plus rare et de plus recherché. Ces quatre boutiques étaient autant de décorations superbes qui représentaient les quatre saisons de l'année.

Monseigneur et Mme de Montespan tenaient *l'Automne*; sa rivale, Mme de Maintenon, tenait *l'Hiver*, avec le duc du Maine; les deux nouveaux mariés avaient chacun la leur : M. le duc de Bourbon, avec Mme de Thianges, tenaient *l'Eté*, et Mme la duchesse, à qui la bienséance ne permettait pas d'en tenir une avec un homme, à cause de sa grande jeunesse (elle avait 12 ans), était avec la duchesse de Chevreuse et tenait *le Printemps*.

Une loterie avait été organisée et 15.000 pistoles de bibelots y étaient exposés. Les dames et les hommes nommés du voyage tiraient au sort les bijoux dont les boutiques étaient garnies. (Nous en citerons plus loin quelques-uns.) Quand le jeu fut fini, le roi et Monseigneur donnèrent tout ce qui restait dans la boutique. Le roi fit remise aux perdants du prix des billets : personne ne paya.

(Voltaire, *Anecd. du règne de Louis XIV*, t. XIV, p. 465, éd. Garnier, 1885.)

Mme la Dauphine ne fut point à la fête, parce qu'on la croit grosse; le roi lui envoya de forts jolis bijoux d'or et de diamants. Mme de Lillebonne et Mlle d'Arpajon furent les plus heureuses et eurent les plus gros lots.

1685, août. — Mme de Grignan était à Marly avec sa mère. Mme de Sévigné fait allusion à des pistoles jetées par terre au jeu du roi, dans une lettre du 15 août 1685.

1685, 10 août. — Le roi va se promener à cheval à la Machine de M. Deville.

1685, 21 août. — Le roi, avec Monseigneur et beaucoup de dames vont dîner à Marly, où le soir on joue *le Sicilien*, de Molière, avec des entrées de ballet où Mme de Bourbon, Mme la princesse de Conti et la duchesse de Roquelaure dansèrent avec les bons danseurs et les bonnes danseuses de l'Opéra. Ensuite, souper magnifique. Le roi et Monseigneur tinrent chacun une table dans des appartements différents. On revint à Versailles avant minuit.

1685, 14 novembre. — Le roi va à Marly avec Mmes de Maintenon, de Thianges, de Grammont, de Saint-Géran et Mlle de Rambures. Le soir, comédie française (il y avait quelquefois comédie italienne).

1685, 28 décembre. — Le roi va dîner à Marly et en revient de fort bonne heure.

1686, 1er mai. — Le roi est en convalescence. Monseigneur mène à Marly Mme de Bourbon, la princesse de Conti et beaucoup de dames. Promenade, souper, retour assez tard.

1686, 27 mai. — Le roi se rend, le soir, à Marly, avec Mmes de Bourbon, de Conti, de Chevreuse, de Maintenon et de Montchevreuil. Il monte à cheval et se trouve tout à fait rétabli.

4 juin. — Monseigneur va souper à Marly avec la princesse de Conti, la duchesse de Choiseul, Mmes de Bellefonds et d'Urfé, Mlle de Biron et les filles de Mme la princesse de Conti.

7 juin. — Le roi va à Marly et revient souper à Versailles à 9 heures.

9 juin, dimanche. — Le roi va souper à Marly avec Mme de Bourbon, Mme de Maintenon, Mme de Chevreuse et la comtesse de Grammont.

11 juin. — Le roi va se promener à Marly et revient souper à Versailles.

1686, 13 juin. — Le roi, après le salut, va à Marly. Fête-Dieu.

16 juin, dimanche. — Le roi va souper à Marly avec Mmes de Maintenon, de Chevreuse, princesse d'Harcourt, de Montchevreuil et de Dangeau.

20 juin, jeudi, petite Fête-Dieu. — Le roi va souper à Marly et y mène la princesse de Conti, qui avait été quelques jours sans être de ces petits voyages-là.

1686, 25 juin, 2 et 17 juillet. — Le roi va souper à Marly.

23, 25, 29 juillet. — Le roi va à Marly et revient souper à Versailles.

1er août. — Le roi va souper à Marly.

1686, 3 septembre. — A 4 heures, le roi monte en carrosse avec Mme la duchesse de Bourbon, Mmes de Montespan, de Maintenon, de Thianges et de Moreuil, et se rend à Marly. Le roi couche à Marly (pour la première fois, croyons-nous), et il s'y promène fort. Toutes les dames venues avec lui et avec Monsieur y demeurèrent, hormis les filles d'honneur, qui retournèrent coucher à Versailles.

Voici la distribution des logements dans les douze pavillons.

A gauche:

1° Mmes de Chevreuse et de Grammont;
2° Mmes d'Urfé et Dangeau;
3° M. du Maine et le comte de Toulouse;
4° MM. de Vendôme et de Livry;
5° MM. de Louvois et le Premier;
6° Le maréchal d'Humières et de Cavoye.

A droite:

1° M. le Duc et M. d'Aumont;
2° MM. de la Rochefoucauld et Tilladet;
3° MM. le Grand et de Noailles;
4° M. Lasalle et le premier médecin;
5° MM. de la Feuillade et de Villequier;
6° MM. de Duras et de Lorges.

1686, 5 septembre. — Conseil à Marly avec Louvois et de Croissy. Souper à Marly : retour à Versailles à 11 heures.

22 septembre. — Le roi, après le salut, va coucher à Marly. Il emmène Mmes de Bourbon, de Maintenon, princesse d'Harcourt, comtesse de Grammont, duchesse de Chevreuse et Mme de Moreuil.

Distribution des pavillons :

A gauche :

1° M. du Maine, M. de Toulouse;
2° Mmes de Chevreuse, de Seignelay;
3° Mme de Dangeau, M. de Montauzier;
4° M. de Noailles, le premier médecin;
5° M. le maréchal de Créquy, Cavoye;
6° MM Louvois, Tilladet.

A droite:

1° M. le Duc, M. de Bourbon;
2° M. le duc d'Aumont, M. le Premier;
3° M. de la Rochefoucauld;
4° MM. de Duras, de Lorges;
5° M. le marquis de Gesvres, M. de Vivonne (absent);
6° MM. de Livry, de Villequier.

1686, 23, 24, 25 septembre. — Le roi est à Marly et revient coucher à Versailles le jeudi 26, etc. (Cf. *Journal* de DANGEAU.)

Cette distribution des pavillons nous montre que Dussieux se trompe quand il avance que les pavillons d'un côté étaient réservés aux dames et de l'autre aux hommes.

Il en est de même pour la fameuse règle qui veut que Louis XIV ait été à Marly tous les mercredis. La vérité est qu'il y allait quand cela lui plaisait. Et la preuve est qu'il y passe quelquefois plusieurs semaines, sans se soucier du mercredi.

Le 1er septembre 1686, l'ambassade de Siam arriva à Versailles. Quelque temps après, les ambassadeurs, après avoir visité Marly, louèrent la

magnifique bonté que le roi avait pour les grands de sa cour et dirent *qu'encore que Marly fust tout royal, ils ne pouvaient s'empêcher de dire qu'il estoit aussi tout galant.*

Le lendemain de leur visite, ils furent conduits à Saint-Germain et aux environs, et le premier ambassadeur ayant vu la Machine demanda *si c'était un homme ou un démon qui avait fait cette machine*, et il ajouta qu'il voyait bien que *cet ouvrage n'était dû qu'à la grandeur du roi.* (*Mercure galant*, novembre 1686.)

Le roi commença en ce temps-là à aller souvent à Marly; il nommait ceux qui devaient le suivre, et Bontemps les logeait deux à deux dans chaque pavillon. A ce propos, Voltaire écrit : « Lorsque Louis XIV eût fait bâtir les pavillons de Marly, en 1679, toutes les dames trouvaient dans leur appartement une toilette complète; rien de ce qui appartient à un luxe commode n'était oublié; quiconque était du voyage pouvait donner des repas dans son appartement ; on y était servi avec la même délicatesse que le maître. Ces petites choses n'acquièrent de prix que quand elles sont soutenues par les grandes. Dans tout ce que faisait le roi on voyait de la splendeur et de la générosité. » (VOLTAIRE. *Anecd. du règne de Louis XIV*), éd. Garnier, t. XIV, p. 442.)

Quand les femmes étaient nommées, les maris y allaient sans demander. Mme de Maintenon y faisait grande figure ; le roi passait toutes les soirées chez elle ; Mme de Montespan se rongeait les doigts et ne pouvait se résoudre à quitter la partie ; elle lâchait de tems en tems au roi quelques mots picquans, et lui dit un jour qu'elle avait une grâce à lui demander, qui était de lui laisser le soin d'entretenir les gens du second carrosse et de divertir l'antichambre (1). La princesse de Conti fut quelque temps sans être de ces parties de divertissement, elle avait fait des railleries picquantes d'une personne que le roi honorait de son amitié (2) et ne l'avait pas épargné lui-même ; il avait senti l'ingratitude de ce procédé, et le plus grand des rois, le meilleur des pères, avait eu du chagrin de la part de ses propres enfants ; sa bonté les reçut à miséricorde, il oublia tout et les traita à l'ordinaire. (L'abbé DE CHOISY, *Mémoires*, La Haye, 1727, in-8, p. 305.)

Le 17 août 1687, Racine est invité à Marly. « M. Félix (le chirurgien du roi) a demandé permission pour moi. » (*Lettres de Racine.*)

Le 24 août suivant, il écrit à Boileau : « ... L'autre jour, à Marly, Monseigneur, après un fort grand déjeuner avec Mme la princesse de Conti et d'autres dames, en envoya quérir deux bouteilles (3) chez les

(1) Cf. DANGEAU, *Journal*, t. I, p. 390, et Mme de Sévigné.
(2) Lisez Madame de Maintenon.
(3) D'eau de Bourbon-l'Archambault.

apothicaires du roi et en but le premier un grand verre, ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dîna que mieux : il me sembla même que cela leur avait donné un plus grand air de gaieté ce jour-là ; et à ce même dîner, je contai au roi votre embarras entre vos deux médecins et la consultation très savante de M. Bourdier. Le roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondait là-dessus et s'il y avait à délibérer. « Oh ! pour moi, s'écria naturellement Mme la princesse de Conti, qui était à table à côté de Sa Majesté, j'aimerais mieux ne parler de trente ans, que d'exposer ainsi ma vie pour recouvrer la parole. »

« Le roi, qui venait de faire la guerre à Monseigneur sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudrait point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable ; la Cour y est, ce me semble, tout autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le roi même y est fort libre et fort caressant. On dirait qu'à Versailles il est tout entier aux affaires et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire fort charmé de lui, et au désespoir contre moi, car je ne me trouve jamais si peu d'esprit que dans ces moments, où j'aurais le plus d'envie d'en avoir... »

Le 28 septembre 1689, Dangeau écrit : « Le roi a fait venir ici (à Marly) M. Racine à ce voyage-ci et lui a donné une chambre. » Venir à Marly était beaucoup, mais y avoir une chambre et y coucher, c'était la clef de l'Olympe. (SAINTE-BEUVE.)

Racine revient à Marly, en 1693 (9 juillet et 6 août), et demeure dans l'appartement de Félix. Nous l'y retrouvons le 1er décembre 1694.

Racine écrivait à son fils, le 3 juin 1695 : « Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies que l'on doit jouer à Marly. Il est très important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point... Le roi et toute sa cour savent le scrupule que je me fais d'y aller, et ils auraient très méchante opinion de vous si, à l'âge que vous avez, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentiments (1) ».

Pour comprendre cette lettre il faut savoir qu'en mars 1695 on avait joué la *Judith*, de Boyer : Racine était très malin. En 1697, il est encore à Marly, le 5 février, le 4 mars et plusieurs autres fois dans le même mois, et le 14 juin. Le 9 juillet 1697, il écrit à son fils : « Votre cousin vous rendra cette lettre, que j'écris à M. Bontemps, pour le prier de de-

(1) Jean-Baptiste Racine, alors âgé de 17 ans, l'aîné de ses enfants, et non Louis Racine le poète, qui n'avait que trois ans.

mander pour moi d'aller à Marly. Rendez-la lui le plus tôt que vous pourrez, car il n'y a pas de temps à perdre. Je n'étais pas trop assuré que le roi allât à Marly cette semaine, M. de Cavoye, que je croyais bien informé, m'ayant dit qu'on n'y allait que la semaine qui vient. »

Effectivement, du 15 au 20 juillet 1697, nous trouvons Racine à Marly; cette fois, c'est Bontemps qui a fait la demande pour lui, le 10 juillet. Enfin, le 13 février 1698, il écrit à Mme de Maintenon : « Je passe ma vie le plus retiré que je puis dans ma famille et ne suis pour ainsi dire dans le monde que quand je suis à Marly. »

1687, 29 novembre. — Louis XIV s'adressant à l'évêque de Metz : « Les autres me prient de les amener à Marly, lui dit-il, mais moi je vous prie d'y venir. »

Cette faveur toute particulière concernait Georges d'Aubusson de la Feuillade (mort en 1697).

1688, mercredi 28 janvier. — Arrivée à Marly, à 6 heures du soir, de Mme la Dauphine, accompagnée de 30 dames amenées dans ses carrosses. Grand souper. Le roi, montrant à la Dauphine un grand coffre de la Chine, lui dit qu'il était demeuré là quelques nippes de la dernière loterie. Le coffre, ouvert par la Dauphine, sur l'invitation du roi, renfermait des étoffes magnifiques et des rubans, des cornettes, des pierreries, des bracelets de perles, un coulant de diamants, une croix de diamants, deux manchons, des tabliers, qui furent distribués aux dames.

1688, 3 mars. — Le roi joue avec les dames à la râfle et le roi donne un des lots renfermés dans un cabinet de son appartement avec 30 tiroirs pleins chacun d'un bijou d'or et des diamants aux 31 dames présentes.

En 1688, les agents de la sûreté à Marly étaient Termes et la Chesnaye, qui louaient une chambre dans le village. Ils étaient espions du roi et on le savait. Généralement, les Suisses étaient chargés d'une surveillance active et de tous les instants dans le château et les jardins, nuit et jour. On redoubla de surveillance en 1705 (1).

1688, 14 juin. — Le roi eut un accès de fièvre qui dura vingt-trois heures à Marly.

(1) En 1684-85, l'exempt de la prévôté de l'hôtel se nommait Prévost.

En 1699, 22 novembre. — Au sieur Charpentier, garde de la prévôté de l'hôtel pour les journées de deux archers employés à prendre et à mener des ouvriers, tant à Versailles, qu'à Marly et à Meudon, 203 livres.

1702, 9 avril. — A Etienne Bénac, dit la Montagne, archer du Prévôt des bâtiments, qui a perdu la vue d'une blessure qu'il a reçu à la tête, son cheval s'étant abattu sous lui, en conduisant des ouvriers de Versailles à Marly pour le service du roi. Gratification pour lui donner le moyen de subsister, 150 livres.

En 1712-1715, Duchesne, prévôt des bâtiments, et ses 2 archers touchaient 3.600 livres par an. (*Comptes des Bâtiments*.)

1690, *Sur le roi.*

Que Marly toujours l'occupe
Par les soins de ses jardins,
Et qu'il soit toujours la dupe
Des bigots et des catins ;
Dieu, quel avenir sinistre !
Sans général, sans ministre ;
Je me ris de son destin
Pourvu que j'aie du bon vin.

(*Le Nouveau Siècle de Louis XIV.* Paris, 1859, in-12, Brunet.)

1691, 6 juin. — La duchesse de Chaulnes (Élizabeth le Feron) vient pour la première fois à Marly et chasse le lendemain avec le roi.

1692, 18 septembre. — Tremblement de terre à Marly. Comme le roi était près de sortir de table, on s'aperçut d'un tremblement de terre et Mademoiselle même se leva de table fort effrayée et voulant faire lever le roi qui ne s'aperçut pas même du tremblement de terre.

1693, 10 février. — Visite à Marly du prince de Danemark.

1693, juillet. — On lut, à un dîner du roi, à Marly, le discours de La Bruyère à l'Académie et il y fit quelque bruit. (*La Bruyère*, éd. Servois, t. II, p. 452.) (1).

1693, 4 août. — Le plancher du grand salon se trouva tapissé de drapeaux pris à l'ennemi, comme nous l'apprend ce passage des *Mémoires* du marquis de Sourches :

« Comme le roi allait à pied à la messe (célébrée dans la chapelle du château), il aperçut le premier Albergotti, brigadier d'infanterie, qui lui apportait le détail de la bataille de Nerwinde de la part du maréchal de Luxembourg. Il s'arrêta un moment pour savoir de lui s'il avait apporté les étendards et les drapeaux, et il lui dit qu'il lui apportait 55 étendards et 22 drapeaux, de sorte que le roi lui ordonna de les faire étendre dans le salon de Marly, étant bien aise de les faire voir aux ministres des princes étrangers qui y étaient ce jour-là. »

On avait pris en outre 76 pièces de canon, 8 mortiers, 5 pontons de fer-blanc d'une nouvelle invention et 9 paires de timbales.

(Albergotti était arrivé par la grille royale, et c'est en traversant la cour d'honneur, située dans le bas, pour se rendre à la chapelle, que le roi l'avait aperçu.)

(1) Si Marly, où la curiosité de l'entendre s'était répandue, n'a point retenti d'applaudissements que la Cour ait donnée à la critique qu'on en avait faite... il ne faut plus s'étonner qu'il (mon discours) ait ennuyé Théobalde. (La Bruyère, *Préface du Discours.*)

1694-1696. — Un des gros joueurs à Marly était, pendant ces années, un gentilhomme gascon nommé Saissac ; il passait même pour un *tricheur*. Le 17 avril 1685, ce Saissac avait été rencontré à Londres par Albergotti, neveu de Magalotti, et s'était permis des propos inconvenants sur les Français. Albergotti l'avait défié, blessé à l'épaule et désarmé, et lui avait fait demander la vie. Comme il le racontait à Louis XIV : « Cela est bien si cela est comme cela », répondit simplement le roi.

1695, 26 janvier. — M. de Noyon (François de Clermont-Tonnerre), invité à Marly, y est logé au sixième pavillon. Le roi lui ayant demandé le soir comment il se trouvait à Marly : « Marly, Sire ? J'espère que Votre Majesté m'y logera une autre fois, car pour celle-ci je ne suis qu'aux faux-bourgs. »

Lire, dans Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XI, sa réception à l'Académie, par l'abbé de Caumartin.

1695. — Saint-Simon vient à Marly pour la première fois. Le duc de Chaulnes passe dix jours à Marly.

1695. —Le roi eut, par extraordinaire, un mouvement de colère. A la fin d'un dîner, à Marly, au moment où l'on venait de remettre au roi sa canne et son chapeau, il aperçut un valet du « serdeau » (c'est-à-dire chargé de desservir la table) qui mettait un biscuit dans sa poche. Furieux, Louis XIV courut après lui, l'apostropha durement et finalement lui cassa sa canne sur le dos. Il faut ajouter que ce n'était qu'un roseau.

Quelque temps après, le roi, assis en face de la duchesse de Bourbon, badinant avec la princesse de Conti, qui tenait la table de Monseigneur, parti à la chasse, la fit boire en jouant aux olives. Comme il se levait de table, il dit à la princesse, pour la taquiner, que sa gravité ne s'accommodait pas de leur ivrognerie. Quand le roi fut entré chez Mme de Maintenon, qui soupait chez elle, la princesse, qui avait entendu Mmes de Chartres et de Bourbon prononcer le mot de *pimbêche*, se tournant vers Mme de Châtillon, lui dit qu'elle aimait mieux être *pimbêche* que *sac à vin*. La duchesse de Chartres, relevant le mot, répliqua de sa voix lente et tremblante qu'elle aimait mieux être *sac à vin* que *sac à guenilles* (1). La princesse ne répondit rien, mais le mot alla bien plus loin que Marly. Ces injures étaient des allusions à un repas allongé fait par les sœurs de la duchesse de Chartres et à un certain Clermont-Chate, un des officiers des gardes du corps qui avait été exilé par le roi à cause de Mlle de Conti.

(1) La duchesse de Chartres : « dégoutante créature, s'enivrant comme un sonneur, trois ou quatre fois par semaine » suivant la Palatine.

C'est à la fin de cette année que la duchesse de Chartres (18 ans) et Mme la Duchesse (22 ans) et quelques amies — la princesse de Conti n'était pas avec elles, on le comprend — réunies un soir dans la chambre de la duchesse de Chartres, furent surprises par Monseigneur en compagnie d'un officier des gardes suisses leur apprenant à fumer dans des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde suisse. Le roi, prévenu le lendemain, leur adressa une verte admonestation.

Cette scène, si connue, a servi de sujet à des tableaux de genre, dont quelques-uns eurent au Salon annuel un certain succès.

1696. — Le ministre des finances, Peletier de Souzy, vient à Marly.

1696, 10 février. — Le roi donne à Mme Cavoye la permission de venir à Marly et, peu après, lui accorde une pension de 6.000 livres. Cavoye avait eu un logement à Marly, dès l'origine.

1696, 1er mars. — Vauban vient à Marly pour la première fois.

1696, 8-14 avril. — La cour est à Marly. Madame de Blanzac vient à Marly.

1696, 16 juin. — Mme de Mornay vient pour la première fois à Marly.

1696, 23 novembre. — La duchesse de Bourgogne paraît à Marly pour la première fois (elle a 8 ans).

1696, 6 décembre. — M. de Govon, envoyé de M. de Savoie, est le premier ministre étranger amené à Marly, avec l'autorisation du roi, par Dangeau.

Cette même année, le roi amenait à Marly « le seul homme de robe qui eut cette privance, le conseiller d'État Harlay ». Il y a là une légère erreur car on y vit à la fin de cette même année Courtin et, plus tard, le président de Maisons, M. de Nicolay, premier président de la Chambre des comptes et d'autres encore.

1697, 4 juillet. — Galleran, secrétaire de l'abbé de Polignac, est à Marly.

1698, 25 mai. — Le maréchal de Villeroy présente à Marly, avec l'autorisation du roi, l'ambassadeur d'Angleterre, Portland, et le prince de Vaudemont.

1698, juin. — Bossuet est à Marly.

1698, 27 juin. — Le roi montre les jardins au P. de la Chaise.

1699, 4, 5, 19 février. — Fêtes à Marly. A la dernière, le roi avait fait apporter beaucoup d'habits, de masques et en prenait qui voulait. (La Palatine.)

1699, 19 février. — « Le roi se leva plus tard qu'à son ordinaire, parce qu'il avait eu pendant la nuit une petite attaque de dévoiement. »

1699, 19 mai. — Le marquis de Comminges, ancien maistre de camp

de cavalerie, revenant de Paris, où il était allé chercher des boules de Mail (1) pour le comte de Toulouse, descendait la côte de la grille royale, quand ses chevaux prirent le mors aux dents et emportèrent son petit carrosse. Le cocher, ayant eu peur que les chevaux n'allassent donner dans la grille de fer de l'entrée du château, voulut les faire tourner, mais une roue ayant accroché une barrière, le carrosse versa et, les chevaux l'ayant encore traîné quelque temps, le marquis fut relevé avec une blessure au milieu du front. Le roi, qui avait aperçu l'accident par la fenêtre pendant le conseil des finances, dépêcha Blouin, qui revint rassurer le roi sur l'état du blessé. Le marquis fut pansé par les premiers chirurgiens de la cour et du village qui se rencontrèrent en l'absence de Félix, parti à sa maison des Moulineaux.

1699, jeudi 25 mai. — Petite Fête-Dieu. Le roi arrive le vendredi 25 et s'installe le dimanche 28. Les filles d'honneur de la princesse de Conti, Mlles de Sanzay et de Viantais, sont autorisées à l'accompagner à Marly et à manger à table en l'absence de Madame.

Le Peletier de Souzy, conseiller d'État et *tiercelet* de ministre, vient à Marly.

En 1699, 14 septembre, Louis XIV écrit sur un projet de décoration pour le salon de Marly, à Fontainebleau le 14 septembre 1699. Au bas de la troisième page : Je suis de votre avis, il faut faire travailler à 4 tableaux comme vous le proposés, il faut bien choisir les peintres et ne les pas presser pour qu'ils soient beaux. (Lucas Montigny, *Catal.* p. 357.)

1699, 2 novembre. — Le duc de Bourgogne couche à Marly pour la première fois (il a 17 ans).

1699, 30 novembre. — M. de Lorraine visite Marly le lundi 30 novembre, et, le 26 décembre, M. et Mme de Lorraine dînent avec le roi à Marly.

En 1700, un des types curieux de Marly était un nommé Langlée, fils d'une femme de chambre d'Anne d'Autriche, qui avait ses entrées partout et un franc parler tel qu'il se permettait de dire des ordures terribles jusque dans le salon et même aux filles du roi. Le marquis de Langlée demeurait à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, dans l'hôtel de Claude le Bas de Montargis ; après lui, l'hôtel passa à Law, puis au duc de Mazarin (1725).

Il y avait à la monnaie des jetons à son nom, qui ont été perdus.

1700. — Bals à Marly, le 21 et 22 janvier et les 4, 5, 18 et 19 février.

(1) Ce jeu devint si fort à la mode que, le 10 septembre 1705, on ouvrit un mail nouveau au haut de Marly, au-dessus de la rivière. Le roi assistait très souvent aux parties de mail, s'intéressant aux joueurs. — Les carrosses n'entraient point, à Marly, au delà de la grille entre les deux pavillons au bas de la descente. (*Mercure galant*, t. II, nov. 1686, p. 244.)

Dans les deux premiers figurent Mme de Saint-Simon et sa sœur, Mme de Lauzun, à la suite de la duchesse de Chartres et de Mme la Duchesse. Saint-Simon lui-même prend part à la chasse et au jeu de Monseigneur, puis à une mascarade de paysans.

Mme et Mlle Chamillart (Mme de Dreux), ont leurs entrées à Marly.

Le 4 février. — Entrée d'Espagnoles et d'Espagnols avec la duchesse de Bourgogne costumée.

5 février. — Mascarade. Plusieurs faits de Don Quichotte; le combat du chevalier des miroirs, la princesse Doloride et les frayeurs de Sancho au sujet de l'écuyer au grand nez (Cf. *Mercure galant*, février 1700, p. 167).

Le 18 février, une mascarade avait été imaginée par le duc de Chartres. Elle représentait le *grand seigneur dans sa ménagerie*. Il était porté par des esclaves sur un palanquin et précédé par un grand nombre d'animaux au naturel, comme des autruches, des demoiselles de Numidie, des singes, des ours, des perroquets et des papillons. A leur suite marchaient des officiers, des esclaves du sérail et des sultanes, qui tous ensemble avec les animaux dansèrent une entrée plaisante et nouvelle. M. le marquis d'Antin était le grand seigneur, et les officiers du sérail Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc de Chartres, M. le comte de Brionne, M. le grand prieur, M. le prince Camille, M. le marquis de la Vallière et quelques autres. Les sultanes étaient Mme la princesse de Conty et Mmes d'Espinoy, de Villequier et de Chatillon. Les habits étaient propres et on les avait faits exprès. Ceux des animaux étaient faits d'après nature. Les singes qui étaient de vrais sauteurs, firent merveilles (*Mercure galant*, février 1700, p. 222).

Le 24 novembre 1700, M. de Heemskerk, ambassadeur de Hollande, se rendit à Marly, mais y pénétra par les derrières, pour aller trouver Torcy, auprès duquel il se plaignit de l'acceptation du testament du roi d'Espagne par Louis XIV.

En 1700, du mercredi 24 novembre au samedi 27, le roi est à Marly avec le roi d'Espagne, son petit-fils.

Enfin, en 1700, Zéphirin Adam, sculpteur, chargé de cacher les nudités de six figures du jardin et bosquet de Marly, faisait des bouquets de feuilles de marbre et autres menus ouvrages de sculpture en marbre pour la somme de 88 livres. (*Comptes des Bâtiments*).

1701 2 février. — Une tempête épouvantable sévit à Marly. Les dégâts du château s'élevèrent à 2.950 livres (Registre de Mansart. Ordre du roi, AN.).

1701 14 mars. — Mlle de l'Aigle, fille d'honneur de Mme la Duchesse, est autorisée à venir à Marly; elle mange avec la duchesse de Bourgogne.

1701. — La maréchale de Clérambault et la comtesse de Beuvron ont l'autorisation de suivre Madame à Marly ; elles viennent comme dames d'honneur.

1701. — Mlle de Lillebonne, Mme d'Espinoy, Mlle de Commercy, princesses de Lorraine, sont admises à Marly.

1701. — Le roi, après la mort de son frère (✠ 9 juin 1701), passa trois mois à Marly, du 15 avril au 15 juillet; le 8 mai, il reçut l'Électeur de Bavière, qui revint visiter Marly.

Saint-Simon a raconté tout au long la scène terrible qui eut lieu à Marly, dans le cabinet du roi, entre lui et Monsieur, la veille de la mort de ce dernier, le 8 juin.

1701 (8 juillet). — Vente à Marly des bijoux de *Monsieur*. Chacun les acheta à l'enchère et en présence de Mme la Dauphine et de M. le Dauphin et de tous les princes et princesses du sang, qui s'en amusaient et en achetaient en riant et causant avec les gens de la Cour.

La duchesse de Bourgogne se baignait plusieurs fois dans la Seine, au-dessous du port de Marly, quoique l'eau fût fort troublée par les pluies. Le 7 août 1701, elle eut une fièvre assez violente après une course à Saint-Cyr. Quatre mois plus tard, elle eut des accidents analogues pour s'être baignée dans la Seine et avoir trop couru dans les jardins de Marly.

1701 (13 août). — Arrivée, à Marly, de Villeroy, qui reçoit le commandement de l'armée d'Italie, avec 40.000 livres pour frais de déplacement.

1701 (18 août). — Le roi ordonne de faire un regard à l'aqueduc qui passe sous le château, pour en nettoyer les immondices qui y tombent par les descentes de la terrasse. (Registre de Mansart, AN.)

1701 (13 septembre). — Dernière visite du roi, parti de Marly, à Jacques, roi d'Angleterre, qui meurt à Saint-Germain, le 16, à 3 h. 20.

1702. — Achat de la maison de Forderin, serrurier du roi, pour 6.800 livres, pour y installer la blanchisserie. Cette maison est située dans l'encoignure de la rue Rachel. Auparavant, une rue parallèle à la rue de Madame partait de la place de la Vierge pour aboutir devant la porte du parc.

1702 (9 février). — Arrivée, à Marly, de Mahony, officier irlandais, qui apporte la nouvelle de la journée de Crémone (1er février), où Villeroy fut fait prisonnier.

1702 (30 avril). — Un bateau richement chargé d'épicerie périt à la Machine. Sur les remontrances des échevins de Paris, le roi envoya Mansart et de Ville pour examiner les mesures à prendre pour empêcher pareil accident de se renouveler.

Marly, le 6 juillet 1702.

...Ce matin, je suis allée me promener avec le roi. On dirait que ce sont des fées qui travaillent ici, car là où j'avais laissé un grand étang, j'ai trouvé un bois ou un bosquet; là où j'avais laissé une grande place et une escarpolette, j'ai trouvé un réservoir plein d'eau, dans lequel on jettera ce soir cent et quelques poissons de diverses espèces et trente grandes carpes admirablement belles. Il y en a qui sont comme de l'or d'autres comme de l'argent, d'autres d'un beau bleu incarnat, d'autres tachetées de jaune, blanc et noir, bleu et blanc, jaune d'or et blanc, blanc et jaune d'or avec des taches rouges ou des taches noires; bref il y en a tant d'espèces que c'est vraiment merveilleux.

(La Palatine, *Lettres nouvelles et inédites*, p. 243, éd. Rolland.)

Les carpes venaient de Chancenetz (envoyées par Quentin, valet de chambre du roi, marquis de Chancenetz), de Gesvres, de Marest, de Vaux-le-Vicomte, de la digue de Villemon, du château de Verneuil, etc., la plupart du temps cadeaux des châtelains au roi.

1702 (14 juillet). — M. de la Rochefoucauld (François) [duc grand veneur de France, prince de Marsillac, pair et grand maître de la garde-robe du roi, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit depuis 1679], emporté par son cheval à la chasse, à Marly, fût désarçonné et se cassa le bras gauche entre le coude et l'épaule, qu'il avait eut rompue autrefois au passage du Rhin. Il avait alors reçu un coup de mousquet qui prenait à la fois l'épaule et la mâchoire, mais sans offenser les os. (De Boislisle, *Saint-Simon.*)

En 1702, Louis XIV signe à Marly les contrats de mariage du duc de Richelieu, âgé de 70 ans, et de son fils, le duc de Fronsac, âgé de 7 ans, qui ne se maria effectivement qu'en janvier 1711. C'est ce dernier qui, détaché par Villars, apporta à Marly, le 21 novembre 1713, la nouvelle de la prise de Fribourg et reçut du roi une somme de 4.000 livres.

De son second mariage avec Mlle de Guise, le duc de Richelieu avait eu deux enfants : le duc de Fronsac, qui épousa successivement Mlle de Hautefort et Mlle de Galliffet. La duchesse de Richelieu, née Galiffet, demeura à l'Auberderie. L'autre enfant devint la comtesse d'Egmont; quant au ministre de Louis XVIII, il était fils de Mlle de Hautefort.

1702. — La princesse d'Harcourt vole au jeu, suivant son habitude, et les princesses lui jouent tous les tours imaginables (voir plus loin).

1703 — Le roi montre à M. de Béchameil ses jardins et fontaines de Marly.

1704. — Le duc de Mantoue vient voir Marly et soupe chez Dangeau.

1704. — Mme de Montauban figure sur les « Marlis »; elle joue gros jeu dans le salon.

1705 (janvier). — Mme de Rupelmonde étant assise à une table de jeu, un Suisse s'approche d'elle et lui dit assez haut : « Madame Ripilmand, allez coucher! votre mari est au lit qui envoie vous demander. » Éclat de rire universel.

Le 23 janvier 1705, l'arrivée à Marly de la princesse des Ursins, venue d'Espagne, se transforma pour elle en un triomphe qu'Élizabeth Farnèse, la seconde femme de Philippe V, devait un peu plus tard lui faire payer si cher. A Marly, elle avait osé paraître en pleine cour avec un petit épagneul dans ses bras et le roi avait daigné le caresser ! Elle prit congé du roi le 15 juin, après avoir obtenu 12.000 livres comme frais de voyage et 20.000 de pension.

1705 (14 avril au 23 mai). — Attaque de goutte du roi, à Marly. Le roi avait un petit chariot qui venait le prendre de plain pied dans sa chambre pour la promenade et même pour la chasse (De Boislisle, *Saint-Simon*).

1705 (12 mai). — La duchesse de Bourgogne commence à se baigner dans la Seine.

1705 (16 mai). — Marly. « Quoy qu'à diner nous soyons ici quatorze ou seize personnes à table, tout est plus calme que dans un réfectoire de religieuses, chacun se tient à part soi et ne dit pas un mot et personne ne songe à rire. » (La Palatine.)

1705 (8 juillet). — La princesse des Ursins voit le roi à Marly pour la dernière fois avant de retourner en Espagne. Elle logeait à la Perspective.

Le marquis de Surville (Louis-Charles d'Hautefort) est de tous les Marlis.

L'abbé de Polignac, accompagnant le roi dans une promenade, comme la pluie commençait à tomber : « Ce n'est rien, Sire, dit-il, la pluie de Marly ne mouille pas ! »

1705 (11 novembre). — Le roi signe le contrat de mariage de la fille aînée de Bontemps avec le comte d'Argeny, officier d'infanterie.

1706 (12 février). — Arrivée de Vendôme. Il venait de passer en Italie 4 années pendant lesquelles il avait toujours été victorieux. Le roi vint l'embrasser en présence de Chamillart.

« Jamais personne n'a été si bien reçu à la cour. » (Dangeau.)

1706 (18 avril). — Départ de Marcin, de Marly.

1706 (21 avril). — Départ de Villars de Marly, pour Phalsbourg.

1706 (30 juin). — Départ du duc d'Orléans de Marly, pour l'Italie.

1706 (13 septembre). — Le roi adresse pour la dernière fois la parole à La Feuillade.

1707 (24 mars). — M. Le Premier (Beringhen) est pris par un gros de partisans en quittant Marly.

1707 (28 mai). — Nouvelle de la mort de Mme de Montespan. Quand le duc d'Antin, fils de M. et de Mme de Montespan, apprit la mort de sa mère, il s'écria cyniquement : « Me voilà dégelé ! » voyant poindre pour lui une ère de faveur.

A Marly, tout le monde pouvait suivre le roi dans les jardins. Un autre privilège spécial à Marly, c'est « qu'en sortant du château, le roi disait tout haut : « Le chapeau, messieurs ! » et aussitôt courtisans, offi-ficiers des gardes du corps, gens des bâtiments se couvraient, tous... et il aurait trouvé mauvais si quelqu'un eût non seulement manqué, mais différé à mettre son chapeau; et cela durait toute la promenade, c'est-à-dire quelquefois quatre et cinq heures en été ou en d'autres saisons, quand il mangeait de bonne heure à Versailles, pour s'aller promener à Marly et n'y point coucher. »

Qu'on veuille bien songer un instant à ces énormes feutres à larges bords, surchargés de plumes, et à ces majestueuses perruques alors à la mode, et l'on comprendra que tout n'était pas rose dans le métier de courtisan du Roi-Soleil.

En 1706, le 4 novembre, le roi se promenant dans les jardins de Marly par un temps effroyable, le chapeau du roi se perça, et aussitôt on envoya le porte-manteau en chercher un autre à la garde-robe. Le porte-manteau remit le chapeau au duc de Tresmes, qui servait pour le duc d'Aumont, qui était en année, et le duc de Tresmes le présenta au roi. M. de la Rochefoucauld prétendit que c'était à lui de le donner, et que le duc de Tresmes empiétait sur ses fonctions, ce qui a fait une grande affaire entre eux, quoiqu'ils fussent bons amis.

1707 (5 mai). — De Cilly, des Dragons, maréchal de camp, apporte à l'Étang, à Chamillart, la nouvelle de la victoire d'Almanza, où nous avions fait 8.000 prisonniers et pris quantité de drapeaux et d'étendards. Chamillart, qui offrait à ce moment une collation à la duchesse de Bourgogne, à laquelle assistait Saint-Simon, accourut aussitôt annoncer la bonne nouvelle au roi, à Marly.

1707 (9 mai). — Arrivée de Médavy, à Marly.

1707 (10 mai). — Incident du siège à dos de Vaudemont. A Marly il n'y avait dans le salon que des tabourets, dans le principe. Un beau jour, Monseigneur fit faire un siège à dos, sur lequel il obtint le droit de s'asseoir, et Mme la duchesse de Bourgogne put en avoir un autre pendant

sa grossesse; enfin Mme la Duchesse en dissimulait un troisième derrière un paravent et s'en servait pour prendre part aux jeux. C'est sur un de ces trois sièges à dos que Vaudemont eut la malencontreuse idée de s'asseoir; le roi lui fit immédiatement intimer l'ordre de se retirer.

1707 (19 août). — Mme de Torcy, arrivée en retard au souper, se fourra maladroitement entre Madame et la duchesse de Duras. Le roi se lavait les mains. Dès qu'il eut déployé sa serviette et qu'il eut jeté les yeux sur la compagnie, il demeura fort surpris. La pauvre Torcy restait démontée. Le roi, s'adressant demi-bas à Madame, lui dit : « Voilà qui est bien impertinent; je ne sais à quoi il tient que je la fasse sortir. » Le lendemain le roi en parla à Torcy si vertement que cela devint une vraie affaire qui fit grand bruit à Marly.

1707 (26 août). — La nouvelle de la retraite du duc de Savoie arrive à Marly, portée par un courrier qui la remet directement à Pontchartrain. Ce dernier s'empresse de la porter au roi, prévenant ainsi Chamillart, qui ne vint à Marly que le soir, honteux d'avoir été devancé, ce qui fit un scandaleux éclat entre lui et Pontchartrain.

En 1707, on tirait, par ordre du roi, à l'occasion de la naissance du second duc de Bretagne, le 7 janvier, un feu d'artifice, sous la direction de Gabriel, de de Cotte, architectes, de Desjardins, contrôleur, commandés par Mansart.

1708 (dimanche, 22 avril). — Le roi d'Angleterre vient avec la reine de Saint-Germain à Marly.

1708 (18 avril, mercredi après la Quasimodo). — La duchesse de Bourgogne accoucha sans grande douleur d'un *faux germe*, ce qui fut cause de la scène mémorable suivante. Le roi se promenait après la messe près du pavillon des carpes, quand les courtisans aperçurent, à leur grande surprise, la duchesse du Lude (1), à pied, s'approcher de lui. Le roi, après lui avoir parlé, revint auprès du bassin rejoindre les courtisans, à qui il dit d'un air de dépit : « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Puis, sur une observation de M. le duc de La Rochefoucauld qu'elle n'aurait peut-être plus d'enfant : « Et quand cela serait, dit le roi avec colère, qu'est-ce que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? Et quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir? Et que m'importe qui me succède des uns ou des autres? Ne sont-ce pas également mes petits-fils? » Et tout de suite avec impétuosité : « Dieu merci ! elle est blessée puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j ai envie

(1) Le duc du Lude avait été gouverneur de Saint-Germain-en-Laye. Après lui ce furent MM. de Monchevreuil père et fils, 31 août 1685 (O¹1466 nº 14 AN.)

de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos. »

Un silence « à entendre une fourmi » succéda à cette espèce de sortie. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure. Le roi le rompit pour parler d'une carpe : personne ne répondit. Cet étrange propos retentit bien loin au-delà de Marly.

1708 (4 mai). — Le roi donna à Matignon le commandement de l'armée de Flandre sous Vendôme. Le choix bizarre du roi fut marqué par le vide que firent aussitôt autour de Matignon les sept ou huit maréchaux présents à Marly. Vendôme quitta Marly le même jour. Bergheyck, l'attaché de Vendôme, revint à Marly le 7, pour prendre les ordres du roi et de Chamillart.

Le 6 mai 1708, les jardins de Marly étaient témoins d'un spectacle inattendu : Louis XIV, poussé par le besoin d'argent, faisait visiter Marly à Samuel Bernard, ce banquier protestant converti à l'édit de Nantes, aux cheveux roux, aux dents pourries, aux yeux louches, à la vanité duquel il arrachait une énorme somme d'argent. Il l'avait rencontré comme il sortait du pavillon occupé par Desmarets, qui l'avait amené à Marly.

« Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly, lui dit le roi, venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. »

Les lettres de noblesse de Samuel Bernard avaient été signées à Marly, en août 1699 (O[1] 43, p. 252, AN.).

Le richissime banquier, après une faillite retentissante, ne mourait qu'en janvier 1739, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, possédant encore plus de 30 millions. Son hôtel à Paris, situé rue du Bac, au coin du boulevard Saint-Germain, a été vendu et démoli il y a quelques années à peine. Outre les portes en bois sculpté très bien conservées, il renfermait encore d'admirables boiseries du dix-septième siècle.

En 1702, Madame congédie ses filles d'honneur avec leur gouvernante, à Marly, à la suite de la mort de son mari.

Cette même année, M. et Mme la duchesse de Bourgogne font mettre des pétards tout le long de l'allée qui va du château à la Perspective, où logeait Mlle d'Harcourt, cette furie blond-filasse, grosse créature malpropre, qui fut prise de frayeur dans sa chaise, quand ses porteurs, surpris par le bruit des détonations, la mirent à terre et s'enfuirent devant toute la Cour, réunie à la porte du salon et assistant en riant à la scène. Le duc de Bourgogne n'eut-il pas l'idée de lui mettre un pétard sous son siège dans le salon où elle jouait au piquet ? On put heureusement l'empêcher d'y mettre le feu.

Quant à la duchesse, elle faisait appeler les Suisses, au nombre d'une

vingtaine, accompagnés de leurs tambours, et les faisait entrer brusquement dans la chambre de la malheureuse femme, en frappant sur leurs caisses ; ou encore, ramassait des boules de neige sur la terrasse intérieure du château et, ouvrant brusquement la porte de la chambre, elle accablait Mlle d'Harcourt de pelotes de neige dans son lit.

En 1710, la duchesse de Bourgogne, âgée alors de vingt-quatre ans s'asseyait familièrement sur les genoux du roi (soixante-douze ans), lui tirait la peau des joues, les oreilles et le nez, et, décrochant la perruque royale, s'en affublait et frottait avec la main la tête chauve du grand roi qui s'écriait en riant de ces folies : « Arlequin n'est pas mort ! »

La duchesse, après avoir attaché des pétards sous la jupe de Mme d'Harcourt, cousait une de ses manches à celle du duc de Berri et fixait sa robe à son tabouret. Un page mit le feu à l'artifice, et aussitôt la douairière, qui avait alors soixante-dix ans, se levait fort effrayée, entraînait avec elle un prince et un tabouret en s'égosillant à force de crier : « Sire, vos enfants ne sont que des polissons ! »

1709 (18 janvier). — Le roi va à Marly, mais le froid le fait rentrer à Versailles. Du 2 au 16 janvier, il fit très froid à Marly.

1709 (7 avril). — Mme de Maintenon écrit : « Nous sommes à Marly; mais on n'entend plus parler, dans ce lieu délicieux, que de misère. Il n'y a point de laboureur si occupé que nous de l'état des blés et de leur valeur ; ils augmentent tous les jours, et il n'y a plus de jours de marché sans sédition. » (*Lettre du 7 avril à Mme des Ursins.*) (1)

1709 (vendredi 7 mai). — Le roi s'entretient avec les maréchaux de Boufflers, Villars et Chamillart, dans son cabinet à Marly. Le lendemain, et pour la première fois de sa vie, le roi tint un véritable conseil de guerre. Il en avertit le duc de Bourgogne, en lui disant : « A moins que vous n'aimiez mieux aller à vêpres. »

Monseigneur, le duc de Bourgogne, Boufflers, Villars, d'Harcourt, ces trois derniers maréchaux, Chamillart et Desmarets, y assistèrent. Il dura près de trois heures et fut orageux. Chamillart, attaqué par Boufflers et d'Harcourt, s'emporta. Le roi, mis au courant par Boufflers des réclamations des gardes du corps qui n'étaient pas payés, admonesta Desmarets. En sortant du conseil, Villars prit congé et s'en retourna en Flandre. La Rochefoucauld apporta au roi des billets qu'il avait reçus, remplis de menaces de mort contre le roi.

1709 (7 novembre). — L'Électeur de Bavière arriva à Marly, au-dessus de la Rivière, incognito. Le roi le promena dans les jardins, lui montra

(1) Les années de disette furent 1683, 93, 94, 98, 99, et les hivers rigoureux dits *grands hivers* furent ceux de 1608 et de 1709. (De Boislisle. — *Revue des quest. histor.*, avril 1903.)

l'abreuvoir et revint au château qu'on avait illuminé. L'Électeur quitta Marly à 6 heures et revint à Paris.

La Palatine est indignée du sans-gêne qui règne à Marly : « On ne sait plus du tout qui on est : quand le roi se promène, tout le monde se couvre, la duchesse de Bourgogne va-t-elle se promener, eh bien, elle donne le bras à une dame et les autres marchent à côté. On ne voit donc plus qui elle est. Ici, au Salon et à Trianon, dans la galerie, tous les hommes sont assis devant M. le Dauphin et Mme la duchesse de Bourgogne; quelques-uns même sont étendus tout de leur long sur les canapés. Jusqu'aux frotteurs qui jouent aux dames dans cette galerie. J'ai grand'peine à m'habituer à cette confusion ; on ne se fait d'idée comme tout est présentement, cela ne ressemble plus du tout à une Cour. » Traduction Jaegle, I, 340 (Dussieux).

En 1710, le roi séjourne à Marly du 29 avril au 17 mai (20 jours). Le 2 juin, le roi annonça le mariage du duc de Berry, qui eut lieu le 6 juillet suivant.

Le roi séjourne à Marly du 9 juillet au 2 août (24 jours) ; du 20 août au 13 septembre (24 jours) ; du 8 octobre au 18 (10 jours) ; du 3 novembre au 15 (12 jours), ce qui fait un total de près de cent journées passées à Marly en 1710.

En 1711, le duc du Maine tombe malade à Marly. On envoya chercher Fagon, mais « Fagon, à qui deux heures à peine suffisaient pour s'habiller par degrés, n'y vint qu'au bout de quatre à cause de sa sueur de toutes les nuits ».

Deux ou trois nuits après la mort de Monseigneur (14 avril 1711), Mlle Chouin, malade de chagrin, se confessa au curé de Marly. Le roi alla lui rendre visite dans le logement qu'elle occupait au haut du château.

1711. — Le 8 mai, le lansquenet et les autres jeux recommencèrent dans le salon de Marly, qui, faute de ces amusements, avait été fort désert depuis la mort de Monseigneur. Mme la Dauphine s'était mise à jouer à *l'oie*, ne pouvant mieux, mais en particulier, chez elle. Elle fut encore huit ou dix jours sans jouer dans le Salon. A la fin, tout prit à Marly la forme ordinaire.

Les petites véroles qui accablaient Versailles retinrent le roi à Marly pendant les fêtes de la Pentecôte pour la première fois ; il n'y eut point de cérémonie de l'Ordre, et la même raison l'y retint aussi à la Fête-Dieu (*Saint-Simon*, éd. Chéruel, t. VIII, p. 441).

1711. — C'est sur la terrasse de Marly que le duc de Berry, rencontrant le duc d'Orléans, son beau-père, accusé d'avoir des relations avec sa fille, la duchesse de Berry, provoquait ce dernier et dégainait...

Les courtisans, accourus au bruit de la scène qu'ils avaient aperçue des fenêtres du château, séparèrent les deux princes; mais le roi, furieux contre son petit-fils, le fit venir devant lui et le réprimanda très durement, lui ordonnant, sous peine de bannissement, de taire cette aventure *ridicule*, qui était le lendemain le sujet de toutes les conversations.

La duchesse de Bourgogne détestait la duchesse de Berry, au point qu'un jour, à Marly, perdant au lansquenet, elle s'avança brusquement vers la duchesse de Berry qui gagnait et lui dit : « Levez-vous, Madame, vous avez ma chaise. » Comme à ce moment les garçons de chambre s'approchaient pour enlever le siège, la princesse insultée se leva et, jetant sur le tapis l'or qu'elle avait gagné, elle quitta le Salon fondant en larmes, suivie de son père, qui essayait vainement de la consoler. Louis XIV, témoin impassible de cette scène, ne dit pas un seul mot.

1711 (28 juillet). — La princesse de Conti achète une petite maison située sur le bord de la Seine, auprès de la Machine de Marly. Cette propriété s'étendait jusque sur le bord de la Seine.

Le 18 janvier 1712, Boudin, le premier médecin de la Dauphine, l'avertit à Marly qu'on voulait l'empoisonner, elle et le Dauphin.

Le 25 janvier 1712, M. de Razilly mourut brusquement au château et fut enterré à Marly. L'acte de décès porte les signatures de cinq membres de sa famille, tous avec le même nom. Il était « seul gouverneur des enfants de France, premier écuyer du duc de Berry ».

1712 (16 avril). — Le roi reçoit Villars avant son départ pour la Flandre. (Cf. VILLARS, *Mémoires*.)

1712 (18 avril). — Mort de Marie Stuart, fille de Jacques II, à Saint-Germain-en-Laye.

1713 (21 novembre). — Le duc de Fronsac arrive à Marly envoyé par Villars. Il annonce au roi la prise de Fribourg et reçoit du roi 4.000 livres.

1714 (2 juillet). — Le chancelier Pontchartrain rapporte les sceaux au roi à Marly. Ils furent donnés à Voisin, qui avait succédé à Chamillart.

1714. — Le comte de Peterborough, amené à Marly par Torcy, chez qui il dîne, vint ensuite faire une promenade avec le roi. Le duc d'Antin et le duc d'Aumont, sur l'ordre du roi, firent jouer les eaux en son honneur.

Le mercredi 12 juin, pendant le séjour du roi à Marly, Torcy, lui lisant les gazettes qui arrivaient de Hollande, lui annonçait les paris engagés par ses ennemis sur sa santé, en Hollande et en Angleterre. Le roi en fut profondément affecté.

L'ambassadeur d'Espagne, Cellamare, vint à Marly, où le roi, non content de le recevoir en audience, lui fit encore donner un logement.

En juin 1715, le roi recevait à Marly douze grands volumes des

estampes de la collection Gaignières, représentant des modes, collés sur papier jésus par le sieur Chastellain.

1715 (2 juillet). — Un courrier nommé Montargis, chargé d'apporter l'argent à Marly, perdit quatre bourses contenant chacune 50.000 francs, tombées d'un sac crevé pendant le voyage. On en retrouva une au Cœur-Volant; deux autres furent rapportées le lendemain par des paysans qui les avaient ramassées; la quatrième fut également retrouvée.

1715 (6 août). — La princesse des Ursins, chassée plus que brutalement par la seconde femme de Philippe V, revient à Marly où on lui fait bon accueil.

Quelques jours à peine avant son départ définitif, le roi prenait encore un vif intérêt à la décoration du Parc de Marly. Nous lisons, en effet, dans une lettre datée du 8 août 1715, adressée par le duc d'Antin à Poerson, directeur de l'École de Rome : « Vos caisses ont été déballées depuis plusieurs jours et ont été si bien conditionnées qu'il ne s'est pas trouvé un seul fétu de cassé, et vous êtes bien louable de tous les soins que vous avez pris pour cela. Le Roy en a fait son amusement depuis qu'elles sont arrivées et a placé dans son jardin de Marly les deux *Faunes*, *Méléagre*, *Énée* et le *Centaure* ; ces trois premiers sont ce que j'ai vu de plus beau. »

Le vaisseau chargé de ces envois était arrivé à Marseille et de là au Havre par les canaux et l'Océan. Du Havre les statues avaient été amenées par eau au port de Marly.

LES DERNIÈRES ANNÉES A MARLY

Dès 1709, Marly se ressentait des douloureux événements qui frappaient le roi et la France. En juin, on opéra de grands *retranchements* sur la dépense de Marly, et le 8 mai 1710, le roi ordonna une réforme nouvelle dans la dépense des tables : il était obligé de faire des économies.

C'est à Marly que mourait le duc de Bourgogne (18 février 1712), six jours après sa femme, un mois avant son fils, le petit duc de Bretagne, tous deux morts à Versailles ; c'est encore à Marly que, deux ans après, mourait le duc de Berry (4 mai 1714).

Le roi était devenu vieux ; le chagrin le rendait moins superbe ; le 17 janvier 1715, pour la première fois, il se plaignait du froid à Marly. Il avait alors 77 ans et ne devait plus vivre que quelques mois.

C'est le samedi, 10 août 1715, à 6 heures du soir, que Louis XIV quittait son cher Marly pour la dernière fois.

PIÈCES DE THÉATRE JOUÉES A MARLY

Voici les pièces de Molière et des autres auteurs jouées à Marly ; mais notre liste est forcément incomplète.

Le 21 août 1685, le *Sicilien* ou l'*Amour peintre* ; le 4 mars 1687, le *Bourgeois gentilhomme ;* le 28 janvier 1688, le *Jaloux*, de Baron. Le roi trouva la pièce fort jolie, mais il a ordonné qu'on y changeât quelque chose sur les duels et quelque autre chose qui lui parut trop libre. Le 30 janvier 1688, l'*Homme à bonnes fortunes*, de Baron. On donna en même temps un ballet. Le roi le vit de la chambre de Joyeux (1), mais il n'y demeura pas toujours, parce qu'il ne trouva pas la comédie trop à son gré.

Le 19 mars 1695, représentation de la *Judith* de Boyer.

Le 13 janvier 1713, le *Bourgeois gentilhomme* est joué chez Mme de Maintenon ; le 2 et le 11 août 1713, on y donne le *Grondeur*, joué par les musiciens du roi ; le premier acte d'*Athys*, de Quinault et Lulli, est chanté le 17 août 1713.

Le 25 août 1713 et le 14 juin 1715, on joue le *Médecin malgré lui ;* le 17 mai 1715, *George Dandin ;* le 21 juin 1715, l'*École des maris* ; le 28 juin 1715, la *Comtesse d'Escarbagnas ;* le 12 juillet 1715, le *Mariage forcé.*

Le 1er mai 1700, avait été exécutée, chez Mme de Maintenon, la musique d'*Esther*, et le 14 juillet 1713, on y chante une *Idylle sur la paix,* dont les paroles sont de Longepierre et la musique de de la Lande ; mais, comme la musique est trop longue, on remet la moitié de l'idylle au lendemain 15 juillet.

En 1700, le 3 mai, la princesse de Conti chante chez Mme de Maintenon un motet composé par le duc de Chartres.

Nous ferons enfin remarquer que dans l'*Astrée* de La Fontaine, jouée le 28 novembre 1691, dans le prologue, le théâtre représente *la vue de Marly dans l'éloignement, et les bords de la Seine sur le devant.*

LE PÈRE SÉBASTIEN

On lit dans les *Comptes des Bâtiments* :

« 1709, 12 février, au sieur Desportes (peintre), pour un tableau représentant un fond de paysage, des chasses et des bêtes fauves, qu'il a posé à Marly, sur une machine du Père Sébastien, 400 livres. »

(1) Michel Thomassin de Joyeux était premier valet de chambre du Dauphin, et le roi était au balcon du premier étage, d'où il pouvait voir le ballet qui se dansait dans le grand salon.

Quel était ce Père Sébastien ?

Le Père Sébastien était un carme, qui se nommait en réalité Truchet (Jean). Né à Lyon en 1657, il entra dans l'ordre des Carmes à 17 ans et y prit le nom de Sébastien. Il mourut à Paris le 5 février 1729.

Dès l'enfance il montra des dispositions particulières pour la mécanique et étudia la construction des pompes et la conduite des eaux. Il fut, on peut le dire, le créateur de la grande cascade de Marly, autrement dit de la fameuse Rivière, aujourd'hui le Tapis vert.

Voici, en effet, ce que dit le *Mercure de France* d'avril 1729, p. 688 :

« M. Baillif (Bailly), entrepreneur des bâtiments du Roy, ayant reçu ordre de construire la grande cascade de Marly sur le dessein du P. Sébastien, il supplia Sa Majesté d'ordonner à ce religieux de demeurer sur les lieux, non seulement pour l'ayder de ses conseils dans l'exécution, mais encore pour la construction des machines nécessaires à la fourniture des matériaux dans tous les ateliers, avec la précaution particulière de ne pas endommager les bosquets qui étaient à côté des bords de la cascade ; ce que le Roy avait expressément recommandé.

« Pour y réussir, le P. Sébastien fit placer, sur la longueur des bords de l'ouverture de la cascade, des madriers avec des rènures (rainures) dans lesquelles des roulettes sur lesquelles étaient attachez des traîneaux montaient généralement tous les matériaux, et cela par le moyen d'un tourniquet que deux hommes faisaient jouer avec facilité et qui faisait descendre alternativement les traîneaux d'un côté, tandis que de l'autre d'autres traîneaux remontaient.

« Le Roy qui vit l'effet de cette machine en fut très satisfait et donna des louanges à l'inventeur. »

Cette description un peu longue mais assez claire, nous montre l'intérêt qu'on portait alors à ces essais de mécanique, dont la fameuse Machine a longtemps été la plus curieuse application.

Le P. Sébastien « inventa la machine à transporter de gros arbres tout entiers sans les endommager, de sorte que, du jour au lendemain, Marly changeait de face et était orné de longues allées arrivées de la veille ».

Mais ce qui contribua le plus à son succès, ce furent ses tableaux mouvants et changeants qui devinrent un des ornements de Marly.

Il en présenta au roi au moins douze dont les uns changeaient jusqu'à six fois et les autres avaient tous les figures mouvantes.

Sa Majesté les fit placer à Marly, où ils restèrent longtemps. Que sont-ils devenus ?

Le premier tableau fut appelé par le roi son *Petit Opéra*, parce qu'en effet, au moyen d'un bouton caché dans l'épaisseur de la bordure,

l'habile artiste faisait voir cinq scènes et cinq décorations différentes, suivies d'un dernier spectacle nommé l'*Apothéose*.

Les mouvements de toutes les figures des différentes scènes paraissaient si naturels que tout le monde les regarda comme un chef-d'œuvre de délicatesse et d'invention.

Une petite boule, qui était au bas de la bordure et que l'on tirait un peu, donnait le coup de sifflet et mettait tout en mouvement, parce que tout était réduit à un seul principe. Les cinq actes du petit Opéra étaient représentés par des figures qu'on pouvait regarder comme les vraies pantomimes des Anciens ; elles ne jouaient que par leurs mouvements ou leurs gestes, qui exprimaient les sujets dont il s'agissait.

Cet opéra recommençait quatre fois de suite, sans qu'il fût besoin de remonter les ressorts ; si l'on voulait arrêter le cours d'une représentation à quelque instant que ce fût, on le pouvait par le moyen d'une petite détente cachée dans la bordure ; on avait aussitôt un tableau ordinaire et fixe. Et si on retouchait la petite boule, tout reprenait où il avait fini. Ce tableau, long de 16 pouces 6 lignes sans la bordure et haut de 13 pouces 4 lignes (environ 0 m.45 × 0 m.34), n'avait que 1 pouce 3 lignes d'épaisseur (environ 0 m.025) pour renfermer les machines Quand on les voyait désassemblées, on était effrayé de leur nombre prodigieux et de leur extrême délicatesse.

Quelle avait dû être la difficulté de les travailler toutes dans la précision nécessaire et de lier ensemble une longue suite de mouvements, tous dépendants d'instruments si minces et si fragiles ? N'était-ce pas imiter d'assez près le mécanisme de la Nature dans les animaux, dont une des plus surprenantes merveilles est le peu d'espace qu'occupent un grand nombre de machines et d'organes, qui produisent de grands effets.

Le second tableau, plus grand et encore plus ingénieux, représentait un paysage où tout était animé ; une rivière y coulait, des tritons, des sirènes, des dauphins y nageaient dans une mer qui bornait l'horizon ; on chassait, on pêchait, des soldats allaient monter la garde dans une citadelle élevée sur une montagne, des vaisseaux arrivaient dans un port et saluaient de leur canon la ville ; le P. Sébastien lui-même était là qui sortait d'une église pour aller remercier le roi d'une grâce nouvellement obtenue, car le roi y passait en chassant avec sa suite. Cette grâce était quarante pièces de marbre qu'il donnait aux Carmes de la place Maubert pour leur grand autel.

N'est-ce pas chose excessivement curieuse de voir Louis XIV et sa cour s'intéresser à ce point à un spectacle qui divertirait à peine aujourd'hui un enfant de douze ans ?

Voir pour le P. Sébastien : *Histoire de l'Académie des Sciences*,

année 1729 ; *Mercure de France*, avril 1729, p. 688, et le *Dictionnaire de Moréri*. C'est le carme Truchet qui avait établi les quatre cadrans solaires, peints en grisaille, de chaque côté de la porte de l'hôtel des ambassadeurs bataves, n° 47, rue Vieille-du-Temple, ou Hôtel d'Amelot de Bizeuil, qui l'avait fait construire par Cottart, après 1638. (NORMAND, *Nouveau Guide itinéraire de Paris*.)

LA VIE DE LOUIS XIV A MARLY

A Marly, le roi se levait généralement d'assez bonne heure, à 7 heures en été, à 8 heures en hiver.

Le premier valet de chambre en quartier, Nyert, Bontemps, ou un autre qui couche dans la chambre, éveille Sa Majesté. Le premier chirurgien entre aussitôt, qui le frotte et le change de chemise. Ensuite, on appelle le premier gentilhomme d'année, le duc d'Aumont, qui tire les rideaux et offre au roi l'eau bénite dans le bénitier du roi.

La *Chambre* du roi est alors introduite. Elle se compose de vingt-quatre gentilshommes, douze par semestre, dont nous donnons la liste et devant laquelle le roi se chausse, se coupe les cors, se fait lui-même la barbe et essaye des perruques, de deux jours l'un. Il met ensuite une petite perruque courte, qu'il garde toute la matinée. Quelquefois, vers 1686, il demande son nain, haut de 35 centimètres, que l'on met sur sa toilette. Sans avoir beaucoup d'esprit dans ses réparties, ce nain y met une certaine franchise et de la naïveté (1). Le roi fait alors sa prière et entre dans son cabinet où il donne des ordres pour la journée, après avoir pris une légère collation.

C'est à ce moment qu'il examine les plans nouveaux des jardins avec les gens des bâtiments. Le capitaine des gardes, sur un signe du roi, ouvre la porte du cabinet, et le roi se rend à la chapelle, traversant la foule des courtisans qui l'attend sur son passage. Il entend la messe, pendant laquelle les musiciens du roi chantent un motet. A son retour, le roi assiste au Conseil jusqu'au dîner, qui a lieu à 2 heures dans un salon situé dans l'appartement originairement destiné à la reine. Un grand seigneur lui présente la serviette, Cavoie, par exemple.

Dans ce salon se trouvent une ou plusieurs tables, souvent trois, la première présidée ou *tenue* par le roi ; la seconde par son fils, Monseigneur, le grand Dauphin ; les dames se mettent à l'une ou à l'autre suivant leur rang : à celle du roi s'asseyent les fils de France et les

(1) Nous devons dire que nous n'avons pas constaté la présence du nain à Marly.

princesses du sang ; à celle de Monseigneur, que préside la princesse de Conti, quand il va à la chasse, se placent les dames attachées aux maisons des princes et les invitées de marque ; enfin, à la troisième table de cinq à six couverts, placée dans un coin, qui n'est tenue par personne, s'assied qui veut, c'est-à-dire les dames à qui leur rang ne permet pas de prendre place aux deux premières.« Le grand habit des dames était banni », dit Saint-Simon, les toilettes y étaient donc d'une simplicité voulue.

A Marly, le roi se croyait en particulier. « Souvent il marchait à pied, à côté de la chaise à porteurs de Mme de Maintenon. A tous moments il ôtait son chapeau et se baissait pour lui parler, ou pour lui répondre si elle lui parlait, ce qu'elle faisait bien moins souvent que lui, qui avait toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignait l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussait à chaque fois la glace de côté de trois doigts et la refermait incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'était le même manège. Souvent alors la Dauphine se venait percher sur un des bâtons de devant et se mettait à la conversation, mais la glace de devant demeurait toujours fermée. A la fin de la promenade, le roi conduisait Mme de Maintenon jusqu'auprès du château, prenait congé d'elle et continuait sa promenade » (Saint-Simon.).

Avant 1695, Mme de Maintenon dînait souvent à la table du roi, se plaçant vis-à-vis de lui, et ne mangeait qu'à celle-là ; elle soupait dans son appartement, où elle prit ensuite tous ses repas ; il ne faut pas oublier qu'elle avait alors atteint soixante ans.

Après le dîner, auquel assiste le premier médecin, le roi passe dans son cabinet, toujours suivi par le premier médecin obligé de surveiller la digestion.

Le roi va caresser les chiens dont les niches se trouvent à l'entrée du château, puis il rentre se déshabiller et met un nouveau costume avec lequel, quand le temps le permet, le roi monte à cheval et va soit à la chasse, soit à la revue de ses soldats au Trou-d'Enfer, au Belveder, à Achères, à Poissy. Quand il fait trop froid et qu'il pleut, on passe l'après-midi à jouer dans le grand salon, où viennent souvent de Saint-Germain le roi et la reine d'Angleterre. Reste-t-on au château, le roi va se promener dans ses jardins, à pied, et s'amuse à voir jouer à l'anneau tournant, au jeu des portiques, à l'escarpolette, ou bien toute la cour se rend sur la hauteur, au grand mail, où les jeunes princes font une belle partie, ou encore on s'amuse à la *ramasse*, espèce de montagne russe en haut de la Rivière, sur laquelle roule un chariot où prennent place les princesses, tandis que le roi, debout derrière, dirige la machine, quelquefois risquant de culbuter, au grand émoi de l'assistance.

A la tombée de la nuit, nouveau costume du roi, tout le monde rentre écouter le concert des « vingt-quatre violons » dont nous donnons les noms, et ensuite est servi le souper avec le même cérémonial que le dîner. Après souper, mascarade, bal, comédie, tombola, etc., quelquefois jusqu'à quatre heures du matin. Le roi se retire de bonne heure, au plus tard à une heure, souvent après avoir passé quelque temps à travailler avec un secrétaire d'État, Chamillart, Pelletier, Desmarets ou Voisin, dans la chambre de Mme de Maintenon, particulièrement le mercredi.

En rentrant dans sa chambre, le roi fait sa prière devant les courtisans, puis il se déshabille. Une grande faveur était de tenir le bougeoir, le seul portant deux bougies, qui sert à éclairer le roi quand il s'habille le matin et se déshabille le soir. Monseigneur et le duc de Bougogne donnent quelquefois le bougeoir au coucher du roi. En 1698, le roi le donne à Vaudemont.

Le roi se tient debout pendant que tout le monde sort jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le premier valet de chambre. Il se met ensuite au lit et le premier valet de chambre se couche à ses pieds, sur un lit.

Le roi mangeait énormément : « J'ai vu souvent le roi manger quatre assiettées de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiettée de salade, du mouton au jus et à l'ail, deux bonnes tranches de jambon, une assiettée de patisserie et puis encore du fruit et des confitures. Le roi et feu Monsieur aimaient beaucoup les œufs durs. » (La Palatine.)

Le roi mêlait son vin — à Marly c'était du bourgogne ou du rivesaltes — de beaucoup d'eau et ne buvait pas de liqueurs. Fagon lui avait supprimé le champagne, qui alors moussait naturellement et ne provenait que de raisins blancs. Il mangeait bruyamment. Le service du roi était fait par le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la chambre, qui se tenait derrière le fauteuil du roi.

« C'est presque toujours en sa *petite maison* de Marly que le roi fait ses plus fortes parties de fourchette, et qu'il est le plus fortement dérangé. » Nous avons noté dans le *Journal de la santé du roi* plus de vingt passages qui le prouvent. Fagon dit même expressément (p. 287) que « Marly réparait avec usure ce qu'emportaient les purgatifs », Marly où l'on faisait « de grands repas de poisson et de tout ce qui peut par la diversité des mauvaises choses, soutenues de sauces encore plus mauvaises, fermenter dans l'estomac ».

La santé du roi.

Dans la première partie de sa vie, Louis XIV a toutes les impétuosités et les maladies de la jeunesse; ses passions impérieuses et brutales le dominent, et il ne craint pas de les étaler dans « les carrosses à glaces » ; il se croit alors le *lieutenant de Dieu* sur la terre. Il eut la petite vérole, dont il garda quelques traces. Plus tard, vers 1668, commence la tyrannie des troubles de l'estomac et des vertiges.

La première apparition de la goutte a lieu le 3 mars 1682, et le 3 mai 1683, il a alors 44 ans, il ressent les symptômes avant-coureurs de la gravelle : il fallait bien se ranger. Aussi, le mariage avec Mme de Maintenon, qui coïncide avec les premiers voyages de Marly, vint-il retrancher à point les petites et les grandes amours. Le roi s'en consola en mangeant; mais s'il mangeait beaucoup, il mâchait peu, à cause de ses mauvaises dents et digérait mal (1). Malgré les observations des médecins, le roi n'en faisait qu'à sa volonté; il se promenait à Marly en galoches, pendant quatre ou cinq heures, par une pluie battante; il s'y exposait au grand froid par des temps chargés de neige, même le soir, sans se livrer à aucun exercice pouvant amener une réaction. De plus, à Versailles, la chaleur des feux qu'on ne savait pas modérer, l'incommodait, et à Marly il ressentait plus vivement le froid de sa chambre qui n'était pas suffisamment échauffée. Si nous ajoutons encore à ces désagréments les odeurs des eaux croupies des bassins pendant l'été, les masses de terre remuées pour l'arrangement des jardins, il ne faut plus s'étonner des fièvres à accès gagnées par le roi à Marly, où il reste quelquefois pendant vingt-trois heures de suite grelottant sous la fièvre. Viennent ensuite les rhumatismes, les catarrhes, etc. Louis XIV « hâte le triomphe de l'émétique et du quinquina ». Gardons-nous bien d'oublier la fameuse fistule, opérée par Félix avec succès, à Versailles, en 1686; l'instrument qui a servi à cette opération, le bistouri à la royale, figure en bonne place aux Expositions universelles. Après l'opération, qui coûta au roi un million de livres, Fagon reçut 80.000 livres pour y avoir assisté.

Si la saignée et les purgations étaient alors à la mode, il ne paraît pas qu'on fût bien partisan de l'hydrothérapie; nous savons, en effet, que Sa Majesté ne prit qu'un bain dans sa vie, en 1665 ! C'est à ce propos que Sainte-Beuve s'écrie : « O classe moyenne et aisée de nos jours, n'enviez

(1) « Eh Sire ! qu'est-ce qui a des dents aujourd'hui ? » disait au roi un courtisan, le cardinal d'Estrées, celui qui avait fait faire les globes de Marly, pourvu d'une excellente dentition.

pas l'hygiène ni le régime du grand roi dans ce qu'on appelle le plus poli des siècles. Un simple bourgeois aujourd'hui vit mieux, se soigne mieux, s'entend mieux au bien-être que Louis XIV dans toute sa pompe. »

Il faut bien convenir que, si l'on n'envisage que les moyens de transport et les voies de communication, il n'y a pas de comparaison possible entre nos moyens de locomotion et ceux du grand roi. Le confortable des immenses carrosses à six chevaux où s'empilait la famille royale pour se rendre à la paroisse devait laisser beaucoup à désirer. Mais, à cette époque, les rois étaient accoutumés au changement de résidence ; même quand il est à Versailles, le roi vient faire sa promenade dans ses jardins de Marly, soit à pied, soit en chaise, soit à cheval, et la promenade dure quelquefois cinq heures.

Si l'on veut se rendre compte des désagréments que présentaient les logements occupés par la famille royale à Marly, on n'a qu'à relire la *Correspondance* de la Palatine, ou même celle de Marie Leczinska, qui nous apprend que, sous Louis XV, le grand salon était malpropre, plein de bruit et de mauvaises odeurs. Et il devait en être de même à Versailles, à Fontainebleau... (1).

IRRÉVÉRENCE DE THACKERAY

W. M. Thackeray dans ses *Notes sur Paris*, chapitre des *Méditations* que lui inspire une promenade à Versailles, s'exprime ainsi :

« J'ai souvent songé à cette entière confiance en son infaillibilité qui animait Louis XIV... à la grandeur des boucles de sa chevelure, à la puissance de son sceptre, à la magnificence des plis de son manteau. Si quelqu'un a jamais personnifié la Majesté royale, c'est Louis XIV.

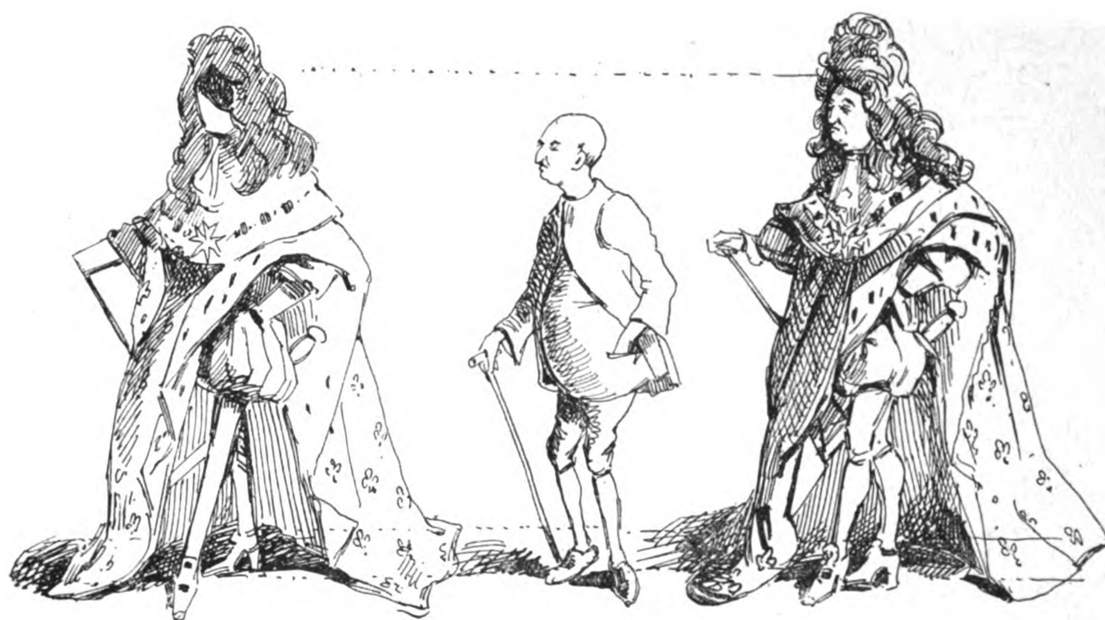
« Mais un roi n'est pas royal au centimètre *des pieds à la tête*, dirait un poète ; essayons donc par curiosité de calculer ce qu'il entrait exactement de *majesté* dans cette *majestueuse* figure de *Ludovicus rex*.

« Nous avons cherché à résoudre exactement ce problème dans les dessins ci-joints. L'idée de dignité royale est également bien rendue dans les deux croquis de droite et de gauche : vous voyez immédiatement que la majesté réside dans la perruque, les souliers à hauts talons et le manteau semé de fleurs de lis. Quant au petit vieux tremblotant, bedonnant, tout ridé, haut de cinq pieds deux pouces, en veston et en culottes,

(1) Cf. Daremberg, *Journal de la santé du Roi*. — *Journal des Débats* des 25, 29 novembre et 6 décembre 1862. — Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. II, Paris, 1862. — *Le Journal de la santé du Roi*.

on n'aperçoit *en lui* aucune trace de majesté, bien qu'il vienne justement de quitter ces mêmes vêtements. Mettez-lui la perruque et les souliers : il a six pieds ; ajoutez-y le reste, le voilà plein de majesté, de grandeur, c'est un héros !

« Ainsi donc, ce sont les perruquiers et les savetiers qui font les dieux que nous adorons : ne l'adorons-nous pas tous en effet? Certainement, bien que nous sachions qu'il fût bête, sans cœur, pingre, d'un courage



Rex. *Ludovicus.* *Ludovicus rex.*

Louis XIV, d'après le portrait de Rigaud à Versailles.

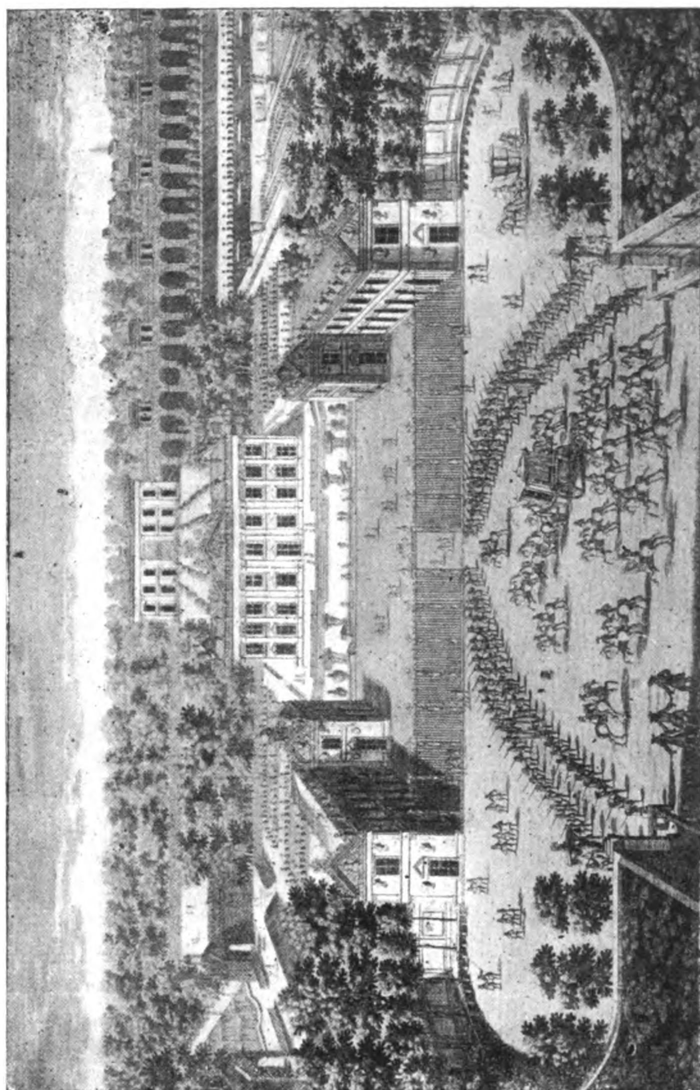
personnel douteux, nous devons l'adorer et l'admirer, et dans nos cœurs nous gardons de lui une grande image à laquelle nous attribuons esprit, grandeur, valeur et l'énorme proportion d'un héros ! »

DEUX MARLIS

On trouve, à la Bibliothèque nationale, dans les nouvelles acquisitions françaises, nº 9639, deux listes de « *Marlis* ». L'une est datée de 1715, année de la mort du roi ; nous la publions *in extenso* ; l'autre n'est pas datée, mais est très probablement de 1714, avant la mort du duc de Berry, dont le nom figure sur cette liste. Nous mettons entre parenthèses les prénoms ou les titres des personnages.

1715

Le Roy.
Madame (Charlotte-Élizabeth de Bavière).
Duchesse d'Orléans (Françoise-Marie de Bourbon, légitimée .
Princesse de Conty (Anne-Marie de Bourbon, légitimée).
Mlle de Charolais (Anne-Louise-Bénédicte, duchesse du Maine
Mme de Maintenon.
M. le Duc (Louis de Bourbon).
M. le Prince de Conty (Louis-Armand de Bourbon).
M. le Duc du Maine (Louis-Auguste de Bourbon).
M. le Comte de Toulouse (Louis-Alexandre de Bourbon).
Mmes de Chateautiers (Anne de Foudras).
de Brancas (marquise).
de Rochefort (Madeleine de Laval, maréchale).
de Clérembault (maréchale).
de Tonnerre (Armande de la Rochefoucauld-Blansac).
d'Elbeuf (duchesse).
de Caylus (Marguerite de Villette, marquise).
de Saint-Aignan (duchesse).
de Villars (Jeanne-Angélique de Varangeville, maréchale).
de Saint-Germain-Beaupré (madame).
de Souvré (marquise).
Mlle d'Armagnac (Catherine de Villeroy, comtesse).
Mmes de Lauzun (duchesse).
de Rémiremont (Béatrix, demoiselle de Lillebonne).
d'Épinoy (Thérèse de Lorraine, princesse de Lillebonne).
de Chastillon (duchesse).
Desmaretz (née Béchameil).
de Tourbe (fille de la maréchale d'Estrées).
de Torcy (Catherine-Félicité Arnaud, marquise).
de la Vrillière (Françoise de Mailly, marquise).
d'Antin (duchesse).
d'O (marquise).
de l'Aigle (marquise).
de la Vallière (Marie-Thérèse de Noailles, duchesse).
la maréchale d'Estrées (Lucie-Félicité de Noailles d'Ayen).
de Rœxenausen ? (Rotenhausen ?).
de Castries (marquise).
de Lévy (duchesse de Lévis).
de Gondrin (Marie-Victoire-Sophie de Noailles, marquise).
de Biron (marquise).
Princesse de Pons (Charlotte-Louise d'Hostun).
de Dangeau (M. de Loewestein, marquise).
de Roquelaure (Marie-Louise de Laval-Montmorency, duchesse).



Principale entrée du château de Marly, avec la perspective dans le fond.

Mmes de Duras (duchesse, née de Bournonville).
d'Épinay (née d'O).
de Bouzols (marquise, sœur de Torcy).
de Montauban (Charlotte Bautru, princesse).
de Goesbriant (Marie-Madeleine Desmarets, marquise).
la maréchale d'Estrées (Marie-Marguerite Morin).
de Rupelmonde (Mlle d'Aligre).
de Noailles (Françoise d'Aubigné, duchesse).
MM. de Livry (Louis-Sanguin, premier maître d'hôtel du Roi).
duc d'Aumont (Louis).
de la Rochefoucauld (François, prince de Marsillac, duc).
de Courtenvaux (Louis-Charles, marquis).
Cardinal de Polignac (Melchior).
de la Chaize (comte, frère du Père La Chaise).
Le Grand Prévôt (marquis de Sourches).
Maréchal de Villeroy (François de Neufville, duc).
le Grand (Louis de Lorraine, comte d'Armagnac).
Cardinal de Rohan (Armand-Gaston).
Prince de Rohan (Hercule-Mériadec).
Voysin (Daniel-François).
Desmaretz (Nicolas).
Comte d'Hautefort (Gilles, écuyer du comte de Toulouse).
de la Roche (?) fils de Claude-Étienne (le père de la seconde femme de Bontemps), était mort avant 1684; était-ce son fils?
de Roucy (François de la Rochefoucauld de Roye, comte).
Maréchal d'Harcourt (Henri).
le Premier (de Béringhen, marquis).
d'Antin (Louis-Antoine de Montespan, duc).
de Guiche (Antoine de Gramont).
de Mortemart (Louis de Rochechouart).
de Grandmont (le comte de Grammont).
Saint-Simon (Louis).
de Champignelle (premier maître d'hôtel du duc de Berry).
de Coigny (François, marquis).
Maréchal de Tallard (Camille d'Hostun, duc).
— de Bezons (Jacques Bazin).
— de Montesquiou (Pierre).
— d'Huxelles (Nicolas du Blé, marquis).
— de Tessé (René de Froulay, comte).
de Sainte-Maure (Honoré, comte).
de la Trémoille.
d'Aligre (Étienne).
de Pontchartrain (Louis-Phelypeaux, comte).
de Chamlay (marquis).

MM. le duc de Villeroy.
de Nangis (Louis-Armand Brichanteau, marquis).
de Saumery (Joanne, marquis).
de Cavoye (marquis).
de Souzy (Pelletier).
Prince Charles (duc de Savoie).
Duc de Trêmes (René Potier).
— de Fr... (?)
de Cheverny (comte).
Duc de Chaulnes (Charles d'Ailly).
Prince de Soubise (François de Rohan).

Cette liste contient 98 noms : 47 dames et 51 seigneurs (1) ; la seconde liste, de 1714, renferme 95 noms parmi lesquels nous ne relevons que ceux qui ne se trouvent pas sur la liste précédente :

M. le Duc de Berry (✠ mai 1714).
Madame la Duchesse.
Mlle de Bourbon.
Mme de Nougaret.
MM. duc de la Rocheguyon (François de Silly).
de Maillebois (marquis).
de Vaudémont.
Prince de Talmont (Frédéric-Guillaume de la Trémoille).
de Gamaches (Claude Rouaust, marquis).
de Charost (Armand de Béthune).
Comte de la Marck (Louis-Pierre).
de Biron (Armand-Charles de Gontaut, duc).
de Châteaurenault (Louis Rousselet, comte).
de Matignon (Jacques-François).
Maréchal de Matignon (Charles-Auguste, comte Gacé).
de Stein ? (d'Estaing ?)
de Gassion (Jean, maréchal).
de Souvré (Gilles, maréchal).
Duc de la Force (Jacques de Caumont).
de Tallard fils (Marie-Joseph d'Hostun).
Dalbergot (Albergotti ?)

Les « Marlis » étaient les listes des invités, écrites sous la dictée du roi.

(1) Comme les dames invitées pouvaient amener leur mari, cette liste comprend donc un total de près de 150 personnes.

LA MAISON ROYALE SOUS LOUIS XIV

Nous donnons les portraits et les titres qualificatifs des principaux personnages cités dans notre travail sur Marly à l'époque de Louis XIV; ils rendront plus faciles à saisir la plupart des événements dans lesquels ils paraissent comme acteurs.

Le Roi.

Louis XIV, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638, mort à Versailles, le 1er septembre 1715.

Habite successivement Saint-Germain, puis Versailles et enfin Marly en 1685.

Louis XIV était grand, avec des épaules larges, la poitrine développée, la jambe belle, le teint frais, quoique légèrement marqué de la petite vérole. Ses yeux étaient remplis de vivacité, d'éclat et de douceur; sa bouche vermeille malgré une dentition mauvaise, son front noble et élevé, ses cheveux presque noirs. Avec tout cela ce prince n'est pas beau dans toute l'acception du mot; mais pour ne parler ici que des perfections qui peuvent séduire les femmes, il a de l'esprit; son geste est animé, plein de feu et rien ne le touche autant que les plaisirs de l'amour.

A 77 ans, Louis XIV avait encore la taille droite, l'attitude ferme et la démarche libre quoiqu'un peu alourdie; son œil n'avait rien perdu de sa vivacité et ses traits n'étaient pas trop altérés par la viellesse; il n'avait pas de rides sur le front, mais ses jambes étaient un peu engorgées par les attaques de goutte.

La Reine.

Marie-Thérèse, née en 1638, mariée à Louis XIV en 1660, meurt le 30 juillet 1683.

Belle, un peu pâle, avec des yeux expressifs. Taille bien prise, mais déparée, lors de son arrivée en France, par un long corset à l'espagnole qui lui comprimait la gorge. D'un caractère extrêmement timide, n'abordant jamais le roi sans trembler, espèce de sainte égarée dans cette Cour. Maigre, sèche et fort petite, elle disait à table : « On mangera tout; on ne me laissera rien! » Le roi s'en amusait.

Marie-Thérèse étant morte, le 30 juillet 1683, et le roi n'étant venu à

Marly, pour la première fois, que le 15 avril 1684, il est donc certain que la reine ne vint jamais à Marly, bien qu'elle y eût un appartement arrangé pour elle, qui fut occupé par Mme de Maintenon. Cet appartement se trouvait à droite en entrant par la façade tournée vers l'abreuvoir. C'est dans le petit salon qui donnait sur le vestibule qu'on servait les repas à Marly.

Monsieur.

Monsieur, frère du roi. Philippe, né en 1640, marié d'abord à la fille de Charles Ier, Henriette d'Angleterre, qui meurt en 1670, avant la construction de Marly. Bossuet fit l'oraison funèbre célèbre de cette première Madame ; épouse en secondes noces, E.-Charlotte de Bavière, la Palatine, et meurt après une discussion violente avec le roi, à Marly, en revenant à Saint-Cloud, le 9 juin 1701.

C'était un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient haut, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout, avec une longue perruque toute étalée en devant, noire et poudrée, et des rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums et en toutes choses la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge. Le nez fort long, la bouche petite cachant de très vilaines dents, de grands yeux bruns, ternes et sans expression, le visage plein, mais fort long. Goûts italiens.

A sa mort, la vente d'une partie de ses bijoux produisit 500.000 livres (Saint-Simon).

Madame.

adame, femme de Monsieur, Éliz.-Charlotte de Bavière, née en 1652, mariée en 1671, morte en 1722.

Sans beauté, vraie Allemande solidement bâtie avec de la gorge, des bras, des jambes et surtout « l'imposante rotondité d'une partie qu'on ne nomme point » ; yeux impérieux et saillants, forêt de cheveux, lèvres épaisses, joues pleines, hautes en couleur ; de l'esprit vif et tranchant, ne reculant devant aucune audace d'expression ; lire sa Correspondance ; — connue sous le nom de *la Palatine* à cause de son père, l'Électeur de Bavière, Charles-Louis, comte palatin du Rhin, qui fit plusieurs visites à Marly où le roi l'accueillit en allié. — Madame portait le « haut de chausses » dans son ménage.

Voici, du reste, son portrait par elle-même :

« Il faut bien que je sois laide : je n'ai point de traits ; de petits yeux,

un nez court et gros, des lèvres longues et plates; tout cela ne peut former une physionomie. J'ai de grandes joues pendantes et un grand visage, cependant je suis très petite de taille, courte et grosse; j'ai le corps et les cuisses courts: somme totale je suis un petit laideron. Si je n'avais bon cœur, on ne me supporterait nulle part. Pour savoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des conserves; autrement il serait difficile d'en juger. On ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes. Le roi m'en a souvent fait l'observation et m'a fait rire de bon cœur; car n'ayant pu me flatter, en conscience, d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire la première de ma laideur; cela m'a très bien réussi, et j'ai souvent trouvé de quoi rire. (P., Introd. vi.)

Elle appelle Mme de Maintenon cette *ordure*, cette *vieille*, ce *méchant diable*, cette *ripopée*, cette *ratatinée*.

Monseigneur.

Monseigneur, ou le grand Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse, né en 1661, mort en 1711.

Un des beaux hommes de la Cour, avec trop d'embonpoint, beaux yeux bleus, visage coloré, frais et riant, nez un peu affaissé par suite d'accident, en jouant avec le prince de Conti, cheveux blonds, belle jambe et pied petit, paresseux et très galant; « bonne mine de prince allemand », disait Louis XIV. La Fontaine lui dédia les six premiers livres de ses Fables.

La Dauphine.

La Dauphine, sa femme, M.-A.-Ch. Victoire de Bavière, mariée en 1680, morte en 1690.

Pas jolie, mais fraîche et gracieuse, avec un esprit orné, musicienne comme Lulli, parlant quatre langues et peignant les fleurs admirablement, mais n'ayant ni le cœur, ni l'esprit français, mène une vie mélancolique, retirée, presque sauvage et n'est regrettée par personne à sa mort.

Les trois enfants du Dauphin et de la Dauphine furent le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, plus tard roi d'Espagne, et le duc de Berry.

Le duc de Bourgogne.

Le duc de Bourgogne, Louis, né en 1682, mort à Marly en 1712. Élève de Fénelon.

Petits yeux qui ne voient les objets qu'en les regardant obliquement, nez gros, bouche manquant de fraîcheur, cheveux crépus comme ceux d'un nègre, teint jaune pâle; est marié à quinze ans à une femme de douze ans. Il avait une épaule plus haute que l'autre.

La Fontaine lui dédie le dernier livre des Fables et les fables « du chat et des deux moineaux », « du chat et la souris ».

La duchesse de Bourgogne.

La duchesse de Bourgogne, Marie-Adélaïde de Savoie, née en 1685, mariée en 1697, morte en 1712.

Front large, bouche trop grande, visage trop petit, beaux yeux noirs, nez aquilin, teint délicat, taille fine, pied charmant. Très vive, maligne, compose des chansons satiriques, enfant gâtée du roi. Elle n'avait pas une seule dent saine dans la bouche. A Marly, elle courait la nuit avec tous les jeunes gens dans les jardins. Le roi ne fut jamais instruit de ces courses nocturnes pendant lesquelles elle se faisait traîner par les pieds par les laquais. (*La Palatine.* — Lettre du 18 octobre 1724.)

Le duc d'Anjou, roi d'Espagne sous le nom de Philippe V.

Nous ne parlerons pas de ce personnage sans vertus, comme sans défauts, sans énergie, qui ne joue aucun rôle dans notre travail. A la fin de sa vie il était devenu fou et restait six mois dans son lit, sans être changé de linge...

Le duc de Berry.

Le duc de Berry, son frère, troisième fils du grand Dauphin, Charles, né en 1686, mort, à Marly, en 1714, homme aimable mais timide, marié en 1710 à l'aînée des filles de Philippe d'Orléans. Le duc de Berry était de la hauteur ordinaire de la plupart des hommes, assez gros, et de partout, d'un beau blond, un visage frais assez beau et qui marquait une brillante santé. Il était fait pour la société et pour les plaisirs qu'il aimait tous; le meilleur homme, le plus doux, le plus compatissant, le plus accessible, sans gloire et sans vanité, mais non sans dignité, ni sans se sentir. Il avait un esprit médiocre, sans aucunes vues et sans imagination, mais un très bon sens et le sens droit, capable d'écouter, d'entendre et de prendre toujours le bon parti entre plusieurs spécieux. Il aimait la vérité, la justice, la raison; tout ce qui était contraire à la religion le peinait à l'excès, sans avoir une piété marquée; il n'était pas sans fermeté et haïssait la contrainte...

C'était le plus beau et le plus accueillant des trois frères, par conséquent le plus aimé, le plus caressé, le plus attaqué du monde... Il se moquait des précepteurs et des maîtres, souvent des punitions; il ne sut jamais guère que lire et écrire et n'apprit jamais rien depuis qu'il fût délivré de la nécessité d'apprendre.

La duchesse de Berry.

La duchesse de Berry était, malheureusement, marquée de petite vérole, mais femme haute, altière, emportée, incapable de retour, qui méprisait son mari et qui le lui laissait sentir, parce qu'elle avait infiniment plus d'esprit que lui, et qu'elle était, de plus, suprêmement fausse et parfaitement déterminée. Elle se piquait même de l'un et de l'autre et de se moquer de la religion, de railler avec dédain M. le duc de Berry, parce qu'il en avait... Ses galanteries furent si promptes, si rapides, si peu mesurées qu'il ne put se les cacher.

Elle eut avec son mari des scènes violentes, entre autres à Rambouillet, où elle s'attira un bon « coup de pied au c... avec la menace d'être enfermée dans un couvent pour le reste de sa vie ». (Saint-Simon.)

La duchesse était sans aucune espèce de sens moral, à ce point que, ne sachant comment faire son oraison funèbre à sa mort, on finit par se résoudre à n'en point prononcer.

Elle mourut le 17 juillet 1719. « Ainsi périt, à 24 ans, une princesse également célèbre par l'esprit, par la beauté (?), les grâces, la folie et les vices. Cette princesse ne fut d'ailleurs regrettée de personne. » (Duclos.) On lui fit cette épitaphe : *Hic jacet voluptas.*

En 1798, Mme Necker proposait : Ci-gît l'oisiveté, à cause du proverbe : L'oisiveté est la mère de tous les vices.

Monsieur le Prince.

Henri-Jules de Bourbon, mort en 1709, fils du Grand Condé. Saint-Simon a laissé un portrait peu flatté de ce fils dénaturé, « cruel père, mari terrible, etc., qui donnait à sa femme des coups de pieds et des coups de poing », et fit mourir une de ses filles par suite de mauvais traitements, (*Mémoires*, t. VI, p. 327, éd. 1873.)

Monsieur le Duc.

M. le Duc, son fils, Louis de Bourbon, né en 1668, mort en 1710, eut

pour précepteur La Bruyère, de 1684 à décembre 1686. Nain gras et difforme, presque bossu, avec une tête énorme et un visage de Cent-suisse, teint jaune livide; avec cela de l'instruction, de l'esprit et une espèce de politesse; très noceur, mais jaloux et brave.

Madame la Duchesse.

Mme la Duchesse, sa femme, Mlle de Nantes, Louise-Françoise de Bourbon, bâtarde de Louis XIV et de Mme de Montespan, née en 1673, mariée en 1685, morte en 1743.

Fort jolie et fort spirituelle, charmant petit lutin à l'esprit mordant et sarcastique, boiteuse comme son frère, le duc du Maine, danse avec abandon, boit vite et longtemps, appelle le roi : *le fils de Louis XIII*, Mme de Maintenon : *la reine Maintenon*, ses sœurs : *les poupées du sang*, et son mari : *le petit duc*.

C'est à Marly, après un souper offert à quelques amies dans son appartement, que la Duchesse écrit ce quatrain :

O doux soupirs qui partez de mes f...
Volez, volez au nez de mon mari !
Exprimez-lui l'excès de mes tendresses,
Et dites-moi ce qu'il aura senti.

Le duc du Maine.

Le duc du Maine, Louis-Auguste de Bourbon, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, né en 1670, mort en 1736, épouse, en 1692, Mlle de Charolais. Né droit et bien fait jusqu'à l'âge de 3 ans, où il eut des convulsions produites par les grosses dents. Il en garda une jambe plus courte et plus faible que l'autre ; c'est en le menant aux eaux de Barèges et en revenant que Mme de Maintenon fit connaissance de Fagon, médecin du duc du Maine (CAYLUS, *Souvenirs*). Esprit fin et cultivé, de manière distinguée, mais dissimulé et hypocrite, n'ayant pas le courage de mener à bout ses intrigues.

La duchesse du Maine.

La duchesse du Maine, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon (Mlle d'Enghien, puis de Charolais), née en 1676, morte en 1753, personne sans beauté ni grâces extérieures, physionomie fine, spirituelle, un peu fausse, avec des yeux d'un vif éclat, la petite fille du grand Condé était, comme son frère, bossue.

Vaniteuse, intrigante, ambitieuse, la duchesse était bien supérieure à son mari.

Le prince de Conti.

Louis-Armand Ier de Bourbon, prince de Conti.

Le prince de Conti était bossu et contrefait, tellement que le prince de Condé, frère du Grand Condé, passant par la chambre du roi, salua fort humblement un singe qui était attaché à un chenêt de la cheminée de la chambre, en disant : « Serviteur au généralissime des parisiens ! (MONGLAT, *Mémoires*.)

La princesse de Conti.

La princesse de Conti, Anne-Marie de Bourbon, fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, née en 1666, morte en 1739, mariée en 1680, sous le nom de Mlle de Blois, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

Conti, princesse belle comme Mlle de Fontanges, agréable comme sa mère, avec la taille et l'air du roi, son père, et auprès de laquelle les plus belles et les mieux faites n'étaient pas regardées. (CAYLUS, *Souvenirs*.) Elle eut la petite vérole à Fontainebleau, à l'âge de 18 ans, et la donna à son mari, qui en mourut (9 novembre 1685).

Sa liaison avec M. de Clermont-Chate, officier des gardes, fut cause d'un scandale à la cour ; ce dernier trompant la princesse avec la Chouin, le roi prévenu fit venir Conti, qu'il sermonna rigoureusement, puis il chassa la Chouin et exila Clermont. Mme la princesse de Conti et Mme la Duchesse avaient chacune leurs amies différentes, et, comme elles ne s'aimaient pas, leurs cours étaient fort séparées.

C'est elle que la Fontaine dépeint ainsi dans le *Songe* :

La déesse Conti m'est en songe apparue,
Je la crus de l'Olympe ici-bas descendue,
Elle étalait aux yeux tout un monde d'attraits
Et menaçait les cœurs du moindre de ses traits.
Fille de Jupiter, m'écriai-je à sa vue,
On reconnaît bientôt de quel sang vous sortez.
L'air, la taille, le port, un amas de beautés,
Tout excelle en Conti ; chacun lui rend les armes,
Sa présence en tous lieux fera dire toujours :
Voilà la fille des amours ;
Elle en a la grâce et les charmes.
On ne dira pas moins, en admirant son air,
C'est la fille de Jupiter.

Mme de Sévigné en parle souvent dans ses lettres et en fait l'éloge. Dans une lettre du 24 janvier 1680 : « Mme la princesse de Conti est toujours charmante, elle se trouva si mal la nuit de ses noces à cause d'un dévoiement, qu'on a jeté son bonnet par-dessus les moulins, et l'en n'a vu goutte. » (Éd. Hachette, t. VI, p. 108, lettres 774, 1863.)

« Vraiment ! voilà une fille qui danse bien ! » s'écrie le prince de la Roche-sur-Yon, en voyant danser sa belle-sœur à un bal de la Cour, ce qui ne fut pas sans causer une certaine émotion autour de lui.

Elle avait été demandée en mariage par le sultan du Maroc, qui avait été séduit par son portrait.

Le duc de Chartres, depuis le Régent.

Le duc de Chartres, Philippe, petit-fils de Louis XIII, né en 1674, mort en 1723, peu courtisan, mais dans le commencement brave et intelligent, avait épousé la seconde Mlle de Blois, Françoise-Marie de Bourbon, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, en 1692, âgée alors de quinze ans. C'est elle que la Palatine traite si durement dans sa *Correspondance*, où elle la qualifie de *creature dégoûtante* à cause de son amour pour le vin.

Le Régent avait les cheveux noirs, le teint coloré, la bouche vermeille et bien garnie, physionomie spirituelle, fine et gracieuse, caractère franc et ouvert, mais privé de sens moral ; avec cela goûts artistiques développés, musicien, peintre, graveur, s'y connaissant en sculpture, en architecture, en médailles, et au besoin excellent homme d État.

La duchesse de Chartres.

Appelée depuis duchesse d'Orléans. Elle était grande de tous points, majestueuse, avait une belle peau, une belle gorge, de beaux bras, de belles mains et de beaux yeux ; la bouche assez bien avec de belles dents un peu longues ; des joues trop larges et trop pendantes qui la gâtaient, mais n'empêchaient pas la beauté. Ce qui la déparait le plus étaient les places des sourcils qui étaient comme pelées et rouges, avec fort peu de poils, de belles paupières et des cheveux châtains bien foncés. Sans être bossue ni contrefaite, elle avait un côté plus gros que l'autre, une marche de côté, et cette contrainte de taille en annonçait une autre qui était plus incommode dans la société et qui la gênait elle-même. Elle avait un parler gras si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles qui n'y étaient pas fort accoutumées, que ce défaut, qu'elle ne paraissait pas trouver

tel, déparait extrêmement ce qu'elle disait. Sa belle-mère la trouvait toute *bistournée*, et son mari l'appelait Mme Lucifer.

Comme on lui parlait de son fiancé : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime, répondait-elle sur un ton de *lendore*, je me soucie qu'il m'épouse. »

Elle et son mari buvaient sec : « Ils vont noyer dans le vin leur grande douleur », disait Mme de Castries, en les voyant affligés de la mort d'un haut personnage.

Le duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans, Louis, premier prince du sang, fils de Philippe, duc de Chartres (le Régent), né en 1703, mort en 1752. Il était de taille médiocre au plus, fort plein sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Le son de sa voix était agréable. De plus, esprit pénétrant, intelligence développée, surtout pour la physique et l'histoire naturelle, mais d'un tempérament faible et sujet à de fréquentes maladies ; n'avait que douze ans à la mort du roi Louis XIV. C'est lui qui était assis à la porte du carrosse quand son grand-oncle Louis XIV allait à la paroisse de Marly.

La duchesse d'Orléans.

La duchesse d'Orléans, Auguste-Marie-Jeanne de Bade, née en 1704, morte en 1726, ne laissait pas d'avoir de la beauté, une belle peau, une belle gorge, de beaux bras et de belles mains, mais peu de proportion dans ses traits ... quant à l'esprit, il est certain qu'elle en a, quoiqu'elle en ait peu montré dans sa conduite par rapport à sa famille depuis la mort du roi. (CAYLUS, *Souvenirs.*)

Mme de Montespan.

« La Montespan était plus blanche que La Vallière... elle avait de beaux cheveux blonds, de belles mains, de beaux bras, ce que La Vallière n'avait pas, mais celle-ci était fort propre, et la Montespan une sale personne. » (La Palatine. Lettre du 14 avril 1719, citée par RAUNIÉ).

Mme de Montespan venait à Marly, où nous la trouvons encore jouant pendant l'après-dîner avec le roi aux portiques et au lansquenet, le samedi 28 février 1690 (Dangeau).

Mme de Maintenon.

Mme de Maintenon, Françoise d'Aubigné, née le 27 novembre 1635, veuve de Scarron (1660), épouse Louis XIV en janvier 1684. Le roi avait quarante-six ans, et Mme de Maintenon quarante-neuf. Les témoins furent, suivant les uns : Bontemps et le P. Lachaise, de Harlay et le marquis de Montchevreuil ; suivant les autres : Harlay de Champvallon et l'archevêque de Paris, Louvois et Montchevreuil. Mais, comme nous le disons plus haut ce mariage n'est rien moins que prouvé.

Mme de Maintenon mourut à Saint-Cyr, le 15 avril 1719.

Elle avait acheté le marquisat de Maintenon, le 27 décembre 1674.

A l'époque de la création de Marly, c'est-à-dire vers cinquante ans, Mme de Maintenon, presque toujours vêtue de noir, portait une parure très simple : une draperie de dentelle blanche jetée sur les bras et sur les épaules ; une guimpe haute, montante, cachait le cou ; elle ne mettait pas de bijoux d'or. Belle encore, l'air grave, le teint frais, la taille souple malgré un embonpoint modéré, une belle gorge et une main parfaite. Les attaches de la jambe un peu fortes, le genou fort mince et le pied très petit. Front élevé et majestueux sous le voile, cheveux blonds, yeux grands, en amande, pleins de feu et très expressifs, d'une douceur remarquable sous de longues paupières, des yeux de velours. Le nez bien fait, noble et charmant, la narine un peu ouverte, signe de force. La bouche petite, gracieuse, fraîche, garnie encore de toutes ses dents fort blanches. Le menton arrondi accompagné d'un double menton à peine dessiné. Personne d'une modestie calculée et excessivement propre, au contraire de Mme de Montespan dont la tenue était par trop négligée (Cf. Sainte-Beuve. A. Geffroy, *Mme de Maintenon, Lettres et entretiens*, Paris, 1887, 2 vol. in-8).

Recueil Maurepas contre Maintenon.

Le roi se retire à Marly,
Et d'amant il devient mari,
Il fait ce qu'on doit à son âge ;
C'est du vieux soldat le destin,
En se retirant au village,
D'épouser la vieille p.....

Paraphrase du Pater.

Notre Père qui êtes à Marly, votre nom n'est plus glorieux ; votre volonté n'est faite ni sur la terre ni sur la mer ; rendez-nous aujourd'hui notre pain parce

que nous mourons de faim, pardonnez à vos ennemis qui vous ont battu, mais ne pardonnez pas à vos généraux, et ne nous induisez pas en tentation de changer de maître, mais délivrez-nous de la Maintenon. »

OPINION DE Mme DE MAINTENON SUR MARLY

Nous la trouvons dans les extraits suivants de la *Correspondance générale*, éd. Th. Lavallée, Paris, 1865, 4 vol. in-12.

1685, 5 août. — A M. d'Aubigné à Coignac. — Versailles.

... Marly est fort à la mode ; on y passa hier tout le jour, et j'en revins quand le spectacle allait commencer, aimant mieux mon repos que mon plaisir.

1686, 22 septembre. — A M. l'abbé Gobelin.

... Nous nous en allons à Marly, d'où l'on reviendra jeudi ; j'espère que Dieu me fera la grâce d'être plus occupée de lui que des plaisirs que l'on y va chercher.

1698, 19 juillet. — A l'archevêque de Paris. — Marly.

... On fait encore ici un corps de logis de cent mille francs ; Marly sera bientôt un second Versailles. Il n'y a qu'à prier et à patienter...

(Fin de la lettre) ... Il est dimanche et nous allons jouer et nous promener.

Cf. *Journal* de Dangeau. Un violent orage empêcha les dames de sortir ; on joua au tourniquet chez Mme de Maintenon.

1699, 7 août. — A l'archevêque de Paris. — Marly.

... Nous arrivons de Lucienne ; nous nous en allons à la chasse, nous reviendrons à la promenade, et M. le duc de Bourgogne soupe dans ma chambre.

1700, 10 janvier. — Au même. — Marly.

... Vous connaissez le besoin qu'il (le roi) a d'aller faire l'exercice à Marly et d'y prendre quelques jours de repos. Sa famille est grande, et sa suite nécessaire l'est encore plus : ne pourrait-il pas manger gras à une table avec les personnes qui ont le même besoin ? Et ne peut-on pas dans le même lieu, n'en ayant point d'autre, mettre une table maigre ? Le roi compte bien ne pas souffrir qu'on serve aucun ragoût...

Mme de Dangeau et Mme d'Heudicourt et quelques autres mangent avec moi à Marly pour soulager les tables du roi et pour manger à des heures plus convenables à leur mauvaise santé.

Voulez-vous que je m'en tienne à manger seule ? Ne m'accordez rien

par complaisance, Monseigneur, car pour peu que je fasse mieux ou que je puisse servir d'exemple, ces dames mangeront fort bien chez elles. Le roi ne peut empêcher qu'on mange de la viande chez soi, ni à Marly, ni ailleurs ; mais il n'en fournira à personne...

1700, 25 novembre. — A M. le cardinal de Noailles.

... Nous sommes à Marly comme des gens qui n'ont rien à faire. Le roi de France plante et le roi d'Espagne chasse le jour et joue à la cligne-musette le soir dans ma chambre.

1700, 12 décembre. — A M. le comte d'Ayen. — Saint-Cyr.

... Il faut venir ici pour vous écrire, Monsieur, car on ne me laisse pas beaucoup de temps à Marly, et ma chambre est remplie de quinze ou vingt dames qui ne gardent pas le silence.

On se trouve pourtant si bien ensemble qu'on ne peut quitter Marly ; nous y serons jusqu'à lundi. (Cf. Dangeau. La duchesse de Bourgogne et Monseigneur font allonger le voyage de deux jours.) La duchesse de Bourgogne a été indisposée. Elle a très mauvais visage. La comtesse d'Estrées meurt de peur que ce soit une grossesse et en a les yeux plus égarés que jamais. A cela près, c'est la plus jolie femme du monde. Elle joua hier à ce qui s'appelle à la *madame* avec Monsieur, qui languissait dans ma chambre de ce que le roi le faisait dîner un peu tard. Elle fut admirable et Mme la comtesse de Guiches aussi. Je ne vous fais pas le détail de nos occupations...

C'est un plaisir très innocent de dessiner, mais je voudrais que nos princes écrivissent un peu.

... M. le duc de Bourgogne écrit bien, le roi d'Espagne de fort bon sens, et le duc de Berry fort mal.

1701, 14 janvier. — Au comte d'Ayen.

Le pauvre Bontemps est tombé dans une manière d'apoplexie, sans avoir perdu connaissance ; nous en sommes tous bien fâchés.

1701, 29 janvier. — Au même.

On va passer les jours gras à Marly ; il y aura trois bals...

1701, 6 février. — Au même. — Marly.

Tout le monde est au bal, et je profite avec plaisir du temps qu'on me laisse pour vous entretenir un peu.

Le nombre de lettres datées de Marly dans la *Correspondance* de Mme de Maintenon s'élève à environ une quarantaine.

Nous trouvons encore une lettre datée de 1686, écrite à Mme de Maintenon par le duc du Maine. (Ce prince signe le *Pauvre gambillart*, en 1690, à cause de sa jambe boiteuse.) Il a alors seize ans. « L'impossibilité que j'ai trouvée d'être à Marly sans jouer, et ne trouvant personne qui voulût

jouer petit jeu, je perdis hier cinquante pistoles contre M. de Richelieu et autant contre le comte de Gramont. »

Le duc demande à Mme de Maintenon de lui avancer de l'argent : on trouve, au bout de l'adresse, ce calcul, 825 livres :

375

1.200 livres, placé

de manière que la première chose aperçue par Mme de Maintenon, en ouvrant la lettre, fût le total de la perte.

En 1698, le duc de Bourgogne recevait 3.000 livres par mois pour ses menus plaisirs, au lieu de 500 qu'il touchait auparavant.

FÊTES A MARLY

1684, 23 juillet, 3 et 10 septembre. — Fêtes à Marly.

1685, 27 avril. — Grand dîner à Marly.

— 22 mai. — Fête à Marly.

— 28 juillet. — Grande fête, mariage de Mlle de Nantes et de Bourbon-Condé.

1685, 21 août. — Bal. Représentation du *Sicilien*, de Molière.

1686, 5 janvier. — Fête.

1687, 5 mars. — Grande loterie, tirée à Marly. Le gros lot de 50.000 livres est gagné par MM. Bernard et Tranchepain, épiciers à Paris, qui y avaient mis ensemble 10 louis. Ils se rendirent à Marly pour retirer leur lot, et le Roi, qui « voulut bien leur faire l'honneur de les voir, les reçut parfaitement bien ». (*Merc. gal.*) (1).

1688, 27 janvier. — Grand souper de quarante dames.

1699, 23 janvier. — Mascarade chez Mme de Maintenon. Le duc et la duchesse de Bourgogne y jouent les rôles de Flore et de Zéphire.

1699, 4, 5, 6 février. — Bals et mascarades.

— 18, 19, 20 février. — Bals et mascarades.

— 12 novembre. — Marionnettes devant la Cour.

— 13 novembre. — Le Roi chante avec les dames, accompagné au clavecin par la princesse de Conti (2).

1699, 18 décembre. — Comédie en prose, jouée par le duc et la duchesse de Bourgogne, le duc d'Ayen et quelques dames.

(1) « Cf. La Bruyère, *De la Cour*.... Si on leur dit qu'*Hyacinthe* a eu le gros lot, demander s'il est gentilhomme. » (T. I, p. 305, éd. Servois.)

(2) Le roi, en dépit de la voix la plus fausse dont un homme puisse être affligé, chantait en son particulier les passages les plus à sa louange des prologues de Quinault. Quelquefois, au grand couvert, où il y a toujours des violons, Sa Majesté fredonne presque tout haut les mêmes éloges quand on joue les airs faits dessus.

1700, 7 janvier. — Mascarade ; titre : *Le Roi de la Chine*.

— 8 janvier. — Mascarade pour Mme de Maintenon empêchée la veille.

— 21 janvier. — Mascarade : *Les Amazones*.

— 21-22 janvier. — Mascarade : *Les Savoyards*.

— 4 février. — Mascarade : *Noce villageoise*.

— 5 février. — *Le lendemain de la Noce* et *don Quichotte*.

— 18 février. — *Le grand seigneur dans sa ménagerie* et *Fête marine*.

— 19 février. — *Le jeu des cartes*, *le jeu des échecs*, musique de Philidor et une [Fête] *Vénitienne* (1).

1700, 1er mai. — *Esther*.

1701, 27 janvier. — Commencement des bals.

— 8 juillet. — Vente des bijoux de Monsieur.

1702, 8 février. — Bals à Marly.

— 21 février. — Mardi gras, mascarade générale. Par ordre du roi, tout le monde est en costume : le roi lui-même a une robe de gaze et un masque. La fête, commencée à 11 heures, finit à 4 heures du matin ; le roi se retire avant 1 heure.

1703, 15 février. — Cinq bals en six jours. Au premier, la duchesse de Bourgogne (18 ans) se fait admirer par son air et sa danse. Au bal du 17, Mlle de Charolais (10 ans) danse fort bien. Le roi lui fit beaucoup d'amitiés et Mme de Maintenon vint la voir danser. Le dernier bal eût lieu le mardi gras et le roi y figura masqué.

1704, février. — Pas de réjouissances à cause de la grossesse de la duchesse de Bourgogne.

1704, 6 août. — Fête pour les relevailles de la duchesse de Bourgogne. Le mauvais temps vient tout gâter. Le roi donne en cadeau à la duchesse deux cabarets, l'un d'or et l'autre d'argent, le portrait de la duchesse tenant son jeune fils sur ses genoux, des étoffes de Perse, de Chine, de France, une cave à essence, des robes de chambre toutes faites, des tabliers, éventails, parasols, rouet de la Chine et ballots de soie, parce que la princesse aimait à filer (*Mercure galant*, janvier 1705).

Le 12 août, on recommence les illuminations, avec accompagnement de musique bruyante, composée de tambours, hautbois, trompettes et cimbales. La cascade bordée de feux est éblouissante. On avait laissé pénétrer dans les jardins une infinité de gens venus de Paris et qui n'embarrassaient point la vue (Dangeau). C'est à cette fête que les lamperons infectaient l'air.

5 octobre. — Le feu d'artifice nécessitait 2.546 livres de suif, et les ouvriers touchaient le 14 décembre, pour ce feu d'artifice, la somme de 351 livres 18 sous.

1705, 10 janvier. — Bals presque tous les soirs. Pour les bals, voir le *Mercure galant*.

(1) C'est à une de ces mascarades que M. le Prince costuma M. de Luxembourg, qui parut affublé d'une coiffure bizarre, surmontée d'un bois de cerf au naturel, si haut qu'il s'embarrassa dans un lustre. Tout le monde ayant saisi l'allusion que justifiait la conduite de Mme de Luxembourg, ce fut un fou rire général qui gagna même le roi.

1705, 23 et 24 février. — Menuet auquel assistent la reine d'Angleterre et son fils.

1706, 2 janvier. — Bal.

1706, 6 janvier. — Menuet et bal, auxquels assistent le roi d'Angleterre et sa mère.

1706, 27 janvier, 13, 16 février. — Bals ; au dernier bal le roi avait une robe de gaze sur son habit.

20 février. — Bal ; retour à Versailles.

1707, 2, 4, 6, 8 mars. — Bals à Marly. Au bal du 6, figure La Feuillade.

1708, 21, 23, 25, 27 janvier ; 17, 19, 21 février. — Bals à Marly.

23 janvier. — Bal de 7 à 9 heures. Le roi oblige Mme de Maintenon à venir voir danser la duchesse de Bourgogne. Elle ne reste qu'une demi-heure.

1711, 3 mai. — La Dauphine joue à l'*Oie* dans son appartement avec les duchesses de Berry et d'Orléans.

Le 8 février 1700, un fabricant de masques en cire, nommé Ducreux, imite, dans les salons de Marly, un ivrogne très connu, Bapaume, et divertit beaucoup toute la Cour. Plus tard, quand le duc de Gesvres se remaria, Monseigneur, dans une mascarade à Marly, imita son habillement et sa démarche au milieu du rire général.

1715, 17 mai. — Représentation de *Georges Dandin*.

LES ÉCLIPSES VISIBLES A MARLY

1706, 12 mai. — Le roi et le duc de Bourgogne observent une éclipse de soleil à Marly, à 8 heures du matin, devant le salon qui regarde la *Rivière*. L'*Observatoire* avait envoyé des lunettes de longue vue, un quart de nonant (1), et les jeunes Cassini et La Hire donnèrent des explications que le duc de Bourgogne comprit admirablement.

1715, 3 mai. — Nouvelle observation d'une éclipse avec les lunettes de l'Observatoire et les explications de Cassini, à Marly.

LA FÊTE DES ROIS A MARLY

Le 5 janvier 1701, jour de la fête des Rois, fut célébré à Marly. Barbézieux, le fils de Louvois, était mort la veille, à Versailles, âgé de 33 ans, et cette mort contribua à rendre le roi de bonne humeur : il détestait Louvois.

Aussi, après qu'on se fût mis à table et qu'on eût tiré le gâteau des

(1) Le nonant était un instrument analogue au sextant et à l'octant, encore en usage aujourd'hui ; il embrassait 180°.

Rois, Louis XIV témoigna une joie « qui parut vouloir être imitée ». Il ne se contenta pas de crier : « La Reine boit ! » mais, comme en franc cabaret, il frappa et fit frapper chacun de sa cuiller et de sa fourchette sur son assiette, ce qui causa un charivari fort étrange, et qui, à reprises, dura tout le souper ».

Cette fois les reines étaient : à la table du roi, Madame, et à celle du duc de Berry qui remplaçait son père, la comtesse de Mailly.

Une autre année, les reines furent : à la table du roi, la marquise de Maulevrier ; à celle de Monseigneur, la marquise de Villequier, et à la petite table, la marquise de Bouzols.

LES JEUX A MARLY

En 1689, on installa sur la terrasse du château regardant la *Rivière* ou la cascade, deux jeux de l'*anneau tournant ;* les frais s'élevèrent pour les deux jeux à près de 500 livres.

En 1694, on transporta un de ces jeux à Fontainebleau, l'autre à Choisy.

En 1689, on établit également à Marly sur la même terrasse deux jeux de *trou-madame*, dont la dépense avec le plancher monta à 650 livres. La même année, Gaston Marlin, serrurier, perçoit 126 livres 5 sous pour un jeu de *passe de fer*, probablement le même que le trou-madame, livré sur la terrasse d'un des côtés du château.

En 1690, le jeu du *portique* en marbre blanc, installé à droite en descendant du château vers l'abreuvoir, coûta 5.600 livres avec les réparations annuelles jusqu'en 1693.

En 1691, l'*escarpoulète*, montée derrière le premier pavillon à gauche, c'est-à-dire dans le jardin actuel situé devant la maison du garde, coûte près de 900 livres ; 19 journées d'ouvriers chargés de tirer les cordes, sont payées 38 livres. (Voir plus haut le billet du roi à Mansart.)

La même année, 1691, la construction de la *ramasse*, établie en haut du tapis vert actuel, à gauche en montant et dans la direction des réservoirs, sur une longueur de 450 mètres (150 toises) atteint 4.000 livres ; le hangar pour le chariot de la *roulette*, 102 livres ; le pont sur la rigole qui va aux deux bouts de la *ramasse*, 75 livres ; 50 journées d'ouvriers fournis pour arrêter le *chariot* de la *ramasse*, 75 livres ; un modèle en bois de sapin pour remonter le *chariot*, 36 livres. Bref, ce jeu coûte près de 6.000 livres à monter.



MARLY-LE-ROI. Vieille allée du Château.



MARLY-LE-ROI. Place du Château et Côte Royale.

Cl. Ch. Rigault

LES APPARTEMENTS DU REZ-DE-CHAUSSÉE A MARLY

Les quatre appartements du rez-de-chaussée du pavillon principal, à Marly, furent occupés jusqu'en 1699 par :

1° Le roi, à droite en entrant du côté de la grille royale, entrée principale. Il avait vue sur l'abreuvoir et sur la grille royale ;

2° La reine, à droite en regardant la façade du côté de l'abreuvoir. La reine étant morte en juillet 1683, il fut occupé par Mme de Maintenon ;

3° Madame, à gauche en entrant du côté de la grille royale, puis Mme de Maintenon près de la chapelle (1688). Changé en février et mars 1695.

4° Le Dauphin, puis le duc de Chartres qui devint le régent, dans l'angle faisant vis-à-vis à celui du roi et diagonalement opposé.

Dans la suite, l'appartement du Dauphin et de Mme la Dauphine fut occupé par le duc et la duchesse de Bourgogne.

Au premier étaient logés le duc d'Orléans, la duchesse d'Orléans, la princesse de Conti, les capitaines des gardes (3 chambres), les dames de la cour (5 lits) et la duchesse du Lude.

Le billard était placé dans le petit salon servant de vestibule, en face la cascade. Il est difficile de préciser exactement les dates de l'occupation des appartements par telle ou telle personne ; nous donnons nos indications d'après les plans gravés de P. Blondel (Estampes, BN.).

LES TABLES A MARLY

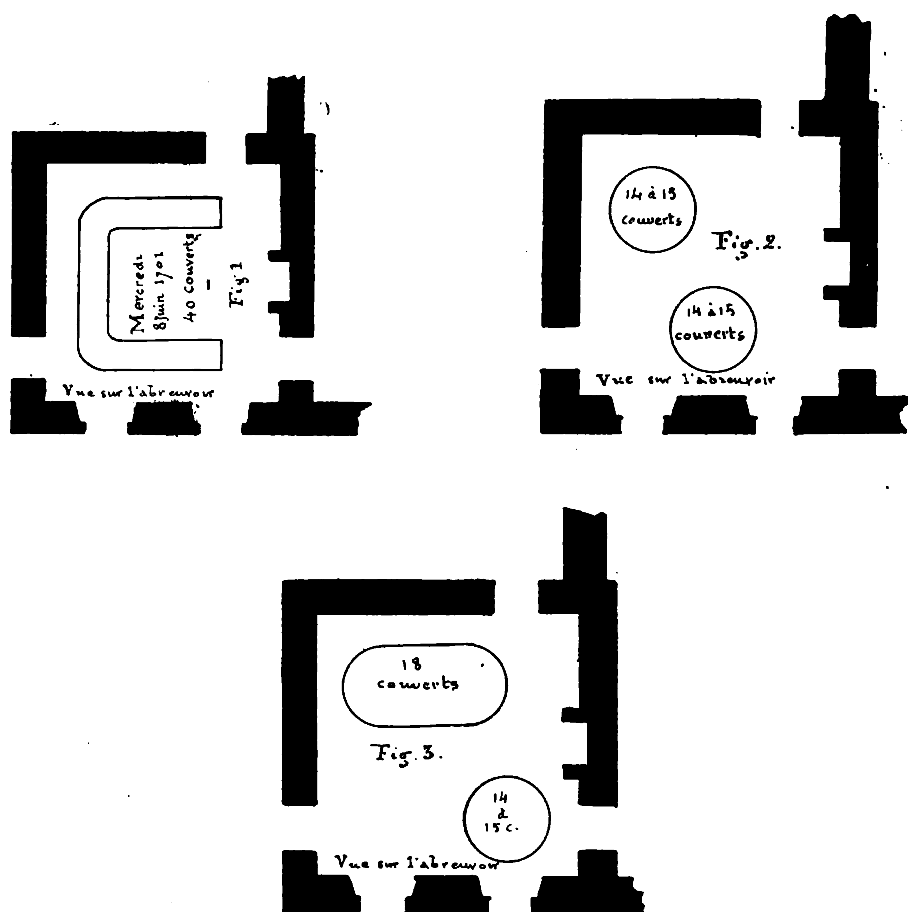
Le couvert royal était servi dans un salon du rez-de-chaussée faisant partie d'un des quatre appartements, celui destiné dans l'origine à la reine. Ce salon était situé à droite du vestibule qui donnait sur la terrasse du château, du côté de l'abreuvoir, et appartenait à la partie occupée par Mme de Maintenon. « La table du roi est la plus proche du grand salon ; l'autre, plus voisine des fenêtres et de la porte par où, en sortant de dîner, le roi allait chez Mme de Maintenon. » (Saint-Simon.) Les plans que nous donnons d'après les originaux (des Estampes BN) ne laissent aucun doute sur ce sujet.

Le 24 novembre 1699, le roi s'asseyait à une table ovale de 3 mètres sur 1 m. 90 environ (9' 4" × 5' 8") sur laquelle étaient placés 18 couverts, y compris le sien. On servit 18 plats, c'est-à-dire 4 potages, 4 plats de rôt et 10 hors-d'œuvre.

Le mercredi 8 juin 1701, on dressait une table de 40 couverts (fig. 1). Quelquefois on ne dressait que deux tables, plus ou moins grandes suivant

le nombre des invités (fig. 2 et 3). La question des tables était une grave affaire, qu'on soumettait à l'approbation du roi ; généralement chaque convive occupait une longueur de 19 pouces (50 centimètres environ).

En 1688, la dépense des tables à Marly s'élevait à 10.000 livres par



jour ; elles furent réduites dans la suite, surtout en 1703 et 1710 (de Boislisle).

LES TABLES DE LA FORÊT

Le Roi avait fait placer dans la forêt les six tables suivantes :

1° Table des Dames, près Chevaudos, circulaire de 6 pieds de diamètre. Endroit peu couvert.

2° Table des Graviers, dans la route royale, heptagone, 4′9″ 1/2. Endroit assez couvert.

3° Table Saint-James, carré long, 5′9″ 1/2 × 3′2″ 1/2. Endroit couvert et sombre.

4° Table de la route Dauphine, près de la Grande-Jument, ovale 5′9″ × 3′3″. Endroit assez couvert.

5° Table du Chêne des trois bornes, hexagone allongé, 5′7″ × 3′3″ 1/2. Endroit découvert.

6° Table dans la route Montaigu, circulaire, 5′. Endroit assez couvert, au couchant.

LA CHASSE A MARLY

Une ordonnance du 13 août 1669 établit, en matière de chasse, une législation qui s'est maintenue jusqu'à l'époque de la Révolution, et dont plusieurs dispositions sont même restées en vigueur jusqu'en 1844.

Par cette ordonnance des eaux et forêts, datée de Saint-Germain-en-Laye, le droit de chasse, attribut de la souveraineté, appartient *au ro seul*. Les nobles ne l'exercent qu'en vertu de sa permission. Quant aux roturiers non possédant fief, il leur est entièrement interdit de chasser.

Il était néanmoins permis aux seigneurs, gentilshommes et nobles de chasser noblement à force de chiens et oiseaux dans LEURS forêts, buissons, garennes et plaines, pourvu qu'ils fussent éloignés d'une lieue des plaisirs du roi, même aux chevreuils et bêtes noires, dans la distance de trois lieues.

Défense aux marchands, artisans, bourgeois, paysans et roturiers, *de quelque état et qualité qu'ils soient*, non possédant fief, seigneurie et hautes justices, de chasser en quelque lieu, sorte et manière, et sur quelque gibier de poil et de plume que ce puisse être, à peine d'amende, d'exposition au carcan et de bannissement.

La peine de mort pour délit de chasse était abolie avant 1669 (V. DALLOZ).

Nous savons que le droit de chasse dans la forêt de Cruie avait été cédé à Louis VIII par Bouchard de Marli (acte du mois de mai 1226, daté de Paris (origin. scellés J, 731 ; E, 280 ; F, 238 v°) ; Teulet, 1780. *Actes de Louis VIII*, nos 368, 371 ; Petit-Dutaillis) ; et par Robert de Poissi (JJ, 26 ; E, 226 v° ; F, 183 ; AN. ; f. lat. 9778 BN.).

L'ABREUVOIR DE MARLY

L'abreuvoir est le seul vestige qui reste du château de Louis XIV à Marly et qui puisse donner une idée du merveilleux décor dont il faisait partie.

La nappe d'eau a une superficie de 3.600 mètres.

Construit un des derniers (1698), il était situé en dehors des murs du parc et dominé par l'éperon, au bas duquel une nappe d'eau, pourvue de trois jets d'eau, déversait toutes ses eaux dans la partie encore utilisée, par les échancrures aménagées à cet effet et encore visibles. Le pavage de l'abreuvoir actuel est resté tel qu'il était, ou à peu près, du temps du grand roi ; l'entrepreneur se nommait Louis Regnouf.

Les murailles en étaient décorées avec des *rocailles*. On remarque encore dans les murailles des trous carrés, régulièrement espacés, qui servaient à fixer d'énormes coquillages, dont nous avons eu entre les mains quelques échantillons. On peut en voir un que nous avons offert au *Museum* où il est conservé. C'est un *Strombus gigas* (Linné), ou aile d'aigle, dont la partie intérieure nacrée, d'un rose tendre, était appliquée contre le mur, auquel il était fixé par des fils de fer.

Voici, du reste, un article des *Comptes des Bâtiments* qui lèverait tous les doutes à cet égard :

1699, 25 janvier, 22 février. — A Antoine Boquet, tailleur de pierres, pour 4.457 trous qu'il a fait (*sic*) à la pierre dure du fond de l'abreuvoir, pour y sceller les crochets où l'on doit attacher la rocaille, à 2 sols pièce : 445 livres 14 sous. Il y avait donc 4.457 coquillages.

Ces trous carrés ont été évasés et déformés par les chercheurs de plomb.

Nous trouvons encore d'autres détails intéressants dans les *Comptes des Bâtiments*. Ainsi, nous apprenons que, sur les *cent bornes* de l'abreuvoir, 76 provenaient de l'abreuvoir de Saint-Germain (1698, 3 novembre).

Le prix payé à ceux qui ont travaillé à faire la rocaille en partie à l'abreuvoir de Marly et au modèle de la grande cascade s'élevait à 850 l. 14 s. (1699, 8 février, 18 octobre).

Les gros coquillages dont nous parlons plus haut provenaient de la mer des Antilles et avaient dû servir probablement de lest aux voiliers qui faisaient alors du commerce avec ces îles. On en trouve aujourd'hui quelques spécimens, qui se vendent couramment 5 à 6 sous, mais à cette époque ils devaient coûter beaucoup plus cher, et il fallut en avoir un assez grand nombre, car ils étaient employés non seulement à Marly, mais encore à Versailles, à Saint-Germain et à Meudon.

Les meulières et les grès mis en place, on *mastiquait à feu* le fond des bassins ; le tailleur de pierre faisait les trous pour sceller les crochets « où l'on attachait la rocaille ». Puis, le serrurier, le fondeur, l'épingleur façonnaient les arrêts et montaient les fils à l'aide desquels les coquilles étaient mises en place. (Cf. *Bulletin du muséum d'histoire naturelle*, 1903, n° 2, p. 55 : Une rocaille du vieux Marly, par le docteur E.-T. Hamy).

On en voit des reproductions dans les fleuves et les décorations des sculpteurs de cette époque, particulièrement dans les ouvrages de Coysevox et autres artistes où ils font un effet très sculptural.

Ceux que nous avons rencontrés proviennent de fouilles faites dans des terrains sur lesquels s'élevaient les bâtiments des magasins, rue de Madame, n° 4, et n'avaient pas encore été percés pour recevoir les attaches en fil de fer destinées à les soutenir contre la muraille.

Nous relevons, en terminant, ce passage des *Comptes des Bâtiments*, spécial à Marly :

1701, 21 février. — Au sieur Champenois, pour le tirage et voiture de 25 barriques de rocailles de Mantvieux et 14 barriques de roches d'huîtres qu'il a envoyées des environs de Caen pour servir aux fontaines et grottes du jardin de Marly, 565 l. 10 s.

L'ÉGLISE DE MARLY-LE-ROI

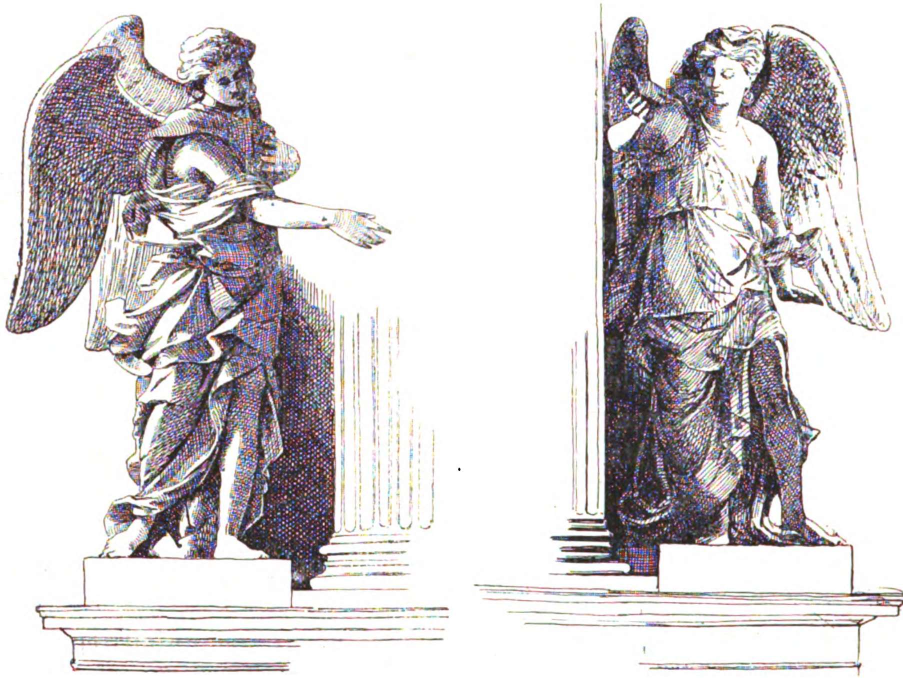
Elle est orientée autrement que la vieille église ; son portail regarde le septentrion.

ÉTAT APPROXIMATIF DES DÉPENSES NÉCESSITÉES PAR LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ACTUELLE DE MARLY

1688-1691, 27 mars. — Maçonnerie : Jean Bailly et Louis Rocher	89.069 livres	
1688, juin-décembre. — Terrasse : Isaac Gosset	940 —	
1688, mai ; 1989, sept. — Charpente : Raoul de Pierre, dit Laporte	13.644 —	14 s. 8 d.
1688, août ; 1689, mars. — Couverture : Simon Deschamps	1.300 —	
1688, octobre. — 78.200 tuiles amenées des magasins de Saint-Germain par la veuve Dossy	234 —	12 s.
1688, mars ; 1689, mars. — Serrurerie : Fordrin	7.602 —	13 s. 8 d.
1688, décembre ; 1689, mars. — Vitrerie : Claude Cosset	470 —	
1689, janvier-avril. — Menuiserie : Louis Nivet	2.457 —	2 s. 3 d.

1689, janvier-mars. — Peinture : Louis Poisson, 3 tableaux	900 livres
1689, mars-juillet. — Sculpture : Sébastien Bourlier et Paul Boutet.	365 —
1689-1690. — Sculpture : Robert de la Lande. . .	184 — 10 s.

[Ces artistes sont les auteurs des « anges en bosse à côté du grand autel »,



Anges du maître-autel de l'église de Marly.

dorés autrefois, aujourd'hui peints en blanc, spécialement sculptés pour l'église (1)].

1690, février. — Grouard sculpte la fleur de lys et le poinçon et la croix.	62 livres

[C'est à cet artiste que l'on doit la sculpture de la porte du Parc.]

Le grand total s'élève à. . . . . 117.229 livres 12 s. 7 d.

1689, 10 avril-20 novembre. — Transport de la menuiserie de l'ancienne église de Versailles à celle de Marly, 681 livres.

1689, 10 avril. — A Jacques Metay, 4 brayers de cuir garnis de boucles et clavettes pour les trois cloches de la nouvelle église, 14 livres.

1689, 19 juin. — Julien Lory, horlogeur, rétablit l'ancienne horloge du village et la pose dans la nouvelle église, 120 livres.

(1) *Discours sur la consécration de l'église*, par François de Bataillier.

1690, 24 septembre. — Louis Renouf, paveur, fait l'ouvrage de gros pavé, neuf et vieux, dans la principale rue du village pour aller du château à la paroisse (1), 924 liv. 1 s. 7 d.

1689, août 1690. — Le roi fait construire une école près du presbytère par Michel Moncousin, dit le Bressan, et Jean Chapelain, serrurier, 165 l. 7 s. 2 d.

(Les comptes de maçonnerie, etc. manquent.)

Plusieurs ouvriers furent blessés en construisant le clocher de l'église, entre autres Jean Langevin, dit La douceur, garçon charpentier, qui reçut 30 livres, le 29 décembre 1688.

1710. — Stiémart, peintre, copie la *Nativité de Notre-Seigneur* d'après Le Corrège, pour 450 livres, pour le maître-autel de l'église de Marly.

Cette copie est offerte par le roi à l'église de la paroisse de Marly le 12 mai 1710.

Le duc de Bourgogne avait donné, le 25 mai 1703, une châsse pour recevoir les reliques de saint Vigor. Elle a été portée à Versailles et a été fondue.

Le modèle des fonts baptismaux fut fait en 1713 (10 octobre).

On lit dans les *Mémoires des Intendants* (1700) : Le prieuré de Marly-le-Bourg est uni à la cure ; il vaut avec la cure 1.400 livres, il est possédé par l'abbé Cottin. Expilly évalue le revenu à 1.500 livres.

L'ancienne propriété Langlais, enclavée aujourd'hui dans la propriété du Chenil, était l'ancien *Jardin du Prieuré*. (Plan de la BN.)

1695, 10 juillet. — Quittance de Cottin (Messire François), prêtre, docteur de Sorbonne, prieur et curé de Marly au nom et comme procureur de l'œuvre et fabrique de l'église du Haut-Marly ; il touche 50 livres pour les six derniers mois de 1695, à cause de 100 livres de rente constituées sur les aydes et gabelles, le 6 novembre 1692. Le 10 juillet 1695, Cottin (Fr. 25975 BN.).

1745. — Une pierre, détachée de la voûte, tombe en présence de la reine pendant l'office du *Salut*. En conséquence, en février 1746, on installe, dans le château, une chapelle où le Saint Sacrement reposait pour éviter à la reine d'aller au *Salut* à la paroisse.

1755, 13 mars. — Le roi accorde 6 à 700 livres à l'église et paroisse de Marly pour réparer les vitraux et ferrures de ladite église.

1762, 7 mars. — Le roi donne 1.000 livres pour le Banc des Bâtiments en remplacement des Bancs du Roi et des Bâtiments.

1763, avril. — Une demande est adressée au roi pour faire rétablir le clocher de la paroisse.

(1) C'est là une preuve que le roi devait se rendre par ce chemin à l'église, sans quoi il ne l'aurait pas fait faire pour les habitants du village.

1763, 24 juin. — La foudre ayant endommagé le clocher, le roi accorde 2.400 livres (O[1] 1055, AN.).

La plaque du brassard du bedeau, en argent repoussé, représente saint Vigor et saint Étienne. Saint Vigor est caractérisé par son dragon, et saint Étienne par les pierres de sa lapidation. Cette plaque est datée. On lit, en effet, dans l'intérieur, ces mots gravés : *Marly*, 1693.

La baleine du bedeau porte deux bouts et une bague centrale en argent. On lit sur cette dernière : « Du tamps de Monsieur Germain Journet, marg[r] de la Par[r] de Marli. 1743. »

1690, 25 mars. — Règlement des bancs de l'église de Marly par l'archevêque de Paris.

Procès-verbal du 27 *décembre* 1689.

Le premier ban que l'on trouve à main droite, attaché à la balustrade sous le crucifix (1), sera et appartiendra au concierge du château de Marly.

Le second ban du même côté appartiendra au sieur Dussin, chef d'échançonnerie de Mme la Dauphine, au lieu et place de celuy fondé par son père dans l'ancienne église, et le troisième pour le sieur Descouex, premier valet de chambre de son altesse roialle monsieur le duc d'Orléans, frère unique du Roi, au lieu de celuy fondé par son père dans l'ancienne Eglise.

Nous avons pareillement accordé le premier ban attaché à la balustrade, sous le crucifix, à main gauche, au sieur de Ruzé, controlleur des bastiments de Sa Majesté, le second au sieur abbé Coullaut et le troisième à la demoiselle Couvé, au lieu et place de la chapelle fondée par son père dans l'ancienne église.

Nous ordonnons qu'il sera fait deux bans du côté de la chapelle de la Vierge contre et le long de la balustrade du chœur, de chacun quatre pieds et demi de large et quatre de profondeur, qui seront fermés comme ceux qui sont déjà construits sous le crucifix, dont le premier et le plus proche de la chapelle de la Vierge sera pour la dame Tronson et le second pour le sieur Champflour, procureur du Roy à Marly.

D'autres bans sont faits pour le sieur Guillais, substitut du procureur du roy ; pour la demoiselle de Vienne, pour le sieur de Vitry et pour la dame Caillet la mère, pour le sieur Guillery, receveur de la terre au lieu du sieur Bioche qui a fait une fondation à l'ancienne église ; pour le sieur Beauvais au lieu du sieur Révérend, pour le sieur Caillé, garde de la porte

(1) Ce détail laisse supposer qu'il y avait un christ sur la poutre de gloire de l'arc triomphal, suivant un antique usage liturgique, tombé de nos jours en discrédit et en désuétude.

du château, pour le sieur Garnier, jardinier; pour le sieur Frezon, pour le sieur Mirel, ancien marguillier de l'ancienne église, et pour les anciens marguilliers, pour les sieurs François et Michel Gobin, marguilliers.

Ceux qui n'ont fait aucune fondation dans l'ancienne église payeront pour la concession une pistolle en entrant et feront une constitution de 3 livres de rente à l'église.

Les autres bans seront vendus au plus offrant et dernier enchérisseur.

On ne pourra mettre dans le chœur aucun ban que pour les ecclésiastiques.

Donné à Paris, le 25 mars 1690.

François, archevêque de Paris, duc et pair de France, commandeur des ordres du Roi.

[*Archives du presbytère de Marly-le-Roi*, 1902].

Ce règlement, dont nous ne donnons qu'un extrait, fut fait un an après la consécration de la nouvelle église, et les noms cités nous sont tous connus.

Un procès-verbal de visite du 16 octobre 1701 ordonne:

D'avoir dans le tabernacle une boîte plus décente pour les hosties, etc.

Art. 7. — Les arbres fruitiers qui sont dans le cimetière, seront arrachés et vendus au profit de la fabrique, sans qu'on puisse y en replanter d'autres.

Louis Ant., cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

(*Archives du Presbytère*, 1902.)

CLOCHER

1670, 25 septembre. — Baptême de la petite cloche nommée Marie.

Parrain : Messire Jacques de Méville, escuier, premier valet de chambre de M. le duc d'Orléans.

Marraine : Marie le Bas, première femme de chambre de la duchesse.

Témoins : Charles Desquoix, gentilhomme servant du duc d'Orléans, à Paris, etc.

1672, 28 août, dimanche, Saint-Augustin. — Baptême de la grosse cloche nommée Marguerite, par Mre François Bossuet, seigneur baron, haut et moyen justicier de Marly-le-Chastel, Marly-le-Bourg, Loutiennes, Ville-d'Avray, seigneur de Bailly, de Noisy, Val de Gallye, les Essarts et autres lieux, conseiller et secrétaire ordinaire du Roy

en ses conseils d'État, direction des finances, et par Marguerite Bossuet, dame de Breviande, épouse de Me Cyprian Perrot, chevalier, etc. (Le seigneur de-Marly-le-Chastel ajoutait la seigneurie de Marly-le-Bourg à ses titres, sans droit ce qui amenait des conflits. Pour Cyprien Perrot, voir le portrait qu'en fait Tallemand des Réaux dans ses *Historiettes*.)

Ces cloches furent fondues à la Révolution et remplacées, en 1824, par deux nouvelles cloches coulées sur la place du Verderon, en face l'entrée de l'église. L'une, nommée *Antoinette Eléonore*, pèse 1.900 livres; l'autre, portant le même nom, n'en pèse que 1.300. (A. Maquet, p. 711-712, donne les noms des parrains et marraines).

1793. — Le 7 et 8 octobre, le maire de Marly, Langevin, faisait conduire à Versailles trois cloches pesant 5.468 livres et, le 26 janvier, 479 livres de fer provenant des battants et autres ferrailles dépendant des cloches. (*Archives du Presbytère.*)

Cloche de l'église Saint-Martin de Louveciennes.

Cette cloche, fondue d'abord en 1707, fut refondue en 1715 par Desprez. Dans l'origine elle fut nommée Louise-Adélaïde, nom qu'elle a conservé à cause de sa marraine, Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, morte à Versailles, âgée de 26 ans, six jours avant son mari, le duc de Bourgogne, qui l'avait assistée à la cérémonie du baptême comme parrain.

Cloches de Louveciennes. — Il existe actuellement chez M. Beer, à Louveciennes, deux cloches ayant appartenu, très vraisemblablement, à l'église Saint-Martin, paroisse de Louveciennes. L'une, appelée la *Cavoise*, du nom du *brave Cavoie*, qui demeurait dans cette propriété sous Louis XIV, porte cette inscription : « L'an 1697, j'ai été nommée Marie-Anne-Geneviève par Messire Jean Delpech, conseiller au Parlement de Paris (1), et par Mme Marie-Anne-Geneviève Boisson, son épouse, et refaite des deniers de M. Francois Daucourt, marchand, bourgeois de Paris. » La seconde ne porte que : A. D. 1697.

1683, 30 juillet. — Le 30 juillet 1683 est décédée au château de Versailles très haute et très puissante dame Marie-Thérèse, reyne de France aagée de 45 ans, à la mort de laquelle j'ay eü l'honneur d'assister. (F. Cottin, curé.)

1688, 24 avril.— Bénédiction de la première pierre de l'Eglise, posée par M. Louis de Ruzé, ingénieur ordinaire du Roy et contrôleur de ses

(1) Delpech de Mérinville, mort vers 1723, demeura rue de Paradis, puis rue Saint-Catherine, enfin rue Vieille-du-Temple, à Paris. Il était de la troisième Chambre des enquêtes au Parlement et, suivant Mat. Marais, un des meilleurs juges de la Grand' Chambre.

bâtiments, icelle pierre faisant l'encoignure du clocher de ladite église et séparant les deux premières arcades en entrant à droite, sur laquelle pierre a esté mise l'inscription par laquelle apparoit que Louis le Grand par un effet de sa piété, de sa magnificence royale a fait bastir ladite église, Me Jean Bailly, entrepreneur des bâtiments du Roi en étant l'entrepreneur. Le tout fait en présence des curés de Marly et des environs.

BÉNÉDICTION D'UN ORATOIRE A MARLY [LE PORT]

En 1688, 31 août, l'archevêque de Paris envoya la bénédiction, en latin, d'une chapelle ou oratoire, située dans la maison de l'abbé Coulau, à Port-Marly. Elle fut délivrée en français par le curé François Cottin.

1691, 27 avril. — En présence de Dequoix, premier valet de chambre de Monsieur, a lieu le transport des ossements de ses père et mère, inhumés dans l'église royale de Marly, au-dessous de l'épitaphe que le sieur Dequoix a fait poser et qui en fait mention.

Le 27 avril 1702, Sa Majesté a ordonné d'acquérir le cimetière qui est en face de l'entrée du chenil, pour en faire une place commode (O^1 1474 page 155 AN.) Lebeuf avance que la Fabrique de Marly obtint l'autorisation de le vendre et en tira 600 livres. Nous voyons que le roi avait ordonné de l'acheter.

1780, 16 octobre. — Mention du cimetière de la chapelle du Port-de-Marly où l'on enterre la fille d'un voiturier.

1785. — Le 24 mai, M. Le Moine a pris possession de la cure du Port-de-Marly.

ARRÊT ADJUGEANT LES DIMES DE MARLY-LE-BOURG AU CURÉ DE LA PAROISSE

Le 6 février 1672, un arrêt du Grand Conseil adjuge la jouissance des dixmes de la paroisse de Marly-le-Bourg (Saint-Étienne) au curé de la paroisse. Le prêtre, curé de la paroisse Saint-Étienne de Marly-le-Bourg, Louis Aubouin, adressait sa requête le 18 décembre 1671, et le curé de Marly-le-Chastel se nommait alors Jacques Papelard. On lit dans l'arrêt: Marly-le-Bourg et Marly-le-Chastel sont séparés par un chemin qui se nomme le chemin du Port dudit Marly, qui commence à la sortie du village de Marly-le-Châtel, à une croix de pierre appelée la

Croix du château ou la Croix-Rouge, lequel chemin continue à conduire à la Seine et monte la côte par derrière, joignant les murs et le clos du feu sieur Perrot à Lucienne, paroisse contiguë à Marly, allant de là au bois Martin, traversant les chastaigneraies, descendant au lieu dit les Grands-Prés [emplacement du château] et du bout de ce chemin passer par la grande rue, nommée la rue du Clos de-Notre-Dame pour finir et aboutir à Marly-le-Bourg. (F. Fr. 26363. BN.)

Ce document nous permet d'établir la délimitation de Marly-le-Châtel et de Marly-le-Bourg. En partant de la Croix-Rouge on descendait par le chemin des vignes dans le vallon où se trouve actuellement la route du Port, qui fut faite par Louis XIV, en 1678, et qui n'existait pas. On remontait le coteau opposé en longeant le territoire de la paroisse de Louveciennes et on arrivait au haut de la colline du Cœur-Volant, aux environs de la grille royale. De là on redescendait aux Grands-Prés et on arrivait à la rue du Clos-Notre-Dame, aujourd'hui le bas de la grande rue. On se dirigeait ensuite par la rue du Four, dont un côté était sur la paroisse de Marly-le-Châtel (1375) et l'autre sur la paroisse de Marly-le-Bourg (1604). Le four était placé du côté de Marly-le-Châtel et devait appartenir au seigneur du dit lieu. On suivait ensuite le mur du cimetière de Marly-le-Bourg (aujourd'hui place du Chenil) et on appuyait à droite le long de la propriété du seigneur de Marly-le-Bourg (propriété du Chenil) et tournant à gauche, par le vieux chemin qui passe devant l'asile, on regagnait la Croix-Rouge.

DÉMOLITION DE L'ÉGLISE DU BAS-MARLY

Une pétition du curé et des marguilliers de la paroisse de Saint-Vigor de Marly-le-Roi, datée du 12 février 1702, constate que la vieille église de Saint-Étienne a été démolie et abattue en 1679. Le 22 février 1702, il ne restait « qu'une petite place de... toises de long sur... de large, où estoit autrefois l'église de Marly, dont il ne reste plus que les murailles, le toit, la voûte et générallement tout ce qui pouvoit avoir forme d'église n'y estant plus ». Cette place n'est plus carlée, l'herbe y croît, et elle est exposée à l'indécence par la facilité d'y laisser entrer les bestiaux. De plus, on demandait l'exhumation des personnes qui y avaient été enterrées.

Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, par acte du 6 mars 1702, autorise la mise en valeur du terrain au profit de la fabrique et le transport des ossements des déffunts inhumez en la dite place dans le cimetière, mais la nuit et secrètement en présence d'un ecclésiastique de la

paroisse de Marly, qui dira les prières pour le repos des âmes des dits deffunts. (*Archives du Presbytère*, 1902.)

LA CHAPELLE DU CHATEAU DE MARLY (CHAPELLE SAINT-LOUIS)

En 1708, le chapelain du château de Marly, successeur de François Cottin, est M. Antoine Morand, docteur en théologie de la Faculté de Paris, prieur et curé de Marly.

Un chapelain du roi dit la messe à Marly devant Sa Majesté, et si Monseigneur le Dauphin demande une messe à part, le clerc de la chapelle la lui dit. (*Etat de la France*, Paris, 1708.)

Sous Louis XIV, il y avait des aumôniers attachés à la chapelle du château, et de plus, nous savons par *les Mémoires des Intendants* que les Cordeliers de Noisy, pendant le séjour de la cour à Marly, venaient dire des messes à la chapelle du château ; il y en avait dix les dimanches et fêtes et six les jours ouvrables. En 1750, Louis XV leur accordait 600 livres par an pour ce service.

En janvier 1748, la Reine, ni la Dauphine n'avaient ni aumônier, ni chapelain. La paroisse fournissait une messe à chacune tous les jours. Il y avait, à la paroisse de Marly, un prêtre habitué qui était clerc de la chapelle de Madame la Dauphine et qui lui disait la messe.

En 1751, mai, on fit des changements à la chapelle, parce que le Saint Sacrement n'y était pas et que « la Reine et toute la famille royale étaient obligées de monter en carosse une montagne fort raide pour aller à la paroisse les fêtes et les dimanches ». Ces changements consistaient en une tribune dorée pour la Reine, d'une invention très jolie (d'Argenville). Enfin, le dimanche 9 mai, la reine put entendre les vêpres dans la chapelle du château. Le roi, qui avait assisté la veille à la messe, entendit, le même dimanche, la grand'messe.

En 1685, la chapelle, qui portait une horloge et un cadran, avait une cloche, qui fut enlevée et remplacée, en 1686, par une cloche et deux timbres et ensuite par trois cloches pesant 1.853 livres, à 6 sous la livre = 564 liv. 18 s.

Il y avait, en outre, au château une *chapelle du commun* pour les domestiques ; elle était dans les *bâtiments du commun* et n'avait été bénite que le 30 décembre 1727, par M. Goulard, archidiacre de Josas, en présence du curé et du clergé (Lebeuf).

L'ÉGLISE DU PORT-MARLY

En 1778, 22 janvier, un prêtre détaché de Marly-le-Roi, nommé Raphaël Sauvay, desservait la chapelle du Port.

En 1785 le premier curé du Port se nommait Lemoine.

Une médaille commémorative fut frappée, à l'occasion de la construction de l'église de Port-Marly, sous Louis XIV; elle est à la Monnaie.

VISITES DU ROI ET DE LA FAMILLE ROYALE A LA PAROISSE

Ordinairement, dans le principe, le roi accomplissait ses devoirs religieux au château de Versailles ou à la paroisse de Notre-Dame à Versailles (1). Ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il se rendit à l'église paroissiale de Marly, la plupart du temps en carrosse.

1707, 3 février. — Monseigneur [le fils du roi] alla, l'après-dînée, à pied à la paroisse pour y faire ses stations.

1708, 7 octobre et les jours suivants. — Quand le duc de Bourgogne est en Flandre, à l'armée, la duchesse va au *Salut*, à la paroisse, pendant les trois jours de l'exposition du Saint Sacrement.

1708, 4 novembre, dimanche. — La duchesse de Bourgogne va au *Salut*, à la paroisse.

1709, 19 juin. — Le duc et la duchesse de Bourgogne vont au *Salut*.

— 23 juin, dimanche. — Le roi va en calèche, à 7 heures du soir, entendre le *Salut*, accompagné de la duchesse de Bourgogne.

1709, 24 juin, lundi. — *Idem*.

— 25 juin, mardi. — *Idem*. Le roi avait suivi les *prières de 40 heures*, ordonnées par l'archevêque de Paris, M. de Noailles ; elles finirent le mardi.

1710, 1er mai, jeudi. — Cette cérémonie se renouvelle, le roi retourne au *Salut* pour les *prières de 40 heures*, à Marly, à 6 heures et demie.

1710, 8 septembre. — Le roi alla à 5 heures au *Salut* à la paroisse; la duchesse de Bourgogne va aux *vêpres*.

1710, 9 octobre. — Le duc de Bourgogne et la princesse de Condé vont aux *vêpres* ; la duchesse de Bourgogne va au *Salut*.

1711, 14 mai, jeudi, fête de l'Ascension. — Le roi et la Cour vont entendre *vêpres* et le *salut* à la paroisse.

(1) « [Le Roi] ne manqua d'entendre la messe tous les jours que deux fois dans toute sa vie, et c'était à l'armée. » (*Souvenirs* de Mme de Caylus).

1711, 23 mai. — Le roi va entendre les *vêpres* à la paroisse.

— 24 mai, Pentecôte. — Le roi et toute la maison royale vont entendre la grand'messe à la paroisse et retournent entendre le sermon, vêpres et le salut ; c'est un prêtre de la musique du roi qui prêche. Au sortir de la paroisse, le roi se promène dans ses jardins.

1711, 4 juin, jeudi de la Fête-Dieu. — Le roi monte en carrosse avec toute la famille royale et se rend à la paroisse, où tout le monde suit la procession et entend la grand'messe ; l'après-dînée, on retourne entendre les *vêpres* et le *salut.*

1711, 5 juin, vendredi. — A 7 heures, le roi se rend au *salut.*

— 7 juin, dimanche. — La Dauphine va faire ses dévotions à la paroisse, revient avec le Dauphin entendre *vêpres* et va le soir au *salut* avec le roi et la famille royale.

1711, 8 et 9 juin. — Le roi va au *salut*, à 7 heures du soir.

— 11 juin, jeudi. — Le roi va à 10 heures du matin à la paroisse avec toute la famille royale et suit la procession, qui n'a lieu que dans l'église ; à 7 heures, il assiste au *salut.*

1713, 25 mai, jeudi. — Le roi va entendre aux *vêpres* le *Te Deum*, chanté pour la paix d'Utrecht.

1713, 27 août, dimanche. — Le roi se rend au *salut* à 5 heures ; on y chante, par son ordre, un *Te Deum* pour la prise de Landau.

1714, 22 avril. — Le roi se rend au *salut*, où il entend un *Te Deum.*

— 10 mai, jeudi de l'Ascension. — Le Roi se rend à *vêpres* et au *salut.* Il est seul au fond du carrosse. Sur le devant, Madame la Duchesse, la mère, et Mlle de Charolais ; à la portière, le duc d'Orléans.

1714, 31 mai, Fête-Dieu. — Le roi se rend à 10 heures à la paroisse. Il suit la procession et entend la grand'messe et, à 3 heures, *vêpres* et *salut.* Il est accompagné dans son carrosse par Madame, la princesse de Conti, la jeune, Mlle de Charolais, sa sœur et, à la portière, le duc d'Orléans.

1714, du 1er au 7 juin, jeudi de la petite Fête-Dieu, le roi ne manque pas un *salut* à la paroisse pendant l'octave ; le 7, à 10 heures et demie, il suit la procession.

1715, 30 mai, fête de l'Ascension. — Le roi va au *salut.*

1715, 20 juin, jeudi, Fête-Dieu. — Le roi se rend à la paroisse accompagné dans son carrosse par la duchesse de Berry, Madame, le duc d'Orléans et Mlle de Charolais. Il assiste à la messe, suit le Saint Sacrement jusqu'au reposoir, à pied, malgré le grand soleil, et revient à vêpres et au salut.

1715, du 20 au 27 juin, le roi ne manque pas un *salut* de l'octave. Le 27 juin, jeudi, il suit la procession jusqu'au reposoir, revient en-

tendre la grand'messe, assiste au *salut* et suit la procession qui se fait à l'intérieur de l'église.

LE MOBILIER DE MARLY

L'Inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV (1663-1715), publié par M. J. Guiffrey (Paris, 1885, grand in-4), nous donne une liste assez complète des meubles qui décoraient les appartements de Marly.

Nous en relevons quelques-uns :

Éclairage.

90 flambeaux à pieds carrés, gravés des armes du roi et d'une M couronnée; 36 petits bougeoirs ; un encrier et un poudrier pour une table à gradins, en noyer;

2 grands lustres (chandeliers) de cristal de roche à 10 branches de cuivre doré ;

1 grand lustre (chandelier) de cristal de roche à 12 bobèches ;

1 grand lustre (chandelier) de cristal de roche à 8 branches, garnies de 3 rangs de grosses boules de cristal ;

2 lustres plus petits (chandeliers) de cristal de roche à 8 branches ;

2 grands lustres (chandeliers) de cristal de roche à 10 branches, le haut en couronne ;

4 grands lustres (chandeliers) de cristal de roche à 10 branches en consoles;

2 lustres moyens (chandeliers) de cristal de roche à 12 bobèches (en couronne) ;

4 lustres moyens (chandeliers) de cristal de roche à 12 branches en panier ;

Pièces en or pour le service du roi.

Soucoupes aux armes du roi ; sucrier aux armes ; cadenas avec son petit poivrier, cuvette ovale, salières d'or à tiroir.

Services en argent vermeil doré.

Assiettes, plats, couteaux, fourchettes, cuillères, soucoupes, 2 surtouts (milieux) de table, 2 girandoles à 8 branches, 8 sucriers, 8 poivriers avec salière, 16 enfants, qui se mettent durant le jour aux bobèches des girandoles ;

pots à bouillon couverts, avec une anse et un bec, aux armes ; pots à oïlle (1), bassins ronds, moutardiers aux armes, 36 cuillères à ragoûts, 8 grandes fourchettes, etc., 4 plats ovales nommés à la *Marly*, pesant chacun 3 livres.

Grand Salon.

1688, avril et décembre. — Wandermeulen paie pour les journées des peintres qui travaillent sous lui aux tableaux des cheminées de Marly, 4.026 livres.

1688, 10 octobre. — Petit, doreur, pour 2 bordures posées au château pour les tableaux de Wandermeulen, 173 livres 10 sous.

1688, 30 octobre. — Briquet, Noël, sculpture d'une bordure en bois pour un tableau de Wandermeulen, au château de Marly, 120 livres.

1688, 30 octobre. — Charmeton, sculpture d'une bordure en bois pour un tableau de Wandermeulen, au château de Marly, 132 livres.

Miroirs.

24 miroirs à bordure de noyer et coins de cuivre, les glaces de 45 centimètres pour les pavillons de Marly.

4 miroirs à bordures et chapiteaux de glace de 90 centimètres de haut sur 60 de large.

3 miroirs de 39 sur 66 centimètres.

Chapelle du château.

Le tableau du maître-autel était l'œuvre du peintre Pierre Bedau.

16 petits bénitiers d'argent pour le château de Marly. (*Archives de l'art français*, nouvelle série.)

(1684) *Mobilier des 4 appartements du bas du pavillon central.*

1er appartement : chambre, antichambre et cabinet.

Rouge cramoisi : 1 lit, 2 fauteuils, 12 pliants, 2 carreaux, 4 portières, une tapisserie (Le Roi).

2me appartement : même ordonnance, damas bleu (Monseigneur) plus tard *vert*, en 1688.

(1) L'oïlle était une espèce d'*olla podrida*, servie dans un vase en forme de soupière. Ces vases formaient sur la table du roi le pendant aux potages. Il y avait deux pots à oïlle et deux potages. On en trouve la description et la recette dans les *Soupers de la Cour*, Paris, 1755, 4 vol. in-12.

3e appartement : même ordonnance, damas bleu (Monsieur).

4e appartement: même ordonnance, damas aurore (Mme de Maintenon, près de la chapelle).

Grand Salon et 4 passages.

16 banquettes de 3 pieds et demi de long et 48 tabourets recouverts de brocards de soie aux couleurs des meubles, sur fonds de satin blanc, frangé d'or. pieds dorés et sculptés; housses en serge de Londres rouge.

Appartements du haut.

Meuble en damas de Gênes aurore, de Messine aurore et bleu, de Gênes vert, brocatelle de Lyon, etc., pour Madame la Dauphine, Monseigneur le duc du Maine, Monseigneur.

4 grands bancs en armoires, en chêne, de 36 pieds de long chacun et garnis de ferrures et de serrures pour les galeries des appartements hauts de Marly.

16 tables à tiroirs fermant à clef, portées sur 4 colonnes tournées en chêne de Grenoble.

8 paires de guéridons de 3 pieds de haut.

9 paires de petits guéridons en noyer pour tables de jeux.

6 tables pour servir à manger sur le lit, en noyer.

11 écrans à coulisses.

Divers.

Petite armoire de l'antichambre du roi, pour mettre la collation de Sa Majesté, en noyer à placage, de 2 pieds 2 pouces de haut sur 14 pouces de profondeur.

Table du Conseil du Roi, à Marly.

Deux pieds de table de bois sculpté et doré de 4 pieds 2 pouces de long sur 2 pieds 5 pouces de large, portant par devant une fleur de lys dans une coquille.

La table, de 3 pieds et demi de long avec un tiroir sur le devant, dont le dessus est couvert de velours vert, se glisse dans chacun des deux pieds.

Une grande table pour servir au jeu du trou-Madame à Marly, couverte de velours vert, avec de grands soubassements de velours rouge garnis de franges d'or, avec la passe et les billes.

144 tabourets couverts de *tripe* ou peluche cramoisie.

73 pièces de tapisserie de Bergame.

24 chaises à dos couvertes de moquette rouge.

(1686) 5 écrans pour les grands appartements : 2 en damas rouge, 1 bleu, 1 aurore et 1 vert.

4 chaises d'affaires (chaises percées) à layettes de velours rouge.

1 lit de repos de damas vert, 8 lits de veille, 24 lits par terre, 6 lits de toile indienne, 18 sommiers de treillis rayés remplis de crins (pour le service de nuit).

(1694) 1 chaise d'affaires pour le Dauphin.

(1699) 1 lit de veille pour la première femme de chambre de la duchesse de Bourgogne.

4 paravents de 6 feuilles de 4 pieds de haut.

2 baignoires et leur garniture.

(1690) Lit de duvet et coutil pour la princesse de Conti.

Service des promenades.

Une chaise de promenade à une place, à calèche à impériale, garnie de damas rouge, avec 3 glaces de 23 pouces.

Une chaise à 4 places, sans impériale, avec 4 parasols de molière rouge à dentelle d'or.

Une chaise à porteurs; même garniture, avec 3 glaces, dont 1 de 28 pouces et 2 de 23 pouces.

(1690) Une chaise à porteurs pour l'usage du roi d'Angleterre.

(1697) 6 chaises à porteurs, couleur olive à filets.

12 parasols de taby rouge cramoisi, garnis autour de dentelle d'or, avec leurs bâtons garnis de viroles de cuivre doré pour servir aux dames à Marly (1).

Chiens du Roi.

2 grandes niches de 4 pieds et demi de long sur 18 pouces de large et 18 de haut, en noyer plaqué à filets d'ébène et fleurs de rapport par devant, ayant chacune deux entrées cintrées et séparées pour servir aux chiens du roi à Marly, garnies en dedans de peluche de Hollande, rouge cramoisi.

2 longs matelas de la dite peluche pour mettre dessus.

4 petits matelas de la dite peluche pour le dedans.

16 taies de toile pour les petits matelas.

(1) Voici un détail curieux sur les promenades à Marly :
« Tous les porteurs de chaises étaient au Roi, et lorsque les dames, en allant et venant, rencontraient le Roi, les porteurs avaient l'ordre de ne point arrêter, de sorte que les dames avaient beau crier aux porteurs d'arrêter, ils allaient toujours, ce qui donnait occasion à des plaisanteries. » (De Luynes, *Mémoires*.)

Ferme des Essarts, dite le Trou-d'Enfer.

2 lits à hauts piliers, 2 couchettes, 1 lit de repos de 4 pieds de large sur 7 pieds 2 pouces, en brocard d'or.

6 lits, 6 tapis de drap vert.

4 tables à jouer pour le roi en campagne.

1 pièce de tapisserie des Gobelins, or, argent et soie, représentant la *Manière de prendre les oiseaux de passage*.

6 grands fauteuils et 18 pliants.

Ornements pour les 2 chaloupes qui sont sur la pièce d'eau du Trou-d'Enfer : pavillon, tendelet, matelas, coussins (carreaux), etc.

Quelques lots de la loterie tirée à la fête donnée à Marly. le 24 juillet 1685.

4 petites plaques d'argent avec une bobèche chacune, ciselées de feuillages et festons, au milieu desquelles est un petit enfant nu, assis sur un dauphin et tenant un trident à la main.

1 petite cave d'argent avec cinq bouteilles de verre bleu.

1 petite corbeille ovale à deux anses de festons de fruits ciselés de godrons, feuilles et fruits à jours, haute de 2 pouces et longue de 16.

1 corbeille ronde, même modèle, haute de 1 pouce sur 9 pouces de diamètre.

4 écharpes d'étoffes de Turquie, une rouge, une blanche, une bleue.

1 tenture de tapisserie de toile peinte, en deux pièces de 12 aunes de tour sur 2 aunes de haut.

15 tapis de toile de coton, 2 nappes de bazin, 20 serviettes de bazin, 12 serviettes de toile de coton, peintes à l'entour et dans le milieu; 2 pièces de toile.

Les forges de Vulcain, peintes pour la chambre du roi Louis XV à Marly par Boucher, en 1747, sont exposées dans la collection Lacaze, au Louvre. On voyait également à Marly une *Vénus marine*, peinte par Natoire en 1743. (Cf. *Gazette des B. A.*, t. VII, p. 345-46.)

Le joaillier-bijoutier de Louis XIV.

Le fournisseur attitré de Louis XIV se nommait Montarsy.

Voici quelques échantillons des articles fournis :

1684. — Épées destinées : 1° au duc du Maine . . . . 12.944 livres
2° à un Anglais, M. Traston . . 13.535 livres
3° au comte de Northumberland 14.769 livres

1685, 18 juillet. — Une épée enrichie de 66 pierres de couleur et de

121 diamants ; une garniture de baudrier de 83 pierres de couleur et de 139 diamants ; 2 paires de boucles et 8 boutons composés de 56 pierres de couleur et de 80 diamants; 168 boutons, d'une pierre de couleur et de 7 diamants chacun. . . . . 364.768 livres

1685. — Une boucle de manchon de 16 brillants. . . . 5.111 livres

1685, 18 août. — Un crochet de chapeau, composé de 3 rubis, 1 émeraude, 1 topaze, 1 saphir, 1 gros diamant jaune et 7 brillants . . . 72.128 livres

1687. — Autre crochet de chapeau . . . . 101.012 livres

1695, 22 avril. — Une paire de boucles de souliers enrichie de diamants et de 24 brillants. . . . . 14.474 livres

1685. — 48 boutons et 96 boutonnières . . . . 185.123 livres

1685. — 324 boutonnières pour le justaucorps du roi. . 1.006.345 livres

1695, 22 avril. — Pomme de canne en agate enrichie de 24 diamants 237 liv.

1708. — Pomme de canne en or pour Sa Majesté . . . 100 livres

1708. — Pomme de canne en agate pour Sa Majesté . . 81 livres

(Maze-Sencier, *loc. cit.*)

LES GLOBES DE MARLY

Le cardinal d'Estrées, sans être une figure de premier plan, est cependant un des personnages les plus sympathiques du grand siècle, dont il possède toutes les qualités, sans en avoir les défauts. César, cardinal d'Estrées, évêque et duc de Laon, pair de France, camerlingue du sacré Collège, évêque d'Albano, abbé de Longpont, du Mont Saint-Eloy, de Saint-Nicolas-au-Bois, de la Stafarde en Piémont, de Saint-Claude en Franche-Comté, d'Anchin près de Douai et de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, docteur de Sorbonne, l'un des quarante de l'Académie française, protecteur de celle de Soissons, naquit à Paris, le 12 février, après midi, 1628 (d'après A. Jal, et non le 5, comme le dit le P. Anselme). C'est à Paris qu'il mourut, dans son abbaye de Saint-Germain-des-Prés, âgé de près de 87 ans, le 18 décembre 1714 ; il était abbé de Saint-Germain-des-Prés depuis 1700.

Ce cardinal est le type du grand seigneur d'église de cette époque, très bel homme, de bonne mine, ainsi qu'en témoigne son portrait gravé, un des meilleurs d'Edelinck (1698), excessivement riche, très généreux et en même temps très spirituel, sans méchanceté et très indulgent ; c'était « l'homme le plus capable qu'il eût en son royaume », écrivait Louis XIV à Philippe V.

Sa table était tous les jours « magnifique et remplie, à Paris et à la Cour, de la meilleure compagnie, ses équipages l'étaient aussi, il avait

un nombreux domestique, beaucoup de gentilshommes, d'aumôniers, de secrétaires, et il mourut sans devoir un seul écu à qui que ce fût. Enfin, dernier éloge, c'est un des rares personnages que Saint-Simon n'ait pas égratigné, et Dieu sait... Si le cardinal était fort attentif aux ministres et à la faveur, il était aussi fort courtisan. Dans un de ses voyages à Rome, comme chargé des affaires de France, pendant que son frère représentait le roi comme ambassadeur, il fit connaissance d'un géographe italien, né à Venise, vers 1650, qui jouissait alors d'une grande réputation et se nommait Marco Vincenzio Coronelli.

Marc-Vincent Coronelli était entré fort jeune dans l'ordre de Saint-François dont il devint général, en 1702, et s'était adonné avec passion à l'étude des mathématiques et de la géographie. Nommé cosmographe de la République de Venise et professeur de géographie, il fonda une académie, dont les membres, sous le nom d' « argonautes », s'occupaient spécialement de géographie et des sciences accessoires. Les biographes lui attribuent plus de 400 cartes et un grand nombre d'ouvrages dont le mérite n'est même plus discuté. Dans tous les cas, son nom ne figure pas sur les tables des travaux de l'Académie des sciences.

Le cardinal qui, depuis 1682, faisait de nombreux voyages à Rome, décida Coronelli à l'accompagner à Paris pour y exécuter un travail spécialement destiné au roi dont il voulait flatter le goût pour les sciences en général et pour la géographie et l'astronomie en particulier. Louis XIV ne devait-il pas faire venir, à Marly, les astronomes de l'Observatoire avec leurs instruments, pour montrer et expliquer les éclipses à ses petits-fils et à la Cour ?

Le cardinal commanda donc au géographe italien les deux grandes sphères, terrestre et céleste, connues depuis sous le nom de « Globes de Marly ».

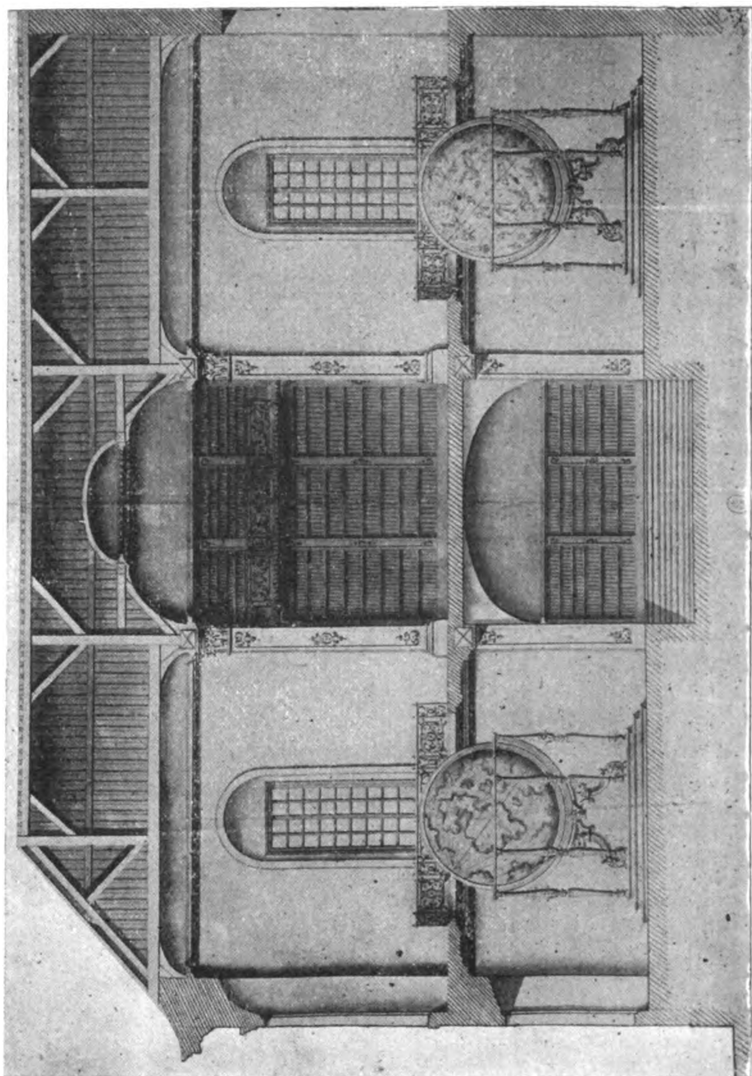
Qui eut l'idée de cette gigantesque entreprise? Est-ce le cardinal? Est-ce le géographe? Nous l'ignorons.

Exécutés, dit-on, à l'hôtel d'Estrées, les globes y restèrent certainement longtemps exposés à l'admiration de la Cour et de la Ville, comme nous le verrons plus loin.

L'hôtel du cardinal était situé rue de Grenelle, au n° 75 aujourd'hui, près de la rue du Bac. C'est probablement dans cette demeure somptueuse que le public fut admis à contempler le résultat des travaux de Coronelli. De là, les globes furent transportés, par la rue du Bac, jusqu'à la Seine, où ils furent embarqués pour Marly.

Les deux globes étaient achevés en 1683, et le cardinal les offrit au roi qui lui fit l'honneur de les accepter.

Mais ce ne fût que vingt ans après que nous voyons le roi les faire



Les Globes de Marly à la Bibliothèque royale (BN. Estampes).

transporter dans son château de Marly. A quoi faut-il attribuer la cause de ce retard ? Aux globes eux-mêmes : ils étaient tellement volumineux qu'il n'était pas facile de leur trouver un emplacement, l'avenir l'a bien prouvé.

Voici la belle lettre du roi au cardinal, alors ambassadeur extraordinaire du roi en Espagne :

« A Marly, le 4 juillet 1703.

« J'entendis ces jours derniers la lecture du mémoire que vous avez envoyé au sujet des deux globes que vous fîtes faire, il y a quelques années et que vous m'avez donnés. Vous sçavez qu'il y a longtems que j'ay envie de les placer dans un lieu convenable à la beauté de l'ouvrage et à l'estime que je fais du présent. J'ay eu différentes veües sur les endroits où on pourroit les mettre. Enfin, n'en trouvant point, ni à Paris, ni à Versailles, j'ay résolu de les faire transporter à Marly, et je me suis arrêté à cette dernière pensée, comptant que je les pourrois voir plus souvent qu'en aucun autre lieu où j'aurois pu les faire conduire.

« J'ay destiné pour les mettre les deux derniers pavillons que j'ay fait accommoder pour cet effet. Je suis persuadé que vous serés content du lieu que je choisis, que cette distinction fera voir le cas que je fais de l'ouvrage, et que vous serez bien aise, à votre retour, de trouver cette marque de votre zèle faisant un des ornemens d'un jardin où je viens aussy souvent. » (Copie non signée. *Dossier des globes*, *B.N.*).

A Marly, en 1703, on venait de terminer précisément les quatre derniers pavillons complétant la série des douze pavillons alignés de chaque côté du pavillon central, six de chaque côté.

Le roi sacrifia les deux derniers pour y placer le cadeau encombrant du cardinal, et il donna l'ordre de les aménager dans le courant de 1703, où nous trouvons des menuisiers et des sculpteurs à l'œuvre dans ces deux pavillons.

Dès 1693, nous voyons qu'on avait déjà exécuté des modèles de globe pour placer dans le jardin de Marly, et que le menuisier chargé du travail avait reçu 72 liv. 8 s. 8 d. ; nous ignorons de quels globes il s'agit. Nous savons encore qu'en 1696 il y avait, au château de Meudon, un globe de marbre, pour le « rétablissement » duquel le géographe Butterfield touchait 200 livres, et le marbrier, chargé des travaux du support, 280 livres environ. Le roi aimait à avoir un globe terrestre à sa disposition, et les présents du cardinal arrivaient au bon moment.

Les globes furent « voiturez par eau », vers le milieu de 1703, de Paris

au port de Marly, et leur transport coûta 450 livres pour le voiturier et 3.474 livres 19 sous pour les ouvriers employés à cette besogne.

Les charpentiers chargés de « mettre à terre les deux globes qui étaient sur un bateau du port de Marly et de les amener dudit port près les deux pavillons » reçurent 400 livres, et le directeur des magasins de Paris, le sieur de Beaufort, toucha, pour « la dépense qu'il a fait (*sic*) pour la conduite des deux globes à Marly », 57 livres 8 sous.

Pendant ce temps, on travaillait dans les deux pavillons et pour les globes. Charpentiers, sculpteurs, serruriers, fondeurs, etc., étaient occupés à faire des colonnes et des grands pieds de bronze, des balcons de fer destinés à entourer les globes, des armatures pour les pieds, des poulies, etc.

L'année suivante, en 1704, un menuisier fournissait, pour les pavillons, « des tables ployantes de bois de noyer (900 livres) sous lesquelles on plaçait des « verrouils » (112 livres), et l'on s'occupait ensuite de meubler les deux salles avec des cartes et des livres de géographie, c'est-à-dire avec une bibliothèque spécialement choisie pour l'instruction des visiteurs.

Les géographes et graveurs, connus encore aujourd'hui, Defer, Jaillot, La Hire, Le Pautre, Butterfield, Montbard, étaient chargés de ce travail.

Sous les ordres de Le Brun, les artistes peintres Audran et Desportes étaient choisis « pour les ouvrages de peinture à faire sur les globes ».

Le dessinateur Hanicle faisait « un travail extraordinaire pour élargir et écrire les cartes posées dans les cadres des pavillons des globes ».

Un sieur Cominet fournissait pour 631 livres 11 sous de galon d'or pour border les cartes.

Enfin, à partir du mois de septembre 1704, deux gardes étaient nommés pour la surveillance des pavillons.

François Le Large était nommé garde du globe terrestre, et Robert Crosnier garde du globe céleste, avec des gages de 100 livres par mois chacun.

François Le Large nous a laissé deux volumes reliés en maroquin rouge, aux armes du roi et dorés sur tranche, que l'on trouve sous les cotes Fr. 13.365 et 13.366 au département des manuscrits, à la Bibliothèque nationale. Le premier est un « Recueil des inscriptions, des remarques historiques et géographiques qui sont sur le globe terrestre de Marly » (194 pages) ; le second est « l'explication des figures qui sont sur le globe terrestre de Marly, avec dédicace au roi », signée F. Le Large (379 pages). Au point de vue calligraphique, certaines parties de ces manuscrits sont des chefs-d'œuvre ; l'écrivain a imité les caractères

romains avec une remarquable perfection. Le Large fut récompensé de sa peine par un paiement de 600 livres en 1713. Dans un passage de sa préface, il nous informe qu'il n'a écrit sa description que parce qu'il était impossible de lire les noms tracés sur les globes, et que les gens de la Cour et même le roi restaient quelquefois deux ou trois heures dans les pavillons à les étudier. En avril 1711, un lunettier, Lebas, « fournit quatre grandes loupes pour les pavillons » au prix de 1.050 livres.

Mais tout passe, et le roi finit par se fatiguer de voir ses globes, qui rendaient inhabitables les deux pavillons si bien situés au bout de son jardin, et au commencement de 1715, quelques mois avant sa mort, il donnait l'ordre de les enlever et de les porter au Louvre.

Cette fois, le transport de Port-Marly à Paris, par eau, fut payé, avec les droits de rivière et autres menus frais, à Hédouin, marinier, 1.138 livres.

L'architecte La Hire, chargé de les démonter et de les remonter au Louvre, reçut 1.324 livres.

L'entrepreneur de menuiserie, Dumagny, toucha, pour sa part, 5.598 liv. 9 s. 6 d.

Et les ouvriers qui effectuèrent la démolition dans les pavillons, l'enlèvement des gravois et le transport au Louvre, sous la direction de Beguin et Desloriers, eurent 7.423 liv. 14 s. 2 d.

Aussitôt les globes partis, il fallut aménager de nouveau les pavillons. Les menuisiers, les peintres, etc., se mirent à l'œuvre, on refit les plafonds, et les planchers et ce fut une somme de plus de 30.000 livres qu'il fallut sacrifier.

Un plan manuscrit de la Bibliothèque nationale indique l'emplacement occupé au Louvre, en 1725, à l'extrémité nord du bâtiment neuf, par les globes, qui y restèrent jusqu'en 1731, c'est-à-dire pendant seize ans. Ils furent alors transportés du Louvre à la Bibliothèque, où une salle, spécialement construite pour eux, les attendait.

Piganiol de la Force s'exprime ainsi, au sujet des globes, en 1765 :

« On a travaillé (en 1731) à pratiquer des cabinets, où l'on puisse placer les globes du P. Coronelli, qui étaient à Marly, et qui sont à présent dans cet hôtel (la Bibliothèque du roi). Chacun de ces globes occupera deux chambres, l'une sur l'autre. Le pied et un des hémisphères du globe sera dans la pièce d'en bas, et l'autre hémisphère sera dans la chambre au-dessus, dont le plancher sera percé exprès, ce qui sera d'une grande commodité pour ceux qui voudront étudier et examiner ces globes. »

Et il ajoute en note : « Tous ces projets n'ont point été exécutés. Ces

globes sont enfermés dans un lieu obscur et très humide, au rez-de-chaussée, et seront bientôt entièrement détruits par la pourriture. »

Il existe à la Bibliothèque nationale un grand nombre de « plans de la Bibliothèque du roy avec un projet pour le salon des globes au rez-de-chaussée et au premier étage ». Ces plans sont dus à Robert de Cotte et conservés dans ses papiers.

Nous y lisons : « Le sieur de Beaufort, controlleur des marbres, délivrera pour le service du roi 16 socles de marbre vert campan de 2 pieds et demi de hauteur sur 2 pieds d'épaisseur en carré, sur lesquels 16 colonnes de bronze doivent être posez, plus 4 autres socles de marbre vert campan, de 2 pieds et demi de haut sur 3 pieds d'épaisseur et 4 pieds et demi de longueur sur lesquels les 9 autres consoles de bronze doivent être posez. »

Et encore : « États des mesures des piédestaux qui doivent porter les 16 colonnes des globes et des consoles des globes. Premièrement, 4 piédestaux pour les consoles à béliers qui soutenaient les globes de 2 pieds et demi de haut sur 3 pieds d'épaisseur et 4 pieds et demi de long chacun, plus, pour les 16 colonnes du pourtour des deux globes qui portent le méridien, 16 piédestaux de 2 pieds et demi de haut et 6 pieds d'épaisseur en carré. »

Le sieur de Beaufort est le même que celui dont il est parlé plus haut, en 1703.

De Cotte étudia plusieurs projets d'emplacement pour les globes sans qu'on se décidât à en choisir aucun, et, en 1731, on les suspendit provisoirement par leur axe avec des cordes, « comme des coupables », dit un rapport officiel. Ils restèrent ainsi pendant 50 ans, faute de fonds pour exécuter les travaux.

Ce ne fut qu'en 1775 que Necker demanda le crédit nécessaire. Cette même année, un nommé Corbet, architecte, présentait une note de travaux relatifs aux globes, s'élevant à 1.200 livres. Le 22 décembre 1777 une lettre d'Angiviller à Soufflot mentionne un bordereau de dépense de 35.000 livres.

Le 20 janvier 1778, Amelot demande 40.000 livres, et le 29 mars 1779 d'Angiviller ordonne de commencer les travaux.

Enfin, les globes étaient en place en 1782, et en 1784 le peintre Bounier, qui y travaillait pendant les mois de septembre et d'octobre, touchait 238 livres 19 sous.

Les globes restèrent à la Bibliothèque dans l'endroit qui leur avait été réservé.

En 1806, Champagny achetait à la veuve Desnos les 26 planches gra-

vées qui avaient servi à faire les réductions de Coronelli, pour 1.800 francs.

En 1845, il y eut des plaintes contre les globes : ils prenaient trop de place, et une demande fut adressée au roi pour les faire transporter à Versailles.

Le ministre de l'Instruction publique, Salvandy, dans une lettre au directeur de la Bibliothèque royale, fit savoir que le roi refusait.

La demande fut renouvelée en 1847, 1849 et encore en 1850, 23 février. Une commission fut nommée, mais sans aucun résultat.

Les globes étaient toujours à leur place : ils y restaient jusqu'en ces dernières années.

C'est alors que M. Pascal, l'éminent architecte de la Bibliothèque, qui depuis plus de vingt ans les avait fait recouvrir chacun d'un immense cornet en bois pour les protéger pendant les travaux d'agrandissement, songea à les mettre dans la cour d'honneur, qu'il proposait de couvrir et de transformer en une espèce de musée archéologique. On y aurait placé tous les monuments épigraphiques qui encombrent les passages de la Bibliothèque nationale. Le bassin du milieu de la cour, avec son monotone jet d'eau, fut enlevé, mais le projet fut abandonné, et des fonds ayant été votés pour les constructions nouvelles, l'architecte se demanda avec anxiété ce qu'il allait faire de ces globes colossaux qui le gênaient.

M. Pascal nous avoue qu'il n'a jamais pu s'expliquer comment ils étaient entrés dans la place qu'ils occupaient. Ils étaient entrés partout de la même façon qu'ils en sont sortis : il a fallu crever les murailles. Il n'existe pas, à Paris, de porte assez large, à l'exception des portes Saint-Denis et Saint-Martin, pour leur livrer passage. Il avait fallu crever les pavillons de Marly, il fallut crever les murs du Louvre pour leur permettre d'entrer et de sortir. A la Bibliothèque, ils avaient dû être placés avant l'achèvement des portes.

En 1901, l'administration se décida à les faire transporter au garde-meuble, pour ne pas les détériorer pendant les travaux. Des ouvriers habiles, spécialement choisis, furent chargés du déménagement, emballeurs, monteurs, bronziers, etc.

L'architecte songea un instant à les démonter, les croyant composés de deux calottes hémisphériques ; mais, après avoir pénétré dans l'intérieur au moyen d'un trou d'homme ménagé à la partie supérieure, il reconnut, d'après leur construction, que c'était impossible ; il fallait transporter chaque globe séparément et en bloc. On les échafauda avec les précautions voulues, on retira les pièces de la monture, bronze et marbre, et on les enveloppa dans une immense caisse de bois cubique de 5 mètres

de côté. Ensuite on abattit un mur de la salle du côté de la rue Vivienne.

Puis, un beau matin, de très bonne heure, pour ne pas gêner la circulation, on les sortit de ce côté sur des rouleaux, et après les avoir amarrés sur des camions traînés par un nombre suffisant de chevaux, on se dirigea par la rue des Petits-Champs vers le quai d'Orsay. Là, nouvelles difficultés : ils ne pouvaient pénétrer ni par la porte du quai, ni par celle de la rue de l'Université. Heureusement qu'une servitude de la maison située au coin de l'avenue de la Bourdonnais et de la rue de l'Université, comprend un passage desservant les terrains du garde-meuble et d'une largeur suffisante qui permît aux camions de passer.

Quarante caisses, contenant les bronzes, accompagnaient les caisses des deux globes, et un hangar, spécialement construit pour eux au dépôt des marbres, les recevait et les abrite encore aujourd'hui.

Quant aux marbres, les piédestaux des colonnettes et les marches circulaires placées au-dessous des globes sur le sol, ils furent laissés à la Bibliothèque et descendus dans les caves. Les boussoles furent placées en lieu sûr dans la grande antichambre centrale qui donne sur la cour d'honneur.

Les dépenses nécessitées par ce déplacement s'élevèrent à environ 20.000 francs.

On a, un instant, songé à les placer à l'Observatoire, mais là encore on ne sait où les loger, et il faudrait leur construire un bâtiment spécial. On les conservera donc à la Bibliothèque nationale, où l'architecte leur a réservé une place dans les plans des constructions en cours d'exécution. Il se propose de les faire entrer avant l'achèvement des murs, en prenant les mesures nécessaires pour les garantir. Ils entreront donc, et, comme dans tous les endroits où ils ont été exposés jusqu'à ce jour, ils ne pourront plus sortir.

Description des globes.

Les globes sont formés d'une charpente en bois solidement boulonnée avec un axe énorme en bois qui leur sert de pivot. Ils sont recouverts d'une épaisse couche de plâtre, sur laquelle sont collés des fuseaux de toile peinte. Les artistes se nommaient Audran et Desportes.

Suivant les ordres donnés par le roi, on exécuta les méridiens et les horizons en bronze, soutenus chacun par huit colonnes et deux pieds. également en bronze, enrichis d'ornements qui « y avaient du rapport ».

Entre les quatre consoles qui forment les pieds des méridiens, on mit sous chaque globe une grande boussole enrichie de marbre et de bronze. Ces boussoles marquaient la déclinaison de l'aiguille aimantée qui était,

au commencement de l'année 1704, de 9° 6′ du septentrion au couchant.

Tous ces ouvrages furent exécutés par les plus habiles artistes et ouvriers de ce temps, sous les ordres de Le Brun et de Mansart, surintendant des bâtiments de Sa Majesté. Butterfield fut chargé des accessoires: horizons, méridiens, cercles, etc.

Le globe céleste.

On a placé sur le globe céleste toutes les étoiles qui sont visibles « à la vue simple » et les constellations qui les comprennent, suivant les anciens astronomes et les modernes, et la route que quelques comètes ont suivie. On y voit aussi le lieu de toutes les planètes au temps de la naissance de Louis le Grand.

De grands cartouches peints renferment des remarques sur les nouvelles constellations, sur l'obliquité de l'écliptique, etc. Sur le dernier grand cercle on a ajouté une espèce de curseur, qui porte l'image du soleil « de la grandeur qu'il paraît vu de la terre », ajoute La Hire.

Ce soleil mobile devait servir à faire voir pourquoi le soleil s'élève plus haut à midi dans un temps que dans l'autre, ce qui est la cause de la différence des saisons, etc.

Toute la peinture de ce globe est bleue, et les étoiles et les principaux cercles y sont de bronze doré et en relief pour leur donner plus d'éclat. Son Eminence a fait graver dans un cartouche, sur une lame de cuivre doré, la dédicace de ce globe qu'il fait au roi en ces termes :

« A l'auguste Majesté de Louis le Grand, l'invincible, le sage, le conquérant, César, cardinal d'Etrées (Estrées) a consacré ce globe céleste, où toutes les étoiles du firmament et les planètes sont placées au lieu mesme où elles étaient à la naissance de ce glorieux monarque, afin de conserver à l'Eternité une image fixe de cette heureuse disposition, sous laquelle la France a reçu le plus grand présent que le ciel ait jamais fait à la terre. MDCLXXXIII. »

Sur le globe céleste les constellations sont quelquefois trop éloignées les unes des autres de plus d'un degré, et les étoiles y sont en beaucoup trop petit nombre, surtout depuis les travaux de l'abbé La Caille. (Note du siècle dernier.)

Le globe terrestre.

Pour le globe terrestre, on a peint toutes les mers d'une couleur bleue obscure, et les terres y sont blanches pour faire paraître l'écriture plus distinctement. Le buste du roi est placé au-dessus d'un cartouche qui renferme la dédicace. La Victoire le couronne d'un côté, et la Renommée l'accompagne de l'autre. Les Sciences et les Arts sont autour de ce cartouche avec des trophées d'armes qui en font les ornements.

Le globe terrestre donnerait lieu à plusieurs observations intéressantes, sans grande valeur scientifique ; il indique du moins l'état des connaissances géographiques à la fin du dix-septième siècle. Le premier méridien y passe par le milieu de la petite île de Fer, la plus occidentale des Canaries, méridien choisi en 1634, au lieu de celui qui, suivant les anciens géographes, passait par Cadix, puis aux îles Açores. Paris y est placé au 23e degré au lieu du 20e.

La Chine, les Indes Orientales, l'Australie et la plupart des grandes îles de l'Océanie sont particulièrement défectueuses et comme forme et comme position. La Californie est dans une île, et le centre de l'Afrique y est figuré avec des fleurs et des lacs de haute fantaisie.

Sa dédicace est ainsi conçue :

« A l'auguste Majesté de Louis le Grand, l'invincible, le sage, le conquérant, César, cardinal d'Etrées, a consacré ce globe terrestre pour rendre un continuel hommage à sa gloire et à ses héroïques vertus, en montrant les pays où mille grandes actions ont été exécutées et par luymesme et par ses ordres, à l'étonnement de tant de nations qu'il aurait pu soumettre à son empire si sa modération n'eust arrêté le cours de ses conquestes et prescrit des bornes à sa valeur plus grande encore que sa fortune. MDCLXXXIII. »

M. Charles Letort, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a vu, sur un exemplaire du mémoire de La Hire, une note manuscrite de très peu postérieure, d'après laquelle Louis XIV aurait défendu la réimpression de ce volume à cause, précisément, des dédicaces qui s'y trouvaient reproduites. Il nous semble cependant que le grand roi devait être accoutumé à ce ton de flatterie exagérée, et qu'il en avait vu et entendu bien d'autres.

Des médailles furent frappées à l'occasion de l'installation des globes à Marly. Celle que nous reproduisons est conservée à la Monnaie. Nous la devons à l'obligeance de M. Mazerolle.

Le succès obtenu à la cour par ces gigantesques représentations des mondes céleste et terrestre engagea le Père Coronelli à en faire des ré-

ductions, que leur prix et leur dimension rendissent accessibles à tous ceux qui, ayant fait l'éloge des grands originaux, avaient exprimé le regret que le roi fût assez fortuné pour les posséder seul. Vers la fin de 1686, Coronelli se décida à ouvrir une souscription capable de fournir aux frais de cette reproduction, qui devait consister en deux globes de carton sur lesquels seraient appliquées les cartes gravées du ciel et de la terre, copies exactes des terres et des astres peints sur les globes géants.

Les courtisans les plus habiles, les curieux les plus passionnés s'inscrivirent bien vite ; Michel Bégon, le grand amateur de tout ce qui touchait aux arts, ne fut point des derniers. De Rochefort, ville où il résidait, intendant de cette province maritime où il achevait l'œuvre de Colbert de Terron, il écrivit à Cabart de Villermont, son correspondant à Paris, pour tout ce qui était des lettres, des arts et des sciences, chargeant cet ami de hâter, autant qu'il serait en lui, le moment où il devait être possesseur des bienheureux globes. On lit, dans sa Correspondance avec Esprit Cabart de Villermont, conservée à la Bibliothèque nationale dans les papiers de Dangeau (Fr. 22.800 et sqq.), des lettres où il est question de ces monuments, dont la possession excitait vivement le désir impatient de Bégon.

1689, 30 avril. — Vous ne m'escrivez plus des globes du Père Coronel quoy que je vous en aye souvent demandé des nouvelles, ce qui me fait craindre qu'il n'y fust arrivé quelque aventure ; ce qui est de certain est que les deux ans sont passés et qu'on devrait à présent les avoir.

1691, 18 mars. — Bégon envoie à son correspondant le solde de sa souscription :

« Vous trouveres ci-joint un billet de 47 livres pour ce que je dois de reste pour ma part des globes du Père Coronel. »

1692, 11 avril. — Vous scavés que cette planche (Saint François de Sales, gravure de Lubin) me revient à 110 livres, mais si cette somme n'est pas suffisante, vous m'obligerés de suppléer le reste de l'argent que je vous ai envoié pour le reste des globes du Père Coronel, sur lesquels je crois qu'il ne faut plus compter.

1694, 29 août. — Je vous recommande les globes et je suis, etc.

1694, 20 novembre. — Je ne scay si le P. Sarrebrousse aura retiré mes globes ; il travaille de concert avec M. Castaing, ingénieur de la Monnaye, pour les faire monter. Ce sera une grosse dépense, après laquelle je seray embarrassé de trouver un lieu propre à les loger.

1694, 5 décembre. — Quoique la monture des globes du P. Coronelli soit excessivement chère, c'est un calice qu'il faut avaler et ne rien épargner pour les avoir les plus parfaits que faire se pourra ; l'unique chose qui me fait de la peine est que je ne scay où les loger, j'attends sur cela

réponse à la lettre que j'ai escrite au P. Sarrebrousse, auquel j'en ay demandé les mesures, affin que je scache s'ils pourront passer par les portes de ma bibliothèque.

Jal ajoute : Je ne sais quand Bégon fut mis en possession des deux globes qui le mettaient si fort en peine.

Lorsqu'il fit connaître son intention de vendre des reproductions de ses globes, le P. Coronelli se munit d'un privilège; ce privilège, il ne voulut pas l'exploiter lui-même et le céda à un graveur, qui était en même temps marchand de cartes géographiques, Jean-Baptiste Nolin. On trouve dans les minutes provenant des prédécesseurs de Me Maurice Robin, notaire à Paris : « Révérend Père Vincent Coronelly, transport de privilège à Jean-Baptiste Nolin. Janvier 1687. »

Les globes dont parle Bégon ont 40 pouces (1 m. 082) de diamètre. Le globe terrestre fut exécuté par Coronelli (1688) et dédié au doge Morosini et *alla serenissima republica* de Venise. Le globe céleste est l'œuvre d'un artiste peu connu, membre de l'Académie de peinture, nommé De Vuez, qui travaillait sous la direction de Coronelli. Ils sont tous deux montés sur des pieds en bois délicatement sculptés, avec un méridien et un horizon double en cuivre. Le méridien porte ce nom, gravé dans le métal : Gatellier, fabricateur des instruments de mathématiques, 1702, Paris.

Sur le globe céleste, dans un cartouche, on lit :

« Orbis cœlestis typus. Opus a P. Coronelli, min. convent. Serenissimæque Reipublicæ Venetæ cosmographo inchoatum, societatis Galliæ sumptibus absolutum. Lutetiæ Parisiorum. Anno. R. S. MDCXCIII. Delin. Arnoldus Deuvez, Regiæ Acad. Pictor. Sculp. J.-B. Nolin. Reg. chr. calcographus. Paris, 1693. »

Sur le globe, les noms sont indiqués en français, en italien, en grec et en latin.

Comme le dit Coronelli, le travail fut commencé à ses frais et terminé aux frais de la Société qu'il avait formée avec le graveur-éditeur Nolin.

Le nom d'Arnould, ou Arnauld de Vuez, figure sur les procès-verbaux de l'Académie de peinture, publiés par Anatole de Montaiglon (Paris, 1878), depuis le 22 février 1687 jusqu'au mois de juillet 1692. Il est mentionné dix fois. Cet artiste de valeur n'est représenté par aucune œuvre dans la collection des estampes et est aujourd'hui presque totalement inconnu. Quant au graveur Jean-Baptiste Nolin, c'est lui qui a gravé (en 1685) le seul portrait de Molière, fait de son temps par Mignard (1673), actuellement au musée de Chantilly, et celui du Père Ménétrier.

Composées chacune de trente feuilles, ces belles sphères, à l'époque

où elles furent faites, constituaient certainement deux des plus grandes pièces qui aient été publiées jusque-là, car le globe de Blaeuw date de 1664.

On peut donc leur appliquer cette remarque, écrite sur un rapport du dix-huitième siècle concernant les grands globes : « La Bibliothèque du roi surpasse déjà toutes celles de l'Europe ; deux pièces aussi singulières redoubleront encore l'admiration des étrangers. »

Aujourd'hui, on en trouve des exemplaires à la Bibliothèque nationale, au Muséum et à l'Observatoire, et il est probable qu'il en existe ailleurs, en France et à l'étranger, à Saint-Pétersbourg, nous dit-on.

Il existe des globes plus gigantesques que ceux de Marly, dont le diamètre est de 12 pieds, soit 3 m. 90 environ, ce qui donne 37 pieds 8 pouces et demi de circonférence (12 m. 249). Ceux des Hollandais Houd, Blaeuw, sont célèbres. Un globe de ce dernier géographe, construit en 1664, actuellement à Saint-Pétersbourg, mesure 7 pieds de diamètre. Celui de l'Anglais Long, à Cambridge, ne mesure pas moins de 18 pieds (6 mètres) de diamètre. Ce globe, installé dans une des salles du collège de Pembroke, était mis en mouvement au moyen d'une manivelle. Trente personnes pouvaient s'y asseoir commodément dans l'intérieur. Long connaissait les globes de Coronelli, puisqu'il mourut en 1770.

En France, en 1825, de Langlois construisit le fameux géorama, dont la rue du Géorama a longtemps conservé le souvenir, qui mesurait 120 pieds de diamètre et dont on pouvait visiter l'intérieur. Depuis, aux Expositions universelles de 1889 et de 1900, nous avons pu voir des globes encore beaucoup plus volumineux.

Tableau approximatif des dépenses nécessitées par l'établissement des globes au château de Marly.

1703. — Transport par eau (Le Roux, marinier) de Paris au port de Marly et par terre du port au château, environ.	4.000 livres.
Charpentiers : Dumagny et Bonneau	60 —
Sculpteurs : Taupin, Dugoulon, Bellan, Le Goupil, Desjardins (5 colonnes)	12.030 —
Orfèvre : Ladoireau (6 colonnes, 2 pieds)	6.800 —
Fondeurs : Vinache, Sautray (5 colonnes, cercles, masques, pieds, etc.)	8.700
Serruriers : Coffin, Petit, Parent, Guyot, Martin (armatures, verroux, poulies, balcons, etc.).	8.300 —
Menuisiers : Marteau, Guesnon, Nelle, Davignon (pieds, tables	

ployantes en noyer)	23.400 livres.
Mouleurs : Robert, Maubois (piédestaux)	200 —
Marbrier : Ant. Cuvilliers (marbre des pavillons)	1.730 —
Lunettier : Lebas (4 grandes loupes).	1.050 —
Graveurs sur cuivre et polisseurs (ouvriers)	2.150 —
Peintre en bâtiment : Bailly.	500 —
Marchand : Cominet (galon d'or pour les cartes)	630 —
Dessinateur : Hanicle.	300 —
Artistes graveurs : Benoist Audran, Montbard	7.900 —
Artistes peintres : Claude Audran, Desportes	8.100 —
Géographes : Defer, Jaillot, La Hire fils, Montbard, Le Pautre, Butterfield, J.-B. Nolin (livres, cartes géographiques). . .	7.000 —

Retour à Paris.

Transport par terre et par eau, démontage et remontage. . . 18.000 livres.

Restauration des pavillons.

Frais d'aménagement intérieur des deux pavillons. . . . . 28.000 livres.

Le total des dépenses s'élève, comme on le voit, à près de 150.000 livres, et nous ne comptons pas les gages des gardes des deux globes, F. Le Large et R. Crosnier, pendant 10 ans et 4 mois (de septembre 1704 à fin 1714), ce qui fait 24.800 livres à ajouter à la somme ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE

Fr. 13.365. — *Recueil des Inscriptions*, etc. Fr. 13.366. — *Explication des figures* etc. *manuscrits de* F. Le Large, 1713 (BN. Mss).

Papiers de Dangeau. — *Correspondance de Villermont* (BN.) A. Jal. *Coronelli.*

Letort, *La Nature*, 1875, II, Art. sur les *grands Globes de la Bibliothèque Nationale.*

Duplessis (G.), *Un Curieux du dix-septième siècle.* Michel Bégon, Paris, 1874, in-8.

Guiffrey, *Comptes des bâtiments*, 1703-1715.

La Hire, *Description et explication des globes qui sont placés dans le pavillon du château de Marly*, Paris, 1704, in-8.

Comte d'Aucourt, *Les anciens Hôtels de Paris*, 2e édition, Paris, 1890.

Dossier des Globes. *Lettre du roi au cardinal d'Estrées* (BN.).

RAPPORTS DU DUC D'ANTIN A LOUIS XIV ET A LOUIS XV, AU SUJET DE MARLY, ANNOTÉS PAR LE ROI

Le duc d'Antin, seul fils *légitime* de Mme de Montespan, né en 1665, n'était guère aimé de Louis XIV ; « il avait beaucoup d'esprit, chose en général que le roi craignait ». (Saint-Simon.) Il succéda, en 1708, à Mansart dans la direction des bâtiments du roi, qu'il garda jusqu'à sa mort, en 1736.

Du 6 juillet 1708, à Versailles :

Je fus ensuite à Marly. Les six appartemens ordonnez par Votre Majesté sont entièrement achevez et paroissent n'avoir point été changez (1) ; il en faudra repeindre deux, la moisissure ayant bien gâté la boiserie, lesdits appartemens seront aussi sains que ceux du reste du château. Cette réparation était bien nécessaire. On pratique des lieux contre la montagne et ledit bâtiment du côté du grand chemin, pour éviter bien des malpropretez, ils coûteront fort peu (2).

Les deux volières sont en très bon état, et tous les oiseaux d'eau se portent bien (3).

La mortalité a continué dans les carpes de la Nymphe, il ne vous en reste plus que vingt-sept (4).

Je vis l'heure que M. l'abbé Anselme (5) demeurerait au pied de la cascade, il n'était pas loin de l'extase (6).

3 juillet 1708 (*suite*) :

En venant icy, j'ai passé à Paris pour voir chez Guillemar les deux commodes qu'il fait pour la chambre de Votre Majesté à Marly, il n'y a plus que les tiroirs à faire, elles coûteront 310 livres la pièce (7).

6 juillet 1708 (*suite*) :

J'ay été à Saint-Germain... j'ai veu une chose qui m'a fort scandalisé : c'est la chambre dans laquelle est né Votre Majesté ; il n'est pas permis qu'elle soit abandonnée comme elle est; j'ai osé, Sire (pour la seule fois de ma vie), ordonner sans votre participation, qu'elle fût rétablie incessamment et décorée comme il convient. Tous vos sujets, Sire,

(1) En marge, note de la main du roi : Bon.
(2) d° : Cela ne vaut rien, ils sont inutiles et coûteront plus cher qu'on ne pense.
(3) d° : Bon.
(4) d° : J'en suis bien fâché, je prendrai mon parti à mon retour.
(5) L'abbé Anselme, Gascon, ex-précepteur du marquis d'Antin, avait prêché plusieurs fois devant Louis XIV, à Versailles, entre autres en novembre 1698.
(6) d° : C'est un effet de son bon goût.
(7) d° : Bon.

doivent respecter un lieu comme celui-là, jugez de ce que je pense à mon particulier (1).

8 juillet 1708 (*suite*) :

Je fus ensuitte à la Machine et je commençai par le Regard du Jongleur ; je ne sors pas d'admiration de tout ce que je vois, les bontez de Votre Majesté pour moi me font paroître toutes vos magnificences comme si je ne les avois jamais vües, et le soin et l'ordre que je trouve partout mérite toute sorte de louange (2).

Du 8 juillet 1708, à Paris :

Je me rendis de là à Marly sur la nouvelle que j'avois eüe au soir d'une grosse poutre cassée au garde-meuble du commun n° 49. M. de Cotte avoit pris les devants avec Aubert, charpentier, pour voir ce qu'il y avoit à faire, elle sera remise la semaine qui vient, avec une colonne au milieu, à cause de sa grande portée et de sa grande charge ; comme ce n'est qu'un garde-meuble, cela ne choquera en rien (3).

J'oubliais de dire à Votre Majesté que les lieux à Marly, dont j'ai eu l'honneur de lui parler dans ma dernière lettre, et que l'on m'avait proposé comme un ouvrage de 100 livres, auraient monté à plus de mil, ainsi on ne les fera pas, on redoublera les soins pour éviter les malpropretez (4).

MÉMOIRE POUR LE ROI AU SUJET DE MARLY DU ... JANVIER 1727 (5)

Il y avoit dans Marly deux sortes de fontaines. Les premières ornaient le plus beau jardin qui ait jamais été fait pour sa capacité.

Les autres avaient été faites pour occuper le feu Roy dans ses heures de délassement, n'ayant point d'autres amusements. Elles avaient été multipliées au point que les réservoirs n'y pouvaient suffire, ce qui causait un dépérissement des réservoirs, dont les glaises se perdent quand elles ne sont pas couvertes d'eau.

J'ai supprimé pendant la minorité du Roy une partie de ces fontaines avec l'ordre des supérieurs.

Il faut présentement que le Roy décide sur deux articles : le premier est la rivière ; le second, la grande pièce d'eau ; sur le premier, il faut

(1) d° : Bon.
(2) d° : Bon.
(3) d° : Bon.
(4) d° : Bon.
(5) J. GUIFFREY, *Le duc d'Antin et Louis XIV. Rapports sur l'administration des bâtiments annotés par le Roi.* Paris, 1869, in-8 de 36 pages.

remarquer que c'est un ouvrage de placage de marbre de pièces rapportées, dont la quantité et l'étendue sont prodigieuses, et dont les réparations pour la mettre en état et refaire ce qu'il y a de défectueux, montera au moins à 150.000 livres, d'autant que la première construction n'en vaut rien; si le Roy veut la conserver, il faut aviser au fonds, car le mal augmente tous les jours.

Si, au contraire, le Roy y veut remettre un gazon, comme il y en avait autrefois, je pourray la pousser encore quelques années par de légers entretiens, sans s'engager dans de grandes dépenses. Il faut sur cela l'ordre du Roy (1).

Le second article est la grande pièce d'eau; comme elle est en face du château et à découvert et qu'elle fait présentement le plus vilain effet du monde, je crois qu'il est indispensable de la rétablir, étant le miroir du jardin (2).

Il en coûtera 30.000 livres pour la remettre dans son état de perfection. Je crois que l'on ne peut s'en dispenser.

LES PAVILLONS DU CHATEAU DE MARLY

Huit pavillons étaient terminés en même temps que le bâtiment central, en 1684. La peinture décorative extérieure des pavillons devait être exécutée d'après les compositions de Le Brun. Le graveur Chatillon a publié ces compositions, reproduisant chaque personnage allégorique dont le nom désignait un de ces pavillons. Il n'y avait, il est vrai, que 12 pavillons et le graveur en présente 13. Voici leurs noms :

1	Pavillon	de Jupiter,	8	Pavillon	de Saturne,
2	—	de la Renommée,	9	—	de Mars,
3	—	de l'Abondance	10	—	de Vénus,
4	—	de la Victoire,	11	—	de Bacchus,
5	—	d'Apollon et Thétis,	12	—	de Mercure,
6	—	de Minerve,	13	—	d'Hercule.
7	—	de Diane,			

Ces dessins furent-ils jugés trop compliqués? Le fait est que ceux qui furent exécutés réellement, et qui sont reproduits sur les dessins originaux de la collection de la *Topographie*, sont beaucoup plus simples. Les seuls qui présentent quelque analogie avec les maquettes, sont ceux

(1) Note marginale de la main du roi: Remettre en gazon.
(2) d°: Bon.

du premier pavillon à gauche, c'est-à-dire du côté de Marly, dit pavillon de *Saturne*, et ceux du deuxième, dit de *la Renommée*. Le cinquième, à gauche, était le pavillon réservé aux bains, ne renfermant que deux baignoires, et le sixième était le pavillon des *Globes* (à gauche et à droite).

M. Jouin écrit dans son livre sur Le Brun, p. 267 : « D'Argenville avance imprudemment, sans doute, que ce travail fut peint *à fresque* », et dans une note il ajoute que « la peinture à fresque au dix-septième siècle était déjà bien peu pratiquée » (1).

Or, d'Argenville n'a commis aucune *imprudence*, et la peinture *à fresque* était si bien pratiquée au dix-septième siècle que les *Comptes* portent : 1685. — A Rousseau, peintre, sur la *peinture à fresque* qu'il fait aux quatre nouveaux pavillons de Marly (11 pièces), 21.700 livres.

En outre, on lit sur des dessins originaux cette indication : Au-devant des offices et en face du château, Louis XIV a fait élever ce corps de bâtiment pour servir de logement à quelques-unes des principales personnes de la Cour. Sa façade principale, terminée par deux pavillons, consistait auparavant en un mur sur lequel était peinte la *Perspective* de Rousseau. La décoration, qui est *feinte de relief* et *peinte à fresque*, est la même que celle des deux autres pavillons de l'entrée.

De plus, le gros pavillon était intérieurement décoré de *peintures à fresque* qui avaient coûté 30.570 livres.

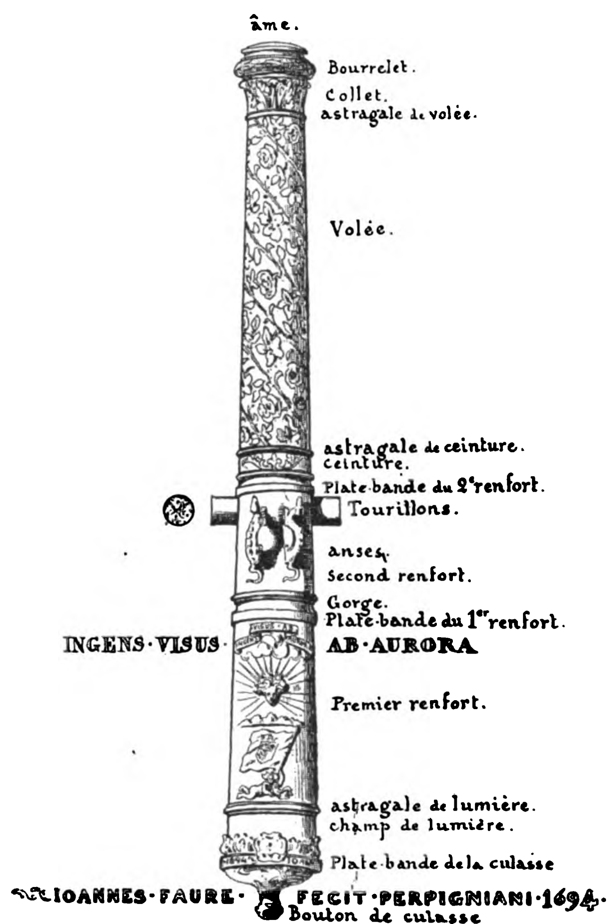
M. Jouin dit encore : « Il n'est pas admissible qu'un petit bâtiment présentant la forme d'un carré long soit percé de portes et de fenêtres sur ses quatres côtés. » (Jouin, p. 450.) Or, les pavillons étaient carrés et avaient deux fenêtres sur chacune des quatre faces, comme le montrent les plans originaux conservés aux Estampes et leur description p. 236.

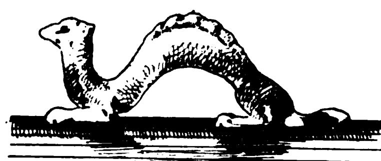
En juin 1684, Rousseau avait déjà touché pour le même travail 1.200 livres ; en 1686, pour peinture en perspective faite à 5 pavillons et autres endroits du château de Marly, il touche 4.648 l. 8 s. 4 deniers. En somme, Rousseau reçut le total de 38.348 l. 84 s. 4 deniers pour ses peintures *à fresque*.

Son successeur et élève, Philippe Meusnier, reçut en 1687, 1688, 1689, 1690, 1692 la somme de 24.050 livres.

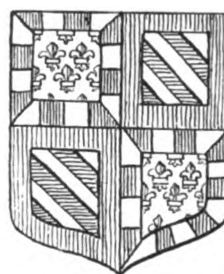
Les compositions de Le Brun se retrouvent aujourd'hui au Louvre (11), au Musée des arts décoratifs (10) et à la Bibliothèque Nationale, Estampes, œuvre de L. de Chatillon (Hd. 10), et Topographie de la France : planche de Le Pautre, gravée par S. Antoine, et les 12 façades, dessins originaux faits d'après nature, puisque l'architecte y a indiqué les changements.

(1) H. Jouin, *Ch. Le Brun*, Paris, 1889, in-f°.





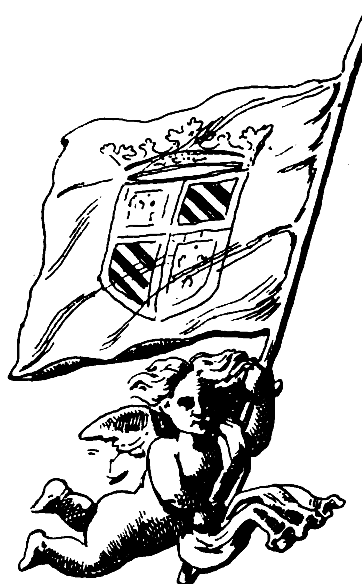
Anse.



Écusson de Bourgogne gravé en creux sur les canons.



Bouton de culasse.



Ange du premier renfort.

CANONS DE MARLY

LES CANONS DE MARLY

Marly possède deux coulevrines jumelles en bronze, longues de 96 centimètres, absolument semblables.

Toute la pièce est richement décorée et ciselée, de la culasse au bourrelet lauré de la bouche. Au-dessous du collet à feuilles d'acanthe, des spirales alternées de lys et de roses s'enroulent autour de la volée; la ceinture porte la fleur de lys; les rosaces des tourillons indiquent, selon la tradition de l'époque, le calibre de la pièce (4 centimètres); des anses en salamandre ornent le second renfort; le premier renfort, séparé du précédent par une gorge, porte un soleil dissipant les nuées avec la devise en relief : *Ingens visus ab aurora*. Ce soleil naissant « immense dès son aurore » n'est-il pas le petit-fils du roi, prince alors âgé de 12 ans? Au-dessus de l'astragale de lumière, un génie ailé brandit un drapeau, sur lequel on peut encore déchiffrer, gravées en creux, les armes du duc de Bourgogne, surmontées d'une couronne ducale; au-dessous du champ de lumière, également décoré, sur la plate-bande de la culasse, se détache cette inscription, en relief : *Joannes. Faure. fecit. Perpigniani.* 1694. Enfin le bouton de culasse représente une tête de Méduse.

D'où proviennent ces canons? Évidemment du château. Comment sont-ils arrivés à la mairie? Nos recherches sont restées infructueuses jusqu'ici, et la question reste sans solution.

Louis, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, né le 6 août 1682, mort à Marly en 1712, père de Louis XV. Ses armes se lisent : Écartelé, au 1 et 4, semé de France, à la bordure componnée d'argent et de gueules, qui est Bourgogne moderne; au 2 et 3, bandé d'or et d'azur à six pièces, à la bordure de gueules, qui est Bourgogne ancien.

Nous ferons remarquer que les armes du duc de Bourgogne sont gravées en creux et ont, par conséquent, été ajoutées après la fonte. Le Musée d'artillerie de Paris ne possède que deux petits modèles comparables à ces deux pièces. Le premier (O. 212) est le petit canon offert par la Franche-Comté à Louis XIV, le second (O. 334) est une coulevrine du dix-septième siècle. Faure, fondeur à Perpignan, avait succédé aux Sagen. Il est l'inventeur de plusieurs systèmes d'affûts. C'est lui qui, le premier, fondit la pièce de 1 livre, qu'un mulet pouvait porter avec son affût et des munitions pour douze coups.

A cette époque, le poids des pièces est réglementairement gravé sur la face du tourillon droit. (*Mémoires d'artillerie*, par Surirey de Saint-Remy, Paris, 1697, 2 vol. in-4.)

POURQUOI LOUIS XIV AURAIT-IL DONNÉ DES CANONS A MARLY ?

Si on comprend le petit canon ciselé et doré, d'une exécution merveilleuse, offert par la Franche-Comté à Louis XIV, en 1674, à l'occasion de sa seconde réunion à la France, on comprend également les canons donnés par le roi à Saint-Malo. Un armateur malouin ne lui avait-il pas avancé 30 millions en 1711 ? Mais ces derniers canons n'étaient pas des joujoux. Il est vrai que le roi avait donné à Mansart huit pièces de canon de bronze pour les placer dans l'avant-cour de son château [de Sagonne], et sur lesquelles il lui permit de faire mettre ses armes. (L'abbé Lambert.)

Ne serait-ce pas plutôt des pièces analogues aux douze petits modèles offerts par les officiers de la Ville de Paris à M. le duc du Maine, en 1694, lorsqu'il prit possession de la charge de grand-maître de l'artillerie, et dont six, apportés de Chantilly, se trouvent encore tout montés au Musée d'artillerie ?

Nos pièces seraient-elles un cadeau offert au duc de Bourgogne à l'occasion de son mariage, en 1696? Nous savons que lors de la naissance du Dauphin, fils de Louis XV, la Ville de Paris, *suivant un ancien privilège*, demanda au Roi son agrément pour présenter au Dauphin ses premières armes. Le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, se rendit à Versailles à la tête du corps de Ville et présenta au jeune prince une épée, un fusil et deux pistolets, le tout travaillé avec beaucoup de délicatesse et proportionné à son âge.

Comment ces joujoux seraient-ils passés dans la possession des habitants de Marly et ensuite à la Mairie? Sous Louis XIV, sous Louis XV sous Louis XVI, il n'y avait pas de *Mairie*....

Est-ce que « Carragon et Friquet », les citoyens cités par M. Sardou, ne les auraient pas trouvés dans un coin du château, par hasard? Jean-François Friquet, était encore frotteur au château, le 1er nivôse 1793. Il n'est donc pas probable qu'il ait osé braquer les canons sur les cavaliers de M. de Lambesc qui lui aurait donné du pied au ... dos, comme à un simple valet! Il faut donc renoncer à ces légendes et avouer qu'on ignore la provenance des canons de Marly.

TROUPES ROYALES, A MARLY

Pour ce qui est de fêter la Saint-Louis, au mois de septembre, 1699, le Roi aimait beaucoup mieux la célébrer au milieu des six cents soldats

d'élite de son régiment d'infanterie, venus d'Arras, le 18 mars 1699, s'établir sous le commandement de leur colonel, le marquis de Surville, dans le camp dit du *Trou-d'Enfer*. Surville, en 1705, devenu lieutenant général, eut une altercation à l'armée de Flandre avec La Barre : Surville était un peu étourdi par le vin et fut mis à la Bastille pendant un an.

Le roi était difficile sur le choix des hommes ; le 2 avril 1699, il cassa des *recrues* qu'il ne trouva pas bien faits.

Voici quelques détails sur la visite du roi à ses soldats. Dans la chapelle du camp, en présence des officiers, on bénit un pain que les Sergents du régiment présentèrent au roi avec un bouquet, pendant que le révérend Père Eloi faisait pour eux un compliment à Sa Majesté, au bruit des tambours, des hautbois et des violons. On ne parle pas des canons (1).

« Un soldat, qui mêlait quelquefois le chant des Muses au bruit des armes, avait composé en l'honneur du roi cet impromptu:

Si ce grand corps vous plaît sous ses drapeaux,
Si de le voir l'on se fait une fête,
C'est moins parce que ses membres sont beaux
Que parce que LOUIS en est la tête! » (Août 1699.)

« Quelque temps avant sa mort, le 18 juillet 1715, le roi menait toutes les dames de la Cour au camp de Marly, pour voir son régiment qui portait un uniforme gris clair avec des boutonnières de soie couleur d'or et des rubans couleur de feu. » C'est à une de ces revues, à Marly, que Louis XIV contracta la maladie qui devait l'emporter deux mois plus tard. Sous Louis XV, les revues passées au camp de Marly tous les trois ans, finissaient généralement à 5 heures, mais, vu l'encombrement des carrosses et malgré les efforts de la maréchaussée pour activer la circulation sur le pont de Neuilly, on ne rentrait à Paris que de 11 heures à minuit (1748). (*Journal* de Barbier.)

Le Département des Estampes de la Bibliothèque nationale renferme: 3 *Plans du Camp des 4 bataillons du Régiment du Roy à Marly*, 1699, et une *Revue de la maison du Roy au Trou d'Enfer*, dessinée par le Paon, gravée par J.-P. le Bas, 1778, très jolie estampe assez rare. C'est le pendant de la *Revue des Sablons*, de Moreau jeune. On peut

(1) Nous ignorons quand on tira le canon, pour la première fois, en signe de réjouissance publique. En 1688, quand Monseigneur revint de la campagne où on prit Philisbourg, la Cour s'en fut en carrosse au-devant de lui, à Saint-Cloud, et l'on avait *mis du canon* à Saint-Ouen que l'on devait tirer quand il arriverait, afin de partir en même temps et d'aller au-devant de lui jusqu'au Bois de Boulogne. Cela fut exécuté. (Mme de Lafayette, *Mémoires*.)

voir l'original de la gravure de Le Bas, qui se trouve au Musée de Versailles, salle des Gouaches, sous ce titre *Revue de Marly*, par Le Paon. Les soldats portent les couleurs des Bourbons : rouge, blanc, bleu.

Ces gravures sont tirées de l'ouvrage de LABORDE, GUETTARD, BEGUILLET. *Description générale et particulière de la France*. Paris, 1781-96, 12 volumes grand in-8.

On lit dans Laborde : « Ce n'est que sous le règne de Louis XV que la revue de la maison du roi a commencé à avoir lieu dans la plaine à proximité du château de Marly, nommée le Trou-d'Enfer ou champ de Mars. »

Comme on le voit, c'est là une erreur.

« La revue de la maison du roi au Trou-d'Enfer y a toujours attiré une affluence considérable de Paris et des environs. Elle offre, en effet, le spectacle le plus majestueux et le plus brillant ; elle continue de se tenir au même endroit depuis la suppression des mousquetaires et d'une partie des chevau-légers et des gendarmes de la garde. L'estampe que nous en donnons ici a été gravée sur un dessin qui en a été pris avant l'époque de cette suppression. »

La *gravure* de la revue des Sablons n'était pas entièrement terminée en 1786.

LES REVUES PASSÉES PAR LE ROI A MARLY

Voici un relevé approximatif des revues passées par Louis XIV à Marly. Généralement le roi examinait minutieusement les hommes et les chevaux, et mettait deux jours pour faire son inspection, n'examinant que la moitié de l'effectif chaque fois.

La plupart du temps, ces revues avaient lieu sur la *brière* [brière : broussailles, endroit marécageux, que les éditeurs des mémoires du marquis de Sourches ont écrit *bruyère*] devant la grille de Marly, à l'endroit où plus tard sera établi le camp. Quelquefois on le désigne sous le nom de *brière du Trou-d'Enfer*. Mais le roi passe également des revues sur la pelouse du parc de Sainte-Gennes (*sic*), ou dans un endroit qu'on veut appeler *champ de Mars* ; le roi, trouvant le nom trop beau, lui donne celui de *plaine du Belvéder*. Ce terrain, situé sur la route qui de la place de l'Église se dirige dans la forêt et mène à Noisy, servait encore en 1848 à passer les revues de la garde nationale. On y a établi un petit fort.

Nous ne mentionnerons pas les revues dans la plaine d'Achères ou ailleurs qu'à Marly.

1687, 13 août. — Revue des 4 compagnies des gardes du corps sur une pelouse au-dessus de Marly [c'est le futur camp].

1688, 8 août. — Revue au camp.

1691. 7 novembre. — Revue des gardes du corps: compagnies de Luxembourg et de Lorges, et le 9 novembre, revue des compagnies de Noailles et de Duras, sur la brière.

1692, 2 mai. — A la suite des menaces du prince d'Orange, le roi fait venir à Marly 200 gardes françaises et 100 Suisses. On double et on triple les sentinelles, et la nuit, des patrouilles fouillent le bois avec des torches.

1692, 6 novembre. — Revue des compagnies de Lorges et de Noailles sur la pelouse de Sainte-Gemme.

1695, 13 avril. - Revue des 4 compagnies des gardes du corps à la brière.

1698, 7 et 8 juin. — Revue des gardes du corps à la brière du Trou-d'Enfer

1699, 7 août. —Revue sur les hauteurs de Marly, au Trou-d'Enfer.

1700, 3 mai. — Revue des gardes du corps (4 compagnies).

1700, 23 mai. — Revue dans le camp.

1700, 18 juin. Revue des 16 compagnies de gendarmes à cheval.

1701, 5 avril. — Revue des gardes du corps.

1702, 3 mars. — Revue des gardes du corps.

1702, 8 et 9 mars. — Revue des compagnies de Villeroy et d'Harcourt, de Noailles et de Duras.

1703, 29 mars. — Revue des 2 compagnies de mousquetaires.

1704, 10 mars. — Revue des gardes du corps et des grenadiers à cheval dans le haut du parc [au Trou-d'Enfer].

1705, 12 mars. — Revue des gardes du corps et des grenadiers à cheval: brigades de Gassion, de Lestrades, de Longepierre.

1705, 15 avril. — Revue des gendarmes et chevau-légers à la plaine du Belvéder.

1706, 26 mars. — Revue à la plaine du Belvéder.

1706, 12 avril. — Revue des mousquetaires et de 14 gendarmes et chevau-légers cuirassés comme les gardes du corps. Les mousquetaires n'étant pas tous de constitution assez robuste, le roi les autorise à faire porter dans les marches, par des valets, leurs cuirasses qui ne sont que des plastrons.

1707, 31 mars et 1er avril. — Revue des gardes du corps.

1708, 23 mars. -- Revue des gardes du corps et des grenadiers à cheval.

1708, 18 avril. — Revue des gendarmes et des chevau-légers sur les hauteurs du parc de Marly.

1709, 10 avril. — Revue des gardes du corps et des grenadiers à cheval.

1711, 18 avril. — Revue des gendarmes et des chevau-légers.

1712, 9 avril. — Revue des mousquetaires.

1713, 10 mai. — Revue des gardes du corps et des grenadiers à cheval.

1714, 27 avril. — Revue des gardes du corps et des grenadiers à cheval.

1715, 6 juillet. — Revue des gardes du corps et des grenadiers à cheval.

Le 11 juillet 1699 et le 4 août 1715, les tambours de son régiment exécutent

devant le roi une danse, l'épée à la main, en chantant des vers : le roi leur donne 30 pistoles.

LES PREMIERS ARTISTES A MARLY

Parmi les sculpteurs de la première heure nous citerons : Louis Leconte. Le 6 septembre 1683, il exécutait les deux groupes placés sur la façade du château (pavillon central), représentant Flore et les Plaisirs, et recevait pour son travail la somme de 100 livres.

Louis et Jean François, qui touchent 400 livres, le 14 décembre 1688, pour des vases.

Louis Poisson, peintre en bâtiment, fait la grosse peinture sur les boiseries et reçoit 100 livres, le 15 décembre 1688.

Jacques Prou exécute 16 « cassoletes » en pierre au-dessus du château pour 200 livres, qu'il touche le 16 décembre 1688.

1685-1695. — Mazeline, sculpteur, décore le grand salon avec des ornements de stuc et de plâtre.

1683. — Les peintures à *fresque* exécutées dans le gros pavillon et dans trois petits s'élèvent à la somme de 30.570 livres. Les noms des artistes sont : Le Moyne, de Paris, Monier, Nocret, Anguier, Ricard, Francard et la veuve Bonnemer. Cette artiste peignait sur *moëre de soye* (moire de soie) la suite de la tenture du Passage du Rhin, en 1682-83-84 pour 1.815 livres.

LA PERSPECTIVE

La Perspective était peinte à fresque par Rousseau sur un mur plan qui s'étendait entre les deux pavillons du bâtiment des offices. Elle fut démolie et transformée en 1706 ; on perça des fenêtres et on obtint ainsi des logements nouveaux disponibles et très confortables.

Les ruines qui restent aujourd'hui du bâtiment des offices, à gauche du chemin encaissé entre deux murailles qui conduit au tapis vert, sont au premier : un *magasin servant aux bâtiments*, et au-dessous : une *cave servant aux bâtiments*. La muraille porte encore les traces de l'encastrement des marches d'un escalier qui est indiqué sur les plans. Cette partie terminée en 1696, était corrigée en 1705 et en 1714.

En 1688, les armoires de la salle du 1er étage du pavillon des offices, demeure de Bontemps, étaient payées 300 livres.

LA FORÊT

Suivant les *Mémoires des Intendants*, la forêt contenait, au commencement du dix-huitième siècle, 2.141 arpents 69 perches un quart; mais, suivant Expilly (*Dictionnaire* de 1709), le parc couvrait 3.763 arpents et Marly comptait alors 312 feux.

Suivant Dussieux, le jardin de Marly avait 422 arpents (144 héctares); le parc 2.708 arpents (925 hectares); la forêt, 4.400 arpents (1.518 hectares) en 1699. Le développement des allées et des routes atteignait 40 lieues (160 kilomètres).

Suivant la carte de Laseigne, en 1768, la forêt, les jardins et le château, clos de murs, contenaient 6.669 arpents 31 perches, à 18 pieds pour perche et 180 perches pour arpent.

Il est très difficile de dire exactement la contenance des bois de la forêt, qui changent continuellement d'année en année, depuis le premier jour.

QUELQUES DÉTAILS SUR MARLY

1678, 6 juillet. — On construit le chemin entre Saint-Germain et Versailles, à commencer depuis la chaussée près le port de Marly jusques au haut de celle qui est à la sortie du bas de Marly, pour 40.000 livres.

1679-18 juillet, 1er décembre. — Houet et Loistron construisent le chemin de Saint-Germain à Marly pour 7.800 livres.

Ce n'est que le 17 octobre 1686 qu'on prit la bonne eau sous le château de Marly.

1685, 11 novembre. — A Michel Meusnier pour ce qu'il a payé à 4 soldats qui ont retiré une biche de l'eau du deuxième réservoir du dessus de Marly, 12 livres 10 sols.

1685. — A Barbe Cornet, dont la bourrique a esté tuée en travaillant aux ouvrages de Marly, 11 livres.

1687. — A Louis Baccarit, dit Diligent, invalide, en considération des nuictées qu'il a passées à veiller à la conservation des berceaux, lors du séjour de Sa Majesté à Marly, 45 livres.

[Ce Baccarit avait laissé à Marly de nombreux descendants qui occupèrent les fonctions de piqueur, de garde, etc.]

En 1780, un Baccari, Louis-Antoine, obtint le premier prix de Rome comme sculpteur. Était-il de la même famille?

1692, 28 septembre. — A Nicaise Bouquet, cabaretier du village de Marly, pour 45 bouteilles de vin et du pain fournis aux ouvriers qui travaillent pour le Roi, 27 livres 5 sols.

(Jules Guiffrey, *Comptes des bâtiments*.)

Les principaux entrepreneurs de maçonnerie à Marly furent en commençant, de 1679 à 1684 : Bailly (1) et l'Espée (2), puis Bailly et Louis Rocher (3) (la maçonnerie du gros pavillon coûta à elle seule 486.867 l. 19 s. 5 d. de 1679 à 1683), Bailly et l'Espée.

Ils construisirent le gros œuvre du château et le mur de clôture du parc, qui coûta, à lui seul, près de 100.000 livres. En 1681, la dépense des pavillons s'élève à 800.000 livres, et en 1682 on paie pour achever le grand pavillon 360.000 livres.

En 1682, le contrôleur des bâtiments se nommait Petit (4), et le conducteur des travaux, Droully.

En 1685, le jardinier se nomme Louis Garnier, et l'inspecteur employé au magasin de Marly, M. de la Maison-Blanche.

En 1687, les inspecteurs de la maçonnerie sont : Charles et Félix Grandpré.

L'ingénieur préposé aux rigoles, M. de Caumont, et le contrôleur des bâtiments de Saint-Germain et de Marly, M. de Rusé, sont logés à Marly dans une maison appartenant à la fabrique, à raison de 60 livres par an ; c'est le curé-prieur F. Cottin qui perçoit le loyer. De Rusé avait 2.000 l. d'appointements par an. Mansart réussit, à force d'intrigues, à le faire renvoyer de Marly, malgré ses vives protestations, le 10 octobre 1699, pour donner sa place à un de ses parents, Desjardins. De Rusé ne conserva que le contrôle de Saint-Germain (5).

(1) Jean-Baptiste Bailly, entrepreneur, demeurait à Paris, rue Coupeau, près de la Pitié, en 1702 ; date à laquelle nous relevons les noms des entrepreneurs suivants : Jean Dorbay, Maurice Gabriel, J.-Jules Gabriel, J.-F. le Paultre, Louis Bontemps, Philippe Guillain, etc., noms portés tous par des personnages plus ou moins célèbres.

(2) François L'Espée, entrepreneur et expert des bâtiments du roi, possédait une maison située sur l'emplacement des n°s 81, 83, rue de la Paroisse, à Versailles, qu'il vendit au roi, en 1707, pour y établir *la Charité*, moyennant 18.000 livres. Il est le père de l'abbé de l'Espée et de l'architecte de l'Espée, membre de l'Académie en 1728, dont le fils, de l'Espée le jeune, devint académicien à son tour, de 1747 à 1792.

(3) Fils de Bernard Rocher, expert juré du roi ès œuvres de maçonnerie, mort vers le 26 août 1676. Louis mourut le 27 mars 1694 : ils furent tous deux enterrés à Saint-Séverin, à Paris, leur paroisse.

(4) Petit avait été auparavant contrôleur à Saint-Germain-en-Laye ; il fut employé plus tard à la Machine.

(5) M. Dussieux, dans son travail sur Versailles, le nomme à tort, d'après d'Argenville, Duruzé ; il s'appelait De Rusé : sa signature en fait foi. C'est lui, suivant l'affirmation de Hollande, concierge du château, qui aurait planté les jardins de Marly, ce qui expliquerait et la jalousie de Mansart et sa vengeance.

Le fontainier de Marly se nommait Thomas Vitry et touchait 1.200 livres par an. Il se faisait aider par un garçon à 400 livres de traitement et « entretenait » l'horloge. Cette charge resta dans la même famille jusqu'en 1760.

En 1692-1693, l'inspecteur Jacques Montreuil paie 150 livres pour le loyer annuel de la maison qu'il occupe à Marly.

En 1697, nous trouvons à Marly un maçon, nommé Étienne Moiesseron, dont le fils devint l'entrepreneur principal de maçonnerie en 1777. Un de ses descendants fut maire du second empire.

MINISTRES, SECRÉTAIRES D'ÉTAT, CONTROLEURS GÉNÉRAUX OU CONSEILLERS D'ÉTAT A MARLY

F.-M. Le Tellier, marquis de Louvois, et son fils, Barbezieux, mort à 33 ans, en 1701.

Phélypeaux, comte de Pontchartrain, et son fils.

Michel de Chamillart qui demeure à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, et à l'Étang (Villeneuve l'Étang)

Daniel Voisin de la Noraie le remplace le 10 juin 1709. Il demeurait à Paris, rue du Parc-Royal.

Le Peletier de Souzy, qui demeure près les Filles-bleues (†1725); frère de Claude le Peletier, contrôleur général, ministre d'État († 1711).

Nicolas Desmarets, directeur des finances, habitait un hôtel construit par Lassurance.

De Torcy, secrétaire d'État, rue Vivienne, à Paris.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES BATIMENTS

Avant 1699, le marquis de Villacerf.

1699, 8 janvier, à 1708, 11 mai. — Mansart (Jules-Hardouin).

1708, 12 juin. — Marquis d'Antin.

GOUVERNEURS

1680-1701. — Bontemps.

1701-1729. — Blouin.

1729-1769. — Le comte de Noailles.

1769-1792. — Le prince de Poix.

INTENDANTS

1699, 8 janvier-16 mars. — Mansart (Jules-Hardouin).

1699, 16 mars-1709. — Blondel de Scissonne (achète la charge à Mansart pour 130.000 livres).

1712-1736. — Duc d'Antin. — Le premier architecte est Gabriel, père (1737).

DIRECTEURS GÉNÉRAUX

1738. — Orry.
1745. — Le Normant de Tournehem.
1746. — De Vandière.
1755. — Le marquis de Marigny. (1764. — Gabriel, fils, architecte de Marly.)

DIRECTEURS ET CONDUCTEURS GÉNÉRAUX DES BATIMEMTS

1774. — L'abbé Terray, ministre d'État.
1773. — Adjoint, le marquis de Marigny.
1773. — Adjoint, le marquis de Menars.
1774-1791. — Le comte de la Billarderie d'Angivillier.
1792. — Mique, directeur de l'Académie d'architecture.

AUTRES INTENDANTS DES BATIMENTS DU ROI

1712. — Le duc d'Antin est directeur général.
1714. — De Cotte.
1714. — De la Motte-Coquart.
En 1715, de Lauvergne remplace Blondel.

1723. — Le duc d'Antin est surintendant et ordonnateur général des bâtiments du roy, des jardins, arts et manufactures.

Le duc d'Epernon en survivance.

INTENDANTS ET ORDONNATEURS

1723. — De la Motte.
— De Cotte.
— Hennin
1726. — Billodel. (*Almanach royal.*)

CONTROLEURS

1682-1695. — Petit, auparavant contrôleur à Saint-Germain, à 3.600 livres par an.

1687-1709. — De Rusé, qui dessine les jardins, à 3.600 livres par an (1).

1709-1720. — Desjardins, Jacques. Il avait épousé la fille de Michel Hardouin, frère de J.-H. Mansart. Ce dernier l'imposa au roi et fit renvoyer de Rusé, pour donner sa place à son neveu. Desjardins était reçu à l'Académie de peinture en qualité de conseiller honoraire amateur, le 1er juin 1709 (2).

1720. — Lécuyer, mort cette année.

1720-1724. — Pierre Cailleteau, dit Lassurance.

1737. — Hardouin, Jules-Michel-Alexandre, neveu de Desjardins, mort dans l'année.

1738. — Jean Cailleteau-Lassurance.

1744. — Lemoine, contrôleur du salon de Marly, succède à son oncle dans la charge.

1755, 20 décembre. — Billaudel (3), Charles-Jacques, membre de l'Académie depuis 1725, était auparavant contrôleur à Saint-Germain et à Compiègne (1741). Il avait épousé Marie-Louise du Vernay de la Vallée et demeurait à Paris, près du Louvre, rue du Coq, dans un logement fourni par le roi, 1749, avril. Il mourut en 1762.

1755. — Soufflot, Jacques-Germain, nommé peu après contrôleur à Paris.

1761. — Gabriel, Ange-Antoine, petit-fils de l'auteur du garde-meuble.

1762, 27 octobre. — Billaudel, Jean-René, né le 9 février 1733; il avait obtenu le premier prix d'architecture en 1754. Il était en même temps et comme son père, intendant des bâtiments royaux de Vincennes, Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, etc. En 1777, il était inspecteur à Meudon, la charge de Marly ayant été supprimée. Reçu à l'Académie en 1774, il mourut en 1786.

1775. — Suppression de la charge.

ARCHITECTES DE MARLY

1679-80. — Anglart, Ph.

1679-80. — Dorbay, J. (4).

(1) En 1723, 22 décembre, une pension de 6.000 livres est accordée à de Rusé pour ses services comme ingénieur pendant cinquante ans. Il avait été dix ans ingénieur et quarante ans contrôleur à Saint-Germain et à Marly (O1 1859 AN.).

(2) La femme de Desjardins se nommait Marie-Julie-Radegonde Hardouin (1722, 2 juin). Desjardins, recteur de l'Académie royale et sculpteur du roi était annobli, le 3 mai 1704.

(Écu d'or à un arbre de sinople posé sur une terrasse de même; au chef de gueules chargé d'un soleil d'or. Écu timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins de gueules, d'or et de sinople). (P. O. 1570, n° 36627, BN.)

(3) 1690, 30 août. Jean Billaudel, dit Saint-Jean, était un sergent invalide employé au Jardin royal et recevait, pour 39 jours de garde, 89 livres. Il serait fort possible que ce brave militaire fût le père de Billaudel.

(4) Dorbay était entrepreneur des aqueducs de Roquancourt.

1679-80. — Girardot.
1679-1708. — Mansart, J.-H.
1713-20. — De Rusé.
1715. — R. de Cotte.
1742. — Boffrand.
Avant 1755, Jean Cailleteau-Lassurance.
1755. — Soufflot remplace Lassurance.
1769. — Gabriel.

Vers 1780, l'architecte chargé des fêtes de Marly, de Versailles et de Trianon se nommait Paris, Pierre-Adrien, de Besançon (✠ 1819). Paris partit pour l'Italie en 1783, et personne, croyons-nous, ne lui succéda dans sa charge.

1683-1684. — R. de Cotte, dessine l'aqueduc, sous Mansart.

INSPECTEURS A MARLY

1688. — Prieur Gui, employé à la recoupe à Marly, puis (1689) inspecteur à Saint-Germain.

1688-89. — Arnaudin, Gaston, inspecteur à Marly, à 45 livres par mois.

1688-95. — Créant, Jean et Guillaume, inspecteurs des bâtiments à Marly et à Saint-Germain, à 50 livres par mois.

1689-95. — Dobye, Claude, inspecteur aux nouveaux bâtiments de Marly, à 30 livres par mois.

1688. — Mestivier, François, inspecteur à Marly, puis piqueur aux labours de Marly (1690), à 30 livres par mois.

1688, 7 mars. — Lescuyer, Antoine, dessinateur et inspecteur à Marly, à 100 livres par mois, reçoit, le 9 octobre 1695, une gratification de 150 livres et touche 1.500 livres par an.

1691. — Montreuil, Jacques, inspecteur au château, à 720 livres par an, touche, en 1695, 900 livres par an.

1688-1692.— Bourguignon, Jean, employé au magasin de Marly, à 396 livres par an.

1688. — Roussel, Mathieu, jardinier, inspecteur à Marly, touche 405 livres pour 9 mois.

1688. — Garnier, Louis, jardinier de Marly, d'abord à 800 livres, et plus tard, 1694-1695, à 1.000 livres par an.

1694. — Dillery, commis à la recette des droits au port de Marly.

CONCIERGES DU CHATEAU DE MARLY ET DES DÉPENDANCES

1686-91. — Hubert, Nicolas.
1700. — Quesnel, Antoine, dit Le Bègue.
1709. — Hollande, Charles. Il touche 1 l. 10 s. par jour ; mort vers 1645.

1748, 26 janvier. — Mort de Hollande, âgé de 76 ans, frère et successeur du précédent dans la charge.

1760-67. — Oudet.

1767-82. — Bain.

1778-1782, 2 septembre. — Jean-Pierre Caussin de Lavau, concierge de la vénerie du roi à Marly (Chenil).

1781, octobre. — Estachon, ancien concierge, garde-meuble du château de Marly, décédé bourgeois de Versailles.

1792. — Legendre, André, portier aux écuries de la reine.

1794. — Pape, Étienne, portier du ci-devant parc de Marly, âgé de 74 ans.

LA CHAMBRE DE 1644 A 1714

Les quatre premiers valets de Chambre ordinaires, 700 livres d'anciens gages; 4.266 d'autres droits et appointements et quelques profits; le tout montant environ à 2.000 écus de revenu.

Ils ont chacun ordinaire toute l'année qu'ils prennent en argent, 1.750 livres, et servent indifféremment en la place l'un de l'autre; tout est commun entre eux; mais le plus ancien choisit de quartier.

Ils font plusieurs fonctions honorables dans la Chambre, comme de garder la porte du Conseil et même, en l'absence des premiers gentilshommes de la Chambre, de donner l'ordre aux huissiers. Ils couchent au pié du lit du Roy et gardent les clefs des coffres. La qualité de premier, qui avait été omise dans leurs provisions, leur a depuis peu été confirmée par brevet. (*État de la France*, 1708.)

En 1696, le roi leur accordait le titre nobiliaire d'écuyer.

LES QUATRE PREMIERS VALETS DE CHAMBRE DE LOUIS XIV

1644. — 1° Henri Jacquinot, hors en 1649, fils de Henri Jacquinot, hors en 1625, fils de Nicolas Jacquinot;

2° Pierre Forest (1);

3° Pierre de la Porte (2);

4° Jean-Baptiste Bontemps.

1656 (KK. 209 AN.). — 1° Hiérosme Bloüin;

2° Jean-Baptiste Bontemps, son fils Alexandre, en survivance;

3° Pierre de Nyert, son fils François-Louis, en survivance;

4° Gilbert de Chamarande.

(1) Remplacé par Blouin en 1653.

(2) A laissé des *Mémoires* intéressants.

1678. — 1° Louis Blouin ;
2° A. Bontemps
3° F. de Nyert } leurs fils en survivance ;
4° de Chamarande
1698. — 1° Louis Blouin ;
2° A. Bontemps (1) ;
3° F. de Nyert (1689) ;
4° Quentin, sieur de la Vienne, marquis de Chancenay (2).
1705. — 1° L. Blouin ;
2° Louis Bontemps ;
3° F. de Nyert ;
4° François Quentin de la Vienne.
1708. — Les mêmes.
1714. — 1° Louis Blouin ;
2° Louis Bontemps ;
3° F. de Nyert et son fils Louis, en survivance ;
4° Louis Quentin de Chancenay.

ÉTAT DES GENTILSHOMMES ORDINAIRES ENTRETENUS PAR LE ROI POUR SERVIR PRÈS DE SA PERSONNE A 2.000 LIVRES DE GAGES. ANNÉE 1686.

Semestre de janvier.

1681-88. — Pierre de Sain, sieur des Touches, chevalier de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

En 1689, Alexandre Bontemps, en survivance, et son fils, Claude-Nicolas-Alexandre Bontemps, succèdent au sieur de Sain.

1681. — Jacques de Bernard, sieur des Maisons.

1668. — Claude Fuzée, sieur de Voizenon ; le sieur de Fuzée fils, en survivance.

1668-1701. — Jean Clausier, sieur de Juvigny.

1681. — Jean Mazoyer, sieur de Verneuil-Villeserin.

(1) Bontemps père succéda à Blouin père dans la charge d'intendant, et non gouverneur comme l'explique Dangeau (t. VIII, p. 13), du château et de la seigneurie de Versailles avec les parcs, terres et autres dépendances qui y furent jointes ensuite, Marly, Trianon, la Ménagerie, etc.

Bontemps s'était fait décharger du soin des tables de Marly en 1693.

(2) Quentin de la Vienne avait été *baigneur* à Paris, en 1670 ; il était ensuite devenu baigneur du roi vers 1695, puis premier valet de chambre. Il était l'inventeur d'une poudre aphrodisiaque, la *Polleville*, composée de bois de réglisse pulvérisé additionné d'extrait de cantharides. Colbert en parle dans sa lettre datée de Versailles, 24 mars 1673, adressée à Colbert du Terron, intendant à Rochefort. Il lui demande d'en faire envoyer ainsi que de l'eau de Cordoue, pour le roi, par le sieur Desgranges, notre consul à Lisbonne.

1681. — Bonnaventure le Clerc, sieur de Château-Dubois et de Tondelin.

1677. — Louis Ratabon, sieur de Trenemont.

1677. — Yves Chesnaye, sieur du Boulay ; le sieur du Boulay, son fils, en survivance.

1677. — Sieur Isaac du Puis.

1681-1701. — François du Vouldy, baron de Montsuzain.

1680-89. — Jean Thierry, sieur de Genouille, lieutenant de l'artillerie en l'isle de France.

1683-99. — Antoine le Caron.

1686-96. — François Solezel, sieur du Clapier.

Semestre de juillet.

1677-99. — Étienne du Verdier.

1664-89. — Eustache Bonnet, baron de la Molle.

1664. — Pierre Clauctier, sieur de la Gibertie.

1664-1703. — Simon Cuvier, sieur de la Bussière.

1677-1703. — Pierre Soppite, sieur de Loucienne [Louveciennes].

1681. — Amador de Gombauld, sieur de la Guilleterie.

1677-1703. — François Pidou, sieur de Saint-Olon, chevalier de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

1681-1703. — François Guichard, sieur de Berville, chevalier de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

1681-1702. — Henry de Day, baron de Souval.

1681. — Jonas Storff, sieur de Potentof.

1682-96. — Eustache Hénin, sieur du Clouzeaux.

1684. — François Chéré, sieur d'Oudreville.

1685-1703. — Étienne de Libois, sieur de Jemeppe.

Versailles, 27 janvier 1686. *Signé* : LOUIS COLBERT

En 1689, les fils du sieur de Niert, François de Niert et son second fils, succèdent à leur père.

En 1692, nous voyons sur cette liste les noms des sieurs Pierre Corneille et Racine, jusqu'en 1695 ; le fils de Racine, J.-Baptiste Racine, succède à son père jusqu'en 1714.

En 1703, 1706, 1714, les listes sont signées à Marly.

En 1714, nous relevons les noms nouveaux :

Semestre de janvier.

Jacques-Vincent Languet de Givay ;
Rousseau de Chamoy ;
Rolland ;

F. de Bellucheau de Villiers ;
Ch.-Étienne Ancelin ;
G.-Augustin de Racapé du Menil ;
G.-F. Leriget de la Faye ;
J.-B. de Ponty ;
Ch.-Ph. Clozier de Soulière.

Semestre de juillet.

Pierre de Rioult-Detouy ;
Pierre-Patrice de Chamoy ;
Claude le Feron ;
G.-Phil. Chupin de Montcheny ;
Fr. Quentin de la Vienne et son fils en survivance ;
Ant.-Michel de Sabines, baron de la Quièze.

(Z^{1a} 487 AN.)

OFFICIERS EMPLOYÉS DANS L'ÉTAT DES MENUES AFFAIRES DE LA CHAMBRE DU ROI (MENUS PLAISIRS) 1692

. . . .

Porte-malle : Simon Mouret et François Mouret, son fils en survivance	900	livres.
Porte-chaises d'affaires : Charles Alier des Châteaux et Charles, son fils, en survivance	600	—
Philippe Senelier et Jean, son fils, en survivance	600	—
Porteurs de lit et coffres de la Chambre : Louis Vanssault, Nicolas Chambault, Guil. Thierry, Romain Tremcrel, Mascré Jean et son fils, Jean Bonnet, Pierre Levasseur, Jacques Masson .	340	—
— Charles Pelier le Blond	300	—
Barbiers du commun : Guil. Aurillon, Gabriel Berthelin, Louis Desmuids, Pierre Cornuelle	200	—
Empeseur : Claude Trioche et Jean, son fils, en survivance . .	600	—
M[aître] de Paulme : Basin.	300	—
Porte-mail : Gabriel le Loutrel, sieur de Hautmesnil	400	—
Porte-arquebuses : Jean Antoine et Marc Antoine, son fils . . .	900	—
— Louis le Moine de la Grandmaison.	900	—
Plumassier : Roussart	100	—
Capitaine des mulets : Gervais-François Coyrin.	400	—
Gouverneurs des pages de la Chambre : J.-B. Ferry, F. Frichot de Fillaucourt, Nicolas Datye, Pierre Guiboras	400	—
Valets des pages : J.-B. Ferry, Pierre de la Braye, Guillaume Faroux et son fils Barthélemy, Nicolas de la Grange	400	—

Maître à danser : Guil.-Louis Pecouart . . . . 500 livres.
Tireur d'armes : Pierre Desfontaines . . . . 500 —
Organistes de la chapelle : Jacques Thomelin, Jean Buterue, Guil.-Gabriel Nivers, Nicolas le Bègue . . . . 600 —
Dessinateur des jardins : J.-B. Berrin (1) . . . . 100 —
Inventeur des machines des théâtres, ballets et fêtes royalles : Vigarany. . . . . 100 —

24 juillet 1692, Phélippeaux.

Il n'y a plus, comme en 1664, le baladin, Boisvinet ; le joueur de luth, Germain Pinel ; deux porte-épieux et le dessinateur des jardins, Le Nostre.

En 1700, les garçons de la Chambre et de la garde-robe du Roi, sont : Bertrand Magontier, François-Antoine et son fils, en survivance, J.-C. Tortillière, Jacques Binet et G.-René Binet, son fils, en survivance, Jacques Touchebois de la Grange et J. Roger Touchebois, son fils, en survivance, Laurent Bazire, chacun. . . . . 240 livres.

Garçons de la garbe-robe : Simon Mouret, Barthélemy Autran et B.-J. Autran, son fils, en survivance, Edme du Deffant et Edme-Robert du Deffant, son fils, en survivance, chacun . . . . 240 livres.

Versailles, 15 juin 1700, Phélippeaux.

1706. — État des 24 joueurs de violon de la Chambre du Roi :

Claude Desmatins (1677).
J.-B. Anette.
Nicolas Bernard (1677).
Simon de Saint-Père (1677).
Pierre Joubert.
Vincent Pesant (fils de Laurent (1677).
Guy le Clerc.
Jean Ballus (1677).
François Choelle.
Jacques Qualité, dit la Chapelle, et son fils en survivance (1677).
Pierre Gilbert et son fils en survivance.
François Chevalier et son fils en survivance.
Jean Aubert.
J.-B. Maulnory.
Goupy.
J. Chevalié.
Thomas Duchesne et son fils en survivance.
Jacques-Nicolas Moyen.
Jean Rebel.
Jacques Buret.
Nicolas Baudy.
Pierre Marchand.
Pierre le Peintre, fils d'Augustin (1677).
Gilles Bossart.

Chacun . . . . 365 livres.
Total . . . . . 8.760 —

Versailles, 1er janvier 1706.
Phélippeaux.

(1) C'est Berrin qui fut chargé d'exécuter la décoration d'*Esther*, à Saint-Cyr. Son nom s'écrit aujourd'hui : *Bérain*. C'est lui qui a dessiné la pertuisane du suisse de l'église de Marly.

En 1761, les symphonistes se composaient de :

Deux violons : Leroux à.	300 livres
P. Jeliot à	900
Une violle : Philidor à	600
Une musette : Gab. Besson à	600
Quatre flutes : J.-L. Bury à.	600
J. Hottellerie à.	600
Joseph Pièche à	600
N... à.	400
Total.	4.600 livres.

La grande bande des vingt-quatre violons de la Chambre du roi, dont il est fait mention dès la fin du seizième siècle, fut abolie par l'édit du mois d'août 1761.

Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartres*, t. IV, p. 159 (1842-43); t. V, p. 365 (1843-44).

Les deux gentilshommes de la manche, en 1646, à 6.000 livres par an étaient : 1° Humbert de Lyonne, sieur de Lessains, et 2° Jacques d'Andigny, sieur du Plessis (1).

L'intendant des devises, emblesmes, inscriptions des édifices royaux à 1.800 livres était le sieur Boutard, hors en 1661.

En 1647, Henriette Belier, dame de Beauvais, était première femme de chambre à 300 livres : c'est la dame qui, malgré qu'elle fût vieille et borgne, eut les premières faveurs du jeune Louis XIV (f. fr. 7852-7854).

LES PAVÉS DE LOUIS XIV A MARLY

Il existe encore à Marly des fragments de rues pavées par ordre du roi. Ce sont le haut de la grande rue, la partie de la rue Mansart qui tient à la grande rue et une partie de la rue Franc-Sergent.

Pour la rue Mansart on s'est servi de pavés pris sur la route de Saint-Germain, qui partait de l'asile et se terminait à l'entrée des grandes terres (1836).

Enfin l'abreuvoir est encore complètement pavé avec les pavés du roi.

DONS DE LOUIS XIV A L'ÉGLISE ROYALLE ET PARROISSIALLE DE SAINT-VIGOR DE MARLY-LE-ROY

Le Roy Louis quatorze d'heureuse mémoire a fait bâtir l'église parroissialle de Marly, la maison presbitéralle, celle de messieurs les Ecclé-

(1) Ces personnages étaient les porteurs des deux belles pertuisanes dont nous parlons plus loin.

siastiques et du maître d'écolle, et a toujours jusqu'à sa mort entretenu tant la dite église que les dites maisons ;

A donné à l'église le rétable d'autel, les tableaux, la chaire, les fonds de marbre, le banc de l'Œuvre avec ses attributs, la clôture du chœur, une cloche de fonte vendue au principal mil quatre-vingt livres qui produisent actuellement quarante-trois livres seize sols de rente, les armoires de la sacristie, un calice d'argent, le bénitier, les instruments de paix, les vaisseaux sacrés des saintes huilles, la coquille dont on se sert pour l'administration du sacrement du Baptême;

A donné quatorze mil livres pour les ornements de l'église; des questes faites dans ses séjours de Marly on a reçu tant de Sa Majesté que de la famille royalle plus de cinq mil livres dont [on] a acheté différentes pièces d'argenterie et d'ornements pour l'usage et décoration de l'église ;

A fait paver la meilleure partie des rues de Marly;

A donné la maison des sœurs de la charité et les a fondées de chacune cinquante écus par an pour survenir aux pauvres malades de la parroisse et à tenir l'école des jeunes filles;

A donné pendant plusieurs années douze cents livres, qui se prenaient sur le domaine de Marly pour survenir aux besoins des pauvres, et le Prieur a reçu manuellement tant de Sa Majesté que de la famille royalle plus de quarante mil livres pour le service desdits pauvres ;

A donné quarante écus par an sur le domaine de Marly pour fonder le maître d'écolle des jeunes garçons de ladite paroisse.

Monseigneur le Duc de Bourgogne et madame la Duchesse, son épouse, ont donné un ornement complet de chasuble, tunique et chappe de drap d'argent avec les orfraits de tapisserie de petit point à fond d'or et d'argent chargés d'écusson de leurs armes en broderie d'or et travaillés des mains de madame la duchesse, le dit ornement a coûté huit mil livres. Plus une châsse de bois d'ébène garnie d'ornements de vermeil doré où sont les reliques de saint Vigor, patron de la parroisse.

En reconnaissance de ces bienfaits... etc.

Un service solennel etc. le 1er septembre ou les jours suivants [suivent les détails des services].

Que du tout sera fait et posé un épitaphe de marbre à l'endroit le plus aparan du cœur où seront mis lesdits bienfaits de Louis quatorze et ladite fondation.

Signé : J. Jacquesson P.-C. (prieur-curé);
P.-C. Hollande (marguillier, concierge du château);
J. Gautier de Montreuil, marguillier en charge;
M. Pellerin, etc., marguilliers.

Acte fait par Mestais (Charles), notaire au Pecq, le 16 novembre 1718.

Approuvé par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris le 5 décembre 1718.

[Parchemin, *Archives* du Presbytère de Marly-le-Roi, 1902.]

1712, 20 juillet. — A Lallié, tapissier, pour les ouvrages et fournitures qu'il a faits, tant pour la façon d'une boette servant de prie-dieu dans l'église du village de Marly, que pour la fourniture de deux paravents couverts d'ouvrages de la Savonnerie qu'il a montez pour le service du Roy, 2.019 l. 8 s. 6 d.

LA PERTUISANE DU SUISSE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE MARLY-LE-ROI

On lit dans le *Mercure galant*, numéro d'octobre 1679, t. II, p. 213 :

Mariage de Mademoiselle avec le roi d'Espagne :

... Je me souviens de ne vous avoir pas parlé des deux gardes de la Manche qui sont toujours derrière le Roy à l'église, des deux costez de Sa Majesté. Non seulement on leur avoit donné ce jour-là des hoquetons d'une grande richesse, mais on leur en avait fait faire de neufs dont le dessein estoit changé aussi bien que celuy de leurs pertuisanes. (Ici description des hoquetons.)

... Pour mieux assortir ces hoquetons, on avait fait faire exprès des pertuisanes qui passent tous les ouvrages qui ont esté travaillez en acier. Elles sont grandes. Il faut vous en expliquer le dessein. C'est un Mars couronné d'une Renommée. Il est traîné sur son char par quatre chevaux qu'on voit paraître de front, et qui passent par-dessus un Monde représenté par la Pomme qui fait la séparation du Bâton et du Fer de la Pertuisane. Ce monde est soutenu d'un Lys qui sort du Bâton. Les chevaux sont dans leur course et renversent un Lyon d'un costé et de l'autre un Aigle. Au-dessus de la Renommée, il y a un cartouche environné de lauriers au milieu duquel paraît le Soleil. Au-dessus de ce Soleil on lit les paroles qui servent d'âme à la devise du Roy. Tout cela ensemble est dans un tel ordre et si agréablement ajusté, qu'il forme la figure d'un très beau Fer de Pertuisane. L'ouvrage est d'acier travaillé de relief avec les vuides à jour. Toutes les draperies, ornemens et harnachemens des chevaux sont d'or; les visages et le reste de couleur d'acier bien poly...

Les desseins... des Pertuisanes sont de l'invention de M. Berain. Ce qu'il imagine est toujours de fort bon goût. (P. 216.)

Le mariage est celui de Marie-Louise (Mlle d'Orléans), née le 27 mars 1662, 12 février 1689, fille de Monsieur, frère de Louis XIV,

et de Henriette-Anne d'Angleterre (Madame), qui épouse, le 31 août 1679, Charles II, roi d'Espagne (1661, ✠ 1er nov. 1700 s. p.), représenté par le prince de Conti. La cérémonie eut lieu dans la grande chapelle du Palais de Fontainebleau, dite la belle chapelle.

Dans le dessin gravé publié par le *Mercure*, la composition diffère de l'exécution dans la partie supérieure. Les tiges de lauriers suivent les deux bords de la lance et les branches se recourbent de haut en bas. La devise est inscrite sur une banderolle horizontale, tandis que la tête du soleil est entourée d'un cartouche fort simple. La boule du monde porte 3 fleurs de lys, effacées par le nettoyage *au grès* sur la pertuisane de Marly. De plus le lion est à droite et l'aigle à gauche.

Le Musée d'artillerie possède la seconde de ces deux pertuisanes cotée K. 496, dont la hampe et les garnitures en soie sont conservées.

Elle a été publiée dans *l'Art pour tous*, t. VII, année 1867-68, pl. 798.

Ces pertuisanes sont des chefs-d'œuvre.

Hauteur de la lance : 37 centimètres.

— de la hampe : 2 mètres.

M. le chanoine Gallet, dans une plaquette intitulée : *l'Église de Marly-le-Roi*, publiée à Versailles en 1891 (in-8, pièce) écrit :

« La hallebarde est semblable à celles que nous avons encore à Versailles pour le service intérieur du Palais. »

Au Palais, en août 1902, il n'existe qu'une pertuisane conservée dans la salle qui fait suite à la chambre de Louis XIV. Cette arme de parade n'a rien de commun avec celle de Bérain. La lance est pleine et porte des ornements d'or incrustés dans l'acier formant un fond bleu et ne supporte pas un instant la comparaison avec celle de la pertuisane du Suisse de l'église de Marly.

Nous relevons dans cet ouvrage les dimensions de l'église actuelle, 20 × 36 ou 720 mètres carrés, et son orientation : le chevet est au midi.

L'abbé Gallet a l'air de croire que Bossuet aurait prêché à Marly : nous n'en avons aucune preuve.

TROISIÈME PARTIE

MARLY APRÈS LOUIS XIV

CE QU'A COUTÉ MARLY EXACTEMENT

On a reproché à Marly les *milliards* (1) que Louis XIV y aurait engloutis. Comme le dit si justement M. Kermoysan dans l'*Encyclopédie Didot* : « Pendant longtemps ce fut une calomnie ; aujourd'hui, ce n'est qu'une erreur. »

Suivant Guillaumot, l'ancien archiviste de la manufacture des Gobelins, la dépense totale pour Marly monte à 9.002.559 liv. 4 s. 6 deniers. Cette somme est au-dessous de la vérité.

Les contemporains, eux-mêmes, furent effrayés des dépenses nécessaires à l'entretien de Marly, et nous savons que les économies commencèrent aussitôt après la mort de Louis XIV. Le Régent ordonna à Blouin de ne conserver à Marly que 4 suisses et 6 jardiniers. Il y avait alors, tant à Marly qu'à Versailles, à Trianon et à Fontainebleau, 400 jardiniers. On congédia également tous les matelots du canal. Le château de Marly faillit disparaître en 1717, et, détail curieux, ce fut précisément celui

(1) « ... C'est peu de dire que Versailles tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly », et plus loin : « ... On ne dira point trop sur Marly en comptant par milliards. » (SAINT-SIMON, t. XII, chap. IV, p. 84. Edit. Chéruel, 1874.) — D'après un manuscrit de Mansart, le palais de Versailles a coûté 153.282.827 liv. 10 s. 3 d. (TAINE, *Origines*, t. I, p. 116). Sur la démolition, Cf. SAINT-SIMON, t. XIV, pp. 198-201 (édit. Hachette).

qui l'avait le plus dénigré, le duc de Saint-Simon, qui empêcha le duc d'Orléans de commettre cette destruction « d'un ancien cloaque où on avait jeté tant de millions ». On fit, à ce moment « une vente fort médiocre dont acheta qui voulut à très bas prix ».

Celui qui avait fait la proposition, le cardinal Fleury, se contenta de dépouiller Marly de sa *rivière* « qui en était le plus superbe agrément ». Aussi, plus tard, quand le cardinal, pour se disculper auprès de Marie Leckzinska d'avoir si mal secondé le roi Stanislas au temps de sa seconde élection au trône de Pologne, lui disait, après le succès de la guerre occasionnée par la première faute : « Croyez, Madame, que le trône de Lorraine vaut mieux pour le roi votre père que celui de Pologne » — « Oui, répondit la reine, à peu près comme un tapis de gazon vaut mieux qu'une cascade de marbre. »

Tandis que Saint-Simon parle hardiment de milliards, Pierre Clément, non moins exagéré, avance que Marly aurait coûté de 1664 (!) à 1688 — en 24 ans — la somme de 89.813.693 liv. 15 s. 3 deniers, ou près de 500 millions de notre monnaie, suivant son estimation de la plus-value de l'argent. Or, Versailles et Trianon ensemble n'ont coûté pendant ce même temps que 65.651.257 liv. 18 s. 3 deniers.

La vérité, la voici, d'après les *Comptes des Bâtiments*, publiés par M. Guiffrey :

De 1679 à 1715, c'est-à-dire pendant tout le règne de Louis XIV, le château de Marly a coûté 11.686.979 liv. 5 s. 5 deniers, c'est-à-dire près de 50 millions en 36 ans, ou 325.000 livres par an, soit 1.625.000 fr. par an.

Nous sommes loin du milliard de Saint-Simon, et l'on peut dire, comme M. de Nolhac, que « le goût de Louis XIV pour les belles constructions n'était que le faste légitime d'un grand prince ». Après l'*Histoire de Marly*, lorsqu'elle sera écrite complètement, il ne viendra à l'esprit de personne de contester le goût artistique du roi, car c'est lui, et lui seul, l'auteur des changements qui font pousser les hauts cris à Saint-Simon, jusqu'au jour où le roi avoue qu'il ne voit plus rien à ajouter à la décoration de Marly, en 1701. Ce qui ne l'empêche pas, du reste, de continuer à chercher le mieux en démolissant pour rebâtir à nouveau jusqu'à sa mort (1).

(1) Voici les vers satiriques qui parurent au moment où le cardinal Fleury faisait son étrange proposition, en 1717 :

De quoi nous sert, en ce pays,
Ce colifichet de Marly,
Envoyons-le au Missisipi.

MARLY SOUS LA RÉGENCE (1715-23)

Le 26 mai 1717, Marly recevait la visite de Pierre le Grand, qui fut surtout frappé d'admiration à la vue de la cascade d'Agrippine et y revint le 8 juin. (Cf. *Mercure de France.*)

1718. — *Le veau à l'octroi* :

Un courtisan qui venait de Marly,
Voulant sauver d'un veau les droits à la barrière,
Dans sa chaise à ses pieds l'avait enseveli.
Mais par malheur le veau s'en plaint, à sa manière,
Et fait ouïr sa mugissante voix.
D'abord commis alerte : « On fraude ici les droits;
D'un grand procès-verbal voici belle matière.
Confisquons tout. — Messieurs, je suis le baron Tel. —
Fussiez-vous duc, que nous importe;
Vilains, nobles, prélats, tout paye à cette porte;
Non, rien n'en est exempt, non pas même l'autel. —
Je suis lecteur du roi. — Bon ! Bon ! vous voulez rire;
Si vous étiez à ce soin attaché,
Vous auriez commencé par lire
L'ordonnance du pied fourché.
— Je suis introducteur d'ambassadeur en France.
— D'ambassadeur? reprit un plaisant du bureau,
D'ambassadeur, soit; [soit] mais sur ma conscience
Vous ne le serez pas aujourd'hui de ce veau. »

Cette aventure est arrivée à M. le baron de Breteuil, qui avait défié les fermiers généraux de le surprendre dans la fraude des droits d'entrée qu'il voulait faire. On lui servit le lendemain, chez un fermier général, un quartier du veau, qui fut assaisonné de beaucoup de plaisanteries. (*Mélanges* de Boisjourdain, cité dans Raunié; Clairambault, Maurepas.)

« Mais, dit Philippe, ce château
Se doit embarquer par morceaux,
Il faut donc qu'il soit démoli. »

D'Antin répondit : « J'y consens,
Ce n'est plus qu'en démolissant,
Que je puis faire du profit. »

Ce n'est pas d'Antin, mais Noailles qui avait sollicité et obtenu l'autorisation de détruire Marly, soi-disant par économie, en réalité pour en vendre les matériaux à son profit, — on vendit le mobilier. — « Tout s'y donna à si bas prix, que ce fut plutôt un partage qu'une vente, et le remplacement a coûté des sommes immenses au roi. » (Duclos.)

MARLY SOUS LOUIS XV (1723-74)

Quand Louis XV vint à Marly, il avait environ 15 ans (15 mars-7 avri 1725). Le jeu, déjà à la mode sous Louis XIV, commençait à prendre ce développement qui ne fit que s'accroître dans la suite et devait enfin transformer Marly, sous Louis XVI, en un véritable tripot (1). Le jeune roi passa, à Marly, les fêtes de Pâques, toucha les malades, entendit les sermons de l'abbé Charaud (sermon de la Cène) et du P. Quinquet (sermon de la Passion).

Il fit, à ce moment, installer dans son appartement un tour, sur lequel il s'amusait à tourner des étuis et des tabatières, occupation alors fort à la mode.

1725. L'HISTOIRE DE MARLY

Nous nous reprocherions de ne pas mentionner ici une aventure assez piquante, que nous a conservée la chronique scandaleuse de l'époque et que nous trouvons ainsi racontée dans une lettre de Mathieu Marais, du 10 avril 1725, sous ce titre : *L'Histoire de Marly*.

« L'histoire de Marly est que les gens de M. le prince de Conti, s'étant amusés à regarder à travers la serrure de la porte de Mme de Poitiers (2), ou par la fente d'une cloison, ils la voient avec l'abbé de Vauréal (3), qui ne disoit pas son bréviaire à l'usage de Paris, mais à l'usage de Reims, comme dit Rabelais, et qui lui en entonna trois leçons. Le prince, de retour à Paris où il était allé, demanda : « Quelle nouvelle ? » On lui dit celle-là indifféremment ; il la dit au premier qu'il trouva, et Dieu sait le chemin qu'elle fit ; et le bruit des prudes qui disent que cela est faux. Mais faux ou vrai, il y a des chansons, il y a des tabatières, où l'on voit les trois placets qui servent de temple à cet amour ; la dame désespérée a chassé sa femme de chambre parce qu'elle n'avait pas mis de portières.

« Juvénal disait de son temps :

Vela tegant rimas ; junge ostia, tollito lumen
E medio ; taceant omnes, prope nemo recumbat.

(1) D'Argenson et la Pompadour gagnaient à Marly plusieurs milliers de louis. Le roi et la reine y perdirent 200.000 livres en deux mois. (*Mémoires* de Villars).

(2) La marquise de Poitiers, demoiselle de Bourbon-Malausé, était une veuve de 37 à 38 ans, dame du palais de la duchesse d'Orléans, douairière et une des plus grandes prudes de la Cour. Son mari descendait de la fameuse Diane de Poitiers.

(3) Maître de l'oratoire du roi.

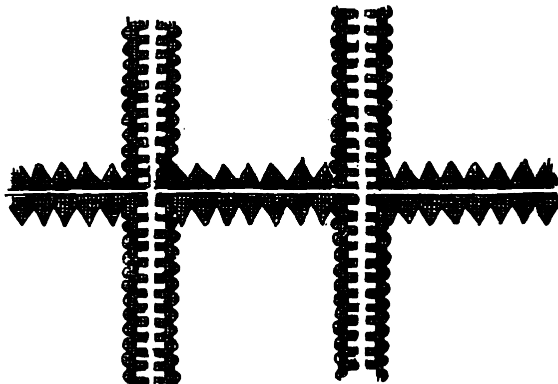
« Et Martial, grand docteur dans cet art de boucher les fentes, disait :

Contentus non es foribus, veloque seraque
Oblinitur minimæ si qua est suspicio rimæ.

« Or, pour n'avoir pas lu ces deux bons poètes, la pauvre Mme de Poitiers a été à découvert, et la voilà la fable de la Cour ; les coquettes en rient et disent que les prudes sont des coucheuses.... Le plaisant est que l'abbé se fâche et va disant qu'il n'est pas si sot d'aimer une si laide femme, et que, depuis l'aventure, on lui a donné à Marly un logement qui lui avoit été refusé. »

Sous Louis XV et Louis XVI, la Cour était suivie par des marchands qui vendaient des livres, de l'horlogerie, des articles de toilette, de parfumerie et de papeterie. Voici un échantillon de leurs réclames : Fournier, libraire, relieur du Roi et de la Reine et marchand papetier suivant la Cour, etc. à Fontainebleau au château, galerie de Diane ; au château de Compiègne, à côté de la sacristie ; *au château de Marly, à côté de la chapelle* (Dussieux).

En 1728, la cascade est remplacée par le Tapis vert, et en 1738, on



Taffetas appelé *Marly*, porté par la reine en 1736, ganse d'argent sur fond gris. (Coll. du Maréchal de Richelieu Lh. 45, nº 165. Estampes, BN.)

place au bas du Tapis vert le groupe allégorique de la réunion de l'Océan à la Méditerranée dû au ciseau du neveu de Coysevox, Coustou le jeune.

En 1731, 30 novembre, le Parlement se rend en corps à Marly dans quatorze carrosses, dans lesquels prennent place 50 membres. Le roi refusa de le recevoir. (Voir p. 91.)

En 1732, février, le roi et la reine sont à Marly, jusqu'au commencement du carême.

1736. — Le roi fait acheter deux maisons à Le Texier, pour y loger les sœurs et y installer une prison. Voir page :

En 1737, 18 mai, le contrôleur des bâtiments de Marly se nommait Hardouin (Jules-Michel-Alexandre), membre de l'Académie (1720, ✠ 1737). neveu de Mansart, et les appointements du jardinier en chef se montaient à 15.000 livres.

En 1738, un peintre, nommé Perrot, réparait les peintures des facades de Marly.

Le lundi 7 septembre 1739, la Ville [de Paris] en corps se rendait à Marly pour présenter au Roi les nouveaux échevins. M. Turgot, avocat au Parlement, fils du prévôt des marchands, porta la parole et présenta au roi un capitaine saxon, Olric, homme habile dans la confection des feux d'artifice, qui avait travaillé à celui de la Ville, auquel le roi avait assisté. Le roi lui adressa la parole pour le complimenter.

En février 1740, le feu prit à une cheminée du grand salon, brisa la glace d'en bas et brûla une partie du parquet de derrière. Le roi vint voir les dégâts, et le soir tout était réparé et le feu allumé.

Le 8 mai 1740, le duc de Chartres, Louis-Philippe d'Orléans, allait à Marly pour la première fois.

1740, 13 mai. — Louis XV est à Marly avec le marquis de Breteuil, ministre de la Guerre, et Bachelier, valet de chambre du roi.

En mai 1742, un grand changement s'opérait dans le personnel des architectes et des contrôleurs.

Gabriel succède à son père comme premier architecte du roi, à 12.000 livres de gages.

De Boffrand, membre de l'Académie (1709, ✠ 1754), succède au père de Gabriel comme ingénieur des Ponts et Chaussées à 6.000 livres ; de Cotte, contrôleur à Fontainebleau, est nommé architecte à 2.000 livres (✠ mars 1749).

Gabriel

de Cotte Boffrand

Sur le refus de M. de L'Assurance, contrôleur à Marly, le contrôle de Versailles est donné à M. Lécuyer, qui avait celui des Étangs.

M. Billaudel est nommé contrôleur des Étangs.

Le frère de M. de L'Assurance est nommé contrôleur à Saint-Germain.

De Cotte, fils du frère aîné de de Cotte, de Fontainebleau, est nommé contrôleur à Paris. Il était très riche par son mariage, sa femme lui ayant apporté 250.000 livres de rente.

Les contrôles de Paris, Versailles, Fontainebleau, Marly rapportaient 2.000 livres chacun.

En 1744, le contrôleur du salon de Marly détenait les clefs des quatre balcons du haut du grand salon.

Il se nommait Lemoine et touchait 2.000 livres d'appointements. Il était chargé, en l'absence du comte de Noailles, de présenter les cartes au roi et les tableaux à la reine; il avertissait les dames au moment du souper, etc. Il avait succédé dans cette charge à son oncle.

Vers 1744, outre les « Marly », c'est-à-dire les invités, il y avait ce qu'on appelait des *Salonistes* ou, par plaisanterie, des *Polissons*, qui, sans être logés au château, avaient néanmoins la permission de venir au Salon. Les uns venaient de Paris, les autres allaient coucher à Versailles, d'autres enfin trouvaient à louer soit au Cœur-Volant, soit dans le bourg de Marly. Parmi ces derniers, logés dans le village, le mardi 16 janvier 1748, nous citerons un des plus gros joueurs qu'on nommait M. Houel. En réalité, son nom, d'origine écossaise, était Howel.

Les jeux étaient l'hombre, le reversi, le brelan, la cavagnole, espèce de loto, la blanque, la bassette, le lansquenet, la comète, espèce de nain jaune, le biribi, le trictrac, le piquet, la bête, le hoc, grande et petite prime, etc.

1748, 19 janvier. — Le premier jour où le roi et la Cour se sont établis à Marly, on y gelait et tout y était en fumée par les soins de M. de Tournehem, directeur général des bâtiments; les poêles des antichambres étaient à la bourgeoise et on ne saurait plus petits.

La Cour passa la fin du mois à Marly et ne revint à Versailles que le jour de la Purification.

1748. — C'est Maurepas qui fit glisser sous la serviette de la Pompadour, à Marly, ces vers :

La marquise a bien des appas,
Ses traits sont vifs, ses grâces franches,
Et les fleurs naissent sous ses pas,
Mais hélas ! ce sont des fleurs blanches.

Il fut exilé à Bourges le 23 avril 1749, pour avoir eu trop raison.

1749, juin. — Le roi fait continuellement des voyages à Marly.

18 juin. — On est, dit-on, assez triste à Marly; chacun y vit en son particulier. On y joue un gros et horrible jeu. M. de Soubise, M. de Luxembourg s'y ruinent, le rôi gagne gros. Madame Infante (Élisabeth de France, duchesse de Parme) a fait quatre mains à fond, qui étaient en total de plus de 2.000 louis.

Les ministres étrangers ne venaient point à Marly, excepté ceux d'Espagne et de Naples, comme ambassadeurs de famille. En 1748, on en reçut trois, et encore fort peu de temps : c'était M. Huescar (Espagne), M. d'Ardore (Naples) et M. de Loss (Pologne).

En 1749, on résolut de surélever les communs et de faire des mansardes au château; mais les grands travaux ne furent exécutés qu'en 1751. On fit alors des changements importants dans les appartements du bas, du premier étage et à la chapelle. Mais malgré toutes ces transformations, la reine Marie Leczinska, alors âgée de 48 ans, ne cache pas à son amie la duchesse de Luynes toute la répulsion qu'elle éprouve pour le grand salon de Marly, où elle s'ennuie à mourir.

Elle lui écrit : « Je ne vous dirai rien du salon ; c'est la pénitence des sens. Il aveugle, il fatigue les oreilles, il rend les mains malpropres, l'odorat est infect», et dans une autre lettre : « on y fait un bruit affreux».

En cette année. le 14 juin, le comte de Noailles demandait le logement occupé précédemment par Helvétius.

En 1751, mai. — La Pompadour porte, à Marly, une robe en dentelle d'Angleterre valant plus de 22.500 livres.

1752, 14 mai, dimanche. — Grande députation du Parlement reçue par le roi à Marly.

1753, 19 et 22 mai. — Grand conseil à Marly.

1753, 30 mai. — Retour du roi de Marly où l'on joue gros jeu ; chasses, concert pour la reine.

1754. — Pas de Marly à cause de la *Morfi* que le roi n'aurait pu voir commodément. La petite Marie-Louise Murphy était une des filles d'une Irlandaise; elle fut maîtresse du roi.

1755, 6 juin. — Revue à Marly, au Champ de Mars, plaine du Trou-d'Enfer. Grenadiers à cheval, quatre compagnies des gardes du corps, mousquetaires, gendarmes, chevau-légers. La revue a duré cinq heures et demie. Un nombre considérable de carrosses étaient venus de Paris.

La route de Paris à Saint-Germain suivait une direction un peu différente de son tracé actuel. Le pont de Neuilly n'ayant été construit qu'en 1768, on traversait la Seine sur un pont de bois auquel conduisait l'ancienne route de Neuilly, commençant à la barrière du Roule. Au sortir



MARLY-LE-ROI. L'Église.



MARLY-LE-ROI. La Mairie.

Cl. Ch. Rigaut.

de ce pont, la route obliquait à gauche vers le hameau de Chantecoq, sur la côte qui s'élève derrière le village de Puteaux, non loin d'un moulin à vent, dont on voyait encore les restes au nord-ouest de Puteaux en 1856. Il ne reste plus aujourd'hui à Puteaux qu'une rue Chantecoq, pour rappeler ce moulin.

En 1755, le sergent des Suisses des Douze, à Marly, qui commande la garde, se nomme Pithon. Il mourut à Marly, âgé de 91 ans (O^1 1462, AN.).

En 1756, le taupier, à Marly, se nomme Jean Riquier et touche 330 livres par an (O^1 1465^B, AN.).

En mars 1756, il y avait à Marly un corps de garde des gardes françaises sur le grand chemin de la grille royale et un autre du même régiment auprès de la petite chapelle du commun. Les soldats ne pouvaient traverser en armes le jardin pour aller d'un de ces corps de garde à l'autre; ils étaient obligés de faire le tour par le grand chemin, le roi ayant refusé l'autorisation demandée par M. de Noailles.

Un corps de garde pour 22 hommes, près de l'entrée du parc, du côté du village, avait été construit, en 1692, par Louis XIV et avait coûté 338 livres. Il était situé à la suite de la maison du garde, à droite, en montant l'allée de Saint-Denis.

1758, 17 mars. — Arrangement de la place devant la porte du parc ; les cochers du roi trouvaient des difficultés à passer par la porte du village avec six ou huit chevaux. On élargit la partie située en face la porte (O^1 1068, AN.).

1759, 4 juillet, mercredi. — Le roi a fait au Trou-d'Enfer la revue de toute sa maison (cavalerie). Toute la famille royale, même Mme la Dauphine qui est avancée dans sa grossesse, et tous les enfants de France ont assisté à cette revue dans les calèches ; mais il n'y avait pas de princes du sang. Le roi était venu de Versailles. La revue a fini à 5 heures, et comme il a fallu laisser défiler les troupes, la première file des carrosses n'est arrivée à Paris qu'à 11 heures sonnées.

1759, jeudi 6 au mardi 11 décembre. — Le roi, la famille royale et Mme de Pompadour sont restés à Marly. La reine tenait la table le soir avec la famille royale, et le roi, qui a, à Marly, de petits appartements, y faisait des petits soupers à l'ordinaire. Au surplus, tout le monde y avait l'air très triste.

Le roi a nourri tout le monde dans ce voyage, ministres et autres, même les domestiques, et chauffé de façon qu'on m'a dit, comme chose sûre, qu'on y brûlait 80 cordes de bois par jour (1). Ce voyage, malgré la

(1) Une corde = 4 stères ; 80 cordes = 320 stères.

misère où nous sommes, aura coûté bien de l'argent.

1760, 2 juillet. — Louis XV, dans une lettre datée de Choisy, adressée au duc de Penthièvre, écrit : « Il faut préparer le chenil de Marly pour recevoir les grands chiens ; des chênes (*sic*) doivent y être, etc. »

Suivant Barbier, c'est en 1761, et dans les jardins de Marly, que Louis XV fit la connaissance de Mlle de Romans, qui fut la mère de l'abbé de Bourbon, le seul des bâtards du roi qui ait été reconnu. Suivant Mme Campan (vol. III, p. 29) elle aurait eu lieu au jardin des Tuileries. Cf. Vatel (Charles), *Hist. de Mme du Barry. Introduction* et *Bulletin de la Société d'Auteuil-Passy.*

1763, 30 juillet, jeudi. — Grande revue au Trou-d'Enfer. Cavalerie, grenadiers à cheval, 4 compagnies de gardes du corps, 2 compagnies de mousquetaires, gendarmes et chevau-légers, tous habillés de neuf. Cette revue ne se fait que tous les quatre ans. La reine et toute la famille royale ont passé dans les rangs en carrosses. Il y avait un grand concours de carrosses, d'ambassadeurs, d'étrangers et de Paris. La matinée a été assez belle, mais la revue ne s'est faite qu'à 4 heures, et l'après-midi a été très vilaine, tant par le vent que par la pluie, qui a repris à plusieurs fois. Il n'a pas été question d'acclamations de « *Vive le Roi* ! »

En 1768, le 6 décembre, visite du roi de Danemark à Marly et à la Machine.

En 1769, apparaît à Marly la nouvelle favorite, de son vrai nom Jeanne Bécu, mais baptisée pour la circonstance Marie-Jeanne Gomart de Vaubernier, l'ancienne demoiselle Lange, courtisane à Paris, en un mot la comtesse du Barry, qui demeura à Louveciennes dès 1769 et fut guillotinée le 6 février 1793.

Le roi avait espéré qu'à Marly la communication plus rapprochée où l'on se trouve en ce lieu pourrait lier davantage la Cour à sa favorite ; il se trompait. On y fut dans une grande tristesse. Les dames ne purent encore se faire à la nouvelle beauté qui brillait et qui les éclipsait sans contredit. Mme du Barry, dès ce premier voyage, n'avait point eu de pavillon et logeait au château dans un petit appartement ménagé exprès, qui joignait celui du roi. (*Anecdotes sur Mme du Barry*, Londres, 1778, p. 129.)

Le 13 février 1771, visite à Marly du comte de Gothland, autrement dit Gustave III, roi de Suède, qui devait périr sous les coups de trois conjurés, parmi lesquels le comte Ribbing, père d'Adolphe de Leuven, qui demeura à Marly et laissa en mourant sa fortune et sa maison à Dumas fils.

MARLY SOUS LOUIS XVI (1774-1789)

C'est à Marly, lors du premier voyage après la mort de Louis XV (10 mai 1774) que Marie-Antoinette vit pour la première fois de sa vie lever l'aurore ! Le roi fatigué s'était couché ; la reine. accompagnée de ses femmes et du duc de Chartres (plus tard duc d'Orléans), s'en fut, à 3 heures du matin, sur les hauteurs des jardins, c'est-à-dire au *Belveder*. Quelques jours après, circulait dans Paris un libelle assez méchant intitulé : *Le lever de l'aurore* ou *La nouvelle aurore*, attribué à l'abbé Mercier, qui rendait compte de cette petite fête. On y faisait jouer le rôle du *nouveau Tithon* au beau duc de Coigny. Ce fut à ce même voyage que le joailler Bœhmer vint offrir à la reine le fameux *collier*, et que la duchesse de Chartres (depuis d'Orléans) présenta la marchande de modes qui devint si célèbre depuis sous le nom de Mlle Bertin.

Marly resta encore en faveur pendant une dizaine d'années quand les voyages cessèrent tout à fait. Comme Marie Leczinska, Marie-Antoinette, fatiguée de Marly, finit par en dégoûter le roi, qui tenait à avoir tous les jours jeu et souper.

De plus, le dimanche et les jours de fête, les eaux jouaient, et le peuple, admis dans les jardins, s'y précipitait en foule. A cette époque, pour être admis au château, il suffisait d'être bien mis et présenté par un officier de la cour à l'huissier du salon de jeu. Il était inutile d'être invité.

Avec une pareille tolérance, on comprend que les vols y soient devenus assez fréquents ; enfin, en 1778, un vrai scandale éclata dans le salon des jeux. A un café tenu par la reine, un rouleau de faux louis fut glissé et substitué à un véritable. Le coupable, mousquetaire en réforme, nommé Duluques, fut pris et envoyé à la Bastille, mais l'affaire produisit un effet déplorable.

INCENDIE A MARLY

1776. — Un peu avant 1776, un incendie détruisit le magasin du sieur Dennebecq. Le haut Marly ne fut sauvé que par le vent (O[1] 1456[A], AN.).

1778, 5 juin. — Nicolet, directeur des Grands Danseurs du Roy,

représente devant Leurs Majestés, à Marly, la pantomime du fameux *Siège* (1). (Lettre de Nicolet demandant le remboursement de ses frais. *Archives* de M. Sardou.)

En 1786, 8 novembre, le prince de Poix (Phil.-Marc-Antoine de Noailles, capitaine des gardes du corps du Roy, brigadier de ses armées, colonel des dragons, chevalier de l'ordre de Malthe et de la Toison d'or, gouverneur et capitaine des chasses, des villes, châteaux et parcs de Versailles, Marly et Meudon) loue à Joseph Auger, fermier laboureur, et à sa femme, Louise-Geneviève-Sophie Martin, demeurant à Volusseaux, paroisse de Bailly, 26 arpents situés dans le parc de Marly (terre labourable) plus 25 arpents de pièces de terre en pâture pour 337 livres de loyer par an, pour neuf ans. (*Arch. de Préf. de S.-et-O.*, A. 105, Versailles.)

1787, 26 décembre. — La femme et la fille Cornichon sont condamnées à l'amende et à huit jours de prison pour avoir coupé du bois en forêt. Signé : Baron de Breteuil (O[1] 1465, AN.).

1789, 27 avril. — Cahier des doléances de Marly-le-Roy.

1789, juin. — La veille du serment du jeu de Paume, Louis XVI était à Marly.

1789, 10 juillet. — Le régiment de Lauzun arrive à Marly.

1789, 14 juillet. — Jour de la prise de la Bastille.

Marie Foubert, 16 ans, de Versailles ; Catherine Peignet, 17 ans, de Pontoise ; Marie Lièvre, 16 ans, de Versailles, bouquetières, étaient arrêtées à 5 heures de l'après-midi, comme rôdeuses, parées de bouquets et de cocardes et capables d'occasionner du désordre dans le jardin de Marly, par le sergent de la garde du jardin, Schmid. (O[1] 1465[4], AN.).

1789, 14 juillet. — M. de Plane, commandant de la milice bourgeoise de Marly, écrit une lettre à l'assemblée des électeurs pour la féliciter de son énergie et établir avec la capitale des relations politiques et militaires. Le bataillon de Lauzun était alors à Marly.

1789, 14 juillet. — Louis XVI vint le soir à Marly vers 9 heures et y resta jusqu'au 21 juillet.

1789, 4 août. — Le sieur Prioreau, prévôt général de la maréchaussée des chasses, reçoit l'ordre de se transporter à Marly, afin de prévenir le pillage des grains devant servir à la subsistance de Versailles.

1789, 24 septembre. — Le régiment de Flandres, venant de Luzarches pour se rendre à Versailles, est logé à Marly. (Tuetey, *Publications sur la Révolution*, t. I, Sources.)

(1) Il s'agit ici du *Siège d'Orléans*, qui avait eu un grand succès à Paris.

1789, 16 décembre. — Assemblée nationale. Les Suisses des châteaux et parcs de Versailles et de Marly, admis à la barre, ont offert en don patriotique leurs boucles d'argent et une somme de 572 livres. Ils ont témoigné leurs regrets de ce que leurs faibles moyens ne leur avaient pas permis de réunir entre eux un don plus considérable. M. le président leur a témoigné la satisfaction que causait à l'assemblée leur patriotisme.

1790, 27 janvier. — Les paroisses de Marly et de Port-de-Marly, le parc et la forêt de Marly feront partie du district de Versailles, ainsi que les paroisses de Bailly et de Noisy, qui seront comprises dans ce même district.

1790, 2 décembre. — Assemblée nationale. M. le curé de Marly-le-Roi : « J'ai publié dans ma paroisse, le 6 septembre, les décrets sur la constitution civile du clergé ; j'y ai prêté d'avance le serment que vous avez décrété dans la séance de samedi dernier ; j'en dépose l'acte sur le bureau, et je demande qu'il en soit fait mention au procès-verbal. » Aux applaudissements de l'assemblée, on décide qu'il en sera fait mention au procès-verbal. (Le curé se nomme Charles Fourmentin.)

1790, 3 décembre. — Une indemnité est accordée aux fabriques des paroisses de Notre-Dame de Versailles, de Marly et de Saint-Germain-en-Laye, pour réduction de rentes 5.544 livres. C'est la suppression de l'indemnité.

1791, 19 janvier. — Mme Desnos, duchesse de Beauvilliers, première douairière, demande que l'on adjoigne une écurie à son appartement de Marly, parce qu'elle ne peut aller dans ses terres, à 47 lieues de Paris, où elle n'aurait nulle sûreté (O¹ 1465^A, AN.).

1791, 28 août. — Discours du juge de paix de Marly à l'assemblée nationale. Voir page .

1792, 1er novembre. — Lettre de Roland, ministre de l'Intérieur. Il refuse de cantonner les fédérés dans la maison ci-devant royale de Marly, ainsi que dans celle de Bellevue : « Elles contiennent une quantité considérable d'objets précieux et qu'il serait réellement dangereux d'exposer aux risques inséparables du cantonnement des troupes. » Il en est de même de Rambouillet, Bagatelle, Brunoy et Saint-Cloud. On peut disposer de Courbevoie, Rueil et Meudon. Quant à Meudon, Saint-Germain, Versailles, Compiègne, Fontainebleau, Chantilly, Vincennes, ces résidences ont des dépendances qu'on peut occuper sans inconvénient.

Marly n'a donc pas été occupé par les fédérés. Lettre originale, signée Roland (Collection Sardou).

1793, 10 juillet. — Une députation de Marly, district de Versailles, annonce que la Constitution a été adoptée à Marly.

1793, 16 août. — Décret de la Convention nationale, relatif à la conservation et à la vente des meubles et effets du ci-devant château de Marly et de ses dépendances.

Le 28 août 1793, le corps de garde de 25 invalides, chargé de la surveillance de Marly, fut supprimé. Une tradition veut que ces invalides aient été logés dans une vieille maison qui faisait le coin arrondi de la Grande-Rue et de la rue de Madame, démolie depuis quelques années. Aussi les jardins étaient-ils saccagés et détruits, les statues renversées et brisées, quand eut lieu la vente du mobilier du château, du 6 octobre au 8 décembre (5 frimaire an II), elle produisit 400.874 liv. 15 s. (Fr. 7.818, BN.).

1793, 1er octobre. — Les malveillants ont culbuté et brisé une Vénus de Médicis dans les jardins de Marly.

An III, 7 thermidor. — Le bataillon de Lionne est campé au camp de Marly.

1795, 22 ventôse an III. — Vente à Marly des biens du nommé Lantillac, émigré.

1795, 6 octobre (24 vendémiaire an IV). — Vente de la propriété du sieur d'Agoult, émigré, sise rue des Bernouilles, à Marly, 3.500 livres (1).

CERTIFICATS DE RÉSIDENCE A MARLY

1793, 18 octobre. — P.-Ch. Mouchelet, J.-Cl. Lassue, P. Aubert, demeurent chez le citoyen Trudaine, depuis le 7 mai 1793.

P.-Ch. Friquet, ex-frotteur du ci-devant château de Marly, demeure dans une maison appartenant à la nation depuis 1753 jusqu'au 8 septembre 1793.

En 1800 (5 messidor an VIII) le 24 juin, il y avait encore des groupes (statues) dans le domaine de Marly. (*Lettre du directeur des Domaines*, citée par Dussieux.)

NAPOLÉON A MARLY

Le 26 juin 1806, Leurs Majestés impériales et royales sont allées lundi dernier, 23, visiter le château et le parc de Marly.

(1) Cette maison fut achetée par Desveaux, le premier soumissionnaire lors de la vente du château. Elle était construite dans la propriété actuelle de Mme de Gramont et située « dans les hauteurs de la rue des Bernouys ». Elle fut ensuite habitée par Dequerière et reconstruite plus tard par Mauguin. Avant d'Agoult, elle avait été occupée par l'abbé d'Anglade.

En 1806, au mois de juin, le château était encore debout, puisque l'Empereur y va chasser (*Journal de Paris*) et le visite ; mais il est vrai qu'en mai de cette année, Sagniel avait vendu la majeure partie des bâtiments pour être démolie. Ils n'étaient donc pas encore abattus, et l'Empereur aurait pu les sauver.

Le 3 juillet 1806, Napoléon chasse à Marly. A son retour à Paris, des parents de Lesurques, exécuté le 9 brumaire an V, lui demandent sa réhabilitation.

1811, 25 juillet. — L'Empereur a chassé le 23 dans la forêt de Marly et est ensuite allé visiter l'école spéciale militaire de Saint-Cyr (1).

Nous devons mentionner ici les revues passées, le 3 juin et le 6 juillet 1814, par le duc de Berry au Trou-d'enfer, des chasseurs à cheval de Berry.

Nous pouvons encore citer les dernières revues de la garde nationale du canton de Marly-le-Roi, passées au Champ-de-Mars, c'est-à-dire dans la plaine située devant la propriété de Mme de Gramont, couverte aujourd'hui en partie par des bois de sapin, plantés en 1850 par Récopé, garde général. Nous avons assisté à la dernière revue passée en cet endroit en 1849 et vu les dernières chasses des princes d'Orléans dans la forêt de Marly en 1847. Joinville venait souvent chasser à Marly ; d'Aumale était alors en Afrique et songea un instant à reconstruire Marly, disait-il à un de ses collègues de l'Académie ; la Révolution de 1848 vint mettre fin à ce projet.

NOMS DES PERSONNES LOGÉES DANS LE CHATEAU DE MARLY ET DANS SES DÉPENDANCES

1749. — Helvétius.
1750. — M. de Puisieulx.
M. le cardinal de Tencin.
M. Rouillé.
M. de Tournehem.
M. de Vandières.
Le comte et la comtesse de Noailles.
La comtesse de Tessé.

(1) Une tradition rapporte que Bonaparte, entraîné à la poursuite d'un cerf, aurait traversé, à cheval, au galop, le salon actuel de M. Sardou, dont la propriété appartenait alors à M. Ravel.

Le duc de Béthune.
M. et Mme de Luxembourg.
Le duc de Gesvres.
Le marquis de Mailly.
M. de Saint-Séverin (O 1056, AN.).

1752. — Duchesse de Chevreuse.
M. de Suzy, major des gardes du corps.
Le duc de La Vallière obtient une petite cuisine dans la petite cour derrière la chapelle.
M. de Souvray.
Le duc d'Orléans (O^1 1055-1056, AN.).

1755. — M. de Beringhen.
Le comte de la Suze.
M. de la Vigne, premier médecin de la reine.

1760, 27 mars. — La marquise de Pompadour.

1761, 2 octobre. — M. le marquis de Croissy.

1763, 8 mai. — Le duc de Lavauguyon occupe le logement du premier maître d'hôtel.

1763. — Madame Sophie (O^1 1055, AN.).

1765. — Le duc de Penthièvre.

1765, 25 avril. — Le duc d'Estissac occupe le pavillon de la salle des gardes (O^1 1063, AN.).

1790. — Pougens.
Mme et Mlle Thiéry.
La duchesse de Beauvilliers-Saint-Aignan.
La comtesse d'Espagnac.
La baronne de Bourdic.

1791. — Pougens.
Mme et Mlle Thiéry.
Mme de Prailly.
M. et Mme de Fortia.
Le vicomte de Castéja.

JOURNAL DE LOUIS XVI A MARLY (1)

Revues.

1767, 1er juillet; 1771, 1er juillet; 1778, 1er juillet. — Revue de la maison du roi au Trou-d'Enfer.

(1) NICOLARDOT, *Journal de Louis XVI.* Paris, 1873, in-8.

Chasses.

1784, 28 mai. — Chasse du sanglier avec la reine, dans la forêt de Marli; dîné, à 4 heures, à Marli.

1786, 22 avril. — Le roi va voir les toiles à Marli. (Les toiles enfermaient les animaux chassés.)

1786, 26 avril. — Le roi va voir les animaux enfermés.

Voyages avant son mariage.

1761. — 47 jours à Marli.
1762. — 12 et 16 jours à Marli.
1767. — 9 et 22 jours à Marli.
1768. — 9 jours à Marli.

Voyages après son mariage (*mai* 1770).

1779. — 4 parties de barres à Marli. (Le roi a 25 ans et la reine 26.)

1789, 14 juillet. — Après vêpres et salut, départ [de Versailles] pour Marli à 8 heures trois quarts.

1789, 21 juillet. — Retour à Marli à 9 heures.

1789, 4 août. — Chasse du cerf à la forêt de Marli. Pris un. Aller et revenir à cheval.

1789, 8 août. — Chasse du cerf à la forêt de Marli. En y allant, pris un.

1789, 13 août. — L'équipage a pris un cerf à Marli.

En 1789, il y eut 8 chasses du cerf à Marli. Le total des animaux pris à Marli est 55 cerfs, 62 biches, 1 chevreuil.

Jeu.

1781, mai. — Mes associés ont perdu à Marli au lansquenet 36.000 livres.

LA TAILLE DE MARLY EN 1734

En 1734, les habitants adressèrent à l'administration une plainte au sujet de la taille qui leur était imposée.

Louis XIV, disent-ils, a fait enfermer dans le parc 200 arpents de biens communaux, qui servaient de lieu de pâture à leurs bestiaux.

Auparavant, ils ne payaient que 1.600 livres de taille; aujourd'hui, ils paient 4.500 livres et n'ont plus que 335 arpents de mauvaise terre pour le pâturage de leurs bestiaux.

Un arrêté, signé de Harlay, intendant de la généralité de Paris, leur annonce que la taille de Marly sera fixée, au commencement de l'année 1735, à 4.150 livres. Paris, 1734, 24 août.

VENTE DE MARLY

En 1791, le 27 mai, sur la proposition de Barrère, les maisons, bâtiments, emplacements, terres, prés, corps de ferme, bois et forêts composant les grands et petits parcs de Versailles, Meudon, Marly étaient réservés au roi.

Mais, en 1793, un décret ordonnait la vente des meubles de la ci-devant liste civile et la suppression de la Machine de Marly. Les citoyens de Versailles protestèrent et firent observer que ce décret ruinerait totalement la ville de Versailles. La Convention suspendit l'exécution de ce décret, en ce qui concernait la Machine (1793, 17 juin), mais la vente des meubles fut décidée.

Le 22 octobre (an II, 1er du 2e mois), Treilhard, Anguis et Enlart, représentants du peuple, en commission à Marly, informent la Convention nationale que la vente du mobilier se continue avec activité.

Il a été trouvé dans la terre d'immenses richesses en fer, plomb et étain de soudure. On peut compter sur les millions de livres de ces métaux, sans comprendre les grilles des parcs, jardins et tout ce qui est aux environs du château. « Nous allons, disent-ils, envoyer à Paris les meubles très riches en galons et broderies d'or et d'argent qui se trouvent dans les appartements de Capet et de ses frères ; ils ne se seraient jamais si bien vendus à Marly, et une partie sera nécessairement brûlée. »

Le 30 novembre (an II, 10 frimaire), les représentants à Marly « ont fait arracher des entrailles de la terre une quantité de métaux, qui seule suffirait pour exterminer tous les satellites du tyran, et envoient cinq voitures de meubles précieux, de galons et de broderies d'or et d'argent, destinés à augmenter la masse du numéraire ».

Le résultat des fouilles s'éleva à 1.335.727 livres pesant de plomb, de cuivre et d'étain.

En 1796 (an IV, 3 nivôse), le Directoire exécutif est chargé de faire procéder à la vente des maisons et parcs de Marly, etc. Ces ventes seront faites en numéraire ou en assignats, les prix payés un tiers comptant et les deux autres tiers en deux paiements égaux dans les deux mois suivants.

Un instant, on put supposer que la vente n'aurait pas lieu. Le 19 ventôse an IV, un membre faisait un rapport sur le message du 22 vendémiaire dernier, par lequel le Directoire demandait de rapporter la loi du 3 nivôse an IV, citée plus haut, qui ordonnait la vente de Marly.

Cette demande fut rejetée, et il fut procédé à la vente.

Le premier soumissionnaire fut un nommé Desvaux. Deux mois après lui, le 15 messidor an IV, Jean David-Coste, demeurant rue Bergère 10, soumissionne, en vertu de la loi du 28 ventôse précédent, pour une partie et comme cessionnaire pour le surplus de Claude-François Cagnon, marchand de bois (1) de Paris, demeurant boulevard de l'Hôpital, puis au coin de la rue Notre-Dame-des-Champs et du Montparnasse (1790) ou à Marly, dont la demande est datée du 3 messidor, c'est-à-dire douze jours avant.

Le 22 vendémiaire an V, cette soumission amenait des contestations entre les deux parties, et le Directoire s'adressait ainsi, à ce sujet, au Conseil des Cinq-Cents :

Citoyens représentants,

Le parc de Marly a été soumissionné par deux citoyens (Desvaux et Coste). Il en résulte une contestation entre le soumissionnaire premier en date, dont la soumission ne porte que sur une partie, et le second, dont la soumission couvre le tout.

Cette contestation a donné lieu de prendre des renseignements, desquels il résulte que dans ce parc il existe :

1° Des grands bâtiments et des écuries d'une grande étendue, propres à caserner des troupes et surtout de la cavalerie; il y a même depuis quelque temps un détachement cantonné ;

2° Des bassins, réservoirs et conduits d'eau, qu'il est impossible d'aliéner, vu la nécessité de les conserver pour l'usage de Marly et surtout de Versailles, qui en tire ses eaux quand la machine est en réparations;

3° Plus de 300 arpents de bois qui ne sont séparés de la forêt de Marly que par un mur et qu'il est plus intéressant d'y réunir que de l'aliéner.

Sous ces trois aspects, le parc de Marly se trouverait dans le cas d'exception prononcé par la loi du 18 ventôse, qui déclare non soumissionnables les domaines qui peuvent être utiles au service public.

(1) Cagnon avait soumissionné, le 18 fructidor an IV, pour Bellevue.

Mais il est au nombre de ceux dépendant de la liste civile dont la vente a été ordonnée par la loi du 3 nivôse.

Le Corps législatif est prié de rapporter cette loi, et le Directoire invite les Cinq-Cents à prendre cet objet en considération. Signé : La Réveillère-Lépeaux, président. (Renvoyé à une commission.)

Le 19 pluviôse an VI, 7 février 1798, Garnier de Saintes faisait renvoyer au Directoire l'affaire de l'aliénation du parc de Marly.

La vente fut décidée.

Voici un extrait de l'acte de vente passé au profit du citoyen David Coste, à Paris, conformément à la loi du 28 ventôse an IV, et de l'instruction du 6 floréal, le 11 germinal an VII (31 mars 1799) :

Jean-David Coste, demeurant à Paris (place Vendôme, n° 6), soumissionnaire d'une partie du domaine de Marly et comme cessionnaire pour le surplus du citoyen Claude-François Cagnon, demeurant à Marly, par acte de Jousset, notaire à Paris, du 25 ventôse an VII, achète Marly.

La présente vente est acceptée, pour le dit Coste, par Alexandre Sagniel, demeurant à Paris, place Vendôme, 6.

[On voit que Coste et Sagniel ont un domicile commun.]

La vente du ci-devant château de Marly comprend tous les bâtiments quelconques en despendans, cours, jardins, terrasses, terres, prés, bosquets, bois autres que ceux de hautes futaies, les eaux nécessaires à alimenter la propriété et généralement tout ce qui compose le parc et le surplus du domaine de Marly. Cette vente est faite en présence de Gondouin, inspecteur des eaux du domaine de Versailles, et Crosnier, commissaire du Directoire près du canton de Marly.

Elle comprend : 134 hectares 66 ares 63 centiares ; et parc clos de murs, fossés et grilles .

Objets réservés : 1° Conduite en plomb et fer, destinée à alimenter d'eau la commune, ayant une longueur de plus de 1.000 mètres et passant dans les terrains de l'acheteur ;

2° Des groupes et figures de plomb et de bronze, une horloge en fer avec des roues de champ en cuivre, des poids en plomb et un timbre en métal ;

3° Des pierres, des pavés, des dessus de banc, etc.

Jean-Baptiste Coste, marchand de bois, acquit les *massifs de futaye* des bosquets de Marly et de Louveciennes pour la somme de 51.511 fr., c'est-à-dire 13 hectares, 66 ares, 65 centiares. Sagniel prit le reste.

Voici l'estimation du reste :

		Capitaux.
Bâtiments, revenus : 9.010 francs	Fr.	162.180 »
Parc, jardins sans les réservoirs, revenus : 5.657 fr. 80. .	»	124.455 76

		Capitaux.
Superficie des bois taillis : 80 hectares 12 ares 30 centiares .	Fr.	13.620 19
42 ormes en face la demi-lune de la grille royale	»	630 »
Conduites souterraines en fonte	»	32.317 50
— en plomb	»	1.776 »
— en cuivre potin	»	172 80
Horloge	»	1.661 86
Groupes et syrènes en plomb	»	4.129 56
Fers formant carcasse des groupes	»	74 50
Futaie appartenant à Marly, d'après les agents forestiers de Saint-Germain	»	77.208 50
Total. . . .	Fr.	418.227 39

ÉVALUATION DES BATIMENTS

		Revenu.
12 petits pavillons.	Fr.	1.500 »
Bâtiment rond de la demi-lune (*grille royale*)	»	250 »
Bâtiment neuf en face du précédent.	»	250 »
Salle des gardes	»	200 »
Pavillon de la chapelle.	»	250 »
Portier de la grille de Louveciennes et bâtiment des frotteurs	»	250 »
Deux casernes circulaires.	»	200 »
Écuries et remises de droite et de gauche de la grille royale.	»	475 »
Bâtiment des ministres occupés actuellement par les vétérans de l'armée	»	380 »
Communs, ensemble	»	900 »
Bâtiment du garde-bosquet et bâtiment des officiers et gardes	»	200 »
Bâtiment des Inspecteurs des bâtiments.	»	390 »
La Perspective	»	490 »
Petits bâtiments des portiers du village, du Cœur Volant et du Trou-d'Enfer	»	300 »
Château.	»	2.975 »
Total. . . .	Fr.	9.010 »

ÉTAT DES PRINCIPALES CONSTRUCTIONS

Nous donnons l'état d'un des pavillons, qui est semblable à celui des autres et du château.

PAVILLON

Construit sur un soubassement en pierre, et au-dessus en moellon et brique, mesurant 8 m. 80 de côté et 8 m. 50 de hauteur ; couvert en ardoise avec acrotère, chêneau et tuyaux de descente en plomb. Il en manque la moitié.

Rez-de-chaussée : Quatre pièces avec cheminées et chambranles en pierre et plaques en fonte, éclairées sur les quatre faces par des croisées et des portes-croisées en très mauvais état, les carreaux cassés, et garnies de lambris à moitié ruinés. Cage d'escalier avec rampe en barreaux droits en fer.

Entresol : Deux pièces entresolées.

Premier étage : Même disposition qu'au rez-de-chaussée.

CHATEAU

Il mesure 40 mètres hors œuvre sous toutes ses faces. Soubassement et encoignures en pierre ; le surplus en moellon et en brique.

Rez-de-chaussée, étage entresolé et un premier étage ; couvert en ardoise et tuyaux de descente en plomb.

Côté est : Vestibule carrelé en marbre blanc et noir (carreaux cassés en grande partie), éclairé par une porte-croisée. A droite, deux pièces avec cheminées et chambranles de marbre, éclairées de six portes-croisées fermées de portes et panneaux à deux vantaux avec leur ferrure, parquetées. A gauche du vestibule, même disposition.

Les côtés du midi, de l'ouest et du nord présentent les mêmes dispositions.

Grand salon octogone de 14 m. 70 de diamètre. Quatre cheminées et chambranles en marbre, quatre portes vitrées, quatre croisées avec balcons en avant ; armoires dans les encoignures.

Étage entresolé avec dix-huit pièces et cabinets, avec cheminées et chambranles en marbre et sept croisées en yeux-de-bœuf.

Premier étage, chambres, pièces, cuisines : total, 21 pièces.

Combles : 23 pièces.

Tel était Marly au moment de la vente du 31 mars 1799. L'acte de vente ajoute :

« L'acquéreur aura la faculté d'interdire l'entrée du parc et jardin de

Marly par la grille du Trou-d'Enfer et autres; il construira un mur au pied du talus réservé aux eaux de la Machine, pour séparer les réservoirs de sa propriété; il laissera le passage libre aux fontainiers et employés des eaux, du côté de la route de Versailles à Saint-Germain; enfin il ne pourrafaire de branchement sur les conduites d'eau existantes. »

Le 15 ventôse an VII, J.-D. Coste constitue Sagniel son procureur général et spécial, par devant MM^es Jousset et Montaud, notaires.

Le 11 germinal an VII, Sagniel, fondé de pouvoir de Coste, avec le citoyen Gangulphe Andriane (1), demeurant rue Saint-Joseph, 11, se portent caution pour 96.193 fr. 11 centimes trois quarts dus par Coste sur le prix de Marly, et le 19 germinal, Deschamps, agent municipal de Marly, demande si Sagniel *a tout payé*, avant de démolir les bâtiments et d'abattre les bois futaies en exécution de la loi du 28 ventôse.

On lui répond que Sagniel a donné caution: il peut donc continuer son œuvre. (Lettre de l'Administration générale des domaines du 21 germinal an VII. Versailles.)

Sagniel (ou Coste), qui a acheté le 15 messidor an IV, n'est entré réellement en jouissance que le 11 germinal an VII. Or, pendant ces 35 mois, le Gouvernement a caserné au moins 800 hommes dans le domaine de Marly; les couvertures des bâtiments ont été volées, les parquets et les lambris brûlés; d'où des plaintes et des réclamations de Sagniel.

Sagniel eut de vives contestations avec l'Administration au sujet de la construction du mur destiné à séparer les réservoirs des terrains vendus, estimée à 12.928 francs.

Il le fit élever dans de mauvaises conditions et s'attira de sévères remontrances de la part de la Direction des domaines à Versailles.

En 1800, il établit une filature de laine dans les dépendances et une manufacture de drap dans le château, et vendit tous les matériaux au fur et à mesure de ses besoins d'argent.

Dans une lettre de 1806, 14 mai, Sagniel dit qu'il a vendu la majeure partie des bâtiments pour être démolie. Il a vendu pour 436.000 francs ce qui coûterait plus de 5 millions à construire et s'est réservé la faculté de résilier le marché jusqu'au 20 mai. Il propose à l'Empereur de l'acheter, s'en remettant à l'estimation qui en sera faite par les experts.

Dans une autre lettre, sans date, il dit qu'il a dépensé plus de 900.000 francs à Marly et propose de le vendre.

Enfin, en 1810, 29 novembre, Sagniel propose toujours Marly à l'Em-

(1) Gandulphe Andriane (d'origine italienne) est qualifié, plus tard, de négociant et demeure rue de l'Isle (Lille) n° 541, Paris.

Le 26 messidor an IV, Coste avait versé 300.000 francs sur les 400.000 qu'il devait et réclamait contre des soumissions partielles de ventes de bois. Il eut gain de cause.

pereur, comme le prouve une lettre signée : *Daru* (*Archives* de M. Sardou).

En 1806, au commencement de juin, le château était encore debout. Le maire de Marly avait prévenu le préfet de Seine-et-Oise, le 12 mars, des projets de Sagniel, et le 9 juin, les notables de Marly suppliaient l'Empereur d'empêcher la démolition du château. Le 14 juin, Fouché donnait l'ordre d'arrêter les travaux de démolition, mais Sagniel parvenait à payer les 50.000 francs qu'il redevait encore à l'État, et malgré les efforts de Deschamps, maire de Marly, il parvenait à tout raser. Enfin, quand il ne resta plus que des ruines informes, le 27 juillet 1810, il vendit le terrain 288.000 francs à M. Gandulphe Andryane, qui le revendit à l'Empereur pour la somme de 421.000 francs avec les frais (Dussieux, *Versailles*).

M. Sardou nous apprend que Sagniel mourut de misère chez son ancien concierge, mais sans nous dire la date.

Il est probable que Sagniel avait des démêlés avec l'Administration dès le mois de mars 1806, car autrement comment s'expliquerait-on les annonces du *Journal de Paris*, que nous détachons de cette publication semi-officielle.

En 1806, 28 mars, le *Journal de Paris* annonçait ainsi la mise en vente :

« Parc de Marly de plus de 500 arpents, enclos de murs, à vendre *avec les bâtiments qui s'y trouvent construits*. S'adresser à Me Huguet, notaire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 27, à Paris. »

En 1809, 25 novembre. — Parc de Marly-la-Machine, à vendre en totalité ou en 40 lots : 120 hectares 62 ares 52 centiares. Pièces d'eau empoissonnées, jardins avec espaliers, pépinières, prairies ; en réalité près de 141 hectares. S'adresser aux notaires et avoués à Paris, et à M. Bucan, notaire à Marly.

En 1810, 16 et 23 juin. — Biens aliénés par le Domaine de 1791 à 1804. Marly et son parc sont portés pour un revenu de 18.000 francs.

A vendre le domaine de Marly-la-Machine provenant de la liste civile : 120 hectares 62 ares. S'adresser au sieur Pajot, concierge sur les lieux. Emplacement de l'ancien château et parc clos de murs.

1810, 2 août. — Même annonce. S'adresser à Paris aux notaires.

Comme on le voit par ces extraits, le parc était remis en vente dès le 28 mars 1806, et il existait encore des bâtiments, parmi lesquels le château. Comment Sagniel put-il vendre ou céder le terrain à Andryane, et comment ce dernier vendait-il le parc à l'Empereur en 1811 ?

Nous l'ignorons.

En 1806, nous relevons dans les registres de la mairie, la naissance,



Le Père Coronelli (B.N. Estampes.)

d'un fils de Isaac Vincent, fabricant de drap à la manufacture de Marly, dans l'ancien château. Il devait être employé chez Sagniel.

(C'est à partir de 1806 que l'on reprend, dans les registres, l'ancien millésime.)

Le pavillon central ne fut complètement démoli qu'en 1816, par Philippe Despois, qui s'était rendu acquéreur des matériaux, c'est-à-dire de la pierre et des moellons, et qui recueillit en même temps une masse considérable de plomb, renfermant, par suite du mauvais traitement de l'époque, une grande proportion d'argent (1).

En 1850, un employé d'administration plein de zèle, M. Paradent, receveur de l'enregistrement à Marly, ne s'avisa-t-il pas de proposer d'abattre les 1.700 arbres du parc, pour les vendre ! La protestation des habitants fut heureusement entendue, et le parc fut préservé. Jusques à quand ?

Le domaine de Marly, ferme de l'État, était loué, en 1881, 2.500 francs (Dussieux).

L'EAU DE LA COMMUNE DE MARLY

Le document original conservé au presbytère, énumérant les bienfaits du roi envers le village de Marly, ne parle pas de l'eau. Il n'est donc pas vraisemblable que ce soit Louis XIV qui ait donné l'eau potable à Marly, puisqu'il n'en donnait même pas à Versailles.

Nous croyons avoir découvert l'origine de cette concession, dont voici l'histoire :

A l'annonce de la mise en vente du château et du parc de Marly, le président de l'Administration municipale du canton de Marly écrivait à l'Administration centrale, à la date du 19 germinal an VI (1797, mars) :

«... C'est du parc que Marly tire l'eau qui lui donne tous les besoins de la vie...

« Le président prie donc l'Administration de mettre dans le cahier des conditions que l'acquéreur sera tenu de laisser toute facilité et tout moyen de conservation et d'entretien pour les fontaines qui fournissent l'eau à Marly.

« Salut et fraternité,
Signé : Prissette, président. »

(1) Ce plomb était vendu à Paris, et c'est M. Berneront, le maître-paveur, qui le transportait sur son tombereau, à Paris. On appela longtemps Ph. Despois l'*héritier de Louis XIV*.

En réponse à cette demande, nous lisons :

« ...Quant aux observations faites à l'Administration centrale par les citoyens, organes de la commune de Marly, concernant la jouissance de l'eau de rivière provenant des réservoirs de Marly, à elle accordée pour son usage par *arrêté du ministre de l'Intérieur, en date du* 13 *nivôse an VII*, etc.

« En conséquence, la commune devra faire changer la porte du regard des eaux de sources, cette porte placée à l'extérieur. »

Le 9 ventôse suivant, an VII, on nommait des experts avec Gondouin, pour établir la quantité d'eau nécessaire à Marly et la dimension des tuyaux. Un tuyau de 2 pouces doit être suffisant, dit leur rapport, et l'eau arrive actuellement au village par un tuyau de 12 pouces.

Telle est, selon toute probabilité, l'origine de la concession accordée à Marly, sans qu'il soit nécessaire de remonter ni à Louis XV, ni à Louis XIV. Elle date du 13 nivôse an VII.

Dans l'aliénation du domaine de Marly, l'acquéreur s'était réservé le droit de supprimer le chemin du Trou-d'Enfer, et, en même temps, les habitants se trouvaient momentanément privés d'eau. Dans une réclamation, datée du 15 ventôse an VII, nous relevons ce passage :

« ... Marly n'est-il pas assez perdu ? Doit-il être plus longtemps puni d'avoir hébergé des Rois, qui au milieu même de leurs plaisirs lui laissaient et à tous autres la liberté de passage ? »

(*Signé* : Lavoisier, président; Cochard, Gallois,
Deschamps, La Perruque, Paillyès.)

Cet extrait prouve que, même sous Louis XV et Louis XIV, on pouvait traverser le parc pour aller à Versailles par le Trou-d'Enfer.

En 1810, nous trouvons une réclamation des habitants signée de 26 noms, au premier rang desquels figure le général Rampon, sénateur, propriétaire, apostillée par le maire et les membres du Conseil municipal. Bien que cette pétition ne porte pas de date, on peut affirmer qu'elle fut écrite fin 1809 ou commencement de 1810. On y lit ces mots :

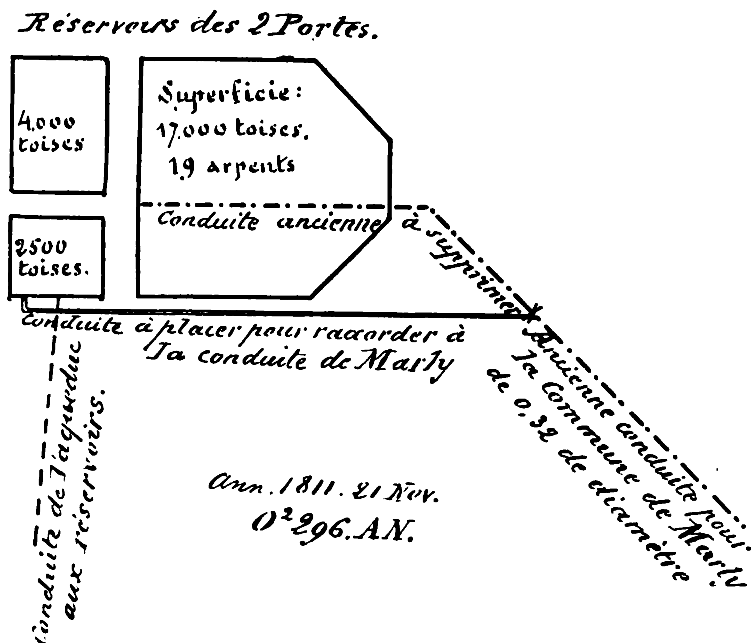
« Depuis quatre mois, la commune n'a pas d'eau, et *sans les* 5 *pouces d'eau qui sont accordés aux habitants*, elle ne peut exister. » (O^2 300, AN.).

Dans une lettre, Bralle, ingénieur hydraulique, directeur de la Machine, adressée au ministre de l'Intérieur, le 14 messidor an X, dit que depuis longtemps la commune de Marly se plaint de manquer d'eau, et que les anciennes conduites ont été enlevées depuis la Révolution.

Il ajoute : « Le citoyen Sagniel, propriétaire du terrain sur lequel passerait la nouvelle conduite, a souscrit son adhésion aux dispositions

proposées. » (O^2 296, AN.) A cette lettre est joint le plan que nous publions.

En examinant ce plan, on voit que Bralle se trompe quand il avance que les anciennes conduites avaient été enlevées ; elles existaient encore, mais elles étaient enfouies dans la vase au fond des réservoirs et étaient tellement détériorées qu'elles se trouvaient hors d'usage. Elles consis-



taient en tuyaux de fonte de o m. 30 de diamètre. On sacrifia la partie la plus mauvaise et on fit un nouveau branchement comme l'indique le plan. Parti du plus petit réservoir, ce branchement se raccordait à l'ancienne conduite un peu après sa sortie, sous le plus grand réservoir.

A la fin d'août 1810, le maire de Marly avait demandé à changer la direction de la conduite qui fournissait à la commune les eaux de la Machine. Sur la demande favorable du préfet, le comte de Gavre, au ministre de l'Intérieur, on accordait la construction d'une conduite de 4 à 5 pouces d'eau à la commune, *quantité qui lui a toujours été dévolue et dont la commune doit jouir*. (*Rapport du Préfet au Ministre*, du 11 octobre 1810.) (O^2 300, AN.)

Nous trouvons la description complète de l'ancienne conduite dans la « vente des tuyaux de fonte provenant de la conduite qui portait les eaux des réservoirs de Marly à la commune de ce nom ».

Tuyaux de 325 millimètres dans l'allée de la Ramasse ;

Tuyaux de 325 millimètres dans l'allée dite du Bosquet de Diane;

Tuyaux de 22 centimètres dans l'allée au pourtour de l'ancien château;

Tuyaux de 22 centimètres dans l'allée en suite de la précédente et sur l'emplacement des anciens pavillons. (O[2] 300, AN.)

Enfin, en 1811, 21 novembre, on a le relevé des dépenses faites pour amener à Marly les eaux prises immédiatement à la petite Tour, et que cette commune tirait précédemment des grands réservoirs.

Ce document porte, en outre, que « la commune de Marly jouit d'une petite fontaine publique établie sous le quinconce qui est près de l'Église et qui était désirée depuis longtemps ». (O[2] 298, AN.)

Une dernière preuve des droits de la commune de Marly se trouve dans un extrait des registres des délibérations des consuls de la République; on y lit, en effet. Art. 3 :

§ 1. Les concessionnaires (pour la reconstruction de la machine) fourniront *sans aucune rétribution* l'eau nécessaire aux besoins des communes de Versailles, Marly et autres alimentées par la machine actuelle.

§ 2. Cette fourniture ne pourra dans aucun cas être moindre de 30 pouces cubes.

Cette délibération datée de germinal an IX (mars 1801) porte la signature de Bonaparte, premier consul.

Louis XIV, après avoir construit la machine et les vastes réservoirs destinés à emmagasiner les eaux de la Seine pour alimenter les jardins de Versailles et de Marly, pouvait-il autoriser les ingénieurs à brancher sur les tuyaux principaux ou sur les réservoirs des conduites moindres pour la consommation des habitants de Versailles, de Marly et de Louveciennes?

Évidemment non, puisque lui-même buvait de l'eau de source à Marly. Il n'aurait même jamais songé à pareille question. Ce qui est vrai, c'est que Louis XV, lui, accordait de l'eau de Seine à Versailles. En effet, nous trouvons un *Bon du Roi*, daté du 24 août 1762, ainsi conçu :

« Bon du Roy... qui permet au sieur Gabriel fils de brancher une conduite de 6 pouces sur le grand réservoir de Marly, dont la dépense ne sera, suivant le devis, que de 1.710 livres. »

Au premier abord, nous pensions qu'il s'agissait de Marly, mais, en poursuivant nos recherches, nous nous apercevions bientôt qu'un double de ce document ajoutait que cette conduite de 6 pouces « répondrait dans celle de l'aqueduc au-dessous de la Bâche des Deux-Portes et que ce moyen procurerait de l'eau de la machine *pour Versailles* sans aucune interruption (O[1] 1062, AN.).

Pour ce qui concerne les particuliers, Louis XV accordait, le

5 novembre 1754, à la princesse de Conty, 4 pouces des eaux de Prunay qui traversent son jardin de Luciennes (O[1] 1055, AN.).

A Marly, le 3 mars 1752, Louis XV avait accordé un demi-pouce d'eau (6 lignes) à Mme de Vassé, et le 3 octobre 1784, Louis XVI continuait cette concession à Mme de Villemorien (O[1] 1066, AN.).

En avril 1752, M. de Vandières, directeur général des bâtiments du roi, accordait de l'eau aux sœurs de charité de Marly, établies rue de l'Église.

Le 16 août 1761, M. de Marigny accordait 3 ou 4 lignes d'eau à M. Mabille, demeurant à Marly, rue de Champflour, près du Chenil.

Ces concessions n'ont pas lieu de nous surprendre ; nous savons que les rois accordaient, difficilement il est vrai, certaines quantités d'eau potable aux princes du sang, à leurs favoris, à des communautés religieuses, à Paris. Ces concessions étaient classées selon leur grosseur : *bout d'un fuseau* (1385) ; un *pois* (1397) ; *teste d'une épingle* (1402), un *grain de vesce*, un *ferret d'aiguillette*, etc., jusqu'au moment où on fit usage de mesures plus exactes, les pouces et les lignes, vers la fin du seizième siècle (1576).

LES BONTEMPS

Jean-Baptiste Bontemps, premier chirurgien ordinaire du roi Louis XIII et ensuite valet de chambre de Louis XIV, avait épousé Marguerite Leroux (avant janvier 1629) (Lucas de Montigny, *Catal.*). Son fils, Alexandre Bontemps remplaçait son père comme valet de chambre du roi, en 1659 (f. fr. 7854, f° 354), et succédait à Jérôme Blouin comme premier valet de chambre ordinaire, le 27 mai 1665. Bontemps épousait, le 6 mars 1667, Marguerite Bosc du Bois, alors âgée de 13 ans, dont le père fut plus tard prévôt des marchands (Boislisle, édit. de Saint-Simon, t. VIII, p. 45). Ils eurent deux fils, Alexandre Claude et Louis, et deux filles. Une fille de Bontemps, « belle comme le jour », épousa un fils du célèbre président des requêtes du Palais, Lambert de Thorigny, qui demeurait à l'hôtel Lambert. En juin 1682, le Roi offrait à Mlle Bontemps, à l'occasion de son mariage, une paire de pendants d'oreille de 11.241 livres. La fille aînée de Bontemps épousa le comte d'Argeny, capitaine d'infanterie, en 1705. Les deux fils de Bontemps, Louis et Alexandre, restèrent attachés au service de la chambre du roi. En 1690, à la demande d'Alexandre Bontemps fils, la survivance de la charge de premier valet de garde-robe fut accordée à Claude-Etienne de la Roche. Ce dernier était le père ou le frère de la demoiselle de la Roche, que le

bonhomme Bontemps, devenu veuf, avant 1696, épousait sans le déclarer et qui fut sa « Maintenon ». Tel maître, tel valet. En 1684, Louis Bontemps était parrain d'un enfant dont la marraine était Jehanne Bosc, veuve d'Étienne de la Roche, commis de l'extraordinaire des guerres. En 1691, le roi lui accordait le brevet de lieutenant de la Grande Louveterie (O¹ 35, AN.). En 1697, 27 janvier, nous retrouvons Mme de la Roche et le fils Bontemps tenant sur les fonts le dernier enfant de la présidente Lambert de Thorigny, la fille de Bontemps le père (De Boislisle, éd. Saint-Simon).

En 1698, 10 septembre, Louis Bosc, fils du prévôt des marchands et par conséquent beau-frère de Bontemps père, et sa sœur, la dame Bosc, veuve d'Étienne de la Roche, sont parrain et marraine.

Un des fils de Bontemps se mariait en 1693. Nous voyons le roi offrir, le 28 janvier de cette année, à la bru de M. Bontemps, premier valet de chambre, une croix en diamant, avec son coulant, évaluée à 6.890 livres (Maze-Sencier).

Les Bontemps étaient nés pour être domestiques. En 1724, le jeune roi, qui avait gardé auprès de lui le fils Bontemps comme un de ses premiers valets de chambre, lui crachait au visage et lui donnait des soufflets. Aussi, avec l'impudence d'un valet, le sieur Bontemps osait amener à Versailles, en 1723, la demoiselle Zénobie, sa maîtresse. Le roi, informé du fait, envoya immédiatement à Bontemps l'ordre de la faire sortir sur le champ de Versailles et de ne point reparaître devant lui [pendant quelque temps]. Ce Bontemps mourut le 3 mars 1747, dans sa charge de premier valet de chambre du roi, laissant un fils de 7 à 8 ans.

Enfin, nous verrons en 1825, 17 décembre, le mariage à Marly d'une descendante de Bontemps âgée de 16 ans, qui était née en Autriche, à Gratz.

TRANSFERT DES ENTRAILLES DE BONTEMPS

« Le 18 janvier 1701, ont esté apportées par messire François Cottin, etc., les entrailles de deffunt messire Alexandre Bontemps, premier vallet de chambre du Roy, gouverneur de Versailles et de Marly, secré-

taire général des Suisses et Grisons, lequel est décédé au château de Versailles, le 17 du courant, âgé de 74 ans... regretté du Roy, de toute la Cour et de tout le monde à cause de son bon cœur et de toutes ses autres belles qualités. Il estoit le bienfaiteur particulier de cette Église, et c'est par ses soins qu'ellè a esté bastie et ornée de toutes sortes d'ornemens. Les dites entrailles ont esté inhumées dans le chœur de cette église au-dessous de la marche qui monte au sanctuaire au milieu. Fait en présence des soussignés F. Cottin (*Registres de la Mairie de Marly*).

Son corps fut transporté à l'église Saint-Louis en l'isle, à Paris, pour y être inhumé, son cœur devant être déposé au couvent des Feuillants de la rue Saint-Honoré. Une rue de Marly porte son nom.

GÉNÉALOGIE DES BONTEMPS (1)

Jean-Baptiste Bontemps épousa Marguerite Leroux (avant 1626).

|

Alexandre Bontemps, né le 9 juin 1626, † 18 janvier 1701,
épouse : 1° Marguerite Bosc du Bois, le 6 mars 1667, née en 1654 ;
2° demoiselle de la Roche.

Louis, né le 14 mars 1669, à Paris, † 23 mars 1742, baptisé à Versailles, le 19 avril 1675. Parrain, le roi Louis XIV. Marraine, Anne-Marie-Louise de Montpensier, la grande Mademoiselle. Epouse Charlotte Le Vasseur.	Alexandre-Claude Bontemps.	2 filles.

|

Louis, né en 1704, † 3 mars 1747.

(*Dict. Lalanne et Jal.*)

LES BLOUIN

Pierre Blouin était sommelier de panneterie à la mort de François Ier (1547) (fr. 7853). Un de ses descendants, Jérôme Blouin, ancien apothicaire de Richelieu et de Mazarin, avait été premier valet de chambre de Monsieur, en avril 1648, puis valet de chambre ordinaire du jeune roi, et remplaçait enfin Pierre Forest, un des quatre valets couchant dans la chambre du roi, en 1653. Jérôme Blouin avait épousé Armande Sénéchal, dont il eut une fille, Jeanne-Armande, baptisée le 28 mars 1655, et un fils, Louis, né en 1657. Jérôme Blouin, qui avait été nommé intendant de Versailles, à la mort de M. de Beaumont (1661, septembre), mourut d'un accident de voiture en mai 1665; il s'était rompu le col dans la descente de Saint-Germain. Alexandre Bontemps lui succéda dans la charge de

(1) On trouve à la B. N. un curieux portrait de Louis Bontemps, dessiné par de Nyers et gravé à l'eau-forte par de la Live (Estampes. — Portraits. BN.)

premier valet de chambre du roi. Son fils, trop jeune en 1665, rentra dans la charge le 16 janvier 1701. M. de Boislisle (Saint-Simon) dit que Louis Blouin succède à son père en 1665 ; cet enfant n'avait alors que 8 ans (1). Louis Blouin mourut à Versailles, le 11 novembre 1729, âgé de 72 ans.

Bontemps devint dans la suite intendant de Marly, le premier en date, et ce fut Louis Blouin qui lui succéda, le 16 janvier 1701, dans cette charge, que jamais son père n'avait possédée, étant mort longtemps avant qu'il fût question de Marly. C'est Louis Blouin qui entretint des relations avec la belle Catherine Mignard, fille du grand peintre, qui devint la comtesse de Feuquières et dont il eut un enfant deux ans avant le mariage de cette dernière. Le mssfr. 7854, f° 359, se trompe en faisant succéder Louis à son père en 1667. Le testament et l'acte d'inhumation de Louis Blouin, troisième gouverneur de Versailles, ont été publiés par M. Couard, en 1894, dans les *Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de S.-et-O.*, t. XVIII. Par ce testament, il institue sa nièce, Mme Louise-Françoise-Armande d'Estrade, veuve de feu Lambert d'Hérigny, sa légataire universelle, l'abbé de Montlaur son exécuteur testamentaire et fait différents legs à ses onze serviteurs et à la Charité de Versailles en partie.

Blouin demeurait à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 31. Elle était située près de celle qu'il avait donnée à la comtesse de Feuquières, qui habitait au n° 27. Il avait fait élever à l'entrée du faubourg, en 1718, cette fort jolie maison « où il paraît du dessein et de la propreté » dit G. Brice. Blouin était chevalier de Saint-Lazare.

A Marly, c'est Blouin, Louis, qui fit construire la maison actuelle de M. V. Sardou en partie.

DE NYERT

La Fontaine adressait, en 1677, une épitre à M. de Nyert sur l'*Opéra*.

De Nyert avait pris en affection une petite fille, Marie-Françoise Certain, et l'avait fait élever pour la musique par Lulli. Elle avait 15 ans à peine quand Nyert en avait 80 passés. Le salon de la Certain fut longtemps le rendez-vous des musiciens les plus distingués et des amateurs de la Ville et de la Cour les plus délicats. Elle mourut en 1711, à 49 ans, rue du Hazard, près de la rue Villedo.

Pierre de Nyert, un des quatre valets de garde-robe, ayant les clefs des coffres à 800 livres par an, en 1640, avec Henri de Birague, Charles

(1) L'enfant passe la chemise au roi. (TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*.)

Moreau et Jean Roze (1638), succéda au sieur de la Porte, comme valet de chambre, en 1653. Il avait été amené du Piémont en France. Son talent comme violoniste le fit entrer au service de Louis XIII. Son fils lui succéda dans sa charge. Le roi donnait à Mme de Nyert, femme de son premier valet de chambre, en considération de son mariage, un collier de perles de 16.600 livres.

En 1708, F. de Nyert était marquis de la Neuville, gouverneur de Limoges, bailli du bailliage d'Amont en le comté de Bourgogne. Son fils était capitaine concierge du Louvre. Le père avait eu, le 4 décembre 1685, un brevet de 100.000 francs de retenue sur la charge de premier valet de chambre.

(JAL, *Dictionnaire*. — TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*.)

LES FRANCINI

Les Italiens ont joué fort longtemps dans notre histoire un rôle qu'il est permis d'apprécier diversement, mais qu'il est impossible de méconnaître. Pour ne nous occuper que du dix-septième siècle, sans parler des personnages politiques, comme Concini et sa femme, les Gondi et, le plus illustre de tous, le cardinal Mazarin, les deux reines de France, issues de la famille des Médicis, contribuent puissamment à introduire en France des compatriotes qui occupent de hautes situations dans toutes les branches de l'art : les Francini sont du nombre. Nous allons les voir prendre une place laissée apparemment vacante par un artiste français, dont le nom est resté attaché à des œuvres d'un genre tout spécial, l'inventeur des rustiques figurines du roi, l'auteur de la grotte des Tuileries, Bernard Palissy. A cette époque les grottes étaient à la mode : pas de palais sans grotte rustique, souvent avec « surprises hydrauliques » : on en rencontre à Fontainebleau, à Saint-Germain, à Versailles et à Marly : elles sont presque toutes l'œuvre des Francini.

On demandait à l'étranger ce qu'on croyait ne pouvoir trouver en France. C'est ainsi que Colbert fera venir en France le chevalier liégeois Arnold de Ville pour construire des machines élévatoires des eaux, d'abord à Saint-Germain, puis à Marly. Ce dernier prétendait que personne, à l'exception de Vauban, n'avait pu comprendre le mécanisme compliqué de sa machine, à Marly. N'avions-nous pas déjà eu des hommes comme Jacques Besson, le mathématicien-mécanicien de Grenoble ? Et Salomon († 1630) et Isaac de Caus, son neveu, et Viète, le fondateur de l'algèbre, mort en 1603 ?

On aurait peut-être pu trouver parmi les Français des ingénieurs capables d'exécuter ce genre de décoration, et nous en sommes encore à nous demander pourquoi Salomon de Caus était obligé de se mettre alors au service de princes étrangers, du prince de Galles en Angleterre, de l'électeur palatin, à Heidelberg.

En 1669, La Vallière et Montespan avaient fait construire par Jean Marot des *grottes d'appartements*, dans leur appartement de Saint-Germain-en-Laye. (GUIFFREY, *Nouvelles Archives de l'art français*, 1877.)

En 1673, Louis Petit, contrôleur à Saint-Germain, rendant compte à Colbert des travaux exécutés, à Saint-Germain, dans l'appartement de Mme de Montespan, écrivait :

« Ma dite dame est aussy fort satisfaite du jet d'eau qui est au milieu du jardin de l'un des balcons de sa chambre. Elle prend bien du plaisir de le faire jouer. Elle m'a recommandé de continuer de prendre soin qu'il ne manque point d'eau au réservoir, afin que le dit jet d'eau joue quand elle voudra ; de quoy je prendray soin... (Clairamb., vol. 166 *bis*, fol. 529, cité dans Clément : *Colbert*, t. VII, p. 327.)

Le premier membre de la famille Francini dont nous relevions le nom est un certain Thomas (1) Francini, qui serait né à Florence, le 5 mars 1572, fils de Pierre Francini et de Clemenza Pagni. Il était probablement parent de Gérôme Francini, qui publiait, en 1588, un *Guide de Rome*, intitulé : « *Le cose maravigliose dell'alma citta di Roma dove si veggono il movimento delel guglie et gli acquedutti per condurre l'acqua felice... et si tratta delle chiese rappresentate in disegno da Gieronimo Francino, con le stationi*, etc. *In Venetia per Girolamo Francino, libraro in Roma, al segno della Fonte*, 1588. La préface de ce volume, illustré de gravures sur bois, est dédiée à Sixte-Quint et signée *Gieronimo Francini*. A la suite des 104 pages du *Guide* se trouve un opuscule du fameux Andrea Paladio, *L'antichita di Roma*, preuve de l'existence des relations entre l'architecte et les Francini.

Thomas Francini n'avait pas été amené en France, comme l'ont avancé certains auteurs, par Marie de Médicis, dont la venue, en 1600, fut, il est vrai, une « invasion d'Italiens » (2). Nous savons qu'il avait été appelé par Henri IV avant l'arrivée de la Florentine, et qu'il était en France dès 1598. En 1599, on lit sur le dessin gravé d'une « grotte à Saint-Germain-en-Laye, en la première gallerie des grottes faittes en l'an 1599 », le

(1) Une erreur de lecture l'a fait quelquefois appeler François. On a pris un T pour une F, sur les planches du Père DAN.

(2) Un cousin de Thomas, fils de Camille, Horatio Francini, écuyer de la grande écurie, capitaine des garennes de Bourgogne, eut un fils, Henry, page de la grande écurie et premier écuyer du prince de Condé. Il fut tué au siège de Thionville (Couard).

nom de T. de Francini. M. E. Müntz a publié dans les *Nouvelles Archives de l'art français*, 1876, une lettre de Thomas Francini au chevalier Vinta, datée de Paris, 2 février 1603, qui montre l'Italien attaché au service du Roi. (Tiré des *Archives d'Etat* fonds des Medici, carton n° 913, f° 500 original. — Florence.)

Naturalisé par Henri IV, ainsi que deux de ses frères, Camille et Pierre, en février 1600 ; il est, en 1605, ingénieur hydraulicien au service du roi au château de Saint-Germain ; il touche 2.850 livres.

En 1608, Francyne, ingénieur et ayant charge des grottes et fontaines de Sa Majesté, touche 1.800 livres.

C'est pendant son séjour à Saint-Germain que Thomas recevait la visite du petit dauphin, plus tard Louis XIII, alors âgé de 4 ans, comme nous l'apprend le *Journal d'Héroard* :

« Le samedi, 16 avril 1605, éveillé à 7 heures, le petit prince se tourne dans son lit et dit qu'il va aux fontaines tourner le robinet ; il fait *fss*, *fss*, et dit à Héroard : « *Dites grand merci, mon cher Francino.* » Héroard répond : « Grand merci, M. Francino. Voulez-vous de l'argent ? » — *Oui*, reprend le prince, et le médecin lui met en main un quart d'écu. — *Ho! Ho ! c'est tout à bon* [tout de bon] s'écrie l'enfant ; et le médecin : « Je le donne au sieur Francino, non à M. le Dauphin, car il ne faut pas que les princes prennent de l'argent. »

Le mardi, 24 mai 1608, on le mène au logis du sieur Francino, qui lui fait une petite fontaine ; le lundi, 30 mai, l'enfant y retourne et fait mettre un robinet à sa fontaine de bois et regarde tout faire sans marquer d'impatience. Nouvelle visite, le 7 juin. Enfin, le mardi 23 septembre 1608, le sieur Francino lui donne une fontaine représentant le bâtiment neuf [du château de Saint-Germain] avec des secrets et des mouvements.

Le mercredi 2 juillet 1614, le petit roi allait encore chez Francino à Saint-Germain-en-Laye.

En 1614, Thomas est appelé à Fontainebleau, où il construit des fontaines comme nous l'apprend le P. Dan (1) : « Ceci est la fontaine de la Diane qui est à fontaine beleau au lieu marqué B au portrait de Fontainebleau. » (*Signé :* T. de Francini.)

Le *portrait* ou plan de Fontainebleau publié dans l'ouvrage du P. Dan représente en effet huit fontaines, qui sont l'œuvre de Thomas Francini et sont ainsi désignées : A, Fontaine de Persée ; B, Diane ; C, le Nil ; D, E, F, G, fontaines rustiques du grand jardin et la fontaine du Tibre.

Et toutes ces fontaines de l'invention et de la conduite du sieur [Tho-

(1) *Le Trésor des merveilles de la maison royale de Fontainebleau* par P. DAN. Paris, 1642. Notre auteur se serait-il inspiré du titre de l'ouvrage de Gieronimo Francini sur Rome ?

mas] de Francine, que le roi Henry le Grand fit venir de Florence pour les dresser, et toutes celles qui sont ici avec les grottes de Saint-Germain-en-Laye (p. 172).

En 1618, Thomas, ingénieur en artifices d'eau en toutes les maisons royales, touche 1.800 livres.

En 1625, 1630, 1636, il est payé 1.200 livres par an.

En 1639, il reçoit pour travaux hydrauliques à Fontainebleau 1.586 l. 15 s. C'est alors qu'il construit à Saint-Germain « les trois grottes de *Neptune et de la Nymphe*, celle d'*Orphée* (1) et de *Persée* et celle des *Flambeaux*, parce que cette dernière était un grand théâtre avec différentes décorations plus agréables les unes que les autres. Toutes ces grottes étaient incrustées de coquillages et de pierres précieuses et ornées de figures de marbre, de lustres et de girandoles. L'eau seule faisait mouvoir des ressorts secrets, qui donnaient du mouvement aux figures et leur faisaient rendre des sons enchanteurs. Henri IV et Marie de Médicis n'épargnèrent rien pour la perfection de ces ouvrages. Ils firent venir de Florence le célèbre Francine, habile dans les méchaniques et l'hydraulique (2).

D'après nous, ce serait Thomas, et non François, comme le dit Dussieux, qui aurait été chargé par Louis XIII de faire venir à Versailles les eaux de la Bièvre, qu'il retint dans le petit étang du Val près de la Minière. Il établit ensuite une série de pompes mues par des moulins à vents, dont les bases en maçonnerie existent encore le long de la côte du Désert. L'eau, élevée ainsi dans les bassins de la Martinière, était amenée à Versailles à l'aide d'aqueducs, dont on a retrouvé les traces, et de divers réservoirs, dont on peut reconnaître et la forme et l'emplacement dans le bois de Satory, au bout de la pièce des Suisses.

LA FAMILLE DE THOMAS FRANCINI

En 1606, le 20 juillet, alors qu'il se trouvait retenu par des travaux à Saint-Germain-en-Laye, où il avait acheté en 1604 une maison, cour et jardin rue des Égouts des cuisines, pour 1.530 livres tournois, Thomas

(1) La pièce la plus curieuse et la plus ingénieuse est un *Orphée*, qui joue de la viole pendant que les arbres se meuvent et que les bêtes dansent autour de lui... Un des inspecteurs des jets d'eau m'a dit qu'une corde de la viole d'Orphée s'étant rompue, il en avait coûté 300 écus à Louis XIII pour la faire raccommoder. (Marana, *l'Espion dans les Cours*, Cologne, 1710, in-12, vol. II, p. 159 ; et description de Paris par Platter (Thomas), *Mém. de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XXIII, p. 215.)

(2) D'Argenville, *Voyage aux environs de Paris* (Paris, 1765, in-12). D'Argenville se trompe. Thomas Francini était en France avant Marie de Médicis.

se fiançait à une demoiselle Porcher, qu'il épousait le 26 août suivant. Loyse Porcher, de la paroisse de Saint-Merry, de Paris, était la fille mineure de François Porcher (1), valet de chambre ordinaire du roi Henri IV et chevau-léger de sa garde, et de Catherine des Iles. Ses témoins furent son frère, Alexandre Francini, ayant la charge des fontaines du roi à Fontainebleau, et Ludovic de Brancaleone, gentilhomme ordinaire servant de la reine. En 1617-1623, Thomas demeurait à Paris, rue Grenier-Saint-Ladre. Le 24 avril 1643, il recevait le collier de l'ordre de Saint-Michel et en 1647 il avait une charge de maître d'hôtel du roi. Il mourut le 15 avril 1651, rue Traversante, probablement où demeurait son fils, paroisse de Saint-Roch.

De ce mariage naquirent dix enfants :

1° Henri;

2° Clémence, du nom de la mère de Thomas, née avant 1612, épouse, en 1633, Charles de Bailleul, sieur du Plessis-Briard, grand louvetier de France, ✠ en 1656; elle mourut après 1660 et posséda Villepreux;

3° Marie, née rue Saint-Antoine, le 21 novembre 1612, épouse en 1639 Anne du Fay, chevalier, seigneur de Saint-Léger, en Normandie;

4° Loys, 1614 (20 février);

5° François (15 janvier 1617, ✠ 24 octobre 1688, à Paris, rue des Prouvaires, qui épouse, en 1647, Madeleine de Fontenu, dont il a plusieurs enfants. Il eut la survivance des charges de son père et « se disait sieur de Grand-maison »;

6° Anne, baptisée le 7 juin 1618, dont le parrain fut Jean Donon, conseiller du roi et général des bâtiments; fut religieuse. En 1651, elle était à Saint-Germain-en-Laye, en l'abbaye d'Argensol;

7° Catherine, baptisée le 13 octobre 1619, à Saint-Nicolas-des-Champs, ayant pour parrain l'Italien Francisque Bardoni (Bourdon), sculpteur ordinaire du roi; religieuse aux Annonciades de Popincourt-lez-Paris;

8° Pierre, né le 21 février 1621, dont le parrain et la marraine sont Henri, son frère aîné, et Clémence, sa sœur; il épouse, en 1660, Marie-Louise Pidou, en présence de son frère François, sieur de Grand-Maison lieutenant criminel de robe courte;

9° Élizabeth, 1624, le 11 mai; épouse Honoré Parfaict, conseiller du Roy;

(1) Epitaphe d'un François Porcher : « ✠ Ci gist noble homme maître François Porcher, en son vivant chef d'office de la fourrière du roy et vitrier de ses bâtiments, lequel est décédé le 8 août 1591. Priez Dieu pour son âme. » Ce serait le grand-père de Loyse Porcher.

(*Chapelle du Rosaire dans l'église des Jacobins de Senlis*. Gaignières. Pc 1°, f° 20.)

10° Paul-François, baptisé le 27 février 1626, dont le parrain est Paul de Gondi, abbé de Notre-Dame de Buzé, et la marraine Françoise de Gondy, marquise de Ménelé (*sic*).

LES FILS DE THOMAS

François Francini, cinquième fils de Thomas, avait été ainsi nommé à cause du nom de son grand-père, *François* Porcher, mort il est vrai depuis longtemps.

C'est François qui succéda à son père dans ses emplois. Il demeurait à Paris, rue Traverse, paroisse de Saint-Roch. Dès 1656, il touche à Saint-Germain 3.600 livres, et de 1669 à 1688, époque de sa mort, il touche par an 3.700 livres pour les travaux du château de Saint-Germain, plus 7.000 livres pour les fontaines de Rungis, de Luxembourg, de la Croix du Trahoir et du Louvre.

En 1675, le roi lui accorde une gratification de 12.000 livres et, plus tard, le crée comte de Villepreux; il était seigneur de Grand-Maison en 1656 et intendant général des fontaines de France, et, le 5 août 1684, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Nous voyons que sa succession est prise par son fils François-Henri (1654-1720), qui de 1688 à 1675 perçoit également 10.700 livres par an. Il meurt, le 30 avril 1720, au cul-de-sac Saint-Thomas-du-Louvre, pourvu de toutes les charges de son père et époux de Isabelle Bachelier. Il avait 66 ans et portait également le titre de comte de Villepreux et de seigneur de Grand-Maison. Il eut un fils du même nom, qui était sous-lieutenant des gardes françaises, intendant général des eaux et fontaines de France en 1728 (14 août).

Nous trouvons des provisions de la charge d'intendant des eaux et fontaines des maisons royales accordées au sieur de Francini de Grand-Maison de Villepreux. De plus, le 1er décembre 1731, le roi accorde, en raison de ses services, à Thomas-Honoré-François de Francini, comte de Villepreux, la charge et intendance des eaux et fontaines de Paris, Saint-Germain, Fontainebleau et Rongis.

Il est le fils de François-Henry de Francini de Villepreux, sous-lieutenant des gardes françaises et intendant des eaux et fontaines, etc.

Une note ajoute : son fils [à Thomas], Pierre-Thomas de Francini, a été pourvu par grâce particulière suivant les lettres de provisions expédiées le 25 décembre 1781. Il n'était âgé que de 9 ans, étant né le 1er janvier 1773.

Cet enfant est mort en 1784; il était le DERNIER DE SA RACE. La place a été donnée à M. Coulomb, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'artillerie, de l'Académie des sciences. (O[1] 1054, AN.)

LES FRANCINI A VILLEPREUX

La baronnie de Villepreux fut vendue par Pierre de Gondi, général des galères, fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, à Clémence Francini, seconde fille de Thomas, qui en jouit jusqu'en 1660.

Elle l'abandonna à ses créanciers, qui la vendirent aux père et mère d'Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, qui la cédèrent, le 28 août 1685, au duc de Chevreuse. Ce dernier l'abandonna au roi, qui la donna en échange au sieur de Francini, neveu de celle qui l'avait achetée des Gondi. Le roi acquit, en 1686, quelques bois du territoire de Villepreux du duc de la Feuillade, qui les tenait de M. de Francini et de Magdelaine de Fontenu. Francini avait à Villepreux une maison féodale.

En 1707, les fiefs de la Grande-Maison et de Villepreux furent unis à la terre et châtellenie de Villepreux, laquelle fut érigée en comté en faveur de Francine, prévôt général de l'isle de France.

En 1732, Louis XV, par un édit, cède la ferme de la Gaudonnerie avec 12 arpens de terre à Henri de Francine, comte de Villepreux, intendant des fontaines de France, par un échange contre des terres que ce seigneur avait dans le parc de Versailles. Le château de ce Francine était situé au sud-ouest de l'église de Villepreux. (Lebeuf.)

AUTRES ENFANTS DE THOMAS

Le huitième enfant de Thomas, Pierre Francini, né en 1621, suivit la même carrière que son père et que son frère François. En 1656, nous le voyons toucher 4.050 livres pour travaux hydrauliques. De 1662 à 1668, il construit, à Versailles, la fameuse grotte de Thétis, chantée par La Fontaine, dont Félibien et Mlle de Scudéry ont laissé la description, et Lepautre une gravure (1676). Il était intendant de la conduite et monument des eaux et fontaines du roi et touchait environ 1.170 livres de gages, de 1663 à 1686.

Pierre habitait à Versailles la maison portant actuellement le n° 16, de la rue Hoche.

Des fils de Pierre, l'un, Jean-Nicolas (1652, ✠ 30 avril 1720), épousa en 1694 Catherine-Madeleine, une des filles de Jean-Baptiste Lulli. On

sait que Lulli fut le titulaire du privilège de l'Opéra après l'abbé Perrin, le premier en date, 1669, année de la fondation. Lulli avait gagné pendant ses quinze années de gestion 800.000 livres. Il eut pour successeur son gendre, Francine, qui, au bout de quelque temps, était obligé de céder l'entreprise à des capitalistes. En 1698, le roi lui avait adjoint Du Mont, écuyer de Monseigneur, mais l'association avait mal marché ; et, du reste, les capitalistes qui leur succédèrent y laissèrent leur fortune. Francine et Du Mont reprirent l'affaire en 1711, et enfin Francine, resté seul en 1714, rendait de nouveau l'exploitation aux syndics.

L'autre fils de Pierre, le frère de Jean-Nicolas, nommé Thomas-Honoré, devint l'abbé de Franchine, sur le compte duquel le cardinal de Fleury s'exprime ainsi, dans une de ses dépêches au cardinal de Tencin, du 8 avril 1740 :

« L'abbé Franchini a beaucoup d'esprit ; il est très fin, et je puis ajouter *romanescato*. Je suis très lié avec lui, et il affecte de publier toute l'amitié qu'il a pour moi ; mais il faut toujours sous-entendre à son intérêt prêt, quand même il serait très léger. » L'abbé, déjà âgé, était envoyé de Toscane en 1731.

Suivant M. Couard, un Thomas-Honoré Francini meurt à Paris au collège de Boncourt, le 5 janvier 1734, dans sa soixante-dix-huitième année ; il serait donc né en 1656.

ALEXANDRE FRANCINI

Outre Camille, Thomas Francini avait un frère cadet, venu avec lui en France, qui se nommait Alexandre et acquit une certaine réputation comme architecte.

En 1608, Alexandre, employé aux travaux du château de Fontainebleau, était payé 720 livres.

En 1600, il avait été commis, avec Pierre Guillain et Louis Métezeau, pour faire les dessins d'architecture et de décoration pour le couronnement et l'entrée à Paris de la reine Marie de Médicis.

En 1612, il est intendant des fontaines du château, entretien des citernes, réservoirs, regards, conduites et bassins des fontaines du château de Fontainebleau et de ses dépendances, à 720 livres de gages.

En 1614, Alexandre, qui avait construit, comme son frère, quatre fontaines élégantes à Fontainebleau, sous Henri IV, grave le « portrait de la maison royale de Fontaine Belleau » dans l'ouvrage du P. Dan.

En 1618, appelé à Saint-Germain, il touche 600 livres.

En 1633, le 5 avril, Alexandre prépare la cérémonie d'un chapitre de

l'ordre du Saint-Esprit, tenu au château de Fontainebleau, où il est encore employé en 1636, à 720 livres de gages.

En 1629, nommé ingénieur du roi, il reçoit, le 6 janvier, 300 livres; le 21 janvier, 400 livres; le 13 mai, 400 livres; le 1er juin, 200 livres; le 5 août, 1.586 l. 10 s. 2 d.; et pour la fontaine de Persée 98 l. 13 s. 4 d.

En 1645, 1646, 1647, 1648, il perçoit toujours 720 livres.

En 1642 il est logé à Fontainebleau, au *pavillon de l'Aqueduc*.

Sous Louis XIV, il construit en tête du canal de Fontainebleau des cascades avec niches de rocailles, ouvrage qui se trouvait entièrement ruiné en 1765. Au milieu du jardin de la reine, il élève une fontaine décorée de la statue de Diane, reproduction, coulée par Vignola, de la statue antique qui se trouve à Versailles, entourée de quatre chiens et ornée de quatre têtes de cerf. Cette fontaine, gravée dans le P. Dan par un Francini, est probablement l'œuvre commune des deux frères.

Nous rencontrons, en 1645-1646, un Antoine Francini, architecte hydraulicien, qui touche 2.200 livres. C'est probablement un fils d'Alexandre.

Enfin, en 1680, une fille (ou petite-fille) de l'architecte Francini était baptisée à Fontainebleau par Bossuet. Le parrain et la marraine sont le Dauphin et la Dauphine.

Alexandre Francini a publié, en 1631, un livre d'architecture contenant une quarantaine de portiques et différentes inventions sur les cinq ordres de colonnes. Paris, Melchior Tavernier. En tête de l'ouvrage in-f° se trouve son portrait, avec cette inscription: *Alexander Francini, Florentinus Ludovici XIII regis christianissimi ingeniosus hos architecturæ portiqus invenit*.

Les figures sont dues à Abraham Bosse.

Henri-Guillaume Le Normant d'Étioles, écuyer, conseiller du roi, trésorier général des monnaies, était le mari d'Élizabeth de Francine, marraine de la cloche de l'église paroissiale de Saint-Martin d'Étioles, en 1733. Ils eurent pour fils Charles-Guillaume, sieur d'Étioles, marié par son oncle, le fermier général Le Normant d'Étioles, à Jeanne-Antoinette Poisson, née en 1722, qui devint, à 23 ans, la marquise de Pompadour (1745).

Enfin, nous trouvons une demoiselle de Francines, logée au Luxembourg, le 29 juin 1752, et un sieur de Francines, chevalier de Saint-Lazare, ancien capitaine de cavalerie, logé aux frais du roi, d'abord place du Louvre (1754, 23 mai), puis rue du Dauphin (1755, 11 août).

LES MÉDAILLES DE PELLERIN

La Bibliothèque nationale possède un magnifique meuble de Boulle, qui appartenait à Pellerin et lui servait à serrer sa collection de médailles. Il est garni d'écaille avec incrustation de cuivre d'un travail merveilleux.

Le parrain de Pellerin se nommait Joseph Pilliau et était trompette des gendarmes de la garde du roi, et sa marraine, Marguerite Demonge, était femme de Guillais, officier du roi.

Pellerin, Joseph, né à Marly-le-Roi, le 27 avril 1684, mort à Paris, le 30 août 1782. Versé dans les langues étrangères, il entrait en 1706 dans les bureaux de la marine comme traducteur-interprète. Nommé commissaire de la marine en 1718, il fut chargé, en 1723, de l'inspection des classes de matelots dans tous les ports du royaume et devint dans la suite commissaire général et premier commis.

Il prit sa retraite en 1745, pour se livrer à l'étude de la numismatique, et en 1762 il publia l'inventaire de la riche collection de monnaies grecques qu'il s'était formée. Ses ouvrages sont : *Recueil de médailles de rois* (1 vol.) ; *Recueil de médailles de peuples et de villes* (3 vol.) ; *Mélange de diverses médailles* (2 vol.) ; *Suppléments* (4 vol.) ; *Lettres à l'auteur des recueils de médailles* (1 vol.) ; *Additions aux neuf volumes de recueils de médailles* (1 vol.).

Quand Pellerin rédigea le dernier tome, en 1778, il était âgé de 95 ans et complètement aveugle.

En 1776, Louis XVI avait acheté 300.000 livres, pour le cabinet du roi, la collection réunie par Pellerin, composée de 35.500 pièces grecques. Cette collection forme encore aujourd'hui le fond principal des séries grecques du cabinet des médailles.

Pellerin eut le mérite d'apporter dans l'étude des monnaies anciennes plus de critique qu'on ne l'avait fait jusque-là. Ce fut lui qui proposa de substituer, dans le classement des médailles grecques, l'ordre géographique à l'ordre alphabétique ; avec Vaillant-Foy il fut le précurseur d'Eckhel. (Cf. Babelon, *Grande Encyclopédie*, art. Pellerin.)

L'ABBÉ DE PONS

Jean-François de Pons naquit à Marly-le-Bourg, en 1683.

Il était fils du sieur Pierre de Pons d'Annonville, d'une noble famille de Champagne, chevalier d'honneur du présidial de Chaumont (sur

Marne) et gentilhomme servant du roi, et de dame Magdelaine Guitard, sœur du seigneur de Marly-le-Bourg, François Guitard. Il fut baptisé le 10 avril et eut pour parrain Jean Parayre, conseiller et secrétaire du roi, et pour marraine la femme de son oncle, Magdeleine de Mouchy.

L'abbé de Pons prit une part très active dans la fameuse querelle des anciens et des modernes. Hippolyte Rigault le désigne ainsi dans son *Histoire de la querelle* : « Le spirituel et sémillant abbé de Pons, surnommé de son temps *le bossu* de M. de la Motte. » Effectivement, il était un des amis de ce pauvre aveugle de la Motte-Houdar, que Gâcon appelle M. Patelineur, réservant pour De Pons l'épithète de M. Rabougri.

Il y avait alors deux camps tranchés parmi les gens de lettres ; les uns, comme Boindin, l'abbé Terrasson, Fréret, Piron, l'abbé Desfontaines, Le Sage, etc., fréquentaient le café Procope, en face la Comédie ; les autres, comme la Motte, qui demeurait quai Conti, Saurin, Maupertuis, Nicole, Melon, l'abbé de Pons, se réunissaient sur le quai de l'École, au café Gradot.

L'abbé de Pons, « cet homme d'une éloquence charmante quand il s'animait en parlant », dit d'Argenson dans ses *Remarques en lisant*, a laissé beaucoup d'articles qu'on relit avec intérêt dans *le Mercure* de l'époque.

Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII, Paris, 1855, pp. 109, 141 ; H. Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, 1856, 2 vol. in-8.

LES LASSURANCE

On lit dans Saint-Simon :

« [Mansart] était ignorant de son métier ; de Cotte, son beau-frère, qu'il fit premier architecte, n'en savait pas plus que lui. Ils tiraient leurs plans, leurs dessins, leurs lumières d'un dessinateur des bâtiments nommé Lassurance, qu'ils tenaient tant qu'ils pouvaient sous clef. » (*Saint-Simon*, t. V, p. 460, édit. Chéruel.)

On sait que les serviteurs, les ouvriers, les soldats et en général les

gens de la basse classe se donnaient, avant la Révolution, des noms ou des surnoms tirés de leurs qualités, de leurs défauts ou de leurs emplois : *La Valeur*, *Diligent*, *La Fleur*, *La Rancune*, *La Tulipe*, etc. Il est permis de supposer que Cailleteau tirait son surnom de son savoir sûr et de l'infaillibilité de ses jugements.

Nous rencontrons pour la première fois le nom de Pierre Cailleteau, dit Lassurance, en 1679, alors qu'il était employé comme appareilleur à Clagny; en 1685, il était « dessinateur sous le sieur Mansart » et touchait 1.200 livres par an. Il fut reçu à l'Académie en 1699 et mourut en 1724. Il avait été contrôleur de Marly.

TRAVAUX DE PIERRE CAILLETEAU

On doit à Pierre Cailleteau, dit Lassurance :

Les voûtes de la chapelle du château de Clagny (1680) ;

Puis à Paris : les hôtels Montmorency, rue Montmartre ;

— — de Rothelin, rue de Varennes (1700) ;

— — de Rivié, puis de Luxembourg, rue Saint-Marc-Feydeau (1708) ;

— — de Maisons (1706) ;

— — de Neufchâtel, rue Saint-Dominique (1708) ;

— — de Béthune, rue Saint-Dominique ;

— — de Richelieu, rue de Grenelle-Saint-Germain ;

— — de Montbazon, rue Saint-Honoré ;

— — de Châtillon, rue Saint-Dominique ;

— — de Noailles, rue de Luxembourg.

Il commence le Palais-Bourbon, en 1722, avec Girardin et donne les premiers plans de l'hôtel d'Évreux, aujourd'hui le Palais de l'Élysée.

On trouve aux Estampes de la Bibliothèque nationale les plans et élévations de l'hostel Desmarets, bâti par Lassurance et Dorbay.

Lassurance eut au moins deux fils. L'un, Jean Cailletau-Lassurance, fut envoyé à Rome au nom du roi, en 1712, comme élève-architecte (l'institution des prix de Rome ne date que de 1720) et devint un architecte de talent. En 1723, il fut reçu à l'Académie et, en 1725, construisit à Paris l'hôtel Roquelaure, aujourd'hui le ministère des Travaux publics.

En 1724, il était nommé contrôleur à Marly, à la place de son père, et fut chargé dans la suite de nombreux travaux pour le compte de particuliers. De 1747 à 1752, il bâtit presque entièrement le château de Crécy-Couvé, près Dreux, pour la Pompadour, puis c'est l'Ermitage, à Versailles (1749), les châteaux de Bagatelle et de Bellevue (1750-51), de la

Celle [Saint-Cloud] et d'Aulnay (1750), également pour la Pompadour (1).

En 1742, alors qu'il était encore contrôleur à Marly, il fut nommé contrôleur à Versailles. Il préféra rester à Marly, et le contrôle de Versailles fut donné à M. Lécuyer, qui avait celui des Étangs. Ce Lécuyer, reçu à l'Académie en 1735, mourut en 1776.

A la mort du contrôleur de Fontainebleau, la charge revenant au plus ancien contrôleur, M. Lassurance fut encore désigné pour cette place ; il resta à Marly. En 1749, il était nommé architecte ordinaire du roi, avec logement, place du Louvre (3 avril), à Paris, et le 17 octobre 1750, il touchait pour les dépenses de Marly 14.850 livres. Cette même année, il était nommé chevalier de Saint-Michel et était reçu en mai 1751.

En 1751-53, il bâtit un hôtel pour Mme de Pompadour à Compiègne; en 1752, un hôtel pour la même, à Versailles, aujourd'hui l'hôtel des Réservoirs ; en 1754, il continue les travaux de l'hôtel d'Évreux, aujourd'hui l'Élysée, dont les plans avaient été dessinés par son père. A Paris, il éleva l'hôtel Molé, rue Saint-Dominique-Saint-Germain ; l'hôtel de Beringhen, rue de Grenelle-Saint-Honoré ; l'hôtel de Sens, même rue; la maison des religieuses de Passy, etc.

Frappé d'apoplexie et de paralysie, le 8 septembre 1755, il mourut quelques jours après, le 25 septembre. Sa place fut offerte au neveu de De Cotte, M. Louis-François T. de Moranzel (2) (1709-1785), contrôleur à Fontainebleau, où il avait succédé à son oncle et construit dans le parc avec Lassurance et Garnier d'Isle (3) un ermitage pour la Pompadour. Il la refusa, et par suite de ce refus, la place fut donnée à Billaudel (Jean-René), nommé le 20 décembre. Ce Billaudel, membre de l'Académie en 1774, mourut en 1786. Il était fils de Charles Billaudel, qui avait été lui-même contrôleur à Marly.

En même temps que Billaudel, Soufflot, académicien depuis 1749, était nommé architecte de Marly, le 21 septembre 1755.

Le frère cadet et l'héritier de Jean Cailleteau, Pierre-Philippe Cailleteau-Lassurance, était, depuis 1741, contrôleur à Saint-Germain. On lui adjoignit le contrôle de Monceaux, en 1748, avec 2.000 livres de traitement.

Enfin, le 15 octobre 1721, un troisième fils de Pierre, nommé Fran-

(1) Les comptes de la Pompadour pour les travaux de Crécy, d'Aunay, de la Celle, de l'Ermitage de Versailles, de Bellevue et de Compiègne ont été publiés par J.-A. Le Roy, dans le t. III des *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, 1853.

(2) Membre de l'Académie de 1756 à 1785.

(3) Membre de l'Académie de 1724-1755.

çois-Étienne Cailleteau de Lassurance, frère minoré, mourait à l'âge de 27 ans et demi et était enterré à Magny-les-Hameaux.

LES MAZIÈRE

Mazière, le plus grand entrepreneur de Louis XIV, demeurait au Cœur-Volant.

Le maître-maçon André Mazière, né à Pontoise, était fils d'un menuisier, Claude Mazière. Veuf de Madeleine Crocoyson, André épousait en secondes noces, en 1648, Madeleine Richard, fille d'un maître-organiste de Paris. André Mazière, associé avec Antoine Bergeron, construisit une grande partie du Palais de Versailles, la Colonnade du Louvre et les Tuileries.

Vers 1664, André Mazière et Jehan Pustel, jurés du roy en ouvrages de maçonnerie, fournissaient au sieur Poquelin-Molière des ouvrages de maçonnerie pour la grande salle des comédies et ballets à machine aux Tuileries (*Gaz. des B. A.*, vol. IV, 2e série, 1870).

Le frère de Claude Mazière, comme lui menuisier à Pontoise, eut un fils, nommé Simon, qui était marchand. C'est le père de Simon (né vers 1649, ✠ 1720) et de Philippe (né en 1650) qui devinrent des sculpteurs d'un certain talent. (Cf. Jal, *Dictionnaire.*) Simon eut un fils, Simon le jeune, artiste comme son père.

André Mazière (1) mourut le 28 février 1676, laissant une veuve et cinq enfants : deux fils et trois filles. L'aîné, Jacques, né en 1639, architecte et entrepreneur, meurt le 16 mars 1713, âgé de 74 ans. Il était expert juré bourgeois, emploi créé en 1690, et demeurait à Paris, rue Saint-Roch ; sa femme se nommait Élisabeth-Geneviève de Flacourt.

Le second, Philippe, devint porte-manteau du roi. Des trois filles, l'une se nommait Marie, l'autre Geneviève-Madeleine, la troisième Christine ; elles étaient toutes les trois mineures à la mort de leur père. Madeleine épousa dans la suite un nommé Pierre Dubreuil.

André Mazière, qui demeurait à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, laissa, en mourant, 600 livres environ d'argenterie (213 marcs 5 onces, à 27 livres le marc) et une somme de 20.200 livres en louis d'or, plus 1.798 louis — environ 5.600 livres (*Nouvelles Archives de l'art français*, 1883).

En 1710-1712, un nommé Pierre Mazière était fermier du roi à Bailly.

(1) En 1673, J.-B. Parent remplaçait André Mazières comme valet de chambre du roi, et André Mazières remplaçait Jules de la Roze comme porte-manteaux (f. fr. 7854, f° 360).

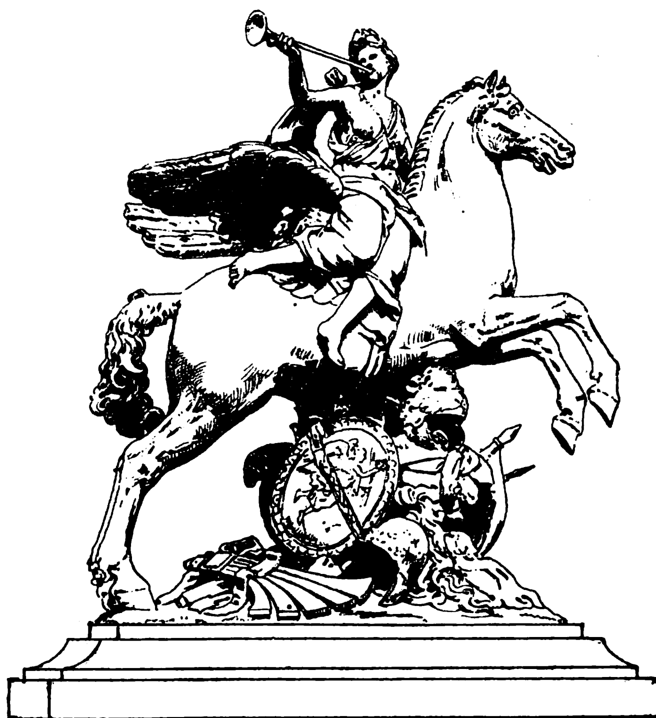
(*Mém. de la Société des sciences mor. de S.-et-O.*, t. XIV. A. MAQUET, *Bailly-en-Cruye*, 1885.)

A Marly, au Cœur-Volant, la maison occupée par Jacques Mazière appartenait à un sieur Forderin, ou Fordrin, qui demeurait, en 1693, dans la propriété Lelair, c'est-à-dire à la Blanchisserie royale, rue du Loriot (1).

LES GROUPES DE COYSEVOX

Avant que les groupes fussent posés, on avait voulu juger de l'effet qu'ils produiraient. C'est pourquoi nous lisons dans les *Comptes des Bâtiments* :

1699, 8 février-1er novembre. — Aux sculpteurs, marbriers, tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, maçons en plâtre et autres ouvriers



La Renommée par Coysevox.

qui ont travaillé tant à faire les modèles d'une *Renommée* sur un des piédestaux du bout du jardin et ceux des figures, groupes de chevaux et

(1) Ce Fordrin était serrurier du roi.

vases qu'à plusieurs autres réparations en les dépendances du château (19 pièces), 25.917 l. 10 s.

Nous relevons encore ces détails curieux :

1701, 30 janvier-27 novembre. — A compte à Coysevox, 13.750 livres.

1701, 11 décembre. — A compte à Coysevox, 16.900 livres.

— 30 juillet-10 septembre. — A Tarlé et Lisqui pour les piédestaux, 2.100 livres.

1701, 24 septembre. — Fleury, cordier, cordages, 912 l. 8 s.

1701, 12 septembre. — Phil. le Roux, voiturier par eau. Transport du port Saint-Nicolas au port de Marly, 500 livres ; et aux ouvriers, 1.998 l. 9 s. 9 d.

1701, 12 septembre. — Aux soldats qui ont gardé les groupes du 14 au 19 août, 93 l. 16 s.

Le charpentier Dumagny, qui les transporta à travers les jardins, reçut 100 livres.

Le groupe de la Renommée fut placé à Marly, les 2 et 3 août 1702, comme nous l'apprennent les *Mémoires* du marquis de Sourches : « Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Boufflers, et en même temps le secrétaire d'État, Chamillart, vint trouver le Roi qui était alors au bout du jardin de Marly, occupé à voir placer une figure équestre de la Renommée de marbre blanc sur son piédestal. »

Les chevaux de Coysevox et ceux de Coustou furent posés exactement sur les mêmes piédestaux, au-dessus de l'abreuvoir, à l'extrémité des *Nappes*. Ces piédestaux existent encore.

Un M. Léger fit, à cette occasion, la pièce de vers suivante *sur la statue représentant la Renommée sur un cheval sans frein :*

Quel art ingénieux à l'aide du ciseau
Peut nous offrir rien de plus beau
Que ce Pégase et cette Renommée?
Tout y parle de toy, LOUIS ;
Cette Déesse accoutumée
A porter en tous lieux tes exploits inouïs,
Et ce cheval sans frein qui s'anime et qui vole,
Disent assez combien on doit te redouter,
Et qu'ainsi que ton bras que l'on vit tout dompter,
Quand il faut en instruire et l'un et l'autre Pôle,
Rien ne scaurait les arrêter.

(*Mercure galant*, août 1702.)

Le *Mercure* fut mis en place six jours plus tard.

La Palatine écrit de Marly, le 9 août 1702 : « Hier, avant et après le repas, nous nous sommes promenés dans le jardin avec le roi, afin de voir de fort belles statues; elles coûtent 100.000 francs les deux : l'une est une *Renommée* assise sur un cheval ailé ; le tout est d'un seul morceau de marbre blanc ; l'autre est un *Mercure* assis sur un cheval : on ne peut rien voir de plus beau. Je ne crois pas qu'on puisse trouver au monde un plus beau jardin que celui-ci. »

Outre ses aeomptes, Coysevox toucha, le 9 novembre 1703, 40.000 livres pour ses deux groupes ; mais, mécontent, il se plaignit et reçut alors une pension de 4.000 livres avec le titre de sculpteur ordinaire du Roi (1). Le groupe de la Renommée était certainement placé du côté de Louveciennes, bien qu'un dessin des Archives l'indique du côté de Marly.

A Paris, les deux groupes sont à l'envers : la Renommée devrait avoir le pavillon de sa trompette tourné du côté des Champs-Élysées.

Une inscription gravée dans le marbre du *Mercure* porte : « Antonius Coyseuox. Lugd. Scul. Reg. Fecit, 1702. Ces deux groupes ont esté faites (*sic*) en deux ans. »

Ces groupes, taillés dans un seul bloc de marbre de 4 mètres de haut, furent transportés à Paris, le 7 janvier 1719. Les pieds de devant des chevaux ont été renouvelés, et, le 22 mai 1871, un éclat d'obus ayant enlevé la queue du cheval du *Mercure* on l'a refaite depuis complètement.

Il faut convenir que les groupes de Coysevox sont de tous points inférieurs à ceux de son élève, Coustou le jeune, qualifiés avec raison de chefs-d'œuvre et admirablement appropriés à l'emplacement qui leur était destiné à Marly. D'après sa signature apposée à son acte de mariage, le nom de cet artiste devrait s'écrire *Quoyzevaux* ou *Quoyzeveau* ; et il serait lui-même, dit-on, d'origine espagnole par son père, Pierre.

Coysevox tirait évidemment son nom de la localité de Franche-Comté (Haute-Saône près Héricourt) qui s'appelait Coisevaux. Cela explique tout à la fois l'orthographe de la signature de son père (Quoyzeveaux) et la tradition d'une origine espagnole (DE BOISLISLE, *La Place de Vendôme*).

Coysevox demeurait aux Gobelins.

La veuve de Coysevox, Claude Bourdict, mourut le 4 septembre 1726.

Des cinq enfants du sculpteur, aucun ne fut artiste.

Le premier, Charles, devint capitaine au régiment de Navarre.

La seconde, Suzanne, épousa Jean Hébert, commissaire des guerres à Nantes.

(1) M. Jouin dit, d'après *les Comptes des bâtiments*, 38.450 livres (*Antoine Coyzevox*, Paris, 1883, in-12), mais les documents sur Marly sont plus explicites.

Le troisième, Pierre, fut ingénieur du roi d'Espagne.

Le quatrième, Jean, fut capitaine d'artillerie.

Enfin le cinquième, Claude, épousa en secondes noces un écuyer.

Dans l'inventaire de la veuve, on lit cet article : « Sur un bureau de bois, deux bronzes de la *Renommée* en regard, chacune (*sic*) sur un cheval ailé. »

Il s'agit évidemment ici de deux réductions des groupes de la *Renommée* et du *Mercure* de l'entrée du jardin des Tuileries (*Nouvelles Archives de l'art français*, 1883).

LES GROUPES DE COUSTOU

G. Coustou venait de voir placer au bas du Tapis vert, à Marly, son groupe de l'*Union des deux mers*, quand il reçut la commande de ses deux groupes, en 1739. Il y travailla pendant les années 1739, 1740 et 1741.

Le travail du marbre, commencé en 1742, ne fut terminé qu'en 1745. Coustou avait 63 ans quand il se mit à l'œuvre. Il intitule ses groupes : *Chevaux échappés retenus par des hommes palfreniers*. Celui que nous reproduisons est qualifié d'*indien* et était placé du côté de Marly.

Voici comment le duc de Luynes raconte la pose des groupes de Coustou, dans les jardins de Marly, au-dessus de l'abreuvoir :

« Le mardi 10 août 1745. On pose actuellement à Marly les deux chevaux de marbre blanc faits par le sieur Coustou, fameux sculpteur ; il s'est chargé de les faire conduire à Marly et de les faire poser sur leurs piédestaux moyennant une somme dont on est convenu avec lui, que l'on dit monter à 10.000 livres. Le prix de l'ouvrage n'est pas encore réglé. » Ce n'est que le 29 février 1746, que la reine allait les voir en compagnie du roi, qu'elle avait rencontré par hasard dans le jardin, près du dernier bassin.

Coustou

Le roi donna 150 louis d'or aux sculpteurs et marbriers qui posèrent les chevaux. Coustou reçut 500 livres pour sa part, et les 15 hommes se partagèrent le restant, y compris les 100 livres pour *boire à la santé du Roy*. Total : 2.062 l. 10 s. (O^1 1.499, AN.)

Pour son travail, le sculpteur demanda 128.000 livres. Il eut beau prétendre que son maître, Coysevox, après cinquante-trois ans de travail

acharné n'avait laissé que 100.000 livres à ses 5 enfants ; que l'argent touché par son maître pour ses deux groupes, en 1702, représentait assez bien la somme qu'il demandait, lui, en ce moment, il ne put toucher que



Un des deux groupes de G. Coustou.

80.000 livres. Le transport de Paris à Marly (par eau, du port de Saint-Nicolas au port de Marly) coûta 10.500 livres. Celui de Marly à Paris, effectué sous la direction de Grobert, le 25 fructidor an III (11 sept. 1794), ne dura que cinq heures et demie (1).

En mars 1719, par ordre du Régent, les statues du Tibre, du Nil, de la Loire et de la Marne, qui avaient été faites à Rome et placées à Marly deux mois avant la mort du roi, furent amenées à Paris et placées auprès

(1) *Description des travaux de déplacement*, etc., par J.-F.-L. GROBERT, chef de brigade d'artillerie, etc. Paris, germinal an VI. C'est un charpentierde Marly, nommé Huzard, qui, au mois d'octobre 1793, eut l'idée de préserver les chevaux de Coustou en les enferman dans des caisses qui lui furent payées 225 francs. L'ordre de les ramener fut donné 18 janvier 1794. M. Dussieux fixe la date du retour vers le 9 juillet.

du grand bassin du jardin des Tuileries, où elles sont encore aujourd'hui.

En septembre 1738, fut placé au bas de la rivière, c'est-à-dire du tapis vert, un monument commémoratif du canal du Languedoc représentant l'Océan et la Méditerranée se donnant la main, dû au ciseau de Coustou, neveu de Coysevox, qui y avait travaillé sept ans.

Les piédestaux des chevaux de Marly sont l'œuvre de François-Jacques Delannoy, grand prix en 1778 et mort en 1835. Pendant le siège de Paris et la Commune, les chevaux de Marly furent cachés sous de petites cabanes faites de madriers.



Jeton de Marly. Br.

BIBLIOGRAPHIE

Outre le travail de C.-F.-J. Grobert:

A.-L. Millin, *Description des statues des Tuileries*. Paris, an VI (1798).

N.-S. Guillon-Pastel, *Promenade savante des Tuileries*. Paris, an VII (1799).

Philippon-la-Madeleine, *Manuel ou nouveau Guide du Promeneur aux Tuileries*. Paris, 1806.

M. H. Viel-Lamare, *Le VIIIe Arrondissement de Paris. Souvenirs historiques*. Paris, 1878.

Mlle Chateauminois, *Souvenirs historiques du VIIIe arrondissement de Paris*. Paris, 1878.

Hip. Bonnardot, *Monographie du VIIIe arrondissement de Paris*. Paris, 1880.

L. Dussieux, *Le Château de Versailles. Histoire et description de Versailles*, 1881.

V. Sardou, *Le Château de Marly-le-Roi*. Paris, s. d.

Eug. Le Senne, *Les chevaux de Marly. Bulletin de la Société historique et archéologique du VIIIe arrondissement de Paris*, 1re année n°s 1 et 2, mars-juillet 1899. Paris, 1899.

Fragments sur Paris par Fred.-Jean Laurent-Meyer, docteur en droit de Hambourg, traduits par le général Dumouriez. Hambourg, 1798. A propos des groupes de Coustou, l'auteur écrit: « Quatre hommes ont suffi pour enlever

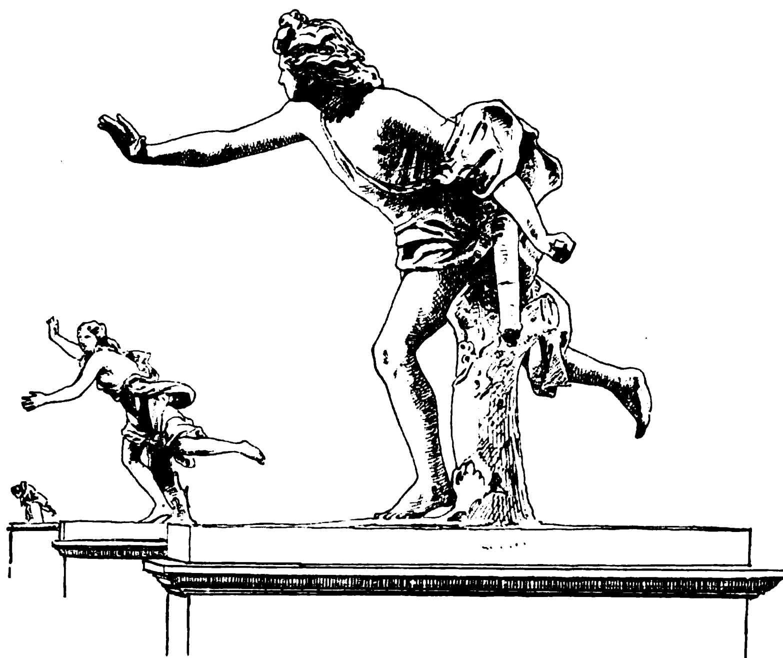
ces grouppes, pesant chacun 30 milliers, de dessus leur assiette et les poser sur les chariots. La route de 4 lieues de Marly à Paris a été franchie en 5 heures et demie avec un attelage de 10 chevaux en plaine et de 16 sur les hauteurs. On a gravé l'historique de ce transport merveilleux sur le piedestal.... » 1795, 11 septembre.

STATUES PROVENANT DE MARLY ET PLACÉES A PARIS

Au jardin des Tuileries : les chevaux de Coysevox ; Hippomène (Coustou), Atalante (Lepautre) ; le Tibre et le Nil ; l'Océan et la Méditerranée, la Loire et la Marne, Laocoon (bronze), Flore, Hamadryade (Coysevox).

Aux Champs-Élysées : chevaux de G. Coustou ;

Au Louvre : Hercule terrassant l'hydre, Diane d'après l'antique



Hippomène et Atalante.

(bronze), Adonis (Coustou N.), Berger et satyre (Coysevox), Faune jouant de la flûte (Coysevox), Atalante (antique).

Magasins du musée du Louvre : L'air (Bertrand) ; Pomone (Barrois), Flore (Frémin), Diane (Flamen).

Jardin des plantes : Enfants jouant avec un bouc (Sarrazin).

LA NOMINATION DE FAGON A LA CHARGE DE PREMIER MÉDECIN DU ROI

« La..... m'a conté que le Roi étant à Marly eut un fort grand accès de fièvre. Les médecins sur le minuit, voyant que la fièvre diminuait, lui firent prendre un bouillon. Daquin dit : « Voilà qui est sur son déclin, je « m'en vais me coucher. » Fagon fit semblant de le suivre et s'arrêta dans l'antichambre, en disant entre ses dents : « Quand donc veillerons-« nous, nous avons un si bon maître, et qui nous paye si bien (1). » Il se





mit dans un fauteuil, appuyé sur son bâton ; il y était aussi bien que dans sa chambre, parce qu'il ne se déshabillait jamais et ne dormait qu'à son séant à cause de son asthme. Une heure après, le Roi appela le premier valet de chambre et se plaignit à lui que sa fièvre durait encore ; il lui dit :

« Sire, M. Daquin s'est allé coucher ; mais M. Fagon est là-dedans,

(1) Fagon avait reçu pour les deux derniers mois de 1693 et pour l'an 1694 la somme de 7.000 livres et touchait un traitement de 3.000 livres (1698). (*Comptes des Bâtiments*.)

le ferai-je entrer? » « Que me dira-t-il? lui dit le Roi, qui craignait que le premier médecin ne le sût : « Sire », reprit Niert (1) (et ce que je dis ici je le scai de lui), « il ne vous dira peut-être rien, il vous consolera. » Fagon entra, tâta le poulx, fit prendre de la ptisane, fit changer de côté, et enfin il se trouva seul auprès du Roi pour la première fois de sa vie. Daquin eut son congé trois mois après, sur une bagatelle, dont on lui fit une querelle d'Allemand. » (L'ABBÉ DE CHOISY, *Mémoires.*)

Cf. l'Éloge de Fagon dans *Saint-Simon,* t. I, éd. Chéruel.

Guy-Crescent Fagon naquit à Paris, le 11 mai 1638. Son père, Henri Fagon, commissaire ordinaire des guerres, avait épousé Louise de la Brosse, nièce de Guy de la Brosse, médecin ordinaire de Louis XIII, qui obtint de ce prince, en 1626, la permission d'établir un jardin botanique à Paris, devenu le jardin des Plantes. C'est là que Fagon vit le jour. A la mort de son père, en 1649, au siège de Barcelone, Fagon fut placé au collège Sainte-Barbe, où il fit des études brillantes. En 1663, il était admis au doctorat 1664 et soutint dans une thèse la circulation du sang, « action d'une audace signalée qui ne pouvait guère en ce temps-là être entreprise que par un jeune homme ni justifiée que par un grand succès » (FONTENELLE, *Éloge*), puis, envoyé par Vallot, premier médecin du roi, dans les provinces, il en revint avec une riche collection de plantes, destinée au Jardin.

Fagon, botaniste distingué et de plus très bon médecin, fut démonstrateur pour la chymie au jardin royal à 1.500 livres par an en 1673. Nommé, en 1680, premier médecin de la dauphine et quatre mois après premier médecin de la reine, à la mort de cette dernière, il fut appelé par Mme de Maintenon à diriger la santé des enfants du roi et de Mme de Montespan (2).

En 1693, il arrivait à la place de premier médecin du roi, remplaçant Dacquin, qui avait succédé à Ant. Vallot en 1673 (fr. 7854, f. 360). Le père de Daquin, Henry, avait remplacé Citois, médecin de Marie de Médicis en 1631, et était médecin sans quartier et sans gage en 1644. Il fut mis hors en 1652.

En 1693, Fagon touchait toujours 1.300 livres au jardin royal, 1.400 livres en 1694 et 6.000 livres en 1695. En 1694, comme premier médecin du roi, il recevait 7.000 livres pour les deux derniers mois de 1693 et 1694.

(1) Nyert « le plus méchant singe qu'on ait jamais vu », dit Saint-Simon.

(2) Mme de Maintenon disait : « On loue souvent M. Fagon de ce qu'il parle de médecine d'une manière si simple et si intelligible qu'on croit voir les choses qu'il explique : un médecin de village veut parler grec. »

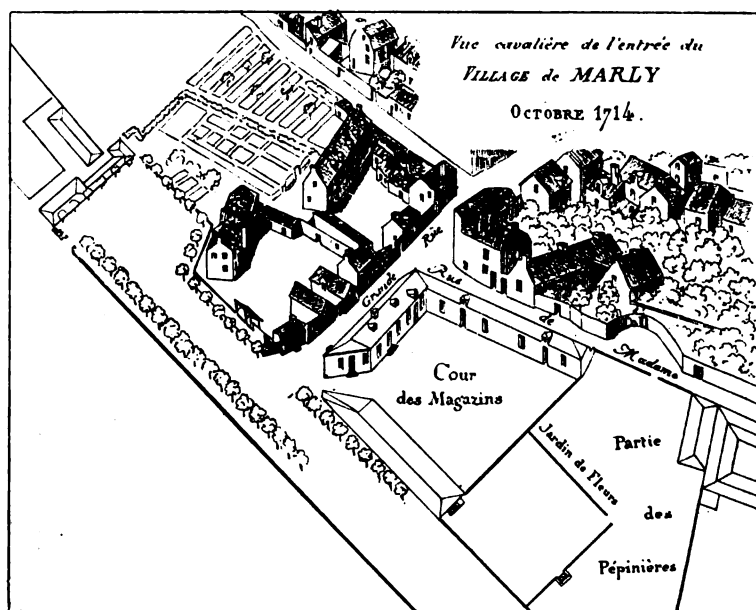
Voir l'éloge de Fagon par Fontenelle, éloge « charmant et fin ».

En 1699, il fut nommé membre honoraire de l'Académie des sciences, sans avoir presque rien écrit : il ne reste de lui qu'un petit livre sur les *Qualités du quinquina* et son *Journal de la santé du roi.*

A la différence de Daquin, ce fils de Juif hautain, vaniteux et intéressé, créature de Mme de Montespan, Fagon, favori de Mme de Maintenon, dont Saint-Simon fait un grand éloge, était généreux, exerçant *gratuitement* sa profession. Il était d'une santé délicate ; de plus presque bossu, asthmatique et sujet à des accès de suffocation. En 1701, au commencement de décembre, il fut taillé (1) par Maréchal à Versailles ; et malgré ses infirmités, il vécut jusqu'à près de 80 ans, et mourut, le 11 mars 1718, au jardin des Plantes.

A la mort de Louis XIV, renvoyé par le Régent, il se retira au jardin des Plantes, dont il garda l'administration, que Mansart lui avait fait donner par Louis XIV, et y vécut solitaire, ne s'occupant que de science et de belles lettres et des choses de son métier, qu'il avait beaucoup aimées.

Des deux fils de Fagon, l'aîné fut évêque de Lombez, puis de Vannes; l'autre, Louis, conseiller d'État et intendant des finances.



D'après un dessin de S. A. N.

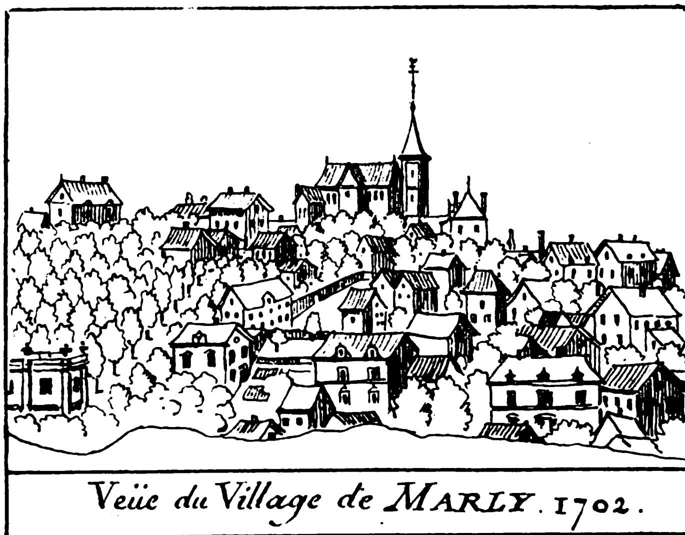
(1) Opéré de la pierre.

FAGON

Un vieux médecin cacochyme
Il ne vivait que de régime,
Exténué, bossu, hideux,
La démarche d'un quadrupède
Sa figure semblait un zède,
Une forêt de noirs cheveux
Entourant son crâne et sa face
Il effrayait la populace.
Chacun croyait à son abord
Voir le squelette de la mort.
Son épouse plus hypocondre,
Craignant toujours de se morfondre,
Jamais n'entr'ouvrait ses châssis
Aux jours les plus beaux de l'année,
Et, dans sa chambre confinée,
Inaccessible aux vents coulis,
Ni vivait que de l'eau de riz,
Que de rhubarbe et que de manne, etc.

(*La Fagonade*, 1724.)

Clairambault-Maurepas, t. IV, éd. Raunié.



D'après Menesson-Mallet.

JOURNAL DE LA SANTÉ DU ROI A MARLY

A Marly, comme à Versailles, au milieu de marais qu'il fallait dessécher et de terres remuées pour l'agrandissement et l'embellissement des jardins, le roi était fréquemment atteint de fièvres à types intermittents. Louis XIV avait été dans sa jeunesse valétudinaire, d'un tempérament lymphatique, comme sa mère, et avait supporté des maladies fort graves, et entre autres la petite vérole, ce qui ne l'empêcha pas de boire peu, mais de manger toujours avec un appétit extraordinaire ; de là l'explication de ces purgations répétées jusqu'à treize fois de suite, jusqu'au sang, alors à la mode.

Condamné à un régime sévère, il se traitait, sous Daquin, avec du vin de champagne ou du bourgogne contenant du quinquina. Fagon changea de méthode et lui administra le quinquina en bol, ou du moins en poudre, au poids d'un écu chaque prise, dans du vin. Pendant un an, le roi n'eut pas de fièvre. C'est alors que Mme de Maintenon, qui connaissait bien Fagon et le protégeait, parvint à le faire nommer premier médecin. Mais le roi eut successivement la goutte, la gravelle, des menaces de coups de sang et mourut d'une pneumonie accompagnée de gangrène sénile.

Voici quelques extraits du *Journal de la santé du roi*, rédigé par lui, après Vallot et Daquin, c'est-à-dire à partir du 2 novembre 1693, jour de la Toussaint, ou mieux du 25 décembre, car c'est ce jour-là que le roi lui fit porter le *journal* dont il s'agit.

Après avoir raconté comment il était demeuré *seul auprès du roi pendant la nuit*, Fagon dépeint ainsi Louis XIV : « Ses sourcils et ses cheveux bruns ont presque tiré sur le noir ; sa peau, blanche au delà de celle d'une des femmes les plus délicates, mêlée d'un incarnat merveilleux, qui n'a changé que par la petite vérole, s'est maintenue dans sa blancheur sans aucune teinte de jaune jusqu'à présent (1). » Puis il se livre à un grand éloge du roi, qui n'est que très rarement dégoûté, même dans ses plus grandes maladies. Jamais il n'a dit un mot qui pût marquer de la colère ou de l'emportement, et il a un courage inébranlable dans la douleur.

Le 3 juin 1694, le roi, à la nouvelle de la bataille du Ter, gagnée sur les Espagnols par le maréchal de Noailles, écrit beaucoup, après son souper, étant à Marly et eut la nuit mauvaise. Purgation et quinquina.

(1) Daquin avait écrit dans le *Journal* que le roi était *bilieux*.



César, cardinal d'Estrées

Le 27 août, à Marly, après deux grands repas de poisson et de tout ce qui peut, par la diversité de mauvaises choses soutenues de sauces encore plus mauvaises, fermenter dans l'estomac... le roi, en se déshabillant pour se coucher, sentit une douleur de goutte au pied gauche, qui troubla la tranquillité de son sommeil. Ce qui ne l'empêche pas de se promener le lendemain ; l'accès assez faible ne dura que huit jours.

Le 5 avril 1696, après un voyage à Marly où le roi s'est bourré de légumes et de poissons, il revient à Versailles le ventre gonflé. Purgation. Le roi « rendit en treize selles des pleins bassins d'excréments et de sérosités écumantes ».

Le mardi, 15 mai, à Marly, Sa Majesté eut des vapeurs, des lassitudes et de la fièvre, la joue rouge et fort enflée.

Le 21 mai, le roi, qui n'a pas été saigné depuis mai 1693, se fait tirer trois poelettes (aujourd'hui *palettes*) de sang... « qui vint avec impétuosité et toujours en arcade ».

Le 17 août 1696, coup de soleil, attrapé dans les jardins de Marly, sur le cou.

Le mercredi, 6 mars 1697, le roi boit trois jours de suite, à Marly, du vin de Rivesaltes et a un petit accès de goutte.

Le 22 mars 1698, coup de soleil attrapé à Marly, où, plus libre, il se livrait plus volontiers à des écarts de régime, comme le constate très souvent Fagon.

Le 13 mars 1699, après une promenade à Marly, le roi se plaint, en revenant à Versailles, que sa tête « était prise et prête à tourner », effet du vent glacial qui lui avait frappé la tête.

Le 6 mai, le roi que les souliers font souffrir, met des galoches à Marly et se promène par une pluie très froide pendant quatre ou cinq heures. Petite atteinte de goutte, purgation.

Le samedi 7 novembre 1699, après avoir passé cinq jours à Marly, par un temps froid, pluvieux et relâchant, à voir travailler dans son jardin, petite attaque de goutte : il est vrai que le roi a mangé beaucoup de ragoûts fort de haut goût.

Le mercredi 5 décembre, le roi, à Marly, ayant beaucoup mangé, est réveillé dans la nuit du jeudi au vendredi par un flux de ventre (lisez indigestion). Purgation. « La médecine vida en dix selles beaucoup d'humeurs et remit son ventre dans son état naturel. »

Le jour des Rois, 1700, 6 janvier, souper et coucher du roi à Marly. A 6 heures, le lendemain matin, indigestion qui le réveille, etc.

Le samedi, 6 février 1700, après trois jours de Marly, même réveil, à 5 heures du matin, en sursaut et en rêvant.

Le 1er décembre 1701, Fagon est taillé par *Maréchal*.

Le 3 février 1704, le roi étant venu coucher à Marly, le lendemain, au retour de la chasse du cerf, il fut à la garde-robe avec précipitation.

Le 16 février 1704, à Versailles, le roi « mania et tourna son pied pour couper des ongles et des cors, sans qu'il s'aperçût que son gros tendon eût été douloureux ». Le 26, le roi se fait raser la tête et se morfond le matin en essayant beaucoup de perruques par un temps glacial, ce qui lui arrive chaque fois qu'il essaye des perruques.

Le 4 août 1704, voyage à Marly, indigestion. « Depuis, le roi ne fut que trois fois à la garde-robe... rendit des vents secs (!) et parut dans son état ordinaire. »

Le 3 septembre, voyage à Marly. Le 4, ayant beaucoup dîné... indigestion.

En décembre, les grand repas de Marly commencent à dévoyer le roi.

Le 9 janvier 1705, le 14 mars, le 8 juillet, etc., « les jours de Trianon et de Marly le font toujours trop manger ».

Le 7 novembre, petite attaque de goutte à Marly.

Le 5 octobre 1706, le roi va à Marly, mais « il tient bon contre les beaux muscats qu'on lui a présentés sans y goûter » (1).

Le 5 novembre, ayant été longtemps dans son jardin de Marly à voir planter des arbres, le roi trouva sa tête chargée, et cette pesanteur continua les jours suivants.

Le 7 mai 1708, le roi est saigné au bras droit, à Marly, et s'en trouve bien.

Le 17 juin 1709, à Marly, purgation, dont l'effet est un peu suspendu par une attention continuelle à des affaires d'État et à regarder plusieurs cartes de géographie fort remplies.

Les premières attaques de gravelle commencent le 17 mai 1709, et au mois d'août, à Marly, le roi rend un grain de sable plus gros que ceux évacués auparavant. Le 16 août, le matin, Sa Majesté ayant passé la nuit avec un peu d'inquiétude *causée en partie par quelques punaises qui l'avaient réveillé* (!) et par la fatigue des deux jours précédents, passés en dévotion, sans que le roi eût pris l'air.

Le 3 novembre 1709, à Marly, après la chasse de Saint-Hubert, le roi rend des graviers, mais les repas de Marly l'obligent à se relever dans la nuit du 11 au 12 pour aller à sa chaise. Ce qui se renouvelle les mêmes jours du mois suivant.

(1) 1689 : au sieur Lefèvre pour le port. de la Rochelle à Paris et de Paris à Marly, de trois petites caisses contenant trois pots de muscat, envoyez de Lisbonne par le sieur Dupineau, marchand de fleurs, 30 l. 15 s. (*Comptes des bâtiments.*)

Le 3 avril 1710, le roi rend des « petits pelotons de sable » en urinant dans son bassin, et le samedi, 24 mai, il rend un calcul de la grosseur d'un grain de blé, avec un petit gravier dur au milieu.

[Le 18 juin, le roi après avoir dîné de bon appétit, étant rentré dans son cabinet et y parlant à M. le duc de Berwic, *eut besoin de lâcher un vent qu'il retint*, et peu de temps après il sentit une douleur vive de colique, etc.]

Le 14 avril 1711, arrivant de Meudon à Marly, au moment de la mort de son frère, Sa Majesté *tombe dans un frissonnement général de vapeurs* causé par le saisissement violent du cœur.

(Le journal s'arrête en 1711, fin juillet.)

Nous ajoutons quelques ordonnances de Fagon pour le roi, à titre de curiosité :

Bol de quinquina.

Prenez : quinquina en poudre, 2 onces; faites deux bols; avalez par-dessus un demi-verre de vin trempé.

Bain de pied, pour le roi, 1705.

Prenez : savon, fondu dans l'eau bouillante, avec un peu d'esprit de vin, jeté dans le bain quand la chaleur est un peu tempérée. Prendre trois bains.

Purgation pour le roi, 1694.

Prenez : rhubarbe, le poids d'un écu;
Manne, 3 onces.

Lavement pour le roi, 1710.

Prenez : décoction de mauves ;
— guimauves;
— sommités de camomille;
— graines de lin;
— baies d'Alkekenge;
dans laquelle on ajoutera :
Cristal minéral, 1 once;
Diaphœnicum electuarium, 1 once ,
Miel de mercuriale, 3 onces;
Castoreum, 1 grain.

BAILLIS DE LA PRÉVOTÉ DE MARLY

1293, 19 juin. — Estienne Mauger, prévôt de Marly.

1302, 27 octobre. — Henry des Guez, prévôt de Marly (1).

1510-12. — Pierre Myecte, bailly de Marly-le-Chastel.

1513. — Pierre Paramour, garde de la prévosté de Marly-le-Chastel.

1517-1525. — Claude Béquet, licentié en lois, advocat au châtelet de Paris et bailly de Marly-le-Chastel pour Gabriel de Lévys. (P. O. 2945, cote 65.387, n° 2, BN.)

1550, 11 juillet. — Jehan Frolo, bailly de Marly-le-Chastel.

1564, 21 mars. — Jehan Destample, bailly de Marly-le-Chastel.

1567, 5 août. — Martin le Picard, bailly de Marly-le-Chastel. (Bib. de Saint-Germain, original.)

1571, 11 juillet. — Thomas le Gendre, bailli de Marly-le-Chastel.

1588-1689. — Lazare le Masson, à Marly-le-Chastel.

1589. — Pierre de Coutin, lieutenant au bailliage de Marly, en l'absence de Le Masson (2).

1594, 14 novembre. — Jehan Jagot, conseiller en courlaie, bailly, juge et garde du bailliage de Marly-le-Chastel.

1595. — Moret, bailly de Marly.

1605-24. — Louis Ferron, bailli, juge et garde des bailliage et seigneurie de Marly-le-Chastel.

1622, 10 avril. — Charles Collin, bailly, juge et garde du bailliage de Marly-le-Bourg.

1629, 17 mai. — Michel Poutteau, bailli de Marli-le-Bourg, juge et procureur en la cour du Parlement.

1647-1668. — Michel Ferron, bailli et juge à Marly-le-Chastel (3).

1658-1682. — François Cornet, bailly de Marly, auparavant prévôt de Nois et bailly de Bailly.

1686. — George le Grand, sieur des Alluets, conseiller du roi, bailli, juge royal civil et criminel à Marly.

GREFFIERS, TABELLIONS, NOTAIRES ET HUISSIERS DE MARLY

1399, 1er juin. — Pierre Amiel, tabellion juré du seigneur de Marly-le-Chastel.

(1) En 1229, Guiard des Guez habite Prunay (S. 2154ᵃ AN.).

(2) En 1540-46, Martin de Coutin, valet de garde-robe de feu monseigneur d'Orléans, demeure à Marly.

(3) En 1596, Louis Ferron était greffier et notaire à Saint-Germain-en-Laye. Michel Ferron avait été prévôt et juge à Bougival, en 1627.

1434, 10 novembre. — Jean de Marly, huissier des requêtes de l'hôtel du Roi (P. O. BN.).

1462, 10 octobre. — Guiot de Marly, dit de Vez, escuier d'escurie de Monseigneur le duc d'Orléans (P. O. BN.).

1517. — Jehan Vauguyon, clerc tabellion juré en la chastellenie de Marly.

1525-63. — Anthoine Chappelain, tabellion.

1546, 31 juillet. — ✠ Benoit Bioche, greffier, à Marly-le-Bourg.

1546-47. — Martin Vauguyon, fils de Jehan Vauguyon, greffier, à Marly-le-Chastel.

1547. — Nicolas Chappelain.

1553. — Pierre Vauguyon, fils de Jehan V.

1554. — Pierre Bioche, greffier, à Marly-le-Bourg.

1569. — Cousturier, notaire.

1571, 11 juillet. — Jacques Benoist, greffier et tabellion de Marly-le-Chastel.

1571. — Jean Chappelain, greffier et tabellion de Marly-le-Bourg.

1573. — Thomas Chappelain, tabellion de Marly-le-Chastel.

1595-1625. — Jean Bioche, greffier et tabellion.

1597-99. — Jean de Lastre, notaire.

1605. — Claude Champflour, receveur à Marly-le-Chastel.

1611-14. — Madet, notaire.

1605-17. — Michel le Saige, procureur fiscal, à Marly-le-Chastel.

1617. — Denis Gobin, procureur fiscal, à Marly-le-Bourg.

1622-31. — François Buccan, greffier et notaire.

1622. — François Delastre, greffier.

1625. — Pierre Bioche, tabellion, à Marly-le-Bourg.

1627. — François Scourjon, procureur, à Marly-le-Bourg.

1643. — Charles de Jurex, notaire.

1639-66. — Richard Mercier, greffier et tabellion, à Marly-le-Bourg.

1654. — Maheut, notaire.

1663-77. — Nicolas Sellier, notaire, à Marly-le-Chastel.

1671. — Michel Sellier, greffier, à Marly-le-Chastel.

1672. — Pierre Guillais, procureur fiscal, à Marly-le-Chastel.

1678. — Laurens Delastre, receveur de la baronnie, à Marly-le-Chastel, ancien procureur à Saint-Germain.

1680. — Gaspard Caillée, procureur du roi, à Marly-le-Chastel.

1693. — André de Seine, notaire (1).

1696. — Gabriel Dillery, receveur de la baronnie, à Marly-le-Chastel.

1696. — Emmanuel Champflour, procureur, à Marly.

1779. — Soula, huissier du bailliage de Versailles, à Marly.

(1) De 1613 à 1744 les de Seine occupent des emplois dans l'administration, à Versailles et surtout à Bougival. Cf. A. Maquet, *les Seigneurs de Bougival.*

MAITRES D'ÉCOLE

1688. — Robert Moullé.
1690. — Marie Hecquet, maîtresse d'école.
1793. — Jean Léger Parent, époux de Barbe Sentou, vitrière à Marly.
1793, 25 juillet. — Pierre Potdevin, instituteur à Marly.
1796, 10 novembre. — Gilles Blondeau, maître d'école.

En 1894, il existait des personnes, à Marly, se rappellant l'ancien greffier, le maître d'école de la rue de l'Escorcherie, le père Parent, en culottes courtes, ainsi que le maître de pension Potdevin, de la rue de la Pension, dont quelques élèves vivaient encore alors. Les autres maîtres d'école furent MM. Lorgnié, Michel Bosquet, Daix, Rigaud, etc.

En 1690-92, Louis XIV avait fait construire à Marly une maison d'école joignant le presbytère.

CRÉATION D'UNE CHARGE DE NOTAIRE AU VILLAGE DE MARLY

La charge de notaire (1) à Marly ne date que de 1734, comme le prouvent les lettres patentes en forme d'édit données à Versailles au mois de janvier de cette année 1734.

Par un édit de mai 1693, Louis XIV avait établi un siège et bailliage royal en la ville de Versailles. Ce siège et bailliage comprenaient 1 bailli, 1 lieutenant, 1 procureur, 1 commissaire, 1 greffier, etc., 2 huissiers, 4 sergents et 3 notaires.

« Comme le séjour à Marly, au château, a attiré un grand nombre d'habitants, que le commerce du Port est considérable, il est nécessaire d'établir dans cette paroisse un 4e notaire à la résidence de Marly. »

Lettres enregistrées au Parlement à Paris, le 29 janvier 1734, et à la Chambre des comptes le 19 février 1734 (feuille imprimée).

(*Communication* de Me E. Tassart, notaire à Marly-le-Roi, août 1902.)

LES NOTAIRES A MARLY, DEPUIS 1734

Avant Louis XV, les notaires de Marly étaient nommés par le seigneur, ou le roi quand il eût acheté la seigneurie; ce n'est qu'en 1734 qu'ils furent notaires *royaux*, à la suite de l'édit cité ci-dessus; au seizième siècle, ils s'intitulent tabellions jurés du seigneur, et plus tard,

(1) *Royal* et non *seigneurial*.

greffiers et tabellions, et notaires à la fin du seizième siècle. L'étude du notaire de Marly, avant 1896, était restée un demi-siècle dans la même famille. Bucan était le beau-père de Huvet, beau-père lui-même de Basselier.

LISTE DES NOTAIRES DEPUIS 1734

1734, 2 avril. — Pascault, notaire et commissaire de police.
1775, 27 avril. — Gourdonneaud, notaire et commissaire de police.
An III, 11 prairial. — Gourdel, notaire.
An VII, 12 ventôse. — Bucan.
1828, 2 janvier. — Huvet.
1859, 23 novembre. — Basselier, père.
1884, 4 janvier. — Basselier, fils.
1896, 17 avril. — Me Tassart.

Pascault et Gourdonneaud avaient leurs études dans la maison de M. Berneront, en haut de la rue des Vaux. Depuis Bucan, l'étude s'installa rue du Four et enfin rue de Madame.

LA RUE FRANC-SERGENT

Au dix-septième siècle, les droits de justice dans les deux Marly étaient des sujets de continuelles contestations. Nous possédons 22 pièces de revendications des officiers de Marly-le-Chastel contre le sieur Guitard, seigneur de Marly-le-Bourg, dont les officiers se plaignaient à cause des empiétements des gens de justice de Marly-le-Bourg sur les endroits soumis à leur juridiction. Enfin, le 17 mai 1629, une sentence, datée de Marly-le-Bourg, condamne Pierre Dubois, sergent de Marly-le-Chastel, à trente sous parisis d'amende, pour avoir *exploité* au dit Marly-le-Bourg. Le jugement est prononcé par Michel Poutteau, bailli de Marly-le-Bourg, procureur en la cour du Parlement (Z^2 1311, AN.). Les différends n'en continuèrent pas moins.

Dans la rue du Franc-Sergent était située une pièce de terre affectée à l'une des sergenteries fieffées de Marly, celle de Marly-le-Chastel. Le 8 novembre 1699, Bontemps vend ce terrain, appartenant à Sa Majesté, à mademoiselle Catherine Cornet, veuve de Michel de Vienne, écuyer de la bouche du roi, et à son fils, Pierre de Vienne, officier [de bouche] de feue Mme la Dauphine, demeurant à Marly.

NOMS DES SERGENTS DE MARLY

1366.— Guillaume de Garennes et Jean le Tixerant, le jeune, Marly-le-Chastel.
1567. — Jacques Trouvé, Marly-le-Bourg.
1569. — Jean Poitevin, Marly-le-Bourg.
1571, 21 février. — Richard Cogrou, Marly-le-Bourg.
1572, 27 août. — Christophe Bourdon, sergent au bailliage de Marly-le-Chastel.
1575. — Jacques Pillot, sergent de la baronnie et concierge du château.
1589. — Denis Gigot, Marly-le-Chastel.
1607. — Thomas Caillier, sergent au bailliage de Marly-le-Chastel.
1620. — Pierre Vincent, sergent à Marly.
1622-27. — Charles Buccan, sergent (?).
1622. — Thomas Caillier (?).
1623. — Pierre Guillais.
1629, 17 mai. — Pierre Dubois, sergent-geôllier, Marly-le-Chastel.
1677. — Vigor Guillais (?).
1680. — Jean Bon, sergent à Marly-le-Chastel.
1684. — François Liénard, sergent de Marly.
1695, ✠ 30 décembre. — Nicolas Amour.

En 1684 le garde des prisons ou des geôles de Marly est Jean Dillery, frère du contrôleur des bâtiments du roi, Gabriel Dillery.

CHIRURGIENS-BARBIERS A MARLY

1560, 10 août. — Guillaume Constance, à Marly-le-Châtel.
1564, 2 octobre. — Jean Cousturier, barbier et chirurgien à Marly.
1573. — Jehan Renet, chirurgien.
1591. — Pierre Cogrou, à Marly-le-Bourg.
1596. — Antoine Desquoix (Descouax), valet de chambre de feu monseigneur le frère du roi (Charles IX).
1618-23. — Étienne Alliot, demeurant au carrefour de Marly-le-Bourg.
1655, 16 mai 1663. — Jean-Baptiste Brisset, à Marly-le-Chastel [père du vicaire].
1671. — Mathurin Pellerin, apprenty chirurgien à Saint-Germain.
1675. — Jacques Prévost.
1675. — Antoine Coupas.
1689, 17 avril. — Élisabeth Bouchereau, sage-femme à Marly.
1689. — Pierre Johanaud de la Vertu, maître chirurgien.
1689, 11 novembre 1690. — Léonard Dalanson [parent du curé].
1696. — Jean Coutart.
1697-1700. — Jacques Trippier, chirurgien des bâtiments du roi.

1724. — François Maurice.

1732, 2 mars. — ✠ Chirac, médecin du roi, surintendant du jardin des Plantes, né à Conques en 1650, mort au château de Marly.

1790, 21 septembre. — Nicolas Dumesnil, médecin du roi.

1792. — Antoine Ferrail, chirurgien, officier de santé.

1800. — Pierre-Antoine Thomas, officier de santé.

PRIEURS, CURÉS ET VICAIRES DE MARLY

697, *Chramlenus, presbyter* (?).

1148. — Guillaume, prieur de Marly-le-Bourg.

1173. — Hugues, chapelain de Marly.

1196 (avant). — Martin, curé.

1202. — Maître Gilbert, à Marly-le-Bourg.

1227. — Jean, curé.

1229. — Goslin, prieur de Marly-le-Bourg.

1246. — Frère Garin, maître de l'Hôtel-Dieu de Marly.

1261, 6 septembre. — Jean, prieur de Marly-le-Bourg (Sauval).

1317. — Frère Thomas de la Croix, prieur et procureur de l'abbé et couvent de Coulombs, diocèse de Chartres, Marly-le-Bourg.

1351. — Robert Voisin, à Marly-le-Châtel.

1351. — Guillaume Campion, chapelain de Marly-le-Châtel.

1351. — Frère Coulliard, moine du prieuré. }
1449-56. — Scourjon, prieur de Marly (Z^{2}, 1130, AN.). } Marly-le-Bourg.
1456. — Guyot, son successeur. }

1457. — Guillaume Rigault, prieur de Marly.

1458-67. — Jean Symart, desservant à Marly-le-Bourg.

1458-70. — Pierre Jean ou Jouanne, curé de Marly-le-Châtel.

1464. — Richard Du Pont, à Marly-le-Bourg.

1467. — Pierre Travers, desservant à Marly-le-Châtel.

1467. — Jean Bidault, curé de Marly-le-Bourg.

1468. — Pierre Hougar, desservant les deux paroisses.

1468. — Étienne Guyon, curé de Marly-le-Châtel.

1468. — Jacques Duger, chapelain.

1518-25. — Jean Verdot, prieur de Marly (✠ 1525).

1545. — Gilles Duclos, vicaire de Marly-le-Châtel.

1546. — Gilles Durban, vicaire de Marly-le-Châtel.

1546. — Nicolas Chaufuz, curé de Marly-le-Châtel.

1546-54. — Martin Chappelain, vicaire de Marly-le-Châtel.

1550-54.— Nicole Chartier, ou Charetier, prêtre desservant à Marly-le-Châtel.

1550-54. — Nicole Fougeron, vicaire à Marly-le-Châtel.

1553-54. — Lubin Chausson, curé de Marly-le-Châtel.

1553-56. — Crespin de Bruière, vicaire de Marly-le-Châtel.

1556. — Antoine Hemet, chapelain du vicaire de Marly-le-Châtel.

1558. — Charles Caillart, chapelain du vicaire de Marly-le-Châtel.

1546-62. — Antoine Ganerel ou Gamerol, vicaire de Marly-le-Châtel.

1563-66. — Jean Duclos, vicaire de Marly-le-Châtel.

1567-68. — Louis Dalençon, curé de Marly-le-Châtel.

1568-89, 18 novembre. — Martin Chappelain, curé de Marly-le-Châtel, mourut en 1595 et est en sépulture au chœur devant le principal autel. Il légue à l'église un cahier et une patène d'argent.

1568-70. — Jean Bourron, vicaire de Marly-le-Châtel.

1573. — Gilles Maillet, prêtre desservant Marly-le-Châtel.

1573. — Charmuin, vicaire desservant Marly-le-Châtel.

1573-77. — Guillaume Duchesne, chapelain du vicaire de Marly-le-Châtel.

1576. — François de Monjardet, prieur de Notre-Dame de Marly-le-Châtel (*sic*, erreur), seigneur temporel et spirituel de Marly-le-Bourg.

1582. — Jean Fougeron, vicaire de Marly-le-Châtel.

1589-95. — Michel Guillemin, vicaire de Marly-le-Bourg.

1595-96. — Guillaume Hardouin, vicaire de Marly-le-Châtel.

1596. — Chardonnier, curé de Marly-le-Châtel.

1593-98. — N... dit Le Maire, curé de Marly-le-Châtel.

1598. — Claude Mathe, prieur-curé de Marly-le-Bourg.

1598. — François Tresnel, prieur de Marly-le-Bourg.

1598-1617. — Guillaume Du Châtel, curé de Marly-le-Bourg.

1601. — Jean Voyse, vicaire de Marly-le-Châtel.

1601-16. — Nicolas Thierry, prieur de Marly-le-Bourg.

1604, 16 juin. — Mathe, prieur de Marly-le-Bourg.

1613. — Thomas Guichard, curé de Marly-le-Châtel.

1613-31. — Laurent Guichard, curé de Marly-le-Châtel.

1616. — Nicolas Aubry, prieur de Marly-le-Bourg.

1617. — Pierre Martin, curé de Marly-le-Bourg.

1617. — Brandt, vicaire desservant Marly-le-Bourg.

1618. — Frère Pierre Simon, prieur de Marly-le-Bourg (le dernier).

1621. — Delineuve, curé de Marly-le-Bourg.

1622-23. — Demître, curé de Marly-le-Bourg.

1623. — Jallot, vicaire de Marly-le-Bourg.

1627. — Pierre du Régnier, curé de Marly-le-Bourg.

1627-32. — Isaac Gailliart, curé de Marly-le-Bourg.

1628. — Jourdain, vicaire de Marly-le-Châtel.

1633. — Considé, curé de Marly-le-Bourg.

1622-1634. — Philibert Foucquet, premier vicaire de Marly-le-Bourg.

1637-50 (✠ 7 septembre). — Guillaume de Livet, curé de Marly-le-Bourg.

1638. — Lebret, vicaire de Marly-le-Châtel.

1641. — Jean Le Court, vicaire de Marly-le-Châtel.

1642-80 († 7 janvier). — Claude de Champflour, curé de Marly-le-Châtel, puis prêtre habitué.

1648. — Jean Guyet, prieur de Marly-le-Bourg.

1649-79 († décembre). — Jacques Papelart, curé de Marly-le-Châtel, docteur en droit canonique.

1665. — Ruelle, prêtre desservant de Marly-le-Bourg.

1666-81. — Louis Aubouyn, curé de Marly-le-Bourg, puis de Bailly.

1670-79. — Allain le Montchois, vicaire de Marly-le-Châtel.

1670. — Guillaume Perrotte, vicaire de Marly-le-Châtel.

1671-75. — Jean Guyet, prieur de Marly-le-Bourg, aumônier du roi.

1672, mai. — Pierre-Antoine Bretel, vicaire de Marly-le-Châtel.

1672-73. — J.-C. Magnier, vicaire de Marly-le-Bourg.

1672, mars. — Guillaume Courroyer, vicaire de Marly-le-Châtel.

1673, juillet. — Marcel Blégier, vicaire de Marly-le-Châtel.

1679-83. — Guillaume Scelle, vicaire de Marly-le-Châtel.

1680. — Louvel, vicaire de Marly-le-Châtel.

1680. — Gisoline, prêtre desservant Marly-le-Châtel.

1680. — Nageon, prêtre desservant Marly-le-Châtel.

1680-82. — Gabriel Pelletier, prêtre desservant Marly-le-Châtel.

1680. — André Cornet, curé de Marly-le-Châtel, auparavant curé de Bailly.

RÉUNION DES DEUX PAROISSES EN 1681 (27 MARS)

1685-1701 († 12 février, à 44 ans). — François Cottin, prieur-curé de Marly-le-Châtel, puis de Marly, docteur en théologie en 1686, chapelain du château en 1701 (1).

1681-93. — François Cottin, neveu du précédent, vicaire.

1688. — Bodin, prêtre habitué.

1685-90. — R. Carrel, vicaire.

1690-1706. — Claude Brisset, fils du médecin ordinaire du roi, desservant depuis 1688, avait été curé de Courjean (arrondissement de Nantes).

1690-94. — Aubin, vicaire.

1691-92. — Lepage, vicaire.

1692. — Castel, vicaire.

1694. — Bignon, vicaire.

1694. — Nicolas le Blanc, desservant († 1739).

1695. — J. Legros, vicaire.

1695-96. — De Beaufils, vicaire.

1696-99. — Gabrielle Belle.

1696-1700. — Canto, vicaire.

1696. — Vincent, vicaire.

(1) Dans une lettre de Mme de Maintenon, datée de Marly, le 8 novembre 1700, adressée à M. le cardinal de Noailles, on lit : « Je n'ai point ouï parler du curé de Marly comme devant être évêque. »

Le roi lui avait donné en novembre 1690 l'abbaye de Clairfay (Somme). (Dons du roi, AN.)

1700-09. — Alexis Tripier, vicaire.

1702-07. — Delafond, vicaire.

1702. — Hamard, desservant.

1702. — J.-F. Osmond, vicaire, docteur en droit civil et canonique.

1702. — Laurent Guymard, vicaire.

1701-16. — Antoine Morand, docteur en Sorbonne, prieur-curé († 1716, à 53 ans).

1707. — Meunier, vicaire.

1708-18. — J.-François Prévost, vicaire.

1708. — Guilmard, vicaire.

1709. — Manée, vicaire.

1709. — Liénard, prêtre habitué.

1713-15. — Boquet, vicaire.

1713-37. — Emmanuel-Théodore Loreille, desservant, chapelain du château, devient curé de Gagny († 1754, 4 juillet, à 66 ans).

1715-18. — Louis-Vigor Garnier, diacre.

1716-46. — Jean Jacquesson, prieur-curé, devient curé d'Argenteuil († à Marly, 1753, 7 juin, à 80 ans).

1718-20. — Ch.-Louis Beaucerf, vicaire.

1718. — Jean-Louis Garnier, vicaire, fils du jardinier du roi.

1720-23. — Moulin, vicaire.

1723-38. — François de Fleury, vicaire.

(Les années 1729 à 1736 manquent à la mairie.)

1737. — Archambault, prêtre habitué.

1737. — Grangeon, prêtre habitué.

1738. — Gondard, prêtre habitué.

1738-39. — J.-B. Brasay, vicaire, puis curé du Chesnay.

1739-44. — Guérin, desservant.

1739. — Caziaux ou Cazin, vicaire.

1740-51. — Houdan, desservant.

1741. — Marilly, desservant.

1745. — Billard, vicaire.

1745. — Boulin ou Bouillon, vicaire.

1745. — Delmas, vicaire.

1745. — Champion, prêtre habitué.

1747-48. — Heurtault, prêtre habitué.

1747. — Legras, vicaire.

1747-48. — C. Filz, prêtre habitué.

1748-49. — Montégut, vicaire.

1748-52. — Leleu, vicaire.

1750-51. — Cheminard, prêtre habitué.

1751. — Porée, prêtre habitué.

1751. — Gabriel-Philibert Lebel, vicaire († 12 août).

1752-55. — Pidoux, vicaire, chapelain du comte de Noailles.

1753-78. — Jean-Michel Gaultier, prieur-curé, vivait encore à Saint-Germain en 1782.

1752-80. — Goutard, vicaire, chapelain de la chapelle du roi, pensionnaire du roi.

1755-59. — Gouget, vicaire.

1759-87. — Malus, vicaire, prieur-curé en 1781 (31 mars), chapelain de la chapelle du roi († 1787, 18 décembre).

1754-62. — Delahaye, vicaire.

1762-78. — P.-J. Massard, chapelain du château, vicaire.

1767. — Abbé de Chamillart, prêtre habitué.

1778. — Julien Olivier, vicaire.

1778-80. — Hue de Grammont, vicaire.

1778. — Englausc, vicaire.

1780-82. — Quesnel, vicaire.

1782-90. — C. Caussin, vicaire.

1784. — Feret, vicaire.

1784. — Michaux, vicaire.

1785. — Lebastard, vicaire.

1778-91. — Fourmentin, prieur-curé en 1788 ; était auparavant à Louveciennes (1772).

Vicaires { Caussin se retire en 1790 ;
Massard cesse le 31 décembre 1788, est remplacé par Simon ;
Lebastard.

1789. — Charles Fourmentin prête serment et se rétracte en 1791.

Vicaires { Simon, assermenté ;
Lebastard, assermenté.

1792. — Lebastard, curé constitutionnel jusqu'au 13 novembre.

Vicaires { Petit, constitutionnel ;
Lalande, constitutionnel.

Interruption de tout culte public.

1793. — C. Fourmentin, curé légitime, est arrêté le 3 avril et condamné en 1794 à la prison perpétuelle, vu son grand âge (70 ans), à Versailles.

1795. — Massard, prêtre, célèbre la messe et les vêpres à l'hôtel Couvay (mairie actuelle) le jour de Pâques, 5 avril (15 germinal an III) ; il y fait les baptêmes et un mariage (Girardin) avec les pouvoirs du curé légitime, Fourmentin, prisonnier.

1795. — Thiébault, vicaire, baptise à l'hôtel Couvay.

1798. — Rainault, vicaire.

1800. — Réouverture de l'église avec Massard, curé, aidé des vicaires Jean-François Meslif et Dubuisson, en 1801.

1802, 4 novembre. — Meslif, curé, aidé de Massard, retraité comme infirme († le 14 mai 1811, à 75 ans).

1812. — Meslif meurt le 10 mars, 61 ans, et est remplacé par Jean-François Édard († 29 octobre 1843).

Intérim. — Fabre, curé de l'Étang-la-Ville.

1844-56. — Bonvoisin, ensuite curé de Montreuil.

Intérim. — Fabre, curé de l'Étang-la-Ville.

1856-82. — Gourdan, François-Félix († 24 mai 1882).

Intérim. — Pérosé, curé de l'Étang-la-Ville.

1882-87. — Desorges, Laurent († 1887, 10 octobre).

Intérim. — Téton, curé de l'Étang-la-Ville.

1888, 8 janvier. — Pierre-Théodore-Valéry Blanchon, auparavant à Cormeilles-en-Parisis, né en 1829.

Le presbytère a été construit par Louis XIV; il fut vendu à la Révolution comme bien national.

Le 14 février 1811, un nommé Bézuchet vendait 9.500 francs, à la commune de Marly, le presbytère. Cette vente était régularisée en 1819 et réduite à 4.600 francs.

Ce fut M. Jean-François Édard, curé de Marly, qui avança les fonds à la commune. (*Registres de la mairie.*)

Ce Bezuchet, propriétaire à Grandchamp, était proprement un spéculateur, acquéreur de biens nationaux ; il laissait la commune de Marly grevée chaque année d'une rente de 15 francs, payable encore chaque année au curé de Marly-le-Roi, et d'une autre rente de 13 francs, payable également encore au curé de Port-Marly.

Le 16 octobre 1690, François Cottin, curé de Marly, achetait à Bontemps une maison sise rue des Bernouis, près le carrefour du Marché d'en haut. (P. 2242, AN.)

C'était une maison voisine du presbytère actuel, construit en même temps que l'église par Louis XIV. En effet, nous lisons dans l'*État de la France* de 1708, édité par Trabouillet, à propos du château de Marly : « Le roy Louis le Grand, en 1679, en jeta les premiers fondemens. Le roy a fait rebâtir l'église du bourg de Marly et une belle maison pour le prieur-curé. »

Signature de de Rusé.

LE PORT DE MARLY (1)

1778, 22 janvier. — Raphaël Sauvay, desservant de la chapelle du Port.

1785. — Jean-Ignace Lemoine, premier curé du Port-Marly, détaché de la fabrique de Marly.

Nous laissons à d'autres le soin de compléter cette liste, qui ne nous intéresse qu'indirectement.



Médaille commémorative de la fondation de l'église du Port-Marly (Ar.).

LES DÉMOLITIONS DU CHATEAU DE MARLY

Nous nous sommes demandé ce qu'avait pu devenir ce tas énorme de matériaux provenant de la démolition des bâtiments du château de Marly. Sagniel commença par vendre les douze pavillons successivement, puis les communs, puis le pavillon central. Il y avait là d'excellents moellons apportés d'assez loin ; des pierres de taille et de la meulière. Nous ne voyons pas qu'on ait bâti beaucoup de maisons à Marly ou

(1) La première pierre de l'église fut posée par le roi le 2 novembre 1780. Malgré l'opposition de la paroisse de Marly-le-Roi, la paroisse du Port se séparait le 23 mai 1785 et formait une paroisse nouvelle.

Une médaille fut frappée à l'occasion de la création de l'église du Port. Elle porte au revers :

Pietas regia æde ad Marliaci portum structa, anno MDCCLXXVIII.

(Module 41 mil.)

Elle est à la Monnaie de Paris.

à Louveciennes, à cette époque, avec ces pierres. Elles ont dû être transportées à Versailles, dont un ou plusieurs quartiers auraient ainsi été construits avec les débris du château de Marly.

Ces nouvelles carrières de moellons étaient plus rapprochées que les autres, les pierres faciles à extraire et le prix de revient meilleur marché. C'est donc à Versailles qu'on retrouverait les pierres de Marly, moellons et pierres de taille.

Quant à la meulière qui se trouve toujours en quantité sur le plateau du Trou-d'Enfer, on n'a pas jugé à propos de la sortir complètement de dessous terre, et il reste encore un grand nombre de substructions telles que souterrains, égouts, murs de soutènement, etc., provenant du château de Louis XIV. Les fondations des quatre murs mêmes du pavillon central, en moellons, ont résisté aux efforts des démolisseurs et sont encore en place.

MAIRIE DE MARLY-LE-ROI (ANCIEN HOTEL COUVÉ)

Dès le 18 juin 1667, les registres de la mairie mentionnent le nom de Couvay (1).

En 1670 (8 août) et 1672 (24 août), nous trouvons, à Marly-le-Bourg, une demoiselle Françoise Couvay, qui est marraine avec Thomas-Gaston Catutel et un contrôleur de la ville de Paris, Gaston le Bouveret. (Il y avait généralement alors deux parrains et deux marraines.)

Le 25 octobre 1674, un nommé Rossignol (dont le fils était jardinier de Guitard, seigneur de Marly-le-Bourg en 1692, 12 mars) mourait dans le logis de Couvay Pierre, marchand, bourgeois de Paris.

Le 27 octobre 1679, mourait Catherine Tocqueville, épouse de J.-B. Pallas, commissaire ordinaire de l'artillerie de France de la résidence de Boulogne, en la maison de M. Couvay. Bien que mort sur la paroisse de Marly-le-Bourg, son service fut fait à Marly-le-Châtel, avec la permission du prieur et du curé.

En 1688, 16 mai, mort de la femme du jardinier de Mlle Couvay.

Cette demoiselle existait encore en 1705, et un sieur Couvé était propriétaire à Marly en 1736. (V[7]494, AN.)

Nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que c'est ce dernier qui fit construire l'hôtel affecté aujourd'hui à la municipalité (2).

(1) L'épitaphier de Paris (E. Raunié) cite dans la paroisse Saint-André-des-Arcs : Couvay (Martin), conseiller du roi, mort en 1598 ; Couvay, Augustin, son fils.

(2) Nous nous appuyons sur la gravure de Watelet, de 1736, sur laquelle on voit, *pour la première fois*, l'hôtel Couvé et les chevaux de Coustou ou du moins un des groupes. Comme l'hôtel Couvé n'est indiqué sur aucun plan et sur aucun dessin ou estampe avant cette date, nous pouvons donc conclure qu'il fut construit vers 1736.

La fille de ce riche bourgeois de Paris, Marie-Françoise-Élisabeth Couvé, épousait, le 1er janvier 1742, Louis Balbe-Berton, marquis de Crillon, puis duc de Crillon-Mahon, lieutenant-général des armées du roi, du 1er mai 1758, qui mourut à Madrid en 1796. Ce Crillon s'était marié trois fois et avait deux enfants de son premier mariage.

En 1767, les affaires de Crillon s'étaient embrouillées et ses créanciers le poursuivaient. Les syndics directeurs des créanciers unis vendaient, le 4 juin 1767, l'hôtel Couvé à M. Renoult père, ancien boulanger du roi, et à sa femme, Marguerite-Geneviève Ravault.

A la mort de cette dernière, M. Renoult père hérita pour la moitié, et l'autre moitié échut aux trois enfants : Esprit Renoult, bourgeois de Paris, et ses sœurs Marguerite-Victoire et Thérèse-Françoise Renoult.

Ces héritiers vendirent l'hôtel à la dame Louise Collet, épouse de Louis-Jean-Clais Descourtils de Saint-Léger, le 12 juin 1782, et ces deux derniers gardèrent l'hôtel jusqu'à la mort de Saint-Léger, 3 mars 1792.

Ce chevalier des Courtils de Saint-Léger, ancien capitaine de cavalerie, était un singulier personnage ; c'est le même Saint-Léger contre lequel le garde-rigole de Meudon dressait, en 1765, un procès-verbal. (*Arch. de S-et-O.*)

Un jour qu'il se promenait dans le parc de Marly, un ouvrier, occupé à nettoyer les statues, lui fit des observations parce qu'il approchait sa canne trop près des figures de marbre, et des propos assez vifs furent échangés.

A quelque temps de là, rencontrant le même ouvrier, nommé Lafleur, employé par le marbrier du château, Desprez, le chevalier leva sa canne pour le frapper. Lafleur répondit par un soufflet (1782). L'affaire fit quelque bruit, mais n'eut point de suite parce que, comme dit le rapport, le capitaine était un homme « taré dans le pays ». Du reste, il demanda lui-même de ne pas poursuivre un « homme de si peu ».

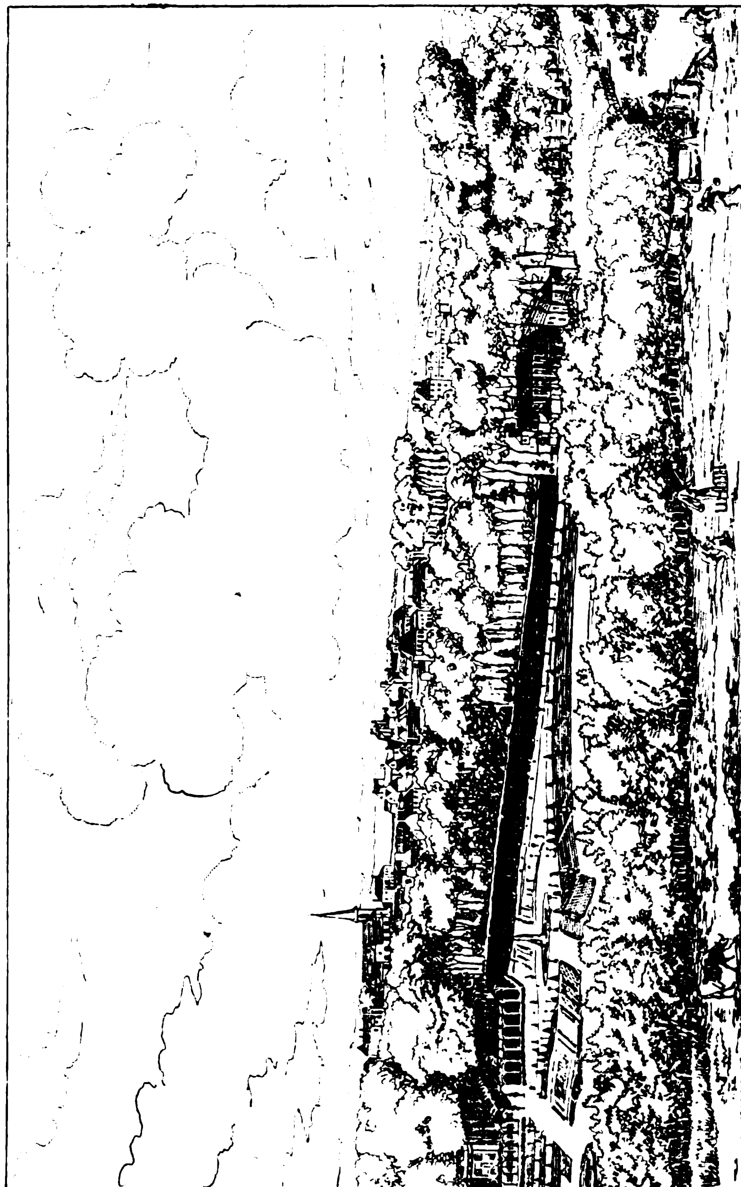
Notre personnage est le Louis Légé (tout court cette fois), ancien garde du roi, chevalier de *Saint*-Louis, qui mourait à Marly, le 3 mars 1792. Il est assez curieux que l'officier d'état civil qui écrit alors sur les registres de la mairie : place de la *ci-devant Vierge* (*sic*), ait osé écrire chevalier de *Saint*-Louis.

Le 31 mars 1792, l'hôtel est mis en vente sur la mise à prix, pour les meubles 10.000 livres, la maison 24.000 livres, les frais 2.000 livres, et il est adjugé le 9 juin 1792, pour 36.100 livres, plus les frais de 2.000 livres, à Théodore Noël dit Dupayrat, demeurant rue des Mauvaises-Paroles, 10, à Paris.

Dans l'acte de vente, nous voyons que la principale entrée est rue

de l'Hôtel-Dieu (1), tenant d'un bout à la rue du Four, d'un côté à Meunier et d'autre bout aux bâtiments de la poste aux chevaux.

Dupayrat vend la propriété, le 14 germinal an III, à Pierre Beauvais, qui la revend 40.000 livres et avec les frais 50.500 livres, le 16 messidor



Vue de Marly par Watelet, gravée par Nicolet (VIIIe siècle), montrant l'hôtel Couvé et un cheval de Coustou.

(1) C'est une légère erreur. La rue de Champflour portait déjà son nom. La rue de l'Hôtel-Dieu était au-dessous de la place au Chenil, mais elle est encore désignée dans l'acte par son ancien nom.

an III, à Claude-François Morel, tablettier alors au Port-Marly, et à sa femme Jeanne-Reine Morel, demeurant rue du Temple, 106, à Paris.

De leurs mains, elle passe, le 27 floréal an XII, dans celles de Pierre-Antoine Bézuchet, surnommé Demouthe, demeurant rue Saint-André-des-Arts, 55, à Paris.

A la mort de ce dernier, sa veuve, Marie-Euphrasie Feroux, la vend à François Dodié (14 avril 1829) pour 7.000 francs, et ce dernier la lègue à sa fille, mariée à Jean Béard, et à un fils naturel reconnu ; il y eut vente sur licitation, et, le 5 mai 1833, l'hôtel était adjugé à Mme Reine-Louise Dodié, veuve Béard, pour 12.500 francs.

Mme veuve Béard vend la propriété à Gabriel Lomel, propriétaire, rue Guérin-Boisseau, 20, le 9 décembre 1839, pour 14.000 francs.

A la mort de Lomel (11 septembre 1843), il laissait cette maison à trois demoiselles Genon :

1° Marie-Joséphine Genon, femme d'Ambroise Humblot, fondeur en cuivre, rue des Trois-Bornes, à Paris ;

2° Charlotte-Félicité Genon, femme d'Adolphe Durand, fabricant de chapeaux de paille, rue Saint-Denis, 349 ;

3° Laurence-Félicité Genon.

Ce sont les maris des demoiselles Genon qui vendirent la maison, le 16 mai 1848, à Thomas Guitel, pour 21.200 francs ; Guitel vendit immédiatement, le lendemain, une partie du jardin pour 4.000 francs à J.-B. Bourdon et ne paya, en somme, que 17.200 francs.

Thomas Guitel céda son acquisition à la Commune, qui s'engageait à rembourser la somme payée par lui, en dix-huit annuités. Sa veuve reçut le dernier paiement en 1863. Le vendeur s'était réservé le droit de donner le bal de noces de sa seconde fille dans la grande salle du rez-de-chaussée, ce qui eut lieu en 1856.

La mairie était, avant 1846, près de la place du Verderon, mais elle avait été auparavant dans la maison du Chenil. En effet, dans des actes de vente de l'hôtel Couvay, nous lisons, en 1782, vis-à-vis le *Chenil du roi*, et le 14 germinal an III « entrée à porte cochère, ayant son mur sur une place vis-à-vis la *Maison commune* », ce qui prouve bien que la mairie était alors où nous le disons plus haut. De plus, l'hôtel Couvay renfermait une écurie pour 20 chevaux et tenait, en l'an III, aux bâtiments de la poste aux chevaux.

L'HOTEL COUVAY EN 1795

Extrait des registres conservés au presbytère.

« Nous avons commencé à dire la messe et les vêpres à l'hôtel Couvay le jour de Pâques, 5 avril 1795 (15 germinal, année 3e de la République) et à administrer le sacrement de baptême, le 12 avril 1795 (22 germinal, année 3e), à ceux qui nous ont été présentés et dont les noms sont inscrits sur ce registre. »

A l'hôtel Couvay nous trouvons 12 baptêmes faits par Thiébaut, vicaire, et 12 baptêmes faits par Massard.

Le dernier, fait le 19 mai 1795, porte cette mention : « C'est le dernier baptisé à l'hôtel Couvay. »

Le 5 mai 1795 (16 floréal an III), Girardin (François), scieur de long, se remarie en troisièmes noces avec J.-H. Deblée, ouvrière en linge, fille d'un jardinier. C'est le seul mariage célébré à l'hôtel Couvay.

Ce Girardin était le père des deux Girardin qui demeuraient dans les maisons jumelles, bâties par eux, sur la place de l'Abreuvoir.

La grande salle du rez-de-chaussée de la mairie a été restaurée en 1895 par les soins de la municipalité. Grâce à la libéralité de M. Victorien Sardou, elle est décorée de deux panneaux, représentant *Le logis seigneurial de Marly-le-Châtel* avant Louis XIV (?) et la *Résidence royale de Marly-le-Roi.* Ces copies furent exécutées M. Martens, artiste peintre, et par nous, d'après des tableaux appartenant à M. Sardou.

Une collection de 32 sceaux et contre-sceaux des seigneurs de Marly figure également dans cette salle, avec un portrait gravé de Mansart par Edelink et un portrait de Pellerin d'après Saint-Aubin.

Un médaillon de Louis XIV a été offert par M. Bouilhet, et enfin des deux côtés de la cheminée se dressent les deux coulevrines offertes au duc de Bourgogne en 1694.

Les deux peintures sur toile, marouflées sur la muraille, sont encadrées dans un motif original ; dans le premier sont les armoiries des Montmorency et de Bossuet (François), dernier seigneur ; dans le second sont les armes de France, avec des médaillons de Bouchard, de Thibaut, de Louis XIV et du duc de Bourgogne.

AIRES DE MARLY

1790, 24 septembre. — Tricot, maire.

1792, 21 novembre. — Fournier, procureur de la commune, officier municipal.

An II. — Lafosse, officier public.

1793, 6 février. — Langevin, maire.

An II, 26 pluviose. — Moiesseron, maire.

An IV, 8 brumaire. — J.-B. Colombet, officier municipal faisant fonction d'officier public.

An IV, 20 brumaire. — J. Crosnier, maire.

1794, 6 février. — J. Crosnier, maire.

An VI, 18 fructidor. — Lavoisier, président de l'ad ministration municipal du canton de Marly.

An VI, 19 germinal. — Prissette, président de l'administration municipale de Marly.

An VII. — Deschamps, maire jusqu'au 10 mai 1810.

1810, 4 novembre. — Bucan, Armand, maire démissionnaire, 1830, 21 octobre.

1830, 1er octobre. — Huvet, maire, 1848, 11 mars.

1848, 25 mars. — Émile Piton, maire provisoire.

1849, 16 août. — Émile Piton, maire démissionnaire, 1849, 5 janvier.

1849, 18 janvier. — Maulme, maire démissionnaire, 1849, 26 juin.

1849, 26 juin. — Guyet-Desfontaines, maire, 1852, 4 janvier.

1852, 9 février. — Moiesseron, maire provisoire.

1852, 26 octobre. — Moiesseron, maire, 1862, 6 août.

1862, 16 septembre. — Gust-Fabien Pillet, maire démissionnaire, 1870, 19 mai, encore maire le 28 août.

1870, 30 août. — Victorien Sardou, conseiller municipal, faisant fonction de maire, 1870, 17 septembre.

1870, 24 septembre. — Isidore Beaugrand, conseiller municipal, 1870, 20 novembre.

1870, 23 novembre. — E. Piton, conseiller municipal, 1871, 23 juin.

1871, 23 juin. — I. Beaugrand, maire, 1874, 21 août, † 1874, 1er décembre.

1874, 31 août. — Ambroise Guénot, adjoint, conseiller municipal, 1874, 27 décembre.

1874, 31 décembre. — Errequèta, maire, 1875, 8 mai.

1875, 15 mai. — Guénot, adjoint, conseiller municipal, 1875, 24 octobre.

1875, 25 novembre. — Louis Maziau, maire, 1879, 10 octobre.

1879, 11 octobre. — Hector Titreville, adjoint, conseiller municipal.

1880, 4 septembre. — Hector Titreville, maire, 1888, 12 mai.

1888, 23 mai. — Charles Basselier, maire, † 1888, 1er septembre.

1888, 3 septembre. — Alfred Couturier, adjoint.
1888, 25 octobre. — Docteur Broussin, maire, † 1899, 6 mai.
1899, 2 juin. — Alfred Couturier, maire.

La Mairie ou Maison commune fut d'abord la maison du Chenil ; puis elle fut installée dans une maison située près de la place du Verderon, à côté du cimetière jusqu'en 1846, d'où elle revint place du Chenil à la place qu'elle occupe actuellement, dans l'ancien hôtel Couvé.

VICTIMES DE LA RÉVOLUTION A MARLY

1794, 23 juillet. — Louis-Joseph-Samson Bricogne, « ex-curé de Port-Marly, domicilié à Port-Marly, exécuté comme conspirateur, le 25 messidor an II, à Paris ».

C'est par erreur que Prudhomme indique Bricogne comme curé de Marly : il était « ci-devant curé de Port-Marly ». Il avait renoncé à la prêtrise, ce qui fit assez bon effet auprès de ses juges, mais il avait eu trop d'esprit, ce qui le perdit. Il fut dénoncé au Conseil général de la commune de Port-Marly, parce qu'il avait dit, en effet, « qu'il ne savait pas si la Convention ne rendrait pas un décret pour que le soleil se levât à l'heure où il se couche, et se couchât à l'heure où il se lève ; comme aussi que les femmes fissent des enfants tous les six mois, ajoutant que nous étions f... et que nous ne gagnerions jamais ».

1793, 5 février. — Marie-Gabrielle Lechapt, 60 ans, veuve du marquis de Peissac, domiciliée à Marly, fut exécutée le 17 pluviose an II, pour avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de l'extérieur.

Le nom de cette dame est estropié par Prudhomme : elle se nommait Marie-Gabrielle Chapt-Rastignac, veuve du marquis de Paysac. Elle était accusée de relations avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République.

Dans une lettre que lui adresse un nommé Goudot, ci-devant secrétaire des maréchaux, il lui conseille d'amasser le plus qu'elle pourra d'assignats, pour se procurer à tous deux un *sauve-qui-peut*, parce que les assignats ne serviront pas toujours de monnaie.

« Ah ! si vous étiez aussi ardente que je vous ai vue jadis à Paris, à Versailles, à Vincennes et que vous sussiez arracher bien vite une trousse de ces peut-être bientôt torche-c...ls, je vous ai trouvé ici un endroit charmant, impénétrable aux yeux de tous pandours, croates, hussards de Bender et de tous les Cartouches de la démocratie, etc. Ah ! croyez-moi, dépêchez-vous, escamotez le plus que vous pourrez d'assi-

gnats. » Elle avait résidé chez son frère, l'abbé Chapt-Rastignac, assassiné aux Carmes, le 2 septembre 1792, et s'était retirée depuis à Marly (1).

1794, 12 juillet (an II, 24 messidor). — Marie-Antoinette Bouret-Grimaldi, ci-devant baronne (2).

1794, 26 juillet (an II, 8 thermidor).— Charles-Michel Trudaine, de la Sablière, 28 ans, cultivateur, conseiller du ci-devant Parlement de Paris. Son aïeule était petite-fille de l'amie de La Fontaine.

1794, 7 juillet (an II, 19 messidor).— Randon de la Tour (Marc-Antoine-François-Marie), 58 ans, ex-noble, cultivateur propriétaire, ancien administrateur du Trésor public et depuis commandant de la Garde nationale de Creil-sur-Oise.

1794, 23 juillet (an II, 25 messidor). — Pelchet, architecte, inspecteur des ciments pour les bâtiments du roi. Royaliste. Il était père de l'architecte Pellechet et grand-père de MM. et Mlles Pellechet.

1794, 14 juillet (an II, 6 thermidor). — Hollande (Louis-Marie), âgé de 72 ans, né à Marly, domicilié à Passy, où il est concierge de la Muette depuis le 10 août 1792, est condamné à mort, le 6 thermidor an II, à Paris, comme ayant soustrait des meubles du château de la Muette. Ce personnage est le fils de Charles Hollande, concierge du château de Marly, né en 1726 ; il n'avait donc que 67 ans. Il était filleul du roi et de la reine et avait touché, lors de la liquidation et remboursement de la dette de l'État, comme garçon de la reine, pour les années 1786 à 1789, 10.400 livres. (Procès-verbaux de l'Assemblée nationale.)

Le 22 ventose an III (1795), eut lieu la vente des biens des condamnés et des émigrés à Marly.

Vente des meubles et effets de :

1° Charles-Michel Trudaine, condamné.
2° Randon de Latour, id.
3° Marie-Gabrielle Chapt, veuve Peysac, id.
4° La nommée Lantillac, émigrée.
5° Le ci-devant maréchal de Soubise, au Cœur Volant, émigré.

PRESSOIRS BANAUX A MARLY

Dans un acte daté du 21 décembre 1556, il est question d'une maison sur la rue, tendant de Marly-le-Chastel à Saint-Étienne de Marly-le-Bourg, appelée la maison du *Pressoir des Bioches*.

(1) Cf. WALLON, *Le Tribunal révolutionnaire*, t. II, p. 397 ; t. V, p. 20. W. 320, dossie 482, pièce 55, AN).
(2) WALLON, t. V, p. 12.

Nous avons recherché quelle pouvait être cette maison, et nous croyons qu'il s'agit ici d'une maison située rue de l'Hôtel-Dieu, aujourd'hui rue de Champflour, qui appartient ensuite aux dames de Port-Royal.

Nous savons, par un arrêt du conseil du 19 décembre 1786, qu'il y avait à Marly deux pressoirs banaux, affermés à Jober par un contrat d'arrentement.

Le pressoir d'en haut de la Grande-Rue mesurait 45 pieds de long sur 29 de large (environ 15 mètres sur 10) et renfermait deux pressoirs à vin, en bois, un grand et un petit.

Le pressoir du bas de la Grande-Rue, situé au coin de la Grande-Rue et de la rue du Four, avait entrée par les deux rues. Il avait 15 toises de long sur 26 pieds de large (plus de 20 mètres de long sur près de 9) et renfermait également deux pressoirs à vin en bois, un grand et un petit, semblables à ceux de l'autre pressoir. Il existe encore en partie.

Le prix de l'arrentement fut ramené de 300 livres annuellement à 150 livres, et le roi suspendit bientôt après la banalité desdits pressoirs.

(*Arch. de S.-et-O.*, A. 105.)

Le droit de pressoir banal était affermé par le seigneur de Marly, François de Gondy, à l'œuvre et fabrique pour 100 livres annuelles, le 11 septembre 1623 (P. 2246B, AN.). C'était celui du haut Marly.

Un pressoir banal avait appartenu aux dames de Port-Royal en 1588 (Terrier P. 2246B, AN.), il était situé rue de l'Hôtel-Dieu.

En 1683, M. Montade, à Marly, rue des Vaulx, et l'abbé Couleau au Port, avaient des pressoirs particuliers chez eux, *autorisés*, parce que les pressoirs banaux ne suffisaient plus aux besoins des vignerons. (O1 3938, AN.)



Jeton de Marly. Louis XV. Ar.

LE MOULIN DE MARLY

Vers 1753, un sieur Jean Legot, bourgeois de Paris, demeurant rue du Bac, obtenait l'autorisation de faire construire un moulin au lieu dit de la fontaine Saint-Martin, tenant, d'un côté, au grand sentier des Vignes de Marly et, de l'autre, au grand chemin de Marly à Saint-Germain.

Nous savons que la fontaine Saint-Martin était située à côté des Lubriers. L'emplacement de ce moulin est donc facile à déterminer : il était à côté des *Grandes-Terres*.

Ajoutons, pour être complet, qu'une pièce portant le même nom, outre celle de de Leuven, la *Meunière de Marly*, opéra-comique, a été représentée, en 1889, au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, avec succès. L'auteur, le délicat chansonnier Marcel Lefèvre, débutait au *Concert-Parisien* en novembre 1893.

LE THÉATRE DE MARLY-LE-ROI

Guyet-Desfontaines était un ancien notaire. Un clerc de son étude, Arvers, publiait en 1833 un volume de poésies, intitulé *Mes Heures perdues*, chez Fournier, rue de Seine. C'est dans ce recueil que se trouve le fameux sonnet qui a rendu le nom d'Arvers immortel. Il est, du reste, la traduction d'un sonnet italien. Guyet-Desfontaines, ex-député de la Vendée, et un des principaux actionnaires du journal *le Siècle*, avait épousé Emma-Marie Duval, fille d'Amaury-Pineu Duval, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1), et sœur du peintre Amaury Duval, élève de Ingres, qui a décoré l'église de Saint-Germain-en-Laye. Elle était veuve, en premières noces, d'un libraire, ancien officier, nommé Chassériau, frère du peintre Théodore Chassériau.

M. et Mme Guyet-Desfontaines avaient demeuré à Voisin et occupé

(1) Cet Amaury était le frère d'Alexandre Pineu-Duval, l'auteur dramatique, et de Henri Pineu-Duval, qui avait épousé une fille du sculpteur Houdon.

La cloche de l'église paroissiale de l'Étang-la-Ville porte cette inscription : « L'an 1822 j'ai été bénite par M. Jean-François Edard, curé de Marly-le-Roi, chef-lieu de canton, et nommée J. et Jeanne Sabine par M. Jean-Nicolas Blossier, écuyer, ancien avocat, huissier de la Chambre du roi, maire de l'Étang-la-Ville, et par Mme Sabine-Marguerite-Joséphine Houdon, épouse de M. Henri Pineu-Duval, en présence de M. André-Sylvestre Rolland, curé des[servant] de la par[oisse], et de M. René Bicheret, adjoint au maire. »

le pavillon Du Barry, loué par eux au frère de Jacques Laffitte, Pierre Laffitte, avant d'acheter la propriété de Marly. Possesseur d'une grande fortune, M. Guyet adorait le théâtre et, à Paris, il avait souvent offert à ses amis et à un petit nombre d'invités des représentations où figuraient des acteurs en renom et des amateurs. A Marly, il continua.

La troupe de Marly comprenait, comme amateurs : Mmes la baronne Dupuytren, veuve du grand chirurgien Van der Vliet, fille de Mélesville; Mlle de Brayer, petite-fille de Mme Guyet-Desfontaines; MM. Guyet-Desfontaines, Mélesville, Amaury-Duval, Édouard Bertin, Anatole Jal, Van der Vliet.

Voici les pièces jouées dans l'intimité :

L'Ours et le Pacha. (Saintine demeurait à Marly et assistait à la représentation de son œuvre.) *Le Suisse malade,* proverbe de Carmontelle. *Le Caporal et la Payse.* (Varin, Paul de Kock et Garnier, Palais-Royal, 23 octobre 1841.) *La Sœur de Jocrisse. La Meunière de Marly.* (Variétés, 22 avril, 1840.) *L'Omelette fantastique. La Rue de la Lune. Le Mari de la Dame des Chœurs. Les Gants jaunes. Le Mariage de raison. Le Chevalier du Guet.* Mlle Anaïs (Thalie-Paméla-Anaïs Aubert, † 1871) demeurait aux Deux-Portes, près de Louveciennes, et c'est elle qui avait amené Rachel à Marly; elle tenait le rôle de Mme Pinchon dans le *Mariage de raison*, et Odry remplissait celui de Marécot de l'*Ours et le Pacha.*

Les décors étaient brossés par Séchan, aidé de Diéterle et de Despléchin. Toute la bourgeoisie choisie de Marly, de Louveciennes, de Bougival, de Saint-Germain, était conviée à ces représentations, dont le succès allait grandissant.

C'est ce qui décida M. Guyet-Desfontaines à donner quelques pièces au profit des pauvres de Marly, où il venait justement d'être élu maire.

En 1849, eut lieu la première représentation.

A cette occasion, une plaquette de 23 pages fut imprimée chez Beau, à Saint-Germain-en-Laye. Elle renferme un prologue d'ouverture, récité avant la représentation, donnée le mercredi 15 août 1849, jour de l'Assomption, chez Mme G[uyet]-D[esfontaine]s et pour sa fête. Détachons-en quelques vers (la pièce en renferme 108).

Marly ne connaît point le trouble et les tempêtes...
Aussi naguère a-t-il vu Melpomène
Chercher ses ombrages touffus... (1)
..... Aussi voit-il sous ses grands arbres verts
Venir se reposer Thalie..... (2)

(1) Allusion à la Révolution de 1848 et à Rachel.
(2) Mlle Anaïs Aubert.

En parlant du Temple (le théâtre), l'auteur écrit :

Ses murs qu'ont parfumés les fleurs de l'oranger (1)

Et plus loin :

... l'orchestre tout entier... (2)

Et enfin il parle de :

... Celui dont le rôle assez triste
Consiste
A rester dans ce trou profond (3).

Une quête faite à la porte du théâtre, pour les pauvres de Marly, produisit plusieurs milliers de francs après la représentation.

On représenta le *Tableau parlant*, d'Anseaume († 1784), musique de Grétry, où Jal tenait le principal rôle avec Mocker, Amaury-Duval, Mme Casimir, de l'Opéra-Comique, et Mlle Mocker, la fille de Mocker, morte à 20 ans, quelques semaines plus tard.

Ambroise Thomas et Mme Mocker accompagnaient à quatre mains l'œuvre de Grétry et d'Anseaume ; le *Caporal et la Payse*, comédie-vaudeville, jouée au Palais-Royal, le 23 octobre 1841 ; la *Meunière de Marly*, comédie-vaudeville en un acte de Mélesville et Duveyrier, jouée aux Variétés, le 24 avril 1840. Le rôle de la meunière, *Denise*, était tenu par la fille de Mélesville, Mme Van der Vliet. On avait allongé pour la circonstance ce vaudeville avec des couplets dont le refrain était :

A Marly ! à Marly !
Où les pigeons font leurs nids ;
A Marly ! à Marly !
Tout est bien, tout est gentil !

La rime n'est pas riche, mais qu'importe ? On chante encore l'air à Marly. L'auteur, un architecte, M. Anatole Jal, est mort en 1901, à Saint-Germain-en-Laye. Il était le fils de l'archiviste de la Marine, du fameux auteur du dictionnaire, A. Jal, un ami de la maison.

Une seconde représentation, au bénéfice des pauvres de Marly et de Louveciennes (M. Guyet avait habité Louveciennes), fut organisée par

(1) Le théâtre avait été construit dans l'orangerie et décoré par Séchan, fameux décorateur de l'Opéra.

(2) Mme de F[itz]-J[ames], qui tenait le piano.

(3) Jal, le souffleur et l'auteur des vers.

Guyet-Desfontaines, avec le concours de Rachel et d'Anaïs. Elle eut lieu le dimanche 30 septembre 1849, et on joua un acte en vers : *le Moineau de Lesbie* (pièce nouvelle d'Armand Barthet, représentée à la Comédie-Française, le 22 mars 1849, et restée au répertoire), interprétée par Rachel, MM. Brindeau, Maillart, Joannis, Dupuis et Mlle Mirecourt. Got jouait Manlius ; les *Préventions*, comédie en un acte, tirée des *Proverbes* de Théodore Leclercq, par Violet d'Épagny et Jean-Henri Dupin, représentée au Théâtre-Français, le 12 novembre 1831, interprétée par Mmes Anaïs (Louison), Bertin, Worms et MM. Got, Mirecourt, Pierre Albert et Mathieu ; le *Mariage de raison*, avec Édouard Bertin, le colonel Claremont, Anatole Jal, Guyet-Desfontaines, Mlles Mocker et Anaïs (Mme Pinchon) ; enfin on donna le proverbe d'Alfred de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, avec Anaïs et le colonel Claremont.

Jal avait encore fait précéder la représentation d'une scène servant de prologue d'environ 150 vers ; et une pièce de vers, de Mélesville, dédiée à Rachel, fut récitée par Dupuis (70 vers libres) après le *Moineau de Lesbie*.

Une autre du même auteur, dédiée à Anaïs, fut récitée après la représentation des *Préventions* par Got (19 vers libres).

Le théâtre était installé dans l'Orangerie et les décors firent merveille.

La plupart des acteurs professionnels appartenaient soit à la Comédie-Française comme sociétaires, soit à l'Opéra-Comique.

Joannis demeurait à Voisin (Louveciennes), Anaïs aux Deux-Portes, et Rachel à Marly, au bas de l'avenue de l'Abreuvoir, aujourd'hui avenue Fitz-James. La rue Rachel longe sa propriété.

L'orchestre se composait ordinairement d'un seul piano, tenu par Mme la comtesse de Fitz-James, à la satisfaction générale.

Le bon exemple donné par M. Guyet-Desfontaines fut suivi à Saint-Germain-en-Laye, mais ces détails nous entraîneraient trop loin et nous ne voulons pas sortir de Marly. On trouvera des relations de ces représentations dans les papiers de Jal, conservés à la Bibliothèque nationale. (Nouv. acquisit. franç., 9.503.)

LES PREMIERS NOTAIRES ROYAUX A MARLY

(*Maison Berneront*)

1742, 1er décembre. — Catherine Titreville, veuve de Jean Bergerand, chirurgien de la maison royale de Saint-Cyr, et Caillier de la Pomme

raye, écuyer, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres au régiment des gardes françaises, curateur de Louise-Françoise-Adélaïde Bergerand, fille mineure, émancipée d'âge, alors au couvent des Annonciades de Gisors, vendent à

Pierre Pascault, notaire au bailliage de Versailles pour la résidence de Marly-le-Roi, et à sa femme, Jeanne Lejeune, une maison située au haut de la rue des Vaulx, à gauche en descendant.

Le 4 brumaire an IV, Pierre Pascault, ancien notaire, commissaire de police à Marly-la-Machine, vend à Jacques Beaumier, négociant à Paris, et à Marie-Anne Pomier, sa femme, la maison de la rue des Vaulx.

Après arrangement et du consentement des époux Beaumier, la veuve de Pascault vend, le 16 floréal an IX, cette propriété à Marie Aultefort, qui épouse dans la suite M. Jacques-François Soula, propriétaire à Saint-Germain, et le 27 mai 1818, ces derniers vendent à Jean Berneront, maître paveur, et à Marguerite-Adélaïde Biloré, son épouse, la maison actuellement occupée par leur fils (1904).

Cette maison a été celle du premier notaire royal à Marly, Mᵉ Pascault, et de son successeur Gourdonneaud, qui y avaient leur étude.

LA MAISON DE BLOUIN, AUJOURD'HUI DE M. V. SARDOU

Dès 1665, un nommé Guillaume, bourgeois de Paris, avait laissé une maison à Marly à son gendre, Léon Bierry.

En 1683, 6 novembre, Léon Bierry, conseiller du roi, contrôleur général des rentes à l'Hôtel de Ville, possédait, à Marly-le-Chastel :

1° Une maison, sise au Marché d'en haut, appelée la *maison de l'Espine*, comprenant salle, cuisine, chambres, greniers, cour, écurie, jardin et clos de 6 arpents en tout, tenant d'un côté à la veuve Gaspard Caillié, d'autre au bois du roi et par devant au Marché d'en haut;

2° Une grange sise devant la maison (par conséquent de l'autre côté de la route), tenant d'un côté au chemin qui conduit aux communs, de l'autre à la veuve Lefébure, et d'un bout par devant au Marché d'en haut;

3° Une portion de maison et jardin d'une perche et demie, tenant à la grange ci-dessus, à la dame Lefébure et au chemin des communs;

4° Enfin, une autre maison tenant au chemin des communs, à la dame Lefébure, et d'un bout au chemin conduisant à Bailly.

Léon Bierry était le gendre de dame Guillemette Meusnier, veuve de Guillaume, et par conséquent parent d'Antoine Meusnier, qui, à cette époque (1685) demeurait au carrefour du Marché d'en haut. Dans la suite

Antoine Meusnier, boulanger du roi, vint habiter sur le carrefour (place de la Vierge) entre la rue de Madame et la rue du Loriot (rue Rachel).

La propriété de ce Bierry fut achetée par Louis Blouin, qui y construisit une vaste demeure dont on retrouve encore des traces nombreuses dans la maison actuelle de M. Sardou, telles que caves, chambres, etc.

A quelle époque Blouin commençait-il à bâtir ? Probablement vers 1683, car on possède le plan de sa maison en 1685.

Louis Blouin mourut en 1729, et dans son testament, daté de Marly, publié par M. Couard, il n'est pas fait mention de ses maisons.

Nous possédons les plans de la maison de Blouin en 1685 et en 1725. A cette dernière date, elle fut relevée par le géomètre-géographe Alexandre Lemoine et comprenait 9 arpents et demi, 20 perches et deux tiers de perche. Elle touchait par le bas (côté ouest) à de Lépinay et à Montade. Le pavillon de gauche n'était pas construit, et Blouin s'était proposé, avant sa mort, d'établir un chenil près du potager.

Cette maison fut habitée par la comtesse de Feuquières, qui mourut au mois de février 1742. Elle devint alors la propriété de Mme la comtesse de Vassé qui l'occupa jusqu'à sa mort, le 3 juin 1768.

En 1749 (3 mars) et en 1757 (26 juin), le chemin qui passait devant la propriété de Mme de Vassé, situé entre l'église et la porte de la forêt, sur une longueur de 95 toises 5 pieds et une largeur de 12 pieds (près de 200 mètres de long sur 4 de large), était en mauvais état. Aussi lorsque la reine venait à la paroisse (c'est-à-dire par le parc), y faisait-on jeter des gravois. Comme l'entretien de ce chemin incombait au roi, la commune le pria de le mettre en état, ce qui coûta environ 2.383 livres.

En 1769, 22 juin, l'héritier de la comtesse de Vassé, M. Louis-Pierre, comte de Jaucourt, vendait la maison de Marly à Augustin-Louis-Marie Rouillé, chevalier, seigneur de Vaugien, qui, le 31 juillet de la même année, vendait l'usufruit à une dame de Saint-Martin dont le mari, le chevalier de Saint-Martin, obtenait l'autorisation de prendre de la glace aux glacières du parc. Du reste, Mme de Vassé avait également joui de la même faveur, que lui avait accordée M. de Marigny le 15 mai 1757.

Rouillé, à qui le comte d'Angivillier avait continué la concession d'eau de 6 lignes de la comtesse de Vassé, vendait, le 3 février 1781, la nue propriété à M. de Villemorien, c'est-à-dire à sa femme.

Philippe-Charles Legendre de Villemorien et sa femme, née Bouret, payaient 20.010 livres aux créanciers syndiqués de Rouillé, chevalier, ancien colonel des grenadiers de France, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui avait fait de mauvaises affaires.

Ces créanciers étaient :

François de Jonquière, prêtre, vicaire général du diocèse de Grasse;

Jean-Baptiste-Jacques-Élie de Beaumont, avocat, intendant des finances de Mgr le comte d'Artois;

Pierre-Claude Poultier de Périgny, écuyer, ancien receveur général des domaines et bois de la généralité de Bourgogne;

Et Simon Bordier, procureur au Châtelet de Paris.

Mais il fallait encore acheter les droits de la dame Saint-Martin. C'est pourquoi, le 29 septembre 1784, Marie-Jeanne Nepveu, veuve d'André-François Geslain de Saint-Martin, chevalier de Saint-Louis, ancien officier de la première compagnie des mousquetaires, demeurant à Paris, faubourg et paroisse Saint-Philippe-du-Roule, vendait ses droits à P.-Ch. Legendre de Villemorien, chevalier, seigneur de Valençay, la Cayle, Mal, Varennes, Boismortier et autres lieux, et à damoiselle Marie-Antoinette Bouret, son épouse, demeurant à Paris, faubourg Saint-Honoré, paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, pour 30.000 livres, plus 3.000 livres de rente viagère.

Ce qui faisait le prix total de la propriété de 50.010 livres, plus la rente viagère de 3.000 livres.

Mais Villemorien était fermier général et sa femme était fille d'un fermier général : ces deux époux avaient de l'argent.

En 1787-88 le prince de Poix accordait à Mme de Villemorien la permission de jeter un pont sur le chemin de la forêt pour réunir les deux portions de sa propriété que séparait ce chemin. Ce pont couvert, que nous avons vu encore dans notre jeunesse, et dont on peut retrouver les traces sur le mur de la propriété de M. Sardou, fut démoli par Mme de Béthune vers 1848 ou 1850.

Mme de Villemorien habita longtemps Marly. Devenue veuve, elle se remaria au baron Joseph-Marie-Ignace Grimaldi, à Nice, en 1791, et revint à Marly, où elle vendait, le 14 mai 1792, sa propriété à Charles-Michel Trudaine de la Sablière, demeurant à Paris, place Louis-XV. La propriété comprenait alors 14 arpents, et tenait, au levant, à la place du Verderon et à la maison de M. de Langlade, au midi à la petite forêt de Marly, au nord à M. de Belzunce, au couchant aux sieurs Tricot, Pascault et à la rue des Vaulx. Le prix payé fut 60.000 livres.

Comme Mme de Villemorien, Charles-Michel Trudaine périt sur l'échafaud.

Après sa mort, sa succession fut contestée et partagée. Plus de 16 héritiers firent valoir leurs droits. Enfin, le citoyen Augustin d'Herbez et sa femme, Jeanne-Charlotte Schrœder, restèrent les seuls héritiers après avoir acheté les droits des cohéritiers suivants :

Adélaïde-Agnès-Élisabeth Bouvard-Fourqueux, épouse d'Étienne

Maynon d'Invau, tante des frères Trudaine, fille de Marie-Louise Auget de Monthion, aïeule maternelle des Trudaine ;

Bouvard-Fourqueux, ministre d'État, membre du conseil des finances ;

Élizabeth-Bragelogne, veuve de Joseph Canclaux ;

Marie-Claude-Françoise-Bragelogne, veuve de Louis-François Marandon de la Maisonfort ;

Jean-Baptiste Canclaux, général en chef de l'armée de l'Ouest, tuteur de Marie-Geneviève-Joséphine Canclaux, fille mineure de lui et de feue Claudine-Marie-Alexandrine-Antoinette Sauvan-d'Aramon ;

Marie-Françoise Broglie, veuve de Charles-Joseph-Robert Lignerac ;

Louis-Joachim Folas, commissaire du domaine, représentant Marie-Caroline-Rosalie Bayleux-Poyanne, femme d'Élie-Charles Talleyrand-Périgord-Chalais ;

Maximilienne-Augustine-Henriette Béthune-Sully, veuve d'Armand-Louis-François-Edme Béthune-Charost (guillotiné le 9 floréal an II).

Le 13 brumaire an VI, Henry-René-Noël Maréchal et Thérèse-Félicité Crosnier, fondés de pouvoir du citoyen d'Herbez et de sa femme, vendent la maison à Étienne-Marie-Joseph-Bourgoin, demeurant alors à Bruxelles, rue Verde, pour la somme de 40.000 francs et 600 francs de pot-de-vin.

Bourgoin, employé à l'armée française, en Espagne, se débarrasse de la maison au profit du citoyen Pierre-Antoine Ravel, banquier à Paris, rue Saint-Georges, et la lui vend 35.000 francs le 16 pluviôse an XI.

Ravel mourut à Marly le 9 décembre 1837, après avoir ajouté à son domaine 17 ares 53 centiares achetés à des particuliers, ses voisins.

Le 30 mai 1840 son fils vendait la maison à Mme Anne-Élie-Marie de Montmorency-Luxembourg, demeurant à Paris, rue de Varenne, 14, pour 62.000 francs.

A la mort de cette dame, elle passait aux mains de sa nièce, Mlle de Béthune, et enfin, le 6 juillet 1863, les héritiers de cette dernière, MM. Anne-Édouard-Louis-Joseph de Montmorency, prince de Luxembourg, duc de Beaumont, et dame Léonie-Marie-Ernestine-Josèphe de Croix et Anne-Charles-Marie-Maurice-Hervé de Montmorency, demeurant à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 123, représentés par M. Maximilien-Léonard-Marie-Louis-Joseph, comte de Béthune-Sully, demeurant à Paris, rue de Bourgogne, 70, vendaient la propriété de Marly à M. Victorien Sardou, auteur dramatique, pour 104.500 francs.

MADAME DE VILLEMORIEN

La personnalité de Mme de Villemorien mérite de nous arrêter un instant.

Fille de Bouret, fermier général (1), elle apporta à son premier mari, Legendre de Villemorien, une fortune assez considérable, qui lui permit de jouer dans le ménage le rôle prépondérant.

Séparée de biens de son mari, c'est elle qui paya seule la maison de Marly.

Elle jouissait d'une grande influence puisque nous lui voyons accorder par l'administration tout ce qu'elle demande : concession d'eau, sauts-de-loup, porte percée dans les murs qui séparent sa propriété de la forêt de Marly. Il est vrai qu'elle paie toujours largement. Entourée d'une société choisie, elle recevait à Marly des artistes, et entre autres le fameux Augustin de Saint-Aubin, qui dessine chez elle, à Marly, dans son salon, le *Bal Paré*, que gravait Duclos et que Chéreau dédiait à M. de Villemorien. On voit actuellement cette gravure, reproduite en photogravure, à toutes les vitrines de marchands d'estampes. Ce salon est facile à reconnaître : c'est celui de M. Sardou, bien qu'il ait subi des transformations.

De Villemorien était fermier général à place entière, mais grevée de pensions de 6.000 livres à servir à Mmes Adélaïde et Sophie, filles de Louis XV. Son bail lui fut renouvelé en 1780, et il dut mourir en 1788 ou 1789.

Sa veuve, témoin des commencements de la Révolution, crut avoir trouvé le moyen de se mettre à l'abri en changeant de nationalité. A cet effet, elle prit un second mari complaisant, nommé Joseph-Marie de Grimaldi, baron de Sauze, fils de Michel Grimaldi et veuf de Constance-Lascaris de Castellar. Ce Grimaldi (de la branche d'Antibes) se montra un époux modèle.

(1) Bouret (1709-1777). L'hôtel de Bouret, bâti par Carpentier, fut acheté par le duc de Choiseul, qui avait cédé le terrain de son hôtel élevé sur la place Favart et sur l'emplacement de l'Opéra-Comique. Il fut ensuite occupé par MM. de Laborde et de la Reynière et acheté en 1812 par le Gouvernement, qui y mit le ministère du Commerce, puis l'état-major de la garde nationale de Paris et enfin, en 1820, l'Académie royale de musique, ou l'Opéra de la rue Le-Pelletier.

La salle fut élevée sur l'emplacement des jardins par Debret.

Bouret avait eu de son mariage avec Mlle Tellez d'Acosta trois filles, qui n'eurent d'autre fortune que celle de leur mère.

Une d'elle épousa Thirioux de Monsauge, fermier général, et une autre Legendre de Villemorien, également fermier général.

Mme Wilkinson, née de Vézelay, dernière descendante du fermier général Michel Bouret, mourait dans son hôtel de l'avenue des Champs-Élysées, le 11 septembre 1891, à Paris.

(P. Clément et Lemoine, *Silhouette et Bouret*, Paris, 1872, in-8. — Vicomtesse de Janzé. *Les Fermiers généraux*. Paris, in-8.)

Le mariage eut lieu à l'église Sainte-Réparate, cathédrale de Nice, le 24 août 1791, et Mme Bouret-Grimaldi, se débarrassant aussitôt de son baron, reprit le chemin de Paris, où elle vint s'installer dans son hôtel, l'ancien hôtel Soubise, situé rue de l'Arcade, section des Piques (1).

Malheureusement pour elle, elle ne put rester tranquille ni retenir sa langue.

Quelques jours avant le 10 août 1792, elle fit venir son jardinier, Masson : « Je vais partir pour la campagne, lui dit-elle. Vous donnerez aux Prussiens et aux Autrichiens, quand ils arriveront à Paris, l'appartement qui conviendra le mieux, ainsi que l'écurie qui est dessous le pavillon, pour loger les chevaux des cavaliers qui viendraient. Vous aurez soin de fermer la porte de mon jardin, afin que les Autrichiens et les Prussiens entrent par-dedans. »

La veille du 10 août, elle fit monter la garde à son jardinier, ainsi qu'à son maçon, Guitel, et à son garçon-maçon, demeurant à Marly, près de la Montagne de Bel-Air, cy-devant Saint-Germain-en-Laye.

Elle avait dit au maçon : « Cette nuit, à 10 heures, la générale sera battue ; à minuit, le tocsin sera sonné ; à 1 heure, vous entendrez tirer le canon d'alarme, alors vous viendrez m'avertir. »

Cette femme résolue, qui donne si tranquillement ses ordres, avait en outre hébergé des Suisses. Un grenadier de la caserne de Courbevoie était venu loger rue de l'Arcade ; un second demeurait dans un autre hôtel de Mme Bouret-Grimaldi, situé rue Saint-Honoré, vis-à-vis de la rue Duras.

Malgré toutes ces précautions, rien ne put la sauver. Le jardinier, se promenant dans les allées des Champs-Élysées, le soir du 10 août, reconnut le cadavre d'un des grenadiers suisses.

La malheureuse femme fut dénoncée.

Le huitième jour du deuxième mois de l'an II, la citoyenne Grimaldi était arrêtée. Alors commencèrent les perquisitions, les appositions de scellés, etc. On sut qu'elle donnait asile à un prêtre et à des sœurs dans un appartement de la rue de Bourgogne. Son procès eut lieu, et la fille de Bouret, Mme de Villemorien, dont on avait autrefois vanté les libéralités aux pauvres gens de Marly, la citoyenne Bouret-Grimaldi fut guillotinée le 24 messidor an II.

(1) Cet hôtel était l'ancien hôtel de Soyecourt, puis du maréchal de Soubise (1787), rue de l'Arcade, 22. (Comte d'AUCOURT. *Les Anciens Hôtels de Paris.*)

LA MAISON DE FAGON ET DE SIÉYÈS A MARLY

L'historique de la propriété située à gauche en descendant, au bas de la rue des Vaulx, nous a paru offrir quelque intérêt pour l'histoire de Marly; c'est ce qui nous a engagé à donner en entier la liste de ses différents propriétaires.

On verra comment s'est agrandie petit à petit cette masure couverte en bruyère, entourée de 2 arpents de terre, louée 30 livres par an, en 1605, jusqu'à nos jours, où elle acquiert une valeur de plusieurs centaines de mille francs, avec une superficie de près de 9 hectares.

En 1605, les terrains sur lesquels s'élevait cette masure étaient compris dans la censive de M. Henri de Gondi, évêque de Paris, et lui appartenaient en propre, comme seigneur et baron de Marly-le-Châtel.

Le 16 février 1605, Louis Ferron, « bailli, juge et garde des bailliage et seigneurie de Marly-le-Châtel pour révérend père en Dieu, messire Henri de Gondi, évêque de Paris, à la requête de Claude Champflour, receveur de l'évêque de Paris, et de Michel Lesaige, procureur fiscal de Marly-le-Châtel », était chargé d'offrir à bail « une maison, sise audit lieu, contenant 4 travées de fond en comble, couverte de bruyère, puits, masure, cour et jardin, clos en vieilles murailles, parties fondues et consistant le tout en fonds de terre de 2 arpents ou environ », tenant d'un côté à Gaspard Giffart, à cause de Denise Leblanc, sa femme; de l'autre à la rue des Vaulx; d'un bout, par le haut, aux héritiers de feu Noël Foubert et Marie Vaulguion, sa femme; d'autre bout à la ruelle de vidange du clos Bazin; le tout appartenant à mondit seigneur, de son propre, à cause de ladite baronnie de Marly.

Telle est l'origine modeste de cette propriété. En conséquence, le mercredi, 2 mars 1605, elle est mise aux enchères, et Jean Boyvin, laboureur, demeurant à Marly, en propose 30 livres tournois de rente. Mais le dimanche suivant, Thomas Bioche, marchand drapier audit Marly, couvre l'enchère et en offre 33 livres tournois : elle lui est adjugée.

En réalité, Thomas Bioche paye, avec les frais, 37 livres tournois à Thomas Dussin, valet de garde-robe de la feue reine, mère du roi (Marie de Médicis), qui les verse *es-mains* de François Bossuet, *à présent* seigneur de Marly-le-Châtel. (Il venait justement de succéder aux Gondi).

Après la mort de Thomas Bioche le bail à cens est consenti, le 24 janvier 1657, à Jacques Bellavoine, pour 47 l. t. et, après lui, Jacques Haultemps et consorts, c'est-à-dire Martin le Cointe et sa femme, Marie Peltier, et à leur mort leur fille mineure, Madeleine Le Cointe, la vendent,

le 5 janvier 1686, à Louis Ollivier, marchand à Marly, pour une rente de 31 liv. 6 s. 8 d., versée dans les mains de Jacques Maingot, maître maçon, demeurant à Versailles, mari de feue Nicolle Chappelain, représentant les héritiers mineurs.

Le successeur de Louis Ollivier se nomme Louis Émery, tisserand en toile, à Marly, qui occupe la maison, le 25 juillet 1689.

Louis XIV vient alors régulièrement avec la cour au château, achevé depuis 6 ans. Aussi, après Louis Émery, les nouveaux acquéreurs sont-ils, le 24 novembre 1693, Thomas Dussin, premier huissier de chambre de S. A. R. Monsieur, fils de France, frère du roi, fils de Thomas Dussin, cité plus haut, et de Barbe Grousset, et sa femme, Gabrielle Meusnier, fille d'Antoine Meusnier, boulanger du roi à Versailles, qui achètent la propriété 6.000 livres.

Ils ne l'occupèrent pas longtemps, car 20 jours après leur acquisition, c'est-à-dire le 14 décembre 1693, ils la revendent 10.650 livres à Fagon, qui venait de remplacer Daquin, à Marly, dans la charge de premier médecin du roi, et à dame Marie Nozereau, son épouse, alors à Bourbon-les-Bains. L'acte de vente ensaisiné, le 22 décembre 1693, par Bontemps, porte sa signature autographe.

Fagon s'était peut-être un peu pressé, et il avait oublié qu'il avait quelques petits comptes à régler, car, le 19 juin suivant, Guy Cressani Fagon, conseiller du roi, premier médecin ordinaire de Sa Majesté, se voyait saisi, à la requête d'un certain Joseph Gourmet, pour une créance de 800 livres, en son domicile à Paris, Grande-Rue et faubourg Saint-Victor, au jardin royal des Plantes, et à Marly, dans sa maison « sise rue des Veaux (*sic*), consistant en deux travées de logis, chambres, cuisine à cheminée, cabinet au-dessus couvert de tuiles, haute et basse-cour, pigeonnier, écurie, etc., et un terrain de 6 à 7 arpents, tenant d'un côté à la veuve Gaspard Caillé, de l'autre à la ruelle Bazin, et par devant à la rue des Vaulx ». En même temps, on saisissait des plantations de châtaigniers situées par derrière, tenant d'un côté à Tronson, de l'autre à Guillery, et de l'autre encore au bois du roi. Enfin, une troisième pièce saisie, contenant 72 perches, était située de l'autre côté de la rue des Vaulx, tenant d'un côté aux demoiselles Dussin (c'est le potager actuel, en partie).

La saisie fut proclamée en présence des paroissiens, à l'issue de la grande messe, devant Saint-Vigor et Saint-Étienne, église paroissiale de Marly.

Les deux églises de Marly étaient réunies en une seule, qui portait les titres des deux églises.

Fagon paya sa dette et fit lever la saisie, puisque, le 15 novembre 1695, après une ordonnance du prévôt de Saint-Germain, portant que la

ruelle qui conduit de la rue des Vaulx à la vente du haut Bourdon serait réunie au domaine du roi *pour fermer ce passage aux vagabonds* et assurer la paix publique, le roi faisait don à son médecin de cette ruelle à la charge de payer 5 sols par arpent.

(Cette ruelle est probablement la même que la ruelle Bazin) (O[1]39, AN.). Fagon l'enclavait aussitôt dans sa propriété : l'acte de donation porte la signature autographe de Louis XIV.

Fagon se plaisait tellement à Marly qu'il y resta presque jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à le voir arrondir son petit domaine. Le 15 février 1696, il échange avec la dame Marie Millon, veuve Tronson, un demi-arpent de terre, sis aux Carroujeaulx, contre 27 perches de terre. Le 28 avril de la même année, il achète aux curé et marguilliers de la fabrique de Marly, pour la somme de 375 livres, 25 perches de bois, sises aux Carroujeaulx, tenant d'un côté à Mme de Montespan, de l'autre au chemin des Carroujeaulx.

Le 30 avril suivant, nous le voyons acheter encore 163 perches de bois à Rolland-Charles Fresson, mais cette fois elles sont situées à La Celle-Saint-Cloud. En voici la raison.

Le 8 mai 1696, un échange avait lieu entre le duc du Maine et Mme de Montespan, d'une part, et Fagon, d'autre part, demeurant à Versailles, au château. Fagon donnait le bois acheté par lui à La Celle et recevait 22 arpents 88 perches de bois, sis à Marly, attenant à son jardin, composés pour une partie de la vente du haut Bourdon, pour l'autre partie des héritages et bois vins(1) au chasteau de Clagny, maison, terre et seigneurie de Glatigny, dont la jouissance appartient à Mme de Montespan, sa vie durant, et la propriété au duc du Maine, suivant les lettres du roi de janvier 1685 (2).

Ce qui nous prouve que Mme de Montespan n'a jamais eu de résidence à Marly, mais qu'elle y posséda cette petite pièce de terre qui revint à Fagon par cette transaction, et qu'elle eut peut-être, un instant, l'idée de s'y installer.

Fagon achète toujours : le 18 juin 1696, à Pierre Lescoufflé, jardinier, et à Claire de l'Isle, sa femme, à Michel Guyot, cordonnier, et à Anne de l'Isle, sa femme : terrain de 7 toises de long sur 1 pied 6 pouces de large (environ 50 centimètres !) avec un mur de 9 pieds de haut ;

Le même jour, à Jacques Le Cointe, garde des plaisirs du roi, en

(1) Dans le sens de pot-de-vin : ce qui se donne en sus du prix convenu pour un marché.

(2) Les livres des *Comptes* citent, en 1693, le bois de Montespan, *depuis la porte de Marly au-dessus du village, jusqu'aux châtaigniers de Marly.*

la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, terrain de 8 toises 1 pied de long sur 1 pied 6 pouces de large, avec un mur de 7 pieds de haut ;

Le 30 septembre, même année, à Vigor Le Cointe, une maison couverte de chaume ;

Le 5 juillet 1698, à Pierre le Clerc, soldat aux gardes françaises de la compagnie du sieur Debrillac, et à Michelle Couvreur, sa femme, une maison ;

Le 3 août suivant, à Victor Le Cointe, vigneron, une maison avec jardin.

Le 5 février 1699, Fagon échange un terrain contre une maison avec Pierre Lescoufflé, le jardinier cité plus haut.

Enfin, le 6 février, un bourgeois de Paris, Pierre Montade, demeurant rue des Blancs-Manteaux, paroisse Saint-Jean-en-Grève, propriétaire à Marly, voisin du premier médecin du roi, lui accorde gracieusement son consentement pour élever entre eux un mur mitoyen.

Fagon semble satisfait : il n'achètera plus. Nous savons qu'à la mort du roi, renvoyé par le Régent, et retiré au Muséum, dont il était administrateur, il y mourait en mars 1718.

Quelque temps avant, Louis Fagon, son fils cadet, en son nom et au nom « d'illustrissime Antoine Fagon, évêque de Lombez », son frère aîné, se débarrassait de l'ancienne demeure paternelle, qu'il vendait 11.000 livres à Louis de Bonsens des Epinets, prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle, à Paris, le 26 avril 1717.

Le 23 octobre 1717 ce dernier achetait 30 perches de terrain, sises rue des Vaulx, à une « fille majeure » de Marly, Barbe Thierry, et la vente s'effectuait en présence de deux maçons, demeurant à Marly : Estienne Moiesseron et Joseph Guitel, témoins.

Après le décès de l'abbé des Epinets, son neveu et héritier, Charles-Adrien de Bonsens, chevalier des Epinets, vend pour 16.500 livres, le 27 juin 1736, la maison de son oncle à Étienne-Jean Le Texier, avocat, demeurant à Paris, rue Bar-du-Becq, paroisse Saint-Jean-en-Grève, dont la fille, veuve de Charles-Léopold Boursier, chevalier, seigneur de They, héritière de son père, revend, le 13 novembre 1736, la propriété à François-Nicolas Doyen, bourgeois de Paris, président des finances au bureau de la généralité de Paris, pour la même somme de 16.500 livres.

Le 2 janvier 1761, le nouveau propriétaire était le frère et héritier de feu Doyen, Doyen de Mondeville, fermier des Messageries d'Alsace, qui revend 9 mois après, le 14 septembre 1761, à Jacques-François Desvaux, conseiller des Indes, y demeurant ordinairement, la maison d'abord, avec le terrain, pour 18.000 livres, le mobilier ensuite pour 7.000 livres, en tout 25.000 livres.

Ce Desvaux (1) céda, le 6 août 1766, son acquisition à Claude-Antoine Prat-Desprez, écuyer, commissaire des guerres au Port-au-Prince, île Saint-Domingue, et à Marie-Ursule Le Roy, son épouse, pour 28.000 liv., à la charge que le mur entre Desprez et l'abbé de Chamillart (2), propriétaire de l'ancienne maison Montade, sera mitoyen ; mais il eût bientôt regret de sa vente, car une transaction avec Desprez le fait rentrer en possession de son ancienne propriété, le 11 juin 1767, moyennant une indemnité de 10.000 livres.

Il y a dans cette reprise de possession quelque chose qui nous échappe, puisque 12 jours après, le 23 juin, avec le consentement de sa femme, Marie-Anne Blake, Desvaux revend à Lucien Motte, écuyer, premier valet de garde-robe de M. le comte d'Artois, et à Élizabeth-Dorothée du Deffan (*sic*), son épouse, ancienne femme de chambre de feue Mme la Dauphine, sa propriété, tenant, d'une part, au levant, au sieur Houdan de Villeneuve ; de l'autre, au couchant, à l'abbé Chemillard, pour 19.000 livres.

Que devient Lucien Motte ? Nous savons qu'il meurt le 10 novembre 1775, ce qui n'empêche pas sa femme de se débarrasser, le 8 mars précédent, de leur propriété de Marly, qu'elle revend à un ancien occupant, Doyen de Mondeville, qui paie 20.000 livres.

L'année suivante, le 8 novembre 1776, Doyen vend à dame Hélène-Olimpe Paterne, veuve de Jean-Jacques-Vincent Le Couteulx, écuyer, député du commerce, demeurant rue Montorgueil, à Paris, et à sa fille, demoiselle Émilie-Hélène Le Couteulx, pour 30.000 livres.

La dame Le Couteulx resta dans cette maison pendant près de 20 ans et fit de nombreuses acquisitions, dont voici la liste :

1° 1779. — Maison à Ferré et consorts.	850 livres
2° 1779, 7 juin. — Bâtiment à P.-C. Cagneux, vigneron. .	3.600
3° 1780, 7 avril. — Maison à J.-F. Fleuret, vigneron, cour des Miracles	1.700
4° 1780, 12 juillet. — 2 perches et demie à Cagneux. . .	87
5° 1781, 30 avril. — Maison à Pierre Cauville.	560
6° 1781, 9 septembre. — 7 perches et demie à Jean Racine, vigneron, près la cour des Miracles	225
7° 1782, 29 avril. — 3 perches à F. Hanneval, vigneron, canton de la Pommeraie.	224
8° 1782, 12 août. — Terrain à Mareil et à Feuillancourt, à divers.	

(1) C'est ce Desvaux qui soumissionnera le premier pour l'acquisition de Marly.

(2) L'abbé Louis Chamillart, d'abord abbé de Saint-Severt, puis des abbayes de Toussaint et de la Valleroy, demeura rue du Bac, aux missions, puis rue de l'Université, à Paris.

9° 1782, 12 août. — Maison, cour des Miracles, 7 perches et quart de vignes, canton du haut Picard; 16 perches, canton des Panloups; 7 perches, canton de la Marrethibout (*sic*) ; 40 perches, canton des Epinettes, à Jean Racine.

10° 1782, 14 octobre. — 44 perches aux Carroujeaulx, tenant au sieur et dame de Plane, et à Georges Léger, chirurgien, 358 livres.

11° 1783, 13 mars. — Échange de terrain avec Jean Le Cointre, vigneron.

12° 1783, 21 juillet. — Échange de terrain avec André Bouchety, vigneron.

13° 1783, 24 juillet. — 10 arpents au clos Bazin, canton des Carroujeaulx, à Pierre-Nicolas-Robert de Plane et à demoiselle Michelle-Marie-Dorothée Héricourt, sa femme.

1783, 5 novembre. — Le duc de Noailles accorde à la dame Le Couteulx l'autorisation de clore de murs sa propriété qui comprend alors 12 arpents.

14° 1783, 7 novembre. — Clos à Paul Cailler de la Pommeraye.

15° 1783, 17 novembre. — Terrain à J. Le Cointe.

16° 1784, 17 avril. — Maison, cour des Miracles, à Louis Quinnebaux, vitrier.

17° 1785, 12 octobre. — Terrain à Christophe Massot, charron.

18° 1785, 24 octobre et 4 novembre. — Échange de terrain.

19° 1792, 22 mai. — Maison, cour des Miracles, à Étienne Riet, vigneron.

Le 9 ventôse an III (1795) Hélène-Olympe Paterne, veuve Lecouteulx, vend sa propriété à Jean-Baptiste Gouchon-Laffon, qui épouse, 14 jours plus tard, Émélie-Hélène Lecouteulx. Le prix monte à 40.000 livres. Les témoins du mariage sont, du côté de la mariée, Jean-Jacques Lecouteulx de la Noraye, son frère, et Sophie-Lorette-Geneviève Lecouteulx, sa sœur.

Émélie-Hélène, dame Gouchon-Laffon, meurt le 22 pluviôse an VII (10 février 1799), et c'est son mari qui, le 4 août 1802, vend la maison à Siéyès, Emmanuel-Joseph, pour 50.000 francs (1).

Pendant son séjour à Marly, Siéyès fit des acquisitions nouvelles à Couturier, à Gaudet, à Moutier, fontainier, à la dame Yvert, à Titreville, à Bellavoine, mais la plus importante de toutes fut celle de la propriété de Mme de Belzunce.

Située au n° 99 de la rue des Vaulx, cette propriété consistait en « 1 grand corps de bâtiment, 9 chambres de domestiques, 1 pigeonnier, 2 pavillons sur la même ligne séparés par une porte cochère ouvrant sur la basse-cour, sur la rue des Vaulx, avec une partie de terrain circulaire vis-à-vis, de l'autre côté de la rue » (2).

Confisquée sur Mme de Belzunce émigrée et vendue à Versailles, le

(1) Bonaparte lui avait donné, le 31 décembre 1799, le domaine de Crosne (Seine-et-Oise).

(2) Cette porte cochère est celle qui existe encore en face la propriété Mélesville. La maison de Belzunce était située entre M. Sardou et M. Weisweiler.

4 avril 1795, pour 26.874 livres, à Jean-François Forget et à Pierre-François Gauvert, elle était ensuite passée aux mains de Pierre-Étienne Mejean, qui l'avait achetée 110.000 francs, en papier monnaie, et l'avait revendue à François Thomine 270.000 livres en assignats, en réalité 20.000 francs en espèces. C'est ce dernier qui la vendait à Siéyès, le 25 mars 1805.

Mme de Belzunce, Angélique-Louise-Charlotte d'Epinay de la Live, mariée le 10 mars 1764 à messire Dominique, vicomte de Belzunce, colonel d'infanterie, grand bailli des pays du Mexique, était la fille de la célèbre amie de Grimm et avait émigré avec son mari après 1792. Elle demeurait à Paris, rue de l'Université. Sa mère, morte dans son hôtel, à Paris, chaussée d'Antin, âgée de 57 ans, le 15 avril 1784, fut inhumée le 17 avril, au cimetière de la paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque.

Son gendre, le colonel de Belzunce, messire Denis-Henri, vicomte de Belzunce, et le chevalier de Belzunce assistaient aux obsèques (1).

Siéyès, qui avait habité à Paris, 18, rue de la Madeleine, était exilé comme régicide à Bruxelles (2), depuis la seconde restauration après les Cent-Jours, quand sa maison fut vendue, le 17 mai 1821, pour 70.000 francs à Henry [Burton] Peters, propriétaire, demeurant à Paris, rue des Saussayes, 18.

Le 16 décembre 1824, Peters vend la propriété avec la cour des Miracles à Nicolas-Jean-Marie Baignières et à Jeanne-Adélaïde-Eugénie Bossange, son épouse, demeurant 3, rue des Champs-Élysées, à Paris, pour 100.000 francs et avec le mobilier évalué 23.000 francs : 123.000 fr.

M. et Mme Baignières habitaient déjà Marly depuis plusieurs années quand ils firent cette acquisition, et Peters, Anglais de naissance, étant retourné avec sa femme en Angleterre sans payer certains droits, M. et Mme Baignières furent obligés d'hypothéquer « une maison située audit Marly-le-Roi, dont partie formait autrefois la Grande-Peinte (*sic*), une autre, l'hôtel de Toulouse, grande rue du Moulin, dont l'entrée principale est en face la rue de Madame, les immeubles appartenant à M. et Mme Baignières, qui les ont achetés à Mme Anne-Élisabeth Racine, veuve de Jean Devaines, conseiller d'État, le 28 juin 1818, pour 22.000 francs ».

A la suite d'un procès, à la date du 11 décembre 1833, entre Mme J.-A.-E. Bossange, veuve de M. N.-J.-M. Baignières, banquier associé de la maison Jacques Laffitte, demeurant à Paris, rue des Saussayes, d'une

(1) *Mémoires de Madame d'Epinay*. Ed. PAUL BOITEAU, Paris, 1884, 2 vol. in-8, p. 473.
(2) Siéyès revint en France après 1830 et mourut à Paris le 20 juin 1836.

part, et 1° son beau-frère, M. Baignières, agent de change, demeurant rue Laffitte, n° 1, tuteur des six enfants mineurs ; et 2° Louis Hersent, peintre d'histoire, demeurant rue Cassette, n° 22 ; la main-levée des hypothèques et les radiations d'inscription furent ordonnées par le tribunal.

Auparavant, le 31 juillet 1833, Mme Baignières entrait en pourparlers avec l'éditeur Charles Gosselin, et le 24 février 1834, après son procès, elle vendait à M. Charles Gosselin, libraire-éditeur, et à Mme Rose Mame, son épouse, demeurant à Paris, rue Saint-Germain-des-Prés, 9, la propriété de Marly, comprenant alors une superficie de 1 hectare 8 ares 7 centiares, pour 110.000 francs.

Dix ans après, le 24 avril 1843, Gosselin quittait Marly pour aller habiter Hennemont et vendait sa maison à Mme Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-Thirnarette de Crussol d'Uzès, marquise de Rougé, veuve de Louis-Victurnien-Alexis Bonabe, marquis de Rougé, demeurant à Paris, rue de Varennes, n° 19, pour le prix de 110.000 francs.

C'est d'elle que, le 30 avril 1844, Pierre-François-Marin Guérin, propriétaire du magasin du Pauvre-Diable, rue Montesquieu, à Paris, mort le 15 janvier 1880, achetait pour 130.000 francs cette maison de campagne.

Enfin, les héritiers de M. Guérin, sa fille et son gendre, M. Camus, après avoir fait construire le bâtiment neuf sur le haut du côteau, vendaient la propriété, le 30 avril 1890, au propriétaire actuel, M. Weisweiller, banquier à Paris, qui fit démolir en grande partie la vieille maison de la rue des Vaux.

Avons-nous besoin de faire remarquer le grand nombre de noms intéressants pour l'histoire de Marly contenus dans cette longue liste de plus de cent noms, car nous en avons omis quelques-uns peu importants. Ce sont Champflour, dont une rue porte le nom ; Vauguyon (Marie) et Chappelain (Nicolle), familles très connues à Marly, du seizième au dix-huitième siècle ; Bioche, famille très nombreuse à Marly, dont un membre était « tabourin et ménétrier de la ville de Paris », en 1484 ; Thomas Dussin le père, dont la pierre tombale est encore dans l'église de Marly, devant le chœur, à droite ; Meusnier, Gabrielle, fille d'Antoine Meunier, boulanger de Louis XIV, riche propriétaire à Marly, au bas de la rue de Madame ; Fagon, Bontemps, Tronson et sa femme, Marie Millon; deux aumôniers du roi Louis XIV portant ces noms demeurent à Marly, rue des Vaulx ; Tronson, nommé en 1648, meurt en 1700 ; Élizabeth-Dorothée du Deffand, parente du mari de la célèbre amie de Montesquieu, de Voltaire, de Horace Walpole, de d'Alembert, etc. ; Robert de Plane, qui demeure rue des Vaulx et marie sa fille à Marly ; Mme Belzunce, fille de Mme d'Épinay, l'amie de Jean-Jacques, de Grimm, le conventionnel ex-abbé Emmanuel Siéyès ; Baignières, l'associé de J. Laf-

fitte et Bossange; Gosselin et Mame, noms fameux dans la librairie; Mme Alexandrine-Célestine-Zoé-Emmanuelle-Thirnarette de Crussol d'Uzès, marquise de Rougé, et enfin l'abbé Chamillart, Mme de Montespan, le duc du Maine et Louis XIV.

En outre, parmi les noms communs encore de nos jours à Marly, nous relevons les suivants : Caillé, Lecointe (1), Boivin, Cagneux, Bellavoine, Moiesseron et Guitel.

MARLY PENDANT LES INVASIONS

1814, 1815, 1870, 1871

En 1814 et 1815, Marly était occupé par les Prussiens, qui laissèrent un fort pénible souvenir dans la mémoire des habitants. Leur rudesse et leur grossièreté n'étaient pas oubliées quand, après les premiers désastres de la guerre franco-allemande, tout espoir de salut fut perdu. Aussi, les personnes âgées, qui se rappelaient 1814 et 1815, s'empressèrent-elles, quand elles le purent, de quitter le village avant l'arrivée de l'ennemi.

Lors de l'investissement de Paris, le 3e corps bavarois envoya un détachement occuper Marly. Au commencement de septembre 1870, environ 300 hussards, en uniforme rouge, venus de Saint-Germain, y passèrent une semaine et repartirent pour revenir quelque temps après. Le 22 septembre, après l'affaire de Vélizy, un bataillon du 46e d'infanterie de ligne et une demi-batterie d'artillerie, de 6 pièces de canon avec leurs caissons, installées dans le parc auprès de la porte de l'avenue Fitz-James, furent logés à Marly. Le commandant, le major Pilgrün, demeurait chez M. Van der Vliet. Après le 4 octobre, le 50e de ligne remplaçait le 46e, et l'artillerie, qui n'avait pas bougé, partit peu de temps après du côté de la Loire.

Le 46e revint bientôt remplacer le 50e, qui alla à Louveciennes. En décembre 1870 et janvier 1871, la landwehr du Palatinat du Rhin occupait Marly et y resta jusqu'à la fin de la campagne. Après le 19 janvier, 2.500 hommes entraient à Marly, musique en tête, et se logèrent dans Marly et dans les maisons du Cœur-Volant et de l'avenue de l'Abreuvoir.

La contribution de guerre du canton de Marly-le-Roi fut fixée à environ 275.000 francs par le vainqueur. Le percepteur par intérim répar-

(1) Cointe en vieux français signifie : habile, sage, prudent.

tit cette somme entre les 17 communes du canton, et l'argent devait être réuni sous quatre jours et porté à Versailles. Marly était coté à 27.000 fr. Plusieurs communes occupées ou dévastées ne purent payer, telles que Rueil et Bougival.

Deux jours avant la remise des fonds, un envoyé de Versailles vint déclarer que Bismarck, sur les instances de Jules Favre, qui possédait une maison à Rueil, avait fait remise d'un tiers de la somme à certaines communes. Marly, qui tenait sa cotisation toute prête, protesta par l'entremise de ses représentants, qui finirent par obtenir la même remise. Ce fut donc une somme de 18.000 francs qu'on versa aux Prussiens, sauvant ainsi 9.000 francs à la commune.

Il faut dire que deux délégués, munis de saufs-conduits, avaient été envoyés à Paris, pour faire appel aux habitants de Marly réfugiés dans la capitale et qu'ils en avaient rapporté 10.000 francs.

En somme, le percepteur provisoire avait eu alors 42.000 francs à sa disposition pour faire face aux exigences de l'ennemi.

Lorsque le capitaine, chargé des mouvements de troupe, se présenta à la mairie pour annoncer l'arrivée de 2.500 hommes de passage, le maire provisoire et ses collègues refusèrent absolument de loger un pareil nombre d'hommes, alléguant l'impossibilité de trouver l'emplacement suffisant.

Le capitaine, avisant une carte de Marly, leur traça une ligne sur la grande rue en leur disant : 1.200 d'un côté, 1.200 de l'autre.

— Logez-les vous-même, alors ! lui répondit-on.

Aussitôt, il envoya des sous-officiers, qui écrivirent à la craie sur les portes des maisons le nombre d'hommes, soldats ou officiers, à loger : les 2.500 hommes couchaient le soir même à Marly.

L'épisode le plus intéressant fut l'aventure arrivée à un habitant, nommé Legendre, qui logeait six à huit soldats. Un beau jour, à l'appel, un des soldats manquait. On fit des recherches et on trouva son uniforme et un casque maculé de sang.

Une enquête fut ouverte, le logeur se vit sous le coup d'une accusation d'assassinat de l'homme disparu ; c'était la mort. Le maire était médecin ; il fit venir le chirurgien allemand et lui représenta qu'on ne pouvait condamner cet homme sans savoir si le sang était bien du sang humain. L'analyse faite prouva que c'était du sang de poulet et le logeur fut sauvé.

Quelque temps après, on retrouvait le soldat vivant ; c'était un Polonais qui avait pris des habits de Français et avait déserté. Il fut passé par les armes.

La *commandature*, ou bureau de l'état-major, était installée dans la

maison du Chenil, en face la Mairie. Cette maison, qui avait appartenu à la baronne Dupuytren, avait été abandonnée par sa petite-fille, la comtesse de Beaumont.

A son retour, elle s'aperçut qu'un portrait de son grand-père avait disparu. Elle demanda les noms des officiers allemands qui avaient demeuré dans sa maison et leur envoya une lettre de réclamation à chacun. Peu de temps après, le portrait lui était retourné de Berlin par l'officier qui l'avait emporté. Savait-il que c'était le portrait de Dupuytren ?

LE VIN DE MARLY

Lebeuf nous apprend qu'au dix-huitième siècle (1709-1726) la majeure partie du territoire était plantée en vignes. Mais nous savons que le vin de Marly était estimé longtemps avant. Déjà, en 1140, le vin de Marly jouissait d'une bonne réputation puisqu'on en donne à la maison de Saint-Lazare 5 muids et 1 muid aux moines de Jars.

En 1422, 15 juin, la vieille prieure de l'Hôtel-Dieu de Paris, Pétronille la Binète, devenue infirme, chargeait Nicolas de Dole et Guillaume de Villiers de la faire remplacer et de dépouiller le scrutin qui devait nommer son successeur. Sœur Jeanne le Page est élue, mais on alloue annuellement à sœur Pétronille une queue de vin de Marly et de Gentilly : *tam de Marliaco quam de Gentiliaco*. (*L'Hôtel-Dieu au moyen âge*. Coyecque, Paris, 1889, p. 66.)

Plus récemment en l'an XIII (1805) on récoltait, à Marly, 6.000 hectolitres de vin par an.

Actuellement c'est à peine si la récolte arrive à 1.200 hectolitres (1902).

Faut-il ajouter que le mildew, l'oïdium et le phylloxéra ont commencé leurs ravages dans le canton?

POPULATION DE MARLY

Nous avons estimé la population de Marly sous les Mérovingiens à une soixantaine de personnes au maximum. Voici quelles sont les bases de notre estimation.

Marly occupait l'emplacement du pâté de maisons formé par la place de la Vierge, la rue Bazin, la rue du Chenil et la rue Rachel, par la bonne raison que c'était le seul endroit habitable.

Ce pâté renfermait une vingtaine de feux, car, outre la demeure de

chaque famille, la hutte si l'on veut, si petite fût-elle, il devait encore y avoir des jardinets sur cet emplacement. De plus, les chemins qui entouraient cet îlot (on ne peut leur donner le nom de rues) étaient probablement bordés de plusieurs autres huttes, et nous savons que l'église fut édifiée dans les terrains du potager de la Maison du Chenil, un peu plus haut que la rue Bazin, et qu'elle était attenante au cimetière de la place du Chenil. Nous ne croyons donc pas être bien loin de la vérité en calculant au maximum 20 feux et en attribuant 3 personnes par feu au lieu de 5, comme on le fait généralement à partir du treizième siècle.

Pour le nombre approximatif des habitants ou mieux des feux, nous savons qu'il y avait des cultivateurs ou des laboureurs à Marly et des hommes dépendant des abbayes, qui devaient forcément habiter le vieux village.

Nous connaissons, par le Polyptique d'Irminon, la situation de la commune de Palaiseau à la fin du huitième siècle. Nous pouvons en conclure, par analogie, celle de Marly à la même époque, attendu que les deux pays étaient, en partie sinon complètement, possédés par des abbayes.

Palaiseau comptait 117 habitations ou manses, dont 108 étaient habitées par 179 familles, comprenant 618 personnes libres ou ingénues, et 5 habitations de serfs, occupées par 10 familles, ne comptant en tout que 27 personnes. En calculant, on trouve qu'un feu, ou un chef de famille, représente moins de 4 et plus de 3 personnes.

Guérard ajoute que ces habitants du domaine acensé, comme à Marly supposons-nous, après avoir payé les redevances en nature et en argent (?) à leurs maîtres, se trouvaient avoir un bénéfice de 110 fr. 71 de notre monnaie au bout de l'année. Bien que nous n'attachions qu'une valeur relative à ces appréciations de l'aisance des gens de Palaiseau sous Charlemagne, nous ne voyons pas pourquoi il n'en eût pas été de même à Marly. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, comme les autres communautés religieuses, devait avoir des hommes à elle dans le pays.

Il est probable que la population était un peu moindre, en 697, que sous Charlemagne, cent ans plus tard.

Pendant plus de sept cents ans, nous ignorons les changements survenus dans cette population à la suite des guerres, des épidémies, jusqu'à l'année 1351, où Marly se trouve absolument dépeuplé par la guerre de Cent Ans :

En 1467, Marly-le-Chastel ne comptait plus que 15 paroissiens et Marly-le-Bourg 10, ce qui donne 25 feux ou 125 personnes pour les deux paroisses, 65 en haut, 50 en bas.

En 1468, 12 à Marly-le-Chastel et 12 à Marly-le-Bourg, ou 24 feux avec 120 personnes, 60 dans chacun.

En 1469, 12 à Marly-le-Chastel et 9 à Marly-le-Bourg, ou 21 feux avec 105 personnes, 60 en haut, 45 en bas.

Enfin en 1470, nous remarquons une légère amélioration, et nous comptons 15 paroissiens à Marly-le-Chastel et 12 à Marly-le-Bourg, ou 27 feux, avec 135 personnes.

Les registres de la Mairie nous permettent de constater, de 1545 à 1548, pour les deux paroisses une moyenne de 30 baptêmes par an, comme aujourd'hui, ce qui nous autorise à évaluer la population d'alors à un millier d'habitants au plus, car en 1554 nous trouvons à Marly-le-Chastel un curé et deux vicaires sans compter le curé-prieur de Marly-le-Bourg, ce qui s'explique par les croyances religieuses générales à cette époque.

A partir de 1548, les actes rédigés jusque-là en latin sont écrits en français.

De 1549 à 1554, nous comptons en moyenne 33 baptêmes par an ; de 1556 à 1565, ce chiffre s'abaisse à 24, et de 1565 à 1573, il arrive à 12, résultat des guerres de religion (1).

Ce résultat est d'autant plus probable que nous savons qu'alors demeuraient à Marly des gens attachés à la maison du roi, tels que Pierre Prévost, valet de garde-robe du roi (Henri II), dont la femme, Anthoinette de Marc, fait son testament le 31 août 1556, ou Anthoine Desquouax, chirurgien et valet de chambre de feu monseigneur le frère du feu roi (Charles IX, frère de Henri III) et du maréchal de Retz (seigneur de Marly-le-Chastel) en 1596-1619. Ce Desquouax baptise sa fille, Jeanne, en 1596 et lui donne comme parrain un collègue, Pierre Blondeau, porte-manteau du roi (Henri IV), etc. La moyenne des mariages, de 1556 à 1565, est d'environ 15 par an, et celle des baptêmes de 24.

De 1565 à 1573, on compte en moyenne 12 baptêmes par an et, en

(1) En 1567 (octobre), on se battait près de Marly, à Buzenval. Les catholiques, commandés par les ducs d'Aumale, Longueville, Toré, Brissac, Torcy, avec 1.500 chevaux et 3.000 hommes, se présentent devant Buzenval et somment Bréchainville et ses 40 arquebusiers de rendre la place. Sur son refus, on tire 100 canonnades. A minuit le château se rendait.

Buzenval ou Beuzenval était un château (une bicoque) composé de quatre corps d'hôtel formés en pavillons carrés, flanqués d'une tourelle à chaque encoignure, entouré de grands fossés à fond de cuve remplis d'eau. (La Popelinière, liv. XII, pp. 25 et 26.) D'après un autre historien, les troupes royales comptaient 1.200 arquebusiers et 1.500 chevaux, sous le connétable de Montmorency, dont le corps d'armée comprenait 50.000 hommes, tandis que les « reformez » n'avaient que 5.000 hommes. Cf. AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, vol. II, p. 239.

Les troupes royales avaient successivement occupé Versailles, Roquencourt, le Vaut de Galli et enfin Buzenval.

La bataille de Saint-Denis eut lieu du 10 au 14 novembre ; or, si on se battait à Buzenval, Marly ne devait pas dormir tranquille, et les deux camps ne devaient pas se gêner, pour rançonner les villages où ils passaient, ainsi que leurs environs.

1585, les mariages tombent à 5. Ces chiffres ne sont pas des bases suffisantes pour permettre l'évaluation de la population.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Les mariages, de 1600 à 1627, sont en moyenne de 6 par an. En 1628, 29, 30, 31, années de la peste, nous les voyons tomber de 10 à 3 pour remonter un instant et redescendre rapidement jusqu'à ces années où la misère fait des ravages terribles dans les populations des environs de Paris.

En 1647, sur 32 décès on compte 24 enfants et 6 mariages ; en 1649, année de la grande famine, on trouve 11 décès et 3 mariages; en 1650, année de l'épidémie du feu sacré ou feu Saint-Antoine, ou ergot, on remarque 16 décès et 4 mariages; en 1651, 2 mariages et 29 décès dont 17 enfants ; en 1652, la plus dure à traverser pour ces pauvres gens, on n'enregistre qu'un mariage, et sur 70 décès on compte 24 enfants !

Ici nous croyons devoir dire sur saint Vincent de Paul et son œuvre quelques mots indispensables pour l'histoire de Marly. Nous rappellerons qu'à ces époques néfastes le seigneur de Marly-le-Chastel était un Gondy.

Vincent de Paul, curé de Clichy-la-Garenne, en 1611, quitta cette cure pour entrer comme précepteur chez Emmanuel de Gondy, général des galères. C'est grâce à ce préceptorat et au crédit de cette puissante famille qu'il put avoir accès dans les grandes maisons et obtenir l'appui des évêque et archevêque de Paris, Henri et Jean-François de Gondy, frères d'Emmanuel. Rétabli curé à Châtillon-les-Dombes (Ain), il fondait la première confrérie des servantes et des gardes des pauvres, ou Charité de Châtillon, le 12 décembre 1617. Cette institution se répandit immédiatement par l'intermédiaire de Mme de Gondy (Françoise-Marguerite de Silly, femme d'Emmanuel) à Villepreux (Yonne), Joigny, Montmirail, etc. En 1629, les filles de la Charité étaient établies à Paris, rue Pavée, à côté de l'hôtel de Gondy (paroisse Saint-Sauveur).

En 1652, Vincent de Paul réussit à fonder des sociétés de charité dans les environs de Paris, entretenues par la générosité de personnes pieuses, et dont le but était de réparer, dans la mesure du possible, les misères causées par cette série d'années lamentables et par les guerres de la Fronde.

Au Mont-Valérien, dans la maison tenue par les ecclésiastiques du séminaire de M. Charpentier, espèce de filiale ou succursale de celles de

Vincent de Paul, on comptait, au 19 décembre, 229 malades et 77 orphelins.

Les nécessiteux (230) étaient en trop grand nombre pour être comptés ou assistés, et on ne pouvait secourir les convalescents.

Voici quelques chiffres, cités dans le rapport du 3 janvier 1653 et publiés dans le *Magasin charitable* à ce moment:

Paroisses	Malades	Orphelins
—	—	—
Chatou.	6	12
Bougival	6	8
La Celle	4	1
Rueil	30	17
Mareil.	8	»
Lucienne.	8	»
Marly	12	1, etc.

Comme on le voit, Marly fournit un chiffre de malades plus élevé que les autres paroisses, à l'exception de Rueil où Richelieu avait un château.

L'ANNÉE 1652

L'année 1652 fut une époque de misère épouvantable pour les environs de Paris. Le roi Louis XIV, ayant atteint sa majorité l'année précédente, avait alors 15 ans et Paris était déchiré par la guerre civile. C'est l'année où Turenne, à la poursuite de Condé, était arrêté par le canon de la Bastille que la fille du duc d'Orléans, la Grande Mademoiselle, faisait tirer sur l'armée royale. Pendant que la Fronde se livrait à ces combats qu'on chansonnait ensuite, voici ce qu'on lit dans les registres du Parlement, le 12 juin 1652:

« Le procureur du roi remontre à la Cour que les désordres des gens de guerre sont si grands et la désolation si publique, que toutes maisons et fermes des environs de Paris vont être ruinées et hors d'état de se rétablir de plusieurs années. Les gens de guerre, tant français qu'étrangers, ne se contentent pas des vivres, mais encore pillent les meubles et ustensiles, prennent les bestiaux, dégradent et démolissent les maisons pour en avoir les matériaux, dans la facilité qu'ils rencontrent du débit de tous les pillages. »

Écoutons le valet de chambre de Louis XIV, Laporte, qui écrit dans ses *Mémoires* :

« La misère du peuple était épouvantable. Les paysans... n'avaient de couvert contre les grandes chaleurs du jour et les fraîcheurs de la nuit que le dessous des auvents, des charrettes et des chariots qui étaient dans les rues.

« Quand les mères étaient mortes, les enfants mouraient bientôt après, et j'ai vu, sur le pont de Melun, où nous vînmes quelque temps après, trois enfants sur leur mère morte, l'un desquels la tétait encore.

« Toutes ces misères touchaient fort la reine ; et même, comme on s'en entretenait à Saint-Germain, elle en soupirait, et disait que ceux qui en étaient la cause auraient un grand compte à rendre à Dieu, sans songer qu'elle-même en était la principale cause. »

Laporte dit encore que l'armée désolait la campagne et que les paysans se réfugiaient dans les lieux où la Cour passait ; ils y amenaient leurs bestiaux, qui mouraient de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître ; quand leurs bestiaux étaient morts, ils mouraient eux-mêmes incontinent après, car ils n'avaient plus rien que les charités de la Cour qui étaient fort médiocres, chacun se considérant le premier.

Qu'on se figure, d'après ce récit, ce qui devait se passer à Saint-Germain-en-Laye, et par contre à Marly !

En 1656, le blé fut abondant ; en 1657, il y eut de belles moissons, mais à la suite d'un hiver rigoureux se produisirent des inondations ; en 1659, hiver très rigoureux, pas de vin ; en 1660, les mêmes conditions de temps amenèrent une disette. Marly compta 4 mariages et 12 décès ; en 1661, 5 mariages et 22 décès ; en 1662, autre année de disette : 2 mariages, 22 décès ; en 1663, 3 mariages, 23 décès ; en 1664 le nombre des décès redescendait à 16 et les mariages s'élevaient à 9

MARLY SOUS LOUIS XIV

A partir de 1679, année du commencement des travaux du château (mois de juin), nous voyons les différences suivantes dans les chiffres. Tandis qu'en 1678 nous trouvons 29 baptêmes, 6 mariages, 27 décès, chiffres moyens des trois années précédentes ; nous voyons en 1679, 22 baptêmes, 9 mariages, 86 décès.

Nous avons donné plus haut l'explication de ce chiffre énorme de décès. La majorité des morts sont des gens étrangers à Marly, des ouvriers de province travaillant au château.

La même remarque s'applique à l'année 1680, où nous comptons 36 baptêmes, 12 mariages et 97 décès. Mais alors arrivent à Marly une foule

de commis, d'employés, mariés quelquefois, et toute une valetaille, des suisses, des soldats qui se marient, soit avec des compatriotes, soit avec des femmes du pays, et le mariage est célébré à Marly. Quant à la mortalité, son accroissement est dû aux mêmes causes que précédemment : ce sont des manœuvres, des employés aux travaux, victimes de maladies ou surtout d'accidents.

En 1681, 27 mars, un décret royal réunit les deux paroisses et dorénavant toutes les cérémonies religieuses seront célébrées dans la vieille église des Montmorency, jusqu'au jour prochain où elle sera démolie.

Sous Louis XIV, c'est-à-dire à partir de 1680, la population augmente sensiblement; le château fait partie de la paroisse, et le roi se rend quelquefois à la messe célébrée dans la vieille église, qu'il fera reconstruire et qui sera affectée au culte en 1689.

De 1680 (1)	à 1689,	moyenne :	Baptêmes	52,5;	mariages 12,5;	décès	64,6
De 1690	à 1899,	—	—	70 ;	— 12 ;	—	65
De 1700	à 1709,	—	—	111,2;	— 19,6;	—	83
De 1710	à 1719,	—	—	86,2;	— 16,1;	—	74,1

En 1709, Lebeuf nous apprend que Marly comptait 165 feux ou, à 5 personnes par feu, 825 habitants. Cette année il y avait 97 baptêmes, 6 mariages et 99 décès, mais Expilly dans son *Dictionnaire* indique pour cette même année 312 feux (1.560 habitants), ce qui est plus probable. De 1720 à 1729, moyenne : baptêmes, 63,3; mariages, 13; décès, 74,4.

En 1726, d'après Lebeuf, Marly comptait 312 feux avec 1410 habitants.

Cette année, il y avait 59 baptêmes, 19 mariages et 86 décès.

De 1730 à 1739 on compte à Marly en moyenne :

Baptêmes 87; mariages 17,9; décès 59,2

De 1740 à 1749, moyenne annuelle :

Baptêmes 81; mariages 16,6; décès 80.

De 1750 à 1759 :

Baptêmes 71; mariages 12,4; décès 59,7.

De 1760 à 1769 ;

Baptêmes 72; mariages 16,3; décès 58,4.

En 1767, le Pouillé-de-Denis donne 620 communiants à Marly.

De 1770 à 1779 :

Baptêmes 79; mariages 17; décès 59,5.

De 1780 à 1789 :

Baptêmes 52; mariages 13,7; décès 46,3.

Jusqu'en 1785, le port de Marly est compris dans ces listes, mais à partir de 1785 le port de Marly est détaché de la cure de Marly pour former une cure spéciale.

(1) En 1683-98, 534 propriétaires payaient le cens à Marly (terriers de 1683-98, AN.)

De 1790 à 1799 :
Baptêmes 42; mariages 15 ; décès 41.
De 1800 à 1809 :
Baptêmes 31; mariages 10,6; décès 31,4.
De 1810 à 1819 :
Baptêmes 25; mariages 9,2; décès 27.
De 1820 à 1829 :
Baptêmes 27,4; mariages 9,4; décès 25,3.
De 1830 à 1839 :
Baptêmes 27; mariages 8; décès (?).
De 1850 à 1859 :
Baptêmes 33; mariages 10,8; décès 28,7.
De 1860 à 1869 :
Baptêmes 28; mariages 9,4; décès 32,3.
De 1870 à 1879 :
Baptêmes 30; mariages 11,3; décès 23,5.
De 1880 à 1889 :
Baptêmes 31; mariages 9,6; décès 31.2.
De 1890 à 1899 :
Baptêmes 32 ; mariages 10 ; décès 31,5.

OBSERVATION

On remarque à première vue que le chiffre des naissances est presque toujours supérieur à celui des décès et de plus qu'avec la population actuelle de 1.400 habitants on enregistre moins de décès proportionnellement, ce qui pourrait provenir d'une meilleure hygiène. Néanmoins nous devons constater que, avec l'air pur de Marly, conséquence de son voisinage de la forêt, on a toujours observé à Marly des cas de longévité remarquables et que les octogénaires y sont assez nombreux.

Notons encore le nombre incroyable des enfants *naturels*, de père et mère inconnus, dans les années 1787, 1788, 1789 et 1790. Comment se fait-il qu'on ignorât — ou qu'on fît semblant d'ignorer — le nom de la mère? — C'est pour nous un mystère.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

L'année qui compte le plus de baptêmes est l'année 1698, 93.

Celle qui compte le plus de décès est l'année 1693, 117; le plus de mariages 1696, 20.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

L'année qui compte le plus de baptêmes est 1707 avec 133; de mariages 1732 avec 29; de décès 1742 avec 134.

La période où Marly compte le plus d'habitants est certainement celle qui va de 1700 à 1709 et jusqu'à 1720. En 1701, il y a à Marly 1 curé, 2 vicaires et 1 desservant, ce qui donne une preuve de l'importance de la population. La population peut alors être évaluée à près de 2.000 habitants, pour redescendre graduellement jusqu'au dix-neuvième siècle. A partir de 1800 elle reste stationnaire avec 1.200 à 1.400 habitants.

Les épidémies de choléra de 1832 (34 décès), de 1849 (40 décès) ne paraissent pas avoir eu à beaucoup près sur la mortalité une influence aussi considérable que les guerres des Anglais ou de la Fronde.

En 1682, une épidémie de rougeole enlevait 9 petits enfants en 6 semaines.

JETON DES BATIMENTS

On lit, dans les *Comptes des Bâtiments :*

1705, 31 may. — A Roussel, graveur, 135 l. 103 pour gratification pour les 40 sols par marc sur 67 marcs de jettons d'argent qu'il a frappés pour les bâtiments pendant 1705 et 75 livres pour son payement de la graveure qu'il a faite desdits carrez jettons..,........ 210 l. 20 sous.



Jeton des bâtiments, représentant Marly 1701. Ar.

QUATRIÈME PARTIE

EXTRAITS DES REGISTRES DE LA MAIRIE DE MARLY

DOCUMENTS

Cette partie de notre travail n'est pas la moins curieuse pour les personnes que l'histoire de Marly intéresse.

Outre qu'on y trouve des renseignements sur les alliances, on y apprend de plus les noms de familles oubliées qui ont tenu une place honorable dans l'histoire de Marly, telles que les Le Tirant, les Scourjon (1), les Chappelain, les Bioche, les Pellerin, etc.

On voit encore que Marly était, bien avant Louis XIV, fréquenté par les *officiers* des maisons royales. Nous comprenons sous ce nom les chirurgiens, les valets de chambre, les porte-manteaux, les nourrices royales, les valets de garde-robe, les écuyers ou officiers de bouche, etc., etc...

Puis, quand le Grand Roi s'installe à Marly, aussitôt on sent le village prendre plus d'importance; le curé a deux vicaires et jusqu'à trois prêtres-desservants. Il en sera encore de même sous Louis XV, quand la Cour reviendra à Marly.

Nous ferons remarquer que le château et le village formaient deux parties absolument distinctes ; les rapports entre eux ne devaient s'éta-

(1) 1644, 23 juillet. — Noble homme, Guillaume Scourjon, gendarme de la compagnie de Monseigneur le prince de Condé, demeure à Marly (Zn, 1311 AN.), et un Guillaume Scourjon, écuyer, conseiller du roi, quartenier, devint échevin de la ville de Paris, en mai 1707. (GUILHERMY, *Inscriptions*).

blir que par les gens des maisons princières, les gendarmes du Roi, les gardes du corps, les gardes des portes ou les Suisses, qui se mariaient quelquefois dans le pays. Quant aux baptêmes des fils des concierges du château, lorsqu'un prince du sang daignait servir de parrain, la cérémonie était célébrée, ordinairement, dans la chapelle du château, dite de Saint-Louis. A cette époque, souvent le filleul avait plusieurs parrains et plusieurs marraines, comme cela existe encore dans certains pays protestants, par exemple, en Alsace.

Généralement, le personnel du château était logé au château. Fagon y avait un appartement spécial, même quand il habita Marly. Il fallait toujours avoir sous la main un médecin de garde au château. Excepté dans des cas d'accidents tout à fait exceptionnels, comme celui du marquis de Comminges, on n'aurait pas osé recourir à l'obscur praticien du bourg, le plus souvent un barbier-chirurgien, bon tout au plus à soigner les pauvres diables de Limousins qui mouraient des fièvres contractées en remuant les terres des premières fouilles. Leurs noms se pressent sur les registres de l'église, en 1679, avec ceux des autres ouvriers, qui sont victimes d'accidents, — et ils sont nombreux aussi, — pendant les travaux.

Nous n'avons pas cru devoir relever les noms des gendarmes du Roi, ni ceux des Suisses, qui n'auraient aucun intérêt pour nous. Reste-t-il quelques-uns de leurs descendants aujourd'hui à Marly ?

Enfin, remarque qui ne manque pas d'originalité : A part 1° la place du Chenil, 2° la route qui de la place du Chenil conduit à la Croix-Rouge (rue de Saint-Germain), et 3° la route neuve (rue de Saint-Cyr), on peut affirmer que la physionomie générale de Marly n'a pas sensiblement changé depuis 1.000 ans ! On a rebâti, il est vrai, les maisons, mais les rues sont restées à peu près les mêmes que du temps de Thibaut !

Quand Louis XIV fait acheter (1), à Marly, les terrains dont nous avons le détail, les plus forts vendeurs sont des propriétaires qui faisaient cultiver leurs terres ou qui possédaient des bois, tels que le boulanger du roi, à Versailles, Antoine Meusnier, ou un marchand de bois de Versailles, Révérend ; en général, ce ne sont pas des paysans. La propriété, il est vrai, est très morcelée, et en mettant à 150 le nombre des vendeurs, dès le début, nous sommes près de la vérité, sans compter ni le seigneur de Marly-le-Châtel, ni celui de Marly-le-Bourg, qui apportent les lots les plus considérables.

Les prix payés par Louis XIV nous paraissent raisonnables. Que

(1) Le 26 décembre 1679, on payait 23.235 liv. 18 s. 9 deniers pour les premiers achats de terres.

devint cet argent? Il est probable que les mauvaises années des règnes de Louis XV et de Louis XVI, années de disette et de famine, en emportèrent une partie, et que la Révolution et les guerres de l'Empire ont englouti le reste, s'il en restait. Mais ce ne sont là que des hypothèses.

Le château avec toutes ses dépendances a été une œuvre locale qui n'a influé en rien ou presqu'en rien sur le village. Il a pu apporter une certaine amélioration dans les conditions d'existence de quelques cabaretiers, hôteliers, logeurs, artisans ou ouvriers, pour la plupart étrangers au pays, et de quelques petits commerçants, mais le paysan ne paraît pas avoir retiré d'un pareil voisinage tout le profit qu'il en pouvait attendre (1). Les entrepreneurs demeuraient tous à Paris ou à Versailles; les fournisseurs y résidaient également. Dans Marly, on trouvait bien quelques employés installés dans des maisons particulières, mais c'était une exception, parce qu'il n'y avait au commencement que pas ou peu de « chambres à louer ». Quand de Rusé demeure à Marly, il paie 60 livres par an, mais il occupe une des plus belles, sinon la plus belle maison de Marly, qui appartient à la fabrique.

Dans la suite, on construit quelques demeures en vue de la location, mais la plupart du temps, quand ils ne sont pas logés au château, les gens attachés aux bâtiments du roi, ou employés subalternes achètent eux-mêmes leur terrain et se font construire une maison. Sous Louis XV et sous Louis XVI, le progrès se manifeste : quand les joueurs viennent à Marly en *polissons*, ils couchent dans le village ou au Cœur-Volant; bien que beaucoup d'entre eux, ne trouvant pas de gîtes, retournent à Versailles ou à Paris (2).

Sous Louis XIV, une foule de grands seigneurs, dont les noms figurent sur les « Marlis », demeuraient à Saint-Germain et à Versailles, où nous relevons, sur un plan de 1705, les hôtels suivants :

(1) Nous ne devons pas omettre de dire que Louis XIV, outre l'église et le presbytère, a payé les maisons des écoles de garçons, de filles, de sœurs, qu'il a fait paver les rues du village, etc.

(2) Au commencement du dix-huitième siècle, à la fin du règne de Louis XIV, la demeure des messagers pour Marly était rue Saint-Nicaise, à Paris. Le *coche* partait tous les jours deux fois, et on y louait des *carrosses* et des *calèches* à toute heure. Plus tard, en 1708, le bureau fut transféré rue du Jour, près de Saint-Eustache.

HOTELS DE « CAMPAGNE » A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Hôtel de Noailles.
— d'Aumont.
— de Créquy.
— de Gesvres.
— de Lorges.
— de Villacerf.
— de Lorraine.
— de Larochefoucauld.
— de Coislin.
— de Duras.
— de Soissons.
— de Sourches.
— d'Avaray.
— de Tilladet.
— de la Vrillière.
— d'Efflat.
— de Chaulnes.
— de Condé.
— de Guise.

Hôtel de Villeroy.
— de Lauzun.
— de Saint-Aignan.
— de Montausier.
— de La Feuillade.
— de Seignelay.
— de Luxembourg.
— du Maine.
— de Créquy.
— de Rohan.
— de Louvois.
— de Barbezieux.
— de Stouppe, colonel général des Suisses sous Louis XIV.
— d'Aligre.
— de Conti.
— de Soubise.
— de Bontemps.
— de Fieubet.

HOTELS DE « CAMPAGNE » A VERSAILLES SOUS LOUIS XIV

Hôtel de Chevreuse.
— de Beauvilliers.
— de Montpensier.
— de Lorges.
— de Flamarens.
— du cardinal Furstemberg.
— de Nangis.
— de Seignelay.
— d'Humières.
— de Coislin.
— de Dangeau.
— de Luxembourg.
— de La Vallière.
— de Roquelaure.
— de Duras.
— de Louvois.
— de Richelieu.
— du Lude.
— de Créqui.
— de Sourches.
— de Saint-Simon.

Hôtel de Condé.
— de Soissons.
— de Monsieur, frère du roi.
— de Turenne.
— de Gramont.
— de Villacerf.
— de Choiseul.
— de la Motte-Houdancourt.
— d'Aumont.
— de la Vieuville.
— de la Rochefoucauld.
— de Noailles.
— de Montlausier.
— de Livry.
— du Plessis.
— de Duras, n° 2.
— de Gesvres.
— d'Estrées.
— de Guise.
— de Conty.
— de Bontemps.

Soit 37 à Saint-Germain et 42 à Versailles, ou 79 en tout.

Il y a à peine soixante ans, avant l'invention des chemins de fer, avant celle du timbre-poste, du suffrage universel, du télégraphe électrique, de l'instruction publique gratuite et obligatoire, de la liberté de

la presse à bon marché, du téléphone, etc., quand on désirait un spécimen de ces êtres que La Bruyère, cet écrivain de génie du temps de Louis XIV, a peints dans une gamme si sombre (1), on n'avait qu'à prendre, au hasard, dans les champs, un paysan et une paysanne. Cet homme et cette femme : l'homme avec ses sabots, ses habits rapiécés, son teint hâlé et son air méfiant ; la femme avec sa marmotte, en hiver, ou, en été, ses longs morceaux de bois soutenant une pièce de cotonnade autour de sa tête pour la garantir du soleil, ses jupons courts et son air résigné, si conformes au portrait des paysans du temps de Louis XIV, différaient fort peu de ceux du temps de saint Louis ou de Philippe-Auguste. S'ils n'étaient plus comme les avait vus Diderot, à Marly, *sans toit*, *sans pain* et *sur la paille*, du moins la Révolution à Paris, à côté d'eux, les guerres de l'Empire, l'occupation étrangère qu'ils avaient subie aussi durement que nous, rien ne les avait changés. Les habits ? A peu près les mêmes. Les outils ? Presque pareils. Les cerveaux et les idées ? Exactement semblables. Le paysan des environs de Paris a plus changé depuis cinquante ans qu'il n'avait jamais changé auparavant depuis des siècles.

Il faut cependant rendre hommage à la vérité, et dans les moments difficiles, Marly a toujours marché à la tête du canton, sinon du département. Nous le voyons dans les discours du juge de paix Fournier, le 28 août 1791 et du curé, Charles Fourmentin, le 2 décembre 1790, à l'Assemblée législative, et dans la députation du 10 juillet 1793, à la Convention.

En 1849, juin, le bataillon de Marly se rendait à Paris et fut donné, par le général de Goyon, comme escorte à un convoi de vivres, parti du mont Valérien. Un seul homme fut tué par accident, au Port-Marly, avant le départ. En arrivant à la gare Saint-Lazare, le général de Goyon donnait l'ordre de se rendre au faubourg Saint-Antoine. Sur les observations du maire commandant le bataillon, qui fit observer au général qu'il avait sous ses ordres des pères de famille et qu'il ne répondait pas de ses

(1) La Bruyère écrivait juste un siècle avant 1789 : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés de soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes, la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Et Taine ajoute : Ils en manquent pendant les vingt-cinq années suivantes et meurent par troupeaux ; j'estime qu'en 1715, il en avait péri près d'un tiers, six millions, de misère et de faim. La Bruyère, édition Destailleurs, II, p. 97. Addition de la 4e édition (1689). — Taine, liv. V, ch. I, le *Peuple*.

hommes, tandis qu'il y avait là, à côté d'eux, un bataillon de lignes, le général envoya ce dernier au faubourg, où il fut décimé.

Enfin, en 1871, ce sont les pompiers de Marly qui arrivèrent les premiers, rue Royale, pour éteindre les incendies : nous les vîmes à l'œuvre dans les maisons qui font le coin de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, qui furent toutes détruites.

Les paysans de Marly cultivaient instinctivement leurs champs comme on les avait *toujours* cultivés avant eux; soumis à leur sort avec résignation, sans proférer la moindre plainte, ils ne votaient pas ou votaient fort peu, n'en ayant pas les moyens, et ils ne faisaient pas de politique (1) mais, par exemple, ils allaient à la messe les jours de fêtes, ils vivaient comme leurs légumes et leurs fruits, mais bien plus longtemps. Couché avec le soleil, levé avant lui, le paysan n'allumait pas de chandelle, il ne lisait pas, il ne fumait pas ou fumait peu, mais il peinait tant à gratter sa terre que beaucoup de vieillards marchaient courbés en deux et mouraient dans leur lit dans cette position.

Quelle idée de pareils êtres pouvaient-ils se former de Louis XIV, que leurs grands-parents avaient pu voir de loin, au travers des grilles ou par-dessus les murs élevés du parc, ou quand il allait à la paroisse en grand tralala (2) ?

C'est une chose excessivement difficile, avec les transformations subies depuis cent ans dans nos cerveaux, dans nos mœurs, dans nos conditions sociales, conquises au prix de si terribles bouleversements, batailles, révolutions d'hommes et de choses, de se faire une idée même approximative de la distance incommensurable qui séparait un paysan du Roi. La distance qui sépare la Terre du Soleil n'en donne qu'une faible idée. Existe-t-il, aujourd'hui, dans le monde civilisé, un seul personnage chez lequel on puisse trouver quelques points de comparaison

(1) En 1848, on croyait dans les campagnes que le prince Louis était l'Empereur, de retour de Saint-Hélène.

(2) Sous Louis XIV, les habitants de Versailles étaient composés de paysans, d'ouvriers et de gens de bas étage, attirés par les travaux que faisait faire le roi.

Lors de la naissance du duc de Bourgogne, les marguilliers de la paroisse prièrent Bontemps de les présenter au roi. Louis XIV, prévenu par son valet de chambre, y consentit et leur assigna une heure le lendemain.

Introduits par Bontemps dans le salon où se tenait le roi, sans donner le temps à l'introducteur de prononcer la formule d'usage, un des marguilliers, épicier, nommé Colette, enthousiasmé par la faveur dont il était l'objet, se mit à chanter à gorge déployée : *Domine salvum fac regem*, auquel les marguilliers électrisés répondirent : *Et exaudi nos in die qua invocaverimus te !*

Louis XIV, surpris, ne put conserver sa gravité et se mit à rire, ainsi que tous les seigneurs qui l'entouraient.

Bontemps, vexé, fit des reproches assez vifs aux marguilliers, qu'il poussa hors du salon, d'où ils se retirèrent un peu confus de leur réception. (Le Roi, *le Journal de la santé du roi*, Paris, 1862, in-8.)

avec ce dieu mythologique, pour nous autres Français, Louis XIV? Cette personnification sur terre de la divinité, cet homme qui considérait Dieu comme son *capitaine* — il s'intitulait son *lieutenant*, — cet être supérieur qui ne pouvait rencontrer d'opposition (J'ai failli attendre!), dont le moindre désir était prévenu avant d'être exprimé, qui ne trouvait jamais autour de lui de résistance, pourrait-il revenir de nos jours? Le personnage mystique, en retard de deux cents ans il est vrai, professant, à certains égards et de bonne foi, les mêmes idées que le grand roi, et remplaçant chez son peuple par une discipline brutale cette étiquette, au moins élégante de forme, bien que si tyrannique au fond, à laquelle se pliait la société française du dix-septième siècle, ne se trouverait qu'en Allemagne.

Quelquefois, le Dieu descend sur la terre et agit en simple mortel. Il oublie son tonnerre à Versailles. Ainsi, le grand roi, se rendant à Marly « de son château à la paroisse » pour assister à la messe ou au salut, sortait par la porte du parc. Devant cette porte, une place petite — elle existe toujours — permettait aux carrosses attelés de six chevaux de tourner difficilement pour enfiler la grande rue, *que le roi avait fait paver dans cette intention*, et monter jusqu'à l'église. La côte était raide, mais il n'y avait pas d'autre chemin, à moins de faire le tour sur la hauteur en défonçant les routes avec les carrosses, et on sait que le roi n'aimait pas à voir les routes du parc défoncées. Jamais le roi n'aurait songé à placer la porte du parc dans l'axe de la grande rue, il préférait faire le coude. Il suivait la procession, entouré de toutes les dames de la Cour, de sa famille et avec son escorte nombreuse de gendarmes, de gentilshommes de la manche et de gardes du corps. Il s'asseyait dans le chœur avec sa suite et rentrait par le même chemin au château, à l'issue de la cérémonie (1). Voilà à quoi se bornaient ses rapports avec le commun des mortels, c'est-à-dire les habitants du bourg.

En dehors du parc, ou mieux des jardins, dans Marly, se trouvaient les pépinières, la blanchisserie, le chenil, le magasin, en un mot tout ce qui aurait pu blesser les yeux, les oreilles et le nez de Sa Majesté.

Sous Louis XV, Marly était un séjour délicieux au printemps, mais la Cour y passait au contraire assez volontiers le temps de l'hiver, le plus mauvais, et, ajoute Barbier, c'est le château le moins propre à habiter dans cette saison. (1748, janvier.)

Aujourd'hui tout va changer (2). Déjà le chemin de fer entraîne avec

(1) Le dossier de sa stalle sert aujourd'hui de support à un crucifix dans la chapelle du Calvaire.

(2) Les grandes propriétés à Marly, sont actuellement, par ordre d'importance, celles de Mme de Gramont d'Aster (14 hectares), de MM. Weisweiller (9 hectares), Tellier (6 hec-

lui une population nouvelle dans deux directions différentes. Avant peut Marly sera relié par une suite ininterrompue de maisons de campagne, d'un côté à Paris, de l'autre à Saint-Germain. Alors qui peut prévoir les destinées du vieux village? N'a-t-on pas déjà fait une tentative pour établir dans le parc un champ de course? N'a-t-on pas parlé de Casino? De là au lotissement il n'y a qu'un pas.

Hélas! encore quelques années, et c'en sera fait de Thibaut et de Louis XIV, et peut-être de Marly! Et pourtant, il aura joué dans le monde à son heure un rôle d'une importance qui ne le cède qu'à celle de Versailles, ce pauvre Marly! Après avoir été adoré à la folie, par intérêt, par ambition, par vanité, — d'aucuns en sont morts de chagrin (1), — il aura été aussi aimé pour lui-même, pour son intime poésie, pour ses souvenirs effacés, pour les êtres chers qui y reposent, enfin, nous rappelant le mot de Châteaubriand, pour sa *douce souvenance*.

NOMS DES PRINCIPAUX HABITANTS DE MARLY A DIFFÉRENTES ÉPOQUES

1571, 16 novembre. — Mathurin, de la Maison Neuve, vend à Albert de Gondi la moitié d'une maison sise au lieu dit : l'Hôtel-Dieu, à Marly.

1572. — Guillaume Valguion; — 1573, Gilles Mercier, Christophe Chapelain, Vigor Chapelain; — 1574, Guillaume Bioche, Pierre Bioche, etc. (P. 2242, AN.)

Parmi les noms des personnes qui vendirent des terrains au roi Louis XIV, nous relevons :

1680. — Sieur et dame Dupont, 84 perches.	225 l.	2 s.	6 d.
— Sieur et damoiselle Tanier, 4 arpens 45 perches 3/4.	1.410 l.		
— Sieur et dame de Chaunoy, 10 arpens 90 perches.	3.855 l.	18 s.	
1681. — Sieur de la Rablière, 6 arpens 81 perches 1/2.	2.750 l.		
1682. — Veuve Guillaume Angot.	5.050 l.		

tares) et Sardou (6 hectares). L'ancienne propriété de Mélesville est morcelée et lotie depuis la mort de M. Vallet.

(1) On a prétendu à tort que Louis XIV avait été cause de la mort de Racine et de Vauban. Nous voulons parler ici des courtisans qui disaient : « La pluie ne mouille pas à Marly », et qui appliquaient dédaigneusement à Marly le mot de Mme de Sévigné sur Versailles : « favori sans mérite ».

(Lettre à Bussy-Rabutin du 11 octobre 1678, écrite avant l'existence de Marly.)

1682 —	Meusnier Antoine, l'aîné, et sa femme (1). .	15.261 l. 19 s. 2 d.
—	De Vienne et sa femme	1.488 l. 16 s. 3 d.
—	Bioche.	1.013 l. 18 s.
—	Boivin Gaspard.	65 l. 11 s.
—	Révérend, marchand de bois	6.165 l. 13 s. 10 d.
—	Milon et dame Tronson	661 l. 17 s. 6 d.
—	Sellier, greffier	434 l.
—	Héritiers de sieur et damoiselle de Quoex. .	9.312 l. 5 s. 10 d.

(Il s'agit des héritiers de Dequoix, chirurgien de Charles IX) (2).

—	Thuillaux, de Louveciennes	769 l. 10 s.
—	Bellavoine, Jean, l'aîné, de Louveciennes.	2.484 l. 15 s.
—	Cousturier, de Louveciennes	385 l.
—	Gaudet, Jean, et sa femme; son neveu Charles et sa femme, environ.	2.400 l.
1683, 3 janvier. —	Despoix, de Louveciennes, 1 arpent et 4 perches de vignes	1.000 l.
—	Le seigneur de Louveciennes, de Sopite (3).	273 l. 2 s. 6 d.
—	Le seigneur de Marly, Guitard (4)	185 l. 10 s. 7 d.

1699. — Propriétaires à Marly :

Cagneux, Jean ; — Horest, Marie-Martine ; Horest, Jean ; veuve Denis Horest ; — Crosnier, Charles ; — Catutel, Jean ; — Ivert, Louis ; — Liesse, Denis ; — Lecoinstre, veuve Antoine ; — Pellerin (5) ; — Tisserne, Michel, veuve Charles Tisserne, Etienne Tisserne ; — Titreville.

1710. — Pierre Pozière, vigneron à Montval.

1736. — Anselme Beaugrand, à la Montagne ; — le sieur Couvé, propriétaire. [L'hôtel Couvé est la mairie actuelle] ; Pierre Buret, marchand ; — Louis Bordin, tambour ; — Charles Boivin, vigneron à Montval ; — héritiers Champflour ; — Antoine le Cointre, soldat, absent ; — héritiers Nicolas Meusnier ; — Michel Horaist ; — héritiers Pierre Housset, dit gueulle d'âne ; — Titreville ; — Jacques Vilain ; — Nicolas Yvon ; — Michel Boivin ; — Nicolas Beauvienne ;

(1) Ce Meusnier, boulanger du Roi occupait la partie de Marly bornée aujourd'hui par la rue de Madame, la place de la Vierge (le carrefour) et la rue de la Vierge (du Loriau). Sa propriété commençait à peu près au milieu de la rue de Madame ; l'autre moitié appartenait au receveur de la terre et baronnie de Marly-le-Chastel, Gabriel Dillery (1693). La propriété de Meusnier fut achetée par le roi, en 1693, et occupée par les pourvoyeurs.

(2) En 1705, l'*État de la France* porte : à Jacques, Anne, Catherine et Philippe de Quoix enfans de Marie le Bas, seconde nourrice de feu Monsieur, 600 livres.

Ces enfants sont des descendants de ces Desquoix de Marly.

(3) Voir plus loin.

(4) La maison seigneuriale de Marly-le-Bourg, achetée par le roi en 1693, août, pour y installer le chenil, occupait exactement l'emplacement de la maison actuelle dite du Chenil. La porte, placée entre deux tourelles, est la grille actuelle à droite de laquelle se trouvait un peu plus bas un grand colombier. On sait que le droit de colombier constituait un *privilège*, et que c'est le duc de Noailles qui, le premier, *céda ses oiseaux* dans la fameuse nuit du 4 août dite de l'*abandon des privilèges*, au commencement de la Révolution.

(5) Le roi payait à Pellerin, trompette des gendarmes de sa garde, la somme de 303 l. 10 s. par an, pour des terres qu'on lui avait prises et qu'on finit par lui acheter pour annexer au domaine du château de Marly (1695).

— veuve Antoine Bunel ; — Marie-Jeanne Bunnel veuve Pierre Guingand ; etc.; etc.

Citons encore : 1682, Boivin, Gaspard; — 1684, Perceval à Sèvres; — 1687, Titreville, Charles, laboureur à Marly; Despoix, Pierre, laboureur à Marly. (P. 2241. — Z² 1311. — V⁷ 494, AN.)

1674, 17 décembre, à 1675, 12 mars. — Guitel, jardinier du roi à Saint-Germain, reçoit, pour un treillage fait au château, 1.503 livres.

1678, 30 mars. — Le même touche pour un autre treillage, 224 l. 17 s.

En 1717, Joseph Guitel et Moiesseron, maçons à Marly, servaient de témoins à la vente d'un terrain à Marly.

En 1759, François et Louis Guitel étaient employés au château de Marly à remplir les glacières.

En 1717, 31 mai, le jardinier du roi, à Trianon, se nommait Richard Charpentier.

En 1741, meurt, à Marly, son fils, jardinier du roi. De ses deux neveux, l'un devint jardinier du Luxembourg, l'autre jardinier de la Muette. Ils revinrent à Marly, en 1755. Parmi leurs descendants se trouvent l'architecte Charpentier, élève de l'Académie de France à Rome, sous Louis XVI (1780), et le jardinier en chef de Trianon sous Louis-Philippe, Napoléon III et la République, dont le fils devint agent voyer à Marly, puis à Étampes, où il mourut.

LES SEIGNEURS DE LOUVECIENNES

En 1257, le roi avait seul la haute justice à Louveciennes, et ni le prieur de Saint-Martin de l'Estrées de Saint-Denis, ni la dame de Marly n'y possédaient ce droit (*Olim*).

Les seigneurs de Louveciennes que nous connaissons se nommaient Sopite.

Martin de Sopite avait été successivement valet de chambre de François II, en 1559, à 240 livres de gages, puis de Charles IX, en 1566, à 300 livres. Il couchait dans la chambre du roi. (Fr. 7854, p. 127, BN.)

Son fils, Pierre de Sopite, valet de chambre, couchait dans la chambre de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, jusqu'en 1633 (Fr. 7854, f° 1983, BN.).

Son fils fut premier valet de chambre de Marie de Médicis, de janvier 1601 à 1632 (Fr. 7854, f° 290, BN.).

Enfin, Martin de Sopite, fils de Pierre Sopite, se retire en 1638.

Un Pierre de Baunette ou de Baignette, dit Sopite, neveu du premier Martin de Sopite, d'abord valet de chambre de Charles IX, à 240 écus, remplace Beaulieu, en 1584, et couche dans la chambre du roi, en 1859, avec 233 écus de gages. Un Jean de Baignette, dit Sopitte, probablement fils du précédent, est valet de chambre par quartier et se retire en 1596. Le fils de ce dernier sert jusqu'en 1624.

En 1622, les fils de Pierre de Soppite et de Marie de Chevat, seigneurs de Louveciennes, Jean, Pierre et Martin de Sopite, font hommage au cardinal de Retz et à l'abbé de Gondy, seigneurs de Marly-le-Chastel, ce qui prouve que Louveciennes relevait alors de Marly-le-Châtel.

En 1682-1687, les seigneurs de Louveciennes étaient les frères Louis et Pierre de Sopite, descendants directs des précédents. Le roi leur payait 1.504 livres par an pour la location (non-jouissance) du moulin de Louveciennes, situé à droite du chemin actuel du cimetière, en face le raidillon qui descend à Louveciennes, au pied de l'aqueduc, qui n'était pas encore bâti. Un autre moulin, dit le petit moulin, était situé un peu plus bas, près du chemin de Voisins.

Les deux moulins à vent de Louveciennes avaient appartenu, en 1423, à Jean de Louveciennes, héritier, en 1400, d'Agnès de Louveciennes d'un fief à Voluceau (*Soc. des Sc. mor. de S.-et-O.* t. XIV). Les biens de ce Jean de Louveciennes furent confisqués par les Anglais, au profit de Jean Bézille, ex-chambellan du roi Charles VI. (A. LONGNON, *Occupation anglaise*, p. 93.)

En 1688, 9 janvier, le roi fit changer et transporter le moulin à vent, situé vis-à-vis des piles du grand aqueduc, en payant 3.100 l. 2 s. 4 d à la veuve de Nicolas de Bise, pour le replacer dans les environs.

Pierre de Sopite, sieur de Louveciennes, gentilhomme ordinaire du roi, avait rempli les fonctions d'envoyé à Mantoue et résidait en la même qualité à Gênes, depuis 1693. C'est lui qui vend Louveciennes à Beringhen.

Le val de Galie était alors un fief de Louveciennes et appartenait aux Sopite.

En 1700, Louveciennes ne faisait pas encore partie du domaine royal. Le roi l'échangea, le 23 juillet 1700, avec Jacques de Beringhen (P. 2245[A], AN.), qui l'avait acheté le 23 avril précédent à Louis de Sopite représentant son frère, Pierre de Sopite, envoyé du roi à Gênes, pour la châtellenie de Tournan-en-Brie et put ainsi réunir à son domaine les terre et seigneurie de Louveciennes, la Tour Quarrée, Maubuisson et autres fiefs dépendant de la dite terre, avec les droits de haute, moyenne et basse justice.

Il en profita pour faire élever une habitation destinée au constructeur

de la machine, Arnold De Ville. Elle se trouvait à quelques mètres des tuyaux, à la hauteur du second puisard, du côté du levant ; à l'opposite était la maison de Rennequin. A la mort de De Ville, cette maison fut donnée par le roi à Mlle de Tourbe d'Estrées, et ensuite à Mlle de Clermont, Marie-Anne de Bourbon, fille de Louis III, prince de Condé, et de Mlle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, née le 16 juin 1697. A sa mort, arrivée le 17 août 1741, la reine demanda le pavillon, mais le roi voulut le garder, pour s'en servir pendant les voyages de Marly pour des soupers, parce qu'il trouvait que les petits cabinets de Marly étaient « trop petits et trop étouffés ».

Cependant, le roi se décida à donner la jouissance de Louveciennes à Mme la comtesse de Toulouse, Marie-Victoire-Sophie de Noailles, veuve de Louis Pardaillan d'Antin, marquis de Gondrin, remariée à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. A sa mort (1766) la maison passa à son fils, le duc de Penthièvre, qui mourut lui-même, le 6 mai 1768.

Le roi la donna alors à Mme du Barry, sa vie durant.

A cette époque, ce domaine était long de 200 toises sur 30 de large (400 mètres sur 60).

La construction du pavillon est du 15 décembre 1770 ou janvier 1772. Sous Louis XV, Zamore, le petit Indien qui portait la queue de la robe de la du Barry, et qui devait jouer un si vilain rôle par la suite, fut nommé, en plaisantant, gouverneur de Louveciennes à 3.000 francs de gages par an. (C. Lenôtre, *Zamore.*)

En 1744, demeuraient à Louveciennes la princesse de Conti (1), Mlle de la Roche-sur-Yon (2) et la comtesse de Toulouse (3), chez laquelle la reine allait dîner avec sept dames d'honneur, le 7 janvier 1744 et en juin 1749.

L'ÉTANG-LA-VILLE

Parmi les plus anciens seigneurs de l'Étang-la-Ville, nous trouvons les Latimier :

Jean Latimier, 1219, sergent de Philippe-Auguste, dont le fils, Jean Latimier, reçoit de Louis IX, le 11 août 1250, 40 livres de rente annuelle

(1) Louise-Elizabeth de Bourbon-Condé.
(2) Louise-Adélaïde de Bourbon.
(3) Marie-Victoire-Sophie de Noailles.

et dont la femme Aalis meurt en 1247. (Une autre Aalis, également femme d'un Jean Latimier, meurt en 1321.)

Voici son épitaphe :

† Ci gist messire Jean le Latimier, jadis seigneur de l'Estang-sous-Marly, qui trespassa en l'an de grâce 1295 à l'entrée de marz. Priez pour li. (*Abbaye de Joyenvlal.* Gaignières P^{e} f° 31.)

† Jeanne, femme du fils de Jean-Guillaume le Latimier, † 1304, père du tuteur de Louis et de Jeanne de Chambly (1325), qui meurt en 1313, le jour de la Toussaint (église Saint-Martin de Bonneuil).

Une autre épitaphe de l'abbaye de Preuilly (Gaignières P^{e} 6 f° 34) porte ces mots :

Hic jacet Robertus, milles de Chambly, dictus Latimiers. Anima ejus et animæ omnium fidelium defunctorum requiescant in pace. Amen.

Ses armes sont les mêmes que celles du seigneur de l'Étang (coquilles sur fond de... posées 2 et 1).

Nous trouvons dans les registres de Claude Beaugrand, tabellion de la prévôté de l'Étang, Claude le Grand, prévôt, 1733 (4 avril) :

Titre nouvel fait par Anne Dupectivieux, veuve Charles Rogé, au profit de Jean Latimier, de 9 livres de rente, dus par la dite veuve au dit Latimier. (*Archives* de l'étude du notaire de Marly-le-Roi, 1902.)

Cette famille Latimier a donc résidé à l'Étang pendant plus de 500 ans !

Notaires.	*Prévôts.*
1603, juin. — Delagarde (Seigneur : Tanneguy-Séguier.) 1686 } 1689 }	Son fils, Delagarde, est procureur au siège royal de Saint-Germain et lieutenant de la prévôté de l'Estang-la-Ville.
1689, 10 novembre. — Nicolas Sellier, greffier et tabellion.	Pierre Luce, sieur de la Biardière, avocat, bailly de Sceaux, prévost, juge et garde civil et criminel de la prévosté de l'Estang-la-Ville pour Mme Charlotte Séguier, duchesse de Verneuil, épouse de feu Henry de Bourbon, duc de Verneuil.
1733. — Claude Beaugrand	Claude le Grand.
1747-1763. — Marin Boivin } 1763-1772. — Thomas Manot }	Jouanin.

SEIGNEURIE DE L'ÉTANG-LA-VILLE

1681, 21 juillet. — Magdeleine Fabry, veuve de Pierre Séguier, chancelier, garde des sceaux, comte de Sivry, seigneur du Grand-Drancy, seigneur haut et bas justicier de l'Estang-la-Ville.

1689, 10 novembre. — Anthoine-Joseph Dumonteil de Bourdon, chevalier, seigneur de l'Estang-la-Ville, intendant de Mme Margueritte, Louise de Béthune de Sully, veuve de Henri de Daillon, duc du Lude, dame dudit l'Estang.

(Registres du notaire de l'Estang-la-Ville, conservés dans l'étude du notaire de Marly-le-Roi.)

Sous Louis XIV demeurait à l'Étang le ministre Michel Chamillart (1652, 6 janvier, ✠ 1721, 14 avril), fils de Guy Chamillart, maître des requêtes, intendant à Caen, et de Catherine Compaing, fille de Louis Compaing, seigneur de l'Étang et de la Tourtanière (probablement la Bourlanière). En 1708, c'est à l'Étang qu'eut lieu le mariage d'un fils de Chamillart avec la fille de Mme de Mortemart, Marie-Françoise de Rochechouart.

Chamillart ne vint à l'Étang qu'après 1686, année où il fut logé au château de Marly. Il ne faut pas confondre l'Étang avec la maison bâtie par Barbezieux, en plein champ, entre Versailles et Vaucresson, qu'on appelait alors également *l'Estang* (1). Saint-Simon, qui fut l'hôte assidu de Chamillart, à l'Étang-la-Ville, fréquentait aussi la maison de Barbezieux, et Louis XIV assista à des fêtes données en son honneur dans les deux endroits.

En 1700, le droit de justice à l'Estang-la-Ville appartenait à Mme la duchesse du Lude, Marguerite-Louise de Béthune-Sully, la belle duchesse de Mme de Sévigné, veuve en secondes noces de Henri de Daillon, duc du Lude, grand-maître de l'artillerie, en 1659, et gouverneur de Saint-Germain-en-Laye, en 1678, 7 mai (L^1 1366, n° 14, AN.). La duchesse du Lude, d'abord dame du Palais de la reine, fut de 1696 à 1712, dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne. Elle mourut en 1726, âgée de 83 ans. Son père était fils de Maximilien-François de Béthune, second duc de Sully (✠ 11 juin 1661) et de Charlotte Séguier, fille du fameux chancelier Pierre Séguier, seigneur de l'Étang-sous-Marly.

En 1751, « le seigneur de l'Étang-la-Ville-sous-Marly-le-Roy et de Mareille en partie », se nommait Fonton, sieur de Vaugelas ; il était contrô-

(1) Aujourd'hui Villeneuve-l'Étang.

leur de Mme la douairière d'Orléans. Sauval mentionne, en 1621, un hôtel ou fief de la Salle, situé à Marly depuis le quinzième siècle, appartenant au seigneur de l'Étang. En 1698, un Louis la Salle aurait vendu la seigneurie de l'Étang aux Fonton de Vaugelas. (Voir plus loin : baptêmes 17246, décembre.)

FOURQUEUX

En 1715, août, le seigneur de Fourqueux était Michel Bouvard, chevalier, conseiller du roi, procureur général de Sa Majesté en sa Chambre des Comptes : il demeurait à Paris, rue des Francs-Bourgeois, paroisse Saint-Sulpice. Dans l'église de Fourqueux était le tombeau de Marguerite, femme de Guillaume de Fourqueux, † septembre 1283 (Gaignières, O[a] 10 f° 30.) La veuve du fils de ce Bouvard figure parmi les héritiers de Trudaine. (Voir plus haut).

BOUGIVAL

En 1683, le seigneur de Bougival, le comte d'Assy, et sa femme vendirent la terre et seigneurie au roi, pour la somme de 43.100 livres. Il se nommait Gilles Bourdin, devint seigneur d'Acy [en Mulcien, département de l'Oise] en 1627, vicomte de Bougival en 1681. (Cf. A. MAQUET, *Bougival et la Celle-Saint-Cloud*. Paris, 1884.)

ENFANTS NATURELS A MARLY

1628, 2 juin. — On trouve exposé à la porte de l'église de Marly-le-Bourg un enfant superbe. Une brave femme l'adopte. Acte signé par huit témoins, plus le curé.

1644, 25 mars. — Baptême de deux filles naturelles. La première, enfant d'un gentilhomme de la garde des chevau-légers du roi, Louis Delines, « présentement en Normandie », est nourrie et élevée par son père nourricier, Antoine Cagneux, marguillier (elle a alors 4 ans); la seconde, fille de Jean Lefèvre et de Charlotte de Beausire, est déclarée par Gilles Le Pilleux, domestique d'un conseiller au Parlement, Portail, seigneur du Vaudreuil et de Chatou.

BAPTÊMES RELEVÉS SUR LES REGISTRES DE LA MAIRIE

[P. et M. signifient Parrain et Marraine. B. : baptême de]

1552, 6 août. — B. : Françoys, fils de Pierre de Constances [parent du chirurgien du même nom à Marly] et de Barbe Chappot.

P. : Françoys [de Sopite] de Louveciennes, seigneur dudit lieu, et Nicolas de Thumery, seigneur de Roquencourt (1).

M. : Damoiselle Margueritte de Herberoy, femme de maistre Philippe le Tyrant, de Marly-le-Bourg (2).

1552, 12 septembre. — B. Geneviève, fille de P. Tuilleaux et de Catherine Chappelain.

P. : Noble homme, Philippe le Tyrant, de Marly-le-Bourg.

M. : Geneviève Bossu.

1552, 5 novembre. — B. : Loys, fils de Thomas Scourjon et de Barbe Chappelain.

P. : Loys, fils de noble homme Philippe le Tyrant, de Marly-le-Bourg, Michel Fremont, de Saint-Germain-en-Laye.

M. : Germaine Petit, femme d'Adam Brissot, de Poissy.

1566. — B. : X...

P. : Noble homme Jean le Tirand, du Chesnay.

M. : Magdaleine le Gendre, de Marly-le-Chastel.

1570. — M. : Noble damoiselle Claude Vallenson; enfant, Jacques Barsanne.

1574. — P. : Honorable Pierre Guybert, lieutenant des eaux et forêts.

1595, 21 février. — Marly-le-Bourg, Saint-Étienne. — B. : Magdeleine, fille de maistre Le Grand et de Roze Denis.

P. : Monseigneur du Val, procureur du Roy à Saint-Germain-en-Laye.

M. : Magdeleine du Pit, femme de messire la Voullerie, avocat au Parlement à Paris; Marguerite Legendre, femme de M. Desquoix.

1595, 12 mars.— B. : Jeanne, fille de Anthoine Descouax ou Desquoys, ex-chirurgien de Charles IX et de Marguerite le Gendre.

P. : Pierre Bilordeau, porte-manteau du Roy.

M. : Jehanne Moret, femme du bailly de Marly; Marie de Vauguyon.

1596, 4 juin. — B. : Jean Bioche, fils de Michel Bioche et de N...

(1) Nicolas de Thumery, fils de Jean III de Thumery. Sur les Thumery, seigneurs de Roquencourt, de Vaulusseau, de Béchevet, voir A. Maquet, *Bougival et la Celle-Saint-Cloud*, Paris, 1884, in-12, et *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise. — Bailly-en-Cruye*, t. XIV, 1885, pp. 370-371).

Une Marie Thumery (morte en 1554) était femme de Christophe Hamelin, avocat au Châtelet de Paris. (Gaignières, Pe II *b* BN.) (Voir : Généalogie de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, t. XVIII, et Laffleur de Kermaingant, *Mission de Jean de Thumery, fils de Jean II, sieur de Boissise, en Angleterre, comme ambassadeur de Henri IV*, 1598-1602. Paris, 1886, in-8).

(2) Cette famille très ancienne est citée dans le cartulaire des Vaux de Cernay : Guil-

P. : Honorable Jean Bioche, greffier du duc de Raiz au bailliage de Marly-le-Chastel ; Louis Ferrant,greffier et tabellion royal, à Saint-Germain-en-Laye.

M. : Ambroyse Choppart, femme de Thomas Bioche.

1597, 23 mars. — B. :

P. : Anthoine Desquoyx.

M. : Marguerite le Franc.

1598, 23 février. Marly-le-Chastel. — B. : Enfant d'Anthoine Caillée.

P. : Anthoine Desquoyx, chirurgien de monseigneur le frère du feu Roy.

M. : Ambroyse Bioche.

1605. — B. : Barbe Buccan.

P. : Noble homme, Charles Jupiter, premier vallet de chambre du Roy.

M. : Marguerite-le-Franc, femme de Guil. Scourjon, de Marly-le-Bourg.

1608. — B. : Jehan Scourjon, fils de Guil. Scourjon et de Marguerite Le Franc.

1610, 7 septembre. — B. : Jehan, fils de noble homme Jean Fauure, sieur de Marsinval, commissaire ordinaire des guerres du régiment de Piedmont.

P. : Noble homme Jean-Robert le Bossu, avocat en la court du Parlement, fils de noble homme Symon le Bossu, conseiller du Roy et maître ordinaire en la chambre-des-Comptes.

M. : Damoiselle Magdaleine Gervaise, fille de noble homme, Françoys Gervaise, conseiller du Roy, etc., receveur général des finances en la généralité du Languedoc establie à Bourges.

1612. — B. : Michel Scourjon.

P. : Michel Scourjon, avocat à Paris.

1614. — B. :

P. : Guil. de Bordeaux, receveur de la chambre des Comptes, fils de Mar tin de Bordeaux, demeurant au Port, en 1556, bourgeois de Paris.

Maistre Jean Lecocq, avocat au Parlement.

M. : Magdeleine de Bordeaux, femme de maistre Anthoine Sourdeau, avo cat au privé conseil du Roy.

1618. — B. : X..., fils d'Etienne Alliot, chirurgien.

P. : Charles, fils de feu Me Anthoine Descois, chirurgien de Charles IX.

1619, 13 septembre. — B. : fille de Claude Champflour, receveur de la baronnie de Marly, et de Marie Girard, demeurant rue de l'Hostel-Dieu.

1634, 30 novembre. — B. : François, fils d'Aubin Ronseignol et de Jeanne Prevant, de Marly-le-Bourg.

P. : François Thévin, mestre des requestes de l'hôtel du Roy et conseiller d'Etat à Paris [seigneur de Marly-le-Bourg].

laume le Tirant, d'Orly, canton de Villejuif, y est mentionné en 1270. Un personnage du même nom est propriétaire à Marly en 1324. Un Robert le Tirant, écuyer, est premier valet tranchant du roi en juillet 1415. (Teulet, *Testaments du temps de Charles VI.*) Le P. Anselme cite plusieurs membres de cette famille, qui semble avoir eu quelque importance pendant trois siècles à Marly. Parmi eux nous relevons Antoine le Tirant, seigneur de Villiers et d'Hebecourt, 1531 ; Samuel le Tirant, seigneur de Villiers, 1646 ; enfin, une fille pénitente porte, au seizième siècle, le nom de Philippe le Tirant.

M. : Jeanne Scourjon.

1637, 12 septembre. — B. : Marguerite, fille de Pierre Bioche et de Louise Dequoix, de Marly-le-Bourg.

P. : Pierre Séguier, écuyer, sieur de lestamp (1) (l'Estang-la-Ville).

M. : Noble damoiselle Magdeleine Lallemand.

1634, 1er mai. — B. :

P. : Maître Jean Chambart, secrétaire de M. le président le Feron.

1643, 16 avril. — B. : Louis, fils de Anthoine de Bois, veneur des chasses de Sa Majesté (2), et de Magdelaine Lemoyne.

P. : LOUIS XIIIe, Roy de France et de Navarre, etc. Sa Majesté a commis, pour nommer ledit enfant, haut et puissant seigneur Messire Nicolas de Bautru (3), conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, chevalier, comte de Nogent, gouverneur de la ville et comté de Dourdan et capitaine des gardes de la porte de Sa dite Majesté.

M. : Haute et puissante dame Catherine de Neuville, [épouse de Jehan de Souvré (4) [II du nom], conseiller d'Etat et premier gentilhomme de la Chambre, marquis de cour Tanvaulx (Courtenvaux) (5).

1656. — B. :

M. : Magdeline Anselin, fille de messire Anselin et de Madame la nourrisse du Roy (6).

1656. — B. : Louis, fils de Jacques Tocqueville, vallet de garde-robe de M. le duc d'Orléans, et de Catherine Germain.

P. : Louis Geofroy, vallet de garde-robe du Roy.

M. : Magdeleine Remont, demeurant à Paris.

1658, 15 janvier. — B. : Anne, fille de Michel de Vienne, escuyer des cuisines de S. M. le Roy (1646), et de Catherine Cornet.

P. : Michel le Grand, conseiller du Roy, prévôt de la prévôté royalle de Saint-Germain-en-Laye.

M. : Anne Desquoix.

1663, 4 novembre. — B. : Marguerite, fille de J. Tocqueville et de Catherine Germain.

P. : Louis de Vienne, escuyer de la bouche du Roi.

1663, 3 décembre. — B. : Catherine, fille de Baptiste Brisset, chirurgien à Marly-le-Châtel, et de N...

(1) Cf. P. Anselme, t. VI, p. 564, et A. Maquet, *Histoire de l'Etang-la-Ville*. Les Séguier furent seigneurs de l'Etang de 1465 à 1698.

(2) L'auteur du manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

(3) Frère de Guill. de Bautru, Cf. Tal. des Réaux, t. III, p. 107, éd. Garnier.

(4) Jean de Souvré était fils de Gilles de Souvré, marquis de Courtanvaux (1540-1624) gouverneur de la personne du roi Louis XIII.

(5) Cf. P. Anselme, t. IV, p. 642. C. de Neuville, dame de Pacy, était dame d'atours d'Anne d'Autriche.

(6) Mme Anselin, nourrice du roi Louis XIV, était la femme du seigneur de Montesson. Cf. L. Bornot, *Notice historique sur Chatou*. Paris, 1852, in-12. « C'était une très petite bourgeoise de Paris, bien roturière, qui ne laissait pas d'avoir du crédit » ; on l'appelait familièrement « la vieille ».

P. : Zacharie Camus, huissier, valet de chambre du duc d'Orléans, frère unique du Roy, de la paroisse Saint-Eustache, à Paris.

M. : Catherine Cornet, femme de Michel de Vienne, escuyer de la bouche du Roi.

1675, 15 mars. —B. : Marie, fille de Antoine Coupas, chirurgien, et de Marie du Frische.

P. : Noble homme Nicolas Lhostellier, sieur du Mesnil, médecin de la Faculté de Paris et médecin ordinaire du Roy, demeurant à Saint-Germain-en-Laye.

M. : Marie Bioche.

LOUIS XIV EST A MARLY

1682, 26 mars. — B. : Jeanne-Françoise, fille de Gabriel Dillery et de Gabrielle Louvet.

P. : Jean Delâtre, procureur du Roy au bailliage de Marly.

M. : Françoise Bricard, femme de François Cottin, chirurgien à Saint Germain-en-Laye.

1682, 5 avril. — B. : Louis, fils de Jean de Lalande.

P. : Louis Rocher, entrepreneur des bâtiments du Roy à Marly.

[Ce Lalande est l'entrepreneur qui démolit la tour de l'ancienne église.]

1682. — B. :

P. : Nicolas Pavillon, valet de chambre de M. le prince de Conti.

M. : Nicolle Guenin, femme du grand valet de pied de Mme la Dauphine.

[Ce Pavillon était un parent de Françoise Pavillon qui avait vendu, en 1677, à Antoine Meusnier un terrain au *grand-pré*, emplacement futur du château.]

1683, 10 avril.— B. : Jean-François, fils de Pierre de Pons, chevalier, seigneur d'Annonville, gentilhomme servant du Roy, et de dame Magdelaine Guitard.

P. : Jean Parayre, conseiller et secrétaire du Roy.

M. : Magdeleine de Mouchy, femme de François Guitard, trésorier de France, grand'mère de l'enfant.

Cet enfant devint l'abbé de Pons, littérateur assez estimé, neveu de F. Guitard, seigneur de Marly-le-Bourg. Il était d'origine champenoise. V. plus haut.

1684, 8 avril. — B. :

P. : Nicolas Hubert, concierge du château.

M. : Élisabeth Maupin, femme de Benoist Massou, sculpteur du Roy.

1684, 18 mars. — B. : Gabriel, fils de Gabriel Dillery et de Gabrielle Louvet.

P. : Jean Dillery, concierge de la geôlle dudit Marly.

M. : Catherine Gobin.

1684, 1er juin. — B. : René-Charles, fils de Jean Dillery, garde des prisons de Marly, et de Elisabeth Bosc.

P. : Rolland-Charles Fresson, avocat au Parlement.

M. : Marie-Renée le Grand, fille de Georges le Grand, sieur de Salluste conseiller du Roy et juge royal à Saint-Germain-en-Laye.

1684, 1685, 1687, 1692. — B. :

P. : Louis Bontemps, fils d'Alexandre Bontemps, premier valet de chambre ordinaire du roi.

M. : Jeanne Bosc, fille du prévost des marchands et veuve d'Étienne de la Roche, premier commis de l'extraordinaire.

1685, 5 août. — B. : Catherine, fille de Nicolas Hubert, concierge du château, et de damoiselle Marie Lenos.

P. : Benoist Lenos, huissier du bureau de Mme la Dauphine.

M. : Catherine Hubert, femme de Lebel, concierge du château de Versailles.

1686, 4 février. — B. : N., fils de Thomas Vitry, fontainier du Roy, demeurant au château, et de Marguerite Montandon.

1686, décembre. — B. : Marguerite, fille de Thomas Vitry et de Marguerite Montandon.

P. : Nicolas Hubert, concierge du château.

M. : Cath. Dupont, femme du plombier du château, Lucas.

1686, 12 septembre. — B. : Dans la chapelle du château, chapelle Saint-Louis, Louis, fils de Hubert, concierge du château, et de Marie Lenos.

P. : Monseigneur le Dauphin, en personne.

M. : Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti, en personne.

Le baptême est célébré par Louis Millon, aumônier du Roi.

[En 1676, MM. Millon et Tronson, aumôniers du Roi, demeuraient rue des Vaulx.]

1689, 1er avril. — B. : Fils de Rolland-Charles Fresson, avocat au Parlement.

P. : Alexandre Bontemps.

M. : Françoise, fille de Sébastien du Bois, chevalier, seigneur de Gedreville, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel et président en son grand conseil, et de Marie de Thiersault.

1690, 19 septembre. — B. :

P. : Nicolas Hubert.

M. : Marie Hecquet, maîtresse d'école des filles de cette paroisse.

[En 1688, le maître d'école se nomme Robert Moullé.]

1691, 26 avril. — B. : Fils de Nicolas Hubert, concierge du château.

P. : Alexandre Bontemps, le père.

M. : Françoise-Charlotte d'Aubigné, fille de Charles d'Aubigné.

[Ce Charles d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon, est gouverneur d'Aigues-Mortes, depuis le 4 septembre 1688. Sa fille, nièce de Mme de Maintenon, et élevée par elle, épousait en 1698 le comte d'Ayen, fils aîné du duc de Noailles.]

1691, 4 novembre. — B. : Fils de Joseph François, inspecteur des ouvrages de Marly.

P. : Jules-Hardouin Mansart, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et premier architecte des bâtiments de Sa Majesté.

M. : Marguerite Lejeune, seconde épouse d'Hubert, concierge du château.

1694, 5 juin. — B. : Fille de Jean Sevain, valet de chambre de Mme la duchesse de Chartres, et de Anne Raymond.

P. : Le duc du Maine, représenté par Bontemps.

M. : La duchesse de Chartres, représentée par Catherine-Françoise Duplessier.

1694, 3 janvier. — B. : Nicolas, fils de Louis Saussay, jardinier de Mme Tronson, à Marly.

1696, 22 mars. — P. : Alexandre-Claude Bontemps, fils d'Alexandre Bontemps. Baptême d'un fils de Suisse.

M. : Charlotte Le Vasseur, épouse de Louis Bontemps.

1696, 1er décembre. — B. d'une fille de Sevin, valet de chambre de la duchesse de Chartres.

P. : Le Dauphin, représenté par Louis Courdoumer, garçon de sa chambre.

M. : Marie-Anne de Bourbon, princesse douairière de Conti, représentée par Catherine Le Grand, femme de Mouret, officier de la garde-robe du Roi.

1697, 13 septembre.— B. du fils de Charles-Rolland Fresson, avocat en Parlement.

P. : Alexandre-Claude Bontemps.

M. : Charlotte Le Vasseur, sa belle-sœur.

1697, 13 septembre. — B. d'un jumeau du précédent.

P. : Michel Thomassin de Joyeux, premier valet de chambre du Dauphin.

M. : Marie Leullier, femme Lavieuxville, maître des requêtes.

1698, 4 mai. — B. de Louis, fils de Pierre Leclerc et de Michelle Couvreur.

P. : Louis-Ferdinand, fils de Mathurin Pellerin, trompette des gendarmes du Roi.

M. : Elizabeth Dillery, fille de Gabriel Dillery, receveur de cette baronnie.

1698, 10 septembre. — B. de Louis-Alexandre, fils de Joseph Torancet, suisse du château (grille royale).

P. : Louis Bosc, fils de messire Claude Bosc, prévôt des marchands de Paris, représentant Alexandre Bontemps.

M. : Dame Bosc, veuve de feu Estienne de la Roche, commis de l'extraordinaire des Guerres, sœur du précédent.

1698, 4 mars. — B. de Louis-Jacques, fils de Jacques Gaultier de Montreuil, inspecteur des travaux de Marly.

P. : Louis de Rusé, contrôleur.

M. : Hélène Fleury, épouse de M. de Marignier, conseiller du Roi et premier commis des bâtiments.

1699, 4 novembre. — B. d'un fils de Bienfait, garçon ordinaire de la garderobe du Dauphin.

P. : Le Dauphin, en personne.

M. : Marie-Anne de Bourbon, Princesse douairière de Conti, en personne.

1699, 10 décembre. — B. du fils de Vitry, employé au château, fontainier du Roi.

P. : Louis de Bourbon, duc de Bourgogne, en personne.

M. : Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, en personne.

1700, 18 janvier. — B. d'une fille de Jean Hanicle, dessinateur des bâtiments du Roi.

P. : Antoine Lécuyer, architecte des bâtiments du Roi.

M. : Marie-Julie-Radegonde Hardouin, épouse de Jacques Desjardins, contrôleur des bâtiments de Marly.

1700, 31 janvier. — B. de Jacques François, fils de Joseph François, magasinier du château, et de Louise Féron.

P. : Jacques Gautier, dit Montreuil, inspecteur des bâtimens du Roy.

M. : Margueritte Montandon, femme de Th. Vitry, fontainier du château et officier de Mme la duchesse de Bourgogne.

1700, 22 février. — B. de Bruno, fils de Jean Dumesnil, marchand épicier, et de Jeanne le Daim.

P. : Pierre le Roy, agent de M. le président Brissonnet, demeurant à Auteuil, diocèse de Chartres.

M. : Julie Mazière, fille de Jacques Mazière, entrepreneur des bâtimens du Roy.

1700, 30 février. — B. de Jean-Christophle, fils de Adrien Bocquet, tailleur de pierre, et de Marie Linot.

P. : Jean Baillif, greffier des bâtimens du Roy, à Paris, paroisse Saint-Roch.

M. : Christine Mazière, fille de Jacques Mazière.

1700, 22 mars. — B. : Fils de N.

M. : Julie Mazière, fille de Jacques Mazière, entrepreneur de maçonnerie demeurant à Marly [au Cœur volant].

1700, 1er août. — B. : Louise, fille d'Antoine Quesnel, dit Le Bègue, concierge du château, et de Élizabeth Le Jeune.

Célébré dans la chapelle du château, par Charles-Daniel de Thubières de Caylus, aumônier du Roi.

P. : Monseigneur le Dauphin, en personne.

M. : Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, en personne.

Le baptême devait avoir lieu le 31 juillet; mais, le matin à la messe, le curé ne trouva pas la duchesse en habit décent, parce qu'elle était en habit de chasse avec un just au corps et une perruque. Le baptême fut remis et on a approuvé le curé (Dangeau, *Journal*).

1701, 21 janvier. — B. : Pierre, fils de Charles Clairambourt, tapissier, et de Jeanne Gauger.

P. : Pierre Bergeron, entrepreneur des bâtiments du Roy.

M. : Marie-Angélique Mazière, fille de Jacques Mazière, entrepreneur des bâtiments du Roy.

1702, 16 mars. — B. : Louise-Marie-Anne, fille de Antoine Lebègue, concierge du château, et de Marie-Élizabeth Le Jeune.

Célébré par messire François de Valbelle, vicomte de Marseille, aumônier du Roy, assisté d'Antoine Morand, prêtre, prieur et curé de Marly.

P. : Louis de Bourbon, duc de Bourgogne, en personne.

M. : Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, princesse de Conti en personne.

1702, 8 novembre. — B. : Charlotte-Adélaïde, fille de François Méraut, dessinateur du Roi, et de Jeanne-Andrée Lemazure.

Célébré par messire Charles Andrault de Mauleuvrier-Langeron, sacristain et comte de Lyon, etc., aumônier du Roy, en la chapelle de son château de Marly, assisté d'Antoine Morand, curé de Marly.

P. : Charles de Bourbon, duc de Berry, en personne.

M. : Marie-Adélaïde de Savoye, duchesse de Bourgogne, en personne.

1703, 2 avril. — B. : Fils d'Antoine Quesnel dit Lebègue, concierge du château, et de Marie-Élizabeth Lejeune, son épouse.

P. : Louis Blouin, premier valet de chambre, gouverneur de Versailles et de ses dépendances.

M. : Anne-Marie Blouin, femme de Louis, marquis d'Estrades, demeurant à Paris, rue de la Sourdière, paroisse Saint-Roch (fille de Blouin).

1704, 12 juillet. — B. : François, fils de Joseph-François, dit Gallain, garde du magasin, et de Louise Ferron.

Célébré par Morand, curé, assisté de Delafond, vicaire.

P. : François, duc de la Roche-Foucault, prince de Marsillac, etc., grand-veneur.

M. : Marie-Élizabeth Lejeune, femme d'Antoine Quesnel, concierge du château.

1705, 30 août. — B. : Louis-Henry, fils de Jean de Courty, dit Léger, officier de monseigneur de Bourgogne.

Ce Courty, dit Léger, est probablement le père ou le grand-père du chevalier Descourtils de Saint-Léger, qui demeura à l'hôtel Couvé. (V. plus haut.)

P. : Louis-Henry de Bourbon, duc d'Enghien, représenté par Louis Rochevilain, premier valet de chambre du duc.

M. : Louise-Élizabeth de Bourbon de Charolais, représentée par Anne-Toinette de la Bassée, sa première femme de chambre.

1707, 20 mars. — B. : Fils de Joseph-François, garde des magasins des bâtiments du roi.

P. : Jean Delamotte, secrétaire de Mansart.

M. : Charlotte-Françoise, femme de M. de Beaulieu, secrétaire de Mansart.

1709, 15 février. — B. : Fils de Rodolphe Planta, lieutenant aux gardes suisses, et de Marguerite Pommeray.

P. : Le duc du Maine, prince souverain des Dombes, représenté par Henri-Joseph de la Garde, comte de Chambonnay.

M. : La princesse de Conti, représentée par Anne-Louise de Boursault de Viantais.

1709, dimanche 4 août. — B. : Louis, fils de Charles Hollande, concierge et garde-meuble à Marly, et de Magdeleine Forget.

Célébré dans la chapelle du château, par messire Dominique-Barnabé Turgot, aumônier du Roi et agent du clergé ; le prieur-curé de Marly, Antoine Morand, docteur en Sorbonne, chapelain du château, étant présent en étolle.

P. : Louis de Bourbon, Dauphin, en personne.

M. : Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti, en personne.

1710, 3 août. — B. : Fille de Jules Robert de Cotte, contrôleur des bât ments du Roi.

P. : Nicolas de Launay, directeur de la monnaie et des médailles.

M. : Catherine Bodin, femme de Robert de Cotte, architecte du roi, intendant des bâtiments, jardins et manufactures de Sa Majesté.

1713, 4 juillet. — B. : Louis-Vigor, fils de Siméon Mercier, contrôleur à la douane de Paris, et de Marie-Madeleine Bocquet, son épouse, nourrice des ducs de Bretagne et d'Anjou.

P. : Louis de Bourbon, Dauphin, en personne.

M. : Marie-Adélaïde de Savoie, Dauphine, en personne.

Parmi les signatures, on lit celle de Louis Dilliers d'Entraguey (*sic*) (Louis d'Illiers d'Entraigues).

Baptême célébré par le curé de Marly, Morand.

1714, 16 mars. — B. : Jean, fils d'Antoine Dyllery, receveur du domaine du Roy, et de Marie-Louise Sevin.

P. : Jean Sevin, valet de chambre de la duchesse d'Orléans, inspecteur des bâtiments du Roy, de la paroisse de Buc.

M. : Marie-Magdelaine Dyllery, femme de Joseph Loiseleur, maître fontainier du Roy à Trianon.

1717, 19 janvier. — B. : Louis-Catherine, fils de Pierre du Coing, jardinier de Fagon, premier médecin du Roy (1), et de Marguerite Puteaux.

1724, 6 décembre. — B. : né à l'Étang.

P. : Édouard-Antoine Fonton de l'Étang-la-Ville, fils d'Édouard-Salomon Fonton de l'Étang-la-Ville, à Versailles (2).

1726, 8 mars. — B. : Louis, né le 5 février 1722, guillotiné en 1794, 24 juillet, fils de Charles Hollande, concierge et garde-meuble du château, et de défunte Magdeleine-Françoise Forgesson.

P. : LOUIS, roy de France, représenté par Louis le Tellier de Souvré, marquis de Louvois, comte de Rebessac, maître de la garde-robe du roi, lieutenant général des provinces du Béarn et du royaume de Navarre.

(1) Fagon n'était plus premier médecin du roi depuis la mort de Louis XIV.

(2) Voir dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI, 1884, l'*histoire de l'Étang-la-Ville* par A. Maquet. Gabriel Fonton (mort le 24 avril 1713) avait acheté l'Étang, en 1690, 9 janvier. Il avait épousé Geneviève Ménigaud (morte en 1708, 6 juin). Leur fils unique fut Edouard-Salomon Fonton, le mari d'Anne-Geneviève Denis de Choiselle. Ils eurent cinq enfants.

M. : Marie, reine de France, représentée par Grace de Salcedo, comtesse de Mérode, dame du Palais de la reine.

1749, 8 mars. — B. : Fille de Robert-Charles Legendre, garçon du garde-meuble du roi, et de Louise-Charlotte Caussin.

P. : Le Roi représenté par le maréchal de Richelieu (Louis-Saint-Armand Duplessis, duc de).

M. : Princesse Louise-Élizabeth de France, épouse de l'infant don Philippe, duc de Parme, représentée par Anne-Marie-Louise de Croy, marquise de Ledé, grande d'Espagne, sa dame d'honneur.

1751, 12 mai. — B. : Fille de Pierre Hassassin, garçon du garde-meuble du roi, et de Marie-Anne-Thérèse Letellier.

P. : Le Dauphin, représenté par Joachim-François-Bernard Poitiers, duc de Gesvres, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Paris et de l'île de France, premier gentilhomme de la chambre du roi.

M. : Marie-Adélaïde de France, représentée par Marie-Suzanne-Françoise de Creil, dame d'honneur de Madame, veuve de Paul-François, duc de Beauvilliers, pair de France.

1762, 29 mai. — B. : Nicolas-Louis, fils de René Billaudel, contrôleur des bâtiments du Roy, et de M. Catherine Boileau.

P. : Nicolas Hénin, trésorier, à Châlons-sur-Marne.

M. : Marie-Louise Duvernay de la Vallée, veuve de Charles Billaudel, intendant, ordonnateur des bâtiments de Marly, grand-mère de l'enfant.

1768, 27 février. — P. : Armand-Jean-Alexandre, comte de Belzunce, fils d'Antoine, marquis de Belzunce, de Bovin et de Castelmoron, baron de Gavaudan et de Montpaon, gouverneur et grand sénéchal des provinces de l'Agénois et Condomois et colonel du régiment de dragons de son nom.

M. : Anne-Jeanne-Angélique Caze de la Bove.

1776, 22 juin. — B. : Fils de Louis-Philippe de Beauclas, écuyer, né au château.

P. : Le Roi, représenté par André Hercule de Rosset, duc de Fleury, pair de France, etc.

M. : Sophie de France, représentée par Bonne-Charlotte de Mailly, comtesse de Busançais, dame d'honneur, et Mme Sophie de France.

1777. — B. : Fille d'un marchand du port de Marly.

P. : Louis-J.-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre et de Chateauvillain, etc., amiral et grand-veneur de France, représenté par Pierre Pascault, commissaire de police à Marly.

M. : Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, chef du conseil et surintendante de la maison de la reine, veuve de Louis-Alexandre-Jean Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, grand-veneur de France, représentée par Marie-Jeanne Lejeune, épouse de Pierre Pascault.

1778, 1er juillet. — M. : Madeleine Guitard, tante et marraine de Pierre Normand, fils d'un charron, à Marly.

1787, 12 juin. — B. : Fille de Pierre-Nicolas-Robert de Plane, écuyer, con-

seiller secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, ancien procureur et avocat du roi au bailliage et présidial de Rouen, et de Michelle-Anne-Dorothée d'Héricourt.

1789, 11 avril. — Édouard-Pierre-Nicolas, fils de Pierre Nicolas-Robert de Plane, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, ancien avocat et procureur du Roi au bailliage et siège de Rouen, et de dame Michelle-Anne-Dorothée d'Héricourt, en leur maison de campagne, rue des Veaux.

P. : Pierre Fortier, postillon.

M. : Marie-Louise-Claire, femme de chambre de Mlle de Plane.

1806. — Naissance du fils d'Isaac Vincent, fabricant de drap à la manufacture de Marly, dans l'ancien château.

Naissance, 8 vendémiaire, an IV. — Jean-Augustin Pénières, député à la Convention, au camp de Marly, et sa femme Marie-Agathe Stach ont une fille, Marguerite-Agathe-Virginie, née à Marly.

1813. — B. : Fille de Michaux, chevalier de l'empire, née le 22 septembre 1802.

P. : Le comte Augustin-Daniel Belliard, général de division, colonel général des cuirassiers, grand-officier de la Légion d'honneur, commandeur des ordres de la couronne de fer et de Saxe, grand cordon de l'ordre impérial de la Réunion, *par procuration.*

M. : Jaquette-Pauline-Hélène Passy, née d'Aure, qui a signé.

1825, 2 avril. — B. : Une négresse musulmane nommée Zagasa (18 ans), native de Lanas, en Afrique, amenée d'Égypte par la famille de M. Thédenat-Duvent, ancien consul de France en retraite.

1829, juillet. — B. : Fils d'Alfred de Kermabin, officier supérieur aux gardes du corps.

P. : Le comte du Plessis-Parseau, représenté par Pot-de-Vin, maître de pension.

M. : Comtesse Angélique-Marguerite le Hay de Kermabin, représentée par Jeanne Lebaillie, femme de Pot-de-Vin.

1829, 12 juillet. — B. : Fils de Marie-Ferdinand-Agathange de Jouffroy et d'Élizabeth-Eulalie de Prélange.

P. : Claude-François-Dorothée, marquis de Jouffroy d'Abban, chevalier de Saint-Louis.

M. : Élizabeth-Charlotte de Jouffroy d'Abban.

1831. — P. : Edmond de Beauvau-Craon.

M. : Anasthasie de Beauvau-Lagrange.

1844, 5 novembre, 8 heures et demie du soir. — B. : Alexandre-Antoine Colonna Walewski, né à Marly-le-Roi, le 3 novembre, à 6 heures du matin, fils de M. Alexandre-Florian-JosephColonna, comte Walewski (34 ans), demeurant rue Trudon, nº 4, et de Mlle Félix-Élizabeth-Rachel, sociétaire du Théâtre-Français, demeurant à Marly-le-Roi (23 ans).

félix Elisabeth Rachel

Témoins : Sévin, greffier ; Maugé, clerc de notaire.

C'est cet Alexandre Walewski qui, étant au collège Sainte-Barbe, à Paris, et passant en promenade sur la place Vendôme, regardait la statue de Napoléon sur la colonne en s'écriant : Bonjour, grand-papa !

1889, 7 octobre. — B. : Célébré par le cardinal Place, archevêque de Rennes, Dôle et Saint-Malo.

MARIAGES

1670, 23 décembre. — Jacques Tocqueville avec Magdeleine Germain.

1676, 7 août. — Philippe Le Tellier, escuier, sieur d'Haricourt, fils de Louis d'Haricourt et de Louise de Cléry, avec Elysabeth Dussin, fille de Thomas Dussin, valet de garde-robe de la feue reine-mère, huissier du duc d'Orléans, et de Barbe Gousset.

1687, 29 avril. — Thomas Dussin, escuier, un des chefs de l'eschansonnerie de Mme la Dauphine, fils de feu Thomas Dussin, écuyer, sieur de Paistre, huissier de la chambre de Monsieur, ancien vallet de garde robbe de la feue reyne mère du roy, et de demoiselle Barbe Gousset, avec Gabrielle Meusnier, fille de feu Antoine Meusnier, boulanger ordinaire de la bouche du Roi, et de demoiselle Gabrielle, Angélique Grumelle.

La messe est célébrée par Pierre Le Tellier, chanoine du prieuré de N.-D. de Sausseuse, diocèse de Rouen.

Témoins : Jérôme du Portet, etc.,Philippe Le Tellier, sieur de Crévecœur, Charles Crevet, huissier du Roy en la cour du Parlement, beau-frère de la mariée, Antoine Meusnier, boulanger ordinaire du Roy.

1688, 9 février. — Contrat portant au bas les signatures de Jean Guitard, trésorier de France, seigneur de Marly-le-Bourg ; de Pierre de Pons, seigneur d'Annonville, et d'Emmanuel Champflour.

1693, 13 avril. — Pierre Bachelier, lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie, avec Marguerite de l'Hommeau, veuve du sieur Descures, célébré par l'abbé de Clerfay, prieur et curé de Marly, F. Cottin, licencié en thèse.

1698, 17 novembre. — J.-B.-Christophe Ballard, seul imprimeur de la musique du roi, fils de Christophe Ballard, aussi seul imprimeur de la musique du roi et notteur de la chapelle de Sa Majesté, et de feue Marie Laurielle, avec Catherine Cottin, fille de François Cottin, chirurgien ordinaire du Roi, et de feue Marie Jubin, et nièce du curé de Marly, François Cottin, frère du chirurgien (1).

(1) Les Ballard :

Ballard (veuve Robert) et son fils Pierre, 1611.
— Pierre, 1611-1638.
— Robert, 1641-1695.
— J.-B. Christophe, 1696-1766.
— P.-Rob.-Christ., 1767-1784.

(*Nouvelles Arch. de l'art français*, 1872, p. 86.)

(Ch. Fétis, *Dict. de musique*). De 1611 à 1784, cinq membres de la famille Ballard se succèdent dans la charge et reçoivent 100 livres de gages par an.

1701, 19 décembre. — Mariage de la fille de Gabriel Dillery, receveur du domaine de Marly et de Gabrielle Couret. Témoins : Jacques Desjardins, conseiller du Roi, contrôleur de son château de Marly ; Jacques Desjardins, sculpteur du Roi, demeurant à Paris, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

1702, 14 novembre. — Mariage de Jean Daval, docteur en médecine, demeurant à Paris, rue du Monceau-Saint-Gervais, avec Françoise Morand fille de feu Jean Morand, docteur en médecine ; Témoins : Laurent Créton, demeurant rue et paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas.

1713, 17 août. — Mariage de Jacques Belloce, garçon linger du gobelet du Roi (31 ans), avec Anne Grafar (30 ans). Témoins : François Le Roy, officier de la chambre du Roi ; Jacques Le Roy d'Herval, officier de la fruiterie de Monseigneur le duc de Berry ; Christophe Dcerin, commis de monseigneur Voisin, ministre et secrétaire d'État ; JeanGranjean, maître d'hôtel de messieurs les garçons de la chambre du Roi ; Pierre Devienne, officier de feue madame la Dauphine ; Lefer, officier de Son Altesse madame la Duchesse, Louise Sifflet, veuve de René Le Roy, officier du Roi, maîtresse de la contractante.

1740. — Dans la chapelle du château de Marly, mariage de P. Martin Le Bastier, fils de J. Le Bastier, huissier ordinaire de la chambre du roi et concierge du château royal de la Muette et de Marie-Anne Degier de Passy-les-Paris, avec Françoise-Anne Hollande, fille de Charles Hollande, conseiller du roi, contrôleur général des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris et écuyer, valet de chambre du roi et concierge garde-meuble du château royal de Marly, et de feue Magdeleine Forget.

1743, 8 mai. — Mariage de Daniel Tranchant (32 ans), domestique de la comtesse de Vassé, avec sa femme de chambre, Catherine Mongison (30 ans). Témoin : Antoinette-Louise-Gabrielle des Gentils du Bessay, veuve de Henri-Joseph, comte de Vassé, premier cornette des chevau-légers de Bretagne, mestre de camp de cavalerie.

1748, 13 février. — Le comte de Noailles, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur de Versailles et de Marly, est témoin au mariage de son premier valet de chambre, N.-P. Lefèvre.

1748, 24 septembre. — Mariage de Louis-Jacques-Gilbert de la Salle, écuyer, seigneur de la Lézardière, capitaine de cavalerie au régiment Dauphin étranger (23 ans), avec Marie-Charlotte-Jeanne Rabaud (16 ans), fille de feu J. Rabaud, fournisseur de la marine. Témoins : Louis, comte des Réaux, marquis du Coclois ; Adhémar Monteil de Bruny, marquis d'Adhémar ; le comte de Nouant, seigneur de Pierrecourt.

1762, 22 mai. — Mariage de Jean-Laurent de Durfort, marquis de Civrac, prenant aujourd'hui le nom de comte de Lorge, fils mineur de Emerique-Joseph de Durfort, marquis de Civrac, ambassadeur de S. M. auprès du roi des Deux-Siciles, et de dame de Lafaurie de Montandon, dame d'atours de mesdames de France, avec demoiselle Adélaïde-Philippine de Durfort de Lorge, fille mineure de Guy-Louis de Durfort, duc de Lorge, lieutenant-général des armées du roi, commandant en la province de Guienne, et de Marie-Reine-

Marguerite Butaut de Marsan, dame d'honneur de madame la Dauphine, célébré au château de Marly par Marie-René-Auguste de Marbeuf, aumônier de la reine, assisté de M. Gautier, prieur-curé de Marly. Témoins : François-Émeric Durfort, marquis de Civrac, comte de Blagnac, maréchal des camps et armées du Roi, menin de monseigneur le Dauphin à Paris, rue Saint-Guillaume (paroisse Saint-Sulpice); et Jean-Gustave-Adolphe de Nogaret, écuyer de main du roi, au château de Versailles ; Louis-Marie, duc d'Aumont, pair de France, lieutenant général des armées du roi, à Paris, rue de Beaune (paroisse Saint-Sulpice) ; Jacques-Ange, marquis de Marbeuf, maréchal des camps et armées du Roi, gentilhomme de la manche des enfants de France à Paris, faubourg Saint-Honoré (paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque).

1765, 12 juin. — Mariage, dans la chapelle du château, de Louis-Charles-Auguste-Victoire de Vernous, marquis de Bonneuil, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie au régiment de Noailles, fils majeur de Louis-Charles-Gabriel-Christophe de Vernous, marquis de Bonneuil, et de Marie-Bénédite Thomas de Caumont, demeurant à Paris, rue de l'Université (paroisse Saint-Sulpice), avec Marie-Magdeleine Nadau, fille mineure de Charles-François-Emmanuel Nadau du Treil, chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur des îles Guadeloupe, Grande-Terre et dépendances, et de dame Magdeleine Le Blond de Blonval, célébré par M. Léger, curé de Saint-André-des-Arts, à Paris. Signé : de Vernous de Bonneuil, Arpajon de Noailles; Nadau du Treil. Témoins : le comte de Noailles ; le duc de Mouchy ; le prince Noailles de Poix ; Montargis d'Arpajon ; le vicomte de Lautrec ; le baron d'Ambon ; le chevalier de Caumont, capitaine de cavalerie ; Louis-Alexandre Delbée, capitaine de cavalerie, régiment de Penthièvre ; Emmanuel-Céleste-Augustin de Durfort de Civrac, marquis de Duras, colonel d'infanterie ; Jean de Bucq, écuyer, premier commis de la marine, etc.

1772. — Dans la chapelle du château de Marly, mariage de Barthélemy-François Drappier des Fugerais, capitaine de cavalerie, brigadier des gardes du corps du roi, comte de Villeray, chevalier de Saint-Louis, fils d'un ancien sous-brigadier des mousquetaires gris du roi, majeur des villes et citadelles de Doullens en Picardie, avec Pauline-Catherine de la Plaigne.

1774, 22 novembre. — Dans la chapelle du château de Marly, Marc-Antoine Randon de Latour, contrôleur général de la maison de Mme la comtesse de Provence, garde général des meubles de la Couronne, demeurant à Paris au garde-meuble de la Cour, rue Royale, place Louis-XV, avec Marie-Françoise-Marguerite de Lassone, fille mineure du médecin du roi.

Signé : Comte de Noailles, duc de Mouchy, baron d'Obenheim, La Billarderie d'Angiviller, Créquy, l'abbé de Vermond, l'abbé Bourcillon, etc. En tout, 18 signatures. Randon de la Tour fut guillotiné le 7 juillet 1794.

1793. — Mariage de Jean-Baptiste-Pierre Simon, homme de lettres, fils d'un fermier, avec Marie-Anne Waltesbourg (37 ans), fille d'un suisse du château.

En 1852, 31 décembre, mourait à Marly, Marie-Louise Waltesbourg, veuve d'un médecin, Devray, âgée de 95 ans et demi, sœur de la précédente.

1797, 5 juillet (17 messidor an V). — Claude-René-César de Courtarvel-Peré de Saint-Aignan, de Chartres, né en 1761, de René-César de Courtarvel-Peré et de Françoise-Thérèse de Ligneris, avec Catherine-Françoise-Félicité Chevalier, née à Paris, rue Montmartre, le 13 mai 1753, fille de Jean-Louis Chevalier, employé dans les fermes du roi, et de Marie-Françoise-Félicité Deveaux, veuve de N... de Calon, maréchal de camp, décédé dans les Indes.

1799, 30 messidor, an VIII. — Charles-Louis Pfister (36 ans), chargé d'affaires du premier consul, demeurant au Palais des Tuileries, à Paris, avec sa cousine Marguerite-Renée-Zélis Coëls, de Saint-Domingue. Parmi les témoins on remarque Alexandre Sagniel, propriétaire à Marly. C'est lui qui démolit le château de Louis XIV.

1793, 6 février. — Jean Wheatcroft, Anglais, négociant du Havre, épouse Marie-Michelle-Dorothée de Plane (17 ans), fille de Pierre-Nicolas-Robert de Plane, ancien président du tribunal civil du district de Versailles, et de Marie-Anne-Dorothée d'Héricourt, à Marly.

9 vendémiaire an III. — Jacques-François Chandèze (27 ans), employé au comité de législation de la Convention, demeurant dans la ci-devant abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 363, avec Marguerite-Victoire Brazier, à Marly.

1825, 17 décembre. — Gilbert-Charles-Amédée Lévêque, sous-chef à la direction des contributions directes, à Versailles (27 ans), avec Marie-Anne Barbara Bontemps (16 ans), demeurant à la grille royale, chez M. Huart, son tuteur, pensionnaire du roi, née à Gratz, en Autriche, le 7 juin 1809, fille de Louis-Charles-Pierre Bontemps, ancien officier pensionné de l'État, chevalier de Saint-Louis († 17 septembre 1823), et de Marie-Anne Kranneria, décédée à Louveciennes, le 22 octobre 1823.

[N'est-il pas curieux de voir une descendante de Bontemps, née en Autriche, venir se marier à Marly ?]

DÉCÈS AU CHATEAU DE MARLY

1712, 18 février. — L'an mil sept cens douze, le 18 février, est mort à Marly très haut, très puissant et très excellent prince monseigneur Louis de France, Dauphin, âgé de 29 ans et 6 mois [muni des sacrements de l'Église], et a été transféré le même jour à Versailles, accompagné de messire Anne-François-Guillaume du Cambout, conseiller aumônier du roy, agent général du clergé de France, et de maître Antoine Morand, docteur de Sorbonne, prieur-curé de la paroisse dudit Marly et chapelain du roy au château dudit Marly, en surplis et en étole, et ont signé : l'abbé du Cambout, Morand.

Le duc de Bourgogne est mort à 8 heures 4 minutes du matin. Il était fils du Grand-Dauphin et de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière.

1714, 4 may. — L'an mil sept cent quatorze, le 4 may, est décédé au châ-

teau de Marly, très haut, très excellent, très puissant seigneur Charles de France, duc de Berry, dont le corps a été transporté le même jour à Paris, au Palais-des-Thuileries à la conduite duquel j'ay assisté en étole, M. le curé absent.

PREVOST, vicaire de Marly.

Le duc de Berry est mort à 4 heures du matin, âgé de 27 ans 8 mois et 4 jours, frère du précédent et troisième fils du Grand-Dauphin.

Son cœur fut porté, le 10 mai 1714, au Val-de-Grâce, à Paris, par messire Dominique-Barnabé Turgot de Saint-Clair, évêque de Séez, accompagné du comte de Charolais et du duc de Sully.

Dans sa jeunesse, en 1699, ce prince, âgé alors de 13 ans, chassant le lapin avec ses frères, le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou, dans les tirés de Marly, et visant dans la direction du duc de Bourgogne, blessa un rabatteur. Après une observation de son gouverneur, le marquis de Razilly, comme il persistait à commettre des imprudences, celui-ci se vit obligé de le désarmer. Le petit prince, furieux, le menaça, lui disant : « Si le Roi faisait justice, il vous ferait pendre ! »

Le soir, à la comédie, le Roi, informé de l'incident par le duc de Beauvilliers, fit enlever ostensiblement, devant toute la Cour, le tabouret de son petit-fils et le condamna à garder la chambre pendant huit jours, excepté pour aller à la messe. Cela n'empêcha pas que le 30 janvier 1712, chassant encore à Marly, le duc de Berry n'envoyât une *dragée* dans l'œil de Monsieur le duc, qui resta borgne. Le grain de plomb avait rebondi sur la glace d'une mare et atteint le duc par ricochet.

DÉCÈS A MARLY

1615. — Honorable homme Anthoine Desquoilx, chirurgien de la paroisse de Marly-le-Bourg.

1617. — Michel le Saige, procureur fiscal de la baronnie de Marly-le-Châtel, demeurant à Marly-le-Bourg, inhumé à Marly-le-Châtel.

1619, 26 décembre. — Marion Lysard, bonne de Marguerite le Gendre, veuve de Me Ant. Desquoilx, chirurgien de Charles IX.

1674, 20 octobre (Saint-Vigor). — Anne Champflour, sœur de l'ancien curé Claude Champflour, alors chanoine de Saint-Marcel-lès-Paris, et d'Emmanuel Champflour, officier de la deffuncte reine-mère.

1677, 22 novembre. — Alexandre de Tronçon, demeurant rue des Vaulx, escuier, seigneur de Maintenon, dont les entrailles ont été déposées en notre église vis-à-vis la chapelle de la Vierge, près la porte du chœur. Le corps a été conduit à Paris, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Témoins : Antoine Tronçon, prêtre, conseiller aumônier du Roy, et Jean-Pierre Tronson, escuier, seigneur

de Chenevières, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, frères du défunt. La femme de ce dernier, Magdeleine Milon, meurt le samedi 14 novembre 1679, à Marly, et est inhumée également à Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse.

1678, 13 mars. — Maistre Laurens Delastre, receveur de la baronnie de Marly.

1679, 23 septembre. — Denis Pegneau, Limousin, qui travaille aux bâtiments du Vallon de Marly-le-Chastel.

Suivent les noms des Limousins : Jean Rondeau (1er octobre), travaillant dans un des pavillons des bâtiments du vallon de Marly; François Buffo (3 octobre); Michel Fleury (6 octobre); Jean des Vaulx (15 octobre); Louis Cousin (16 octobre); Jean Vérity (18 octobre); Antoine Plege (20 octobre); François Gesse (28 octobre); Nicolas Mestayer (5 novembre); Jean la Rivière (8 novembre); François Choussol (11 novembre); Jacques Bordeaux (12 novembre); Louis Julien (13 novembre); François Mérie (5 décembre); Jean Rabussier (27 décembre); inconnu (28 décembre); Paul le Grigeoire (28 décembre).

1680. — Jean Barthélemy (28 janvier); Pierre Marchand, serrurier (6 mars). Total : une vingtaine d'hommes en cinq mois.

1682, 20 mai. — Jean de Lage, écuyer, sieur de Peraioux (Berry), gendarme de la garde du Roy.

Les gendarmes de la garde du Roy deviennent assez nombreux dans la suite pour rendre leur nomenclature peu intéressante.

1685, 23 mars. — Denys Robert, manœuvre travaillant au vallon de Marly, trouvé mort, hier 22, près le perron du château.

1686. — Jacques Tocqueville, valet de garde-robe de Monsieur, frère unique du roi. Témoins : Pierre Tocqueville de Bassancourt, son fils, porte-manteau et vallet de garde-robe de Monsieur, et ses autres enfants.

1687, 18 juillet. — Véronique Dollé, femme de Gabriel Souffre, suisse de la grille royale du château de Marly.

1691, 30 août. — Nicolas Sellier, greffier et notaire.

1691, 17 septembre. — Gabrielle Louvet, femme de G. Dillery.

1695, 30 décembre. — Nicolas Amour, sergent fieffé de Marly.

1700, 10 avril. — André Mazière (22 ans), fils de Jacques Mazière, entrepreneur des bâtiments du roi, demeurant au Cœur-Volant, et de Élizabeth de Flaco.

1705, 30 août. — Jean Gagnepain, jardinier de Mlle Couvé. Témoins : Jacques Souillard, garçon du cabaret au caffé, chez le Roi à Marly ; J.-B. Thuvain, maître-écrivain à Saint-Germain.

1706, 31 décembre. — Françoise Petit la Cousie, femme de Charles Hollande, concierge, etc. et garde-meuble du château de Marly. Témoins : Firmin Hollande, garde-meuble à Meudon; Jean Hollande, garde-meuble à Versailles.

1708, vendredi 11 mai. — Jules-Hardouin Mansart, comte de Sagonne, chevalier de Saint-Michel, surintendant des bâtiments du Roy, etc., décédé

au bureau des bâtiments. Le corps, apporté le samedi à la paroisse, est transporté le lendemain, dimanche 13, à la paroisse Saint-Paul à Paris (1).

1712, 25 janvier. — Messire Gabriel de Razilly, chevalier, « actuellement seul gouverneur des enfants de France, premier écuyer du duc de Berry », mourut presque subitement, le 25 janvier 1712, à Marly où il fut enterré. L'acte de décès porte les signatures de cinq membres de sa famille ayant le même nom : Michel-Gabriel de Razilly, M. ls. de Razilly, Armand-Gabriel de Razilly, Louis de Razilly, Gabriel de Razilly, ses fils et monsieur son beau-frère.

1714, 15 février. — Marie Gautier, âgée de 7 ans, fille de Jacques Gautier dit *de Montreuil*, inspecteur des bastimens du Roi, et de Marguerite Desbonnes. En présence du père et de Jacques Trippier, chirurgien ordinaire du duc de Berry.

1715. — « Le premier du mois de septembre de cette année, Louis XIV, roi de France et de Navarre, est décédé dans son château de Versailles, âgé de 77 ans moins 4 jours. » Note du curé (2).

1724, 14 juin. — Rolland-Charles Fresson, conseiller du Roi, bailly de Versailles, etc.

1725, 29 janvier. — Monseigneur Louis, vicomte d'Aubusson, duc de la Feuillade, etc., décédé au château, âgé de 52 ans environ.

Service célébré à Marly. Le corps est transporté ensuite à l'église des Théatins, à Paris, accompagné de 3 valets du duc et de J. Jacquesson, prieur et curé de Marly.

1740, 15 février. — Nicolas Bouin, seigneur d'Angervilliers (et non d'Angivilliers, comme le porte l'acte), ministre de la guerre (60 ans) [secrétaire d'État]. Après service et messe basse, a été transporté à Angervilliers, sa terre, au diocèse de Chartres, pour y être inhumé, le dit transport fait par maître Joseph Brasey, prêtre, vicaire de cette paroisse, en présence de M. le marquis de Ruffet, son gendre, et par André Persan, maître d'hôtel chez ledit marquis d'Angervilliers.

1751, 30 août. — Dame Cailleteau de Lassurance (30 ans) en présence de ses frères Jean Cailleteau de Lassurance, architecte ordinaire du roi, contrôleur des bâtiments à Marly ; Pierre-Philippe Cailleteau de Lassurance, contrôleur des bâtiments du roi à Saint-Germain-en-Laye, et de Charles de la Roche, premier commis des Ponts et Chaussées, à Paris, rue du Chaume, paroisse Saint-Jean.

(1) Dans le pavillon des bâtiments étaient également logés D'Antin, de Coste et Barbezieux. Le fils de Mansart, le comte de Sagonne, épousa la fille du fameux banquier Samuel Bernard et de sa première femme Marie Clergeau, fille de la *bonne faiseuse de mouches de la rue Saint-Denis*. En soignant la comtesse de Sagonne, sa fille, morte de la petite vérole, le 6 novembre 1716, à l'âge de vingt-cinq ans, Marie Clergeau contracta la maladie, qui l'emporta un mois après, le 10 décembre de la même année.

(2) La mort du roi fut attribuée à ce qu'il avait été exposé pendant plus de trois heures à l'ardeur du soleil, dix jours auparavant, à cheval, en faisant la revue des troupes qui étaient campées dans la plaine de Marly, dont il se trouva fort échauffé, et de ce qu'à son retour à Marly il avait mangé environ quarante figues et bu ensuite trois grands verres d'eau à la glace.

1768, 3 juin. — Antoinette-Louise-Gabrielle des Gentils du Bessay, veuve de Henri-Joseph, comte de Vassé, décédée le 2 juin à Paris, rue des Francs-Bourgeois, paroisse Saint-Sulpice. Témoins : Louis-Pierre, comte de Jaucourt, maréchal des camps, rue de Grenelle, à Paris, et le vicomte de Jaucourt, colonel d'infanterie, aide-major au régiment des gardes françaises.

1770, 10 mai. — Thérèse de Ligniville, âgée de 24 ans, décédée à Marly, le 8 du présent mois, chez Mme la comtesse de Vassé, fille de Nicolas-Jean-Jacques, marquis de Ligniville, et d'Élisabeth-Charlotte Sauvault. L'inhumation fut faite en présence de Gabriel Bonnet de Mably, infirmier et chanoine de l'église abbatiale de l'Isle-Barbe, actuellement à Marly, chez la comtesse de Vassé, et de Helen Matrieu, chirurgien du roi à Marly, Gaultier, prieur, curé de Marly, et Goutard, premier vicaire.

1774, 29 juillet. — Jeanne-Denise Ledoux, épouse de Joseph-Marie-François de Lassone, premier médecin du roi en survivance, premier médecin de la reine, de madame Adélaïde, de la feue reine, ancien député des États du Comtat-Venaisin auprès du roi Louis XV, pensionnaire de l'Académie des sciences, censeur royal, docteur régent de la Faculté de Paris, etc.

1778, 24 juin. — Jean-Joseph Python, sergent des Suisses, âgé de 91 ans.

1784, 26 mai. — Antoine-René Hollande, ancien garçon du garde-meuble au château de Marly, âgé de 55 ans, fils de feu Jean Hollande, ancien concierge du château, et d'Antoinette Blanchard.

1809, 25 septembre. — Louis-Gustave Rampon (4 mois), fils de Antoine-Gustave Rampon, demeurant à Marly, général de division, sénateur, comte de l'Empire, grand-officier de la Légion d'honneur, commandant de la Couronne de fer, et de Marie-Louise-Élizabeth Riffard de Saint-Martin.

1849, 26 juin. — Demoiselle Élie-Anne-Marie de Montmorency-Luxembourg, âgée de 58 ans passés, née à Paris.

1863, 6 avril. — Marie-Albertine Luxembourg, veuve du comte de Béthune (73 ans).

1876. — Eudore Soulié, conservateur du Musée de Versailles, mort chez son gendre, M. Sardou, à 59 ans.

Dans l'église de Marly, à droite, devant le chœur, se trouve actuellement la pierre tombale de Thomas Dussin (non signalée dans Guilhermy), portant cette inscription presque illisible : *Ci gist le corps d'honorable homme Thomas Dussin, vivant valet de garde robe de la feue reyne mère du roy Louis... Anne d'Autriche épouse de Louis... et huissier de chambre de Monsieur, duc d'Orléans, décédé en sa maison de Marly... le premier jour du mois de juillet...*

[Ce Thomas Dussin meurt en 1671. Voir aux mariages.]

TESTAMENTS

1545, 30 mai. — Testament de Geneviève Scourjon, femme de Martin de Coutin, valet de chambre de monseigneur d'Orléans. (Vit en 1552, 6 décembre.)

1546, 21 avril. — Testament d'Anne le Prince, femme de Antoine Chappelain, greffier de Marly.

1546, 14 octobre. — Testament de honorable homme Martin de Coutin, varlet de garde robbe de feu monseigneur d'Orléans.

1555, 4 janvier. — Testament de Antoinette de Marc, femme de honorable homme Pierre Prévost, valet de garde robe du Roi notre Sire.

1619, 30. — Testament de Marie Bioche, femme de Pierre Dussin, valet de garde robe de la reine de France.

1626, août. — Testament de Catherine, fille de Jean Scourjon, huissier des cuisines du commun de madame la reine-mère.

Clergé. Testament.

1551, 1er avril av. Pâques. — Testament de Nicole Charetier, prêtre, à Marly-le-Chastel.

Clergé. Décès.

1616. — Nicolas Aubry, prieur du bas Marly, mort le mardi 25 octobre et enterré dans l'église de Marly-le-Bourg, le jeudi 27 octobre 1616.

1675, 15 mars. — Jean Guyet, conseiller et aumônier du Roi, prieur de Marly, demeurant à Paris, rue de la Harpe, où il mourut. Son cœur fut apporté par le curé et inhumé au coin du grand autel, joignant la sacristie.

1679, 3 décembre. — Jacques Papelart, prêtre, curé de Marly-le-Chastel, inhumé le 5 dans le chœur de l'église, en présence de Nicolas Chappelain, curé de Mareil ; Chesne, curé de Bougival : André Burnouf, curé de Louveciennes, Jacques Salmon, curé de Rocquencourt.

1680, 7 juin. — Claude de Champflour, curé de l'église Saint-Vigor de Marly-le-Chastel.

1681, 27 mars. — Décret royal réunissant les deux paroisses.

1685, 30 janvier. — Inhumation, dans la *vieille église* de Marly, du corps de Nicolas Crosnier, par le curé de Rocquencourt.

1701, 12 février. — Le douzième dudit mois, a été inhumé dans cette église, sous la lampe du cœur, le corps de messire François Cottin, âgé de 44 ans, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris et de la maison roiale de Navarre, abbé de Notre-Dame de Clairfays, diocèse d'Amiens, chapelain de Sa Majesté en son château de Marly, prieur et curé de ladite paroisse, pendant l'espace de vingt années, lequel est décédé chez M. Ballard, son beau-frère, seul imprimeur de la musique du Roy, paroisse Saint-Étienne-du-Mont, à Paris, après avoir reçu tous les sacrements, le neufvième dudit mois, jour des Cendres, et transporté de ladite église de Saint-Étienne, suivant la permission de monseigneur l'archevêque, en cette paroisse. Ladite inhumation faitte par messire Jean-François de Benoist, prêtre, docteur de la maison de Sorbonne,

prieur et curé de Saint-Germain-en-Laye, doyen du doyenné de Châteaufort et en présence des soubsignés : Trippier, Guymard, F. Cottin, de Benoist.

1716, 25 mai. — Antoine Morand, curé de Marly pendant 15 ans (âgé de 53 ans), est enterré dans le chœur de l'église.

1786, 20 décembre. — J.-B. Prosper Malus, curé et prieur de Marly.

Témoins : J.-C. Fourmentin, curé de Louveciennes,

—	Balfourier,	—	Mareuil-au-Pecq,
—	Mouillé,	—	l'Étang-la-Ville,
—	Desforges,	—	Bailly,
—	Pollet,	—	Saint-Nom-la-Bretèche,
—	Choffison	prieur du Pecq,	
—	Le Moyne	—	Port Marly.

Massard, desservant.

NOMS RELEVÉS SUR LES REGISTRES DE LA MAIRIE DE MARLY.

PERSONNAGES OFFICIELS

1620, 23 mai. — † Pierre Vincent, sergent à Marly.

1680, 6 juin. — † Gaspard Caillée, procureur du roi au baillage de Marly-le-Chastel.

1680, 16 mai. — † Jean Bon, sergent de Marly.

1678, 13 mai. — † Maistre Laurens Delastre, procureur de la terre et baronnye de Marly-le-Chastel, inhumé dans l'église.

1683, 29 septembre. — Emmanuel de Champflour, procureur du roi en cette baronnie, officier de la feue reine-mère de S. M.

1684. — Georges Le Grand, seigneur des Alluets, juge royal de Saint-Germain-en-Laye, Versailles et Marly.

1684, 3 avril. — François Liénard, sergent de Marly.

1684, 1er juin. — Jean Dillery, garde des prisons de Marly.

1685. — Louis de Ruzé, contrôleur des bâtiments à Marly.

1691, 30 avril. — † Nicolas Sellier, greffier et notaire royal.

1700, 26 janvier. — Nicolas François Lebeuf de Charleval, fils de François Lebeuf, un des commis de Barbesieux.

CONCIERGES

1575. — Jacques Pillot, concierge du vieux château.

1619, 13 septembre. — Emmanuel Girard est concierge du château de Noisy.

1621, 26 mars. — Villain, vigneron et concierge de Thévin, seigneur de Marly-le-Bourg [maison du Chenil].

1683, 25 août. — Le premier concierge du château de Marly fut Nicolas Hubert, dont la femme, Marie Lenaux ou Lenos, meurt en 1688. Hubert fut remplacé à sa mort (17 mars 1699) par Antoine Quesnel, dit Lebègue, fils de son beau-frère, concierge du château de Versailles.

Les parrains et marraines de ses enfants sont des personnages importants : princes et princesses, ou Alex. Bontemps lui-même.

Le premier concierge de la porte du Parc du château royal de Marly était un Suisse, Nicolas His.

Le Suisse de la grille royale du château de Marly se nommait Gabriel Souffre en 1687. Son successeur fut Joseph Torancet (1701, 15 mai).

1687, 24 décembre. — † Estienne Vincent, portier de la chambre de Monsieur, frère unique du roi.

1700. — Quesnel, Antoine, dit Lebègue, concierge du château.

1700, 6 avril. — Jean-Michel de Lamasure, concierge de Roquelaure à Marly.

1705, 22 juin. — † Fils de François Pessin, concierge de la manufacture de canons au port de Marly.

(Seul document qui nous révèle l'existence d'une manufacture de canons au Port.)

1713, 13 août. — Philippe Berson, concierge du comte de Toulouse à Marly.

1742, 17 août. — † Pierre Caussin, concierge du roi au Chenil de Marly (76 ans).

1742. — † Lalande (47 ans), concierge de Mme la comtesse de Toulouse en son hôtel à Marly.

[Cet hôtel faisait le coin gauche de la grande rue et l'entrée principale était située en face de la rue de Madame.]

1743, 9 février. — † Charles Hollande, concierge du château de Marly, écuyer (84 ans). Il fut probablement le successeur de Quesnel.

1744, 27 août. — Charles Osson, au Cœur-Volant, concierge du cardinal de Rohan.

1748, 27 janvier. — † Jean Hollande, tapissier de la reine, concierge du château de Marly.

1760-1767. — Oudef, concierge du château.

1767-1782. — Bain, concierge du château.

1773-1782. — Pierre Arson, concierge de la maison du prince de Lambesc, à Marly, à 150 livres par an.

1778. — Jean-Pierre Caussin de Lavau, concierge du Chenil.

1781. — Estachon, concierge du château.

1783-1788. — Dupont, concierge de la maison du prince de Lambesc, à Marly (fr. 7837, BN.).

27 messidor, an II. — † Simon Deschams (45 ans), gardien du ci-devant château de Marly.

1792. — André Legendre, portier aux écuries de la reine.

1794. — Etienne Pape, portier du ci-devant parc de Marly, porte du parc.

1804. — Pajot, concierge du château.

MAITRE OU MAITRESSE D'ÉCOLE

1688. — Maître d'école de la paroisse de Marly : Robert Moullé.
1689. — Maîtresse d'école des filles de cette paroisse : Marie Hecquet.

SŒURS OU FILLES DE CHARITÉ

1727, 31 janvier. — † Marie-Renée Balain (20 ans), fille de charité, servante des pauvres de Marly.

1751, septembre. — † Reyne-Robert, supérieure des sœurs de la charité de cette paroisse (70 ans).

1781, 4 juillet. — † Marie-Françoise Fromentin, fille de la charité, supérieure des sœurs de la charité de cette paroisse (67 ans).

1891, 9 août. — † Irma Cazi, en religion sœur Thaddée, directrice de l'ouvroir de Marly.

JARDINIERS

1692, 12 mars. — † Rossignol, jardinier de M. Guitard, seigneur de Marly-le-Bourg (du Bas-Marly). Témoins : Pierre Ernou, peintre, de la paroisse Saint-Eustache, Paris.

1693, 4 août. — Charles Masson, jardinier de M. Deville, de la paroisse de Louveciennes. [Ce Deville est l'ingénieur liégeois, inventeur de la machine de Marly].

1696, 29 janvier. — Richard Moreau, jardinier de M. Fresson [avocat, ami de Bontemps].

1703. — Louis Barthélemy, jardinier chez M. Fagon, premier médecin de S. M. de cette paroisse, est parrain du fils d'un autre jardinier, Gasselin. [Fagon demeurait au bas de la rue des Vaulx, sur l'emplacement de la propriété démolie de M. Guérin.]

1705, 30 août. — Jean Gagnepain, jardinier de Mlle Couvé ou Couvay. [Nous donnons des renseignements sur cette famille Couvay, dont un membre fit construire la Mairie.

1700, 29 avril. — Laurent du Bois, jardinier de l'abbé Collot au port de Marly. [C'est cet abbé Collot ou Couleau dont il est question dans l'article suivant :]

1688, 31 août. — Bénédiction d'une chapelle particulière chez l'abbé Couleau en présence de Léonard Chappelet, curé de Saint-Jacques-la-Boucherie, et de Nicolas Boutroie, prieur de Saint-Saturnin en Touraine et chapelain du collège de Navarre. [A cette date le port de Marly ressortissait de la paroisse de

Marly et n'avait pas d'église, ce qui justifierait la chapelle particulière qu'on ne s'expliquerait pas à Marly même.]

1682. — Jean Bleau, jardinier du duc de Richelieu à Marly.

DOMESTIQUES -- HUISSIERS

1663, 3 décembre. — Zacharie Lecamus, huissier, valet de chambre du duc d'Orléans.

[Le mot huissier signifie gardien de l'huis ou de la porte.]

1685, 5 août. — Benoit Lenos ou Lenaux, huissier du bureau de la Dauphine. [Parent de la femme d'Hubert, le concierge du château.]

1689, 4 mars. — Baptiste Ordillon, huissier du château de Marly.

1693, 15 juin. — Jean Tissier, huissier du bureau du duc de Bourgogne.

OFFICIERS (OU CHARGÉS D'OFFICE)

1683, 19 juillet. — Clément Barbe, officier de la Dauphine.

1686, 3 juin. — Louis Polet, sieur d'Echarcon, officier du Dauphin.

1688, 26 mars. — Jean de Flandres, officier de la chambre du roi.

1690, 9 janvier. — Jean-Pierre Mérigonde, officier du prince de Condé.

1690, 17 avril. — François d'Escoubé, officier de la Dauphine.

1692, mars. — Jacques Cauzard, officier de la feue reine (Marie-Thérèse), à présent au service du roi.

1713, 17 août. — Christophe Lefer, officier de S. A. Mme la Duchesse [d'Orléans].

GENS DE MADAME DE MAINTENON ET DE BONTEMPS

1690, 26 novembre. — Jean Léger, garçon d'office de Mme de Maintenon

1694, 30 mars. — † Pierre Manceau, valet de chambre du roi et maître d'hôtel de Mme de Maintenon.

1699, 20 août. — Marie Gaudry, demoiselle de Mme de Maintenon.

∴

1688, 5 février. — Jeanne Courché, blanchisseuse du roi pour son château de Marly, épouse G. de Souches, officier de M. Alex. Bontemps.

1688, 22 novembre. — Anthoine Lourson, demeurant près de M. Bontemps.

VALETS

1555. — Pierre Prévost, valet de garde-robe de Henri III.

1596. — Pierre Blondeau, porte-manteau de Henri IV.

1603. — Tocqueville, valet de garde-robe du duc d'Orléans.

1605. — Charles Jupiter, premier valet de chambre du roy.

1630, 4 novembre. — Pierre Dussin, valet de garde-robe chez la reine de France. [Il demeure rue des Vaulx, dans la maison qu'habitera plus tard Fagon.]

1671. — † Thomas, son fils, également valet de garde-robe de la feue reine.

Pierre Dussin, son fils, huissier de chambre du duc d'Orléans.

1700, 29 octobre. — Claude Ydraquès, valet de chambre du roi d'Espagne et premier courrier de cabinet.

[Les courriers de cabinet existent toujours, croyons-nous; nous en avons connu un particulièrement qui est mort dernièrement; il avait débuté comme garçon de bureau au ministère.

GENS DU ROI ET DE LA REINE D'ANGLETERRE A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

1696, 29 janvier. — Dominique Dufour, valet de chambre de la reine d'Angleterre à Saint-Germain-en-Laye.

1696, 4 octobre. — Jacques Prescat (ou Prescot), Anglais, boulanger du roi d'Angleterre à Saint-Germain-en-Laye.

1708, 18 mai. — Mariage de Gautier Porter, Hibernais (Écossais) (28 ans), sans domicile fixe et arrêté, fils de Nicolas Porter, absent en pays étranger, et de Marie Fitz-Gérard (Fitz-Gérald) avec Élizabeth Cramburne, Anglaise de 20 ans, fille de défunt Charles Cramburne et de Jenny Browne, de Saint-Germain-en-Laye. Le dit mariage fait avec le consentement de la reine d'Angleterre, qui prend un soin particulier de la contractante, comme il nous a été certifié par le R. P. Fulton, jésuite, confesseur de la reine d'Angleterre.

VALETS DE CHAMBRE.

1689, 24 août. — Jacques Aubry, homme de chambre de monseigneur l'évêque de Grasse.

1689, 1er avril. — Claude Huré, sommier de la chapelle et oratoire, porte-carreau du roi.

1697, 13 septembre. — Michel Thomassin de Joyeux, premier valet de chambre du Dauphin et gouverneur de Meudon.

1698, 18 mars. — Jean Huet de Saint-Martin, homme de chambre de M. de Brierre, gentilhomme du duc du Maine.

1698, 21 août. — † Emmanuel Champflour, ancien officier de la feue reine, mère de S. M., ci-devant procureur du roi (71 ans).

1699, 26 juillet. — Toussaint-Bressant, domestique de M. de Termes (1).

(1) Le marquis Roger de Termes, mort le 2 mars 1704, logeait à Marly, dans une chambre louée dans le village. *Saint-Simon*, éd. Boislisle, t. XII, p. 121.)

1682. — Nicolas Paivillont, valet de chambre du prince de Conti.

1684, 21 juillet. — Bernard Duval, valet de chambre ordinaire du roi.

1686, 4 mai. — Jacques Tocqueville, valet de garde-robe de Monsieur.

1690. — Pierre Tocqueville, porte-manteau et valet de garde-robe de Monsieur.

1692, 10 août. — Piat, valet de chambre de feu le marquis de Louvois.

1700, 23 septembre. — Jacques Deschamps, domestique de M. de Gesvres.

1701, 4 mars. — Dumont, valet de chambre du duc de Bourgogne.

1748, 13 février. — N. Fr. Leferre, premier valet de chambre du comte de Noailles.

1768, 3 octobre. — Nicolas Guen, domestique de M. Motte, premier valet de garde-robe du comte d'Artois à Marly.

1682. — Nicolas Fanet, grand valet de pied de la Dauphine.

ÉCHANÇONNERIE

1687, 29 avril. — Thomas, fils de Thomas Dussin, écuyer, un des chefs d'eschançonnerie de la Dauphine.

1688, 17 mars. — De Montreuille, chef d'eschançonnerie du roi.

1689, 2 novembre. — Nicolas Baucher, pourvoyeur du roi.

1767-1771. — Pierre Le Brun, maître d'hôtel de l'abbé de Chamillart à Marly.

GOBELET

1688, 12 novembre. — Guillaume Roger, officier du gobelet du roi.

1689, 17 avril. — Lenaux, aide de gobelet de la Dauphine.

1690, 14 mai. — Desportes, chef du gobelet de Monsieur.

1693, 17 juillet. — Hiérosme du Portet, chef du gobelet de Monsieur.

1695, janvier. — † Michel Roger, chef du gobelet du roi.

1705, 30 août. — Jacques Souillard, garçon de cabaret au caffé chez le roi à Marly.

1761, 15 février. — Germain Journé, officier du gobelet de la reine, demeurant à Voisin.

CUISINE

1663. — Louis de Vienne, écuyer, cuisinier de la bouche du roi.

1690, 14 mai. — Laurent de Gourlade, maître-queux de la bouche du roi.

1692, mars. — Guillaume Lefeuvre, chef ordinaire de la feue reine.

1699, 18 août. — Noël Boulet, cuisinier de la duchesse du Maine.

FRUITERIE

1655, 1er août. — Charles Dequoix, second nourrissier de monsieur d'Anjou, gentilhomme servant du duc d'Orléans en 1669, mari de Jeanne Lebas, femme d'honneur de la duchesse d'Orléans, perd un fils, étudiant à Paris, le 27 novembre 1669.

1690, 18 mai. — Michel Germain de Vaulx, chef de fruiterie du roi.

1713, 17 août. — Jacques Le Roy d'Herval, officier de la fruiterie du duc de Berry.

Jean Granjean, maître d'hôtel de messieurs les garçons de la chambre du roi.

1786. — Jean-François Deblée, chef d'office de la comtesse du Barry, à Louveciennes.

LINGERIE

1690, 5 juillet. — Cheron-Jardin, garçon du linge du château.

1699, 2 mai. — Anthoine Biernoy, délivreur de linge du roi.

1713, 17 août. — Jacques Belloce, garçon linger du gobelet du roi.

POSTILLONS, COCHERS

1698, 13 juin. — Antoine Catillon, postillon du roi.

1704. — Jean Sabatier, postillon de Mansart, se marie : témoin Jean Facq, postillon de la duchesse de Ventadour.

1682, 9 août. — Jean Mézière, cocher du maréchal de la Feuillade.

1683, 28 octobre. — Estienne Gourde, délivreur des écuries de la Dauphine.

1685. — Riché, cocher de feue Marie-Thérèse à Saint-Germain.

1686, 29 septembre. — Louis-Hector Cailley, garde-chasse des plaisirs du roi.

1689, 13 septembre. — † Jean Micaux, garde à cheval des plaisirs du roi en la mesnagerie de Versailles, mort chez son père, garde des plaisirs à Marly à la ferme du Trou-d'Enfer.

1690, 19 février. — Jean-Guillaume, dit Lecompte, cocher de la duchesse d'Orléans, puis de Madame.

1787. — Jean-Pierre Camu, premier piqueur, commandant le vautrait de la reine et du comte d'Artois.

1789, 11 avril. — Pierre Fortier, postillon.

PORTEURS DE CHAISE

1693, 30 mai. — Roland, porteur de chaise, à Versailles.

1855. — Maxime David, peintre-miniaturiste; ancien juge suppléant au tribunal de Compiègne, né en 1798. Il avait épousé la fille d'un frère de Lazare Carnot († 1870).

1712, 29 juillet. — Jean Panel, porteur de chaise de la duchesse de Rochefort.

Jean Soubrat, gouverneur des carpes du roi.

FROTTEURS

1696, 30 septembre. — Nicolas Josset, frotteur au château.

1700, 8 septembre. — Jean Allain et Pierre Lemoyne, frotteurs du château.

1753-1793, 8 septembre. — P.-Ch. Friquet, frotteur au château.

SUISSES

1692. — Stouppe, colonel du régiment des gardes suisses.

Taconet, commandant des suisses.

1684, 19 décembre. — Christian Docheville, Cent suisse.

Shuelley, Cent suisse.

1685, 23 avril. — J.-B. Aubert, suisse d'une des portes du parc.

1686, 12 septembre. — † Jean-Philippe Mayer, suisse et portier d'une des portes du château.

1689, 1er mai. — Rodolphe Waldesperger, du canton de Lucerne, de la Compagnie Pfiffer, aux gardes suisses.

SOLDATS

1689, 17 août. — † Saint-Germain, soldat du régiment des gardes françaises de la compagnie du sieur Ferrand que nous avons levé à la porte des prisons de ce bailliage.

1689, 3 septembre. — Desjardins, trompette des gardes de Monsieur.

1697, 5 juin. — † Chaudé, dit Langlais, soldat de la compagnie Dairejdan [d'Avejan ?], tué subitement dans cette paroisse pendant le service du roi.

1699, 14 mai. — † Jacques Petit dit Dumesnil (30 ans), soldat de la compagnie de Pybrac, régiment du roi, écrasé par un éboulis de terre, natif du Mesnil-Saint-Firmin, près Montdidier, évêché d'Amiens. [Ce soldat du régiment du roi a été sûrement tué dans les travaux nécessités par le dégagement de la vue devant l'abreuvoir ; il a été écrasé sous la glaise. C'est la date qui sert de base à notre remarque.]

1684, 3 septembre. — † Jacques X..., auvergnac (*sic*), mulletier de monseigneur du Repaire, lieutenant des gardes du corps du roi, lequel est mort subitement en passant sur le chemin de Marly à Versailles.

1683. — Mathurin Pellerin, trompette des gendarmes du roi, et sa femme, Perrette Laisné, père et mère de Joseph Pellerin, le numismate.

1684. — Philippe Pellerin, gendarme du roi, son frère, oncle de Joseph Pellerin.

ASSASSINAT

1687, 14 novembre. — † Jacques Piquenot, natif du diocèse de Coutances en Basse-Normandie, de la paroisse de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en Cotentin, assassiné dans le grand chemin de Marly sur les 10 à 11 heures du soir, le 12 du même mois.

ARTISTES-PEINTRES

1685, 20 août. — † George Cruchet, peintre ; témoins : François Lemoyne et Jacques Jabart, peintres.

1693, 17 février. — Christophe Paillet, peintre et garde des tableaux du roi à Versailles.

1707, 2 janvier. — Claude Gaubriet, peintre du roi, demeurant à Paris au jardin royal, paroisse Saint-Médard.

1825, 17 octobre. — James Roberts, artiste-peintre anglais, demeurant dans la maison de M. Motte, place du Chenil.

1850. — Roehu, peintre de genre († 1864).

SCULPTEURS

1706, 30 juillet. — † Eustache Nourrisson (52 ans), sculpteur du roi en son académie de sculpture et de peinture, décédé le 29 juillet, demeurant ordinairement à Paris, rue de Bourbon, paroisse Saint-Laurent. Témoins : Eustache Nourrisson, fils ; Nicolas Gardy, sculpteur ; Jacques Thévenin, Hugues Guerrier, peintres, demeurant à Paris, paroisse Saint-Eustache.

ARCHITECTES, etc.

1737, 3 octobre. — † Jules-Michel Hardouin, architecte et contrôleur des bâtiments de Marly (53 ans). Témoins : Delespine, contrôleur des bâtiments du roi à la Machine.

1759. — † Laurent de la Loye, inspecteur des bâtiments du roi à Marly. Témoins : Pierre-François Cozette, entrepreneur des meubles de la couronne de la manufacture des Gobelins, son neveu maternel, à Paris.

1762, 14 mai, — † Charles-Jacques Billaudel, en présence de Nicolas Du-

vernay, seigneur du Plessis, commissaire-inspecteur des haras du royaume, demeurant à Paris, hôtel de Soubise, son beau-frère.

1684. — Élizabeth Maupain, femme de Benoist Massou, sculpteur du roi.

1700, 22 février. — Julie Mazière, fille de Jacques Mazière.

1700, 30 mars. — Marie-Christine, fille de Jacques Mazière, entrepreneur du roi.

1689. — Élizabeth Mazière, fille de Martin Mazière, bourgeois de Saint-Germain [nièce de Jacques Mazière].

1689. — Catherine Bodin, femme de Robert de Cotte, architecte des bâtiments du roi.

LITTÉRATEURS, etc.

1786, 20 février. — Jean-François Ducis, secrétaire ordinaire de Monsieur, l'un des quarante de l'Académie française, demeurant à Marly. Témoin au mariage de J. Colombel, maître perruquier.

1818, 21 juillet. — Pierre-Marie-Louis Baour-Lormian, homme de lettres (44 ans), demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, 67.

1863, 6 avril. — † Pierre Pitre-Chevalier, mort à Paris (53 ans), directeur du *Musée des familles*.

1865, 6 mai. — † Xavier Boniface, dit Saintine, mort à Paris.

1865, 7 novembre. — † Anne-Honoré Duveyrier, dit Méleville (75 ans).

1883, 17 avril. — † Adolphe Ribbing de Leuven (82 ans).

1868, 15 octobre. — † Emma Duval, veuve Guyet-Desfontaines, a écrit quelques romans.

1876. — † Eudore Soulié, conservateur du musée de Versailles.

1883. — Michel Masson (Auguste-Michel-Benoit Gaudichot dit), 88 ans.

1883. — Alexandre Dumas, fils.

DIVERS

1683, 4 septembre. — Anthoine Meusnier, boulanger du roi à Marly.

1684. — Arnoult Vatel, maître cordonnier, garde des clefs de la Porte-Montmartre.

1696, 14 mars. — Nicolas Drouard, ingénieur et rocailleur ordinaire du roi à Marly.

1688. — Jean Boulduc, marchand orfèvre à Paris.

1696, 18 mars. — René Cousinet, orfèvre du roi à Paris.

1698, 6 juillet. — Nicolas Boutton, orfèvre à Saint-Germain-en-Laye.

1700, 7 septembre. — Alain Courché, maistre ouvrier en bas de soie de la paroisse Saint-Gervais, à Paris.

1813-1837. — Ravel, banquier [il demeurait dans la maison de M. Sardou].

1814. — Dequerrière, place du Verderon [propriété de Gramont en partie].

1892, 22 janvier. — † Auguste-Alexandre Guillaumot, graveur (77 ans).

1900, 13 avril. — † Pierre-Napoléon Gresse, chanteur de l'Opéra (58 ans).
1865. — Louis Lacombe, compositeur, mort en 1884.
Batta, violoncelliste, mort en 1902.
1829, 11 avril, 1845. — François Mauguin, député († 1853, 4 juin).
1849. — Rachel, sociétaire de la Comédie Française.
1849. — Anaïs (Thalie-Paméla-Anaïs Aubert) († 1871).
Alexandre Wattemare, mime.
Jeanne Samany-Lagarde, artiste dramatique.
Mme Aubernon de Nerville.
Klein, artiste dramatique.
Général Petit (Jean-Martin) (1772 † 1856).
Général Legendre.
Général Rampon († 1842).
Maréchal de Mac-Mahon († octobre 1893).
Docteur Laguerre (1795-1873).
Siéyès.
Fagon.
Defauconpret, traducteur de romans anglais.
Victor Regnault, physicien.
Henri Regnault († 1871, 19 janvier), artiste peintre.
Comtesse de Fitz-James (Cécile de Poilly).
Theuriet (Adhémar, dit André), 1833, homme de lettres.
Mme Paradol (Anne-Catherine Lucinde Fétis dite) († 1843), sociétaire de la Comédie Française (Port-Marly).
Sadi Carnot, président de la République, 1893.
Louis-Ignace-Antoine-Marie Mastaï, marquis de Peretti, parent de Pie IX, mort en 1825, 17 novembre, époux de Charlotte-Louise-Joachime-Hippolyte-Marie de Rigaud de Vaudreuil. Pie IX envoya pour sa tombe une plaque de marbre qui se trouve actuellement dans l'église du Port-Marly.
Charles Gosselin, éditeur.
Etienne-Jean Panis, dit Guilhert, conventionnel, † 22 août 1835.
Jules Sandeau, homme de lettres.
Sisley, peintre.
Toussenel, homme de lettres.
Mlle Delage, auteur dramatique.

(Cf. *Marly-le-Roi*, Paris, 1894, Piton, in-12.)

LIEUX-DITS

Nous ne surprendrons aucun érudit en avançant que l'étude des lieux-dits joue un rôle d'une importance capitale dans notre travail. A ce propos, nous ne saurions assez vivement exprimer tous les regrets que

Sieyès

Tasté

Ravel

Place du Verdeton

Porte de la Forêt

Dosquerrières (Albert).

Baignières

Dodin

Place du Chenil

Rue de Madame

Avenue de l'Abreuvoir. (1819)

Porte du Parc

Lavoir

Mme Chaleur-Thiéry

ABREUVOIR

Rue des Bernouilles

Marly-le-Roi. — Plan du Cadastre, 1819 (Mairie).

nous a causés la perte du *Dictionnaire topographique de Seine-et-Oise* par Cocheris, dont les Prussiens ont brûlé le manuscrit. *Habent sua fata...*

Aussi, ne nous étonnons-nous pas de voir des auteurs commettre de graves erreurs sur les noms de lieux des environs de Paris. Pour n'en citer que quelques-unes, nous citerons la confusion entre Prunay-le-Temple et Prunay (S.-et-O.) ; Chevaudos, généralement ignoré ; Maisons, hameau dans la forêt, également ignoré ; Lupicenis, traduit par Louvières, alors qu'il s'agit de Louveciennes ; Marly, traduit par Mareil-Marly ; Maubuisson près de Louveciennes, confondu avec Maubuisson près de Pontoise, etc., etc. Et Marly confondu avec Maslay-le-Roi.

LIEUX-DITS DE MARLY-LE-ROI

Cadastre de 1819 (Mairie de Marly-le-Roi) et Documents.

Section A des Sablons.

Les Panloups ou les murs de Grandchamp (1585, Panlonc ou Panloup. — 1588, Panloues. — 1596, 7 février, les Panlouest. — 1603, 27 janvier, les Panloues. — 1624, les Pandans).

Les Entrées de Montval (1370, les Grolées de Demonval (P. 2243, AN.) — 1250, les Groes de Demonval).

Les Glaises.

Les Villebenettes (1568, 2 septembre, les Benoistes. — 1581, 16 avril, les Villebenoistes).

Les Maigrets (1516, 28 mai. — 1588, Mégrès).

Les Moines (1575, 20 mai, le quartier aux Moynes à Demonval. — 1588, 3 juillet, les Moynes).

Les Grandes Terres (1597, 12 novembre).

Les Lampes.

La Prestresse (1588).

Les Graviers (1594, 9 novembre. — 1588. P. 2246^c AN.).

Les Sablons du Mississipi.

Les Sablons vers les Graviers.

Les Épines (1537, 24 février ; 1588).

Les Aubades (1687, 15 avril, les Aubardes).

Les Échelles (1522, 25 janvier ; 1588).

La Source aux Meuniers (1781).

Le Haut des Ormes (1523, 12 juillet, les Ormes).

Les Mézières (1535, 25 novembre, la Mézière, chemin de Aulnoys. — 1594, la Messière).

Le Bas des Ormes (1531).

Section B. Montval.

Les fonds de Montval (1547, 18 mai, Demonval).

Le Gaillon.

Les Poteries (1587, 26 octobre, les Potis, les Potys, rue de Marly à la rivière).

Le Pierrier.

Les Bas Picards.

Les Fortes Terres (1676, 26 novembre. — 1588, 1594, les Franches Terres).

Les Hauts Picards (1659).

Le Clos d'Arcy.

Le Mont-Bâti (1900, la Montbâtie).

Les Carrougeaux (1511, le Carroujoux. — 1551, les Carrougeaulx, chemin de Marly à l'Étang). *Carrouge* est le fruit du carroubier.

Les Sablons de Marly (1370, le Sablon (P. 2243, AN.), 1588, 94).

Le Chemin de l'Étang.

Le Chemin de Montval.

La Pommeraie.

Les Barbes (1620 ; 1640, 28 janvier, la Barbe, chemin de Marly à Demonval).

La Mare Thibout (1628, les Martiboux).

Le Val de Crui (1556, 15 avril, la coste du Val de Cruye).

La Genêtrière.

Les Sablons de la Montagne.

Village.

Fontenelle (1173 ; 1564, 5 juillet, chemin de Marly à Saint-Germain-en-Laye (1173).

Le Clos Courché.

Les Piano.

Les Vaux Girard (1524, 5 mars ; 1588).

Les Solo (1588, Soreau ; 1594 ; 1645, 2 avril, Soleau, chemin de Marly au Port).

Le Cœur-Volant.

Les Vauillons (1524, 8 mars, les Vaux Lyons. — 1531, les Vaulions ; 1588).

Les Bois Martins (1672 ; 1733. P. 2242, AN.).

Le Clos des Vaulx.

Piédecoq (1458, 13 février, chemin de Marly à Saint-Germain-en-Laye).

Billiard (1458, chemin de Payonnot) (?).

Fontaine Saint-Martin (1478, 28 octobre. — 1585, chemin de la rivière et au Rû Fourché).

Vallée aux danses ou aux dames (1658, juin).

Les Lubriers (1393 ; 1511, 19 mai ; 1529, 11 octobre ; 1546 ; 1588, le bas des Lubriers près de la fontaine Saint-Martin).

Froicul (près du grand sentier des fours à chaux et du chemin du Port à Marly).

Les Fours à chaux (1510, 29 décembre ; 1588).

Pré de la Treille (1512, 15 décembre) sur la rue qui va à la fontaine Thibaut.

La Tour aux Payens (1514, 24 juin ; 1688. P. 2246, cote 590).

Les Noyers (1579, le Noyer).

Le Noyer Garanne (1250 ; 1607, 4 juin, grand chemin de Marly à l'Étang.

Le Noyer de la Fosse (1246 ; 1544, 3 septembre ; 1588, 1624, Noyer du Fossé).

Le Trou-d'Enfer (1564, 12 juillet).

Les Aulnoys (1250 ; 1558 ; 1585, le haut des Aulnoies).

Percuiset (1515, 22 décembre).

Les Gaudines (1544, 3 septembre).

Les Plains Champs (1293 ; 1297, 17 février, Plainchamp. — 1525, 6 septembre ; 1550, 16 décembre, la berge des Plains Champs).

Les Hottins ou les Gottains (1543, 1er avril ; 1553, 27 novembre).

Le Rû Fourché (1553, 27 novembre ; 1594, chemin de Marly-le-Chastel au Port).

La Montagne du Four à Chaux (1555, 5 décembre).

La Gressée (1619, 25 juillet).

Le Petit Bois (1564, 2 octobre, chemin de Marly à Voisin).

La Chastaigneraie (1576, 3 novembre. — 1672, les Chastaigneraies, chemin de Marly à Voisins).

Les Longs Champs (1538, 31 août. — 1606, 6 juin, Barlongchamps).

La Guérarderie (1603, 27 janvier, paroisse de l'Étang. — 1678, la Garderie).

Les Frais (1625, 14 mai).

Les Gaillardes (1585 ; 1617, 6 mars ; 1683, le moulin Gaillard).

Les Maingottes (1627, 21 janvier).

Les Bergeries (1619, les Bacheries ou les Bescheries. — 1645, 2 avril, maison des Bescheries, près du grand chemin tendant de Marly à Saint-Germain, 1588).

La Coque (1683, 4 avril ; 1635, le Pré de la Cocque, chemin conduisant aux maisons des Châtaigneraies).

Les Néfliers (1173, territoire de l'Étang).

Vaux de Bordot (1246, Vaubodot, nom de famille. Nous relevons en 1302 le nom de Guillaume Bordot. Ce lieu-dit devenait, en 1511, la ruelle de Vaubodot qui débouchait rue Mondétour).

La Maison-Rouge (1687, 3 décembre. Sur le chemin tendant du port de Marly à Versailles. Ce nom venait d'une enseigne. En 1688, 4 septembre, un nommé Savary, Normand, est trouvé mort sous les châtaigniers, vis-à-vis du château de Marly, proche la Maison-Rouge. Cette maison était située en face l'entrée de la grille royale où nous avons vu la maison Lejars, vers 1850).

La Gigotterie (1623, nom venant probablement du sergent Gigot ; 1672, la Sigotterie, corruption du nom précédent).

Carrefour Louis (1588, tenant d'un côté à une ruelle qui tend de Mondétour au marché d'en haut, de l'autre aux ventes du Bois Bourdot. P. 2246, AN.).

Le Lavoir de la Bègue (1768, donne son nom à la côte de la Bègue).

Port de la Loge (1226, au port de Marly).

Les Fourches (1266).

La Crote, près du château fort (1223-1249, même mot que la Créelle, la Croière ; Craeria signifie craie).

La Motte, hameau (1249).

Tholine, Théoline, Thooline ou Couline (planté en vignes, 1250-1300).

La Croix Michel quatre hommes (1502).

Le Rû de toute voye (1571).

Les Maries (1585).

Les Bayes à Marly-le-Bourg (1585).

Les Fondrières (1594).

La Planche (1583).

Parvanchère (1535).

Terrier de 1588 : La Croix Maupertuis.

Les Fermes.

Les Essarts.

Clos-Gredenis.

Villeniers.

Fontaine Saint-Vincent.

Les Renardières.

Les Châtaigniers.

Les Labours.

La glissière (La glaisière ? 1583).

Les Offices.

Coupe-gorge (1571).

La plante dessous le moustier (1370, 17 août).

Cognart (1370).

Les pointes de Falourdeau (1250 ; Falordel, probablement sur la Seine).

Closeaux (1370).

La Quefoye (1588).

La Ravinée (1683, 10 janvier, $O^1$3938, AN.).

Les Montferrands, autrement le Port-de-Marly (1683).

Le Clos (1579, à Marly-le-Bourg).

Les Brosses (1635).

Le Grand Bourdon (1635 ; 1659 le Haut Bourdon).

Les Bouleaux (1659).

Le Pré Blémont (1659).

La Rogerie (1659).

La Côte de la Justice.

Les Grands Prés.

L'Abreuvoir et les Cent-Bornes (1765).

Le chemin Galeran, aboutissant d'un bout vers Marly aux bois du Seigneur, dits les Bois de la Croix, dits de la Chesnaye, séparant les terres de celles de Vignolles, entre lesquelles il y a un fossé aboutissant à une mare appelée la *fosse où le clerc se noya*, traversées par les chemins de Marly à Bailly et de Louveciennes à Bailly et devers Vignolles par le grand Chemin, qui va de Marly à Crespières (1415, 15 mai. P. 2243, AN.).

RUES ET PLACES DE MARLY

Les Étaux (1478, 28 octobre), rue des Étaux, tenant d'un côté au duc de Retz, de l'autre, rue de l'Écorcherie, d'un bout à la grande rue de Marly à Louveciennes (1588).

Rue des Bûcherons (1478, 28 octobre).

La Juiferye (1547; 1556, 14 février, rue de la Juifverye; 1568, 18 janvier; 1588, tenant à une ruelle appelée Bétizy. P. 2246[c], AN.) ; 1547, 5 mars, jardin de la Juifverie. Arrêt du Parlement en 1270, ordonnant de rendre au sire de Marly trois juifs, Jocet, Héliot et Benoist (Boutaric, *Arrêts du Parlement*).

Rue de Marly à Louveciennes (1547). Grande rue actuelle.

Rue de Béthizy (1525, 5 janvier. A Saint-Cloud, un lieu-dit porte, au treizième siècle, le nom de Bétizy (Lebeuf, *Saint-Cloud*). Ce nom de Béthizy est porté par deux localités de l'arrondissement de Senlis, département de l'Oise: Béthizy-Saint-Martin et Béthizy-Saint-Pierre. Pourquoi une rue de Paris et une rue de Marly portent-elles ce nom ?

Les Sablons (1482, 3 juillet; 1625, 10 décembre, près la vuidange des Ormes, près du jardin de l'Hôtel-Dieu [rue du Chenil]).

Le jardin de Saint-Vigor (1495, 30 septembre, sur la rue descendant du Château à Saint-Etienne).

Rue du Four (1506, 14 avril), appelé le Four à ban (1525) (P. 2244, AN.).

La Maroise d'en haut (1507), touchant aux bois de Monseigneur.

Le Marché d'en haut (1549, 6 janvier, sur la place située au-dessus de l'ancienne église, place du Verderon : 1333, le vieux marché de Marly).

Rue de l'Escorcherie (1507, 1548, 1621, 1792), la même que la rue des Étaux ou son prolongement.

Jardin Jaquet du Bois (1527, 12 juin, rue des Bernouys).

Jardin Mauregard (1484, 28 mai, rue de Mondétour).

Rue de Mondétour (1302, Mauldétour ; 1484, 28 mai ; 1550; 1618, sur cette rue était l'hôtel des Vaux de Cernay).

Rue Regnard (1543, 27 novembre), au carrefour de Marly-le-Bourg, près la rue Bazin.

Rue Bazin (1543, 27 novembre ; 1597, rue Bassan ; 1599, 1622, 10 avril. P. 2253, cote 168, AN.) (1).

Le Carrefour (1553, 7 juin, grande rue de Marly à Louveciennes ; c'est la place de l'Église ou le Carrefour d'en haut).

La Boucherie (1690, 26 décembre, sur le principal carrefour).

Grande rue de Marly à l'Étang-la-Ville (1560, 16 mai, 1619).

Cimetière de Marly-le-Bourg (1560, 6 novembre, près du chemin de Marly-le-Bourg à Saint-Germain-en-Laye et du Prieuré).

Maison Chaussié (1578, 20 juin, près du marché d'en haut, sur le grand chemin du Roy de Marly à Noizy et sur le chemin de Bailly).

Rue du Cimetière (1669, 22 septembre, fait le coin de la rue des Vaux).

Puits Loquet (1621, au commencement de la rue des Vaux, près du jardin du grand pressoir de la baronnie).

Moulin de la Sabotte (1835, 22 mai).

Rue du Prieuré (1819, rue du Chenil).

Rue Madame (1745, 5 juin, partie basse de la rue des Bernouys ?).

Rue Lauriot (1591 ; plus tard du Loriot, actuellement rue Rachel. (P. 2265, AN).

Rue du Franc-Sergent (1579, 1588, 1623).

Maison des Carneaux (1579, rue des Bernouys, tenant d'un côté aux murs du château).

Rue de l'Hôtel-Dieu (qui conduit au châtel et à l'église, tenant d'un côté au clos de l'Hôtel-Dieu. Dans cette rue se trouvait le pressoir banal qui fût aux dames de Port-Royal, 1588. Elle donnait place du carrefour, à Marly-le-Bourg (Z^2, 1311 AN.).

La ruelle aux Chiens (1611).

Puits des Vaulx (1623, c'est le puits Loquet).

Cour Maloré (1791, nom d'une famille).

Cour des Miracles (1783, rue des Vaux).

Croix du Château à Marly-le-Bourg (1672, 1683 ; c'est la Croix Rouge).

L'Hôtel-Dieu, le petit Hôtel-Dieu (1635).

Rue des Bernouys (1506, 14 avril), chemin des Bernouys (1559, 1er mars, rue des Bernoist, 1619 ; des Bernouist, 1693 ; des Barnouys, 1732 ; des Barnouies, des Bernouilles, 1791-99). Elle partait du carrefour du marché d'en haut et aboutissait au carrefour de la Croix ou grand carrefour de Marly-le-Bourg (place de la Vierge).

La rue des Bernouys, dans sa partie supérieure, dut traverser certainement les terrains jadis compris dans l'enceinte du vieux château. Dans l'origine, la rue des Bernouys, ou du moins la rue qui porta ce nom dans la suite, ne pouvait franchir les murs ou les fossés de l'enceinte fortifiée et dut se perdre dans les bois ou les champs. Il existe encore une étroite sente privée, bordée

(1) Dès 1235, Basin de Voisin est propriétaire à Marly (*Cartuaire de Notre-Dame de-la-Roche*, p. 68). Une ruelle du clos Bazin conduisait aux ventes du haut Bourdonne, 1603). Bourdon est une corruption de Vau-*bodot*, Val de Bordot ou de Bourdon.

de murs, partant de la rue Béthizy pour aller aboutir au milieu du tronçon qui reste actuellement de la rue Crèvecœur. Ce passage, analogue à celui qui relie la rue Bontemps à la rue de Saint-Cyr, a dû servir avant que la rue des Bernouys atteignît le sommet du coteau. Il ressemblait aux boucles formées encore aujourd'hui par les rues Béthizy, des Jardins et Pellerin, cette dernière appuyée contre les murailles du vieux château. Le passage fermé aux deux extrémités est un des plus curieux vestiges du passé à Marly.

Jusqu'au milieu du quatorzième siècle, les rues Béthizy, des Jardins et Pellerin devaient servir de passage pour aller dans le bois.

CHEMINS COMMUNAUX EN 1827, 8 AVRIL.

1. Chemin de la Bègue, de la Croix-Rouge à la grande route de Paris à Saint-Germain.

2. Chemin du Pierrier, de la Bègue aux Graviers.

3. Chemin des Ruisseaux, de la Bègue à Demonval.

4. Chemin de la mare Thibout, du bas de la rue des Vaulx au chemin des Ruisseaux.

5. Chemin de la Montagne, rue des Vaulx à la Montagne.

6. Chemin du petit Marly, du bas de la rue des Vaulx jusqu'au chemin de la Montagne.

7. Chemin de l'Auberderie et du Bourbier, du bas de la rue des Vaulx en suivant la propriété Baignières. Le chemin du Bourbier est un embranchement.

8. Chemin creux des Veaugirards et des Épines, de la Croix-Rouge à la route de Versailles au Port. Le chemin des Épines est un embranchement.

9. Chemin des Vauillons, du chemin neuf de Versailles à l'ancienne avenue de Saint-Denis.

L'avenue des Rougemonts (1751) était située à droite en tournant le dos à l'abreuvoir et montait dans la direction du chemin des Glaises.

En 1715, une maison dite de la Vignère dépendait du château de Marly. (*Comptes des bâtiments.*) L'entrepreneur, Pierre Lebrun, dit Pittre, touche 434 l. 10 s. 5 d.

FORMATION DE MARLY

Comme nous l'affirmons, Marly a son « berceau » à côté de la place de la Vierge actuelle (697).

Environ quatre cents ans après, les cadets de Montmorency élèvent leur château au sommet du coteau, et nous avons alors le chemin *qui mène du château à Saint-Étienne*, et *vice versa*. C'est la rue du Chenil, la rue de Champflour, la rue de Port-Marly et la rue de l'Église.

Les relations entre Marly-le-Chastel et les localités voisines s'établissent, et devant l'entrée du château, au carrefour d'en haut (place de

l'Église), aboutissent : le chemin qui *conduit de Marly à Louveciennes*, — c'est la grande rue, et le chemin qui *va de Marly à l'Étang*, — c'est la rue des Vaux. Puis, autour du château, se groupent des habitations qui forment Marly-le-Chastel, et nous voyons se greffer sur l'artère principale, qui va du château à Louveciennes, la rue de l'*Écorcherie*, et les *Étaux*, siège des bouchers, qui ont chacun leur *étal* et écorchent les animaux dans leur cour, comme cela se pratiquait encore dans notre enfance, et le sang coulait dans la rue ; puis les rues des *Juifs*, *Béthizy*, des *Bernouys*, d'un côté ; du *Four*, de l'autre.

De chaque Marly partent des chemins qui mènent à Saint-Germain. Du Haut-Marly, le chemin descend à la Croix-Rouge et s'en va à travers champs dans les Grandes Terres. Du Bas-Marly, le chemin longe le cimetière (place du Chenil), ou le traverse et rejoint le précédent à la Croix-Rouge. ou Croix du Château. De Marly-le-Chastel, on descendait à la Seine par le chemin des Vignes. De Marly-le-Bourg, on descendait directement à la Seine dans le creux du vallon en suivant le rû, et on allait à Louveciennes, à Voisins, à travers bois, par des chemins que Louis XIV fit disparaître en partie.

Telle est la façon dont Marly s'est formé et transformé jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, où de nouvelles voies furent percées et nécessitèrent des travaux de terrassements considérables, tant pour la route neuve, ou rue de Saint-Cyr, que pour la rue de Saint-Germain.

Depuis l'établissement du chemin de fer, les transformations sont devenues trop rapides pour qu'il soit possible de prévoir l'avenir.

LES CROIX

Dans notre enfance, au milieu du dix-neuvième siècle, les croix étaient communes sur les chemins des environs de Marly. On en comptait jusqu'à quatre de Marly à l'Étang : la croix du Champ-des-Oiseaux, la croix Maurice, la croix de la Montagne et une autre encore. A Marly même, il y avait autrefois une croix et un orme au milieu des deux carrefours d'en haut et d'en bas, c'est-à-dire place de l'Église et place de la Vierge. Enfin, il y avait une croix placée à l'entrée de la forêt, à gauche, près de la maison du garde et de la propriété Gramont, et la croix rouge qui existe toujours.

Les Petits-Bois. — Louis XIV avait donné à Boulduc, apothicaire, une petite propriété appelée les *Petits-Bois*, située auprès de la pièce ronde sur le coteau de Marly. A la mort de Boulduc, cette demeure fut donnée par le roi Louis XV à Randel, en 1769. Elle passa ensuite dans les mains de M. de Lassone, médecin du Roi, en 1770. ($O^1$1063, AN.)

Marly, 1817. — *Le Dictionnaire topographique des environs de Paris,* par Chas. Oudiette.

Marly-le-Roy, 1.100 habitants, hameau du Petit-Marly (Demonval) et le Cœur-Volant.

Parmi les maisons de campagne, on distingue particulièrement celles de M. Gaudechar de Kerrieu, de M. Ravel, de M. le baron d'Harvès, de M. Tasté, de M. le comte Siéyès et de Mme la marquise de Château-Thierry. MM. Potdevin, père et fils, y dirigent une pension de jeunes gens.

M. Gaudechard-Dequerrière demeurait sur la place du Verderon, propriété Gramont d'Aster ; M. Ravel, à la place de M. Sardou ; M. Tasté, maison Mélesville ; Siéyès, au bas de la rue des Vaux, et la marquise de Château-Thierry, au coin de la rue du Chenil, à gauche, en partant de l'Abreuvoir.

CŒUR-VOLANT

1706. — Mort de la femme de Claude Racinet, concierge de M. le Prince en sa maison du Cœur-Volant.

1744, 27 août. — † de messire Edmond Evrary, ancien chapelain du Roi et prébendé de l'église catholique de Strasbourg (84 ans), en présence de Charles Osson, concierge de son altesse sérénissime monseigneur le cardinal de Rohan au Cœur-Volant. Louis XIV avait donné, quelques jours avant sa mort, au cardinal de Rohan le terrain situé à l'encoignure droite de la route qui part de la Porte du Cœur-Volant et va à Voisin.

1700. — Jacques Mazière, qui perd son fils, André, le 10 avril 1700, demeurait au Cœur-Volant avec ses filles.

1770. — Le prince de Soubise demeure au Cœur-Volant.

1795. — Le prince de Lambesc avait une maison au Cœur-Volant.

1704. — Un nommé François-Marie de la Boullaye est marchand de vin au Cœur-Volant.

En 1819, tout le bas du Cœur-Volant appartient à M. Pradel, marchand de soieries à Paris, depuis le sentier de Voisin à Marly, en face de la porte du parc, jusqu'à la côte de la Glaisière.

Bézuchet possède une parcelle le long du chemin de Voisins et une grande partie des Vauillons ; il est, en outre, propriétaire des deux côtés de l'avenue de l'Abreuvoir; à droite en descendant, il a la Tuilerie jusqu'à Saint-Fiacre; à gauche, toute la partie depuis l'Abreuvoir jusqu'à la grimpette. L'ancienne avenue de Saint-Denis prolongée est indiquée sur le coteau en face l'abreuvoir.

La propriété du Chenil appartient à Étienne Michaux. L'avenue dite des Rougemonts, en 1751, continuation de l'avenue de Saint-Denis au-delà de l'abreuvoir, est désignée sous ce dernier nom.

(Plan cadastral terminé, le 1er juin 1819, par Bertrand, géomètre.)

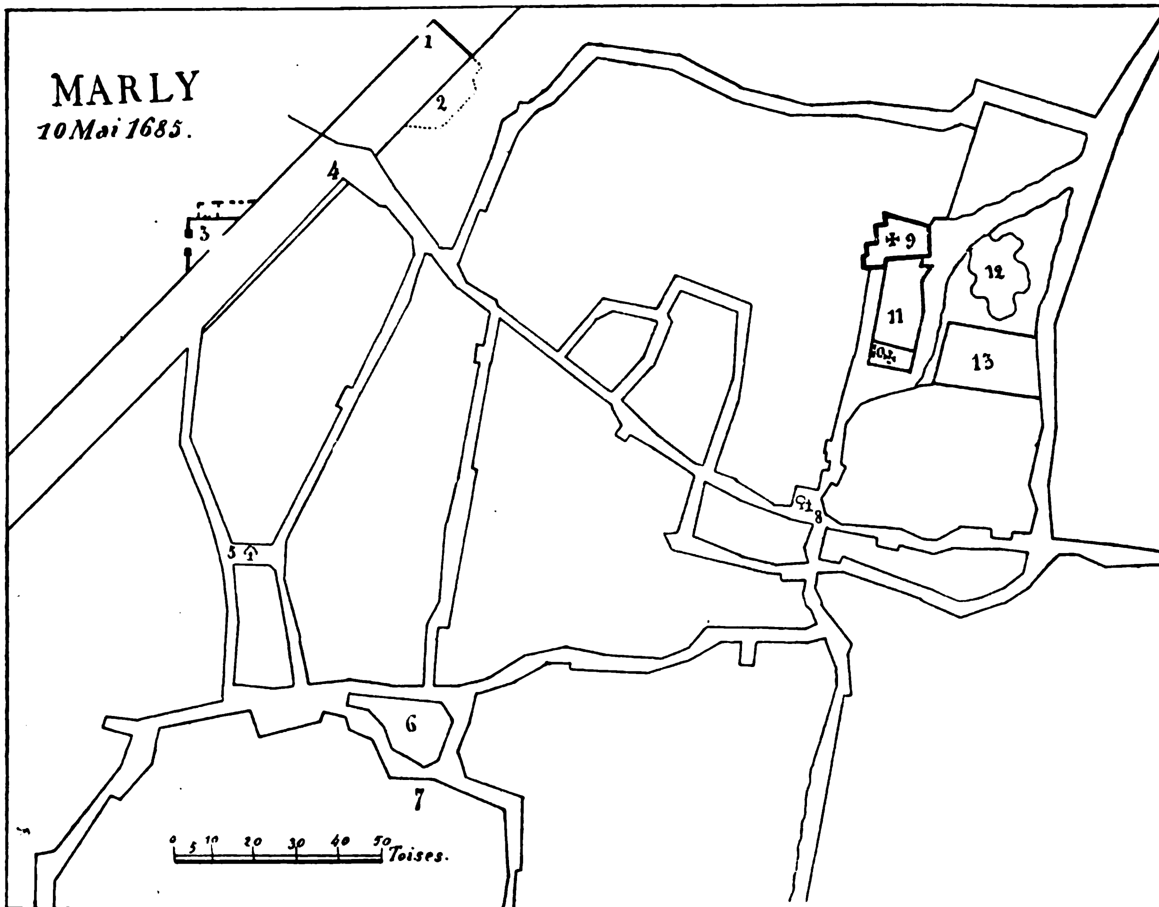
DOCUMENTS

PLAN DE MARLY EN 1685

A cette date l'abreuvoir n'était pas encore construit et nous trouvons sur ce plan des détails intéressants pour l'histoire de Marly.

1. La poite du parc est indiquée.

2. La petite place qui se trouve en face est déjà tracée ; elle fut agrandie sous Louis XV.



3. Emplacement primitif de la porte de l'avenue Fitz-James, qui fut, quelques années plus tard, remise à l'alignement, ainsi que celle du Cœur-Volant.

4. Espace de terrain supprimé par l'alignement de la route qui longeait le mur de clôture des jardins, aujourd'hui avenue Fitz-James.

5. Orme du Carrefour, aujourd'hui place de la Vierge.

6. Cimetière de Marly-le-Bourg, aujourd'hui place du Chenil.

7. Emplacement de la demeure seigneuriale de Marly-le-Bourg.

8. Croix et orme de la place d'en haut.

9. Vieille église abandonnée parce qu'elle tombait en ruine.

10. Grange servant d'église provisoire.

11. Emplacement de la nouvelle église, église actuelle, bâtie trois ans plus tard.

12. Mare du Verderon.

13. Cimetière de Marly-le-Châtel.

TERRITOIRE POSSÉDÉ PAR LES ABBAYES ET MAISONS RELIGIEUSES A MARLY

Dès l'établissement du christianisme dans la Gaule, la plus grande partie du territoire des environs de Paris se trouva partagée (vers les neuvième et dixième siècles et même avant) entre des abbayes ou des communautés religieuses. Nous donnons un aperçu des terrains possédés à Marly par l'abbaye de Saint-Vincent et de Sainte-Croix, dans la suite abbaye de Saint-Germain-des-Prés (1), par l'abbaye des Vaux-de-Cernay (2), par la maison de Saint-Lazare (3), par l'abbaye de Sainte-Geneviève (4), par l'Hôtel-Dieu de Paris (5), par la châtellenie et le prieuré de Poissy (6), par l'abbaye de Saint-Victor (7), par l'abbaye de Port-Royal (8), par l'abbaye de Notre-Dame de la Roche (9), par l'abbaye de Saint-Denis (10) et enfin par les Quinze-Vingts (11).

Germain, évêque de Paris, possédait dans le Pincerais (pagus Pinciacensis ou de Poissy) un domaine nommé *Prunidus villa*, Prunay. Est-ce Prunay, entre Bougival et Port-Marly, ou Prunay-*le-Temple*, situé dans le doyenné d'Houdan ?

(Cf. Bonnin, Pierre, *Principaux Droits de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*. Lille, Paris, 1896.)

ABBAYE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Le document conservé à la Mairie prouve que l'abbaye de Saint-Vincent était propriétaire à Marly, avant avril 697.

(1) Fondée en 558.
(2) Fondée en 1118.
(3) Existait dès 1110.
(4) Fondée dès le neuvième siècle (mort de Sainte-Geneviève 512).
(5) Mentionné dès 829.
(6) Ne pas confondre le Prieuré avec les *Dominicaines* de Saint-Louis.
(7) Fondée en 1113.
(8) Fondée en 1204 par Mathilde de Garlande.
(9) Fondée en 1113.
(10) Fondé vers 623, par Dagobert.
(11) Fondés en 1254.

Dans le *Polyptique de l'abbé Irminon* on lit :

« Habet (l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés) ibi in Creua de Silva totum in giro, sicut æstimatum est, leuvas II, in quâ possunt saginari porcos CL. Habet ibi lucos II parvulos, ad nutriendum porcellos. »

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés avait donc encore, au commencement du neuvième siècle, dans la forêt de Cruie, aujourd'hui de Marly, une partie de bois de deux lieues de tour dans laquelle 150 porcs pouvaient être engraissés, et elle possédait, en outre, deux petits bois propres à nourrir de jeunes porcs.

La même abbaye possédait les églises de Maisons (hameau à côté de l'Étang-la-Ville, à Chevaudos) et de Chambourcy, et tous les biens énumérés dans Irminon.

En 1218, Hugue de Flacourt, abbé de Saint-Germain-des-Prés, donne un muids de blé froment, à prendre sur le moulin d'Évrard de Villepreux, au prêtre qui dessert la chapelle de Saint-Michel-de-Chevaudos, dépendante de l'abbaye, dans la forêt de Cruie.

Bouchard de Marly donne à cette chapelle une partie de la forêt, 2 setiers de blé méteil et 10 sous de rente. Enfin, Pierre de Marly donne à Chevaudos de quoi entretenir une lampe dans cette chapelle. Chevaudos était situé près de la station de Saint-Nom, dans la forêt. La chapelle fut démolie, le 21 mai 1714, sur l'ordre du cardinal de Noailles, et la Maison-Rouge (Maisons) fut échangée par le roi contre des domaines dans la généralité de Montauban, en 1724, avec le duc d'Antin (Lebeuf).

ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY

Cette abbaye, fondée en 1118 (17 septembre), reçut en don ou acheta des propriétés à Marly moins de quarante ans après sa fondation.

XIIe siècle. — Dès 1155-56, Hosmond de Poissy donnait aux moines de l'abbaye des Vaux-de-Cernay sa maison de Marly avec ses dépendances, plus un arpent de vignes.

En 1170, « furent aumosnez par les ancestres de saint Thibaut, abbé des Vaux », tous les biens que les religieux possédaient à Marly, consistant en maisons, terres, prez, vignes, cens et rentes.

En 1173, 15 août, Thibaut, seigneur de Marly, donne aux moines de Notre-Dame-de-Cernay des biens que tenait de lui, à Marly, Étienne Groetel ; il leur confirme en outre le don fait plus haut par Hosmond le mercier. Parmi les témoins de l'acte nous trouvons les noms de Hugo Chapelain, de Marly, et de Pierre Boutemie (Butamica), qui donne également à l'abbaye un demi-arpent de vignes à Marly.

La même année, un habitant, le grand Rodolphe (Radulfus li granz), donne aux moines de Cernay la pièce de vignes de Fontenelle, qu'il avait achetée de Pierre Boutemie ; les grandes vignes des Néfliers, un demi-arpent qu'il tenait de Pierre de Louveciennes ; un arpent qu'il tient de Thibaut, seigneur de

Marly, une vigne qu'il tient d'Adam Basseth (1), avec le consentement de sa femme, Odeline, et de son fils, Pierre.

Ce Rodolphe tenait un fief relevant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1176. (Longnon, *Polyptique d'Irminon*, t. I, p. 128.)

L'abbaye payait comme cens pour les vignes de Fontenelle, 12 deniers, pour la vigne de Thibaut, 12 deniers, et pour les grandes vignes des Néfliers, 3 sous.

Si la vigne donnée par Thibaut, qui comprend un arpent, paye 12 deniers, il est permis de croire que la grande vigne des Néfliers contenait 3 arpents, et ainsi de suite. Les Néfliers sont un lieu-dit près de l'Étang.

XIIIe siècle. — Le 8 juillet 1230, l'abbaye recevait en don de Pierre de Marly un arpent et demi de pré dans la forêt de Cruie.

En 1240 (février), le même Pierre de Marly. chevalier, donne aux moines de Cernay un quartier de terre qu'il a acheté à Guillaume de Demonval et à Guibert Vileinne, situé dans la grande île placée entre *Spinosa* (Épineuse) et le port de Marly (2).

En 1251 (février), Laurent, fils d'André de *Solario* (3) vend à l'abbaye une vigne située à Thouline, près de Marly (4), tenant d'un côté à une pièce de vignes appartenant au couvent des religieux de Cernay et de l'autre à la vigne de Pierre Faucon.

En 1246 (octobre), frère Garin, maître de l'Hôtel-Dieu de Marly, avec l'assentiment des bourgeois du lieu, fait l'échange d'une vigne dite de Blanchemain, située dans le clos des moines de Cernay, contre une autre vigne située au Noyer-de-Fosse.

En 1273 (22 juin), Érembourg de la Bretèche, veuve du cordonnier Roger, donne entre autres, à l'abbaye de Cernay, 3 quartiers de terre sis sur la route de l'Étang, auprès de *mancellum lapidarum*, et un demi-arpent de vignes situé à l'Étang, auprès des Neffliers, tenant d'un côté aux vignes des moines ; un demi-arpent de vignes à Marly au lieu dit les Groes (les Grès ou les Grolées ?), tenant d'un côté à la vigne de Jean Demoie.

Vers 1293, Étienne Forestier donne à l'abbaye une masure à Marly ; Jean Acerre, Guillaume Renier, Guillaume Rémy font d'autres dons.

Le samedi devant la Saint-Pierre, 16 février 1297, Jean de Mantes donne à l'abbaye une pièce d'un demi-arpent, située au Plain-Champ.

Cents dus à Marly, à la fête de la Saint-Rémi, par l'abbaye des Vaux-de Cernay :

Aux moines de Marly, 22 deniers de Falordel et 6 deniers de la Croiz et 6 deniers de la terre de Gaultier de Louveciennes.

(1) Ce nom de Basseth apparait dans l'histoire des Montmorency. Bouchard II (987-1020) avait épousé la veuve d'Hugues Basseth, chevalier. (Duchesne, *Hist. de la maison de Montmorency*).

(2) L'île d'Epineuse était à la suite, en amont, de l'île la Loge, qui porte encore ce nom.

(3) Soulaires, près Berchères-la-Maingot (Eure-et-Loir, Art. de Chartres).

(4) Thouline ou Couline, lieu-dit non identifié (territoire de Crespières).

Cents dus à la Saint-Denis par l'abbaye, au seigneur de l'Étang-la-Vil e, 3 sols 1 denier pour la vigne des Néfliers.

A la dame de Marly, pour le quartier de terre dans l'île, 1 denier; à la dame de la Boissière (1) 12 deniers pour sa vigne de Couline et 11 deniers pour la même vigne à Ivon et Bernard de Louveciennes, à rendre devant l'église Notre-Dame de Marly.

Cents dus à l'abbaye à la Saint-Rémi :

Aubert, 5 sols pour le quartier de vignes, auparavant à Hugues Boudrot ; à l'Étang-la-Ville, 10 sols, infirmerie des pauvres.

Cents dûs à l'abbaye à la Saint-Denis :

Baudouin de Voisin, 5 deniers pour la terre de Luisant.

Vignes pour lesquelles l'abbaye doit la dîme :

Sur un tiers d'arpent, autrefois à Hugues Boudrot ;

Un tiers d'arpent, sis à Thooline ;

Un demi-quartier, sis à Thooline, et un tiers d'arpent, sis à Thooline.

Total à Marly : 42 arpents 6 de terre arable, 1 arpent et demi aux Noyers, au-dessus de la route de l'Étang, 2 arpents au-dessus du Val Bordot, 1 arpent auprès du bois, 1 demi-arpent au-dessus de l'Étang, 1 arpent près de Maugiers, dans l'île de la Saucoie, 2 arpents.

XIVe siècle. — En 1300, 16 avril, l'abbaye touchait une *picte* (2) en vertu d'un cens désigné sous le nom de la *Marquette*, à Marly.

1302, 31 octobre. — Mathieu de Marly donne aux religieux des Vaux-de-Cernay 16 livres de rente sur sa terre de Vertault, châtellenie de Château-Landon, au lieu de la rente léguée à l'abbaye par son frère Bouchard, sur les cens de Marly.

En 1302, le 27 octobre, Guillaume Bourdot et sa femme Agnès vendent à l'abbaye un jardin, sis à Mondétour, à Marly, pour 4 livres.

En 1311, 30 juin, Jean de Mantes, de Marly-le-Châtel, donne, aux abbé et couvent des Vaux-de-Cernay, une pièce de vigne sise au Plainchamp, dans le territoire de Marly, qu'il loue actuellement à Nicolas Enguerren et à Marie, sa femme.

1319, mercredi, veille de la Toussaint. — Don de Thibaut de Marly, chevalier, seigneur de Mondeville et de Picteville, de 10 livres parisis aux Vaulx-de-Cernay (latin) (Fr. 26284 BN.).

1324. — *Acquisition de l'abbaye, à Marly* :

Un demi-arpent de terre à Pierre Bordot ;

Quatre parts d'un demi-arpent de terre à Guillaume Le Tirant, à Marly, 1 masure et 1 demi-quartier de terre à Étienne Forestier, situés à Marly, censive de Bertrand du Chesnaye ;

Trois quartiers de pré, sis dans les Vaux-de-Cruye, à Guillaume dit Remi, censive du seigneur de Marly ;

(1) Canton de Marly-le-Roi, commune de Plaisir.

(2) *Picte*, la moitié d'une *Obole*.

Trois quarts et demi de pièces de vignes à Jean dit Acere, à Marly, censive du seigneur de Marly ;

Deux arpents de terre mouvants du seigneur de Marly à Guillaume dit Renier;

A Thibaut de Marly, chevalier, 10 livres parisis de cens sur le territoire de Fontenay-les-Bagneux, mouvants du roi à titre de don.

Un demi-arpent de vigne de Jean de Mantes, à Marly, à titre de don.

En 1346, 27 janvier, par une lettre des seigneurs de Marly : Jeanne de l'Isle dame de Marly; Louis, sire de Marly, Mahy et Jean, tous trois frères, chevaliers fils de Jeanne, reconnaissent devoir aux religieux, abbé et couvent la somme de 473 livres, 8 sols à prendre sur la terre de Vertault.

1348. — Reçu de Louis, seigneur de Marly-le-Châtel, de Jean de Marly, sire de Verneuil, de sommes en sous d'or et en florins.

XVIe siècle. — Enfin, en 1511, l'abbaye des Vaux-de-Cernay possédait une grande maison, cave ou cellier derrière, pressoir ancien, granche, estable, court et jardin, le tout clos de murs anciens, assis à Marly-le-Châtel, en la rue Mondétour, tenant d'une part à la ruelle de Vauboudot, en laquelle maison et closture, les religieux ont tout droit de justice et peuvent mesurer et faire mesurer à tel boisseau ou minot que bon leur semblera ; et avec ce, douze arpents de pré, aussi clos de murs, assis devant ladite maison, la rue entre deux, tenant d'une part à la ruelle tendant de ladite maison à Fontenelle ; 1 pièce de terre plantée en aulnoy, contenant 3 arpents sise aux Carroujoux :

1 pièce de pré, contenant 3 arpens, au Vau de Crouye.

1 pièce de pré d'un arpent au port de Marly. La plupart de ces biens, entre autres la *maison*, leur avaient été donnés par Mathieu et sa femme Mathilde en 1199. Ce dernier document nous prouve que l'impasse Mondétour était alors une ruelle qui se prolongeait dans le haut, qu'il y avait une ruelle Vauboudot, ainsi nommée du nom d'un certain Bourdot, que cette ruelle se dirigeait sur le versant du coteau et qu'il y avait une autre ruelle qui partait de la rue Mondétour et qui se dirigeait vers Fontenelle.

L'impasse Mondétour fut fermée il n'y a pas très longtemps, puisque les grands-parents de personnes encore vivantes, en 1902, l'ont connue ouverte.

Tous les biens de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, à Marly, furent vendus, en 1643, à J.-F. de Gondi pour 200 livres de rente foncière.

MAISON DE SAINT-LAZARE (MM. 210, AN).

Dès 1140, un Eude Boutemie (Butamica) paie 3 oboles de cens pour 2 arpents de terre, sis à Marly, auprès de la maison des moines de Notre-Dame; il les donne pour y planter des vignes, au prix de 6 muids de vin, à toucher tous les ans, dont il abandonne : 1 aux moines de Sainte-Marie-Madeleine de Jars et les 5 autres aux frères de la maison de Saint-Lazare. Cette pièce, à laquelle est appendu le sceau d'Étienne, évêque de Paris, porte en plus ceux

de Henri le Flamment, Henri Leboucher, Gaucher le cordonnier, Reinold, de Saint-Germain, Étienne le Pelletier, Ansold le Roux, Girbert Godefroy, Henri le Pellerin, Garin Pellerin, Fromont le Chambrier, Henri de Saint-Christophe, Fromond de la Ruelle, Théoderic le Cellier, Gaudefroi le Breton, Raoul de Saint-Lazare, Gérold de Constances, Pierre le mayeur d'Orli, Raimbold de Saint-Lazare, Pierre.

Le 30 mai 1147, le pape Eugène III confirmait la donation faite à Saint-Lazare de 5 muids de vin à Marly. Cette confirmation fut renouvelée par Alexandre III, vers 1163.

(Il s'agit probablement ici des 5 muids de vin cités plus haut) (1).

LE FIEF DE MARLY A PARIS

En 1225, mai, Bouchard, de Marly, vend au prieur et aux frères de Saint-Lazare 13 livres parisis de rente qu'il percevait sur deux boutiques de changeurs (*fenestras*), sur le grand pont de Paris, plus 4 livres qu'il touchait, dans la censive de Saint-Laurent, sur deux pressoirs, plus 8 sous 7 deniers de cens, revenu du *fief de Marly*, à Paris. Ce fief s'étendait de la maison de Guillaume le maçon (*cementarius*) jusqu'à la maison de Hodoard de Vères inclusivement, grande rue Saint-Martin-des-Champs, et allait jusqu'à la rue Quincampoix et aux murs de Saint-Magloire, au-dessus du cimetière de ce monastère.

En 1229, les religieux de Saint-Lazare paient 28 deniers parisis de cens pour ce terrain.

Parmi les dons faits à la maison de Saint-Lazare, comprenant des propriétés à Marly-le-Chastel, nous relevons les suivants :

1244. — Jeanne Mendocat, un quartier de vignes.

1246. — Hugues, curé de Noisy, un quartier de vignes.

1519, 28 janvier. — Nous retrouvons le nom d'Odo (Eude), mais cette fois on le nomme Buticuriâ ou Bouticourt. C'est la confirmation du don fait quatre siècles auparavant.

1607, 20 mai. — Jean Gaillard possède à Marly 2 arpents de vignes, dans la censive de Saint-Lazare.

1630, 7 février. — La maison de Saint-Lazare consent un bail à Coignet, dans sa censive, à Marly, de 2 arpents de terre.

En outre, au XIII[e] siècle, Marly rapportait à Saint-Lazare *dolia duo vini*.

En 1664, le prieuré de Saint-Lazare avait droit de cens, de rente, lods, ventes, etc., à Marly sur le Bourg et le Chastel (1).

ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE

Quant à l'abbaye de Sainte-Geneviève, le pape Alexandre III confirmait,

(1) S. 6721 ; MM. 210 ; M. 30. AN. — *Recherches histor. sur la maison de Saint-Lazare. Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. III, 1876. J. Bollé.

en 1163, le don fait à cette abbaye, par Barthélemy le Poilu, de 5 arpents de vigne, situés entre Marly et l'Étang, et en 1250, l'abbaye achetait de nouvelles plantations de vignes à Marly à Jean *de Abbatia* (Lebeuf).

HOTEL-DIEU DE PARIS

Vers 1190, Thibaut de Marly donne, à l'Hôtel-Dieu de Paris, 1 muid de vin à prendre sur le pressoir d'Eudes de Bougival, en présence de Guy de Thorotte, de Pierre Boutemie, de Gasc de Maubuisson, de Simon de Mareil, etc. et de Hugues, prêtre.

En 1393, Jehanne la Thyaise, prieure de l'Hôtel Dieu de Paris, dépensait 25 livres pour l'entretien de vignes à Marly-le-Chastel (*Arch. hospit. de l'Hôtel-Dieu*).

CHATELLENIE ET PRIEURÉ DE POISSY

En 1272, la châtellenie de Poissy possédait des fiefs à Marly (Sceaux de Normandie).

Au XVIe siècle, le 18 novembre 1599, les sœurs du prieuré de Saint-Louis, de Poissy, possèdent 80 arpents de bois taillis dans la forêt de Cruie, près Joyenval (K. 191, AN.).

ABBAYE-DE-COULOMBS

1106. — Garin d'Hierre et Adélaïde, son épouse, donnent à l'abbaye de Coulombs, 3 arpents de vignes à Marly, qui leur venaient d'Adélaïde, femme de Geoffroy de Rocquencourt.

Cette abbaye possède les deux églises et le bourg jusqu'en 1618 et 1708.

ABBAYE DE SAINT-VICTOR

1226. — Inféodation donnée à l'abbé et aux religieux de Saint-Victor par Hugues, vicomte de Chateron (1), et Gautier, son frère, de 6 arpents de vignes, sis au port de la Loge, à Marly, donnés à Saint-Victor par Arnauld de Marly et Pétronille son épouse. L'abbaye était affranchie de tous droits.

1226, mars. — Inféodation de 12 arpents, sis près de sa maison, à Marly, par Bouchard, seigneur de Marly et Agnès, son épouse.

1226, juillet. — Vente sous le sceau de l'Official de Paris, par Gilles de Marly et Isabelle, sa femme, d'une pièce de vignes, sise au lieu dit les *Fourches*, censive de Chateron.

1227. — Inféodation donnée par Hugues de Chateron et son frère, Gautier,

(1) Sur les Chateron (Chatron, (Seine-et-Oise), commune de Neauphle), Cf. *Cart. de l'abb. de Notre-Dame-de-la-Roche* : Symon de Chateron, chevalier, 1233, p. 47. — *Cart. des Vaux-de-Cernay*, t. I, p. 308. — Hugues de Chateron, 1211, *Cart. de Notre-Dame-de-Paris*, t. I, p. 140.

chevalier, à l'abbé et aux religieux de Saint-Victor d'une pièce de terre donnée par Bernard de Voisins et Mathilde, sa femme.

1227, décembre. — Hugues de Chateron et Ameline, sa femme, vendent six septiers de vin, à prendre à Prunay sur Guiard des Guez.

1227, décembre. — Inféodation sous le sceau de Gilbert, prieur d'Aupec, et Radulfus, prêtre, par Laurent Thiou, d'un demi-arpent de vignes, situé à Lagou, près de la Seine, acquis par l'abbaye de Saint-Victor sur Robert de Marly, fils de Nicolas le Roux.

1227, janvier. — Inféodation d'une pièce de vignes, vendue à l'abbaye de Saint-Victor, par Pierre Groignet, Gacon Patache, Pierre Patache, Pierre, fils de Laurent Thiou, et Raoul de Louveciennes.

1239. — Pierre de Marly confirme les inféodations données par son père Bouchard.

1229, mai. — Jean Gonfredus et sa femme Herbeline vendent à l'abbaye de Saint-Victor trois quartiers de vignes, à la Créelle, dans la censive du vicomte de Chateron.

1249, Pentecôte. — Thomas dit le Jeune achète une maison et un jardin, sis à Marly-le-Chastel, pour un droit annuel de 20 livres payé à l'abbaye de Saint-Victor, de Jean Gonfredus et d'Herbeline, sa femme.

1249. — Bail consenti par Saint-Victor, à Robert Macquerelle et à Marguerite, sa femme, d'une maison à Marly.

1366, 8 novembre. — Question de bornage entre frère Adam Champion, chamberier et procureur de Saint-Victor, et Guillaume le Boursier, bourgeois de Paris. Les religieux possèdent une maison appelée la *Maison Blanche*, sis au-dessous de Marly-le-Châtel, et une vigne en friche au-dessus ; Guillaume le Boursier est propriétaire d'une masure ou courtil, placée entre la maison et la vigne. Les experts nommés sont Michel Mote, maçon juré du roi, et Étienne Mauclerc. Prévôté d'Hugues Aubriot.

1336, avril. — Les religieux de Saint-Victor possèdent à cette date la maison des *Blancs Murs*, située près de la Seine.

1375, le lundi, 19 novembre. — Contestation entre les religieux de Saint-Victor et Guillaume de Garennes et Jean le Tixerant le jeune, sergents de Marly le Châtel, Étienne Dubois, Martin Dur Dos, Guillaume Farin, Michaut le fournier (1), de Marly-le-Châtel, qui ont contraint Philippe le Maçon, attaché au service des religieux de Saint-Victor, à la *Maison Blanche*, à Marly, à leur payer certaine redevance ou servitude appelée le *Past aux messiers*. Les religieux se prétendent exempts de cette redevance (2).

1374. — Treize sentences rendues au profit de Saint-Victor pour les franchises et privilèges d'eux et de leurs hôtes, en leur maison de la *Maison Blanche*, au-dessous de Marly-le-Chastel (3).

(1) Ce Michaut le fournier était, probablement, le talemelier (boulanger) de la rue du Four ; son four banal servait alors aux deux Marly.

(2) S. 2154 *a*, AN.

(3) S. 2155 *b*, AN.

PORT-ROYAL-DES-CHAMPS

1214. — Bouchard de Marly fait ériger en abbaye le prieuré de Port-Royal-des-Champs et donne à l'abbaye la terre de Chaignay et une rente sur Meulan et sur le moulin de Noisy.

1223, juillet. — Marguerite de Marly donne à cette abbaye une vigne sise à Marly, au lieu dit la Crote.

En 1218, Bouchard donnait à l'abbaye de Port-Royal 100 sous de rente, à prendre sur sa vigne de Prunay avec l'assentiment de l'abbaye des Vaux-de-Cernay.

NOTRE-DAME-DE-LA-ROCHE

En 1201, Guy de Lévis donne aux frères de Bois-Guyon, de l'abbaye Notre-Dame-de-la-Roche, avec l'assentiment de sa femme Guiburge, trois muids de vin sur ses vignes de Marly et deux muids de blé sur sa dîme des Loges.

1226. — Pierre de Marly donne à l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Roche un demi-arpent de vignes que Gauthier Baudrot tenait de lui, sis à Marly au lieu dit la Craière (Crearia, c'est le même endroit que la Crote).

1249. — Confirmation du don fait par une dame Isabelle [de Marly], de 4 à 5 arpents de vignes, sis au lieu dit la Crote, près Marly-le-Chastel, à Notre-Dame-de-la-Roche.

ABBAYE DE SAINT-DENIS

1209, juin.— Bouchard de Marly, avec le consentement de sa mère Mathilde, de sa femme Mathilde, de ses frères, Mathieu et Guillaume, donne à l'abbaye de Saint-Denis les propriétés qu'il possède à Rueil, données en fief à Pierre de Courbevoie. Il autorise les moines à acheter celles qu'il a à Sèvres ou à Rueil et les autorise à bâtir sur ses terres de Louveciennes et de Maubuisson.

De plus, il ordonne qu'on n'élève pas, en ces derniers lieux, de forteresse et défend de recevoir les gens du château et du bourg de Marly, excepté leurs fils ou leurs filles s'ils n'ont pas de maison dans son fief. Il reçoit 152 livres parisis de l'abbaye de Saint-Denis.

Cet acte porte l'approbation de son frère Mathieu. (Duchesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, p. 396.)

En 1230, Pierre de Marly avait abandonné les îles de la Seine à l'abbaye de Saint-Denis.

En 1244, Bouchard III vend aux religieux de Saint-Denis ce qu'il avait au moulin de Malport, près Croissy (Lebeuf).

LES QUINZE-VINGTS

1449. — Par un acte passé devant François et Hemonet, notaires, le 23 octobre 1449, le procureur du Seigneur de Marly reconnaît avoir reçu de Jean Quern aveu et dénombrement pour 16 sous parisis de rente hypothéqués sur les vignes de Quern à Chaillot. (P. 272.)

1459. — Par un acte passé devant le bailli de Marly-le-Chastel et deMaigny-l'Essart, le 31 août 1459, le procureur du Seigneur de ces lieux reconnaît foi et hommage rendus, aveu et dénombrement fournis par Quern pour 16 sous parisis rachetés de Delor.

1428. — Ensaisinement donné par l'abbaye de Saint-Denis aux Quinze-Vingts, le 3 octobre 1428, de 5 quartiers de terre dans la vallée de Marly, chargés de 5 deniers de cens envers cette abbaye. (P. 296.)

1612, 10 août. — Procès d'arpentage de 2 pièces de terre sises au chemin de Marly par Coulon, arpenteur juré, et Antoine Boucher, laboureur. (P. 299.)

(*Archives des Quinze-Vingts.*)

LE VILLAGE DE MARLY SOUS LOUIS XIV

D'après le terrier de 1683-1698 (O[1] 3938-9 AN.).

L'établissement de Louis XIV à Marly ne fut pas sans donner lieu à des spéculations de la part de riches particuliers, qui achetèrent des terrains pour les revendre au roi ou les échanger avec lui. Nous en signalons au moins quatre : d'abord Pontchartrain, puis le sieur de la Loubère, le duc de Boufflers et Beringhen.

Pontchartrain achetait la seigneurie de Marly-le-Bourg dans l'intention évidente de l'échanger avec le roi.

Messire Simon de la Loubère, chevalier, s'était rendu acquéreur d'un grand nombre de terrains, une quarantaine d'arpents à Marly, une centaine à Noisy et à Bailly.

En juillet 1693, il les échangeait avec le roi contre des terres situées dans le Languedoc, son pays d'origine, où il était déjà propriétaire.

MARLY EN 1714

1. Porte d'entrée du Parc.
2. Magasins.
3. Jardin de fleurs.
4. Pépinières.
5. Maison et jardin de Dillery.
6. Place pour le logement de Lécuyer.
7. Maison et jardin de Tronson.
8. Maison des pourvoyeurs du roi.
9. Carrefour d'en bas.
10. Rue du Lauriau.
11. Maison de Fordrin, blanchisserie du roi.
12. Jardin du Prieuré.
13. Place du Chenil (ancien cimetière).
14. Rue du Four.
15. Demeure seigneuriale de Marly-le-Bourg.
16. Colombier à pied.
17. L'ébat des chiens.
18. Grand chenil.
19. Porte principale.
20. Portier du Chenil.
21. Cimetière de Marly-le-Chastel.
22. Eglise paroissiale.
23. Mare du Verderon.
24. Abreuvoir 1698.
25. Porte du Parc de l'avenue Fitz-James.

a. Surintendance.
b. Maison Révérend dit de la Fontaine (1685).
c. » de Tocqueville (1682).
d. » de l'Espérance.
e » Mirel Jacques, menuisier (1682).
f. » Scourjon.
g. » Pierre Blondel, bourgeois de Paris (1684).
h. » Couvay (1684).
i. » Pellerin.
j. » Ant. Caillier.
k. » Geôle et prison.
l. » Grange de Saint-Vigor.
m. » Marché d'en haut.
n. » Lefébure, banquier à Paris.
o. » Heurleu, vigneron.
p. » Perrin, vigneron.
q. » Robert.
r. » Thomas Mercier.
s. » J. Caillier.
t. » du Silence (enseigne).
u. » Brisset.
v. » Milon.
w. » des Bergeries.
x. » Champflour.
y. » des Tissard.
z. » de Champflour.
A. » Clos de Vernon.

(P. 2212, AN.) Il dut encore en racheter d'autres dans les environs, puisqu'en avril 1700 et en janvier 1702 il faisait de nouveaux échanges avec le roi dans les mêmes conditions.

Louis François, duc de Boufflers, maréchal de France, etc., se livre également à cette spéculation. Après avoir acheté des terrains à Noisy, à Bailly, à Marly, il les échange avec le roi contre la châtellenie de Milly, (1699, 18 juillet).

Enfin, Beringhen changeait la seigneurie de Louveciennes avec bénéfice contre celle de Tournan-en-Brie.

Maison de la Fontaine.

1685, 19 décembre. — Laurent Révérend, écuyer, conseiller du Roy, etc., demeurant à Paris, rue du Puis, paroisse Saint-Paul, est propriétaire de la maison dite *de la fontaine.*

Cette maison était située au coin de la Grande-Rue et de l'avenue Fitz-James, à gauche en entrant dans Marly. Le jardin avait été « desclos », à cause des bâtiments que Louis XIV avait fait faire au vallon de Marly. Il mesurait un arpent. Il y avait probablement une fontaine près de cette maison. Cette maison tenait d'un côté au sieur de Tocqueville.

Maison Tocqueville.

1682, 31 mai. — Jacques de Tocqueville, valet de garde-robe de Monsieur, frère unique du Roy, vend au Roy, représenté par Colbert, 6 perches 1/4 prises sur son jardin, plus 3 perches 1/2. La maison de Tocqueville était située au coin de la rue des Bernouys et de la Grande-Rue, à gauche en entrant par la Grande-Rue.

Maison Couvay.

1684. — Demoiselle Françoise Couvay, femme séparée de biens d'avec maître Jean Baudeau, avocat au Parlement, est propriétaire par moitié d'une grande maison sise Grande-Rue. Elle est fille de Pierre Couvay et de Jacqueline Farjas, son jardin va jusqu'à la rue de l'Hôtel-Dieu (rue de Champflour). Cette maison était située presque en face la rue des Jardins actuelle.

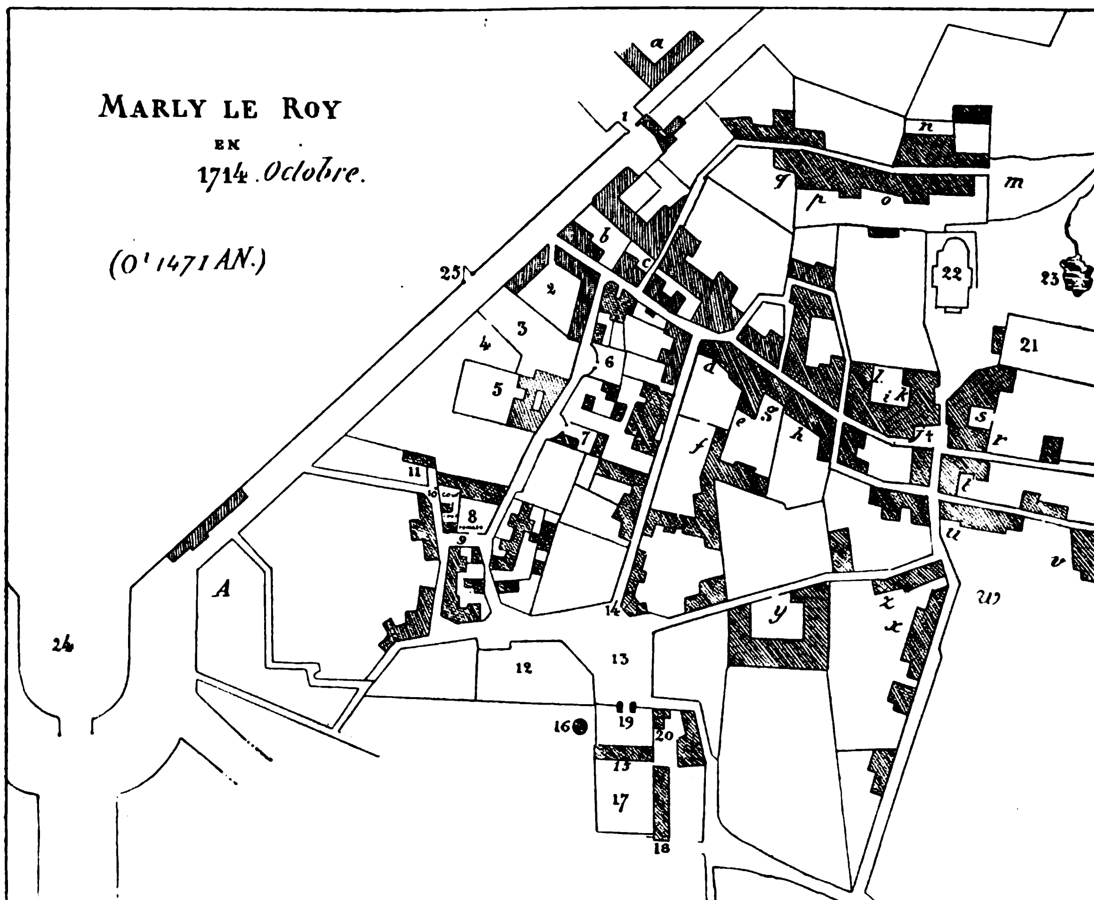
Maison de l'Espérance.

1684. — Pierre Gueullin, dit l'Espérance, trompette ordinaire des gendarmes de la garde du Roi, demeurant à Samoreau, près de Fontainebleau, actuellement à Marly, est propriétaire d'une maison sise près de la rue Mansart et de

la Grande-Rue, puisqu'elle tient d'un côté au grand pressoir, situé à l'encoignure.

Maison G. Caillier.

1684. — Marie Scourjon, veuve de Gaspard Caillier, procureur du roy au bailliage royal de Marly, possède une maison sise rue des Vaux et rue Mondétour, tenant au sieur Bierry par en haut.



Maison Antoine Caillier.

1684. — Antoine Caillier, marchand à Marly, est propriétaire :

1° D'une maison ayant une grande porte sur la Grande-Rue qui conduit de la Croix au puits Loquet;

2° D'une boutique attenante aux murs de la geôle, sise sur le carrefour. Cette boutique était située en haut de la Grande-Rue, sur la place.

Maison du Silence.

1683. — Martiu Titreville, officier du roy, demeurant à Mareil, est propriétaire à Marly, d'une maison près le carrefour principal, où pend pour enseigne le *Silence*, avec une sortie par une grande porte sur le principal carrefour, tenant d'un côté à la rue qui conduit du principal carrefour au puits Loquet, d'autre sur la Grande-Rue conduisant à Saint-Germain-en-Laye. Elle était au coin de la Grande-Rue et de la rue qui descend vers la gare, ou rue du Port-Marly.

Maison Couppa.

1684. — Antoine Couppa, chirurgien demeurant à Marly, est propriétaire d'une maison sise sur le principal carrefour, tenant à la geôle dudit lieu, au grand carrefour et à la veuve Pellerin.

Maison J. Chappelain.

1587. — Jean Chappelain, sergent à Saint-Cermain-en-Laye, et sa femme, Mathurine Lamouroux, sont propriétaires :

1° D'une maison sise au grand carrefour de Marly avec une porte de 9 pieds de large sur la rue, tenant d'un côté aux *murs du château* ;

2° D'une petite place de 10 pieds carrés située contre *les murs du château.*

Maison B. Brisset.

1684, 2 mars. — Jean-Baptiste Brisset, chirurgien à Marly, possède une maison sur la rue conduisant du principal carrefour à Saint-Germain-en-Laye, tenant d'un côté au sieur de Vienne, d'autre à la rue Franc-Sergent.

Maison Mercier.

1684, 11 mars. — Thomas Mercier, procureur au bailliage de Marly-le-Chastel, possède une maison tenant au principal carrefour et à la rue qui conduit du carrefour à l'Étang.

Maison Pellerin.

1684, 10 mars. — Élisabeth Bouchereau, veuve en premières noces de feu Jean le Hecq et 2° de Michel Pellerin, voiturier, est propriétaire :

1° D'une maison sise au principal carrefour, tenant d'un côté à Antoine Caillier, de l'autre à la Grande-Rue ;

2° D'un petit bâtiment où était l'étal de la boucherie, adossé aux murs de l'ancien château où est présentement la geôle ;

3° D'un jardin, rue de la Juiverie, tenant d'un côté aux *murs de l'ancien château.*

Maison Heurleu.

1683, 26 août. — Denis Heurleu, vigneron, possède une maison sise rue des Bernouis près le marché d'en haut tenant d'un *bout à l'église de Marly* (Il s'agit de la vieille église.)

Maison Penin.

1684. — François Penin, vigneron, possède une maison sise rue des Bernouis, tenant d'un *bout au Roy.*

Maison Lefébure.

1687. — Élisabeth-Estienne, veuve du sieur Pierre Lefébure, banquier, bourgeois de Paris, est propriétaire d'une maison sise au *marché d'en haut*, avec volière à pigeons, maison de jardinier, écurie, jardin de 6 arpents, tenant d'un côté au sieur Bierry, d'autre au Roy et au sieur Tocqueville, d'un bout au bois de Sa Majesté et au chemin conduisant à Bailly, et par devant *sur le marché* et rue *des Bernouis*. Cette maison avait été achetée en 1641, 27 juillet.

Bossuet avait permis à Lefébure d'abattre une petite maison qui lui appartenait sise au marché d'en haut.

Une place devant la maison, mesurant 38 perches, était plantée en ormes.

En 1723, 14 septembre, Marie Lefébure, unique héritière de ses père et mère et de ses deux sœurs, Denise et Jeanne, vend au roi une cour d'environ 70 mètres carrés située sur le marché d'en haut et sur le carrefour et finissant en pointe sur la rue des Bernouis.

Cette maison nous intéresse particulièrement, car elle était située tout auprès de l'emplacement de l'ancien château, un peu au-dessus de l'orangerie actuelle de la maison Gramont d'Aster.

Un gendre, ou un parent de Lefébure, Forderin ou Fordrin, serrurier ordinaire des bâtiments du roi, avec l'assentiment de sa femme, Élisabeth Lefébure, vendait au roi, représenté par Mansart, le 21 mars 1702 une propriété sise au clos Vernon.

Cette propriété comprenait une maison avec porte cochère, une cour, une fontaine de deux pouces et demi d'eau, écuries, remises, cuisine ; au premier étage, cinq pièces avec des mansardes au-dessus. Le clos Vernon était situé entre l'Abreuvoir et la rue du Chenil et dépendait du prieuré.

Le terrain avait été vendu à Fordrin par F. Cottin, prieur et curé de Marly. Le roi fit démolir cette maison « pour l'enclore dans le parc ». C'est au moment où Louis XIV achetait la demeure seigneuriale de Marly-le-Bourg pour y installer le chenil, qu'il fit acheter cette maison, sans doute pour la réunir aux dépendances du chenil. Les rues ont en effet un peu changé dans cette partie du bas Marly vers cette époque.

Maison presbytérale.

1688. — François Cottin, prieur-curé de Saint-Vigor, possède :

1° Une maison, cour, jardin, écurie, foullerie, fournil, etc., proche l'église, tenant d'un côté à Hugues de la Roche et aux héritiers de Michel Pellerin ; d'autre côté, sur le carrefour, d'un bout à la maison de la geôle, d'autre bout à Heurleu et à Perrin ;

2° Un quartier de terre clos de murs et de haies vives, sis au *Verderon*, tenant d'un côté à la *mare du Verderon*, d'autre au cimetière, d'un bout à la rue du cimetière, d'autre à la *butte de l'ancien château*.

1683. — F. Cottin vend à Colbert pour le roi : 1° le clos de Vernon, d'une contenance d'un arpent 47 perches 3/4, planté d'arbres fruitiers, tenant d'une part à la dame Desquoix, d'autre au grand chemin de Louveciennes, d'un bout par haut à la rue du Loriot, d'autre par bas au rû de l'Étang (1) ;

2° Plus 1 arpent 23 perches 1/3, partie en marais, partie en pré, sis au pont de l'ancien chemin du dit Marly ;

3° Plus 3 arpents 31 perches 1/4, au lieu dit les *Fondrières* ;

4° Plus 1 arpent 5 perches 1/2 de pré sis au-dessous de l'ancien *aqueduc* dudit Marly (2) ;

5° Plus 88 perches 3/4 de marais plantés de quelques arbres fruitiers et saules au-dessous de l'ancien aqueduc.

Tous les dits terrains compris dans le dessein du château de Marly.

Plus le droit de gort (3) et pescherie à poisson en la rivière de Seine, entre le port et la chaussée de Charlevanne, l'isle la Loge et les Thuilleries, appelé anciennement le *Gordeau de Mer,* avec tous les ustensiles et autres choses y estant, le tout dépendant du prieuré de Marly.

Déclarant le dit S. Cottin n'avoir aucun titre pour en justifier la propriété que la longue possession et jouissance que ses prédécesseurs prieurs en ont eu sans trouble de temps immémorial pour le prix de 3.802 liv. 15 sous.

Maison Meusnier.

1688. — Antoine Meusnier, boulanger ordinaire du Roy, fils d'Antoine Meusnier, boulanger du roi, possède une maison à porte ronde sise au carrefour du *marché d'en bas* avec terrain (environ 12 à 13 arpents).

(1) Le rû de l'Étang est évidemment le cours d'eau qui descendait au port de Marly, sur lequel était un pont, dit pont de l'ancien chemin de Marly, cité plus bas.

(2) L'ancien aqueduc est certainement l'aqueduc construit par Francini, et nous avons ici la preuve qu'il se trouvait sur l'emplacement que nous lui avons donné.

(3) Le gort était une réserve à poisson.

Maison Robert.

16 octobre 1699. — Alexandre Bontemps cède à Estienne Gaspard Robert, bourgeois de Paris, y demeurant, isle Notre-Dame, rue et paroisse de Saint-Louis, une petite maison située *rue des Bernouis*, près le *marché d'en haut*.

Les Ponceaux, ferme.

4 mars 1659. — Les Ponceaux, lieu-dit situé sur le chemin de Villepreux, à l'ouest de la *ferme du Trou d'Enfer* (Le Compas ?)

28 mai 1684. — Jean Thierry, chef d'office du duc de Créquy, et Elizabeth Pellerin, sa femme, possèdent une maison rue des Vaux, tenant rue du cimetière et d'un bout à la terre de la Sergenterie.

3 mars 1684. — Barbe Gousset, veuve de Thomas Dussin, écuyer, seigneur de Laistre, huissier de la chambre de Monsieur et valet de garde-robe ordinaire de feue la Reyne mère du Roy, possède une maison rue des Vaux, tenant au bois du Roy et à la ruelle Bazin.

Maison Targer.

A la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, nous rencontrons à Marly une famille Targer, dont un membre, Gervaize Targer, marié à une demoiselle Yzabeau, fait une donation à l'église de Louveciennes en 1504, 8 novembre.

Une descendante de ce Gervaize Targer, Jeanne Targer, épouse de Jean de la Noue, bourgeois de Paris, possédait à Marly un fief de Maudestour et le port de la Loge, sur la rivière de Seine.

Le fief de Maudestour retourna vers 1572 au Seigneur de Marly, Albert de Gondy. Quant au fief de la Loge, le vendeur, Me Jacques Nicolas, conseiller au Châtelet de Paris et cousin paternel de Jeanne Targer, se réservait le droit d'y installer un bac ou bateau de passeur moyennant 60 livres.

Maison Milon.

Août 1684. — Pierre Milon, écuyer, conseiller secrétaire du roi et doyen en l'élection de Paris ; dame Marie Milon, sa sœur, veuve de messire Alexandre Tronson, chevalier, seigneur de Maintenon, demeurant à Paris, et dame Madeleine Milon, autre sœur, épouse de Jean-Pierre Tronson, chevalier, seigneur de Chennevière, héritiers pour un tiers de Benoit Milon leur père, vivant conseiller du roi et élu en l'élection de Paris, et de damoiselle Madelaine Hényn, à cause du décès de Jean Milon, religieux profès en l'abbaye de Notre-Dame-des-Champs de Meaux, et de François Milon, religieux en l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, leurs frères, demeurent rue des Vaux.

Cette maison leur venait de leur aïeul Enoch Fouquet, qui l'avait achetée, en 1583, 19 février, de Claude de la Marre et de Marie Chartier, sa femme.

Maison des Vaux-de-Cernay.

1643, 20 février. — Dom François Barthélemy, sous-prieur et religieux profès de l'abbaye et monastère de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay, ordre de Citeaux, procureur des religieux et en leur nom, possède :

1° Une maison à Marly rue de Mondétour avec plusieurs pièces de terre;

2° Pré de 10 arpents dit le Clos des moines;

3° 4 arpents de bois taillis, aux Carroujeaulx;

4° 2 arpents de pré et aulnaie au val de Cruie;

5° 1 arpent de pré au port de Marly;

6° 9 quartiers de vignes à Mareil, au lieu dit Fuzée.

Ces biens furent vendus en 1675 (9 avril), à la suite de contestations au sujet de leurs droits de propriété.

Maison Montade.

1694. — Pierre Montade, bourgeois de Paris, secrétaire de M. Molé, maître des requêtes, possédait une maison, sise rue des Vaulx, qui passa ensuite à sa fille, Marie Montade, épouse de Claude-Jacques Herberé; puis à Hyacinthe de Romance, chevalier, sieur de Nesmont; à l'abbé Chamillart; à des dames : Saget, veuve Brunot; Hélène-Madeleine Jouvencel, veuve Gaudin; à Philippe-Charles Le Gendre de Villemorien et à Marie-Antoinette Bouret, sa femme (1784, 3 septembre), au marquis de Chastellux, maréchal des camps, l'un des quarante de l'Académie française (1785, 24 mars); au marquis de Belzunce et à Mme de Belzunce et à l'abbé Siéyès. Cette maison était située entre les propriétés Sardou et Weisweiller.

Maison de Fagon.

En face la grille d'entrée de la propriété Weisweiller, intérieurement.

Les Bergeries.

1684. — Michel de Vienne, officier de la bouche du Roy, possède une maison sise sur la Grande-Rüe qui conduit du principal carrefour à Saint Germain, d'une part, en haut à la rue du Franc-Sergent et au jardin dans lequel est enclavé un fief de sergenterie qui aboutit rue Franc-Sergent.

Maison Champflour.

1685. — Emmanuel Champflour, procureur du Roy en la baronnie de Marly, y possède une grande maison avec jardin de 3 arpents, rue de l'Hôtel-Dieu, tenant au grand chemin de Marly à Saint-Germain.

Maison des Tissard.

1684. — Armand Tissard, marchand épicier à Paris, demeurant au marché aux poirées, paroisse Saint-Eustache, avec un sieur François Cuvillier et sa sœur Catherine, dont Tissard est curateur, possèdent une maison rue de l'Hôtel-Dieu, tenant d'un côté à Emmanuel Champflour.

Les plus fortement imposés vers 1683, *à Marly* (O^1 3938).

Léon Bierry, 30 sols 4 deniers, contrôl. des rentes à l'Hôtel de Ville.
Élisabeth Étienne, veuve Lefébure, 23 s. 6 d. ob. p., banquier à Paris.
François Cottin, prieur-curé, 16 s. 11 d., m.
J. de Tocqueville, 21 s. 2 d., m. ob., valet de garde-robbe.
Edmond Bioche, 33 s., 9 ob. p., bourgeois de Paris.
Emmanuel Champflour, 20 s. 11 d., ob. p., procureur du Roy.
Laurent Révérend, 45 s. 2 d., m. p., secrétaire du Roy.
Charl.-Benoise à Grand-Champ, au Pecq, 52 s. 6 d., ob. p., chev. seigneur de Grand-Champ.

(s. : sou ; d. : denier ; ob. : obole ; m. : maille ; p, : picte.)

ACHAT DES TERRAINS DE LA MACHINE

Mémoire et état à quoi ont été évalués les terres, prés, vignes, jardins, bois et lesnon -jouissances des dits héritages mentionnés dans le présent état appartenant à divers particuliers, lesquels sont occupés par les tuyaux qui conduisent l'eau de la machine à l'aqueduc au-dessus de la butte de Marly par l'emplacement des piles du dit aqueduc ; par l'emplacement du chemin qui conduit de Versailles à Saint-Germain-en-Laye, à commencer vis-à-vis la principale entrée du château de Marly et pour prendre de bonnes terres pour mettre au pied des arbres des avenues du dit chemin, et du sable pour les piles.

Premièrement : suit la désignation des parcelles......

M. Charles Menessier, conseiller du roi, trésorier général des bâtiments, jardins, Arts et Manufacture de Sa Majesté, nous vous mandons que...
de la présente année même du fonds à ce destinée vous payez comptant aux dénommés au présent état les sommes y contenues, montant à celle de quatorze mille cent soixante-une livres, six sols, deux deniers que nous leur avons ordonnées pour leur paiement du prix principal et non-jouissance des terres, prés, etc., etc., suivant le dit état rapportant par sous lequel..... et quittance portant cession et transport des dits héritages ou il esset au profit de Sa Majesté, etc.

Fait à Versailles, le 2e jour de septembre 1691.

(Fonds libellé 14161 l. 6 d. 2 s.)

Accordé par le roi, le 14 aoust 1691.

M. de Villarcef a signé le 11e octobre, mais l'état est daté du 2 septembre 1691.

(Communication de M. Vazou, inspecteur de la machine, 1903.)

(*Archives nationales*, ancien régime. Carton O[1]1492. — 2 septembre 1692, 14.161 l. 6 s. 8 d.)

ACHAT DE LA SEIGNEURIE DE MARLY-LE-BOURG

Voici, d'après le contrat d'échange, la description du fief, de la terre et seigneurie de Marly-le-Bourg :

Fief, terre et seigneurie de Marly-le-Bourg, près Saint-Germain-en-Laye, avec ses appartenances, consistant en maison composée d'un corps de logis, 2 grands pavillons et 2 petits, le tout couvert d'ardoises; petit bâtiment au-dessus de la porte et principale entrée de ladite maison et 2 tourelles, le tout aussi couvert d'ardoises ; basse-cour, dans laquelle il y a un logement pour un jardinier, 2 écuries, étables, grange, greniers et autres lieux ; jardin clos de murs, dans le potager duquel y a colombier à pied, le tout de 18 arpens 24 perches d'étendue ou environ, mesure des lieux ; droits de censives ou surcens, à prendre par an chacun sur les maisons situées audit Marly-le-Bourg, et sur la quantité de 150 arpens ou environ, tant terres labourables que prez, vignes et aulnayes scituées au dit lieu et terroir d'icelui, possédez par différents particuliers, se montant cy-devant les dites censives à 12 livres en deniers, et 2 poules, ce qui est diminué de 30 sols ou environ à cause des acquisitions cy-devant faites par S. M. de 22 à 23 arpens d'héritages qui faisaient partie des dits 150 arpens qui y étaient sujets; 18 arpens 77 perches de terre plantez en châtaigniers à 18 pieds pour perche et 53 perches et demie de terre sur lesquelles sont plantez des saules et noyers. Tous les dits héritages compris la maison, basse-court et jardin contenant ensemble 37 arpens 68 perches à 18 pieds par perche. Arpentage de Antoine Bullé et Martin Burat, du 16 et 26 mars 1693.

Réunion par arrêt Royal du 20 *juin* 1693 de Marly-le-Chastel, seigneurie, à Marly-le-Bourg, datée du Camp de Geimblours.

(1693 : *Factum* f. F° 10.707 BN.)

DIVERSES DESCRIPTIONS DE MARLY

Descriptions de Marly par l'abbé Boutard, 1697; *le père Laugier*, 1755 ; *Diderot*, 1759 ; *Delille, Jacques*, 1759-1801 ; *Mme Vigée-Lebrun*, 1755-1842 ; *Danjou*, 1840 ; *Mme de Saint-Léon*, 1834 ; *Léonce Reynaud*, 1860.

L'ABBÉ BOUTARD

La description de Marly a inspiré, au mois de novembre 1696, une ode à l'abbé Boutard (1), qui l'écrivit en latin. Perrault, de l'Académie française, la traduisit en français; elle ne comprend pas moins de 34 strophes, dont voici la première :

Quittez, Muses, quittez les rives du Permesse,
Et venez de Marly voir les Eaux et les Bois,
Qu'anime le génie et l'auguste sagesse
Du plus puissant des rois.
C'est là qu'inimitable en tout ce qu'il projette,
Louis à le servir contraint les Élémens
Et qu'au gré du Héros, la Nature sujette
Règle ses mouvemens

(*Mercure galant*, 1697.)

LE P. LAUGIER

Dans l'*Essai sur l'architecture*, par le P. Laugier, Paris, Duchesne, 1755, p. 237, nous trouvons ce jugement curieux sur Marly :

Les jardins de Marli ont du côté de la situation quelque chose de plus avantageux [que ceux de Versailles]. En face de cet (*sic*) espèce de bâtiment qu'on nomme le *château*, il y a une légère échappée de vue, d'où l'on découvre une partie du grand spectacle que l'on apperçoit de dessus la terrasse de Saint-Germain. Cet avantage, tout médiocre qu'il est, ôte du moins au vallon étroit de Marli le sauvage désagrément d'une habitation concentrée dans l'épaisseur des forêts. Mais il s'en faut bien que cet avantage suffise pour rendre la situation de Marli aussi délicieuse qu'on le désirerait et qu'elle aurait pu l'être. Cette échappée de vue, qui ne montre que dans l'éloignement et avec réserve un spectacle, dont le peu que l'on découvre donne idée de son étendue et de sa magnificence, bien loin de produire la satisfaction, ne sert qu'à inspirer des désirs et des regrets. On voudrait être à portée de jouir librement d'un coup d'œil si enchanteur. On est mécontent des divers obstacles qui gênent, qui resserrent un si beau point de vue. Cet empressement, cette inquiétude qui occupent l'âme la rendent presqu'insensible aux séduisants objets dont on a embelli ce vallon charmant.

Il était facile de ne laisser rien à désirer dans un si beau lieu. Il n'y avait

(1) Ode latine et francoise sur la rivière de Marly-au-Roy. Paris, Théodore Muguet, 1698. — Par F. Boutard (19 strophes latines et 190 vers français de sept pieds). Sur Boutard, voir Tallemant des Réaux, *Historiettes*, etc.

Bossuet présenta cette ode au roi ; elle est intitulée : *Ludovico Magno amnis Marliacus*, et Bontemps le rappelait souvent au roi.

u'à changer un peu la position du château, en l'avançant sur le penchant de la montagne, tout auprès de la rivière. De là on aurait joui à découvert et sans obstacle d'une vue admirable; elle aurait été plus satisfaisante qu'à Saint-Germain, parce qu'elle aurait été moins plongeante; et on aurait pu étendre à droite et à gauche les jardins en pente, et on aurait retrouvé sur les derrières cet agréable vallon auquel on s'est malheureusement borné, qui aurait produit une diversité des plus intéressantes. Mais il semble que Louis le Grand était peu sensible aux agréments des belles situations. Versailles et Trianon prouvent qu'il ne se donnait pas la peine de chercher. Marli prouverait presque qu'il affectait de les fuir.

MARINIER

Marignier, *Pavillons de Marly*, commencez en 1679, chapitre III, évalue le total de la dépense pour Marly à 4.501.279 l. 12 s. 3 d. jusqu'en 1690.

Ce petit livre manuscrit de 55 pages renferme les dépenses faites de 1664 jusqu'en 1690. Il est dédié à monseigneur Hardouin Mansart, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller du Roy en ses conseils, surintendant et ordonnateur général des bâtiments, jardins, tapisseries, arts et manufactures de Sa Majesté, par G. M.

...Il supplie Mansart d'agréer ce « travail, qui est le fruit d'un autre infiniment plus étendu que feu mon père a fait sous les ordres de feu monseigneur Colbert ».

Le nom de l'auteur est G. Marinier, commis de Mansart. Les *Livres de comptes* le nomment Marigner. Il avait « le soin de la visite de tous les ouvrages ordonnez par S. M., en ses bastimens, et de tenir la main à ce que tous les ordres par nous donnez pour l'exécution des volontez de S. M. soient ponctuellement exécutez et avec diligence requise », et touchait pour ses appointements 2.000 livres (1681). Eckart a reproduit le mémoire ci-dessus en partie dans l'*État au vrai, de toutes les sommes employées par Louis XIV*.

Marinier demeurait à Versailles, rue du *Vieux-Versailles*, avec des inspecteurs des bâtimens. Il touchait, en 1695, 3.000 livres.

Chasteau et Pavillons de Marly commencez en 1679.

Le chasteau de Marly est situé dans un vallon à un quart de lieue de Saint-Germain. Il est composé d'un gros pavillon carré, qui est la demeure du roy. Ce pavillon est isolé, situé sur le lieu le plus éminent, et l'on y monte par plusieurs degrés, en sorte qu'il commande à huit autres pavillons (1). Ces pavillons, aussy isolés, forment une espèce d'avenue spacieuse au pavillon royal dans les jardins et n'ont de communication les uns avec les autres que par des berceaux de fer, sur lesquels on a fait plier des arbres qui les couvrent.

(1) Il y avait douze pavillons, terminés en 1684.

Les quatre faces de tous ces pavillons sont peintes à fresque d'ornemens d'architecture, couverts en terrasse, avec des vases sur les angles et au-dessus des pilastres.

Le pavillon royal consiste au-dedans en quatre vestibules au rez-de-chaussée où l'on entre par les quatre faces dudit pavillon.

Ces quatre vestibules conduisent à un grand salon de toute la hauteur du pavillon et qui en fait le centre, et dans les quatre angles sont quatre appartements qui ont leurs entrées et sorties sur ces vestibules. Au-dessus de ces quatre appartemens, il y en a d'autres plus petits, dégagés par un corridor, qui tourne autour du dôme du grand salon.

Dans le chasteau, tous les agrémens et les commodités de la vie sont rassemblés avec tant de soin, d'art et de propreté, qu'il n'y reste rien à désirer.

Les autres pavillons sont occupés chacun par une des personnes dela Cour, à qui le Roy fait l'honneur de les nommer pour estre de ses parties.

La chapelle et le corps de garde sont détachés des chasteaux et forment deux pavillons aux deux costés de la principale entrée.

Les jardins sont très agréables, surtout dans la saison des fleurs, par la diversité et l'abondance qui s'y en trouvent.

Les fontaines et les cascades y sont en très grand nombre et très belles, et depuis peu Sa Majesté a fait encore tomber une cascade en forme de rivière du haut de l'allée du derrière du chasteau, d'où elle se décharge dans toutes les autres fontaines du jardin. Je n'ay point supputé la dépense de cette rivière, pour ne point innover aux calculs de ces mémoires. On estime qu'elle passe 100.000 écus.

Le Roy embellira tous les jours cette maison de plaisance, qu'il aime beaucoup et qui passerait dans un autre pays pour un chef-d'œuvre de l'art et de la nature, en l'estat qu'elle est. On prétend que c'est Sa Majesté qui en a donné les principales idées. Ce qui est de vray, c'est qu'elle est très singulière et qu'elle ne ressemble à aucune autre maison royale.

Suivent les dépenses des châteaux et pavillons de Marly.

Manuscrit, *Fonds Saint-Martin*, vol. XCII. *Bâtiments du roy.*

Colbert, *Lettres*, et P. Clément, T.V. 1868, p. 573 (f. fr. actuellement 25.156).

DIDEROT

Voici maintenant la description de Marly par Diderot :

Lettre à Mademoiselle Volland.

Paris, le 10 mai 1759.

« Nous partîmes hier à huit heures pour Marly ; nous y arrivâmes à dix heures et demie ; nous ordonnâmes un grand dîner, et nous nous répandîmes dans les jardins, où la chose qui me frappa, c'est le contraste d'un art délicat

dans les berceaux et les bosquets, et d'une nature agreste dans un massif touffu de grands arbres qui les dominent et qui forment le fond. Ces pavillons séparés et à demi enfoncés dans une forêt, semblent être les demeures de différents génies subalternes, dont le maître occupe celui du milieu. Cela donne à l'ensemble un air de féerie qui me plut. »

Diderot continue sa promenade avec le baron de Gleichen, d'Holbach et d'autres amis. Il trouve le jardin trop peuplé de statues et s'arrête devant un *Centaure portant sur son dos un enfant*, devant un *vieux Faune qui s'attendrit sur un enfant nouveau-né qu'il tient dans ses bras.*

La statue d'*Agrippine* est, pour lui, au-dessous de sa réputation, ou peut-être était-il mal placé pour en juger mieux.

« Notre dîner fut long et ne dura pas. Nous parcourûmes les hauts. J'observai que de toutes les eaux, il n'y en avait point d'aussi belles que celles qui tombent sans cesse ou qui coulent et qu'on n'en avait pratiqué nulle part. »

Retour à Paris vers huit heures du soir. En voiture, le baron de Gleichen fait les frais de la conversation, à propos de la destruction d'une cascade de Marly, dont les marbres revêtent à présent les chapelles de Saint-Sulpice.

Nouveau voyage de Diderot à Marly, le 23 septembre 1762 :

A la même.

« Nous partîmes lundi matin pour Marly, par la pluie, et nous fûmes récompensés de notre courage par la plus belle journée. Quel séjour, mon amie! Je crois vous en avoir déjà parlé une fois. D'abord, celui qui a planté ce jardin a conçu qu'il avait exécuté une grande et belle décoration, qu'il fallait cacher jusqu'au moment où on la verrait tout entière.

« Ce sont des ifs sans nombre et taillés en cent mille façons diverses qui bordent un parterre de la plus grande simplicité, et qui conduisent en s'élevant à des berceaux de verdure dont la légèreté et l'élégance ne se décrivent point. Ces berceaux, en s'élevant encore, arrêtent l'œil sur un fond de forêt dont on n'a taillé que la partie des arbres qui paraît immédiatement au-dessus des berceaux, le reste de la tige est agreste, touffu et sauvage ; il faut voir l'effet que cela produit. Si l'on eût taillé les branches supérieures des arbres comme les inférieures, tout le jardin devenait uniforme, petit et de mauvais goût. Mais ce passage successif de la nature à l'art, et de l'art à la nature, produit un véritable enchantement. Sortez de ce parterrre où la main de l'homme et son intelligence se déploient d'une manière si exquise, et répandez-vous dans les hauteurs ; c'est la solitude, le silence, le désert, l'horreur de la Thébaïde. Que cela est sublime! Quelle tête que celle qui a conçu ces jardins! Sur deux grands espaces placés à droite et à gauche, aux deux endroits les plus élevés, on trouve deux réservoirs octogones; ils ont cent cinquante pas pour la longueur d'un côté, et par conséquent douze cents pas de tour. On y arrive par des allées sombres et perdues, on ne les voit, ces pièces immenses, que quand on est sur les bords. Ces allées sombres et perdues sont décorées de bronzes

ristes et sérieux ; l'un représente Laocoon et ses deux enfants enlacés et dévorés par les serpents de Diane, je crois. Ce père qui souffre de si grandes douleurs, cet enfant qui expire, cet autre qui oublie son péril et regarde son père souffrant, tout cela vous jette dans une si profonde mélancolie, et cette mélancolie concourt si merveilleusement avec le caractère du lieu et son effet! Nous vîmes aussi les appartements. Ils sont compris dans un corps de bâtiment qui fait face aux jardins, et qui représente le palais du Soleil. Douze pavillons isolés et à moitié enfoncés dans la forêt, autour du jardin, représentent les douze signes du zodiaque. Il règne dans toutes ces parties des proportions si justes, que le pavillon du milieu vous paraît d'une étendue ordinaire ; et quand vous venez à le mesurer, vous trouvez qu'il a quatre mille neuf cents pas de surface. Si l'on ouvre les portes, c'est alors que vous êtes surpris par la hauteur et l'étendue. Le milieu de l'édifice est occupé par un des plus beaux salons qu'il soit possible d'imaginer. J'y entrai, et quand je fus au centre, je pensai que c'était là que tous les ans le monarque se rendait une fois pour renverser avec une carte la fortune de deux ou trois seigneurs de sa cour.

« Au milieu de ce jardin et de l'admiration que je ne pouvais refuser à Le Nôtre, car c'est, je crois, son ouvrage et son chef-d'œuvre (1), je ressuscitais Henry IV et Louis XIV. Celui-ci montrait au premier ce superbe édifice ; l'autre lui disait : « Vous avez raison, mon fils, voilà qui est fort beau ; mais je voudrais bien voir les maisons de mes paysans de Gonesse. » Qu'aurait-il pensé de trouver autour de ces immenses et magnifiques palais, de trouver, dis-je, les paysans *sans toit*, *sans pain* et *sur la paille !* »

Nous avons relevé ailleurs ce terrible jugement de Diderot.

ANONYME

Voici l'opinion sur Marly exprimée par un écrivain de la fin du règne de Louis-Philippe :

« Véritable palais enchanté, élevé par des génies, et de vrais génies, le château de Marly a eu le sort de ces fantastiques constructions qu'il n'est pas rare que l'Arabe rencontre vers le soir sur sa route de sable ; une splendide hospitalité l'attend ; mais le matin, au premier rayon du jour, alors que l'homme remis de toutes ses fatigues ouvre les yeux, tout a disparu, les fées ont emporté ailleurs le magique palais : l'homme se retrouve seul en face du désert immense et vide. Ce qu'il doit éprouver alors, tous ceux-là l'ont éprouvé qui, pleins des souvenirs du grand siècle, ont parcouru les solitudes désolées où fut Marly. »

(V. Danjou, *Archives curieuses*, t. XII, 2e série, 1840, in-8.)

(1) Diderot se trompe. Nous savons que c'est de Rusé qui avait dessiné les jardins de Marly, auxquels Le Nôtre n'a pas travaillé.

DELILLE (l'abbé)

Marie-Joseph Chénier, dans son épître à Delille (1802), lui dit :

Votre Muse, au pipeau servile,
Immortalisa dans ses chants
Les lacs pompeux d'Ermenonville
Et les fiers jets d'eau de Marly...

Voici le passage des *Jardins*, chant I, auquel il est fait allusion :

Loin de ces vains apprêts, de ces petits prodiges,
Venez, suivez mon vol au pays des prestiges,
A ce pompeux Versaille, à ce riant Marli,
Que Louis, la nature et l'art ont embelli.
C'est là que tout est grand, que l'art n'est point timide;
Là, tout est enchanté, c'est le palais d'Armide;
C'est le jardin d'Alcine, ou plutôt d'un héros
Noble dans sa retraite et grand dans son repos;
Qui cherche encore à vaincre, à dompter des obstacles,
Et ne marche jamais qu'entouré de miracles.
Voyez-vous et les eaux, et la terre, et les bois,
Subjugués à leur tour, obéir à ses lois;
A ces douze palais d'élégante structure
Ces arbres marier leur verte architecture,
Ces bronzes respirer, ces fleuves suspendus,
En gros bouillons d'écume à grand bruit descendus,
Tomber, se prolonger dans des canaux superbes;
Là s'épancher en nappe, ici monter en gerbes,
Et, dans l'air s'enflammant aux feux d'un soleil pur,
Pleuvoir en gouttes d'or, d'émeraude et d'azur?
Si j'égare mes pas dans ces bocages sombres,
Des Faunes, des Sylvains en ont peuplé les ombres;
Et Diane et Vénus enchantent ce beau lieu;
Tout bosquet est un temple, et tout marbre est un Dieu;
Et Louis, respirant du fracas des conquêtes,
Semble avoir invité tout l'Olympe à ses fêtes.

Delille avait déjà célébré, en 1761, la machine de Marli dans ces vers de l'Épître à M. Laurent :

... Près du riant Marli,
Que Louis, la nature et l'art ont embelli,
S'élève une machine, où cent tubes ensemble
Versent dans des bassins l'eau que leur jeu rassemble.

Élevés lentement sur la cime des monts,
Leurs flots précipités roulent dans les vallons,
Raniment la verdure, ou baignent les Naïades;
Jaillissent dans les airs, ou tombent en cascades.
Puisse un jour cet ouvrage, avec l'utilité,
Unir, dans sa grandeur, plus de simplicité!
Puisse une main, avare avec magnificence,
Réparer ou créer cette machine immense,
Retrancher des ressorts l'amas tumultueux,
Rendre leur jeu plus sûr et moins impétueux;
Sans nuire à leur effet, borner leur étendue,
Et m'étonner encor, sans fatiguer ma vue.

« Le vœu du poète est complètement réalisé aujourd'hui », écrit en note l'éditeur, en 1824.

Mme VIGÉE-LEBRUN

On lit dans les *Souvenirs* de Madame Louise-Élizabeth Vigée-Lebrun, édition 1835, t. I, p. 37 :

... Nous allâmes d'abord à Marly-le-Roi, et là, pour la première fois, je pris l'idée d'un séjour enchanteur. De chaque côté du château, qui était superbe, s'élevaient six pavillons, qui se communiquaient par des berceaux de jasmin et de chèvrefeuille. Des eaux magnifiques, qui tombaient en cascades du haut d'une montagne située derrière le château, fournissaient un immense canal sur lequel se promenaient des cignes. Ces beaux arbres, ces salles de verdure, ces bassins, ces jets d'eau, dont un s'élevait à une hauteur si prodigieuse qu'on le perdait de vue; tout était grand, tout était royal, tout y parlait de Louis XIV.

L'aspect de ce séjour ravissant me fit alors tant d'impression, qu'après mon mariage, je suis retournée souvent à Marly. Un matin j'y ai rencontré la reine, qui se promenait dans le parc avec plusieurs dames de sa Cour. Toutes étaient en robes blanches, et si jeunes, si jolies, qu'elles me firent l'effet d'une apparition. J'étais avec ma mère, et je m'éloignais, quand la reine eut la bonté de m'arrêter, m'engageant à continuer ma promenade partout où il me plairait. Hélas! quand je suis revenue en France, en 1812, j'ai couru revoir mon noble et riant Marly. Le palais, les arbres, les cascades, les bassins, tout avait disparu; je n'ai plus trouvé qu'une seule pierre, qui semble marquer le milieu du salon.

P. 173. Mme Auguier, sœur de Mme Campan, attachée au service de la reine, demeurait à la Machine, dans un château avec parc. Elle se jeta par la fenêtre et se tua en voyant les gens qui venaient l'arrêter au château des Tuileries.

Elle a laissé deux filles, que Mme Lebrun a connues à Marly; l'une a épousé le maréchal Ney; la seconde a été mariée à M. Debroc.

Une autre sœur de Mme Auguier devint Mme Rousseau, dont le fils fut le musicien Amédée de Beauplan.

T. III, p. 298. A Louveciennes, elle a pour voisines Mme Pourat et sa fille, chère à André Chénier, et Mme la comtesse Hocquart.

Mme Vigée-Lebrun demeura à Louveciennes : elle est enterrée dans le cimetière de cette commune, situé dans l'enceinte du fort depuis son transfert. Sur a tombe portant une palette, se lisent ces simples mots : « Enfin, je repose. »

LÉONCE REYNAUD

M. Léonce Reynaud, ingénieur, inspecteur général des Ponts et Chaussées, dans son *Traité d'architecture*, Paris, 1860, 2e édition, t. II, p. 567-68, après avoir cité la description de Marly de Saint-Simon, s'exprime ainsi :

« Cette flatterie monumentale n'avait pas heureusement inspiré l'architecte courtisan, Hardouin Mansart. La disposition générale est sèche, sans grandeur, sans beauté; puis à Marly, comme dans le château de Versailles, du côté du parc, on ne trouve qu'une architecture froide, guindée et d'un goût très contestable. Hardouin Mansard ne mériterait pas le retentissement qui s'est attaché à son nom, s'il n'avait eu la gloire d'élever la coupole de l'église des Invalides. »

Ce jugement particulièrement sévère n'a pas lieu de surprendre, venant d'un ingénieur, en 1860.

Mme de SAINT-LÉON

Extraits des Mémoires et Souvenirs de Pougens, par Mme de Saint-Léon (Louise B.).

On ne connaît pas le père de M. de Pougens. Son amie, Mme de Saint-Léon, affirme positivement que ce n'était pas le prince de Conti, comme l'ont prétendu certains biographes. Mmes Thiéry étaient des amies de Mme de Saint-Léon et de Pougens.

En 1790, désirant jouir de l'air de la campagne, il obtint (Pougens) pour quelques mois la jouissance de l'un des jolis pavillons qui existaient alors dans le parc de Marly, Mme et Mlle Thiéry l'avaient accompagné. Nous vînmes, ma mère et moi, peu de temps après, augmenter leur société.

Plusieurs personnes avaient obtenu, comme M. de Pougens, un logement dans les divers pavillons du parc; de ce nombre étaient Mme la duchesse de Beauvilliers-Saint-Aignan, Mme la comtesse d'Espagnac et Mme la baronne de Bourdic. Ces trois dames se lièrent particulièrement avec M. de Pougens et venaient le visiter fréquemment.

La duchesse de Beauvilliers s'occupait beaucoup de chimie et aimait à faire des promenades à âne dans le parc; mais comme elle craignait toujours de tomber de monture, elle se faisait accompagner de quatre domestiques, l'un

à la tête, l'autre à la queue du coursier à longues oreilles, le troisième et quatrième domestiques marchaient de chaque côté de la duchesse qui, malgré tant de précautions, n'était nullement rassurée.

C'est dans cet équipage qu'elle venait presque toujours visiter le pavillon que nous occupions, et quand, à son retour chez elle, M. de Pougens augmentait son cortège, elle paraissait enchantée.

Mme la duchesse de Beauvilliers avait de l'esprit, une sorte d'originalité rendait sa conversation très piquante. Elle avait pris Mlle Thiéry en amitié et se plaisait à lui en donner des marques.

Mme d'Espagnac, bonne, sensible, très instruite, m'a paru bien aimable. Elle faisait de longues promenades dans le parc, mais non de la même manière que Mme de Beauvilliers.

Mme de Bourdic ... Quels souvenirs agréables se retracent à ma mémoire en écrivant le nom de l'une des femmes les plus intéressantes qui aient jamais existé. Ses manières gracieuses, son esprit, son talent si distingué pour la poésie, le cédaient encore à la rare bonté de son cœur. On peut dire que cet être excellent a possédé toutes les vertus qui peuvent faire naître l'estime et commander l'admiration. M. de Pougens avait pour elle le plus sincère attachement.

A ces qualités si éminentes, Mme de Bourdic joignait une gaieté franche, qui répandait le plus grand charme dans sa société; des saillies charmantes lui échappaient sans cesse, et jamais personne n'a mieux possédé qu'elle le genre d'esprit que J.-J. Rousseau appelait *l'esprit de tout à l'heure*. Je puis le certifier, ayant été témoin de ce que j'avance.

Étant un jour dans son salon, à Marly, une dame dont j'ai oublié le nom, mais qui était grande, maigre, pâle, et qui avait un nez très long, vint lui faire une visite. Mme de Bourdic, debout devant la glace de sa cheminée, y jetait de fréquents coups d'œil. « Ah! s'écria la dame en question, avec un sourire un peu ironique, voilà Madame de Bourdic toujours se contemplant dans un miroir. — Vous avez raison, madame, répliqua-t-elle vivement, mais c'est parce que je cherche à m'assurer par moi-même si l'on peut s'accoutumer à la laideur. »

Peu de temps après, cette même dame, qui avait la prétention de faire de jolis vers, apporta une romance qu'elle venait de composer et la présenta à Mme de Bourdic, qui, assise au piano, faisait entendre quelques accords. « Vous devriez bien, ma chère baronne, lui dit-elle, chanter les couplets de ma romance. — Mais, madame, lui répondit Mme de Bourdic, vous savez bien que je n'ai pas de voix et que je ne chante jamais. — Pardonnez-moi, répliqua la dame, votre voix a peu d'étendue, il est vrai, mais elle est parfaitement juste, et je suis sûre que vous chanterez mes couplets à merveille.»

Nouveau refus, nouvelles instances. — « Madame, s'écria enfin Mme de Bourdic impatientée, et peut-être se rappelant alors la maligne observation du miroir, je sifflerai vos couplets si vous le voulez absolument, mais pour les chanter, cela est impossible. »

C'est Mme de Bourdic qui se promenait un jour aux Tuileries, sur la terrasse des Feuillants, avec un académicien d'opinion contraire qui, jetant les regards vers le bâtiment où se tenait alors l'Assemblée nationale, s'écria : « Écoutez, madame, comme on applaudit ! c'est Mirabeau qui doit parler maintenant. — Oui, répondit Mme de Bourdic, j'entends qu'on applaudit, et je voudrais que ce fût à tout rompre. »

Mariée à 13 ans au marquis d'Autremont, veuve à 16 ans, elle se remaria avec M. le baron de Bourdic, major de la ville de Nîmes. Mme de Bourdic épousa en troisièmes noces M. Viot, administrateur des domaines, et depuis consul à Barcelone.

En 1790, pendant l'été, vient à Marly le vicomte de Castéja, qui périt le 10 août 1792, en prenant la défense de Louis XVI. Il était capitaine des gardes du roi.

« En 1791, nous fîmes un nouveau séjour d'environ un mois ou six semaines à Marly, où nous avait accompagnées Mme de Prailly, une amie qui me fut bien chère et à laquelle M. de Pougens était attaché comme à une sœur tendrement chérie. La mort nous l'a enlevée, et nous l'avons pleurée ensemble.

« Ce fut dans ce dernier voyage que j'eus le plaisir de connaître personnellement M. le marquis de Fortia et de me convaincre de la vérité du portrait que m'avait tracé M. de Pougens des vertus et des rares qualités de son ami. Mme de Fortia accompagnait son mari ; elle était jeune alors, ses manières aimables et gracieuses ajoutaient un nouveau charme aux agrémens de sa figure. J'ai été frappée surtout de l'extrême beauté de ses dents. »

DUCIS A MARLY

Épitre à mon caveau.

Dans ce caveau frais et joli,
Oui, sans me vanter, je vous range,
Tous les ans, après la vendange
Mes vingt feuillettes d'un Marli
Que je bois toujours sans mélange.
O mon vin, prête-moi tes feux !...

HISTOIRE DU CURÉ DE ROQUENCOURT

Pendant l'été de 1792, M. Lemaire, curé de Roquencourt, né la même année et dans la même ville que Ducis, était arrêté et mis en prison. « A cette nouvelle, M. Ducis oublie ses 60 ans ; il quitte sa retraite de Marly, où il occupait une petite maison, se rend à pied à Versailles, va droit à l'hôtel des gardes du corps, que l'on venait de convertir en prison, tente tous les moyens d'y voir son ami détenu, n'épargnant ni prières, ni instances, ni supplications. Voyant l'inutilité de ses efforts, il part encore à pied pour Roquencourt, frappe à la porte du presbytère, y trouve une vieille servante dans les larmes,

s'en empare, se fait suivre du chien du bon curé, conduit ces deux fidèles serviteurs à Marly et ne s'en sépare qu'après les avoir installés chez lui ; de là, il retourne, toujours à pied, à Roquencourt, s'y concerte avec quelques paysans qu'il sait attachés à leur pasteur, et, avec leur aide, il fait porter, il porte lui-même, pièce à pièce et nuitamment, jusqu'à son domicile, tout ce qu'il peut sauver du mobilier du presbytère.

Les jours suivants, nouvelles démarches pour pénétrer dans la prison, nouveaux refus essuyés. M. Ducis parcourt Versailles ; il y cherche tout ce que le malheur des temps a pu lui laisser d'appuis. Il demande à tout ce qu'il connaît, à tout ce qu'il aborde, la liberté de son ami. Vaines prières ! Partout il rencontre, ou le zèle sans crédit, ou l'autorité sans bienveillance. On fait passer le malheureux prêtre dans 8 prisons successives sans lasser la persévérance de son ami, qui ne s'arrête que sur *l'ordre formel* qu'il en reçoit ; et voici la lettre qui contenait cet ordre.

Mercredi matin.

« Les hommes ont beau faire, mon ami, il n'en arrivera que ce qu'il plaira à Dieu. Quant à moi, je suis prêt au départ. La vie que je mène depuis six semaines n'est point si rude que vous vous le figurez. Je possède ici mon cœur en paix ; j'y dors d'un bon somme ; j'y prie Dieu pour vous, pour moi, je le bénis de m'avoir donné un ami chrétien, dont la charité courageuse m'a ému profondément ; car j'ai tout su.

« Que votre zèle s'arrête là ; mon ami, en voilà bien assez. Ne gâtez point mon repos par des inquiétudes sur vous, je vous en prie et, au besoin, *je vous l'ordonne*. Si Dieu m'appelle à lui par cette voie, j'aurai connu, grâce à vous, ce que la vie et la mort peuvent avoir de plus doux. Adieu, cher Ducis, quoiqu'il arrive nous nous reverrons ; adieu, soumettez-vous et ne me répondez pas... »

Ce ne fut que le 9 thermidor que s'ouvrit la prison de ce vénérable prêtre, et ce fut encore M. Ducis qui arriva le premier pour lui annoncer qu'il était libre. (Campistron, *Eloge de Ducis.*)

Dans l'*Epître à M. le curé de Roquencourt*, Ducis s'exprime ainsi :

Fait, sans l'avoir prévu, pour servir Melpomène,
Sur la scène, un peu tard, avec quelque bonheur,
J'amenai la pitié, le remords, la terreur.
D'Angiviller charmé me fut un second père.
Parvenu sans intrigue au fauteuil de Voltaire,
Né très peu courtisan, pensif et recueilli,
Par un peu de faveur à la cour accueilli,
A Marly m'égarant sous les plus frais ombrages,
Ivre de Shakespir, adorant ses ouvrages,
Doux au fond des forêts, terrible au sein des fleurs,
J'ai peint Macbeth, Lear, leurs crimes, leurs malheurs.

Dans la *notice* qui précède cette épitre, Ducis nous apprend qu'il avait dans le village de Marly un *logement assez étendu*, où il put recevoir tous les meubles, en partie vermoulus et mutilés, tous très vieux, très modestes, et dans un nombre vraiment prodigieux, de son ami Lemaire, curé de Roquencourt. Il prit avec lui la vieille mère *Antoine*, qui servait le curé depuis longtemps, et son petit chien *Phanor*, fidèle compagnon de sa solitude.

QUITTANCE DE JEAN DE HANFORD

Nous donnons ici une quittance dans laquelle Hanford est qualifié seigneur de Marly. C'est à ce titre qu'elle nous intéresse. Nous y joignons la description des sceaux de ce capitaine anglais :

1427, 4 février. — Sachent tuit que nous, Johan de Hanforde, chevallier seigneur de Marly-le-Chastel et de Maigny-Lessart, cappitaine du Chastel du boys de Vincennes, confessons avoir eu et recu de vénérable et discrete personne maistre Pierre Cardonnel, maistre es ars et en médecine archediacre dauge (?) et chanoine de Paris et officier des heures d'icelle église, la somme de quatorze livres tournois sur et en déduction et rabat de la somme de vingthuit livres tournois à quoi messires du chapitre de Paris avaient et ont composé avecques nous pour raison et à cause de quatre muis de vins en quoy ils nous estoient et sont tenus pareillement par nostre composicion à cause du relief de XVIII muis de vin de rente que les dis messires du chapitre prennent par an sur les vinages, cens, rente, voyes, seigneurerie et terre que les dits chappitres ont à Fontenoy-les-Baigneux-Saint-Eblanc (1) tenue et mouvant de nous à cause de notre dite terre et seigneurie de Maigny, lequel fief le dit chappitre ont eu au nom de vénérable et discrete personne maistre Jehan Chuffart, maistre es ars et lieutenant en décret, chanoine de Paris et chancellier.

DOCUMENTS ET PIÈCES HISTORIQUES

I

Les maisons Le Texier (P. 2265, AN.).

28 août 1736. — Achat par le roi (Louis XV) de deux maisons tant pour loger les sœurs de charité et le chirurgien qui prend soin des malades que pour y établir une prison ; l'ancienne maison des sœurs et l'ancienne prison se trouvant inhabitables par leur caducité. Ces maisons situées rue des Bernouis appartiennent au sieur Le Texier, bourgeois de Paris, et à sa femme Henriette Doyen demeurant rue Bar-du-Bec, à Paris. Ce sont des maisons neuves placées vis-à-

(1) Saint Eblanc, patron de Bagneux.

vis l'une de l'autre, et près du marché d'en haut. Le prix d'achat est de 13.000 livres.

A la veuve et aux héritiers du feu sieur Le Texier pour remboursement : 17.483 livres 3 sols 6 deniers.

Il est ordonné au Garde de mon Trésor Royal, M. Jean Paris de Montmartel, de payer comptant à la veuve et aux héritiers du feu sieur Le Texier la somme de dix-sept-mil quatre cent quatre-vingt-trois livres, trois sols, six deniers, scavoir celle de treize mil livres pour le payement du prix principal de l'acquisition que j'ay faitte de deux maisons scizes à Marly appartenant au dit feu sieur Le Texier et à la dite dame sa veuve par contrat du 28 aoust 1736, pour estre jointes à mon domaine, et quatre mil quatre cent quatre-vingt-trois livres, trois sols, six deniers pour les interests de la dite somme de treize mil livres à raison du denier vingt à compter dudit jour 28 aoust 1736 jusques et compris le 20 du présent mois.

Fait à Versailles, le 21 juillet 1743.

(d'une autre main :) Comptant au trésor Royal

(de la main du roi :) bon Louis.

(Original, collection de M. Sardou.)

Le roi achète les deux maisons et ne les paye qu'au bout de sept ans avec les intérêts à 5 p. 100. 13.000 francs rapportent 650 francs par an et au bout de sept ans : 4.550 francs en chiffres ronds.

II

Bailliages de Versailles et de Meudon.
Le Cahier des paroisses recueilli et publié par M. Thézard, Versailles, 1889.

CAHIER DE MARLY-LE-ROI

Cahier des doléances, demandes, plaintes et remontrances de la paroisse de Saint-Vigor de Marly-le-Roi, étant du ressort du bailliage royal de Versailles, pour servir d'instructions et de pouvoirs généraux aux députés de la paroisse, à proposer à l'assemblée des États Généraux, dont l'ouverture commencera, le 27 avril 1789, de la manière et ainsi qu'il suit :

Art. 1er. — La paroisse de Marly-le-Roi ne forme qu'une seule et même communauté pour le civil avec celle du Port-Marly, en vertu de lettres patentes du roi, données à Versailles, au mois d'avril 1785... Les habitants demandent la continuation de leur communauté pour les impôts quelconques et les affaires d'icelle, sans innovation ; sans que l'assemblée tenue aujourd'hui par les habitants du Port-Marly puisse être réputée à un renoncement de la part des habitants de Marly. La paroisse est déterminée à envoyer 3 députés.

Art. 2. — Louis XIV a renfermé une commune de 200 arpents et quelques

perches de terre qui leur appartenait et servait de pâture à leurs bestiaux, qui ont été compris dans les constructions des château, jardin et parc de Marly. Pour indemnité, au lieu de champ, S. M. Louis XV a fixé le principal de leur taille à 4.150 livres (arrêt du Conseil du 24 août 1739). Les habitants demandent que la taille soit rétablie sur le pied de 4.150 livres.

Art. 3. — Ils demandentla suppression de l'impôt de la corvée, parce que la paroisse de Marly-le-Roi est un lieu royal qui n'a aucun débouché sur aucuns grands chemins sujets à la corvée.

Art. 4. — Louis XIII et Louis XIV ayant fait faire un chemin pavé dit *La Bègue* conduisant de Marly à Saint-Germain, MM. des ponts et chaussées l'ont détruit. Les habitants en demandent le rétablissement.

Art. 5. — Marly est situé sur une éminence bornée de toutes parts par les jardins, parcs et forêt dudit Marly, n'ayant point d'eau. Dans le cas d'incendie on ne peut donner aucun secours. Les habitants demandent au roi un filet d'eau avec une fontaine dans le carrefour dudit Marly, ou de faire rétablir la pièce d'eau appelée Verderon, faite pour recevoir les égouts de la forêt de Marly.

Art. 6. — Demandent d'être maintenus dans la propriété de l'emplacement au-dessus de l'Église et des portions de ce terrain usurpées par les anciens propriétaires de la maison appartenant actuellement à M. l'abbé d'Anglade.

Art. 7. — Demandent la suppression des milices.

Art. 8. — — des gabelles.

Art. 9. — — dans la partie des aides.

Art. 10. — Demandent l'impôt territorial ; que tous les privilégiés qui ne paient pas, paient comme le tiers-état.

Art. 11. — Représentent que la cherté du pain fait souffrir tous les pauvres malheureux.

Art. 12. — Demandent la suppression des colombiers.

Art. 13. — — des capitaineries, hors les lieux où le roi chasse.

Art. 14. — Les feux rois Louis XIII et Louis XIV avaient fait paver en entier toutes les rues de Marly, avec ordre de les entretenir soigneusement, ce qu'on n'a pas fait. Demandent que toutes ces rues soient refaites à neuf, notamment celle conduisant du carrefour de la rue des Vaux à la porte de la maison de la dame de Villemorien, où se fait le raccordement des pavés, celle de la rue des Bernouis et de la rue conduisant du principal carrefour et place de Marly au carrefour de la Croix-Rouge, raccordant le chemin pavé conduisant à celui de *La Bègue*.

Fait et arrêté... aujourd'hui 14 avril 1789, Marly-le-Roi.

Ollivon, syndic. — Deplane. — Fournier. — Tricot. — Moiesseron. — Raverdy. — Cagneux. — Pauzière. — Grille. — Lefebvre. — Motte. — Catutelle. — Gagné. — Riet. — Quinebaut. — Tisserne. — Le Cointe. — Gaudet. — Boquereau. — Souard. — Jobert. — Desaunettes. — Langevin. — Delamorlière. — Paindit. — Lemeunier du Puisard. — Lecointe. — Thuret. — Bouton. — Berneront. — Bayonnet. — Charpentier. — Paradis. — Auconte. — Rouet.

— Fleur. — Boulard, André. — Laugrume. — Deplanche. — Coutant. — Soula, huissier. — Lefébure. — Bigard. — Titreville. — Blot. — Bellavoine.

(Et quelques signatures illisibles.)

Pascault, notaire, *Président.*

Députés pour aller à Versailles :

Me Pierre Nicolas de Plane, ancien avocat et procureur du roi du présidial de Rouen ;

Jacques Laurent-Ollivon, syndic.

Pierre-Antoine Tricot, jardinier. (P. 138, 139, 140, 141.)

Commune de Port-Marly.

Les habitants de Port-Marly demandent que tous les propriétaires paient les impôts, proportionnellement à la quotité et à la qualité de leurs possessions; que les journaliers soient exempts des contributions autres que celles des consommations et de la milice ; que la milice par la voie au sort soit supprimée et remplacée par une prestation de 150 livres ; que l'on supprime les droits sur les marchandises qui arrivent au port par la Seine et les droits pour le déchirage des toues et des bateaux; que le sel soit libre.

Ils demandent la destruction de la machine de Marly, monument très dis pendieux, qu'on remplacerait par une pompe à feu ou autre machine hydraulique. Cette suppression rendra à la navigation un bras de la rivière nécessaire pour éviter la rivière neuve très dangereuse.

Tous les ans, on enregistre des naufrages occasionnés par la rapidité de l'eau au passage de la *Morne*.

Destruction des colombiers à pied et des garennes à lapins.

Nettoyage du lit de la rivière.

Défense de l'exportation des blés, au-dessus de 20 livres, le setier de 240 livres.

Construction d'un ponceau sur le ruisseau qui partage la commune pour hâler les bateaux.

Ont signé : Berton, Bailly, Jaud, Descaves, etc., environ 30 signatures et quatre ou cinq qui déclarent ne savoir signer ni écrire.

Délégués à l'assemblée de Versailles : Vénard le jeune, qui a écrit le cahier.

Berton, fils, p. 133, 135.

La réunion de Port-Marly eut lieu sous la présidence d'Antoine Gondonneau, notaire royal à Marly-le-Roi.

Elle comprenait 36 signatures d'électeurs : marchands de bois, charrons, charpentiers, marchands de blanc, plâtrier, pêcheurs, perruquiers, maître d'école, bourrelier, marchands, commissaire aux droits et journaliers, p. 136, 137.

Commune de Louveciennes.

A Louveciennes, le cahier rédigé par Lecoulteux (1), délégué avec Louis-Nicolas Thuilleaux, pour le porter à Versailles, comprend 10 pages et fixa l'attention de l'Assemblée générale de Versailles. Il est signé de 35 noms, parmi lesquels nous relevons : Leduc, Jean Mondhuit, Louis Thuilleaux, B. N. Jorre, Chetou, Jean-François Despois, Antoine Grenet, Michel Gagné, Louis Prix, Ollivon, Charles Biloré, et le président, Nicolas-Gilles Berthault, avocat au parlement et procureur général au bailliage de Versailles.

Quand la Commission nommée pour réduire toutes les doléances en un seul cahier choisit le meilleur résumé parmi les vingt présentés, de Plane, de Marly-le-Roi, s'exprima ainsi :

« Notre compétence actuelle ne me paraît pas comporter l'admission du plan du travail de M. Boislandry. Je préfère le plan de M. Lecoulteux.

Ce fut néanmoins celui de Boislandry, de Versailles, qui fut préféré.

III

Discours du juge de paix de Marly-le-Roy à l'Assemblée constituante, chef d'une députation composée de Citoyens, Gardes nationales, Fonctionnaires publics du canton.

Messieurs,

Des citoyens, qui n'ont cessé de donner des preuves de patriotisme depuis la Révolution, viennent offrir les hommages de leur reconnaissance et jurer, dans le sanctuaire de la réformation des Lois, de défendre, au péril de leur vie, la sublime Constitution que vous avez faite.

Le peuple des campagnes voit avec satisfaction les nouvelles lois que vous lui avez données ; il en reconnaît toute la sagesse ; il admire les principes d'égalité et de justice qui ont servi d base au grand ouvrage de la régénération de la France. Il voit dans le riche un homme semblable à lui, et il défend avec confiance ses faibles possessions dans les nouveaux tribunaux. C'est surtout dans la justice de paix qu'il trouve de sûrs moyens de se garantir des injustices et des vexations qu'il éprouvait si souvent ; aussi sa reconnaissance envers cette auguste Assemblée égale-t-elle le prix d'un si grand bienfait.

En réformant les différentes parties d'administration publique, vous avez fermé les canaux qui accumulaient des richesses trop considérables sur la tête d'un certain nombre d'agens et, par là, vous avez détruit autant d'abus monstreux qui appauvrissaient des milliers de citoyens.

(1) La famille de Lecoulteux demeurait à Marly.

Vous avez détruit cet ancien régime de police qui pesait tant sur le peuple des villes, et qui faisait souvent taire la Loi en faveur des hommes puissants, par l'or et le crédit ministériel.

Vous avez présenté à l'Europe étonnée le tableau des Lois avouées par l'humanité, la raison et la justice, et puisées dans les principes d'une saine politique . . . .

Les Français aimeront mieux répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang que de *souffrir qu'il leur soit mis de nouvelles chaînes.* Les Gardes nationales du canton de Marly-le-Roi, parmi lesquelles se trouvent des fonctionnaires publics ecclésiastiques, sont pénétrées de ces généreux et libres sentimens; elles savent que le premier devoir des citoyens est de veiller à la sûreté publique et de défendre sa patrie lorsqu'elle paraît en danger; elles ne cèdent pas aux Gardes nationales Parisiennes, dont le courageux patriotisme est à toute épreuve; elles vont jurer de protéger l'exécution de tous vos Décrets et de vivre libres ou mourir.

L'Assemblée nationale décrète l'impression de ce discours ainsi que la réponse du président Alexandre Beauharnais, qu'on trouvera dans les procès-verbaux de l'Assemblée nationale, à la date du 9 août 1791.

Ce juge de paix était un nommé Fournier, dont le père fut garde des scellés apposés chez Mme du Barry. (Le Roy, *Histoire de Versailles.*)

IV

Contrat de vente au Roy par les Sieur et Dame Guitard, Seigneurs de Marly-le-Bourg.

24 novembre 1679.

Furent présens François Guitard, seigneur de Marly-le-Bourg, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances en la généralité de Bourges, et dame Magdelaine de Mouchy, son épouse, qu'il auctorise pour l'effet qui ne suit, demeurans à Paris, rue du Cocq, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

Lesquelz reconnoissent et connoissent avoir vendu, ceddé et délaissé par ces présentes, dez maintenant et a tous jours, et promettent solidairement l'un pour l'autre, sous les renonciations requises, garantir de tous troubles, douaires hipotecques et autres empêchemens générallement quelzconques.

Au Roy, ce acceptant pour Sa Majesté, Messire Jean-Baptiste Colbert, chevallier, marquis de Seignelay et de Chasteauneuf, baron de Sceaux et autres lieux, conseiller du Roy ordinaire en tous ses Conseils, du Conseil Royal, commandeur et grand Trésorier de ses ordres, secrétaire d'État et des commandemens de Sa Majesté, controlleur général des finances, surintendant et ordonnateur général des bâtimens de sa dite Majesté, arts et manufactures de France, demeurant à Paris, en son hôtel, rue Neuve-des-Petits-Champs, pa-

roisse Saint-Eustache à ce présent : Dix arpens soixante-dix-neuf perches, un tiers de perche de terre plantez en bois taillis, sciz au terroir dudit Marly, en huit pièces. La première, d'un arpent, au lieu dit la Rogerie, touchant d'un costé au Roy et à la veuve Ryer ; d'autres à Victor Guillais, d'un bout au sieur Meusnier et d'autre au chemin de ladite Rogerie. La seconde, de vingt-deux perches et demie; la troisième, de quarante-sept perches et demie, le tout à la Coste de la Justice près la Sablonnière, tenant des deux costez au Roy et aux sieurs Meusnier et de Tocqueville et dame Brodé ; d'un bout au sieur Révérend au lieu de François Coutin, d'autre audit Guillais et au chemin de Saint-Germain (1). La quatrième, de trente-trois perches un tiers de perche, size au même lieu, tenant d'un costé au Roy, d'autre audit sieur de Tocqueville ; d'un bout au sieur Gaudais et d'autre à l'acqueduc (2).

La cinquième d'un arpent unze perches audit lieu de la Rogerie, tenant des deux costés ou des deux bouts au sieur Duchaunoy.

La sixième, de soixante-quinze perches au dit lieu de la Coste de Justice, tenant d'un costé audit sieur de Tocqueville, d'autre à Zacarie Perrier et autres, d'un bout au sieur La Marc et d'autre bout aux terres.

La septième, de cinq arpents quatre-vingt-dix perches.

Et la huitième et dernière d'un arpent joignant ladite pièce au même lieu de la Coste de Justice, tenant d'un costé le long de la cime de ladite coste à plusieurs; d'autre et d'un bout au Roy et d'autre bout audit Perrier et aux nommez Crosnier, Gaudet et autres.

Ainsy que lesdits héritages se comportent appartenans ausdits sieur et dame Guitard, au moyen des acquisitions qu'ilz en ont faites, scavoir de la première desdites huit pièces entr'autres choses, de Messires Alphonse, Henry et Jean-Alexandre de Montluc, frères (3), par contrat passé par devant François et Belin, notaires à Paris, le septième avril mil six cent quarante-huit; de la seconde aussy entr'autres choses de François Coutin par contrat reçu par Delagarde, notaire à l'Étang-la-Ville, présens témoins, le vingt-troisième septembre mil six cent cinquante-sept. Des trois, quatre et cinquième pièces pareillement, entr'autres choses, de Guillaume Brisset (4) ez noms par contrat reçu par Le Beuf et David, notaires, le septième avril mil six cent cinquante-neuf. Des six et septième aussy entr'autres choses de Messire François Bossuet (5) par contrat d'eschange du huitième mars audit an mil six cent cinquante-neuf, et de la huitième et dernière de Edme Pavillon par contrat reçu par lesdits Le Beuf et David, notaires, le dix-huitième dudit mois

(1) Ce chemin de Saint-Germain était probablement la route de Versailles à Saint-Germain passant par la plaine du Trou-d'Enfer, partant de Clagny et aboutissant au bas de la côte de Saint-Germain après avoir traversé Roquencourt, la plaine du Trou-d'Enfer, la rue du Four, la Croix Rouge, les Grandes Terres, la Bègue, etc.

(2) C'est l'aqueduc de Francini, certainement

(3) Seigneurs de Marly-le-Bourg et prédécesseurs de Guitard.

(4) Père du chirurgien de Marly, père lui-même d'un vicaire de Marly.

(5) Seigneur de Marly-le-Châtel.

de mars audit an mil six cent cinquante-neuf. Lesdits bois compris dans le dessein du chasteau que Sa Majesté fait présentement construire audit Marly, estans en la censive des seigneurs ou dame dont ils sont mouvans. Et charges de cens que ce peut devoir que lesdits sieur et dame vendeurs n'ont sceu déclarer de ce enquis. Sans autres charges redevances ny hypotèques qu'ils connaissent francs et quittes des arrérages dudit cens du passé jusqu'à ce jour. Pour en jouir par Sa Majesté comme de choses à elle appartenant de cedit jour en avant. Cette vente faite à la charge dudit cens et outre moyennant la somme de quatre mil cent quatorze livres quatorze sols six deniers. A quoy a été convenu entre ledit seigneur surintendant et lesdits sieur et dame Guitard tant pour le fonds desdits bois et héritages sus déclarez que couppe et superficie d'iceux eu égard à l'âge desdits bois et à leur scituation suivant le mesurage et arpentage qui en a été fait par l'ordre dudit seigneur surintendant par Prudhomme juré arpenteur au mois de...... .. dernier. Laquelle somme ledit seigneur surintendant en ladite qualité a promis faire payer auxdits sieur et dame Guitard par le sieur Trésorier général desdits bâtimens en exercice la présente année en luy délivrant les extraits en bonne forme du dernier contrat sus énoncé. Celle du présent contrat et quittance au bas d'icelluy de ladite somme de quatre mil cent quatorze livres, quatorze sols six deniers pour transports ; dessaisissement, voullons par les présentes donner pouvoir car ainsy a été accordé.

Prom. obs. lesdits sieur et dame Guitard solidairement comme dessus et ledit seigneur surintendant audit nom. Reçu, fait et passé à Paris en l'hostel dudit seigneur surintendant l'an mil six cent soixante-dix-neuf, le vingt quatrième novembre après midy et ont signé :

Colbert, Guitard, M. de Mouchy, Mortier, De Beauvais.

Lesdits sieur et dame Guitard, la dite dame auctorisée dudit sieur, son mary, pour la validité des présentes, ont reconnu et confessé avoir reçu comptant de Sébastien-François De la Planche, écuier, conseiller du Roy, Trésorier général des batimens de Sa Majesté, arts et manufactures de France, la somme de quatre mil cent quatorze livres quatorze sols six deniers, à eux ordonnée pour le prix de la vente des dix arpens, soixante dix-neuf-perches un tiers de perche de bois taillis déclarez au contrat devant écrit y compris la couppe et superficie d'iceux. De laquelle somme de quatre mil cent quatorze livres, quatorze sols six deniers le dit sieur et dame Guitard se contentent, en quittent et deschargent Sa Majesté, ledit sieur de la Planche.

Auquel sieur de la Planche ilz ont dit avoir délivré les extraits des quatre contrats d'acquisition énoncés audit contrat d'en servir avec l'expédition des autres contrats y énoncé.

P. obs. Reçu, fait et passé à Paris, en la maison dudit sieur et dame Guitard, le deuxième décembre, l'an mil six cent soixante-dix-neuf avant midy et ont signé :

Guitard, M. de Mouchy, Mortier, De Beauvais.

(Imprimé en tête de la seconde page : Généralité de Paris, entourant le cachet. Moyen papier. Dix-huit den. la feuille. *Original.*)

Ce contrat est le type de tous les contrats faits au nom du Roi par Colbert, Mansart et autres personnages officiels, pour les achats de terrain.

(*Collection de M. Sardou*).

V

Archives de Seine-et-Oise à Versailles.

1723. — Carte manuscrite de Lemoine. Marly et ses environs.

Chemin de Marly à Saint-Germain (route du Port) ; on lit : *La Lobarderie* pour la *Lombardie.*

Le parc comprend alors :

Bois.	3.766	arpents	50	perches	
Terres, prés, châtaigneraies et friches	1.576	—	60	—	
Routes.	338	—	44	—	
Pièce d'eau et canal du Trou-d'Enfer.	63	—	46	—	
	5.475	arpents			

1726. — Plan des jardins et forest de Marly.

Le parc contient en superficie 5.475 arpents 75 perches.

Le jardin contient en superficie 75 perches.

Il y a dans la forest 136.660 toises courantes de routes.

La circonférence des murs du Parc est de 16.875 toises, vérifiée sur les lieux par Alexandre Lemoine, garde des plans du cabinet de Sa Majesté.

Carte manuscrite.

On y trouve la Croix des Veaux (Champ des Oiseaux). Au Trou-d'Enfer, à côté du grand étang desséché, on voit la Croix de Villevert. (C'est la croix nommée Villermet dans un autre document.)

Le camp de Louveciennes est l'ancien camp du Roi.

On voit encore indiquées : la Croix Rouge et la Croix à l'entrée de la forêt, à gauche (haut Marly).

Trois moulins à eau : 1° à Demonval ; 2° à Grand-Champ ; 3° sur le rû de l'Étang.

Carte des chasses Impériales.

Levée de 1764 à 1773, terminée en 1807.

Le Champ de Mars va du bois de Marly jusqu'à la route de Noisy.

On voit la mare Thibaut et la Croix-Maurice ainsi que la Croix de Villevert.

Le château existe encore complètement.

Maison au sieur Mazière au Cœur-Volant.

Autres plans.

Plan.

Maison et enclos de M. Blouin par Alexandre Lemoine, 1728.

On voit la croix située à gauche, à l'entrée de la forêt. Le garde se nomme le sieur Louvet.

Plan du village.

Maison de MM. Tastett (propriété Mélesville)
— Syéyès (propriété Weissweiller)
— Ravel (propriété Sardou)
— Devernier (près de M. Filhos) au coin de la Grande-Rue et de l'avenue Fitz-James.
— du général Legendre (propriété Dumas).

Maison Meunier, 1692.

Place de la Vierge tenant d'un côté à la rue de Madame, de l'autre à la rue du Loriau.

Elle devint dans la suite la maison des Pourvoyeurs.

1702. — Maison Fordrin, serrurier du roi.

Propriété Lelair, rue du Loriau et petite rue.

1760. — Magasins. Plan. Avenue Fitz-James, Grande-Rue et rue de Madame.

1702. — Maison des Pourvoyeurs, avec emplacement des maisons Lécuyer (aujourd'hui Mme Basselier la mère); Trusson, pour Tronson (maison du notaire); Dillery (terrains en face de la maison du notaire).

1702. — Le Chenil. Jardin du Prieuré sous le Chenil, près du colombier.

1702. — Veüe du Cheny, dessin lavé à l'encre de Chine. (B. N. Estampes. Topographie.)

Carte de Marly avant la construction du château (Voir p. 83).

Le titre de cette carte est : *Carte particulière des environs de Paris* (1674-1678), *par Messieurs de l'Académie royalle des Sciences, en l'année* 1675, *gravée par F. de la Pointe en* 1678. Une autre carte intitulée : *Diocèse de l'archevêché de Paris, par A. Jouvin de Rochefort*, 1668, nous a permis d'ajouter quelques noms.

On remarque que les deux Marly sont séparés et que la route qui conduisait de Versailles à Saint-Germain passait entre les deux, c'est-à-dire par la rue du Four, longeait le cimetière de Marly-le-Bourg (la place du chenil; le chenil

n'existait pas encore), et la propriété du seigneur de Marly-le-Bourg, pour gagner l'ancien chemin qui, passant devant l'asile, mène à la Croix-Rouge et de là à Saint-Germain par les grandes terres. La route actuelle n'existait pas, et le *Trou-d'Enfer* désignait toute la plaine qui s'étend au-dessus de Lucienne.

Le mot *aqueduc* indique suffisamment qu'on travaillait déjà à rechercher les sources, comme nous l'avons vu dans le texte.

Les deux moulins de Louveciennes sont bien à la place que nous leur avons assignée.

Enfin, si Jouvin de Rochefort écrit en 1668 : *Lauberderie*, mot évidemment estropié par les habitants, auprès desquels cet auteur s'est renseigné, notre carte, dressée probablement avec plus de soin par Messieurs de l'Académie des Sciences, porte *Lombardie*, nom trouvé sans aucun doute dans les titres de propriété. Comme l'Académie des Sciences n'avait pas encore parmi ses membres un *géographe*, — le premier fut Delisle, un peu plus tard, — il y a des raisons de croire qu'on dut avoir recours aux lumières de Jouvin de Rochefort, qui avait parcouru à pied tous les lieux inscrits sur sa carte. Le mot corrigé de *Lombardie* a donc plus de chances d'exactitude que le mot estropié *Lauberderie*, qui ne signifie absolument rien.

1766-1789. — A. 72 (Liasse). Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que le nouveau chemin de Versailles à Marly passera par les prés de Clagny. (*Archives de Seine-et-Oise.*)

1789. — Inventaire des meubles fournis par le palais de Marly, etc., pour garnir la salle des États généraux à Versailles. A. 14.

1752-89. — Bail fait à Auger par le prince de Poix. A. 105.

XVIII° siècle. — Plan général de Marly. A. 106.

— Carte générale du domaine et de la forêt de Marly. A. 107.

— Plan des parcs de Marly et de Versailles. A. 108.

État des bois qu'on juge devoir être acquis par S. M. pour être unis à Marly, avec plans A. 109.

1769. — Carte topographique de la forêt de Marly par Laseigne. A. 110.

1769. — — — par Laseigne, gravée par Dupuis. A. 111.

1786. — Bois de la faisanderie de Retz. A. 112.

1788. — Vente de Courtenay, du Chêne Capitaine, de la Tasse. A. 113.

1788. — Clôture de l'Auberderie du côté de la forêt pour Mme la duchesse de Fronsac. A. 114.

XVIII° siècle. — Pépinières de Marly. A. 250.

1703. — Augmentation de la forêt de Marly. A. 379.

1751. — Hôtel de Marly au comte de Toulouse (plan) par Matis. A. 392. Liasse de 40 plans.

XVIII° siècle. — Arpentages et plans des jardins et parcs de Marly, par Laseigne. A. 534.

1751. — Plans des environs de l'abreuvoir de Marly et des Cent-Bornes. A. 5.

XVIII° siècle. — Plan du nouveau chemin de Paris à Versailles avec le territoire de Marly, par Laseigne. A. 536.

1772-1789. — Plans et arpentage des côteaux de Marly depuis le Cœur-Volant. A. 537. (*Archives de Seine-et-Oise à Versailles.*)

On trouve dans N[a] (S.-et-O.) 187 une admirable carte de Marly et de ses environs, en 1714, dressée par Bourgaut et Matis, arpenteurs du roi (2 × 1); on y voit : *la Laubardrie* ; même cote, n° 188, un plan de Marly (1,50 × 0,90), et enfin N[1] 23 une carte du parc et de la forêt de Marly, par Laseigne, géographe (1768-69), revue par Ch. Scoquart, géomètre du cadastre en 1806 (2,30 × 1,30).

De plus, dans les titres de propriétés et les cartulaires, on voit les domaines possédés à Marly par les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte-Geneviève, de Saint-Victor et par la maison de Saint-Lazare, au douzième, au treizième siècle et plus tard. La Bibliothèque Nationale possède le plan de la maison et enclos de M. Blouin, levé en 1726 par Alexandre Lemoine. Elle contenait alors 9 arpents et demi, plus 20 perches et 2/3 de perche.

Nous n'avons pas besoin de mentionner les *Mémoires* de Saint-Simon, le *Journal* de Dangeau, les *Lettres* de Mme de Sévigné, les *Mémoires* de De Sourches, du duc de Luynes, etc., ni les œuvres de Piganiol de la Force, de Saugrain, de Dulaure, de d'Argenville, ni le *Mercure* de 1686.

On voit au musée de Versailles deux tableaux représentant Marly, dus à P. D. Martin, sous les cotes 741 et 762.

En 1693, Cottel peignait une vue de Marly, pour Trianon, payée 200 livres.

VI

Plan de l'emplacement du vieux Château de Marly.

Par analogie avec le vieux château de Saint-Germain, nous voulons dire avec celui de Charles V, dont M. Millet a retrouvé des traces lors de la reconstruction (1863-1874), nous croyons que le gros donjon était placé à l'angle S.-E. du château. C'est, en effet, son emplacement le plus logique. Il occupait le sommet de la partie la plus escarpée, du côté de l'est, et, par conséquent, le mieux placé pour l'observation. De l'autre côté, il commandait la forêt : c'était la suprême défense.

A l'angle S.-O., une poterne débouchant sur la maison actuelle du garde, ou dans le voisinage, permettait de sortir de ce côté, sur la forêt (?). Une autre poterne devait se trouver au-dessus de la vieille église, à l'extrémité du chemin qui gravissait le coteau et venait de Louveciennes à travers bois. Cette poterne donnait accès au marché d'en haut et était tout proche de l'entrée de l'église.

Cette poterne devint, dans la suite, l'amorce de la rue des Bernouys qui partait du marché d'en haut. Quant à l'entrée principale du château proprement dit, elle était sur la place du marché d'en haut, aujourd'hui place du Verderon, là où l'indique le plan.

Nous avons, par le plan de 1685, l'emplacement respectif des deux églises. De plus, nous savons que les murs de l'enceinte partaient de la vieille église pour aboutir rue des Juifs, ou rue Pellerin actuelle, remonter la grande rue et arriver à la porte de l'enceinte, située place de l'Église. A partir de cet endroit, nous ignorons totalement la direction du mur d'enceinte.

Le cimetière de 1819 avait-il changé de place, ce qui est possible? Était-il, à l'origine, plus près de la vieille église? Était-il compris dans l'enceinte? Nous l'ignorons. Comment le mur d'enceinte se rattachait-il aux fossés? Se prolongeait-il plus avant du côté de la rue des Vaux? Toutes ces questions sont jusqu'ici insolubles.

La vue de Martin (tableau de la Mairie) nous donne l'emplacement du gros donjon et des deux murs y attenant.

A droite, la muraille du château était terminée à l'angle par une tour quadrangulaire; à gauche, par un mur flanqué de tours, deux au moins.

Les fossés devaient être alimentés par les eaux de la forêt, et en 1789 le cahier des doléances des habitants de Marly demande « le rétablissement de la pièce d'eau appelée *Verderon*, faite pour recevoir les égouts de la forêt ». Ce nom de *Verderon* lui venait de ce qu'elle était couverte d'une couche de végétation aquatique *toute verte*. Cette pièce d'eau était cependant tarie assez souvent pendant les chaleurs de l'été, et était peu profonde quand M. Sardou la fit combler pour établir l'entrée de sa propriété.

Nous la voyons désignée sous le nom de *mare communale*, en 1819, sur le plan cadastral. Elle était alors considérablement descendue sur la pente du plateau, si tant est que ces eaux fussent les mêmes, ce qui est probable, que celles qui remplissaient les fossés du vieux château.

VII

La Maison seigneuriale de Marly-le-Bourg, au quinzième siècle.

En 1482, 13 juillet, nous rencontrons la mention d'une maison à Marly, cour et jardins, *colombier à pié*, appelé *les Sablons*, tenant d'un côté à l'hôtel des dames de Porras, d'autre côté et d'un bout à l'Hôtel-Dieu.

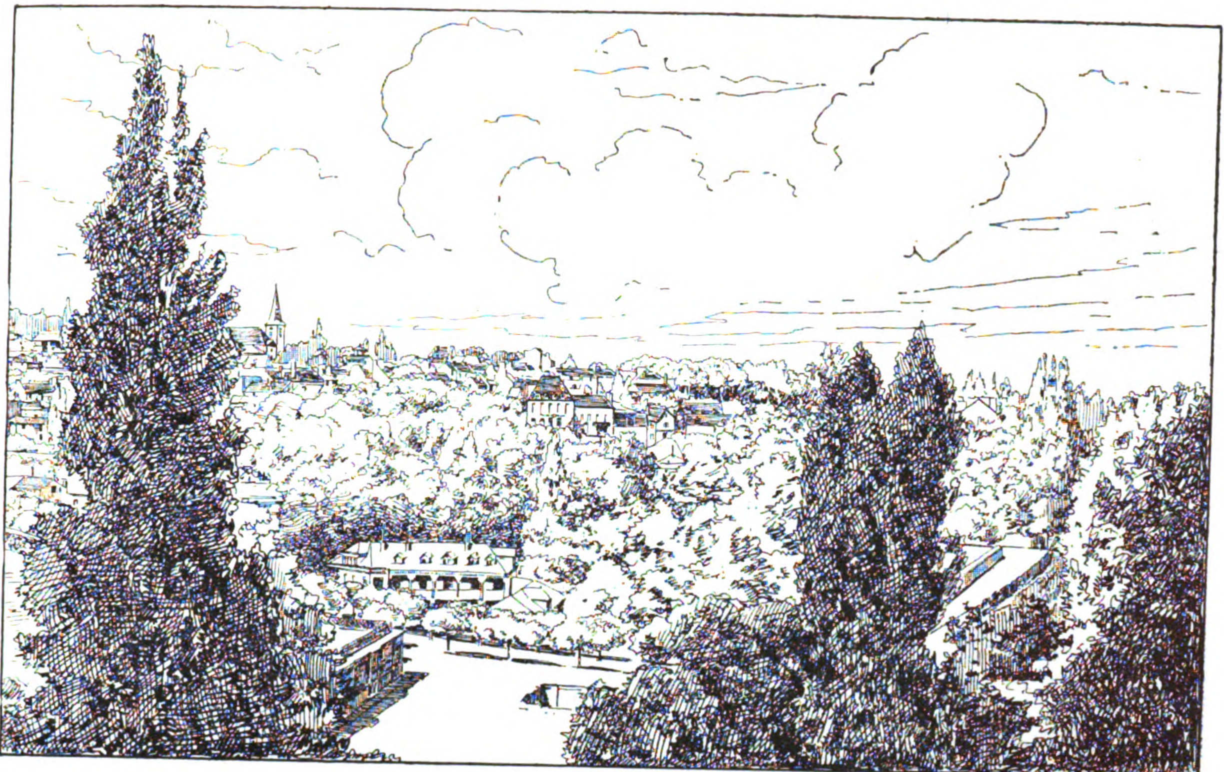
Cette maison, avec son *colombier à pié*, était certainement la future demeure seigneuriale de Marly-le-Bourg. Son voisinage de l'Hôtel-Dieu prouve que cet hôpital était situé du même côté de la rue du Chenil que le Prieuré. (*Arch. du Presbytère.*)

VIII

Officiers de la Maison Royale en 1705 (inédit)

En 1705, nous relevons dans la longue liste de l'état des officiers (plus de 800 noms) :

Huissiers avertisseurs des ballets et gardes des instruments de la musique



Marly-le-Roi en 1894.

de la Chambre et des ballets au lieu des deux nains qu'on avait coutume d'employer dans le présent état.

Huissier avertisseur des ballets : Jean-Louis Brunet, 300 livres.

Garde des instruments : Pierre Piesche, 300 livres.

Premiers valets de chambre ordinaires couchant en icelle et ayant la clef des coffres : L. Bontemps, L. Blouin, Quantin de la Vienne et F. de Niert, 700 livres.

Premiers valets de garde robe ayant les clefs des coffres : Cl.-N.-A. Bontemps, J. Quantin, G. Bachelier (1), J. Quantin, 825 livres.

Premier médecin : G.-C. Fagon, 3.000 livres.

Premier chirurgien, G. Maréchal, 1.000 livres.

Apothicaires, renoueurs, opérateur oculiste, opérateur pour la pierre, pour les dents.

Contrôleur ordinaire de cuisine-bouche, G. Benoist, 2.000 livres.

Grand-maréchal des logis, Louis Doyen de Cavoye, 3.000 livres, remplacé par Michel Chamillart, marquis de Cany, le 23 juin 1709.

Musique de la Chambre, joueurs d'instrumens de la Chambre, qui seront réduits à quatre, vacation suivant :

Léonard Ythier, joueur de luth ; Henry Danglebert, joueur d'épinette ; Marin Marais, joueur de viole ; de la Barre Pierre Chabanneau, joueur de luth ; Étienne Lemoyne, joueur de viole, 600 livres.

Jourdan de La Salle, maître à jouer de la guitare, 1.200 livres.

Sous-intendans de la musique qui serviront par semestre : J.-B. Lully et Michel Richard de la Lande, 450 livres.

Chantres : Paschal Colasse, maître des enfants ; Michel Richard de la Lande, 750 livres.

François Pinel, Ant. Bagnères, Ant. Dufour, Ant. Maurel (basse), Jean Jonquet (basse), 600 livres. Trois petits enfants à 420 livres chacun, Michel Richard de la Lande, compositeur de la musique de la Chambre, 600 livres (ce qui lui faisait 800 livres de traitement). Maître de la librairie, intendant du cabinet des livres, manuscrits, médailles et raretés antiques ou modernes et garde de la bibliothèque : Camille le Tellier : 6.000 livres.

IX

Les Carpes et les Oiseaux à Marly.

Outre les carpes, Louis XIV avait encore des oiseaux rares, dont l'entretien nécessitait d'assez fortes dépenses. La construction de deux volières coûtait, de mars à septembre 1708, la somme de 13.000 livres.

En 1710, 10 avril, un inspecteur à Paris, Labbé, recevait 158 l. 10 s. pour des oiseaux achetés pour les volières, et en 1709, le garde des oiseaux, Gibour, touchait 177 l. 10 s.

(1) Ce Bachelier devint premier valet de chambre de Louis XV.

La nourriture de ces animaux est également très chère.

Nous relevons dans les *Comptes des bâtiments* :

1709, 25 mars. — A Frémont, pâtissier, Lesieur, marchand, Martin et Chédeville, jardiniers, pour les biscuits, échaudés et laitues qu'ils ont fournis pour les carpes, les cannes et les oyseaux des jardins de Marly pendant les quatre derniers mois de 1708	63 l.	8 s.	
1709, 18 avril. — Nourriture des mêmes animaux	505 l.	6 s.	8 d.
— juillet. — Graines pour les oiseaux	290 l.	13 s.	6 d.
1709. — Pain pour les carpes et les cannes	536 l.	2 s.	
— Pâtisserie, échaudés et biscuits	393 l.	10 s.	
— Pain	392 l.	12 s.	
— Viande	32 l.	3 s.	6 d.
1710 octobre à février. — Orges et graines	931 l.	1 s.	8 d.
1710. — Pain	97 l.	2 s.	
— Viande	241 l.		
1712. Graines, coutil, toile cirée, ruban, agrafe pour rideaux	1.366 l.	18 s.	
— Viande	376 l.	10 s.	
— Biscuits, échaudés	303 l.	12 s.	
1713. — Graines	1.450 l.	4 s.	4 d.
— Viande	387 l.	10 s.	
— Échaudés	292 l.	16 s.	
1714. — Chenevis, millet, navette	1.968 l.	19 s.	
— Viande	217 l.		
1715. — Biscuits	372 l.		
— Viande	174 l.		

Nous voyons, en outre, les dépenses accessoires suivantes :

1709. — Tapissier pour mettre les oiseaux à couvert	1.407 l.	12 s.	
— Boisselerie	145 l.		
1710. — Achat d'oiseaux	158 l.	10 s.	
— Rideaux des volières	375 l.	10 s.	
— Filet et pêche des carpes	36 l.	15 s.	

Enfin un nommé Davin fournit des carpes et un esturgeon en 1709, ainsi que les moules et les anguilles pour la nourriture dudit esturgeon, et touche 2.649 livres.

En 1711-12-13, 229 grandes carpes sont achetées 9.160 livres, ce qui met le prix de revient de chaque carpe à 40 livres.

La dépense totale nécessitée par les oiseaux et les poissons s'élève donc de 1709 à 1715, c'est-à-dire pendant six ans, à 23.474 l. 4 s. ou à une moyenne de près de 4.000 livres par an.

X

Louis XIV et ses enfants

Louis XIV eut 19 enfants, savoir :

De la Reine	6, 3 garçons	et 3 filles.	
De la Vallière	4, 3 —	et 1 —	
De Montespan	8, 5 —	et 3 —	
De Fontanges	1, 1 —		

Quand le roi épouse la Reine (28 ans), il a 28 ans, et vit avec elle 17 ans, ✠ 45 ans.

Quand le roi connaît :

La Vallière (17 ans), il a 23 ans, et reste avec elle environ 7 ans, ✠ 30 ans.

Montespan (27 ans), il a 30 ans, et reste avec elle environ 10 ans, ✠ 66 ans.

Fontanges (17 ans), il a 40 ans, et reste avec elle environ 2 ans, ✠ 20 ans.

Maintenon (49 ans), il a 46 ans, et reste avec elle 31 ans, ✠ 84 ans.

XI

Anecdote sur Marly

La marquise de Dangeau, étant à table avec Louis XIV à Marly, refusa de boire de l'excellente bière qu'on lui présentait ; et sur ce qu'on lui en demanda la raison, elle dit tout bonnement *qu'on lui avait dit que cela donnait...* Cela fit éclater de rire Mme la Duchesse ainsi que la douairière de Conti, fille du Roi. Sur cela, Sa Majesté, prenant un air sérieux et sévère, leur dit : « Mesdames, cela vous paraît plaisant, à ce que je vois. Madame Dangeau a dit le mot, parce qu'elle ne sait pas ce qu'il signifie ; mais je vois bien que vous en savez plus qu'elle, et cela vous fait honneur. »

Président Bouhier, cité par Barrière, 1830.

XII

Place du Verderon

La place du Verderon a beaucoup changé pour différentes raisons, mais particulièrement à cause des empiétements des propriétaires riverains, qui ne songeaient qu'à s'agrandir aux dépens de la commune. Nous en avons des preuves, dans les derniers temps, par les réclamations du cahier des doléances de la commune, en 1789, qui revendiquait une partie usurpée par les propriétaires qui avaient précédé un certain abbé d'Anglade. Depuis, la commune eut à soutenir des procès, notamment avec M. Dequerrière, successeur de l'abbé, et même avec M. Ravel, croyons-nous. Elle fut délimitée en 1813, mais elle a encore changé depuis, car, lors de l'acquisition de sa propriété par M. Sardou, on arriva à un arrangement. Un château d'eau construit par le maire, M. Guyet-

Desfontaines, et installé à un endroit situé non loin de la grille d'entrée à gauche, dans la propriété Sardou, fut reporté sur le côté gauche de la route et sur un terrain donné par M. Sardou et l'alignement actuel fut adopté. L'entrée de la propriété qui fait face à celle de M. Sardou fut alors délimitée, et aujourd'hui la place paraît définitivement fixée pour longtemps.

La route de la forêt ne paraît pas avoir subi beaucoup de changements, bien qu'elle ne mesurât que 4 mètres de large du temps de Mme de Vassé, et elle dut toujours passer devant la propriété de Blouin et de ses successeurs ; mais elle a varié comme nivellement, et elle est d'environ 2 mètres plus basse qu'autrefois.

XIII

Un Marly en Allemagne

Le chevalier François Egmont de Chasot, né à Caen, le 18 février 1716, † le 24 août 1797, commandant de place à Lubeck, s'était choisi, en 1759, alors que le Sénat de la ville libre ex-impériale venait de le nommer gouverneur, une agréable maison entourée d'un jardin qu'il appela Marly. C'était, du reste, la merveille de Lubeck que ce Marly : au dehors, un verger, des promenades, des étangs poissonneux, des fleurs et des fruits en profusion ; au dedans, une habitation commode, élégante, bien disposée, chaude en hiver, fraîche en été, beaucoup de livres dans la bibliothèque, beaucoup de vins vieux dans la cave et la plus belle vue du monde.

Mémoires et souvenirs du chevalier de Chasot, publiés par Kurd de Schlœzer, Berlin, 1858. *Revue des Deux Mondes*, 1859 (mars, 14).

Le 12 mai, 1776, le chevalier de Chasot, gouverneur de Lubeck, était présenté au roi et la famille royale (*Mercure de France.*)

XIV

Canton de Marly-le-Roi

22.330 habitants, 5.516 électeurs, 12.379 hectares.

Le canton comprend actuellement (1904) 14 communes.

Les communes de Plaisir et des Claies en ont été séparées par arrêt du Conseil d'État, en 1900, comme étant plus près de Versailles.

	ÉLECTEURS	COMMUNES		ÉLECTEURS	COMMUNES
1.	411	Marly-le-Roi.	8.	291	Louveciennes.
2.	113	Bailly.	9.	184	Noisy-le-Roi.
3.	763	Bougival.	10.	273	Port-Marly.
4.	264	La Celle St-Cloud.	11.	24	Rennemoulin.
5.	145	Chavenay.	12.	2554	Rueil.
6.	155	L'Étang-la-Ville.	13.	202	Saint-Nom-la-Bretèche.
7.	226	Feucherolles.	14.	158	Villepreux.

CURÉS EN 1904

1. MM.	Blanchon.	8.	Mauger / N. vic.
2.	Legré.	9.	Mabru.
3.	Quentin. / Leroy.	10.	Gosselin.
4.	Wabre.	11.	Mancelle.
5.	N...	12.	Gau. Gourlin, vicaire. / Desgrandchamps, v
6.	Téton.	13.	Nicolas.
7.	Trefault.	14.	N...

Marly-le-Roy compte actuellement 1.568 habitants (1904).

MONUMENTS HISTORIQUES DU CANTON

Bougival (église).
Feucherolles (id.).
Louveciennes (id.).
Marly (abreuvoir).

Le 1er messidor an XIII (1805), A. Sagniel est conseiller municipal.
Il démissionne le 1er novembre 1809.

1811, 10 juin. — Baptême du roi de Rome. Inauguration de la fontaine publique de la place du Verderon, due à l'estimable M. Bralle, directeur des eaux de la machine. En réalité, elle est inaugurée le 9 juin 1811.

1813, 14 mars. — Délimitation de la place du Verderon. On reprend les terrains accaparés par Dequerrière, comme le demandait le cahier des doléances de 1789.

1827, 14 mai. — Réparation de l'église : 2.077 fr. 73.

XV

Département des Cartes de la Bibliothèque nationale

Plan général de Marly. J.-B. Scotin, sculpsit. Paris, s. d. 1 feuille 230 × 320 — Ge. D. 1780.

Plan général de Marly, H. van Loon, sculpsit. Paris, de Fer, 1702, 1 feuille, 285 × 390. — Ge. D. 3982.

Forêt avec ses environs par Laseigne, levée en 1768-69. 1 bande, 690 × 360. — Ge. F. 1007.

Forêt par A.-M. Perrot. — Saint-Germain, 1864. 590 × 750. — Ge. C. 410.

Forêt par Récopé. Paris, 1896. 400 × 520. — Ge. D. 2341.

Le château de Marly-le-Roy. Plan d'ensemble et vue générale par Soulié et Sardou, s. d. in-18. Paris. — Ge. FF. 3470.

Jardins et forêts 1726. A. Lemoine, C. 4351.

Forêt. Mss. couleur, s. d., sans nom, C. 7766.
Parc et forêt, 1723. A. Lemoine. B. 986. s. n. 105.
Marly-le-Roy, 1860. Erhardt. DL. 304-1860.
Forêt de Marly et de Saint-Germain, 1860. DL. 182.

DÉPARTEMENT DES IMPRIMÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle Description du château et parc de Versailles et de Marly*, etc. Paris, 1701-1707, in-12, 1 vol. 3e édition, Paris, 1713, in-12, 3 vol.

— *Journal des Savants*, 1702, janvier.

— *Description de Versailles, de Trianon et de Marly*. Amsterdam, 1715, in-8, 2 vol.

— LENGLET, *Méth. hist.*, in-4, t. IV, p. 188.

— *Biblioth. ancienne et moderne*, t. IV, p. 155.

— *République des lettres* de Bernard, mai 1716.

Estampes de différents endroits du jardin de Versailles et de Marly, Londres, 1726, in-fol.

Description de Marly gravée et expliquée en six planches, Giffart, 1716, in-fol.

— *La Tyrannie des fées détruite ou l'origine de la machine de Marly*, 1756. Paris.

SAUGRAIN, *les Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly, de Vincennes, de Saint-Cloud et des environs*, par L. R., Paris, Saugrain, 1716, in-12.

— *Journal des Savants*, 6 avril 1716.

— LENGLET, *Méth. hist.*, in-4, t. IV, p. 172.

— *Journal de Verdun*, 1716, avril.

— *Mémoires de Trévoux*, 1716, juin.

(*La nymphe de Chanceaux ou l'arrivée de la Seine au château de Marly*, par Cassan (284 vers de 12 pieds), Paris, 9 décembre 1698, chez Antoine Chrétien.

A. DE HAUT-CHAMPS (pseudonyme d'une dame). — *Promenade dans les bois de Marly*, Paris, 1875, 103 pages. L'auteur a dû habiter Marly dont elle connaît fort bien le parc.

Bornage du Port-Marly en 1790, Carte (O1 1501, AN.).

Cette carte est intéressante à cause de la route à partir de la pièce ronde.

Procès-verbaux de l'Assemblée constituante et de la Convention : 1789, 90, 91 ; 1793, jusqu'au 25 ventôse an II.

Archives de M. Sardou.

— Ode latine et française sur la rivière de Marly, au Roy, par F. Boutard, 19 strophes latines et 190 vers français de 7 pieds. Paris, Théodore Muguet, 1698. Le P. de Jouvency (1643-1719) félicita l'abbé Boutard. (*Revue des autographes*, n° 186.)

— Lettres patentes sur arrest. qui confirme la régie faite par le sieur Blouin, du domaine de Versailles, Marly, etc., 1723, 24 pages.

— Édit du Roy pour la régie du domaine de Versailles, 1716, 18 pages.

— An II du 1er brumaire au 5 frimaire. Note du blanchisseur Boquereau s'élevant à 62 livres 25 onces pour le linge ayant servi aux délégués : draps fins, draps d'officiers, draps de suisses, napes de Venise, napes de cuisine, etc.

Machine de Marly, mss original, 8 sept. 1793. Inventaire de la machine. Vente Eug. Charavay, 13 avril 1888.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 4, *ligne* 9, au lieu de : 1626 lire 1612.

Page 10, *ligne* 28, ajouter : Paris, 1268-69, vendredi, 15 mars. — Thibaud, roi de Navarre et comte de Champagne, dans la convention conclue entre lui et le roi de France, au sujet de leurs juifs, s'exprime ainsi : Tandem placuit dicto domino regi et nobis quod Judei, qui in terra nostra et feodis nostris, exceptis feodis de Malliaco et de Milliaco in Belvasino, et aliis feodis que sunt infra castellanias domini regis.

C'est là une preuve que le fief de Marly relevait alors des comtes de Champagne ; mais pourquoi ? (Milly, Oise, arrondissement de Beauvais.) (*Layettes du Trésor des chartes*, t. IV, éd. Élie Berger.)

Page 19, *note*, à ajouter : Les limites du territoire du Pincerais ne sont pas exactement déterminées sur cette carte. C'est pourquoi nous avons mis un point d'interrogation.

Page 21, ajouter : L'archidiaconé de Paris comprenait deux doyennés ruraux : Montmorency, Chelles ; celui de Brie comprenait ceux de Vieil-Corbeil et de Lagny ; celui de Josas, ceux de Montlhéry et de Châteaufort.

Page 25, *ligne* 4, ajouter : L'acte de donation de la Sorbonne porte : 1264, juillet... domo magistri Roberti de Duccio, sita ante palatium Thermarum, mais le mot *palatium* s'applique à des édifices de toutes sortes. Cf. JULIAN, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscrip. et B.-L.*, Paris, 1902.

Page 31, *après le chapitre* : *L'église de Marly-le-Chastel*, ajouter : En étu-

diant ce plan, et grâce aux indications qu'a bien voulu nous donner l'auteur du *Manuel d'archéologie française*, M. Camille Enlard, nous pouvons affirmer que le clocher se trouvait situé près de l'escalier en colimaçon, dans le coin gauche. A côté, et un peu plus bas, se trouve une chambre qui devait renfermer le trésor, ou mieux la sacristie. L'église primitive se terminait aux quatre gros piliers formant un carré avec un cerle inscrit; elle était probablement bâtie sur un plan symétrique et la partie gauche se répétait du côté droit. Mais les murailles, de ce côté, s'écroulèrent avec le temps et ne furent pas relevées. On préféra, à la fin du quinzième siècle ou au commencement du seizième, agrandir la vieille église devenue trop petite, et on lui adjoignit alors toute la partie antérieure, sur un plan irrégulier, mais qui permit d'obtenir une superficie de plus du double de celle de l'ancienne église.

La situation des deux églises de Marly offre cette particularité au moyen âge, qu'elles relevaient du doyenné rural de Châteaufort et de l'archidiaconé de Josas, dans le diocèse de Paris, mais qu'elles furent données par Hervé, seigneur de Marly, à l'abbaye de Coulombs, dans le diocèse de Chartres. On trouve, paraît-il, d'autres exemples analogues.

Quant à l'Hôtel-Dieu, il relevait directement de l'évêque de Paris.

Page 37, *note*, *à Roland Martin*, etc., ajouter : 30 livres.

1691. — A Jean Rattier sur ses ouvrages à la route royale et au pourtour de la Montjoie de la forêt de Marly : 185 livres.

Une *Bretèche* ou *oriel* est proprement un palier couvert porté en encorbellement. (Enlard, *Manuel d'archéologie française*, t. II, p. 115.)

Page 38, ajouter en note :

1264-65, 23 mai. — Domui Dei de Malliaco, XX s., per dominum G. de Sancto-Mederico.

1266-67, 11 et 12 avril. — Domui Dei de Malliaco, XX s., tur. per dominum Guillelmum de Sancto-Mederico.

(*Layettes du Trésor des chartes*, t. IV, éd. Élie Berger.)

Page 43, *ligne* 23, *au lieu de : Nous disons*, etc., *lire* : « Sous Philippe de Valois, dit Corrozet, dans *la Fleur des antiquités* (éd. 1581, p. 184), les Anglais occupèrent Roye et Montjoie, pour lors maisons royalles et de plaisance. »

Page 43, ajouter : En 1870, une sentinelle prussienne, postée à la porte de Fourqueux, fut trouvée le front percé d'une balle. Les Prussiens, prévenus que le meurtre avait été commis par un homme de l'Étang, se saisirent de tous les hommes valides du village, qu'ils menèrent à Saint-Germain. Sur les plaintes des habitants, ils eurent l'idée de consulter les casiers judiciaires et leur choix tomba sur un malheureux, nommé Fourdrinier, qu'ils ramenèrent à l'Étang dans une charrette avec son cercueil et le fusillèrent le long des murs du château. (Communication due à l'obligeance de M. de Pellerin de Latouche, maire de l'Étang, 1904.)

Page 45, *dernière ligne*, ajouter : En 1715, Louis Sanguin, seigneur de Livry, était premier maître d'hôtel du roi, et nous voyons son nom figurer sur les listes de « Marlis » que nous publions, p. 138.

Page 59, *ligne* 15: Thévin était en outre seigneur de Villevoust, de Grand-Champon, Germiny, 1662, 10 avril (DE GAULLE, *Histoire de Paris*).

Page 87, *ligne* 8, ajouter : 1687, 31 mars. — Le Jongleur fait poser des conduites de grès pour conduire et élever les eaux sur le parterre de Saint-Germain depuis Joyenval jusqu'au-dessus de Montaigu en passant dans le fond de Retz : 93.426 livres 1 sol 3 deniers (*Comptes des bâtiments*).

Page 101, ajouter à la fin de la page : « Actuellement, l'eau des réservoirs des deux Portes est amenée à la butte de Picardie par un aqueduc déjà ancien, et je n'ai pas connaissance qu'une conduite ait été établie antérieurement à cet aqueduc. » (Note due à l'obligeance de M. Vazou, inspecteur de la machine, 1904.) C'est l'aqueduc construit par le duc d'Antin, après 1740.

Page 106, *La vie à Marly sous Louis XIV*, ajouter : Nous n'avons pas relevé *tous* les détails sur Marly, que les érudits trouveront dans la magistrale édition des *Mémoires de Saint-Simon* de M. de Boislisle, pour ne pas grossir démesurément notre travail. Nous ne donnons que les principaux.

Page 107, *ligne* 4 : 1680, le chemin de Versailles à Saint-Germain par Rocquencourt est terminé. — 1684, 23 juillet, 3 et 10 septembre, fêtes à Marly.

Page 108, 1685, juin. — Souper à Marly : deux tables de douze couverts chacune : 1° le roi ; 2° Monseigneur. Après souper, promenade dans les jardins.

Page 109, 1686, ajouter : Le dîner avait lieu vers deux heures et le souper vers huit heures du soir. Le roi va à Marly, pour la première fois, le 15 avril 1684 et revient toujours coucher à Versailles. Ce n'est qu'en 1686, 3 septembre, qu'il y couche. Les fêtes finissent donc, avant cette dernière date, vers onze heures, et les carrosses ramenaient la cour à Versailles vers minuit.

Page 114, *ligne* 11, ajouter : 1688, décembre. — Le roi a retranché les tables à Marly (SÉVIGNÉ, *Lettres*).

1690, juin. — Il y a à Marly vingt-quatre femmes invitées.

Page 115, ajouter : 1615, 17 et 28 juillet, 2 août. — La reine d'Angleterre, les princesses et le prince de Galles vont à la *ramasse*. Les hommes qui ont retenu le chariot et l'ont tourné reçoivent à cette occasion 23 livres 5 sols 2 deniers (*Comptes des bâtiments*).

Page 118, *ligne* 34, à rapprocher de cet article : 1701, 31 juillet, 14 août. — A Corneille, peintre, pour les draperies qu'il a peint pour couvrir les nuditez des tableaux qui servent à faire les tapisseries du roy aux Gobelins : 310 livres (*Comptes des bâtiments*).

Page 120, ajouter : 1703, juillet. — La duchesse de Bourgogne se baigne à Marly [dans la Seine] (SÉVIGNÉ, *Lettres*).

Page 125, ajouter : 1708, 21 novembre au 1er décembre. — La cour est à Marly.

1709, 7, 18, 25, 31 janvier. — Promenade du roi à Marly, sans y rester.

1709, 6 au 16 février. — La cour est à Marly.

1709, avril. — Vendôme est exclu de Marly après sa brouille avec la duchesse de Bourgogne.

Boysseulh (François de), gros joueur, fort emporté, jure dans le Salon comme dans un tripot.

Page 125, ajouter : 1708, 21 novembre au 1er décembre.— La cour est à Marly.

1709, 7, 18, 25, 31 janvier. — Le roi se promène à Marly, sans y rester.

1709, 6 au 16 février. — La cour est à Marly. Saint-Simon et sa femme sont « éconduits » par économie.

1709. — Un des personnages invités à Marly était Michel Sublet, mari de Mme d'Heudicourt. C'était un plaisir de le voir à Marly couper au lansquenet et faire de brusques reculades à son tabouret, à renverser ce qui l'importunait, à leur casser les jambes, d'autres fois à cracher derrière lui au nez de qui l'attrapait. Vieux, villain, fort débauché et horrible, gros joueur, le plus fâcheux, le plus emporté, toujours piqué et furieux (Saint-Simon).

Page 163, *ligne* 10, ajouter : 1662, 26 novembre. — Guillemette Meusnier, veuve de Dominique Guillaume, commissaire des guerres, fonde trois *saluts* avec procession à l'entour des fonts, et un *Salve Regina* devant l'hôtel (*sic*) de la Vierge.

— Permission de planter un banc dans la nef, à la suite du dernier banc proche l'hôtel Saint-Sébastien, à l'opposite de la chaire, ayant 4 pieds de profondeur, moyennant 200 livres, une fois payées (*Arch. du Presbytère*).

Page 188, *ligne* 31. — Arnould de Vuez, né à Saint-Omer, le 10 mars 1642, mort à Lille, le 18 juin 1720. Les seuls tableaux connus de de Vuez sont conservés au musée de Lille. Ils sont fort nombreux et comprennent une quarantaine de portraits historiques, depuis celui de Lydéric, prince de Dijon, 674, jusqu'à celui de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, 1482.

Il est appelé d'Huez, Duez, Vuez, de Wez.

Nous mentionnerons encore le frontispice d'un ouvrage intitulé : *Le Royaume de France, avec ses acquisitions*, etc., dédié à Louis le Grand par J.-B. Nolin, Paris, 1693, quais de l'Horloge, à l'enseigne de la place des Victoires dessiné par Arnould, peintre du roy et académiste (Estampes, BN.).

Page 197, *ligne* 31, ajouter : Le roi ne voulait dans ses troupes que d'excellents cavaliers. Dans une revue, à Marly, il frappa avec une badine la croupe d'un cheval qui, surpris, se cabra et désarçonna son cavalier. Le roi fit immédiatement signifier le congé au soldat (*Mercure galant*).

Page 199 : 1707 (31 mars). — A la revue du Trou-d'Enfer assiste Guethem, un des officiers qui avaient essayé d'enlever Béringhen, et qui avait été fait prisonnier.

Page 200, La Perspective, ajouter : Nous devons à l'obligeance de M. Léon Greder les renseignements suivants sur le peintre de la *Perspective*, à Marly, Jacques Rousseau.

Jacques Rousseau naquit à Paris, le 4 juin 1630. Après avoir étudié l'architecture, qu'il abandonnait pour la peinture, il partit à Rome, où il reçut les leçons de son beau-frère, Hermann Van Swaneveldt, plus connu sous le nom d'Hermann d'Italie.

De retour à Paris, Le Brun lui confia l'exécution de plusieurs paysages

dans la galerie de l'hôtel Lambert, où on peut encore les voir, mais noircis par le temps. Rousseau excellait surtout dans la perspective et décora la salle des machines (théâtre) à Saint-Germain-en-Laye, pour la représentation des opéras de Lulli, devant le roi. C'est lui qui peignit les deux tableaux d'architecture de la *salle de Vénus*, dans le grand appartement de Versailles, les peintures *à fresque*, des *Pavillons* de Marly et de la *Perspective*, ainsi que celle plus savante de l'*Orangerie* de Saint-Cloud.

Il travailla également à la décoration de l'hôtel de Dangeau, de la place royale, de l'hôtel Saint-Pouange, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, démoli vers 1775, où il peignit à fresque deux perspectives, une dans la cour, l'autre dans le jardin. Cet hôtel, qui avait appartenu primitivement au sieur Béchamel de Nointel, passa ensuite à Gilbert Colbert de Pouange, et c'est ce dernier qui commandait les peintures à Rousseau. L'hôtel fut acheté ensuite par Bollioud de Saint-Jullien, receveur général du clergé de France.

Rousseau fut reçu à l'Académie le 2 septembre 1662, avec un paysage « architectural », et fut fait conseiller en 1679. Né protestant, il embrassa, dit-on, la religion catholique après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

A ce moment, il passa en Suisse, puis en Hollande, puis en Angleterre, où il peignit quelques panneaux décoratifs à Hampton court. Il travailla, à Londres, avec Delafosse et Monnoyer (Baptiste), pour Lord Montague, dont il décora l'hôtel, devenu le *British Museum*. Il mourut dans cette ville, le 2 janvier 1693, âgé de soixante-deux ans.

L'auteur de l'article Rousseau, dans la *Grande Encyclopédie*, doute de la conversion de Rousseau et cite une liste de réfugiés, datée de 1687, portant son nom. Louvois l'aurait vainement rappelé, et il se serait borné à indiquer au ministre son élève, Philippe Meusnier, comme pouvant achever ses travaux commencés.

La Chavignerie soutient qu'exclu de l'Académie comme protestant, dès 1681, il aurait été réintégré en 1688, après sa conversion.

Jal avait vu le rapport d'un commissaire chargé de surveiller les protestants, en 1685, année de l'Édit, ainsi libellé : « Le nommé Rousseau, peintre du Roy, et Olympe Carré, sa servante, rue Charlot. A réputation d'avoir du bien. Très difficile à trouver. »

(*Archives de l'art français*, 1re série, t. I, p. 361 ; t. II, p. 285. — Piganiol de la Force, t. III, p. 52. — *Grande Encyclopédie*, Rousseau. — La Chavignerie, *Dictionnaire des artistes français*. — A. Jal, *Dictionnaire*. — Notice manuscrite conservée à l'École des Beaux-Arts.)

Page 220, ajouter : En vingt-quatre heures par une « gangrène du corps ». Comme le tabellion du village faisait maladroitement son testament, le malade dit aux médecins : « Il faut que je meure et que je corrige encore cet âne-là ! »

Page 231, ajouter : 1807, 19 septembre. — Le Pavillon du Barry est mis en vente (le château et le pavillon). On voit, de l'emplacement, vingt-huit villages et deux villes.

1808, 29 mai. — Le pavillon de Lucienne est encore à vendre, contenance : 11 hectares.

La vente est remise au 14 juin.

1808, 28 juin. — Adjudication définitive (*Journal de Paris.*)

Page 245. — Généalogie des Bontemps, ajouter : Alexandre B... a un frère, Louis-Armand B... † 20 juin 1639, Louis B... († 1747), a un fils, âgé de sept à huit ans à sa mort.

Ce fils a un fils : Louis-Charles-Pierre Bontemps, qui meurt le 17 septembre 1823. Sa femme, Marie-Anne Kranneria, meurt le 22 octobre 1823. Ils ont une fille, Barbara Bontemps, qui épouse Gilbert-Ch.-Am. Lévêque, le 17 décembre 1825.

LES BLOUIN

La famille Blouin était originaire de l'Anjou ; M. Sardou possède, dans ses archives, des documents curieux sur cette famille.

Honorable-Hiérosme Blouin était seigneur de Chanzé, en 1638, 6 juillet.

CATHERINE MIGNARD

Marguerite-Catherine Mignard, fille du grand peintre Pierre Mignard, naquit à Paris, en mai 1657. Elle était d'une beauté remarquable et servit de modèle à son père, ainsi que sa mère, pour beaucoup de tableaux. On en peut juger, du reste, par ses portraits et par la statue de la Madeleine, placée au pied du Christ d'Anguier, dans la chapelle du calvaire de l'église Saint-Roch, à Paris ; c'est son portrait. Elle avait été la maîtresse de Blouin avant son mariage et en eut une fille. Le 26 février 1688, Blouin, qui demeurait à Paris, dans la même rue que Catherine, rue Richelieu, donnait à sa maîtresse 100.000 livres, et à la mort de son père, elle se trouvait avoir une fortune de près de 1 million de livres (900.000 livres au moins). Elle épousa, à l'âge de trente-neuf ans, le 10 mai 1696, Jules Pas, comte de Feuquières, lieutenant-général de la province de Toul, colonel d'infanterie, plus jeune qu'elle de quatre ans ; mais elle fut mariée sous le régime de la séparation de biens.

Le 3 septembre 1717, Blouin et la comtesse de Feuquières se faisaient, avec l'autorisation de M. de Feuquières, une donation mutuelle d'une maison que Blouin faisait bâtir dans le faubourg Saint-Honoré, évaluée avec le terrain à 50.000 livres.

La comtesse mourut le 12 février 1742, âgée de quatre-vingt-cinq ans et quelques mois, sans postérité légitime ; nous ignorons ce que devint sa fille qui était d'âge à se marier en 1712 (Cf. Le Brun Dalbane, *Étude sur Pierre Mignard*, Paris, 1898 ; *Généalogie des de Feuquières*, BN.).

MANSART

Mansart « mort à Marly, le 11 mai 1708, à huit heures du soir, d'une

colique qui l'avait pris à trois heures du matin, pour avoir bu trop frais et mangé trop de choses froides, après avoir fait des exercices qui ne convenaient ni à son âge, ni à un homme sage et réglé. » (Note de la CHAVIGNERIE, *Dictionnaire des artistes français*, d'après un billet de faire part imprimé.)

TABLEAUX DE VAN DER MEULEN A MARLY

D'après les papiers de Robert de Cotte (*BN. Mss.*).

Prise de Luxembourg.	Besançon.
Ville et château de Dinan.	Lille.
Luxembourg.	Oudenarde.
Douai.	Cambray.
Maëstricht.	Tournay.
Valenciennes.	Arras.
Narden.	Dôle.
Leuve.	Charleroy.
Salins.	Courtray.
Joux.	Le Pont-Neuf à Paris.
Ypres.	Prise de Mons.
Condé.	Namur.

Damoiselet, Huliot et Huart avaient peint 47 toiles de 4 pieds 2 pouces sur 2 pieds 2 pouces, représentant des enfants et des fillettes, posées dans le château de Marly. (*Papiers de de Cotte*, B. N. Mss.)

En 1675, Damoiselet écrit en lettres d'or les vers du labyrinthe à Trianon, 100 livres.

En 1684, 30 janvier-16 juillet : aux sieurs Damoiselet, Poisson et Lefebvre, peintres, parfait payement du prix de 58 tableaux qu'ils ont livré, pour le dessus des portes des appartements du château, à raison de 55 livres chacun, 3.190 livres. (*Comptes des bâtiments.*)

En 1680, 5 mai, il n'y avait qu'un jet d'eau dans les vallons de Marly.

Les autres jets d'eau ne fonctionnent qu'après l'achèvement de la machine et des réservoirs (1681-1685). (*Comptes des bâtiments.*)

NOMS DE PEINTRES AYANT TRAVAILLÉ A MARLY

1685. — Pierre Poisson, peinture en blanc et jaune ; Damoiselet, peintre en bâtiment ; Rousseau, fresque des pavillons ; Jean Jamault, grosse peinture ; Louis Rocher, grosse peinture.

1686. — Bonnemer, fresque du château, pavillon central ; Lemoyne, fresque du château, pavillon central ; Louis Poisson peint les grilles en vert ; Damoiselet peint des groupes d'enfants, des vases et des fleurs ; Rousseau peint cinq pavillons et autres endroits ; Guillaume Dezozier ou Desauziers, doreur ; Chaillot, peintre, vernit seize vases en bronze.

1687. — Philippe Meusnier, bâtiments nouveaux : 14.000 livres ; Desauziers peint et dore les chaloupes : 72 livres 6 sols 2 deniers.

1688. — Wan der Meulen.

1699. — Martin, agrandissement des « Conquestes du Roy » : 710 livres 10 sols ; quatre dessus de porte : 1.400 livres ; Martin le jeune, six tableaux : 900 livres ; J.-B. Fontenay, tableaux ovales : 1.050 livres ; sept dessus de porte : 2.250 livres ; Delafosse, l'Automne (salon) : 1.000 livres ; Jouvenet, l'Hiver (salon) : 1.000 livres ; Boulogne, l'Esté (salon) : 1.000 livres ; Coypel fils, le Printemps (salon) : 1.000 livres.

1700. — Denys Thury, peintre en bâtiment, raccorde six tableaux (dessus de porte) de l'appartement de Monsieur et de Madame : 550 livres.

1702. — Martin prend la mesure des tableaux pour la salle où le roi mange : 100 livres.

1705. — Parossel, le Roy au passage du Rhin en 1699 : 600 livres.

1706. — Martin, tableaux pour Marly : 440 livres.

1708. — Poisson, volières et balustrade de fer du Canal : 235 livres 4 sols 9 deniers ; Philippe Meusnier, volières de Marly : 2.000 livres ; Denys Thury, groupes et vases : 200 livres.

1709. — Boyer, peinture d'un ancien bain, perspective, à Marly : 300 livres ; Chavanne, paysage avec figures, 200 livres ; Claude Audran, berceau où des singes sont à table : 300 livres ; Fontenay, bassin des Carpes : 588 livres ; Desportes, oiseaux d'eau en plomb sur les rochers du bassin des carpes et au bassin de la Nymphe : 56 livres ; Delahaye, rochers du bassin des carpes : 316 livres ; Dieu, dorure faite aux rochers : 431 livres 3 sols 6 deniers ; bordure du tableau des chiennes du roi : 452 livres ; bordure des trois tableaux changeants du roi : 56 livres (ce sont les tableaux du P. Sébastien).

1710. — Claude Audran, peinture et dorure aux volières : 1.200 livres.

1714. — Pierre Poisson, trois trimestres : 4.476 livres 6 sols 4 deniers ; Fontenay, peintre-fleuriste, bassins : 600 livres ; Desportes, peintre d'animaux, bassins : 171 livres ; Meusnier, peinture en marbre : 10.615 livres 1 sol 6 deniers ; Etienne Bourgault peint les plaques de fer-blanc des poteaux des routes de la forêt de Marly : 178 livres 10 sols ; Christophe Paillet, nettoiement (nettoyage) des tableaux à Marly, 82 livres 10 sols ; Dieu, doreur, bassins : 2.287 livres 2 sols.

NOMS DE SCULPTEURS AYANT TRAVAILLÉ A MARLY

1706. — Frémin, Flore, marbre : acompte 650 livres ; Thierry, l'Eau, marbre : acompte 650 livres ; Flament, nymphes, enfants et attributs : 1.000 livres ; figures pour les nappes, marbre : 4.000 livres ; Slodtz, Vertumne, marbre : acompte 650 livres ; Prou, figure du bassin des carpes : 1.700 livres ; Hardy, Poirier, Spingola, sculpture du bassin des carpes : 1.000 livres ; Hardy, Thierry, nymphes et rochers en plomb du bassin des Perlées : 1.500 livres ; Hardy, Poirier, figure marbre : 500 livres ; Barrois, Pomone, marbre pour la cascade :

650 livres ; Bertrand, l'Air, marbre : 650 livres ; Barrois et Bertrand, nymphes et rochers du bassin des Perlées : 1.500 livres ; Le Lorrain, Paon, bassin d'Agrippine : acompte 1.500 livres ; Thierry, Hardy, quatre figures en plomb pour le bassin des Muses : 3.000 livres ; Nicolas Coustou, groupe de chasseurs : 1.500 livres ; fleuve, marbre : 2.500 livres ; Thierry, rocaille de la pièce des Nappes : 6.863 livres 5 sols 10 deniers ; Hardy, Thierry, Tritons : 3.800 livres ; enfants, fleuves, nymphes, faunes en marbre, plâtre, plomb et étain.

1710. — Nymphes de Diane : Le Paultre, acompte 200 livres ; La Pierre, acompte 200 livres ; Magnier, acompte 200 livres ; Lemoyne, acompte 200 livres ; Mazière, 3.200 livres ; Poultier, 3.600 livres ; De Dieu ; Frémin, 3.400 livres ; Flament, 3.600 livres ; Théodon, 3.600 livres ; Le Lorrain, Bacchus : acompte 200 livres.

1711. — Hurtrel, Nymphes (deux rivières) ; quatre figures pour les Nappes : 14.000 livres ; Robert, restauration et pose de l'Atalante : 110 livres ; Coustou le jeune, Diane d'après l'antique : 2.500 livres ; Atalante ; Hippomène : 4.220 livres ; la Loire ; nymphes au bassin des Perlées.

1712. — Coustou le jeune, Hippomène : acompte 500 livres ; Bacchus : acompte 500 livres ; Coustou l'aîné, Seine et Marne : 16.299 livres 4 sols 10 deniers.

1713. — Coustou l'aîné, Daphné, bassin des carpes : 1.500 livres ; Apollon, bassin des carpes : 4.570 livres.

1714. — Poirier, deux compagnes de Diane : 8.300 livres.

(*Comptes des bâtiments.*)

(Fief) LES ESSARTS (Ferme)

1482, 20 décembre. — Jacques Bélier, fils de Robin, cède un fief de 205 arpents, sis aux Essarts, à Guy de Lévis, seigneur de Marly.

1497, 27 mai. — Bail consenti par Guy de Lévis à Girard Chaussé, de 120 arpents aux Essarts.

1533, 5 janvier. — Partage du fief des Essarts entre Marie de Herberay, veuve de Martin le Picard, Philippe le Tiran, vicomte d'Orbec (Orly ?), Jean Migot et Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts.

1570, 3 juin. — Pierre de Gondi, évêque de Paris, saisit le fief sur Louis de Herberay, commissaire ordinaire de l'artillerie du roi, à la requeste de M. Martin le Picard, conseiller du roi, élu de Paris. Il le cède à Louis de Herberay moyennant 350 livres de rente sur la Ville.

1586, 9 avril. — Arpentage des Essarts, dans lequel nous relevons le chemin de Marly au Chesne-le-Roy, le bois de la Voûte close, le bois de Vignolles et la porte des Essarts.

1594 à 1603. — La ferme des Essarts est louée avec la ferme de Ponceaux à François Clerambout.

1608. — Gondi loue à Jean Le Sage, fermier, représenté, en 1612, par Jehan Faure, commissaire ordinaire des guerres, demeurant à la ferme. Plainte de

Le Sage demandant la démolition de la ferme des Ponceaux, qui est « plutôt retrait à voleurs que habitable, étant éloignée du village ».

(P. 2240B, AN.)

En 1613, la ferme des Essarts comprend : maisons, granges, étables, bergeries, volières, etc., avec 200 arpents, plus 134 perches de terre labourable et 2 arpents de pré. Elle est louée à Mathurin Gollier, laboureur, demeurant aux Mares, paroisse de Noisy.

PRUNAY

En 1697, décembre, la ferme de Prunay, comprenant : maisons, cours, granges, écuries, colombier, pressoir, jardin, clos, avec 37 arpents, 84 perches 1 tiers de terres labourables, prés, vignes, friches, est estimée à 1.133 livres 5 sols de location annuelle. Elle est échangée par Bontemps au nom du roi, avec le sieur Dominique-Léonard Turola, garde-meuble de la couronne, contre la ferme de Blémy. (P. 2240A AN.)

BÉCHEVET

1718. — Béchevet, ferme, est loué 1.346 livres par an et comprend environ 100 arpents. Le fermier se nomme Rateau. (P. 2240A, AN.)

LE FEU D'ARTIFICE DU 6 AOUT 1704

Dépenses nécessitées par le feu d'artifice tiré en l'honneur des relevailles de la duchesse de Bourgogne au château de Marly.

A l'Echaudelle, menuisier	221 liv. 8 s. 6 d.
Décoration et équipages du feu d'artifice :	
A Ph. Le Roux, voiturier	250 liv.
A Jean Guesnon, menuisier, et à ses ouvriers	874 liv.
A Claude Audran, peintre. Décoration de peinture et l'artifice du feu de Marly	19.153 liv. 7 s.
A Jacques Noël, 2.546 livres de suif pour les illuminations du feu d'artifice	636 liv. 10 s.
Aux ouvriers qui ont élevé l'édifice et pyramide des deux feux d'artifice de Marly [et de Meudon] . . .	351 liv. 18 s.
A l'abbé Prévost, devises et embellissements des feux d'artifice de Marly et de Meudon, gratification . . .	300 liv.
A Caresme, artificier	72 liv.
	22.495 liv. 13 s. 6 d.

LES TROIS GLACIÈRES DE MARLY

Ces trois glacières existent encore dans le jardin réservé au Président de la République.

En 1699, deux de ces glacières eurent leur toiture en chaume brûlée. On payait pour les réparer :

A Jean-Jacques Aubert, ouvrages de charpenterie pour rétablir la glacière de Marly qui est brûlée.	26.800 liv.
A Nicolas Yvon, couvreur, 300 gerbes de paille de seigle pour couvrir la glacière et les deux autres.	331 liv. 15 s.
	27.131 liv. 15 s.

LE PÈRE SÉBASTIEN

C'est le père Sébastien qui trouva la manière d'enlever le plancher du parterre dans la salle de l'Opéra, au Palais-Royal, pour en faire un grand salon régulier, où le prince d'Auvergne organisa des bals. C'est à ces bals que le Régent parut avec ses maîtresses. (*Mém. de Richelieu*, cités par Raunié. *Chansonnier*, t. II, p. 3.)

TABLEAUX DU PÈRE SÉBASTIEN

1710, 4 février. — Au sieur Delahaye, peintre, pour ses ouvrages aux bordures des trois tableaux changeans de l'appartement du roy à Marly, 56 livres.

Le roi avait donc alors trois tableaux du Père Sébastien dans son appartement à Marly.

L'HOTEL DE MARLY, A PARIS

En 1779, il y avait à Paris un hôtel de Marly, rue des Sept-Voies, qui devint le bureau des relieurs. Jusqu'en 1637, les séminaristes des Trente-Trois, faute de logement, habitaient cet hôtel et le quittèrent pour aller s'installer hôtel d'Albiac, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. (Hurtaut et Magny, *Dictionnaire historique*, etc.)

MARLY INTIME

Tout a été dit sur Marly. Qu'on nous permette néanmoins d'ajouter quelques réflexions, qui montreront plus clairement l'idée arrêtée dans l'esprit de Louis XIV, idée longuement mûrie et poursuivie sans relâche jusqu'à la fin. Fatigué de Versailles et de sa rigide étiquette, le roi désirait, depuis longtemps, être « en son particulier ». C'est pourquoi il créa Marly, y invita les personnes de son choix, qu'il lui était agréable de rencontrer, hommes et femmes, et en bannit impitoyablement les fâcheux et les importuns. On voit sur les listes des « Marlis » des noms raturés par le roi. A la vérité, il fallait postuler cette faveur : « Sire, Marly ! » Mais quel audacieux eût osé refuser de se rendre à une pareille invitation ?

Les personnes logées dans les 12 pavillons y prenaient, dans leurs chambres, leurs repas aux frais du roi. C'était donc l'entretien de 24 tables (48 couverts), sans compter celles qui étaient servies dans le château même, aux étages supérieurs ou dans les bâtiments annexes des Officiers, de la Perspective et autres dépendances. Les invités assistaient, de droit, aux fêtes données dans le château, pavillon central. Ils pouvaient se promener dans les jardins et y rencontrer le roi, soit quelquefois dans la matinée, soit après le dîner

qui avait lieu à 2 heures, soit, en été, après le souper, qu'on servait vers 8 heures du soir.

A Marly, dans les jardins, tout le monde pouvait « approcher » le roi, qui daignait, quelquefois, vous adresser, le premier, une parole, aussitôt colportée à un Dangeau ou à un Saint-Simon.

Au château, un huissier de la porte vous annonçait. Tout le monde étant connu, il ne pouvait y avoir de surprise, et le roi ne rencontrait, sur son passage, que des visages familiers, amis et souriants.

Le roi, on le savait, désirait être toujours entouré d'une foule nombreuse ; c'est pourquoi la moyenne des « Marlis » comportait environ 150 personnes. Tout ce monde arrivait avec des bagages (malles énormes pour les toilettes et les accessoires : robes, habits, perruques, coiffures, chapeaux, etc.) et des valets et des soubrettes (des gens), ce qui ne manquait pas de produire un mouvement pittoresque dans la domesticité. Toute la valetaille était logée dans les communs et hébergée aux frais de Sa Majesté.

Les communs renfermaient tout un monde, sans compter les soldats et les officiers de service au château logés dans les casernes.

Le chiffre de 10.000 livres par jour n'est donc pas exagéré, si l'on considère qu'il y avait 40 personnes à la table royale et 150 invités à Marly, ce qui nous donne un chiffre de près de 200 personnes, ou environ 400 repas de maîtres par jour. Ajoutons-y les officiers, les valets, les domestiques, et nous atteignons un total de plus de 3.000 repas quotidiens, pour le dîner et le souper seulement. Il y avait, en outre, des collations, des cafés, etc.

Aussi, nous est-il facile de nous représenter l'arrivée ou le départ d'un convoi d'invités à Marly, avec les carrosses attelés de plusieurs paires de chevaux, et les cochers et les gens des écuries, aidés dans leur besogne par les officiers des « menus plaisirs ». Combien pâlissent, à côté, les réceptions de Compiègne, sous le second Empire, où certains personnages descendaient du train, tenant d'une main leur valise et de l'autre le billet de 100 francs, pourboire obligé !

Quelle animation, quel mouvement, quelle vie dans les allées soigneusement entretenues de ces jardins embaumés, et sous les berceaux de verdure reliant entre eux les pavillons !

Sans cette foule, les jardins déserts, avec leurs vastes pièces d'eau, leur peuple de statues, leur bigarrure de marbre, parmi lesquels circulaient en silence des jardiniers occupés à soigner les parterres, à ratisser les allées ou à arroser les fleurs, eussent été d'une tristesse noire et d'une lugubre mélancolie, particulièrement en automne et en hiver.

A Marly, tout le monde se connaissait. Marly était, à la lettre, un immense salon où l'on pouvait, plus facilement que dans un appartement ordinaire, s'isoler ou faire un choix des gens que l'on préférait, former des groupes et s'installer dans le coin préféré sur des chaises, des bancs ou des coussins et se livrer soit à la conversation, soit à la lecture du livre à la mode, soit à des ouvrages de dames, soit aux petits jeux. La plus grande liberté était laissée à

ces privilégiés, qui ressentaient tous et vivement le grand honneur que leur faisait le roi et lui en témoignaient leur reconnaissance en se montrant particulièrement gais et aimables plus que partout ailleurs. A Marly, la consigne était de s'amuser, et tous

Sur les yeux de César composaient leur visage.

Aussi, quelle joie générale à la nouvelle d'une victoire ! Mais quel deuil après une défaite ou lorsque la mort vint faucher dans les rangs de la famille royale !

A Versailles, dans ces salons interminables et dans tous ces hôtels des grands seigneurs épars dans la ville, l'indifférence ou la haine pouvaient se donner libre cours et l'hypocrisie jeter un masque inutile. A Marly, il en allait tout différemment. On était « en famille »; malheur à qui il arrivait de déplaire ! La punition ne se faisait pas attendre, et un Vendôme en était chassé comme aurait pu l'être le dernier des seigneurs. C'est pourquoi Marly, en dépit de ses petits scandales inévitables, conserve jusqu'au bout son caractère riant et frivole, sa joie bruyante, son apparente gaieté et ne nous laisse apercevoir, derrière la figure majestueuse et solennelle du grand Roi ou de Mme de Maintenon, que le sourire pétillant de l'aimable duchesse de Bourgogne ou la grâce pleine de charme de la déesse Conti.

Vision unique et trop tôt disparue, qui n'eut son pendant dans l'histoire d'aucun peuple, dans aucun temps, dans aucun pays.

MOBILIER DE MARLY

1708, 19 février-8 avril. — A André Boulle, ébéniste et fondeur; pour deux bureaux de marquetterie qu'il a faits pour la chambre du Roy à Marly, 2.500 livres.

1709, 18 avril. — A Guillemart, ébéniste, pour deux commodes de marquetterie qu'il a faites pour le Roy, pour Marly, en 1708, 734 livres.

Ce Guillemart était un émule de Boulle. Son nom se trouve cité, ainsi que les deux commodes, dans le rapport du duc d'Antin à Louis XIV, du 3 juillet 1708 (voir p. 191).

1710, 12 février. — A Corneille van Clève, sculpteur, pour un lustre à 12 branches et une girandole à 6 branches qu'il a faits pour le grand salon de Marly, en 1708, 650 livres.

On voit que ces fournitures excèdent légèrement le prix fixé par d'Antin, de 310 livres chacune ou 620 livres les deux.

LES PIGEONS DU ROY A MARLY

1711, 17 novembre. — Au sieur Labbé, pour onze panniers d'ozier de Flandre garnis de calottes de laine qu'il a livrez à Marly pour les pigeons du Roy, 31 liv. 1 sou.

Les matelots italiens étaient logés et nourris, à Marly, chez Mme veuve Cardinal, de 1709 à 1715.

Le papetier qui fournissait les bureaux de la surintendance de papier, crayons, couleurs, encre de la Chine, de 1706 à 1715 se nommait Armand.

(*Comptes des bâtiments*).

RÉUNION DU DOMAINE DE MARLY A CELUI DE VERSAILLES

1693 décembre. — Par des Lettres patentes et un arrêt du Conseil d'État, du mois de mars 1724, nous apprenons que le domaine de Marly avait été réuni à celui de Versailles au mois de décembre 1693, et que les droits perçus au Port-de-Marly par Bazire, mesureur de grains au marché de Saint-Germain, furent levés dans la suite au profit du Roi.

LA CHASSE A MARLY

C'est à tort qu'on s'est figuré nos premiers rois chassant dans la forêt de Marly. Pendant plus de 400 ans, du septième au onzième siècle, Paris ne vit qu'à de lointains intervalles les chefs du royaume des Francs. Paris, évêché, était moins important que Sens, archevêché, et c'était ailleurs que ces chefs avaient transporté le véritable siège de leur empire. Si Charlemagne chassait, rien ne prouve que ce fut à Marly. Quant aux premiers rois de la race capétienne, personnages de mœurs plus monastiques que guerrières, dit M. de Noirmont, ils ne chassaient guère, et c'est Robert le Pieux que nous voyons, le premier, avoir un rendez-vous de chasse à Fontainebleau.

Philippe-Auguste est le premier roi dont les goûts cynégétiques soient signalés avec quelques détails par les historiens — il fut même tué en chassant le sanglier; — mais c'est réellement son fils, Louis VIII, qui, le premier, chasse dans la forêt de Cruie (ou de Marly), puisque les seigneurs de Marly et de Poissy lui abandonnent leurs droits de chasse dans cette forêt, comme nous l'avons dit plus haut.

En 1388, Charles VI chassait dans les forêts de Cruie et de Fresnes, ou du moins il y avait un équipage de 60 chiens courants, de 8 limiers et de 24 lévriers. Son maistre-veneur était le chevalier Philippe de Courguilleroy, en même temps maître des eaux et forêts du roi. Nous le voyons acheter le pain pour les chiens à un boulanger de Vaucresson, et des cordes, des laisses, du sel pour saler la viande de trois sangliers (bêtes noires), des colliers de cuir avec ferrures pour les lévriers du roi, des souliers pour les valets de chien et des serpes pour les piqueurs pour frayer les voies aux chasseurs, chez des marchands de Saint-Germain-en-Laye. Nous savons que le roi chasse en personne dans le parc de Sainte-Gemme.

Pour le détail de ces chasses et de celles de Louis XIV, de Louis XV, à Marly, on consultera l'*Histoire de la Chasse en France* de Dunoyer de Noirmont, 3 vol., Paris, 1868. On y trouve le nombre des animaux tués et les noms des veneurs : Antoine, La Roche le cadet, Duchêne, de La Salle, Vinfrais, Dauvert, etc. (Cf. fr. 7851. BN.).

PRAIRIAL AN II. PERSONNES LOGÉES A MARLY

Mmes d'Esparbès et Chastenoy, dans un des pavillons du château.

Employés : Desmarais, inspecteur des bâtiments; Soula, ex-maire; Bains, concierge; Belain, domestique; Viterne, capitaine d'invalides; Caussin, aumônier du roi.

Vieilles Maisons, *Vieux Papiers* (André Chénier, à Marly), par Gosselin-Lenôtre, Paris, 1900.

LA DEMEURE DES SEIGNEURS DE MARLY-LE-BOURG

En 1842, 3 juillet, nous rencontrons la mention d'une maison, à Marly, cour et jardin, colombier à pié, appelée *les Sablons*, tenant d'un côté à l'hôtel des dames de Porras, d'autre côté et d'un bout à l'Hôtel-Dieu.

Cette maison, avec son *colombier à pié*, était certainement la future demeure seigneuriale de Marly-le-Bourg. Son voisinage de l'Hôtel-Dieu prouve que cet hôpital était situé du même côté que le prieuré (*Arch. du Presbytère*).

NOTES SUR MARTIN FUMÉE

Voici le titre du livre de Martin Fumée :

Histoire généralle des Indes occidentales et Terres neuves, qui, jusques à présent, ont été découvertes, traduite de l'espagnol de Fr. Lopez de Gomara, par Martin Fumée, sieur de Genillé. Paris, 1584, 1597, in-8.

L'édition de 1569 désigne M. Fumée comme sieur de Marly-le-Chastel. L'ouvrage est dédié à Mgr le mareschal de Montmorency et porte : De vostre maison de Marly-le-Chastel, ce septième de septembre. M. Fumée dit, dans la préface, qu'il est *un des vostres* : il était donc attaché au service du maréchal comme M. des Roches, son père, l'avait été à celui du connétable.

Un Martin Fumée, fils du garde des sceaux, demeurait rue Boute-Brie, et il était encore possesseur de son hôtel, avec sa femme, en 1622. Cet hôtel, auparavant à Henri de Marle, maître des requêtes, passa dans la suite à un sieur de Bourbon. (Jaillot, *Quartier Saint-André-des-Arts*, p. 70.)

BIBLIOTHÈQUE DE ROUEN. — (Collection Leber.)

3284 (5742). — Mémoire de J.-H. Mansart adressé à Louis XIV sur l'état où étaient les ouvrages de Marly, le 26 septembre 1699, avec observations autographes de Louis XIV. — Portefeuille H.

3382 (5863). — État des consignes pour la garde du Roi, au Louvre, à Versailles, à *Marly*, Meudon, Compiègne et Fontainebleau avec le service journalier et celui de campagne, 1752, dix-huitième siècle. Papier, 246 pages (175 sur 105 millimètres).

COLLECTION DESTAILLEUR (BN. Estampes).

186. Anonyme, dix-huitième siècle. — Echafaud élevé par Sandric de Bièvres pour monter les chevaux deMarly. Dessin lavé à l'encre de Chine.
187. Anonyme, dix-huitième siècle. — Un des chevaux de Marly.
188. — — —
191. Anonyme, dix-huitième siècle. — Entrée des Champs-Élysées avec les chevaux de Marly.
198. Anonyme, dix-huitième siècle. — Un des chevaux de Marly. Dessin au crayon.

EXTRAITS du *Journal de Paris.*

1806, 9 février. — † Mme Charlotte-Jeanne Beraud de La Haye, veuve de M. de Montesson et de Louis-Philippe d'Orléans, le mercredi 9 février.

1812, 22 novembre. — † Pierre-Christophe Ballard, doyen des Imprimeurs de Paris (76 ans). Il laisse un fils, deux filles et une veuve.

TOPOGRAPHIE. B. N. Estampes.

Plan général de la machine de Marly, par de Fer, 1716, 2 planches gravure.
Vue de la fameuse machine de Marly, Paris. Gaspard de Bailleul, au Soleil d'Or. Montre le pavillon et le jardin du défunt M. de Ville, la maison de Cavois et le village de Marly, 4 planches après 1722.
Machine de Marly, Versailles, P. Menant, dédiée à Mansart, gravure.
La machine, 3 vues gravure.
— Gervais, gravure.
— Chéreau, gravure.
— de Fer, gravure.
— Aveline, gravure.
— X..., gravure.
— Liévin Cruyl, 1726, 2 petites vues gravées.
Marly, la machine, lithographie, Monthelier.
— — Deroy.
— — X.....
— — Geo. Muller, 1847.
La machine (la Pompe à feu) élévation, lavis.
Profil de la machine, gravure de 1708, Goumay.
— — — Gervais.
— — — Mariette, 2 planches.
Coupe d'un puisart, lavis.
Marly-le-Roi. Vieille église, plan (0,40 × 0,30).
— Nouvelle église, plan projeté.
— — façade, lavis.
— — maître-autel, dessin à l'encre de Chine, lavis.
— Chantier de Marly, près du bosquet du Mail, plan, 1727.
— Appartement de N.....
— Hôtel de N.....

Marly-le-Roi. Même hôtel avec jardin et plan.
— — —
— Maison du sieur Forderin, occupée par Mazière, plan.
— Maison Mazière au Cœur-Volant, plan.
— Maison et enclos de Blouin, 1726, Alex. Lemoine (9 arpents et demi et 20 perches et deux tiers de perche).
— Maison de Gaudechart (Dequerrière), 8 appartements, 25 arpents.
— Maison de M. Alexandre, au port de Marly, 1742, plan.
— Maison du sieur Meunier au bas Marly, 1693, plan.
— Même maison, aux pourvoyeurs, 1702.
— Magasins des bâtiments du roi, 10 novembre 1700.
— Magasins et pépinières, 1702.
— Maison seigneuriale du Chenil, avril 1702, grand plan.
— Laiterie de Guyet-Desfontaines, par Nicolle, gravure moderne.
— Vue du Chenil, dessin lavé.

Plan du château et du parc, dessin.
Pièce ronde et avenue des Rougemonts jusqu'à la Seine, plan.
Carte topographique de la forêt, gravure de Laseigne, 1768-1769.
Plan de Marly, Danet, gravure.
Petit plan, N.....
Plan de Scotin. Veuve de l'aulne.
Conduites d'eau, château et jardin, plan manuscrit.
Plan, N. Langlois, plan général.
— Mariette —
— de Fer —
— Mariette —
— Delagrive (abbé) 1753, plan général.
— Baltard, moderne, —

Plan du château, lavis.
Château, plan lavé ; rez-de-chaussée et premier étage.
— Rez-de-chaussée.
— Premier étage.
— Premier étage, novembre 1695.
— — septembre, 1698.
— — avril 1697, décembre 1710 ; corrigé le 18 septembre 1698 et le 6 octobre 1711.
— Ancien plan corrigé le 28 mars et le 6 avril 1696, le 19 octobre 1702 et le 15 septembre 1711.
— Plan, décembre 1707-1710, octobre 1711, septembre 1732
— Plan du premier étage, avril 1712.
— — — décembre 1707-1710, octobre 1711, septembre 1732.
— Rez-de-chaussée, plan 1755, avec changements.
— Premier étage, — 1755, —
— Deuxième étage — 1755, —
— Premier étage et rez-de-chaussée, plan gravé, Blondel.
— — — — N. de Fer.

Le lit du roi, dessin lavé, 6 planches.
Château. Coupe, Mariette, gravure.
— Élévation, Blondel, gravure.

La Demi-Lune — La chapelle, salle des Cent-Suisses, salle des gardes de la Porte, plan.
— Rez-de-chaussée, plan, grande échelle.

La Demi-Lune Premier étage, — —
— Bâtiment en retour, par derrière, rez-de-chaussée.
— Le même, premier étage.
— Coupe et élévation.
— Mur du terrain de la Demi-Lune. Élévation.

Pavillons et aile du côté des officiers, de la salle des gardes et de la chapelle, plan.

Chapelle du château, plan.

Rez-de-chaussée des ailes et pavillons de la chapelle et de la salle des gardes, plan, grande échelle.

Premier étage.

Coupe et élévations, dessins lavés (aquarelles).

Corps de garde suisse et français à la grille royale, novembre 1690, plan.
— — — lavé à l'aquarelle.

Logements le long du mur, derrière les écuries.

Ecuries pour environ 150 chevaux, plan.

Ecuries des gardes du corps, environ 120 chevaux, plan.

Porte du Cœur-Volant, plan.

Bâtiment de la Perspective, 3 plans.

La Perspective, coupe, élévation. Changé en 1706.

Bâtiment où est la Perspective. Changé en 1706.

Façade du bâtiment où est la Perspective, dessin-aquarelle. Finie en 1705.

Pavillon des officiers, plan, novembre 1690, corrigé en août 1705 et octobre 1714.

Aile et pavillon des officiers à Marly, plan.

Officier. Premier étage 1696, corrigé 22 août 1705, réformé en novembre 1705 et en octobre 1714.

Office de l'intendant de Versailles 1699 (Bontemps).

Premier commun de Marly, 30 août 1696.

Commun, plan (bas).
— — (haut).
— — grande échelle, plan.
— — —

Chapelle du commun.

Plan des communs.
— —
— — août 1696, 18 novembre 1699.

Communs, rez-de-chaussée, premier étage, février 1708-février 1710.
— bâtiments, 1710.
— caves, 1696.

Caves du bâtiment neuf, 1710.

Bâtiment neuf. Coupe et élévation.

Communs. Plan au trait.
— Plan poché, grande échelle.
— — —

Corps de garde, magasins, logement du Suisse à la porte du village, décembre 1713, plan.

Corps de garde sur le chemin du village, octobre 1705.

Pavillon des bâtiments, rez-de-chaussée et premier étage, plan.

Dix plans des bâtiments.

Jardin de M. le gouverneur, auparavant à M. de Magalotty (?).

Pavillon 3 plans.
— élévation et coupe.

12 pavillons, plans, coupes et élévations, 33 planches.
Pavillon des globes.
Vue du globe dans un pavillon, aquarelle.
Bois du Mail, plan colorié.
Bois du Belvédère, plan colorié.
Bois du Mail, augmenté —
Rivière, plan sur papier calque.
Haut de la rivière.
— —
Rivière, projet, plan de 1703.
Bas de la rivière, projet.
— — —
— — lavé avec gazon.
Rivière, gravure d'Aveline.
— — Mariette.
— dessin à la plume.
— démolition. Frontispice, aquarelle. Démolie fin 1728 et reconstruite en 1729. Tout le marbre est donné au curé de Saint-Sulpice.
Bassin des carpes, lavis en couleur.
— — —
Salle verte, dessin à la plume.
Les Nappes, vue en perspective géométrale.
— partie centrale avec la terrasse verte.
L'Abreuvoir. Mariette, gravure.
— Rigaud, —
Bosquet de Louveciennes, 2 plans.
— — Cascade champêtre 1702.
— — — — —
— — Bosquet d'Agrippine, 1702, suprimé en 1706.
— — Bosquet d'Agrippine, 1707.
— — Nouvelle cascade.
— — Cascade champêtre.
— — Gravure de Mariette.
— — — de Rigaud.
— — Trois projets.
— — Fontaine des bains d'Agrippine.
— — Pièce des Muses, 26 juin 1700.
— — Bassin des Muses, gravure de Rigaud.
— — Salon du Levant.
— — — du Nord.
Bosquet de Marly. Plan.
— — Mercure et Psyché, statue par J. de Bologne.
— — Hercule tuant l'hydre au Belvéder.
— — Les Pareils, jardins, aquarelle.
— — Gerbe des sénateurs. —
— — Cascade champêtre, —
— — Cabinet de l'ombre, —
— — Cabinet sombre, —
— — 6 dessins lavés sans titre, plans.
— — Cabinet des dames, aquarelle.
— — Cabinet du prince, 2 dessins lavés.
— — Jupiter tonnant et une muse, par Thomassin.

Château, Petite vue.
— Entrée, gravure par Aveline.
— 2 vues, — Aveline.
— Entrée principale, gravure de Rigaud.
— 2 vues — Aveline.
— Grande vue générale, par Pierre le Pautre, gravure.
— 2 petites vues, gravure.
— Vues, Langlois, gravure.
— — Mariette, gravure.
— — Aveline, trois gravures différentes.
— — N..., gravées.
— — Le même, chez Crépy, rue Saint-Jacques.
— — Mariette, gravure.
— — Aveline, gravure.
— — Scotin et Menant, côté des jardins.
— — Rigaud, bas du grand parterre.
— — — côté du petit parterre.
— — Vue anglaise d'après Rigaud.
— — Au-devant des offices, Mariette, gravure.
Les Tables, 17 couverts, 24 novembre 1699.
— mercredy 8 juin 1701.
— 2 tables, grande échelle, plan.
— — — —
— — — —
— 20, 16, 22 couverts, 3 planches.
Tables de la forêt, plans.
Balcons en fer forgé autour du château, sur l'espion et sur la terrasse verte.
— Bosquet et bassin des Muses.
— Bassin des sénateurs.
Colonnades de verdure, Chaufourier, graveur, 2 planches.
Arbres et formes de vases, 27 novembre 1698.
Vases décoratifs, 2 planches.
Camp de Marly, plan.
Camp du régiment du roi à Marly, plan.
— — — — —
Gravure de Le Paon.
Camp, plan.

MOYENNES PIÈCES

Parc et forêt de Marly, 1723.
— — — calque.
Carte de la forêt, Laseigne, 1768-1769.
Conduites des eaux, dix-huitième siècle, plan.

GRANDES PIÈCES

Vue de Marly à la plume.
Plan général, lavis.
Commun du bas.
Commun du haut.
Cascade du bosquet de Louveciennes.
Demi-Lune, plan.

Château, plan.

— —

Le Chenil, plan de la propriété seigneuriale, 2 planches.
Chemin de Port-Marly à la machine.
4 planches de la machine.
6 planches de la machine, grand plan de Liévin Cruyl.

MARLY SOUS LOUIS XV ET SOUS LOUIS XVI

C'est à tort qu'on a dit que Marly avait été *abandonné*, sous Louis XV et sous Louis XVI. Nous renvoyons les curieux au *Mercure de France* : ils y trouveront les dates des séjours des rois à Marly avec des détails sur tous les personnages importants de cette époque, ainsi que les chasses et les revues. On y rencontre les dates des baptêmes, des mariages et des décès des Bontemps, des de Nyert, des Blouin, etc., et des personnages les *plus illustres* d'alors. Malheureusement, il n'existe aucun *Répertoire* complet, ni de la *Gazette de France*, ni du *Mercure*.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

MARLY AVANT LOUIS XIV

DEUXIÈME PARTIE

MARLY SOUS LOUIS XIV

TROISIÈME PARTIE

MARLY DEPUIS LOUIS XIV

QUATRIÈME PARTIE

EXTRAITS DES REGISTRES DE LA MAIRIE DE MARLY

1-9-03. -- IMPRIMERIE E. ARRAULT ET Cie, TOURS.



Paris. — L. MARETHEUX, imp., 1, rue Cassette. — 7553.


MICHIGAN STATE UNIV. LIBRARIES
31293013969971